



Thèse

2012

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe : une sociohistoire de
la sexualité dans la Genève des années 1970

Burgnard, Sylvie

How to cite

BURGNARD, Sylvie. Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe : une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970. Doctoral Thesis, 2012. doi: 10.13097/archive-ouverte/unige:21782

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:21782>

Publication DOI: [10.13097/archive-ouverte/unige:21782](https://doi.org/10.13097/archive-ouverte/unige:21782)

Produire, diffuser et contester les savoirs sur le sexe. Une sociohistoire de la sexualité dans la Genève des années 1970

THÈSE

présentée à la Faculté des sciences économiques et sociales
de l'Université de Genève

par

Sylvie Burgnard

sous la direction de

prof. Michel Oris et
prof. Anne-Françoise Praz

pour l'obtention du grade de

Docteur ès sciences économiques et sociales
mention sociologie

Membres du jury de thèse:

Michel ORIS, directeur de thèse, professeur à l'Université de Genève
Anne-Françoise PRAZ, co-directrice de thèse, professeure à l'Université de Fribourg
Delphine GARDEY, présidente du jury, professeure à l'Université de Genève
Michel BOZON, directeur de recherche à l'INED
Virginie DE LUCA BARRUSSE, professeure à l'Université d'Amiens

Thèse no 780

Genève, le 31 mai 2012

La Faculté des sciences économiques et sociales, sur préavis du jury, a autorisé l'impression de la présente thèse, sans entendre, par là, n'émettre aucune opinion sur les propositions qui s'y trouvent énoncées et qui n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Genève, le 31 mai 2012

Le doyen

Bernard MORARD

Impression d'après le manuscrit de l'auteur.

Illustration de couverture : « The erectile tissue of the clitoris », tiré de Federation of Feminist Women's Health Centers, *A New View of a Woman's Body*, Los Angeles, Feminist Health Press, 1995, p. 39.

Table des matières

Table des matières	iii
Résumé	vii
Summary	viii
Remerciements	ix
Introduction. Littérature, méthodes et sources	1
1.1 L'histoire de la sexualité, racines et ramifications	1
1.2 La sexualité dans l'étude du temps présent	7
1.3 Étudier la sexualité, enjeux théoriques et méthodologiques	11
1.4 Vers une histoire de la sexualité dans les années 1970 à Genève	16
1.5 Les sources : un trésor éparpillé	23
Chapitre 2. La sexologie au chevet de la sexualité : théoriser et traiter le sexe	29
2.1 La médecine et le sexe, aux racines de la sexologie	30
2.1.1 Médecine des humeurs et traités des « Maladies des femmes », aux origines des pathologies sexuelles	30
2.1.2 Les transformations de la médecine du sexe au XIX ^e siècle, du « système perversion-hérédité-dégénérescence » à son dépassement	32
2.1.3 La sexologie du XX ^e siècle, vers une « orgasmologie »?	38
2.2 L'essor de la sexologie en Suisse romande à l'aube des années 1970	41
2.2.1 La sexologie romande, sociogenèse d'une discipline en quête de légitimité	41
2.2.2 Le legs de Maurice Chalumeau : une impulsion décisive pour la sexologie genevoise	51
2.3 La sexualité au prisme des publications médicales romandes de sexologie (1970 – 1980)	58
2.3.1 La diversité comme mot d'ordre	58
2.3.2 La sexualité inscrite dans les mutations du social	60
2.3.3 Au cœur de la normalité, le couple entre fonction et dysfonction	65
2.3.4 Les sexualités non conformes	84
2.4 Conclusion	90
Chapitre 3. Contraception, avortement, famille et bonheur conjugal : discours romands de et autour du CIFERN	93
3.1 L'histoire de la contraception, au cœur des évolutions démographiques et des politiques de population	94
3.1.1 Les théories sur la population et le contrôle des naissances	94
3.1.2 Les ancêtres du planning familial : entre contrôle des naissances et eugénisme	97
3.1.3 Recul de la fécondité et réactions politiques	100

3.1.4	L'après Deuxième Guerre mondiale, du <i>baby boom</i> au <i>baby bust</i>	102
3.2	Au cœur des politiques de population, le CIFERN à la croisée des débats sur l'avortement	106
3.2.1	Le planning familial pour lutter contre l'avortement et promouvoir la famille	107
3.2.2	Le CIFERN et les gynécologues en action pour lutter contre l'avortement	112
3.2.3	Le CIFERN comme espace de production de savoirs sur l'avortement	114
3.2.4	Le débat sur l'avortement au regard du vécu des femmes	118
3.3	Le discours du CIFERN sur la contraception, apologie du couple et silence sur l'émancipation féminine	123
3.3.1	Quand la contraception n'est pas un outil au service de l'émancipation des femmes	123
3.3.2	Quel rôle pour les hommes ?	128
3.3.3	Le couple responsable, figure centrale de la promotion de la contraception	130
3.3.4	Adolescentes, célibataires, quand la contraception sort du couple	132
3.3.5	Changements dans la sexualité des jeunes : les adultes entre craintes et fantasmes	135
3.4	L'orientation psychosociale du CIFERN et sa mise en question	138
3.4.1	La consultation conjugale et sexologique au CIFERN, vers une orientation psychosociale	138
3.4.2	Enjeux de pouvoir autour de la sexualité, l'orientation psychosociale remise en question	144
3.4.3	Les années 1970 en tension entre psychologisation et contestation	147
3.5	Conclusion	149
Chapitre 4.	Enseigner la responsabilité. L'éducation sexuelle des jeunes entre dissuasion et prévention	153
4.1	Les origines de l'éducation sexuelle, de l'hygiène sociale à la protection de la jeunesse	153
4.1.1	Le courant de l'hygiène sociale et les prémisses de l'éducation sexuelle au tournant du XX ^e siècle	154
4.1.2	Les transformations du système éducatif à Genève au XX ^e siècle : vers l'idéal de la « démocratisation des études » et la mixité	159
4.1.3	Émergence et développement du système de protection de la jeunesse : entre contrôle et prévention	162
4.2	Vers une éducation sexuelle systématique à Genève (1960-1980) : structures, acteurs et actrices	164
4.2.1	Une institutionnalisation progressive	164
4.2.2	L'impulsion médicale	167
4.2.3	Réticences parentales	169
4.2.4	Des enseignant·e·s peu impliqué·e·s	171
4.2.5	Des élèves presque invisibles	172
4.3	Années 1960 et 1970, ce que les jeunes doivent savoir sur la sexualité	175
4.3.1	Une sexualité pleine de dangers, ruptures et continuités dans les années 1960	175
4.3.2	Le tournant des années 1970 : du souci pour la collectivité à la responsabilité individuelle	178
4.4	Conclusion	187

Chapitre 5. Mouvements féministes et homosexuels : la sexualité comme levier du changement	191
5.1 Discours contestataires sur la sexualité, l'héritage du passé	192
5.1.1 Pionniers et pionnières : un anticonformisme marginal	192
5.1.2 <i>Le Deuxième Sexe</i> , une pensée en rupture	199
5.1.3 Les rapports sociaux de sexe à la veille du renouveau féministe : l'union conjugale comme cache-sexe	201
5.2 Émergence et perspectives théoriques du MLF genevois : affirmer le caractère politique du sexe	207
5.2.1 Le MLF-Genève, de multiples filiations	207
5.2.2 Du personnel au politique, la théorie appliquée	211
5.2.3 Au fondement de la pensée du MLF genevois : division sexuelle du travail et sexualité	214
5.2.4 L'analyse du viol, au paroxysme de la division sexuelle des rôles	220
5.2.5 Transformer les rapports sexuels : démystifier l'orgasme vaginal et questionner la contraception	222
5.3 Questionner la reproduction : pratiques d'émancipation et de réappropriation du corps	226
5.3.1 Le pouvoir par la connaissance, autodétermination et <i>self-help</i>	226
5.3.2 Lutttes pour l'avortement : « À qui appartient le ventre de cette femme ? »	229
5.3.3 Démédicaliser la naissance, la technique au service des femmes	232
5.4 Démanteler l'hétérosexualité : les groupes lesbiens et homosexuels à Genève	234
5.4.1 L'affirmation de l'homosexualité : un défi à l'ordre social	235
5.4.2 Porter l'homosexualité dans l'espace public	237
5.4.3 Visibilité des revendications homosexuelles et réactions politiques	239
5.4.4 Lutter contre la discrimination, le cas du certificat de bonne vie et mœurs	241
5.4.5 « Plaisir d'amour », la revendication de l'homosexualité à la Télévision suisse romande	245
5.5 Conclusion	247
Conclusions générales	251
Bibliographie	263
5.6 Sources	263
5.6.1 Fonds d'archives	263
5.6.2 Imprimés	264
5.6.3 Sources orales	270
5.7 Références	270

Résumé

Cette recherche investigate les manières de voir et de penser la sexualité durant les années 1970 dans le contexte genevois. Elle se focalise sur cinq champs spécifiques producteurs de savoirs et de discours sur la sexualité : la sexologie, le planning familial, l'éducation sexuelle, les mouvements féministes et les mouvements homosexuels. L'analyse de ces champs, qui repose sur un large éventail d'archives, permet de mettre en évidence la complexité de la période post-68 et la variété des manières d'appréhender la sexualité, portant à reconsidérer de manière critique la notion de libération sexuelle couramment associée à cette période. Les positions et trajectoires des différents acteurs et instances étudiés dessinent un clivage profond entre deux pôles. D'un côté, les discours institutionnels, pédagogiques et préventifs, adossés à l'édifice des théories médicales et scientifiques, s'articulent autour de la notion centrale de couple hétérosexuel. Sexologie, planning familial et éducation sexuelle s'attachent à informer, enseigner, protéger et soigner la sexualité, avec un souci particulier à l'égard de l'activité sexuelle des jeunes. Ils produisent et relaient à cet effet des savoirs qui établissent la conjugalité comme pré-requis à l'exercice de la « bonne sexualité ». Ces discours, dotés d'une forte légitimité, s'opposent et renvoient à la marge ceux produits, de l'autre côté, par les mouvements contestataires, dont les perspectives diffèrent radicalement. Les mouvements féministes et homosexuels placent le couple et la famille au cœur du système d'oppression qu'ils appellent à détruire et critiquent les modes d'élaboration et de transmission des savoirs sur la sexualité, marqués par des rapports de domination jugés aliénants. La configuration explorée et analysée ici contribue à l'histoire d'une période encore méconnue pour Genève en éclairant les enjeux et les dynamiques à l'œuvre dans cet espace spécifique. Elle contribue en outre à démontrer la portée politique de la sexualité, qui reste aujourd'hui comme dans les années 1970, un enjeu social et politique intimement lié au contrôle des populations.

Summary

This research investigates the ways sexuality was seen and thought during the 1970s in the city of Geneva. The focus is drawn on five specific areas involved in the production of knowledge and discourses on sexuality: sexology, family planning, sex education, feminist movements and homosexual movements. Our analysis relies on a wide range of archives and unfolds the complexity of the post-68 years and the variety of points of view on sexuality. As a consequence it leads to discuss and criticize the idea of a sexual liberation that is frequently associated to this period. The positions and paths of the different arenas and actors taken into consideration shape a deep gap between two main trends. On one side, institutional, pedagogical and preventive discourses, relying upon medical and scientific theories, are based on the central concept of the heterosexual couple. Sexology, family planning and sex education work to inform, teach, protect and cure sexuality, with a special concern about the sexuality of young people. In this sense they produce and spread knowledge that establishes conjugality as a pre-requisite to “good sexuality”. These discourses, highly legitimate, oppose and relegate to the margins those produced on the other side by anti-establishment movements. Feminist and homosexual movements situate the institutions of couple and family at the core of the oppression system they wish to destroy and criticize the elaboration and transmission processes of knowledge for symbolizing and reinforcing power relations. The configuration we analyze is a contribution to the history of a still unknown period of Geneva's history. Moreover it draws on the demonstration of the political charge of sexuality which remains until today a social and political issue closely linked to the control of populations.

Remerciements

Les métaphores ne manquent pas pour illustrer l'expérience que représente la réalisation d'une thèse de doctorat : course de fond, traversée du désert ou de l'océan – en solitaire bien sûr ! – ascension de l'Everest, etc. Mais en marge du défi physique et mental qu'elles représentent chacune à leur manière, thèse et performances sportives ont en commun de signifier peut-être avant tout un parcours initiatique. Au-delà d'un apprentissage intellectuel et d'une expérience professionnelle, ces années de thèse ont constitué un véritable cheminement personnel au cours duquel se sont succédés plongées introspectives, remises en question, illuminations, doutes et soulagements. Toutefois, en dépit du caractère très individuel de la thèse, la présente recherche n'aurait jamais abouti sans le concours, l'aide et le soutien des personnes qui ont cheminé avec moi et auxquelles je tiens à exprimer mon immense gratitude.

À mon directeur de thèse tout d'abord, pour sa confiance en moi qui, comme il le dit souvent, dépasse sans aucun doute la mienne, pour sa disponibilité sans faille, son intelligence et sa clairvoyance sans lesquelles je me serais assurément perdue en route. Pour ses qualités humaines aussi, et peut-être surtout, qu'il a su conserver envers et contre les écueils du monde académique.

À ma co-directrice ensuite, pour ses interventions fructueuses tout au long de mon travail et pour sa relecture attentive.

Aux membres de mon jury pour leur relecture et leurs commentaires sur le manuscrit qui m'ont confrontée à mes limites et m'ont poussée à gravir un échelon supplémentaire.

À celle dont j'ai partagé le bureau durant ces années et qui, bien plus amie que collègue, m'a si souvent éclairée sur mon travail et davantage encore sur moi-même. Nos échanges et discussions m'ont énormément apporté.

À celui aussi qui nous a rejointes il y a quelques temps et dont les conseils avisés, le tact et l'humour à toute épreuve sont chose précieuses.

À toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à cette recherche en me faisant partager leurs souvenirs ou leurs archives.

Aux personnes qui ont pris le temps de relire mes chapitres.

À ma famille.

À mes amies sans qui je ne serais rien, à celles qui m'ont écoutée, encouragée et changé les idées.

À S. pour son aide, son soutien et sa présence tout au long de ma recherche, pour sa disponibilité, sa patience et sa connaissance des archives et de mille autres choses utiles.

Avec une pensée toute particulière pour S. et E. au souvenir des rayons de soleil qu'elles m'ont, au propre comme au figuré, apportés durant ces années.

Introduction. Littérature, méthodes et sources

1.1 L’histoire de la sexualité, racines et ramifications

« The task of historical investigation is the understanding of the processes of categorization which make phenomena like sex socially significant, and which produce the forms of knowledge which provide the focus for social regulation and control. »

Jeffrey Weeks, *Making Sexual History*, Cambridge, Polity Press, 2000, p. 112

L’histoire de la sexualité suscite à l’heure actuelle un enthousiasme certain, dont témoigne le foisonnement d’ouvrages, de colloques et de séminaires qui lui sont consacrés¹. Le dynamisme de ce champ d’étude ne doit pourtant pas faire oublier sa relative jeunesse au sein de la discipline historique². Comme le souligne Jeffrey Weeks, de manière un peu schématique peut-être, l’accession de la sexualité au rang d’objet d’étude pertinent pour les sciences humaines et sociales n’est intervenue que tardivement, dans le dernier tiers du XX^e siècle :

« It was taken for granted that the truths of sex were timeless. [...] There was the world of social life, susceptible to understanding through learning the laws of society or of historical necessity ; and there was the domain of the essential, graspable only through uncovering the laws of nature. As a result, historians and sociologists [...] left the quest for sexual knowledge to others: psychologists, mythologists, anthropologists, sexologists [...]. »³

Rompant avec une conception naturaliste, des ouvrages publiés au cours des années 1970 opèrent un tournant épistémologique majeur en établissant le caractère social et culturel de la sexualité. Ces travaux ouvrent les vannes de l’étude historique de ce thème. Leurs auteurs s’inscrivent pourtant davantage dans les champs de la sociologie et de la philosophie que dans

¹ L’excellent article historiographique de Sylvie Chaperon « L’histoire contemporaine des sexualités en France » en offre un aperçu extensif à l’horizon de 2002 (Chaperon Sylvie, « L’histoire contemporaine des sexualités en France », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, vol. 75, 2002, p. 47-59).

² La synthèse historiographique proposée ici ne saurait prétendre à l’exhaustivité. D’autres travaux déjà publiés fournissent une historiographie détaillée, voir notamment Chaperon Sylvie, « Histoire contemporaine des sexualités : ébauche d’un bilan historiographique », *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, n° 84, 2001, p. 5-22 ; Chaperon Sylvie, « La sexologie française contemporaine : un premier bilan historiographique », *Revue d’Histoire des Sciences Humaines*, vol. 17, n° 2, 2007, p. 7-22 ; Gubin Eliane et Catherine Jacques, « Construire l’histoire des sexualités », in Régine Beauthier, Valérie Piette et Barbara Truffin (éd.), *La modernisation de la sexualité (19^e-20^e siècles)*, Bruxelles, Éd. de l’Université de Bruxelles, 2010, p. 185-227. Si ces articles abordent également l’historiographie anglo-saxonne, ils se focalisent surtout sur l’espace français. Pour une étude de l’émergence et du développement de l’histoire de la sexualité dans le monde anglo-saxon, voir Fassin Eric, « Politiques de l’histoire : Gay New York et l’historiographie homosexuelle aux Etats-Unis », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 125, n° 1, 1998, p. 3-8 ainsi que Weeks Jeffrey, *Making Sexual History*, Cambridge, Polity Press, 2000, p. 125-141.

³ Weeks Jeffrey, *Making Sexual History... op. cit.*, p. 1.

celui de l'histoire. Véritables pionniers, les sociologues John Gagnon et William Simon développent en 1973 une théorie sociale de la sexualité qui réfute catégoriquement tout déterminisme biologique pour affirmer au contraire la prééminence du culturel dans la compréhension et la mise en acte du sexe :

« La sexualité n'est pas une 'fonction emblématique' ni un phénomène universel qui traverserait les époques et les cultures. [...] Cela veut dire que l'on ne peut pas traiter des constructions sociales et culturelles de la sexualité comme si elles n'étaient que des réponses à un impératif sexuel biologique ou comme si elles relevaient d'un développement personnel qui s'exprimerait en tout temps et en tout lieu. [...] L'expérience réelle de la sexualité, de même que les pratiques sexuelles des individus, résulte d'apprentissages particuliers dans une culture particulière. Ces apprentissages concernent chaque aspect de la sexualité, et comprennent le décryptage d'événements physiologiques liés à l'excitation, le plaisir sexuel et l'orgasme. »⁴

Le sociologue anglais Kenneth Plummer prend appui sur ces thèses dans son ouvrage, également pionnier, intitulé *Sexual Stigma* et paru en 1975. Affirmant la pertinence et la nécessité de développer une sociologie de la sexualité, il aborde son objet par le biais de la déviance et analyse les modèles de comportement sexuel qui se déploient en dehors des liens du mariage⁵. Un an plus tard, Michel Foucault publie en France *La volonté de savoir*, premier tome de son *Histoire de la sexualité*, lequel inscrit résolument la sexualité au cœur du social et du politique. Allant plus loin encore que ses prédécesseurs anglo-saxons, dont il ignore par ailleurs les travaux⁶, Foucault envisage la sexualité non seulement comme un construit historique et social, mais comme une pièce maîtresse du travail de normalisation et de disciplinarisation auquel sont soumises les sociétés occidentales⁷. Son analyse se conjugue avec une théorie originale des rapports de pouvoir dont la sexualité est un élément central :

« Il ne faut pas décrire la sexualité comme une poussée rétive, étrangère par nature et indocile par nécessité à un pouvoir qui, de son côté, s'épuise à la soumettre et souvent échoue à la maîtriser entièrement. Elle apparaît plutôt comme un point de passage particulièrement dense pour les relations de pouvoir : entre hommes et femmes, entre jeunes et vieux, entre parents et progéniture, entre éducateurs et élèves, entre prêtres et laïcs, entre une administration et une population »⁸.

Mais si ce tournant conceptuel est un préalable indispensable à l'essor de l'histoire de la sexualité, il ne suffit toutefois pas à l'expliquer entièrement. Il synthétise en fait une évolution déjà en cours, dont les racines et ramifications sont diverses. D'après Jeffrey Weeks, « Foucault's work made such an impact in the early 1980s because, in part at least, it complemented and helped to systematize work already going on »⁹.

⁴ Gagnon John, *Les scripts de la sexualité. Essais sur les origines culturelles du désir*, Paris, Payot, 2008, p. 73-75.

⁵ Plummer Kenneth, *Sexual Stigma: an Interactionist Account*, London, Routledge and Kegan Paul, 1975, p. 8.

⁶ Giami Alain, « Préface. John Gagnon et la perspective des scripts de la sexualité », in John Gagnon (éd.), *Les scripts de la sexualité. Essais sur les origines culturelles du désir*, Paris, Payot, 2008, p. 24.

⁷ Weeks Jeffrey, *Making Sexual History... op. cit.*, p. 118.

⁸ Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 2005 [1976], p. 136.

⁹ Weeks Jeffrey, *Making Sexual History... op. cit.*, p. 128.

L'historiographie s'accorde ainsi pour attribuer à l'histoire de la sexualité des origines multiples. Parmi les explications de l'émergence d'un regard historique sur le sexe, les auteur-e-s relèvent avant toute chose l'influence du climat politique des années 1970 et tout particulièrement la remise en cause des normes sexuelles portée par les mouvements féministes et homosexuels lors de cette période, qui permet d'envisager la sexualité sous un angle nouveau¹⁰. Ainsi, à bien des égards, l'histoire de la sexualité est tributaire de modes de penser nés en marge du monde universitaire, dans les milieux militants¹¹. Ceci étant, les synthèses historiographiques associent néanmoins l'émergence de l'histoire de la sexualité à un certain nombre d'évolutions intervenues au cours du XX^e siècle au sein même de la discipline historique, dont le principal effet est la naissance d'une curiosité historique à l'égard de la dimension sexuelle. La première de ces évolutions prend corps dans les champs de la démographie historique et de l'histoire de la famille, où les questions de sexualité émergent pour la première fois en tant qu'objet de recherche. Cette précocité relève pour une large part de la volonté, tant académique que politique, de comprendre le déclin observé de la fécondité, tout particulièrement dans le contexte français où il prend une ampleur notable¹². L'exploration des ressorts de la fécondité porte les démographes et historiens de la famille à s'éloigner des études purement quantitatives qui dominaient la discipline jusqu'alors pour aborder les processus à une échelle plus proche des individus. Dès 1948, les travaux de Philippe Ariès ouvrent la voie en prenant pour objet d'étude la transformation des attitudes face à la vie et la procréation¹³. De là, ses recherches s'orientent vers les questions de contrôle des naissances et de contraception tandis que d'autres historiens lui emboîtent le pas¹⁴, si bien que dans les années 1970, ce champ d'investigation voit le nombre de ses publications augmenter considérablement¹⁵.

Le même glissement d'une perspective macro vers une approche davantage tournée vers les individus est perceptible au niveau de la discipline historique dans sa généralité et contribue à façonner les conditions d'existence d'une histoire de la sexualité en tant que telle. Outre l'influence de la démographie historique et de l'histoire de la famille, l'histoire de la sexualité est redevable à une mutation du regard historique qui le porte à se tourner vers les dimensions encore inexplorées de l'ordinaire et du quotidien. Dès les années 1940, des voix se font entendre pour affirmer l'importance de produire, conjointement à l'histoire économique, politique et sociale des sociétés, une histoire des sentiments, des sensibilités et des mentalités. Une nouvelle génération d'historiens émerge, attachés à investir le champ de la vie privée et

¹⁰ Chaperon Sylvie, « Histoire contemporaine des sexualités... », *op. cit.*, p. 7 ; Gubin Eliane et Catherine Jacques, « Construire... », *op. cit.*, p. 187-188 ; Weeks Jeffrey, *Making Sexual History... op. cit.*, p. 128.

¹¹ Chaperon Sylvie, « Histoire contemporaine des sexualités... », *op. cit.*, p. 5.

¹² Gubin Eliane et Catherine Jacques, « Construire... », *op. cit.*, p. 192.

¹³ Ariès Philippe, *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Self, 1948.

¹⁴ Ariès Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*, Civilisations d'hier et d'aujourd'hui, Paris, Plon, 1960 ; Ariès Philippe et André Venard, *Deux contributions à l'histoire des pratiques contraceptives*, Paris, Institut national d'études démographiques, 1955 ; Flandrin Jean-Louis, *L'Église et le contrôle des naissances*, Questions d'histoire, Paris, Flammarion, 1970.

¹⁵ Gubin Eliane et Catherine Jacques, « Construire... », *op. cit.*, p. 193.

de l'intime et amenés de ce fait à explorer des thématiques originales, en recourant à des techniques d'investigation elles aussi innovatrices. Georges Duby affirme ainsi dès 1961 le rôle central des mentalités dans l'histoire des sociétés et la nécessité pour l'historien d'aborder non seulement la dimension des faits mais également celle des idées et des représentations¹⁶. Figure emblématique de ce courant historique, Alain Corbin s'attelle, dans les années 1980, au défrichage d'une histoire des sens en prenant pour premier objet d'étude les mutations de la sensibilité aux odeurs¹⁷. Loin de constituer des traditions imperméables, ces courants historiographiques s'entremêlent, comme en témoigne le travail commun de Georges Duby et Philippe Ariès qui éditent au milieu de la même décennie une histoire de la vie privée dont les bornes chronologiques s'étendent de l'antiquité romaine au XX^e siècle tardif¹⁸. De manière évidente, « si l'irruption de la sexualité dans l'espace public est fondamentale pour l'essor de son histoire, inversement, la reconnaissance du privé comme terrain légitime de l'historien est une étape tout aussi importante »¹⁹.

Le troisième terreau dans lequel s'enracine l'histoire de la sexualité est celui de l'histoire des femmes. Si le sujet femmes suppose d'emblée l'investigation des sphères de l'intime et du privé où elles sont majoritairement reléguées, le traitement de la sexualité n'est ni plus ni moins lacunaire dans ce champ que dans les veines historiographiques précédemment évoquées. Un petit corpus de travaux investigate dans les années 1980 les questions de reproduction et de maternité, notamment en observant la manière dont se sont élaborés des savoirs scientifiques et médicaux sur les femmes²⁰. Au cours de la décennie suivante, la sexualité en tant que pratique est plus directement abordée, notamment par le biais des recherches d'Anne-Marie Sohn sur l'histoire des femmes dans l'espace privé²¹. Bien que directement concerné par l'enjeu de la construction sociale du féminin et du masculin, ce pan de l'histoire est longtemps resté relativement étranger, parfois même réticent, au concept de genre²². Toutefois, suite à la diffusion des théories féministes américaines qui affirment l'inscription des comportements sexuels au cœur des rapports de pouvoir entre hommes et

¹⁶ *Ibid.*, p. 191.

¹⁷ Corbin Alain, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Aubier Montaigne, 1982.

¹⁸ Ariès Philippe, Georges Duby et Dominique Barthélemy, *Histoire de la vie privée 2. De l'Europe féodale à la Renaissance*, Paris, Seuil, 1985 ; Ariès Philippe, Georges Duby, Peter Brown et al., *Histoire de la vie privée 1. De l'Empire romain à l'an mil*, Paris, Seuil, 1985 ; Duby Georges, Philippe Ariès et Roger Chartier, *Histoire de la vie privée 3. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986 ; Duby Georges, Philippe Ariès et Michelle Perrot, *Histoire de la vie privée 4. De la Révolution à la Grande guerre*, Paris, Seuil, 1987 ; Vincent Gérard, Antoine Prost, Georges Duby et al., *Histoire de la vie privée 5. De la Première Guerre mondiale à nos jours*, Paris, Seuil, 1987.

¹⁹ Gubin Eliane et Catherine Jacques, « Construire... », *op. cit.*, p. 189.

²⁰ Fouquet Carole et Yvonne Knibiehler, *La femme et les médecins: analyse historique*, Paris, Hachette, 1983 ; Thébaud Françoise, *Quand nos grand-mères donnaient la vie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1986.

²¹ Sohn Anne-Marie, *Chrysalides, femmes dans la vie privée (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996 ; Sohn Anne-Marie, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

²² Rebreyend Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XX^e siècle? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 22, 2005, en ligne: <http://clio.revues.org/index1776.html>, consulté le 6 décembre 2011.

femmes²³ et dans la continuité des critiques formulées à l'encontre d'une histoire de la sexualité aveugle en matière de rapports sociaux de sexes²⁴, la conviction s'est progressivement établie d'une étroite interdépendance entre genre et sexualité. Peut-être plus encore dans le champ de la sociologie que dans celui de l'histoire où il reste discuté²⁵, le concept de genre fait désormais partie intégrale de l'analyse de la sexualité, entretenant avec elle un rapport d'influence réciproque :

« En définitive, aussi bien les rapports de genre que la sexualité humaine résultent de constructions, unies par une relation dialectique. D'une part, le genre structure la sexualité humaine, en inscrivant les actes et les significations de la sexualité dans une logique de rapports inégaux. D'autre part, la sexualité représente, stabilise et légitime les rapports de genre, en figeant les rapports entre hommes et femmes dans une nature (qui est ici une nature travaillée, seconde). »²⁶

Pour Gagnon, l'articulation entre genre et sexualité est si prégnante qu'elle constitue l'une des conceptualisations fondamentales de la théorie des scripts qu'il élabore :

« Dans la plupart des sociétés, les conduites sexuelles et les conduites de genre sont liées à un certain degré. C'est-à-dire que ce que les hommes et les femmes font au plan sexuel est souvent différent, et qu'il existe des prescriptions sociales et des expériences qui sont associées aux conduites sexuelles selon le genre ; on observe ainsi des prescriptions sociales et des expériences associées aux conduites sexuelles selon le genre. »²⁷

À partir des années 1990, des investigations approfondies de l'articulation entre genre et sexualité ont été menées, qui ont ajouté la notion supplémentaire de sexe biologique, pour remettre précisément en cause la nature biologique du sexe physique et entamer le décryptage de sa construction sociohistorique. Après la dénaturalisation de la pulsion sexuelle et des rapports entre les sexes, c'est la fabrique sociale et historique du corps sexué lui-même qui draine l'attention des chercheurs et chercheuses depuis deux décennies²⁸.

De ces origines et influences multiples découle un champ d'études composite. Mais, pour hétérogène qu'apparaisse la production scientifique sur la sexualité, des tendances peuvent néanmoins être dégagées, notamment parmi les thématiques investiguées. L'historiographie

²³ Rubin Gayle, « The Traffic in Women: Notes on the 'Political Economy' of Sex », in Rayna Reiter (éd.), *Toward an Anthropology of Women*, New York, Monthly Review Press, 1975 ; Vance Carole S., *Pleasure and Danger: Exploring Female Sexuality*, Boston, Routledge & Kegan Paul, 1984.

²⁴ Perrot Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, 1998, p. 369-375 et 413-424.

²⁵ Gubin Eliane et Catherine Jacques, « Construire... », *op. cit.*, p. 199.

²⁶ Bozon Michel, « Sexualité et genre », in Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (éd.), *Masculin-féminin: questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 170.

²⁷ Gagnon John, *Les scripts... op. cit.*, p. 76.

²⁸ Citons parmi ceux-ci Gardey Delphine, « Les sciences et la construction des identités sexuées. Une revue critique », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 61, n° 3, 2006, p. 649-673 ; Gardey Delphine et Ilana Löwy, *L'invention du naturel: les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Histoire des sciences, des techniques et de la médecine, Paris, Éd. des archives contemporaines, 2000 ; Laqueur Thomas, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992 ; Oudshoorn Nelly, *Beyond the natural body: an archaeology of sex hormones*, New York ; London, Routledge, 1994 ; Rouch Hélène, Elsa Dorlin et Dominique Fougeyrollas-Schwebel, *Le corps, entre sexe et genre*, Paris Budapest Kinshasa [etc.], L'Harmattan, 2005.

française distingue ainsi des espaces bien défrichés d'autres secteurs encore relativement inexplorés²⁹. Les thématiques aujourd'hui les mieux connues sont aussi celles qui ont suscité les premiers intérêts des historiens, non sans lien d'ailleurs avec les enjeux politiques auxquels elles sont liées. Maladies vénériennes et prostitution constituent ainsi l'un des champs les mieux balisés de l'histoire de la sexualité. Le même constat peut être fait à l'égard de la contraception, qui a fait l'objet de nombreuses recherches. La vie affective concentre à son tour une large part de l'attention des chercheur-se-s, avec pour résultat la constitution d'une histoire du couple, du flirt ou encore de l'éducation sentimentale³⁰. Érotisme et violences sexuelles ont également fait l'objet de travaux, dans une proportion cependant nettement moindre. Les dernières décennies du XX^e siècle, enfin, ont connu l'ouverture de nouveaux chantiers parmi lesquels on peut citer l'histoire de la sexologie³¹ ou encore celle de la virilité³².

Si l'histoire de la sexualité est un champ de recherche peu développé en France, sa progression en Suisse est encore bien plus timide. Dans l'historiographie suisse, tant francophone que germanophone, peu d'ouvrages abordent la thématique sexuelle. Pour limitée qu'elle soit, la production helvétique présente toutefois certaines similarités avec celle de la France, notamment en matière d'objets d'étude. L'histoire de la prostitution et celle de la prévention face aux maladies vénériennes commencent ainsi à être bien investiguées³³. Des travaux se sont également penchés sur la contraception, notamment par le biais des évolutions législatives concernant l'avortement³⁴. La période contemporaine concentre une large part de

²⁹ Pour une présentation détaillée de ce panorama, voir Chaperon Sylvie, « L'histoire contemporaine... », *op. cit.*, p. 51-52.

³⁰ Sur l'histoire de l'éducation sentimentale, voir Houbre Gabrielle, *La discipline de l'amour. L'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997.

³¹ Ce champ d'étude a été défriché par Sylvie Chaperon, dont les ouvrages et articles sont pionniers en la matière. Voir Chaperon Sylvie, *La médecine du sexe et les femmes. Anthologie des perversions féminines au XIX^e siècle*, Paris, La Musardine, 2008 ; Chaperon Sylvie, « La sexologie française contemporaine... », *op. cit.* ; Chaperon Sylvie, *Les origines de la sexologie. 1850-1900*, Paris, Louis Audibert, 2007.

³² La déconstruction du masculin, directement inspirée de celle du féminin entamée plus tôt, a donné lieu à un nombre croissant de travaux dans les années 2000. Citons notamment Corbin Alain, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello, *Histoire de la virilité*, 3 volumes, Paris, Seuil, 2011 ; Revenin Régis (éd.), *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris, Éd. Autrement, 2007 ; Sohn Anne-Marie, *Sois un homme ! La construction de la masculinité au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2009.

³³ Bourquin Sébastien, *Racoleuses et proxénètes : prostitution clandestine à Genève à la fin du XIX^e siècle*, Neuchâtel, Alphil, 2008 ; Javet Danielle, *La prostitution à Lausanne au XIX^e siècle*, Lausanne, coll. Études et mémoires de la section d'histoire de l'Université de Lausanne publiés sous la direction du prof. H.U. Jost, 1984 ; Malherbe Nicole, *Péril vénérien - La lutte contre les maladies sexuellement transmissibles à Lausanne et à Neuchâtel avant l'apparition du sida*, Neuchâtel, Alphil, 2002 ; Pedroni Matteo, « Radiographie de la peur: 40 ans de lutte contre la syphilis à Lausanne (1890-1930) », *Revue historique vaudoise*, 1995, p. 139-186 ; Puenzieux Dominique et Brigitte Ruecksthal, *Medizin, Moral und Sexualität. Die Bekämpfung der Geschlechtskrankheiten Syphilis und Gonorrhöe in Zurich 1870-1920*, Zurich, Chronos, 1994.

³⁴ Dondénaz Martine, *Avortement, interruption de grossesse: le cas de la Suisse*, Politique sociale, Lausanne, Réalités sociales, 1987 ; Engeli Isabelle, *Controverses, décisions et politiques de la reproduction: une comparaison des politiques d'avortement et de procréation médicalement assistée en France et en Suisse*, Thèse en sciences politiques de l'Université de Genève, 2007 ; Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles. Attitudes devant le contrôle des naissances et l'avortement en Suisse du début du siècle aux années vingt*, Histoire populaire, Lausanne, Éd. d'En bas, 1983 ; Moroni Isabelle, « Processus de politisation des problèmes et mouvements féministes: le cas de l'avortement et de la procréation assistée en Suisse », *Annuaire suisse de*

l'attention des historien·ne·s en Suisse, avec un intérêt encore accru pour le tournant du XIX^e au XX^e siècle. Plusieurs recherches se sont employées à retracer les politiques mises en œuvre par les cantons et la confédération à l'égard de la sexualité en se concentrant par exemple sur le cheminement politique ayant conduit à l'unification du code pénal suisse, entré en vigueur en 1942³⁵. Le rôle particulier joué par la Suisse en matière d'eugénisme a par ailleurs conduit les historiens à investiguer ce pan de l'histoire helvétique, avec pour résultat un corpus d'ouvrages et d'articles aujourd'hui non négligeable sur la question³⁶. L'histoire des homosexualités en reste quant à elle encore à ses prémisses, en dépit de nouvelles études menées à son sujet au cours de la décennie écoulée. Au travail pionnier de Hélène Joly en 1998 se sont ainsi additionnées de nouvelles investigations, dont la récente thèse réalisée sur l'histoire de l'homosexualité masculine en Suisse dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale³⁷.

1.2 La sexualité dans l'étude du temps présent

Si les recherches sur la sexualité ont leurs thématiques privilégiées, elles ont aussi leurs périodes de prédilection. De sorte que les auteur·e·s de bilans historiographiques s'accordent pour souligner l'investissement précoce du champ par les historien·ne·s de l'Antiquité, du Moyen Âge et de l'époque moderne, précocité qui contraste avec le retard accumulé par l'histoire contemporaine des sexualités³⁸. Cette dernière connaît toutefois un notable essor depuis le début des années 2000 et le nombre de publications va croissant. Citons entre autres l'article de Sylvie Chaperon sur l'histoire de la contestation des normes et des savoirs sur la

science politique, vol. 34, 1994, p. 99-122 ; Suter Monica, *Pille, Familienplanung und die Medikalisierung der Empfängnisverhütung. Der medizinische Diskurs über Empfängnisverhütung in der Schweiz*, Mémoire de licence de l'Université de Zurich, 1995.

³⁵ Gerodetti Nadia, *Modernising sexualities: toward a socio-historical understanding of sexualities in the Swiss nation*, Berne, Peter Lang, 2005.

³⁶ Heller Geneviève, Gilles Jeanmonod et Jacques Gasser, *Rejetées, rebelles, mal adaptées. Débats sur l'eugénisme. Pratiques de la stérilisation non volontaire en Suisse romande au XX^e siècle*, Genève, Georg, 2002 ; Mottier Véronique et Laura von Mandach, *Pflege, Stigmatisierung und Eugenik. Integration und Ausschluss in Medizin, Psychiatrie und Sozialhilfe*, Zürich, Seismo, 2007 ; Wecker Regina, « Frauenkörper, Volkskörper, Staatskörper. Zu Eugenik und Politik in der Schweiz », *Itinera*, vol. 20, 1998, p. 209-226 ; Ziegler Béatrice, « Abtreibung- und Sterilisationspolitik im Banne der Eugenik in Bern », *Itinera*, vol. 21, 1999, p. 240-248.

³⁷ Delessert Thierry, « *Les homosexuels sont un danger absolu* » : *homosexualité masculine en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale*, Thèse de doctorat, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne, 2010 ; Joly Hélène, *De Sappho s'en fout à Vanille fraise (1972-1986): Histoire du mouvement lesbien genevois*, Mémoire de licence, Études Genre, Université de Genève, 1998. D'autres recherches peuvent être évoquées concernant par exemple le processus de reconnaissance des couples homosexuels à Genève (Roca i Escoda Martha, *La reconnaissance en chemin. L'institutionnalisation des couples homosexuels à Genève*, Zürich, Seismo, 2010), ou l'homosexualité dans le premier XX^e siècle autour de la revue *Der Kreis* (Vena Teresa, *Être homosexuel en Suisse: "Der Kreis" et l'homosexualité en Suisse entre 1930 et 1960*, Mémoire de licence, Faculté des lettres, Université de Genève, 2006 ; Vena Teresa, « Le journal homosexuel zurichois *Der Kreis* », *Revue suisse d'histoire*, vol. 59, n° 3, 2009, p. 342-350).

³⁸ Chaperon Sylvie, « L'histoire contemporaine... », *op. cit.*, p. 49.

sexualité³⁹, le travail mené sur les transformations législatives en France de Janine Mossuz-Lavau⁴⁰, l'ouvrage collectif *La modernisation de la sexualité*⁴¹ ou encore le tout récent volume en anglais intitulé *Sexuality in Europe. A Twentieth-Century History*⁴².

Plus encore que l'ère contemporaine, la période récente, et tout particulièrement les années post-68, pourtant dites de la libération sexuelle, apparaissent comme le parent pauvre de l'histoire de la sexualité⁴³. Au sein de la « fièvre interprétative »⁴⁴ dont 1968 a fait l'objet, la question de la sexualité reste curieusement peu abordée. L'historiographie de mai 68, qu'on pourrait pourtant croire concernée au premier chef par cette thématique, lui consacre une place des plus limitées. L'idée est pourtant aujourd'hui admise que l'étude de 68 ne peut se limiter à celle des seuls événements de mai à Paris. La plupart des auteur-e-s s'accordent sur la nécessité de les inscrire au contraire dans la durée et de considérer, en d'autres termes, la période de mai-juin 1968 comme « l'épicentre d'une large contestation, galaxie de mouvements sociaux, politiques et culturels très divers qui se juxtaposent dans le temps et interfèrent avec des mutations profondes dont certaines sont lisibles bien avant mai 1968 »⁴⁵. Ceci semble ouvrir la voie vers l'exploration de la sexualité durant les « années 68 »⁴⁶. Or rares sont les ouvrages qui, comme l'imposant volume récemment publié par Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel, intègrent à leur champ d'investigation les enjeux de sexualité, de reproduction ou encore de féminisme⁴⁷. Ce dernier thème, souvent associé à la thématique du genre, est celui qui apparaît le plus fréquemment dans l'historiographie des années 68⁴⁸ et, en marge de cette veine historiographique à proprement parler, l'histoire des mouvements féministes et homosexuels des années 1970, histoire quasiment immédiate qui émerge dès la fin de la décennie, est bien celle qui concentre la majeure partie des réflexions historiques sur la sexualité pendant cette période⁴⁹. L'histoire du mouvement de libération des

³⁹ Chaperon Sylvie, « Contester normes et savoirs sur la sexualité (France-Angleterre, 1880-1980) », in Eliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort *et al.* (éd.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éd. de l'Atelier, Éd. Ouvrières, 2004, p. 333-346.

⁴⁰ Mossuz-Lavau Janine, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, Paris, Payot & Rivages, 2002.

⁴¹ Beauthier Régine, Valérie Piette et Barbara Truffin, *La modernisation de la sexualité (19^e-20^e siècles)*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2010.

⁴² Herzog Dagmar, *Sexuality in Europe. A Twentieth-Century History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.

⁴³ De fait, les lacunes s'étendent bien au-delà du seul champ de l'histoire des sexualités et les décennies 1960 et 1970 restent à l'heure actuelle largement sous-explorées par les historien-ne-s. En marge des travaux et des essais de synthèse et de commémoration relatifs aux mouvements sociaux, peu de recherches se penchent sur cette période en se focalisant, par exemple, sur les champs institutionnel ou politique.

⁴⁴ Artières Philippe et Michelle Zancarini-Fournel, *68, une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, 2008, p. 780.

⁴⁵ Zancarini-Fournel Michelle, *Le moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Seuil, 2008, p. 11-12.

⁴⁶ Dreyfus-Armand Geneviève, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy *et al.*, *Les années 68: le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Éd. Complexes, 2008, p. 15-16.

⁴⁷ Artières Philippe et Michelle Zancarini-Fournel, *68, une histoire collective... op. cit.*

⁴⁸ Mentionnons le numéro de la revue *Clio* consacré à cette thématique sous le titre évocateur de « 68', révolutions dans le genre ? » (« 68', révolutions dans le genre ? », *Clio*, vol. 29, n° 1, 2009).

⁴⁹ Ce courant est communément considéré par l'historiographie française comme l'une des origines du développement de l'histoire de la sexualité : Chaperon Sylvie, « L'histoire contemporaine... », *op. cit.* Dans le monde anglo-saxon, il en constitue même l'impulsion principale, notamment avec les travaux de Jonathan Katz

femmes (MLF) retrace les nouvelles perspectives théoriques adoptées par les militantes et explore certains pans de l'histoire sexuelle au travers des luttes menées pour l'émancipation des femmes⁵⁰. Il en va de même pour les travaux réalisés sur l'histoire des mouvements homosexuels⁵¹. Dans le contexte helvétique, où les lacunes en matière d'histoire récente de la sexualité ne sont pas moindres, la trajectoire des mouvements féministes dans les années 1970 est également le champ le mieux défriché par les historien-ne-s, ayant connu au cours des dernières années une relative envolée⁵².

En dépit de ces avancées, le bilan historiographique reste maigre si bien qu'Anne-Claire Rebreyend déclare en 2005 que « la réflexion sur la 'révolution sexuelle' et plus largement, sur les sexualités en histoire du temps présent, est à peine entamée et gagnerait à s'inspirer des nombreuses productions des sociologues »⁵³. En effet, si les lacunes sont conséquentes dans le champ de l'histoire, d'autres disciplines, et tout particulièrement la sociologie, démontrent un vif intérêt pour les évolutions de la sexualité au cours des dernières décennies. Divers sociologues contribuent ainsi à alimenter un flux de synthèses et bilans largement controversés sur la période 68. La question de la sexualité tend ici encore à se limiter à l'histoire du Mouvement de libération des femmes dans le contexte français, voire parisien,

et Jeffrey Weeks (Katz Jonathan, *Gay American History : Lesbians and Gay Men in the U.S.A. : A Documentary*, New York, Crowell, 1976 ; Weeks Jeffrey, *Coming out : homosexual politics in Britain from the nineteenth century to the present*, London ; New York, Quartet Books, 1977). Voir notamment à ce sujet Rebreyend Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XX^e siècle? », *op. cit.*

⁵⁰ Bard Christine et Janine Mossuz-Lavau, *Le Planning familial, histoire et mémoire, 1956-2006*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007 ; Ferrand Michèle, « Nous aurons les jouissances que nous voulons... La question de la sexualité dans le féminisme français contemporain », in Ignasse Gérald et Daniel Welzer-Lang, *Genre et sexualités*, Paris, L'Harmattan, 2003 ; Fougeryollas-Schwebel D., « Le féminisme des années 70 », in Fauré C. (éd.), *Encyclopédie politique et historique des femmes: Europe, Amérique du Nord*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 729-770 ; Friedmann Isabelle, *Liberté, sexualités, féminisme: 50 ans de combat du planning pour les droits de la femme*, Paris, La Découverte, 2006 ; García Guadilla Naty, *Libération des femmes: le MLF*, Paris, Presses universitaires de France, 1981 ; Gubin Eliane, Catherine Jacques, Florence Rochefort et al. (éd.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2004 ; Picq Françoise, *Libération des femmes: les années-mouvement*, Paris, Seuil, 1993.

⁵¹ Bard Christine, « Le lesbianisme comme construction politique », in Éliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort et al. (éd.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2004, p. 111-126 ; Jackson Julian, « Qu'est ce qu'un homosexuel libéré ? Le mouvement Arcadie dans les « années 68 » », *Clio*, vol. 29, n° 1, 2009, p. 17-35 ; Marchant Alexandre, « Daniel Guérin et le discours militant sur l'homosexualité masculine en France (années 1950-années 1980) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* vol. 53, n° 4, 2006, p. 175-190 ; Martel Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008.

⁵² Budry Marielle et Edmée Ollagnier, *Mais qu'est-ce qu'elles voulaient?*, Lausanne, Éd. d'En bas, 1999 ; de Dardel Julie, *Révolution sexuelle et Mouvement de Libération des Femmes à Genève (1970-1977)*, Lausanne, Antipodes, 2007 ; Giancane Stefania, *Le Dispensaire des Femmes de Genève (1978-1987)*, Mémoire de licence, Faculté des Lettres, Université de Genève, 2007 ; Joris Elisabeth et Heidi Witzig, *Frauengeschichte(n): Dokumente aus zwei Jahrhunderten zur Situation der Frauen in der Schweiz*, Zürich, Limmat Verlag, 1987 ; Kiani Sarah, « « La maison, l'occupation, c'est une situation que nous avons créée, un territoire que nous avons libéré... ». Quand le Mouvement de Libération des Femmes de Genève prend la forme d'un mouvement urbain », *Sozial Geschichte Online*, n° 4, 2010, p. 10-29 ; Kunz Barbara, « Von der Rebellion zur Emanzipation », *Revue suisse d'histoire*, vol. 57, n° 3, 2007, p. 272-295 ; Villiger Carole, « Le Mouvement de Libération des Femmes de Genève: du mégaphone à la voix de la raison », *Revue suisse d'histoire*, vol. 57, n° 3, 2007, p. 249-271.

⁵³ Rebreyend Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XX^e siècle? », *op. cit.*

faisant état d'un point de vue particulièrement critique⁵⁴. La portée des bouleversements de 68 en matière de sexualité est toutefois abordée avec davantage de nuance par la revue *Mouvements* dans un dossier intitulé « Sexe : sous la révolution, les normes »⁵⁵.

En marge des débats interprétatifs de 68, les sociologues s'emploient, dans la foulée des travaux novateurs de Michel Foucault, John Gagnon et William Simon, à rendre intelligibles les significations sociales des actes sexuels⁵⁶. Les recherches menées depuis les années 1970 en sociologie s'orientent dans deux directions principales : d'un côté, elles cherchent à mettre en évidence la systématisme d'une organisation sociale de la sexualité, articulée avec les systèmes de valeurs qui parcourent les sociétés et à montrer la variabilité dans le temps et dans l'espace du sens accordé à la sexualité ; de l'autre, elles s'attellent à dégager les grandes tendances des comportements sexuels en s'appuyant sur la réalisation d'enquêtes de grande ampleur⁵⁷. Le développement d'une sociologie de la sexualité doit par ailleurs son dynamisme précoce à l'apparition du sida, dont la menace a fortement contribué à légitimer – ainsi qu'à financer ! – les enquêtes sur la sexualité⁵⁸.

De manière évidente, l'histoire contemporaine de la sexualité a tout à gagner d'une approche qui articule histoire et sociologie, dans la mesure où l'étude d'une période aussi récente induit de fait un brouillement des frontières entre deux disciplines dont nombre d'auteurs ont déjà souligné la proximité :

« Tout fait social est un fait historique et inversement. Il s'ensuit que l'histoire et la sociologie *étudient les mêmes phénomènes* et que, si chacune d'entre elles en saisit un aspect réel, l'image qu'elle en donne ne saurait être que partielle et abstraite tant qu'elle n'est pas complétée par les apports de l'autre. (...) [Il s'agit ainsi d'] arriver à une science

⁵⁴ C'est le point de vue adopté notamment par le philosophe et sociologue Jean-Pierre Le Goff dans son ouvrage publié en 1998 (Le Goff Jean-Pierre, *Mai 68, l'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 1998) ou, dans un esprit différent mais non moins critique, par la juriste Marcela Iacub (Iacub Marcela, *Qu'avez-vous fait de la révolution sexuelle?*, Paris, Flammarion, 2002 et Iacub Marcela et Patrice Maniglier, *Antimanuel d'éducation sexuelle*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2005). Les mouvements contestataires constituent ainsi sans doute l'un des éléments les plus vivaces de la mémoire collective de 68. Ils sont par ailleurs aussi probablement parmi les facettes de cette histoire ayant subi le plus de déformations au fil des interprétations et réinterprétations, au point que les idées défendues par les militantes et militants d'alors semblent parfois avoir disparu sous les couches superposées des relectures successives.

⁵⁵ « Sexe : sous la révolution, les normes », *Mouvements*, vol. 20, n° 2, 2002, p. 9-14.

⁵⁶ Mentionnons ici deux numéros spéciaux de revue consacrés à cette thématique : « Sur la sexualité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 128, juin 1999, « Les cadres sociaux de la sexualité », *Sociétés contemporaines*, vol. 1-2, n° 41-42, 2001. Sur les apports des sciences sociales à l'étude de la sexualité, voir Bozon Michel et Henri Leridon, « Les constructions sociales de la sexualité », *Population*, n° 5, 1993, p. 1173-1196. Renvoyons enfin sur cet aspect à l'ouvrage de référence de sociologie de la sexualité (Bozon Michel, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin, 2009).

⁵⁷ À la suite de la recherche pionnière du médecin Pierre Simon en 1972, deux enquêtes ont été menées sur les comportements sexuels de la population française : Bajos Nathalie et Michel Bozon, *Enquête sur la sexualité en France: pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008 ; Bajos Nathalie, Alfred Spira et le groupe ACSF, *Les comportements sexuels en France*, Paris, La documentation française, 1993.

⁵⁸ Giami Alain, « De Kinsey au sida: l'évolution de la construction du comportement sexuel dans les enquêtes qualitatives », *Sciences sociales et Santé*, vol. IX, n° 4, 1991, p. 19.

concrète des faits humains qui ne peut être qu'une *sociologie historique* ou une *histoire sociologique*. »⁵⁹

Le numéro de la revue *Communications* paru en 1982 sous le titre « Sexualités occidentales. Contribution à l'histoire et à la sociologie de la sexualité » embrasse précisément ce projet en rassemblant des contributions issues de ces deux champs. Plus récemment, la revue en ligne *Genre, sexualité & société*, qui revendique elle aussi une ouverture à différentes approches disciplinaires, a consacré son troisième numéro à la thématique de la libération/révolution sexuelle⁶⁰, réunissant à son tour des articles tant historiques que sociologiques.

Au-delà d'une double appartenance à l'histoire et à la sociologie, la présente recherche s'inscrit dans le projet original de développement de la sociohistoire, champ inauguré par les travaux de Gérard Noiriel qui présente la spécificité de reposer sur la combinaison des principes fondateurs des deux disciplines précitées⁶¹. L'analyse sociohistorique emprunte ainsi à l'histoire son matériau et sa démarche compréhensive visant à recontextualiser les faits et les énoncés pour les rendre intelligibles. Elle reprend à la sociologie son approche des phénomènes en tant que produits du social avec l'ambition de contribuer à la déconstruction des catégories de sens commun. Elle cherche en conséquence à retracer la genèse des concepts, des structures et des entités collectives existantes et à atteindre derrière l'écran de ces derniers les relations de pouvoir qui relient les individus⁶². Cette double inspiration se prête parfaitement à l'analyse de la sexualité, celle-ci résultant d'une construction à la fois sociale et historique dont John Gagnon et William Simon pour la sociologie et Michel Foucault pour l'histoire ont entamé presque simultanément l'exploration. Elle se révèle en outre particulièrement utile dans le cas d'une recherche telle que la nôtre, dont l'objet se caractérise par une proximité à la fois géographique et temporelle. Les outils théoriques et méthodologiques proposés par la sociohistoire contribuent à mettre à distance et à objectiver des processus et des évolutions récentes dont nous vivons aujourd'hui les suites pour ainsi dire immédiates et dont nombre des acteurs et actrices essentiels sont d'ailleurs encore en vie.

1.3 Étudier la sexualité, enjeux théoriques et méthodologiques

À l'heure de s'atteler à une analyse de la sexualité, l'un des principaux enjeux méthodologiques tient à la question de la définition de l'objet lui-même. Cette difficulté n'est pas nouvelle, elle est propre à toute étude sur la sexualité. Pour les éditrices de *La modernisation de la sexualité*, « si la production historiographique donne aisément le

⁵⁹ Goldmann L. *Sciences humaines et philosophie*, Paris, PUF, 1952, p. 3. Cité dans Rouquette Michel-Louis, « La matière historique », in Serge Moscovici et Fabrice Buschini (éd.), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 428.

⁶⁰ « Révolution/Libération », *Genre, sexualité & société*, n° 3, 2010.

⁶¹ Noiriel Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006, p. 3.

⁶² Noiriel Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, *op. cit.*, p. 8-14.

sentiment d'un éparpillement, c'est sans doute parce que rares sont les auteurs qui définissent ce qu'ils vont considérer comme relevant de l'histoire de la sexualité [...] »⁶³. À cet égard, l'historiographie française souligne communément la variété des thématiques que couvre l'histoire de la sexualité, et avec elle le caractère parfois « para-sexuel » des objets étudiés :

« Parmi les chantiers ouverts, il faut remarquer que peu abordent de front la sexualité, mais plutôt le 'para-sexuel', si l'on peut utiliser cette formule. Les études se penchent plutôt sur l'amont et l'aval de la sexualité, mais guère sur la rencontre des corps. [...] Ainsi, les pratiques sexuelles et même les discours sur ces pratiques demeurent largement méconnus. »⁶⁴

Une telle séparation entre les actes sexuels au sens strict et les conduites et comportements qui précèdent, suivent ou bordent la sexualité, comme la séduction, la contraception, la maternité ou la violence par exemple, intervient fréquemment dans les synthèses historiographiques. De la même manière, l'activité sexuelle est couramment mise en opposition avec l'encadrement social de la sexualité. Avec pour conséquence l'établissement d'une frontière entre d'un côté, l'espace des pratiques sexuelles et de l'autre, celui des discours et des idées sur la sexualité. Or l'introduction d'une distinction aussi nette entre ces espaces n'est pas nécessairement judicieuse dans la mesure où ces dimensions sont en réalité intimement connectées et ce de plusieurs manières. La sexualité présente en premier lieu la spécificité d'être inaccessible à l'observation directe, en dépit de ses interrelations avec une multitude de fonctionnements psychologiques et sociaux⁶⁵. Cette invisibilité de l'activité sexuelle implique qu'elle ne peut être appréhendée que de manière rapportée, comme se plaisent à le souligner les sociologues : « Dans la mesure où l'on ne peut pas donner à voir ni observer les actes sexuels, à moins de les transformer en spectacle, on ne peut 'connaître' les pratiques physiques de la sexualité qu'à travers les déclarations et le langage »⁶⁶. Pratiques et discours apparaissent donc indissociables.

Au-delà de ce premier élément, l'idée même que la sexualité relève d'une construction sociohistorique et non d'une pulsion biologique sous-entend l'existence d'un enchevêtrement inextricable entre discours, représentations, comportements et pratiques. Si la sexualité est un phénomène socioculturel alors « il n'y a pas plus de normes 'brutes', extérieures à la société à la société qui les a produites, qu'il n'y a d'expérience menée hors de cette société »⁶⁷. De telle sorte qu'ériger en opposition « une histoire culturelle des sexualités, fondée sur les normes les discours et les représentations, et une histoire sociale des sexualités, fondée sur les

⁶³ Beauthier Régine et Barbara Truffin, « Avant-propos », in Régine Beauthier, Valérie Piette et Barbara Truffin (éd.), *La modernisation de la sexualité (19^e-20^e siècles)*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 9.

⁶⁴ Chaperon Sylvie, « Histoire contemporaine des sexualités... », *op. cit.*, p. 10.

⁶⁵ Ciblant son analyse sur la seule dimension sociale, Jeffrey Weeks distingue cinq catégories de relations sociales qui sont calquées sur, et modifient en retour, les relations de sexe et de genre : les liens de famille, l'organisation économique et sociale, les schémas de régulation sociale, les formes de préoccupations politiques et les cultures de résistance (Weeks Jeffrey, *Making Sexual History... op. cit.*, p. 132).

⁶⁶ Bozon Michel, « Les significations sociales des actes sexuels », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 128, n° 1, 1999, p. 5.

⁶⁷ Gubin Eliane et Catherine Jacques, « Construire... », *op. cit.*, p. 225.

pratiques »⁶⁸ se profile comme une impasse. Quel que soit l'angle d'approche choisi, les dimensions des discours et des pratiques en matière de sexualité sont difficilement dissociables et renvoient systématiquement l'une à l'autre.

Pour John Gagnon et William Simon, l'imbrication entre activité sexuelle et organisation sociale de la sexualité est telle que ces deux dimensions ne peuvent exister indépendamment l'une de l'autre :

« L'aboutissement complexe que représente le coït conjugal, la forme la plus commune d'activité sexuelle dans notre société, requiert un ensemble conséquent d'apprentissages humains et la coordination d'éléments sociaux, psychologiques et physiologiques dont pratiquement aucun ne peut être attribué à une loi de la nature aussi grande que celle de l'évolution ou aussi petite qu'une moralité fondée sur les sécrétions glandulaires. Notre souci est de comprendre les activités sexuelles de toutes sortes [...] comme résultant d'un processus de développement psychosocial complexe et le fait que les actes physiques eux-mêmes ne deviennent possibles que parce qu'ils sont inscrits dans des scripts sociaux. »⁶⁹

Situé au fondement de leur approche, le concept de script sexuel peut être décrit comme un « schème cognitif organisé »⁷⁰ qui intervient à plusieurs niveaux des processus psychosociaux⁷¹. Leur définition les présente comme suit :

« Les scripts sont présents dans de nombreux aspects de la situation sexuelle. Ils sont actifs dans l'apprentissage des significations des états intérieurs, l'organisation de la succession d'actes sexuels spécifiques, le décodage de situations nouvelles, la mise en place de limites aux réponses sexuelles et la capacité à mettre en relation des significations d'aspects non sexuels de la vie avec des expériences sexuelles spécifiques. »⁷²

Agissant comme des guides pour les conduites, les scripts contiennent des prescriptions normatives quant aux actes pouvant être réalisés, à ceux devant au contraire être évités, aux partenaires, lieux et circonstances autorisés ou déconseillés⁷³. L'une des forces du concept de script sexuel tient à son application possible à différentes dimensions du sexuel : culturelle, interpersonnelle et intrapsychique. Pour le dire autrement, sa puissance explicative réside dans sa capacité à éclairer à la fois les échelles macro, méso et micro. Pour Alain Giami, les scripts sexuels permettent d'articuler les niveaux de la culture, de l'interaction interindividuelle et du fonctionnement mental :

⁶⁸ *Ibid.*, p. 225.

⁶⁹ Gagnon John, *Les scripts... op. cit.*, p. 47. Ce texte est une traduction de l'article « The Social Origins of Sexual Development », publié dans *Sexual Conduct. The Social Sources of Human Sexuality*, Chicago, Aldine, en 1973.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 78.

⁷¹ Concentrant son attention sur la construction sociale des problèmes environnementaux par le biais des discours, Maarten A. Hajer élabore un concept proche de celui des scripts sexuels, qu'il désigne sous le terme de *storyline*. D'après sa définition, « *story-lines* are narratives on social reality through which elements from many different domains are combined and that provide actors with a set of symbolic references that suggest a common understanding. » (Hajer Maarten A., *The Politics of Environmental Discourse*, Oxford, Oxford University Press, 1995, p. 62).

⁷² Gagnon John, *Les scripts... op. cit.*, p. 59.

⁷³ *Ibid.*, p. 78.

« L'originalité de ce modèle réside en ceci qu'il articule le niveau symbolique ou idéologique qui relève du collectif et qui est situé en extériorité du fonctionnement mental, tant au plan structurel qu'au plan de l'observation empirique, et le fonctionnement mental qui n'est pas considéré comme le simple reflet des contenus idéologiques diffusés. La dimension intrapsychique est conçue comme le lieu de l'interprétation subjective des contenus sociaux et de leur reformulation par les individus. Le niveau interpersonnel représente le contexte social immédiat dans lequel les conduites sont négociées entre différents acteurs qui ne partagent pas toujours le consensus qui peut apparaître au niveau culturel. »⁷⁴

Dans une telle perspective, discours et représentations sociales acquièrent une portée nouvelle. Loin de constituer des éléments détachés de toute réalité, relevant du seul monde des idées, ils constituent au contraire une facette de la réalité sociale en ce qu'ils fonctionnent comme vecteurs des scénarios culturels et des scripts psychosociaux dont dépendent les conduites sexuelles :

« Les prescriptions culturelles de la sexualité ne se trouvent pas seulement dans les textes littéraires [...]. On les trouve aussi dans l'organisation des institutions sociales et dans la pratique de la vie quotidienne de celles-ci. La famille, les écoles, les églises, l'armée, les entreprises, les universités, la médecine et peut-être encore plus explicitement la loi et les systèmes judiciaires sont tous des systèmes prescriptifs en matière de sexualité, à la fois dans leurs discours officiels et dans leur organisation. [...] D'autres institutions fournissent quotidiennement des prescriptions formelles et informelles en matière de scénarios sexuels [...]. »⁷⁵

Outre l'impact des discours sur les conduites, de telles définitions problématisent également la question de la production des discours. Car si les prescriptions normatives influencent les pratiques, elles-mêmes n'apparaissent pas *ex nihilo*. Elles sont façonnées par le social et leur élaboration résulte de processus conflictuels. Prenant acte de la multiplicité des scripts existant en matière de sexualité, Gagnon et Simon adossent leur théorie à une analyse des dynamiques de pouvoir à l'œuvre entre les instances intéressées à définir les codes de la sexualité : « Dans les sociétés complexes, disent-ils, les scénarios culturels de la sexualité ne sont ni monolithiques ni hégémoniques, même au sein de chaque institution. On observe plutôt une lutte permanente entre les groupes et les individus pour faire valoir leurs propres scénarios »⁷⁶. Fidèles à la perspective sociale-constructionniste, Gagnon et Simon affirment ainsi le caractère construit non seulement de la sexualité mais aussi des sciences qui se sont donné pour objectif de l'étudier⁷⁷. En dépit de ses prétentions d'objectivité, le champ scientifique est ancré dans les systèmes culturels au même titre que toute autre instance productrice de savoir et de discours sur la sexualité. Le cheminement des idées et des théories ne s'apparente dès lors pas à une succession de découvertes dévoilant progressivement une

⁷⁴ Giami Alain, « Préface. John Gagnon... », *op. cit.*, p. 34.

⁷⁵ Gagnon John, *Les scripts... op. cit.*, p. 83. Le même type d'articulation entre discours et pratiques apparaît dans la définition proposée par Hajer pour qui « discourse [...] is defined as a specific ensemble of ideas, concepts, and categorizations that are produced, reproduced, and transformed in a particular set of practices and through which meaning is given to physical and social realities » (Hajer Maarten A., *The politics... op. cit.*, p. 44).

⁷⁶ Gagnon John, *Les scripts... op. cit.*, p. 83.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 74-75.

part toujours plus grande de la vérité sur la sexualité, mais apparaît plutôt comme la résultante des conflits existants entre ces instances.

La convergence de cette réflexion avec la lecture foucauldienne de l'articulation entre sexualité et pouvoir se révèle d'emblée. Dans la *Volonté de savoir*, Foucault décrit en effet la production de savoirs sur la sexualité comme résultant du jeu complexe de rapports de pouvoir et formule le souhait « d'immerger la production foisonnante des discours sur le sexe dans le champ des relations de pouvoir multiples et mobiles »⁷⁸. Dans une telle approche de la sexualité comme phénomène non seulement social mais conflictuel, les discours acquièrent une dimension nouvelle en raison de leur association étroite avec les savoirs :

« C'est bien dans le discours que pouvoir et savoir viennent s'articuler. Et pour cette raison même, il faut concevoir le discours comme une série de segments discontinus, dont la fonction tactique n'est ni uniforme ni stable. Plus précisément, il ne faut pas imaginer un monde du discours partagé entre le discours reçu et le discours exclu ou entre le discours dominant et celui qui est dominé ; mais comme une multiplicité d'éléments discursifs qui peuvent jouer dans des stratégies diverses. [...] Il faut admettre un jeu complexe et instable où le discours peut être à la fois instrument et effet de pouvoir, mais aussi obstacle, butée, point de résistance et départ pour une stratégie opposée. Le discours véhicule et produit du pouvoir ; il le renforce mais aussi le mine, l'expose, le rend fragile et permet de le barrer. »⁷⁹

Loin d'une vision statique opposant un dominant détenteur du pouvoir à un dominé qui en serait systématiquement privé, la perspective foucauldienne envisage le pouvoir de manière dynamique, insistant sur sa capacité de transformation et de recomposition. Tel qu'envisagé par Foucault, « le pouvoir n'est pas quelque chose qui s'acquiert, s'arrache ou se partage, quelque chose qu'on garde ou qu'on laisse échapper ; le pouvoir s'exerce à partir de points innombrables, et dans le jeu de relations inégalitaires et mobiles »⁸⁰. Contrairement à une conceptualisation figée en termes de domination, une telle analyse permet de rendre compte de la complexité des mécanismes en évitant d'occulter les résistances et les détournements qui en font aussi partie. Envisager ainsi le pouvoir porte également à reconsidérer la manière dont il s'exerce et à élargir la gamme des formes qu'il peut prendre. Car l'exercice du pouvoir ne s'opère pas seulement par le biais de l'imposition ou de l'interdiction. Reprenant la théorie foucauldienne, Éric Fassin affirme que « le pouvoir ne réprime pas seulement ; il fait exister. Il produit autant qu'il interdit »⁸¹. Afin de restituer l'éventail des formes d'exercice du pouvoir dans toute sa diversité, Didier Fassin et Dominique Memmi ont choisi pour leur analyse du corps une formulation en termes de « gouvernement », notion qui permet d'englober à la fois « l'encadrement juridique, le formatage institutionnel, la surveillance, la moralisation, mais aussi les opérations de reconnaissance et de qualification, de classement et de

⁷⁸ Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I... op. cit.*, p. 129.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 133.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 123.

⁸¹ Fassin Eric, « Trouble-genre. Préface à l'édition française », in Judith Butler (éd.), *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2005, p. 15.

catégorisation »⁸². Parce que les discours peuvent exprimer toutes ces nuances et parce qu'ils sont le produit et le reflet des instances qui les ont créées, en même temps qu'ils participent à leur reproduction, leur étude se profile comme un outil privilégié pour l'analyse des structures sociales et des dynamiques de pouvoir. Comme l'affirme Hajer, « the power structures of society can and should be studied directly through discourse »⁸³.

1.4 Vers une histoire de la sexualité dans les années 1970 à Genève

« Analytically we try to make sense of the regularities and variations in what is being said (or written) and try to understand the social backgrounds and the social effects of specific modes of talking. First by analyzing in which context a statement is made or to whom statements are directed. Discourse is then seen as internally related to the social practices in which it is produced. One may also point to the content of what is said. A discourse is then seen as an ensemble of ideas, concepts, and categorizations. »

Hajer Maarten A., *The Politics of Environmental Discourse*, Oxford University Press, 1995, p. 44.

Adossée à ces perspectives théoriques, la présente recherche prend pour objet les manières de dire et de penser la sexualité durant les années 1970 dans le contexte suisse romand, et plus spécifiquement genevois. Le choix d'une telle focalisation n'est pas le fruit du hasard. L'ensemble de la production scientifique consacrée à la sexualité présente la caractéristique commune d'étudier au contraire cette thématique sur une aire géographique large ou un espace temporel étendu. On peut citer plusieurs ouvrages dont les analyses couvrent l'histoire de la sexualité sur plusieurs siècles ou, à tout le moins, sur le vingtième siècle dans sa totalité⁸⁴. Publications auxquelles il faut ajouter les recherches menées sur des thématiques spécifiques à l'échelle du temps long, à l'instar de l'histoire du flirt⁸⁵, de la séduction⁸⁶, de la contraception⁸⁷ ou encore du viol⁸⁸. Rares en revanche sont les recherches qui ont étudié cet objet en ciblant une aire spatiale et temporelle restreinte. John W. Baldwin, qui produit

⁸² Fassin Didier et Dominique Memmi, *Le gouvernement des corps*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2004, p. 20.

⁸³ Hajer Maarten A., *The politics... op. cit.*, p. 55.

⁸⁴ Beauthier Régine, Valérie Piette et Barbara Truffin, *La modernisation de la sexualité (19^e-20^e siècles)*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2010 ; Corbin Alain, *L'harmonie des plaisirs. Les manières de jouir du siècle des Lumières à l'avènement de la sexologie*, Paris, Perrin, 2008 ; Flandrin Jean-Louis, *Le sexe et l'Occident*, Paris, Seuil, 1981 ; Hawkes Gail, *Sex and Pleasure in Western Culture*, Cambridge, Polity Press, 2004 ; Herzog Dagmar, *Sexuality in Europe... op. cit.*

⁸⁵ Casta-Rosaz Fabienne, *Histoire du flirt. Les jeux de l'innocence et de la perversité, 1870-1968*, Paris, Grasset, 2000.

⁸⁶ Dauphin Cécile et Arlette Farge, *Séduction et sociétés: approches historiques*, Paris, Seuil, 2001.

⁸⁷ Flandrin Jean-Louis, *L'Église et la contraception*, Paris, Imago, 2006 ; McLaren Angus, *Histoire de la contraception*, Paris, Noësis, 1996.

⁸⁸ Vigarello Georges, *Histoire du viol*, Paris, Seuil, 1998.

précisément un ouvrage de ce type en 1994 en axant sa recherche sur cinq discours sur la sexualité au tournant des XII^e et XIII^e siècles, souligne la spécificité de sa démarche :

« Le présent travail se distingue de ces approches qui traitent d'un seul discours pris sur une grande étendue d'espace et de temps par le resserrement de son cadre géographique à la France du Nord et de sa durée chronologique aux trois décennies qui tournent autour de l'an 1200 (1185-1215). Plutôt que de me concentrer sur un seul discours, j'en ai pris simultanément cinq [...]. Ils expriment chacun une tradition distincte, mais dialoguent entre eux et réagissent les uns par rapport aux autres. »⁸⁹

Pour différents que soient la période et le lieu dont traite notre recherche, notre ambition est la même. Il s'agit de nous concentrer sur la région romande, genevoise en particulier, avec le projet de confronter différents discours sur la sexualité issus d'espaces sociaux spécifiques, et de nous focaliser sur la décennie 1970 tout en prenant largement en compte les mutations qui, durant les années 1960, participent déjà des processus qui nous intéressent ici. La région genevoise se présente comme un laboratoire propice à l'observation des mutations en cours durant les années 1970. Ayant connu une transition démographique précoce⁹⁰, Genève se révèle emblématique des transformations socioéconomiques et culturelles qui marquent les années d'après Deuxième Guerre mondiale, parmi lesquelles on peut relever l'envol économique, l'élévation du niveau de vie, le regain puis le reflux à nouveau du taux de fécondité et enfin le développement d'une culture de masse et d'une culture jeune. L'esprit contestataire de la fin des années 1960 y trouve en outre un écho certain⁹¹. Le contexte genevois présente par ailleurs des propriétés spécifiques qui imprègnent les dynamiques sociales à l'égard de la sexualité et confèrent à cet espace un intérêt particulier. En tant que ville frontière, Genève se trouve géopolitiquement dans une configuration qui l'expose à de multiples influences. Elle s'inscrit dans le cadre sociopolitique helvétique, défini comme un régime libéral conservateur selon la typologie d'Esping-Andersen, mais se rapproche davantage du modèle social-démocrate en ce qui relève des prérogatives du canton⁹². Elle est en outre fortement marquée sa voisine directe⁹³ et le contact avec la France stimule à l'évidence certains débats politiques dans le contexte genevois, notamment à l'égard de l'avortement. Et ceci non seulement parce que Genève s'inscrit dans l'univers culturel et linguistique francophone mais aussi en raison de la circulation des personnes rendue possible

⁸⁹ Baldwin John W., *Les langages de l'amour dans la France de Philippe Auguste. La sexualité dans la France du Nord au tournant du XII^e siècle*, Paris, Fayard, 1997, p. 18.

⁹⁰ Schumacher Reto, *Structures et comportements en transition : la reproduction démographique à Genève au XIX^e siècle*, Berne, Peter Lang, 2010.

⁹¹ Gros Dominique, *Dissidents du quotidien : la scène alternative genevoise 1968-1987*, Histoire populaire, Lausanne, Éd. d'En bas, 1987 ; Ruegg François (éd.), *La fabrique des cultures : Genève 1968-2000*, Equinoxe n° 24, Genève, Georg, 2004.

⁹² Armingeon Klaus, « Institutionalising the Swiss welfare state », *West European Politics*, vol. 24, n° 2, 2001, p. 145-168 ; Esping-Andersen Gøsta, *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF, 1999.

⁹³ Différents indicateurs peuvent être mobilisés pour observer cette position intermédiaire. Prenons par exemple le taux de naissance hors mariage. Extrêmement faible à l'échelle de la Suisse, il se rapproche des valeurs françaises lorsqu'il est mesuré pour Genève (Wanner Philippe, « Caractéristiques des régimes démographiques des cantons suisses 1870-1996 », in AIDELF, *Régimes démographiques et territoires : les frontières en question*, Paris, PUF, 2001, p. 250).

par la proximité immédiate des espaces genevois et français. Il en résulte de manière tout à fait concrète des problématiques spécifiques pour Genève comme celle des séjours de femmes françaises venues y effectuer une interruption de grossesse inaccessible en France. Au sein du paysage helvétique lui-même, en raison notamment de l'organisation fédérale du pays, les différences entre cantons sont importantes et il convient de souligner que Genève se démarque par un effacement notable du pouvoir religieux qui contraste avec l'emprise des religions catholique et protestante dans la plupart des autres cantons suisses⁹⁴. La spécificité de la région genevoise tient enfin à son rayonnement international⁹⁵. Son rôle sur la scène internationale fait d'elle, malgré sa petite taille, un espace cosmopolite propice aux échanges culturels et aux transferts intellectuels.

Au sein de cet espace géographique délimité coexistent une multiplicité d'acteurs et de systèmes de pensée, qui représentent chacun un positionnement spécifique et produisent des discours spécialisés. Les analyses produites ici ciblent plusieurs instances productrices de savoirs et de discours sur la sexualité, qui se réclament de trois types de légitimité distincts : la légitimité scientifique dans les discours de la sexologie, la légitimité préventive et sociale dans les discours du planning familial et de l'éducation sexuelle, la légitimité militante et revendicative dans les discours des mouvements féministe et homosexuel. Afin de compléter cet ensemble, des éléments du champ médiatique ont également été étudiés. Appréhender la sexualité par divers angles d'approche présente l'avantage de faire apparaître la variabilité du sens accordé au sexuel par différents groupes sociaux coexistant au même moment et au même endroit et de révéler ainsi « l'étendue des préoccupations souvent obsessionnelles des différentes instances dont la production est examinée [...] »⁹⁶. La focalisation sur un espace géographique, politique et culturel ciblé ainsi que la triangulation de multiples points de vue sur un même phénomène permettent en outre de décrire un champ local concret dans ses spécificités propres et d'investiguer l'histoire d'une période encore très peu étudiée pour Genève.

La diversité de points de vue sur la sexualité qui fait l'objet de notre recherche rend possible la mise en lumière du phénomène dans toute sa complexité. Plus encore, elle démontre le caractère socialement construit de la sexualité en révélant sa dimension conflictuelle et disputée. Car la sexualité étant un fait social historiquement changeant, ses mutations ne résultent pas d'une dynamique de transformation propre mais des luttes de pouvoir qui se nouent autour de sa définition et de son encadrement par la société, avec en arrière plan l'enjeu de guider, ou contrôler, l'activité sexuelle : « Concrètement, la production des théories de la sexualité se déroule sur fond de conflits au sein de disciplines laïques différentes, entre

⁹⁴ La séparation de l'État et de l'Église est instaurée en 1907 à Genève. Sur cette question et sur la spécificité de Genève dans le paysage suisse, voir Grandjean Michel et Sarah Scholl (éd.), *L'État sans confession : la laïcité à Genève (1907) et dans les contextes suisse et français*, Genève, Labor et Fides, 2010.

⁹⁵ Dufour Alfred, *Histoire de Genève*, Paris, PUF, 2004 (3^e éd.), p. 119-121.

⁹⁶ Beauthier Régine et Barbara Truffin, « Avant-propos... », *op. cit.*, p. 9.

des disciplines scientifiques et entre celles-ci et d'autres groupes d'acteurs qui revendiquent le droit de gérer nos vies sexuelles »⁹⁷.

Conformément au postulat formulé précédemment d'une articulation entre discours, pouvoirs et pratiques, le projet de rendre intelligibles les constructions de sens en matière de sexualité implique de combiner l'explicitation du contenu des discours avec une analyse des conditions de leur production. « Les discours ne sont pas dissociables du contexte dans lequel ils sont produits »⁹⁸, cela semble une évidence. À tel point que dans le champ de l'histoire comme dans celui des sciences sociales, les théoriciens et théoriciennes de la méthode insistent sur la nécessité de cette double approche. Pour Anne Salazar Orvig, « [les] énonciations individuelles ne sauraient être envisagées indépendamment des conditions sociales, politiques, institutionnelles, historiques, psychologiques, dans le cadre desquelles elles sont produites et qui les déterminent »⁹⁹. C'est rappeler une fois encore la fonction du discours et le fait qu'il ne se limite pas à la seule expression d'une idée :

« [...] le discours, comme instance du langage en fonctionnement ne peut être vu comme simple véhicule, extériorisation d'idées, de cognitions, de représentations, d'affects qui seraient dans la tête des 'sujets', qu'on les considère en tant qu'individus ou que groupes. Le discours – et donc le dialogue – constitue un lieu de travail, d'élaboration à la fois des savoirs sociaux, des représentations sociales. Corrélativement, les individus, les acteurs sociaux se construisent comme sujets à travers le discours. »¹⁰⁰

Dans le champ de l'histoire, la mise en contexte des documents et de leur message constitue par ailleurs le fondement de la critique historique, qui consiste essentiellement à confronter le matériau analysé à ce qui est déjà connu de la thématique et de la période à laquelle il se rattache¹⁰¹. Pour de Saint Georges, la critique historique comprend trois phases : une interprétation interne du texte, une réflexion sur les aspects matériels du document (externe) et une critique du témoignage qu'il porte (identité de l'auteur, but poursuivi, interlocuteur visé, etc.)¹⁰².

Une telle mise en contexte de l'objet étudié est inhérente au projet même de notre recherche, qui confronte – et dès lors contextualise – différentes productions discursives sur la sexualité. Cette démarche se double en outre d'un travail de généalogie visant à reconstituer les processus ayant contribué à l'émergence et à la configuration des discours étudiés. Chaque production discursive se trouve réinscrite dans le temps long afin de dégager les permanences, ruptures et continuités avec la période étudiée. À ce regard sur l'« avant » s'ajoute de plus un regard sur l'« ailleurs » permettant d'appréhender les contextes et influences régionaux,

⁹⁷ Gagnon John, *Les scripts... op. cit.*, p. 141.

⁹⁸ Gubin Eliane et Catherine Jacques, « Construire... », *op. cit.*, p. 209.

⁹⁹ Salazar Orvig Anne, « Éléments de sémiologie discursive », in Serge Moscovici et Fabrice Buschini (éd.), *Les méthodes des sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 272.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 275.

¹⁰¹ Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 2010, p. 59.

¹⁰² de Saint Georges Pierre, « Recherche et critique des sources de documentation dans les domaines économique, social et politique », in Luc Albarello, Françoise Digneffe et Jean-Pierre Hiernaux (éd.), *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 9-31.

nationaux et transnationaux. Ceci étant, si elles sont tributaires d'un contexte et d'une histoire, les constructions de sens sur la sexualité dans les années 1970 sont encore davantage le produit de groupes sociaux composés d'individus qui participent à leur élaboration et à leur diffusion. La compréhension du sens attribué au sexuel appelle dès lors à investiguer dans un premier temps l'histoire encore non écrite des groupes sociaux impliqués pour s'interroger sur l'identité et la position de ceux qui disent et pensent la sexualité. Qui parle de sexualité ? Quels sont les acteurs en jeu et dans quelles constellations sociales, historiques, idéologiques et politiques s'inscrivent-ils ou elles ? D'où et comment tirent-ils leur légitimité ?

À ces questions se combinent des interrogations ayant trait au contenu des savoirs et des discours élaborés sur la sexualité. S'il importe de déterminer qui parle de sexualité, il n'importe pas moins de se demander ce qu'il en est dit. L'investigation des idées et des théories véhiculées sur le sexe doit permettre de lever le voile sur ce qui fait ou non problème dans le contexte spatial et temporel étudié. Le résultat de cette investigation prend alors la forme d'une solution au problème de définition de l'objet « sexualité » évoqué précédemment dans la mesure où, dans la démarche choisie ici, « la sexualité n'est pas considérée comme un objet donné, mais comme un objet dont les définitions et les significations qui les accompagnent sont à rechercher »¹⁰³. Pour le dire autrement, « les définitions, de postulats de départ deviennent les objets mêmes de la recherche »¹⁰⁴. Adoptant au départ une acception extensive et ouverte de la sexualité qui envisage cet objet comme recouvrant « [...] non seulement la pratique sexuelle physique, mais également les significations de la sexualité (représentations, normes, affects, motivations, etc.), ainsi que les relations et interactions sociales qu'elle implique »¹⁰⁵, la présente étude se donne les moyens de faire émerger ce que signifie la sexualité aux yeux des acteurs et actrices en présence. L'enjeu tient à dégager, par le biais des discours mais aussi à travers leurs silences, la teneur des prescriptions normatives portées par les instances considérées, autrement dit à rendre intelligibles les contours qui délimitent les bonnes pratiques sexuelles des mauvaises, les bonnes conditions d'exercice de la sexualité ainsi, enfin, que les partenaires adéquats.

En marge de la variabilité des significations et des définitions de la « bonne sexualité », on ne saurait faire l'impasse sur l'étude des motivations qui contribuent à la production de savoirs et de discours sur la sexualité, ainsi que sur les sources de légitimité qui rendent possible cette production. Car parler de sexualité n'est pas anodin et les acteurs et actrices étudiés ici ne s'aventurent pas sur ce terrain délicat sans justifier leur démarche, notamment en se référant de manière récurrente au contexte dans lequel ils évoluent et par-dessus tout aux mutations dont ils se sentent témoins. Le développement d'une rhétorique du changement apparaît ainsi comme un fil rouge qui traverse l'ensemble des champs étudiés. En amont des multiples interprétations proposées depuis sur la nature des mutations intervenues dans la sexualité au cours des années 1970, les contemporains eux-mêmes fondent leur pensée et leur pratique sur

¹⁰³ Giami Alain, « Préface. John Gagnon... », *op. cit.*, p. 30.

¹⁰⁴ Chaperon Sylvie, « Histoire contemporaine des sexualités... », *op. cit.*, p. 12.

¹⁰⁵ Bozon Michel, « Sexualité et genre », *op. cit.*, p. 169.

une analyse immédiate du changement. Pour les sociologues de notre corpus qui s'intéressent à la sexualité durant cette décennie, il s'agit d'observer et de définir les changements afin de proposer de nouvelles théories sur les comportements sociaux et individuels. Pour les sexologues, les changements intervenus dans la perception et la gestion sociales de la sexualité posent de nouvelles questions à la science médicale, questions qui réclament une meilleure prise en compte de la dimension sexuelle par la médecine. Les transformations à l'œuvre justifient dès lors le développement de la sexologie, dont le but est de répondre aux interrogations toujours plus nombreuses car moins tues et davantage médiatisées. Les institutions du planning familial et de l'éducation sexuelle font également le constat de changements importants qu'il s'agit pour elles d'accompagner et de guider afin de limiter les risques qu'elles associent à l'exercice de la sexualité. Les mouvements féministes et homosexuels étudiés s'inscrivent quant à eux dans une autre perspective, mais toujours en rapport avec le changement. Loin de considérer les bouleversements qu'ils observent comme des dangers ou des risques pour les individus ou pour la société, ils les souhaitent, voire voudraient les provoquer. Le changement, dans sa dimension la plus radicale, est souhaitable pour eux qui portent un regard fortement critique sur l'ordre social que d'autres cherchent à préserver. Les significations multiples attribuées à la sexualité par les instances considérées s'adossent à ces perceptions divergentes du changement et y trouvent leur essence. Les prescriptions et injonctions formulées en sont, elles aussi, tributaires.

Conformément à la conceptualisation précédemment explicitée du pouvoir comme diffus et protéiforme, ces prescriptions ne prennent par ailleurs pas la forme d'injonctions directes, ni d'interdits formels. Elles prennent corps et effet de manière subtile et diverse. Si le pouvoir n'est pas statiquement détenu par des instances dominantes pour être exercé sur d'autres groupes sociaux, on peut néanmoins distinguer certains axes de cristallisation. Genre et classe constituent ainsi deux axes essentiels de cristallisation des multiples rapports de pouvoir qui parcourent la sexualité :

« [...] les contraintes ne sont pas les mêmes selon que l'on vit dans un milieu urbain ou rural, dans une famille bourgeoise ou ouvrière, pratiquante ou déchristianisée, selon que l'on est garçon ou fille, enfant unique ou issu d'une famille nombreuse [...], que l'on a eu ou non accès à une éducation scolaire de longue durée, que l'on est ou non matériellement autonome. »¹⁰⁶

Décrypter les prescriptions normatives véhiculées par les discours implique dès lors d'explorer comment les conceptions en matière de sexualité s'articulent avec la perception des identités masculine et féminine car la manière dont les producteurs de savoirs et de discours sur la sexualité pensent les rapports entre femmes et hommes influence nécessairement leur compréhension générale de la sexualité. La perception des sexualités masculine et féminine, au sein des discours scientifique, pédagogique et préventif, porte la double empreinte des présupposés essentialistes sur la nature des hommes et des femmes et

¹⁰⁶ Beauthier Régine et Barbara Truffin, « Avant-propos... », *op. cit.*, p. 10-11.

des attentes sociales différenciées à leur égard. Issue d'un point de vue tout différent, la critique émise par les discours militants, féministe et homosexuel, envers l'imbrication sexe-genre-sexualité reconfigure autrement cet enchâssement, déconstruisant les identités et orientations sexuelles. En articulation avec la catégorie du genre, celle de la classe contribue à façonner les perspectives en matière de sexe. De la même manière que les savoirs sur la sexualité s'appliquent de manière différenciée selon l'identité sexuelle des individus, ils se structurent également selon une distinction entre classes sociales. Ici encore, les discours scientifique, pédagogique et préventif sont souvent porteurs d'une hiérarchie sociale implicite, que les discours militants critiquent, eux explicitement.

Attentif à dégager la trame des relations de pouvoir à l'œuvre, le présent travail entend produire une histoire qui ne fasse pas l'impasse sur la dimension conflictuelle mais qui au contraire illustre la complexité du cheminement des sociétés en insistant sur sa non linéarité : « [...] to tell only a narrative of gradual progress would be to misunderstand how profoundly complicated the sexual politics of the twentieth century in Europe actually were »¹⁰⁷. Si ce propos est valable pour les politiques de la sexualité, il ne l'est pas moins pour d'autres phénomènes associés à cette dernière, dont notamment les normes et valeurs, la transmission des connaissances ou la production des idées et des théories. De fait, « l'histoire qui émerge n'est pas celle d'un mouvement linéaire vers un progrès émancipateur : c'est une histoire faite de profonds paradoxes [...] »¹⁰⁸ : paradoxe d'une éducation sexuelle qui voit le jour dans un climat chargé de revendications libertaires en matière de sexualité, sans pour autant relayer un tel message d'émancipation (*cf.* section 4.3) ; paradoxe d'un fond de sexologie pensé comme une antenne de production de savoirs sur les sexualités minoritaires et qui investit dans les faits un champ relativement classique (*cf.* section 2.2) ; paradoxe d'un centre de planning familial dont les protagonistes principaux se montrent convaincus que la contraception orale est idéale pour les couples mais peu adaptée pour les célibataires (*cf.* section 3.3).

L'approche et les moyens ici mis en œuvre ne se focalisent pas, en revanche, sur les destinataires de ces messages, ni sur la manière dont ils ou elles les perçoivent. L'effet des productions discursives étudiées, qu'elles soient institutionnelles ou militantes, si tant est qu'il soit véritablement appréhendable, requiert un autre type de recherche et d'autres types de sources ; il ne saurait appartenir à notre projet. Néanmoins, la confrontation des discours analysés à certaines données pouvant refléter l'exercice pratique et quotidien de la sexualité (sans négliger que la manière de récolter ces données est elle-même un produit sociohistorique) permet de révéler certains décalages avec les savoirs et idées élaborés. Ce type d'information permet une mise en perspective utile à la compréhension des motivations cachées derrière la production des discours et des savoirs. S'agit-il de convaincre les individus de modifier leur comportement, de perpétuer au contraire un état de fait perçu comme positif ou encore de lutter contre une tendance, observée ou imaginaire ?

¹⁰⁷ Herzog Dagmar, *Sexuality in Europe... op. cit.*, p. 1.

¹⁰⁸ Beauthier Régine et Barbara Truffin, « Avant-propos... », *op. cit.*, p. 13.

1.5 Les sources : un trésor éparpillé

« L'illusion serait grande d'imaginer qu'à chaque problème historique réponde un type unique de documents, spécialisé dans cet emploi. Plus la recherche, au contraire, s'efforce d'atteindre les faits profonds, moins il lui est permis d'espérer la lumière autrement que des rayons convergents de témoignages très divers dans leur nature. »

Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949, p. 100.

La présente recherche prend appui sur un corpus large de sources, dont la plupart sont inédites et n'ont pas encore fait l'objet de travaux académiques. Si le matériau rassemblé constitue une gageure pour l'analyse de par son ampleur et sa diversité, il rend possible l'implémentation des choix théoriques précédemment formulés en fondant une approche multifocale de la sexualité propre à restituer une histoire complexe et contrastée. En amont de l'analyse de ce matériau a pris place un travail de recherche et de collecte d'archives qui a pu s'apparenter à une chasse au trésor en raison de leur caractère éparpillé. Le corpus ainsi élaboré comprend différents types de sources très majoritairement écrites dont le mode de conservation et le degré d'archivage varient grandement (*cf.* Tableau 1, p. 27)¹⁰⁹.

Fonds d'archives publics et archives privées

Une partie du matériau exploité ici a fait l'objet d'une politique d'archivage mise en œuvre par l'entité concernée elle-même ou par un centre d'archives. C'est le cas de certaines archives du Service de santé de la jeunesse utilisées pour investiguer l'histoire de l'éducation sexuelle, qui ont été inventoriées par les soins de l'archiviste du Département de l'instruction publique dont dépend le Service. Les archives du Centre d'information familiale et de régulation des naissances (CIFERN) ont, elles aussi, fait l'objet d'un inventaire au sein même du centre. Le fonds d'archives du Mouvement de libération des femmes de Genève (MLF-Genève), formé des documents donnés par d'anciennes militantes, est également inventorié. Ces fonds sont aisément localisables et accessibles sur demande.

D'autres sources se sont révélées d'accès moins facile. Ce, pour certaines, en dépit du fait qu'elles concernent une structure institutionnelle. Une partie de notre corpus relatif à l'éducation sexuelle doit ainsi son existence à la conservation de documents par l'équipe ou la direction du Service de santé de la jeunesse, sans que cela ne réponde nécessairement à la volonté de constituer des archives. La difficulté qui en a résulté a heureusement été

¹⁰⁹ Le lieu de production des documents cités dans les prochains chapitres est Genève, sauf mention contraire explicite.

compensée par le travail de collecte réalisé par Éléonore Zottos¹¹⁰. Les archives du fonds Maurice Chalumeau connaissent, elles, un destin singulier. Bien que non inventoriées, elles ont été conservées par le secrétariat mais des déménagements successifs ont effacé leur trace, les rendant difficilement localisables. Nous devons à un curieux hasard la possibilité d'y avoir eu accès en bibliothèque. Elles sont à l'heure actuelle encore une fois en transfert vers un lieu encore indéfini. Dernier type de fonds mobilisé, les archives conservées par des particuliers constituent, elles aussi, des sources non inventoriées et peu accessibles, bien que non moins précieuses. Nous devons la possibilité d'avoir pu y accéder à la collaboration bienveillante de certains des acteurs et actrices des pans d'histoire restitués ici.

L'ensemble de ces fonds, indépendamment de leur état d'archivage, comprend des documents très divers parmi lesquels deux types peuvent être distingués selon la nature de leur destinataire privilégié : la documentation interne d'un côté et les publications de l'autre. Faute de constituer des catégories exclusives, cette ligne de démarcation arbitraire entre destinataire interne et externe s'avère utile à la présentation de notre corpus. La documentation interne comprend entre autres des procès-verbaux, des documents de travail, de la correspondance, des notes, des rapports, ... Reflets des entités dont ils sont issus, ces documents présentent des formes variables. Selon qu'il est le produit d'une institution étatique ou d'un groupe militant, un procès-verbal, par exemple, revêt une apparence bien distincte : très formel dans le premier cas, simple prise de notes dans le second, illustrant le décalage entre les modes de fonctionnement adoptés. Ceci étant, ce matériau présente la caractéristique commune d'avoir été produit par et pour les acteurs et actrices eux-mêmes, sans être destiné à la publication au moment de sa création. Les publications se caractérisent au contraire par le fait qu'elles sont produites à destination d'un public extérieur à l'entité productrice. Non moins diversifié que les documents d'archives internes, ce matériau comprend entre autres des brochures à vocation informative ou pédagogique, des textes de communication tels que communiqués de presse et discours, des feuillets informatifs et publicitaires, des tracts, etc.

Revue et médias

Outre les fonds d'archives, notre corpus comprend différents médias choisis au sein de la presse écrite et télévisuelle. Deux revues médicales spécialisées ont été dépouillées : la *Revue médicale de la Suisse romande* et la revue *Médecine et Hygiène*. Les collections complètes sont accessibles dans les bibliothèques publiques. Le matériau consiste en des articles scientifiques, rédigés par des médecins romands, suisses ou étrangers. Les numéros sont organisés autour de dossiers ciblant tour à tour les diverses disciplines médicales. Ces revues sont destinées avant tout à la communauté médicale romande.

¹¹⁰ Ces recherches ont débouché sur la publication d'un ouvrage auquel nous nous référons également : Zottos Éléonore, *Santé, jeunesse ! Histoire de la médecine scolaire à Genève: 1884-2004*, Genève, Service de Santé de la Jeunesse, La Crieée, 2004.

Deux autres revues romandes ont été explorées, qui s'adressent également à un public ciblé. Le magazine *Femina* vise prioritairement les femmes même s'il faut noter que de nombreux hommes le lisent, comme en témoigne le courrier des lectrices et lecteurs. La revue *Tout va bien : mensuel suisse de contre-information et de luttes*, qui devient hebdomadaire en 1978 sous le titre *Tout va bien Hebdo* s'adresse quant à elle à un public plus restreint dans la mesure où comme son titre l'exprime, elle se destine explicitement à des lecteur-trice-s contestataire et militant. Les collections complètes de ces deux médias sont disponibles en bibliothèque.

Dernière source médiatique exploitée, l'émission de télévision *Temps Présent* est diffusée une fois par semaine en première partie de soirée, à une heure de forte audience et s'adresse à un public très large¹¹¹. Les archives de la Télévision suisse romande, qui produit *Temps Présent*, ont été partiellement mises en ligne et sont accessibles sur Internet (<http://www.rts.ch/archives/>). Les émissions non accessibles par ce biais peuvent être visionnées sur demande dans les locaux de la TSR.

Entretiens

Conformément à la volonté de saisir les constructions de sens sur la sexualité en articulation avec leur contexte de production, des entretiens ont également été réalisés. À vocation exploratoire dans la mesure où la présente recherche ne relève pas du champ de l'histoire orale¹¹², ils ont eu pour fonction de fournir, par certains acteurs ou actrices eux-mêmes, un éclairage sur l'inscription des idées dans les enjeux sociaux et politiques contemporains, en fournissant des pistes de compréhension parfois absentes des archives elles-mêmes. Tout comme les documents écrits, la mémoire transmise oralement ne saurait toutefois être exempte d'imprécisions et d'erreurs. C'est pourquoi les informations collectées, tant écrites qu'orales, ont été mises en rapport et confrontées entre elles afin d'éprouver leur cohérence.

Ce matériau hétérogène recèle les idées, théories et discours produits sur la sexualité durant les années 1970. Son analyse se déploie alors à deux niveaux reflétant les objectifs de la recherche et le statut des sources considérées. D'une part, elle entreprend d'éclairer le positionnement des instances productrices de discours sélectionnées dans la constellation sociopolitique et de restituer leur genèse et leur trajectoire. D'autre part, elle rend intelligible les significations attribuées à la sexualité en révélant ce qui fait problème pour les acteurs et actrices considérés. La variété des sources étudiées donne à voir toute la complexité des enjeux sociaux et politiques en matière de sexualité en faisant se croiser de multiples

¹¹¹ Sur cette émission et sur le magazine *Femina*, voir Encadré 2, p. 121.

¹¹² Une recherche d'histoire orale aurait nécessité un nombre d'entretiens beaucoup plus conséquent afin de permettre une confrontation des propos et souvenirs rapportés. Une telle démarche aurait également appelé un tout autre travail de prospection des personnes à interviewer et l'élaboration d'une grille d'entretien sinon directive, du moins pensée de manière approfondie. Il aurait fallu en somme adopter cette approche de manière systématique et constituer un deuxième corpus pour le comparer à celui que nous analysons ici. Ceci représentant un programme de recherche en soi, il nous faut accepter que les entretiens réalisés ici n'ont qu'une valeur complémentaire et informative par rapport au corpus central, valeur par ailleurs non négligeable.

faisceaux : institutionnels, militants, scientifiques ou encore médiatiques. Le glissement du regard sur des temporalités diverses, combinant l'étude d'une période étroitement délimitée à l'inscription historique des phénomènes observés, contribue en outre à donner de la profondeur à l'analyse.

Tableau 1: Synthèse des sources utilisées

Sources	Types de document	Description et état du fonds	Destinataires prioritaires des documents	Localisation et accès ¹¹³
Fonds d'archives publics et archives privées¹¹⁴				
Fonds du Département de l'instruction publique de Genève relatif à l'éducation sexuelle (DIP-SG/OJ/SSJ-Éducation sexuelle)	Correspondance, notes internes, rapports, supports de cours	Inventorié. Le fonds comprend les documents conservés par le Service de santé de la jeunesse ensuite transmis aux archives du Département auquel il est rattaché. Il est constitué en majeure partie de documents de communication interne.	Membres du service lui-même ; élèves, parents d'élèves	Secrétariat général du Département de l'instruction publique, service d'archives, Genève
Archives du Service de santé de la jeunesse (SSJ)	Supports de cours, bilans et documentation interne	Non inventorié. Conservation aléatoire par les membres du service eux-mêmes. Une partie de ces archives ont été obtenues grâce à Éléonore Zottos et au travail de collecte qu'elle a mené.	Membres du service lui-même ; élèves, parents d'élèves	Service de santé de la jeunesse, Genève
Fonds CIFERN (Centre d'information et de régulation des naissances)	Correspondance, rapports d'activité, allocutions, documents de synthèse thématiques	Inventorié. Archivage mis en œuvre par le centre. Une partie des documents a disparu lors des déménagements successifs.	Membres du service lui-même, hiérarchie institutionnelle ; public de consultant-e-s	Centre de documentation du CIFERN, Genève Bibliothèque nationale suisse, Berne
Fonds MLF-Genève (Mouvement de libération des femmes de Genève)	Textes divers, documents de travail, procès-verbaux, tracts, affiches, revues, brochures, correspondance, coupures de presse	Inventorié. Le fonds comprend les documents transmis par plusieurs militantes du MLF genevois. Il est accessible au public et l'inventaire est disponible en ligne (www.archivesmlf.ch)	Militantes du MLF-Genève, femmes en général	Espace Femmes International (EFI), Genève

¹¹³ La localisation ici mentionnée est celle effective lors de la consultation des sources. Elle reste valable à l'heure de la rédaction de cette thèse, à l'exception du Fonds Maurice Chalumeau qui a été déplacé et reste pour l'heure difficilement localisable.

¹¹⁴ Les fonds d'archives privées ont été anonymisés.

Fonds Maurice Chalumeau	Actes notariés, procès-verbaux, rapports d'activité, correspondance	Non inventorié. Archivage mis en œuvre par le Fonds. Pas de localisation définitive, en transit d'une bibliothèque à l'autre. Difficilement localisable et peu accessible.	Université de Genève, équipe du fonds Maurice Chalumeau	Bibliothèque de la Faculté de médecine, Genève
Fonds d'archives PB	Notes personnelles, coupures de presse, documents de travail, correspondance	Non inventorié. Classement par le propriétaire.	Membres du GLHOG (Groupe libertaire homosexuel de Genève) et du GHOG (Groupe homosexuel de Genève)	Au domicile du propriétaire
Fonds d'archives MH	Notes personnelles, coupures de presse, documents de travail, correspondance	Non inventorié. Classement par le propriétaire.	Membres du GLHOG et du GHOG	Au domicile du propriétaire
Fonds d'archives RK	Correspondance, actes notariés, procès-verbaux	Non inventorié. Classement par le propriétaire.	Propriétaire lui-même	Au domicile du propriétaire
Revues, médias				
<i>Revue médicale de la Suisse romande</i>	Articles scientifiques	Collection complète accessible.	Communauté scientifique et médicale	Bibliothèque de la Faculté de médecine, Genève
<i>Médecine et Hygiène</i>	Articles scientifiques	Collection complète accessible.	Communauté scientifique et médicale	Bibliothèque de la Faculté de médecine, Genève
<i>Femina</i>	Articles et rubriques divers	Collection complète accessible.	Lectorat romand, majoritairement féminin	Bibliothèque de la Riponne, Lausanne
<i>Temps Présent</i>	Émission de télévision	Certaines émissions sont accessibles en ligne. D'autres sont accessibles sur demande auprès de la Télévision suisse romande.	Télespectateur-trice-s romands	Site Internet et locaux de la Télévision suisse romande, Genève
<i>Tout va bien / Tout va bien Hebdo</i>	Articles et rubriques divers	Collection complète accessible.	Lectorat romand contestataire et militant	Bibliothèque de la Faculté de sciences économiques et sociales, Genève

Chapitre 2. La sexologie au chevet de la sexualité : théoriser et traiter le sexe

Les analyses historiques de la sexualité s'accordent généralement pour affirmer que, dans les sociétés occidentales, la sexualité s'est progressivement éloignée de l'emprise de la religion pour devenir objet d'étude des sciences et de la médecine¹¹⁵. À une lecture en termes de bien et de mal s'est substituée une catégorisation opposant pathologie et normalité, dont la portée s'étend au-delà du seul enjeu de la santé. Les classifications opérées, bénéficiant du sceau de la science, façonnent des identités et structurent le corps social. La sexologie, qui connaît à Genève un essor sans précédent dans les années 1970, illustre parfaitement ce phénomène. Forts de la conviction que des mutations sont en cours en matière de sexualité, les promoteurs genevois de la sexologie affirment la nécessité de développer le savoir médical sur la sexualité, ainsi que sa transmission. Prenant appui sur les archives du Fonds Maurice Chalumeau qui abrite la motivation de ces pionniers, ce chapitre retrace la genèse du courant genevois de sexologie et décrit la quête de légitimité de cette discipline médicale jeune et peu reconnue. Il éclaire en outre, grâce à l'analyse des publications des sexologues romands au cours de la décennie 1970, les théories développées à l'égard de la sexualité, révélant la centralité du couple et du coït conjugal dans la pensée sexologique. Non seulement dans la pensée d'ailleurs mais dans aussi les actes, par le biais des thérapies élaborées et appliquées par les cliniciens. Garantes de la bonne sexualité, conjugalité et pénétration hétérosexuelle marquent ici les frontières de la normalité, renvoyant au problématique, voire au pathologique, d'autres formes de sexualité. Bien qu'aspirant à produire un savoir neuf et vrai, cette sexologie ne peut faire table rase du passé et porte au contraire les marques de son histoire. Afin de rendre compte de cet héritage, la première section de ce chapitre vise à retracer les étapes principales du cheminement de la science du sexe, en gardant en point de mire l'articulation étroite, jamais formulée mais toujours renouvelée, entre élaboration du savoir et gouvernement de la sexualité. Révélatrice du caractère social et politique de la production scientifique, cette mise en contexte historique illustre également la puissance persistante à travers le temps des enjeux sociaux de la sexualité.

¹¹⁵ Voir notamment Mottier Véronique, *Sexuality: A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 31.

2.1 La médecine et le sexe, aux racines de la sexologie

2.1.1 Médecine des humeurs et traités des « Maladies des femmes », aux origines des pathologies sexuelles

Si l'historiographie de la sexologie situe couramment les origines de cette branche vers le milieu du XIX^e siècle, l'intérêt des médecins pour la vie sexuelle et les organes reproducteurs remonte bien avant dans l'histoire occidentale. Alors que la médecine se constitue progressivement comme science au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, ce sont les femmes et le corps féminin qui deviennent l'objet d'observation privilégié des médecins¹¹⁶. La différenciation sexuelle sur laquelle s'appuient leurs théories se fonde sur la physiologie des humeurs, autour de laquelle se structure le savoir médical depuis l'Antiquité. La théorie des humeurs définit quatre types de tempéraments selon l'équilibre des fluides en présence dans l'organisme :

« [...] le sang est chaud et humide, il abonde dans la jeunesse et au printemps, il rend le corps beau et puissant, le visage rubicond et séduisant, il donne un caractère bienveillant, mesuré et joyeux ; la bile est chaude et sèche, elle abonde dans la maturité et l'été, elle rend le corps musculé et vif, le visage déterminé et le teint jaunâtre, elle donne un caractère éveillé, irascible et hardi ; la bile noire est froide et sèche, elle abonde à l'automne, elle rend le corps anguleux et maladif, le visage terreux, les yeux et les cheveux noirs, elle donne un caractère triste, grave et méchant ; enfin, le flegme est froid et humide, il abonde dans la vieillesse et l'hiver, il rend le corps mou et maladif, le visage blême et endormi, les cheveux fins et clairs ou blancs, il donne un caractère timoré, lâche et oublieux... »¹¹⁷

À partir du XVI^e siècle, les médecins s'accordent pour dire qu'hommes et femmes se distinguent quant à leur tempérament¹¹⁸ et qualifient les femmes comme naturellement flegmatiques et donc par essence en mauvaise santé¹¹⁹. Cette définition du féminin est intimement associée à la dimension sexuelle et reproductive et va de pair avec la perception, héritée d'Hippocrate, de l'utérus comme étant à la fois le symbole de la féminité et le lieu d'origine des maladies des femmes¹²⁰. Tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles, les médecins multiplient les traités sur les « Maladies des femmes », dans lesquels ils décrivent par le menu les différentes pathologies pouvant affecter ces dernières, toutes reliées à la dimension

¹¹⁶ Dorlin Elsa, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006, p. 15.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 23-24.

¹¹⁸ Sur la définition des caractères masculins et féminins et leur rapport avec le système des tempéraments entre le XVI^e et le XVIII^e, voir les analyses détaillées du discours des physiognomonistes réalisées par Sylvie Steinberg (Steinberg Sylvie, *La confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001, p. 175-197).

¹¹⁹ Dorlin Elsa, *La matrice de la race... op. cit.*, p. 26.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 39.

sexuelle¹²¹. Au sein d'une médecine basée sur le concept de fluides, la santé se définit par l'équilibre et la maladie par le déséquilibre. Au début du XIX^e siècle encore, les médecins du envisagent ainsi cinq causes possibles aux affections sexuelles dont souffrent leurs patients : le manque d'exercice de la fonction sexuelle, l'excès de ce même exercice, l'abus (qui recouvre les plaisirs perçus comme contre nature, autrement dit la masturbation, la sodomie, la bestialité, le tribadisme¹²² ou encore le coït interrompu), les maladies vénériennes et enfin les « ratages que constituent l'impuissance masculine et la stérilité féminine »¹²³. La passion hystérique, qui devient par la suite l'hystérie, tout comme la fureur utérine, ultérieurement connue sous le nom de nymphomanie, résultent, d'après les médecins de ce temps, d'un dérèglement de l'utérus qui, en l'absence d'activité sexuelle se gorge de sécrétions. Cet engorgement a pour conséquence soit la suffocation de la matrice et, par suite, du corps tout entier, soit un échauffement de l'utérus entraînant un désir sexuel effréné¹²⁴.

D'après la physiologie des humeurs, ces maladies n'apparaissent pas de manière aléatoire. Les praticiens les associent aux caractéristiques des différents tempéraments, opérant ainsi une catégorisation de ces derniers entre normalité et pathologie. La fureur utérine (nymphomanie) par exemple, pendant féminin d'une affection à l'origine considérée comme exclusivement masculine qui se caractérise par « des érections continuelles, des désirs immodérés, un délire érotique »¹²⁵, trouve, d'après les théories médicales d'alors, un terrain favorable chez les femmes au tempérament atypique, c'est-à-dire les femmes à la peau mate et aux cheveux foncés, saines et fortes. « Contre-modèle absolu [des] 'vraies' femmes fragiles, vaporeuses [...] », l'exception que constituent les nymphomanes ne remet pas en question la différenciation des sexes établie selon le tempérament¹²⁶. Au contraire, elle contribue à la stabilité de la théorie médicale en traçant une frontière entre la normalité et la pathologie : « toutes les femmes sont des êtres pathogènes et inférieurs en raison de leur tempérament naturellement froid et humide, mais certaines ont un tempérament brûlant »¹²⁷. Ce dernier, défini comme anormal, procure un fondement physiologique à de nouvelles hiérarchisations, à la fois sociales et raciales, qui se superposent à celle des tempéraments. Les femmes au tempérament chaud ou sanguin présentent ainsi une tendance naturelle à la nymphomanie, mais elles incarnent aussi les femmes du peuple, les paysannes, les prostituées ou encore les femmes des colonies¹²⁸.

¹²¹ *Ibid.*, p. 34 et 47. Voir également sur la littérature médicale consacrée aux femmes durant la Renaissance Berriot-Salvadore Evelyne, *Un corps, un destin. La femme dans la médecine de la Renaissance*, Paris, Champion, 1993.

¹²² Terme utilisé par les médecins à partir du XVI^e siècle pour nommer les pratiques homosexuelles féminines.

¹²³ Corbin Alain, *L'harmonie des plaisirs... op. cit.*, p. 97.

¹²⁴ Chaperon Sylvie, *La médecine du sexe... op. cit.*, p. 61 ; Dorlin Elsa, *La matrice de la race... op. cit.*, p. 68 et 80.

¹²⁵ Corbin Alain, *L'harmonie des plaisirs... op. cit.*, p. 123 ; Dorlin Elsa, *La matrice de la race... op. cit.*, p. 86.

¹²⁶ Dorlin Elsa, *La matrice de la race... op. cit.*, p. 86.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 67.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 70.

En tant que trouble caractérisé par une hyperactivité sexuelle, la nymphomanie est associée à la pratique de la masturbation, phénomène qui lui aussi suscite l'intérêt des médecins à partir du XVIII^e siècle. Le médecin suisse romand Samuel Tissot publie sur ce thème un ouvrage fondateur. Édité pour la première fois en 1760, *L'onanisme. Essai sur les maladies produites par la masturbation* connaît un succès retentissant à travers toute l'Europe¹²⁹. Prenant toujours appui sur la médecine des humeurs et des fluides, le médecin affirme que la perte de semence résultant de la pratique masturbatoire provoque abattement, faiblesse, troubles des sens, démence et de nombreux autres maux¹³⁰. En marge de cet argumentaire scientifique, la masturbation, jusqu'alors tolérée, devient problématique pour des raisons sociales et politiques. Parce qu'elle suppose le recours à l'imagination et au fantasme, qu'elle peut se pratiquer secrètement et tout seul et qu'elle ne connaît pas de limite autre que le désir individuel, la masturbation fait peur¹³¹. En d'autres termes, la masturbation pose problème en ce qu'elle représente une forme d'individuation qui provoque l'inquiétude dans le contexte spécifique du tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, justement marqué par la redéfinition des rapports entre société, état et économie¹³².

2.1.2 Les transformations de la médecine du sexe au XIX^e siècle, du « système perversion-hérédité-dégénérescence » à son dépassement¹³³

« C'est pourquoi, au XIX^e siècle, la sexualité est poursuivie jusque dans le plus petit détail des existences ; elle est traquée dans les conduites, pourchassée dans les rêves ; on la suspecte sous les moindres folies, on la poursuit jusque dans les premières années de l'enfance ; elle devient le chiffre de l'individualité, à la fois ce qui permet de l'analyser et ce qui rend possible de la dresser. Mais on la voit aussi devenir thème d'opérations politiques, d'interventions économiques [...], de campagnes idéologiques de moralisation ou de responsabilisation [...]. »

Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 2005 [1976], p. 192.

L'intérêt de la médecine pour le sexe se maintient, voire se renforce durant le XIX^e siècle. Pour le sexe mais également pour la nature féminine qui passionne alors les scientifiques¹³⁴.

¹²⁹ Laqueur Thomas, *Le sexe en solitaire. Contribution à l'histoire culturelle de la sexualité*, Paris, Gallimard, 2003, p. 54.

¹³⁰ Tissot Samuel, *L'onanisme. Essai sur les maladies produites par la masturbation*, Paris, Garnier Frères, 1903, p. 12.

¹³¹ Laqueur Thomas, *Le sexe en solitaire... op. cit.*, p. 231-232.

¹³² *Ibid.*, p. 303-329.

¹³³ Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I... op. cit.*, p. 157.

¹³⁴ Gardey Delphine et Ilana Löwy, *L'invention du naturel... op. cit.*, p. 10.

Ce siècle est le théâtre d'importantes évolutions de la pensée médicale. Michel Foucault y situe l'apparition d'une nouvelle « technologie du sexe » caractérisée par deux innovations majeures : le développement de la médecine des perversions d'une part et celui de l'eugénisme d'autre part¹³⁵. Ces deux innovations sont rendues possibles par l'émergence décisive d'une nouvelle conceptualisation du fonctionnement sexuel, centrée sur l'idée d'un « 'instinct' sexuel, susceptible, même sans altération organique, de présenter des anomalies constitutives, des déviations acquises, des infirmités ou des processus pathologiques »¹³⁶. Déjà depuis le tournant du XIX^e siècle, le siège des maladies s'est déplacé. La physiologie des humeurs, tout en conservant une influence certaine, cède progressivement le pas à une approche basée sur l'observation clinique des organes et de l'anatomie. La population pauvre, ainsi que les délinquants sexuels traduits en justice, public principal et toujours plus nombreux des hôpitaux et des asiles, fournit aux médecins légistes, aux aliénistes et aux neurologues de cette protosexologie¹³⁷ le matériel humain nécessaire à l'essor et à la formalisation de pratiques telles que la consultation et l'auscultation cliniques¹³⁸. L'enjeu essentiel tient alors selon les termes mêmes d'un praticien en 1837 à localiser le siège anatomique des pathologies :

« S'il est un axiome en médecine, c'est bien cette proposition qu'il n'existe point de maladie sans siège. Si l'on admettait l'opinion contraire, il faudrait admettre aussi qu'il existe des fonctions sans organes, ce qui est une palpable absurdité. La détermination du siège des maladies ou leur localisation est une des plus belles conquêtes de la médecine moderne. »¹³⁹

Or cette entreprise de localisation anatomique se révèle infructueuse. Force est aux spécialistes de constater que les organes reproducteurs des malades atteints de pathologies sexuelles ne présentent en réalité aucun défaut physique observable. Face à ce constat, certains médecins concluent que le siège des maladies ne se situe pas au niveau des organes mais dans le cerveau. Les psychiatres en sont convaincus, qui cherchent à localiser le siège de la folie et concluent qu'il faut « toujours voir avant tout dans les maladies mentales une affection du cerveau »¹⁴⁰. La nymphomanie illustre bien le débat qui anime les disciplines médicales autour de cette question :

« Selon Gall et les phrénologues, aucune manie érotique ne peut avoir son siège dans les parties génitales elles-mêmes. Le cervelet étant l'organe de l'instinct de la propagation, c'est de lui que dépendent les 'sur-irritations et les dérangements' de ce dernier. Pour d'autres, tel Georget, le siège se situe dans le cerveau. D'autres enfin – comme c'est le

¹³⁵ Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I... op. cit.*, p. 156.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 155.

¹³⁷ Chaperon Sylvie, « La sexologie française contemporaine... », *op. cit.*, p. 13.

¹³⁸ Chaperon Sylvie, *La médecine du sexe... op. cit.*, p. 31. Plus généralement sur l'histoire de la pratique médicale voir Callebat Louis, *Histoire du médecin*, Paris, Flammarion, 1999.

¹³⁹ Bouillaud Jean, *Essai sur la philosophie médicale*, Paris, 1837. Cité dans Foucault Michel, *Naissance de la clinique*, Paris, Presses universitaires de France, 1990 [1963], p. 142.

¹⁴⁰ Griesinger Wilhelm, *Traité des maladies mentales : pathologie et thérapeutique*, Paris, A. Delahaye, 1865, p. I. Cité dans Davidson Arnold I., *L'émergence de la sexualité: épistémologie historique et formation des concepts*, Paris, Albin Michel, 2005 (1990), p. 37.

cas à propos de l'hystérie – tentent de combiner l'action des organes génitaux et celle du cerveau, selon le mode d'action des causes qui font naître la maladie. »¹⁴¹

Le cerveau reste toutefois difficile à examiner et ne révèle pas non plus, lors des autopsies, de malformations visibles. Certains médecins, face à l'impossibilité d'associer les maladies sexuelles à une malformation des organes, renoncent alors à cette entreprise de localisation anatomique pour privilégier une vision fonctionnelle à l'instar de Maurice Paul Legrain en 1896. Pour lui, « l'instinct sexuel est un phénomène physiologique de tout être normal doué de vie. C'est une nécessité d'ordre général au point qu'il est inutile d'en chercher la localisation, comme on l'a fait, dans telle ou telle partie de quelque organisme que ce soit. Son siège est partout et nulle part »¹⁴².

La notion de perversion, qui constitue l'élément-clé des théories médicales sur la sexualité dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, prend appui sur cette approche fonctionnelle et non plus anatomique des pathologies, basée sur le concept d'instinct sexuel. Pour Arnold Davidson, ce passage constitue la rupture épistémologique qui permet l'émergence du raisonnement psychiatrique : « La vraie rupture, à savoir le nouveau style de raisonnement, doit être située au point où furent introduits ensemble l'instinct sexuel et ses maladies fonctionnelles. Les maladies fonctionnelles étaient des maladies de quelque chose – non pas d'un organe, mais d'un instinct »¹⁴³. En toute logique, comprendre les dysfonctions de cet instinct nécessite de définir au préalable sa fonction naturelle. Or il faut ici souligner qu'à cet égard, les médecins du XIX^e siècle sont à ce point unanimes que cette définition est à peine formulée. Tous s'accordent sur l'idée que la finalité de l'instinct sexuel est la procréation et qualifient de perverse toute manifestation de cet instinct qui ne vise pas la reproduction¹⁴⁴.

La médecine des perversions signe une rupture avec les théorisations antérieures en ce qu'elle définit non plus seulement des pathologies mais des identités pathologiques incarnées dans ceux et celles qu'elle définit comme pervers. L'émergence de la vision psychiatrique se caractérise donc par une association nouvelle entre sexualité et identité. D'après A. Davidson, les psychiatres du XIX^e siècle font de la sexualité l'essence même des individus : « Connaître la sexualité d'une personne, c'est connaître celle-ci. La sexualité est l'extériorisation de l'essence cachée, intérieure, de la personnalité. [...] La sexualité individualise, fait de chacun une espèce d'être humain spécifique : un sadique, un masochiste, un homosexuel, un fétichiste, un hétérosexuel »¹⁴⁵. Parmi les catégorisations multiples des perversions que l'on trouve dans les traités médicaux, l'homosexualité, alors connue sous le nom d'inversion ou d'instinct sexuel contraire, tient une place de choix et illustre bien l'implication identitaire

¹⁴¹ Corbin Alain, *L'harmonie des plaisirs... op. cit.*, p. 127. Il cite notamment une thèse sur la nymphomanie publiée à Paris en 1839.

¹⁴² Cité dans Davidson Arnold I., *L'émergence de la sexualité... op. cit.*, p. 46.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 31.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 49-50.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 126-127.

nouvelle de la sexualité¹⁴⁶. D'après Foucault, « l'homosexuel du XIX^e siècle est devenu un personnage [...]. Rien de ce qu'il est au total n'échappe à sa sexualité. [...] L'homosexualité est apparue comme une des figures de la sexualité lorsqu'elle a été rabattue de la pratique de la sodomie sur une sorte d'androgynie intérieure, un hermaphrodisme de l'âme »¹⁴⁷. Cette vision de l'inversion comme étant avant tout une déviation de ce que l'on appellerait aujourd'hui l'identité de genre s'estompe peu à peu au profit d'un intérêt pour, toujours selon une terminologie actuelle, l'étude de l'orientation sexuelle, autrement dit des pratiques sexuelles des invertis. Mais la définition en tant que perversion déterminant l'identité même des individus perdure.

Le passage d'une vision anatomique à une approche fonctionnelle au cours du XIX^e siècle porte à renouveler la recherche médicale. Jusqu'alors limité principalement à la nosographie des maladies, le questionnement médical s'oriente dès lors vers les causes et facteurs pouvant favoriser les perversions et se cristallise notamment dans l'opposition entre inné et acquis. Les médecins sont soucieux de distinguer la perversion, maladie congénitale, de la perversité, vice acquis¹⁴⁸. Cette distinction, qu'eux-mêmes reconnaissent comme problématique au vu de la limite floue qui sépare ces deux notions, a deux implications majeures. Une légale, tout d'abord, puisque le pervers, étant malade, n'est pas responsable de ses actes et doit recevoir soins et compassion, tandis que le perversi est conscient et responsable et doit donc être puni. Une thérapeutique, ensuite : le vice peut être traité, contrairement à la perversion congénitale qui est, elle, incurable¹⁴⁹.

Cette question du caractère inné ou acquis des perversions s'inscrit dans le cadre plus large de la théorie de la dégénérescence, qui marque de manière déterminante la pensée médicale au XIX^e siècle. Dès le début du siècle, la préoccupation se fait jour d'un déclin de l'espèce humaine. En 1857, le *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine* du docteur Morel donne une ampleur nouvelle à ce souci en décrivant de manière détaillée les différentes étapes conduisant certains individus vers la dégénération totale. Morel fournit à ses contemporains un « scénario saisissant de l'accumulation des tares, à laquelle l'hérédité confère une progression géométrique »¹⁵⁰. La combinaison de ces idées avec le cadre proposé par la théorie de l'évolution de Charles Darwin teinte définitivement la dégénérescence d'une sombre aura. Le destin des dégénérés apparaît comme le négatif du processus de sélection naturelle¹⁵¹. Associée à celle d'hérédité, l'idée de dégénérescence permet de rendre compte et d'expliquer les ratés de l'évolution¹⁵². Tout vice ou maladie

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 51. Pour un « catalogue » de ces perversions (masturbation, nymphomanie, érotomanie, anaphrodisie, frigidité, impuissance, vaginisme, vampirisme, bestialité, exhibitionnisme, fétichisme, sadisme, masochisme, pédophilie etc.), voir Chaperon Sylvie, *La médecine du sexe... op. cit.*

¹⁴⁷ Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I... op. cit.*, p. 59.

¹⁴⁸ Davidson Arnold I., *L'émergence de la sexualité... op. cit.*, p. 64.

¹⁴⁹ Chaperon Sylvie, *La médecine du sexe... op. cit.*, p. 103.

¹⁵⁰ Carol Anne, *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1995, p. 92.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 92-93.

¹⁵² Chaperon Sylvie, *La médecine du sexe... op. cit.*, p. 81.

acquis s'inscrit durablement dans le corps des personnes atteintes pour se transmettre ensuite de génération en génération, en s'accroissant. De nombreux spécialistes interprètent alors les perversions sexuelles comme des signes de dégénérescence¹⁵³. Fournissant un système d'interprétation stable, « [la théorie de la 'dégénérescence'] expliquait comment une hérédité lourde de maladies diverses [...] produisait en fin de compte un pervers sexuel [...] ; mais elle expliquait comment une perversion sexuelle induisait aussi un épuisement de la descendance – rachitisme des enfants, stérilité des générations futures »¹⁵⁴.

Au-delà de la dimension médicale, les implications de cette théorie sont lourdes en termes sociaux et politiques. L'enjeu s'étend alors au-delà de la curiosité médicale pour la sexualité. La dégénérescence forme l'articulation entre la médecine des perversions qui agit à l'échelle du corps humain et la gestion politique de la population qui s'exerce, elle, sur le corps social¹⁵⁵. Dans le souci de préserver la société du fléau de la dégénérescence qui la menace, des associations philanthropiques se développent qui luttent pour la défense de l'hygiène sociale et morale, contre les maladies vénériennes, la prostitution ou encore l'alcoolisme. D'inspiration féministe, néo-malthusienne, elles sont nombreuses en Suisse romande, qui se démarque aussi grâce aux travaux d'Auguste Forel, psychiatre suisse dont l'ouvrage *La question sexuelle*, publié pour la première fois en allemand en 1905, formule des idées originales à cette époque en matière de sexualité. Il associe des revendications d'égalité des sexes, de liberté de contraception et d'information sexuelle à la volonté de mettre en œuvre une politique eugéniste visant à améliorer la qualité de la population¹⁵⁶. La Suisse romande se montre ainsi pionnière en matière d'implémentation de mesures eugénistes en interdisant légalement le mariage aux malades mentaux à partir de 1912 et en instaurant la pratique de la stérilisation dans certains cantons¹⁵⁷.

La sexologie, à ses prémises au début du XX^e siècle, est profondément marquée par l'imbrication du scientifique et du politique que révèle la pratique de l'eugénisme. L'expérience de la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle créée par le médecin allemand Magnus Hirschfeld au début des années 1920 en est un autre exemple emblématique. Cette organisation « en appelle à toutes les législatures, à la presse et aux peuples de tous les pays pour aider à créer une nouvelle attitude sociale et légale (basée sur la connaissance qui a été acquise grâce à la recherche scientifique en matière de biologie sexuelle, de psychologie et de sociologie) à l'égard de la vie sexuelle des hommes et des femmes »¹⁵⁸. Regroupant en son

¹⁵³ Davidson Arnold I., *L'émergence de la sexualité... op. cit.*, p. 68.

¹⁵⁴ Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I... op. cit.*, p. 156-157.

¹⁵⁵ Autrement dit entre une *anatomo-politique du corps humain* et une *bio-politique de la population* tel que formulé par le même auteur (*ibid.*, p. 183).

¹⁵⁶ Fussinger Catherine et Chantal Ostorero, « 'La question sexuelle'. Des seuils de tolérance en réélaboration », *Equinoxe*, vol. 20, 1998, p. 101-114.

¹⁵⁷ Pour une histoire de l'eugénisme en Suisse, voir notamment l'excellent ouvrage de Geneviève Heller, Gilles Jeanmonod et Jacques Grasser, Heller Geneviève, Gilles Jeanmonod et Jacques Grasser, *Rejetées, rebelles... op. cit.*

¹⁵⁸ Riese H. Leunbach J.H. (dir.), *Sexual Reform Congress, Copenhagen I-5, VII, 1928, World League for Sexual Reform, Proceedings of the Second Congress, 1929*, cité dans Tamagne Florence, « La Ligue mondiale pour la réforme sexuelle : La science au service de l'émancipation sexuelle ? », *Clio*, vol. 22, n° 2, 2005, p. 3.

sein médecins et non médecins, la Ligue se donne pour objectif de stimuler les réformes politiques et législatives dans les domaines associés à la sexualité (égalité entre femmes et hommes, mariage et divorce, contraception, amélioration de la « race », prostitution et maladies vénériennes, éducation sexuelle, etc.). L'enjeu de la dépénalisation de l'homosexualité y tient une place centrale, porté notamment par des figures comme Magnus Hirschfeld et Havelock Ellis. En dépit du consensus des membres de la Ligue au sujet de sa décriminalisation, l'homosexualité suscite bien des débats, notamment, là encore, quant à son caractère inné ou acquis. Tandis qu'Hirschfeld affirme qu'elle est innée, de nombreux médecins défendent l'hypothèse inverse, et son corollaire, à savoir la guérison possible des personnes homosexuelles. L'enjeu est de taille. Quels que soient leurs différends, ces positions ont en commun de remettre en question les thèses de la dégénérescence et de l'hérédité. Bien que trait de personnalité inné, l'homosexualité serait naturelle et non pathologique d'après Hirschfeld ; il ne s'agit donc pas d'une perversion. Les tenants de l'homosexualité acquise s'inscrivent quant à eux dans une perspective psychanalytique qui n'envisage pas les troubles comme des dégénérescences héritées mais comme des déviations construites principalement dans l'enfance.

Déjà la psychologie, qui s'institutionnalise à partir des années 1880, avait amorcé une rupture critique avec les théories de l'hérédité en mettant l'accent sur l'acquis¹⁵⁹. Elle problématise la conjonction entre un « terrain prédisposé par la dégénérescence [et] un 'accident', une 'circonstance extérieure', un 'événement fortuit' » qui enclenchent un processus de répétition d'associations anormales conduisant à la perversion¹⁶⁰. Résultant d'habitudes apprises et devenues pour ainsi dire instinctives, la perversion devient dès lors curable par la déconstruction de ces habitudes et l'apprentissage des bonnes conduites¹⁶¹. Quelques décennies plus tard, à l'aube du XX^e siècle, la psychanalyse rompt à son tour, et plus radicalement, avec la dégénérescence. Cette rupture est perçue comme déterminante par Foucault :

« [...] elle [la psychanalyse] a repris le projet d'une technologie médicale propre à l'instinct sexuel ; mais elle a cherché à l'affranchir de ses corrélations avec l'hérédité, et donc avec tous les racismes et tous les eugénismes. On peut bien maintenant revenir sur ce qu'il pouvait y avoir de volonté normalisatrice chez Freud ; on peut bien aussi dénoncer le rôle joué par l'institution psychanalytique ; dans cette grande famille des technologies du sexe qui remonte si loin dans l'histoire de l'Occident chrétien, et parmi celles qui ont entrepris, au XIX^e siècle, la médicalisation du sexe, elle fut, jusqu'aux années 1940, celle qui s'est opposée, rigoureusement, aux effets politiques et institutionnels du système perversion-hérédité-dégénérescence. »¹⁶²

¹⁵⁹ Soulignons que l'*Histoire de la psychologie en France. XIX^e-XX^e siècles* rédigée par Jacqueline Carroy, Annick Ohayon et Régine Plas ne développe que très peu les liens entre psychologie, psychanalyse et théorie de la dégénérescence et structure davantage les évolutions de la discipline sur l'affrontement entre posture positiviste et posture philosophique (Carroy Jacqueline, Annick Ohayon et Régine Plas, *Histoire de la psychologie en France. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, La Découverte, 2006).

¹⁶⁰ Chaperon Sylvie, *La médecine du sexe... op. cit.*, p. 145.

¹⁶¹ Davidson Arnold I., *L'émergence de la sexualité... op. cit.*, p. 72.

¹⁶² Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I... op. cit.*, p. 157.

2.1.3 La sexologie du XX^e siècle, vers une « orgasmologie »?¹⁶³

À partir des années 1930 débute un processus d'institutionnalisation et de professionnalisation de la sexologie qui s'accroît au cours du siècle. Plusieurs sociétés savantes de sexologie voient le jour en France au cours de cette décennie, dont l'Association d'Études Sexologiques en 1931 et la Société de Sexologie, première association clinique française de sexologie, créée à Paris en 1933¹⁶⁴. Un demi-siècle plus tard, les années 1970 voient apparaître de nouvelles organisations, ainsi que les premiers enseignements universitaires de sexologie¹⁶⁵. Le Québec fait ici figure de pionnier en créant le premier enseignement francophone en 1969, suivi rapidement par Genève en 1970, dont la formation universitaire est qualifiée par le sexologue et historien de la sexologie Philippe Brenot de « premier enseignement européen spécialisé et qualifiant en sexologie »¹⁶⁶. En 1974 se tient à Paris le premier congrès mondial de sexologie médicale qui débouche, quatre ans plus tard, sur la fondation de la *World Association of Sexology*¹⁶⁷.

À ce processus se superpose, vers le milieu du siècle, un renouveau venu des États-Unis. Les travaux d'Alfred Kinsey, dont la première publication du rapport sur la sexualité humaine intervient en 1948, marquent un nouveau tournant pour la discipline. Selon P. Brenot, qui témoigne ainsi de l'aspiration séculaire et toujours renouvelée à voir se développer une véritable science de la sexualité, « l'impact public de ce 'rapport' a été considérable, [...] ouvrant réellement les voies de la connaissance scientifique de la sexualité »¹⁶⁸. Première enquête d'une telle envergure¹⁶⁹, le rapport Kinsey fournit une description statistique fouillée et inédite des pratiques et comportements sexuels basée sur un échantillon de plusieurs milliers d'individus. Ses résultats font l'effet d'une bombe en révélant le gouffre qui sépare la norme légale de la norme statistique. L'enquête montre qu'en dépit des restrictions morales et juridiques, les relations sexuelles adolescentes, préconjugales, extraconjugales, tarifées ou encore homosexuelles, loin d'être marginales, sont vécues par des milliers d'individus à

¹⁶³ Le terme est repris de l'article d'André Béjin, « Crépuscule des psychanalystes, matin des sexologues », *Communications*, 1982, p. 160.

¹⁶⁴ Brenot Philippe, *Histoire de la sexologie*, Bordeaux-le-Bouscat, L'Esprit du temps, 2006, p. 36 ; Giami Alain et Patrick de Colomby, « Profession sexologue ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 41-42, n° 1-2, 2001, p. 42. Sur l'histoire de l'Association d'études sexologiques, voir de Luca Barrusse Virginie, « Contrôler la taille des familles. Les projets de rationalisation de la sexualité soutenus par les associations de défense des familles nombreuses et celles du birth control », in de Luca Barrusse Virginie (dir.), *Pour la Famille. Avec les familles. Des associations se mobilisent (France 1880-1950)*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 145 et suivantes.

¹⁶⁵ Chaperon Sylvie, « La sexologie française contemporaine... », *op. cit.*, p. 16.

¹⁶⁶ Brenot Philippe, *Histoire de la sexologie*, *op. cit.*, p. 46.

¹⁶⁷ Giami Alain et Patrick de Colomby, « Profession... », *op. cit.*, p. 43.

¹⁶⁸ Brenot Philippe, *Histoire de la sexologie*, *op. cit.*, p. 41.

¹⁶⁹ Les deux ouvrages de Kinsey consacrés respectivement au comportement sexuel des hommes et des femmes ont été réalisés sur la base d'échantillons de plus de 5'000 personnes chacun. De nombreuses critiques ont été émises quant à la méthode d'échantillonnage utilisée (l'auto-désignation) qui conduit à la surreprésentation de certains groupes. Pour une analyse plus détaillée des réactions et critiques aux travaux de Kinsey, voir Chaperon Sylvie, « Kinsey en France: les sexualités féminine et masculine en débat », *Le Mouvement Social*, n° 198, 2002, p. 91-110 ; Herzog Dagmar, « The reception of the Kinsey reports in Europe », *Sexuality & Culture*, vol. 10, n° 1, 2006, p. 39-48.

travers les États-Unis. La variabilité des pratiques rapportées ébranle les certitudes et questionne la frontière établie entre normalité et anormalité. Tout particulièrement, la fréquence des rapports homosexuels conduit Kinsey à dépasser l'opposition binaire homo-hétérosexuel pour élaborer un continuum allant des individus exclusivement homosexuels aux exclusivement hétérosexuels en passant par diverses gradations intermédiaires¹⁷⁰. Toute l'association entre pratiques sexuelles et identité personnelle est de ce fait également remise en question, une expérience homosexuelle ne déterminant pas nécessairement une identité homosexuelle.

Tout en s'inscrivant dans la droite ligne des ambitions de la *scientia sexualis* du XIX^e siècle de faire émerger la vérité scientifique sur la sexualité¹⁷¹, Kinsey opère un glissement du regard des pathologies et des perversions vers les comportements en tant que tels, sans préjuger de leur normalité :

« This is first of all a report on what people do, which raises no question on what they should do, or what kinds of people do it. It is the story of the American male, as we find him. It is not, in the usual sense, a study of the normal male or of normal behavior, any more than it is a study of the abnormal male or of abnormal behavior. It is an unfettered investigation of all types of sexual behavior, as found among all kinds of males. »¹⁷²

L'accent est mis avant tout sur les fonctions biologiques corporelles et les comportements, ainsi que sur les facteurs sociaux qui peuvent les influencer tels que l'âge, l'état civil, le statut social, la situation géographique ou la religion¹⁷³. En revanche, la dimension psychique n'est que peu prise en compte, preuve de la rupture opérée avec l'approche psychanalytique de la sexualité. Basée sur l'observation et le dénombrement des conduites, la démarche de Kinsey occulte sciemment les principales théories de la psychanalyse et notamment l'impact décisif des mécanismes inconscients qu'elles postulent. Les résultats produits dans le deuxième rapport, *Sexual Behavior in the Human Female*, contredisent ainsi radicalement les thèses psychanalytiques établissant la primauté du vagin sur le clitoris pour la sexualité des femmes, avec pour conséquence d'ébranler tout l'édifice du développement psychosexuel féminin tel que décrit par Freud¹⁷⁴.

À la démarche behavioriste adoptée par Kinsey, les travaux de Masters et Johnson, publiés à partir de 1966, ajoutent une perspective anatomiste, qui renoue avec celle des médecins du XIX^e siècle, en se focalisant sur la « fonction sexuelle », que l'on peut décrire comme « le fonctionnement somatique des organes génitaux dans leur dimension bio-physiologique »¹⁷⁵. Les comportements sexuels sont saisis non pas par l'intermédiaire de la narration des

¹⁷⁰ Chaperon Sylvie, « Kinsey en France: les sexualités féminine et masculine en débat », *op. cit.*, p. 108.

¹⁷¹ Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I...* *op. cit.*, p. 91-93.

¹⁷² Kinsey A.C., Pomeroy W.B. et Martin C.E., *Sexual Behavior in the Human Male*, Philadelphie, W.B. Saunders, 1948, p. 7, cité dans Pryce Anthony, « Let's talk about *Sexual behavior in the human male*: Kinsey and the invention of (post)modern sexualities », *Sexuality & Culture*, vol. 10, n° 1, 2006, p. 76.

¹⁷³ Chaperon Sylvie, « Kinsey en France: les sexualités féminine et masculine en débat », *op. cit.*, p. 92.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 104.

¹⁷⁵ Giami Alain, « Fonction sexuelle masculine et sexualité féminine. Permanence des représentations du genre en sexologie », *Communications*, n° 81, 2007, p. 137.

personnes enquêtées mais directement au niveau corporel par l'observation et la mesure de la réaction physique à un stimulus sexuel, dans le cadre d'expériences menées en laboratoire. Nul doute que ce procédé constitue une innovation en matière de recherche sur la sexualité et qu'il confère aux résultats produits une légitimité scientifique renouvelée. Les chercheurs en extraient une description des « réponses sexuelles » humaines selon une succession de quatre phases soit l'excitation, le plateau, l'orgasme et la résolution, qui acquiert rapidement le statut de norme biologiquement établie du fonctionnement sexuel humain¹⁷⁶.

Aux yeux d'André Béjin, c'est le concept d'orgasme qui caractérise le mieux cette sexologie contemporaine dont il situe la naissance dans les décennies qui suivent la Première Guerre mondiale, entre la découverte de la « vraie nature de la puissance orgastique » par Wilhelm Reich en 1922 et la publication du premier rapport Kinsey en 1948¹⁷⁷. Il est vrai que si certaines tendances perdurent dans la démarche scientifique, une rupture s'opère néanmoins avec les travaux de Kinsey puis Masters et Johnson. Tout se passe comme si, avec l'apparition de l'intérêt scientifique pour l'orgasme, l'enjeu de la sexualité avait muté, glissant de la question de la reproduction à celle du plaisir¹⁷⁸. Ce glissement se révèle pourtant paradoxal dans la mesure où l'enjeu reproductif ne se trouvait pas sur le devant de la scène dans la médecine des perversions. Ces dernières sont certes définies par opposition à l'instinct sexuel dit normal, visant la reproduction, mais la focalisation sur les anomalies de cet instinct éloignait le regard du couple et de la famille. L'intérêt des sexologues du XX^e siècle pour l'orgasme va au contraire rediriger la focale vers le cadre conjugal et mettre l'accent sur une expression de la sexualité somme toute plus conforme à la norme. Néanmoins pour Béjin, en se muant en une « orgasmologie », la sexologie « moderne » a relégué au second plan les dimensions reproductives et gynécologiques de la sexualité, ainsi que les perversions, pour « définir son objet central – l'orgasme – et sa norme fondamentale – l'orgasme idéal – de façon positive et minutieuse »¹⁷⁹. Cette définition et cette norme constituent le socle de développement d'une nosographie et d'une étiologie des différents troubles pouvant faire obstacle non plus à la procréation, mais à l'accomplissement de l'orgasme. À ceci s'ajoutent de nouvelles méthodes thérapeutiques visant à désapprendre les comportements dysfonctionnants et à reconditionner les fonctions sexuelles par l'apprentissage de comportements adéquats¹⁸⁰. Les thérapies sexologiques, dont Masters et Johnson sont les initiateurs, s'inscrivent dans la perspective des thérapies comportementales qui marquent une

¹⁷⁶ Irvine Janice M., « From Difference to Sameness: Gender Ideology in Sexual Science », *The Journal of Sex Research*, vol. 27, n° 1, 1990, p. 17.

¹⁷⁷ Béjin André, « Crépuscule des psychanalystes, matin des sexologues », *Communications*, 1982, p. 159. Cet article a été réédité dans un ouvrage intitulé *Sexualités occidentales* et paru en 1984 sous la direction de Philippe Ariès et André Béjin.

¹⁷⁸ Chaperon Sylvie, « Kinsey en France: les sexualités féminine et masculine en débat », *op. cit.*, p. 92.

¹⁷⁹ Béjin André, « Crépuscule des psychanalystes, matin des sexologues », *op. cit.*, p. 167.

¹⁸⁰ Béjin André, « Le pouvoir des sexologues et la démocratie sexuelle », *Communications*, 1982, p. 178. Cet article a également été réédité dans l'ouvrage *Sexualités occidentales* paru en 1984 sous la direction de Philippe Ariès et André Béjin.

certaine distanciation avec les thérapies psychanalytiques dominantes au début du siècle¹⁸¹. Conclure à l'éloignement définitif de la psychanalyse serait toutefois erroné dans le contexte spécifique du développement de la sexologie en Suisse romande dans la mesure où l'on peut y observer au contraire une imbrication relativement étroite entre sexologie et psychiatrie, de même qu'entre sexologie et gynécologie d'ailleurs. La réalité romande suggère en outre de nuancer l'importance prise par la notion de plaisir, ou du moins de souligner son association étroite avec celle de l'amour. Dans les années 1970 à Genève, plus que d'orgasme, c'est de coït dont il est question et l'heure d'une orgasmologie pure ne semble pas encore tout à fait venue.

2.2 L'essor de la sexologie en Suisse romande à l'aube des années 1970

2.2.1 La sexologie romande, sociogénèse d'une discipline en quête de légitimité

Les mutations successives de la pensée médicale sur la sexualité que nous venons de retracer influent à bien des égards sur les idées et théories développées par la sexologie romande au cours des années 1970. Encore embryonnaire, la discipline est en quête de légitimité. Comprendre son essor à l'aube de la décennie nécessite de porter le regard vers la configuration sociale, politique et institutionnelle qui rend possible son développement. Dans quel champ s'enracine-t-elle ? Quelles sont les personnes qui contribuent à la faire croître ? À quels besoins doit-elle répondre ?

Avant d'acquérir une renommée et une autorité internationales durant les années 1970, la sexologie genevoise plonge ses racines dans la seconde partie des années 1960 au carrefour de deux spécialités médicales, la gynécologie et la psychiatrie, filiation qui traduit l'héritage cumulé des traités des maladies des femmes d'un côté et de la psychologie de l'instinct sexuel de l'autre. Deux figures masculines se trouvent au cœur de ce processus de développement. Le professeur William Geisendorf (1906-1981) (*cf.* Encadré 1, p. 111), directeur de la policlinique universitaire de gynécologie dès 1958 et doyen de la Faculté de médecine de 1966 à 1976, donne une première impulsion indispensable en œuvrant pour la création d'un centre de planning familial à Genève. C'est au sein de ce centre, créé en 1965 sous le nom de Centre d'information familiale et de régulation des naissances (CIFERN), dont la genèse et l'histoire font l'objet du prochain chapitre, que va se développer la sexologie clinique à Genève, au travers de la pratique du conseil conjugal. Déjà en 1966, le professeur Geisendorf avait constitué, au sein de la policlinique de gynécologie, une unité de gynécologie

¹⁸¹ Chaperon Sylvie, « Kinsey en France: les sexualités féminine et masculine en débat », *op. cit.*, p. 102 ; Giami Alain, « Fonction sexuelle masculine et sexualité féminine. Permanence des représentations du genre en sexologie », *op. cit.*, p. 137 .

psychosomatique, qui se double à partir de 1970 d'une dimension sexologique¹⁸². L'unité de gynécologie psychosomatique et de sexologie va dès lors travailler en étroite collaboration avec le CIFERN pour la prise en charge des thérapies conjugales et sexologiques. Cette association de la sexologie avec une structure de service public marque en profondeur le processus de développement de l'une comme de l'autre. Pour la sexologie alors encore embryonnaire, elle constitue sans doute possible une importante source de légitimité.

En 1970, le professeur Geisendorf engage Willy Pasini, alors jeune psychiatre, comme chargé de recherche à la polyclinique de gynécologie, avec pour mission de mener une recherche sur l'avortement à Genève¹⁸³. Ceci marque le début d'une collaboration qui ne prendra fin qu'à la retraite du professeur Geisendorf en 1976, date à laquelle Willy Pasini, nommé professeur extraordinaire, lui succède à la tête de l'unité de gynécologie psychosomatique et de sexologie.

Les situations auxquelles tous deux se trouvent confrontés dans le cadre des consultations à la polyclinique de gynécologie comme au sein du CIFERN éveillent leur intérêt pour les enjeux de couple et de sexualité. À l'intérêt pour la pratique expérimentale de l'accouchement sans douleur, puis pour les questions de grossesse, désirée et non désirée, de contraception et d'avortement, va s'ajouter un intérêt pour la sexualité en tant que facteur de bien-être et de stabilité du couple. Les titres des ouvrages issus de leur travail conjoint reflètent bien ce cumul d'intérêts pour différentes facettes de la sexualité : entre 1974 et 1976, W. Pasini publie *Le sens de l'avortement* (en collaboration avec le sociologue Jean Kellerhals), *Désir d'enfants et contraception*, *Introduction à la sexologie médicale* (avec son collègue Georges Abraham), *Sexologie 1970-1973* (avec W. Geisendorf) et *Sexualité et gynécologie psychosomatique*. Gynécologie et sexologie se combinent en outre avec son orientation psychiatrique initiale et il publie au tournant des années 1980 un *Abrégé de médecine psychosomatique* en collaboration avec le psychiatre André Haynal, ainsi que *Éros et changement : le corps en psychothérapie* avec Antonio Andreoli.

L'ancrage disciplinaire de ces deux figures genevoises dans la gynécologie et la psychiatrie est représentatif des origines de la sexologie, dont la filiation est également bien illustrée par leur insertion dans les revues médicales romandes. Avant que la sexologie bénéficie de sa propre tribune au sein de ces revues, les recherches et articles ayant rapport aux questions de sexualité apparaissent en effet sporadiquement dans les champs de la gynécologie et de la santé mentale, ainsi également que de l'urologie. La revue *Médecine et Hygiène* publie ainsi, en 1965, trois articles sur la contraception aux États-Unis, cinq articles sur les méthodes contraceptives (pilule et stérilet) dans différents contextes géographique et un sur le planning familial dans le canton de Vaud en 1966, un bilan d'une recherche sur la fécondité et la

¹⁸² Rieder Philippe (éd.), *À l'orée de la vie: cent ans de gynécologie et d'obstétrique à la Maternité de Genève*, Genève, Médecine et Hygiène; HUG, 2007.

¹⁸³ Soumille Suzy et Ninon Lagrange, *Portes ouvertes sur la santé familiale: 30^{ème} anniversaire du CIFERN*, Genève, Direction de la santé publique, 1995. Cette recherche débouche en 1976 sur la publication par Jean Kellerhals et Willy Pasini de l'ouvrage *Le sens de l'avortement* publié aux éditions Georg à Genève.

contraception à Genève, un dossier sur l'homosexualité aux États-Unis et un sur les syndromes génitaux, parmi lesquels l'impuissance, dans un numéro consacré à l'urologie en 1967. Encore invisible sous cette appellation dans la littérature spécialisée l'année précédente, la sexologie fait son entrée parmi les disciplines présentes dans les principales revues médicales de Suisse romande en 1968, sous forme d'une leçon inaugurale intitulée « Actualité de la sexologie » et prononcée par Pierre-André Gloor, privat-docent à la faculté de médecine et médecin-adjoint de la policlinique psychiatrique universitaire de Lausanne¹⁸⁴. À la suite de cette première apparition, la sexologie fait dès 1970 l'objet d'un dossier spécial tous les ans dans cette même revue, dont l'éditorial est écrit au départ par William Geisendorf puis par Willy Pasini et Georges Abraham qui incarnent tous deux l'essor de la discipline. Des articles ponctuels paraissent également au cours de la décennie 1970 dans la *Revue médicale de la Suisse romande* et dans la *Revue thérapeutique*. En 1974, deux ouvrages collectifs rassemblent les numéros spéciaux consacrés par *Médecine et Hygiène* à la sexologie depuis le début de la décennie¹⁸⁵. Pionnier au sein de la littérature de ce champ, l'ouvrage *Introduction à la sexologie médicale* est qualifié par certains de « fondateur pour la pratique sexologique »¹⁸⁶. Les médecins qui animent la recherche romande en sexologie tissent par ailleurs de nombreux liens à l'étranger, qui se concrétisent par la contribution fréquente de sexologues français ou québécois, par exemple, aux numéros consacrés à la sexologie. En 1975, à défaut de temps pour proposer eux-mêmes des articles, les Genevois publient des contributions de collègues du Québec pour le numéro spécial de sexologie dans la revue *Médecine et Hygiène*¹⁸⁷. Une collaboration active s'établit également avec le Centre psychosocial universitaire dirigé par le professeur Garrone. Toutefois, en dépit du regroupement des publications de divers praticiens sous l'appellation de sexologie, cette dernière n'a pas le monopole des questions de sexualité dans la revue *Médecine et Hygiène*. On trouve ainsi, de 1970 à 1976, des articles relatifs à des problématiques sexuelles dans des numéros consacrés à la médecine psychosomatique, à l'hygiène mentale, à la psychiatrie ou encore à la médecine adolescente, sans qu'il y soit mentionné une quelconque collaboration avec les sexologues romands. Là encore, les réseaux internationaux sont actifs et l'on trouve des publications venues d'Italie, du Québec ou des États-Unis.

Dans la leçon inaugurale qu'il prononce en 1968, au mois de mai pour être précise, le professeur Gloor défend la nécessité de développer un enseignement de sexologie, même

¹⁸⁴ Gloor Pierre-André, « Actualités de la sexologie », *Médecine et Hygiène*, n° 839, 1968, p. 1053-1056. Psychiatre et psychanalyste, le professeur Gloor est l'un des fers de lance de la sexologie dans le canton de Vaud. Comme à Genève, la discipline s'y inscrit à la croisée de la psychiatrie et du planning familial. La configuration vaudoise diffère toutefois de la situation à Genève dans la mesure où les missions de planning familial et d'éducation sexuelle y sont toutes deux assurées par un même centre, Profa, dont P.-A. Gloor remplit également le rôle de superviseur de l'équipe d'éducation sexuelle. Sur l'histoire de Profa et de la sexologie dans le canton de Vaud, voir Cortolezzis Caroline et David Muheim, *Éducation sexuelle dans le canton de Vaud (1969-2001)*, Lausanne, Hospices cantonaux DUMSC: Institut universitaire romand d'histoire de la médecine et de la santé, 2002, p. 24 et 88.

¹⁸⁵ Abraham Georges et Willy Pasini, *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974 et Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974.

¹⁸⁶ Brenot Philippe, *Histoire de la sexologie*, op. cit., p. 47.

¹⁸⁷ Pasini Willy, « Éditorial », *Médecine et Hygiène*, n° 1162, 1975, p. 1313-1314.

facultatif, pour les futurs médecins, afin de « ne plus laisser l'étudiant en médecine aborder seul certaines questions qui le sollicitent, et qui occuperont probablement une part croissante de son activité de praticien ou de spécialiste »¹⁸⁸. Un souhait identique est exprimé à Genève où W. Geisendorf, alors doyen de la Faculté de médecine, introduit dès 1969 un enseignement de sexologie dont les psychiatres W. Pasini et G. Abraham sont les animateurs principaux. À Genève comme à Lausanne, le constat est le même d'une « insuffisance de la profession médicale à faire face à des demandes croissantes et à remplir de ce fait sa fonction traditionnelle consistant à rétablir une fonction déficiente (soit-elle sexuelle ou autre) »¹⁸⁹. En l'absence d'une formation adéquate en matière de sexologie, « le médecin est généralement mal préparé non seulement à soigner les troubles de la fonction sexuelle, mais encore à les aborder dans l'entretien clinique »¹⁹⁰. Brossant un panorama de l'offre d'enseignement de sexologie dans le monde au début des années 1970, W. Pasini souligne le retard européen relativement à la situation aux États-Unis, ainsi que les différences existant entre les pays quant à l'organisation de l'enseignement. Alors qu'aucun cours de sexologie n'est proposé en France, en Italie, en Espagne et au Portugal, l'Europe centrale et septentrionale fait état d'une offre légèrement plus fournie avec des enseignements en Allemagne de l'Ouest, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Belgique, principalement suivis par les futur·e·s médecins, psychiatres, psychologues ou gynécologues¹⁹¹. Imputable, aux yeux des promoteurs de la sexologie, à certaines résistances du corps médical, le manque de connaissances et d'aptitude des médecins pour la prise en charge des difficultés sexuelles est encore accentué par la demande croissante des patient·e·s. L'instauration d'un enseignement de sexologie répond selon eux aux transformations sociales qui bouleversent la perception de la sexualité. C'est « face à l'importance croissante de la santé sexuelle en tant que phénomène social, face à la liberté sexuelle croissante due à la vente de contraceptifs et probablement à une nouvelle philosophie de l'existence, face à une nouvelle acceptation et parfois revendication du plaisir, qui dans une vision hédonique de la vie devient une alternative importante au traditionnel esprit de sacrifice »¹⁹², que prend sens la nécessité de dispenser aux futurs médecins des connaissances approfondies en matière de sexualité humaine.

Nul doute que le contexte international procure une source de légitimité supplémentaire à la démarche des initiateurs de la sexologie romande. L'Organisation Mondiale de la Santé s'empare en effet, également au début des années 1970, de la thématique de la sexualité et de son enseignement, ce que ne manquent pas de souligner les sexologues romands dans leurs publications. Deux rencontres internationales sont organisées en 1972 et 1974, auxquelles des sexologues genevois, parmi lesquels W. Pasini, participent¹⁹³. La Faculté de médecine collabore activement avec l'OMS lors de la seconde en tant que co-organisatrice, renforçant

¹⁸⁸ Gloor Pierre-André, « Actualités de la sexologie », *op. cit.*, p.1056.

¹⁸⁹ Geisendorf William et Willy Pasini, *Sexologie, 1970-1973*, *op. cit.*, p.1.

¹⁹⁰ Abraham Georges et Willy Pasini, *Introduction à la sexologie médicale*, *op. cit.*, p. 7.

¹⁹¹ Pasini Willy, « Nécessité d'un enseignement, situation dans le monde », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 95-104.

¹⁹² Geisendorf William et Willy Pasini, *Sexologie, 1970-1973*, *op. cit.*, p. 1.

¹⁹³ Pasini Willy, « Nécessité d'un enseignement, situation dans le monde », *op. cit.*, p. 95.

ainsi son rôle et son statut de pionnière dans le champ de la sexologie¹⁹⁴. Forts de la légitimité conférée par l'entrée de la sexualité dans l'agenda des organisations internationales, les pionniers genevois intègrent progressivement des notions de sexologie dans le cursus de médecine, d'abord sous la forme de quelques heures annuelles dispensées lors des cours de gynécologie et consacrées à l'avortement, légal et clandestin, et aux méthodes de contraception, puis en accordant une place croissante « à la gynécologie psychosomatique et à la sexologie médicale ». Jusqu'à finalement atteindre une vingtaine d'heures par année. Mais cela reste insuffisant, c'est pourquoi, faute de pouvoir ajouter encore des heures, les professeurs et privat-docents impliqués mettent en place un séminaire facultatif de sexologie clinique, organisé au sein de la policlinique de gynécologie à raison d'une séance tous les quinze jours. Ce séminaire présente la particularité de reposer sur des méthodes interactives et notamment l'utilisation de la vidéo, permettant aux enseignants de présenter et discuter de cas concrets. Les animateurs se montrent satisfaits voire enthousiastes face au succès rencontré : soixante à cent personnes assistent régulièrement au séminaire et stimulent les discussions par de nombreuses questions¹⁹⁵.

Une telle détermination à voir la sexologie prendre place au sein de la formation des médecins répond certes au souci d'améliorer les connaissances des praticiens et, partant, la santé de leurs patient·e·s, mais ce motif n'est pas suffisant. Il s'agit également de donner à la sexologie une véritable légitimité en tant que branche médicale porteuse de connaissances spécifiques pouvant et devant être transmises par l'enseignement. L'enjeu est bien lié ici au développement du savoir sur la sexualité ainsi qu'à sa transmission¹⁹⁶. Dans l'éditorial du premier numéro de *Médecine et Hygiène* dédié à la sexologie, en 1970, le professeur Geisendorf conclut sa brève présentation des articles composant le dossier en insistant sur cet aspect : « Les articles suivants traitent, d'aussi remarquable façon, plusieurs chapitres de la sexologie réservés jusqu'ici à des revues très spécialisées ; on voit ainsi combien ces problèmes méritent d'être mis à la portée de tous les médecins, ce qui justifie l'essor d'un enseignement de la sexologie tel que nous avons tenté de l'entreprendre »¹⁹⁷.

Au sein des éditoriaux, des préfaces ainsi que de certains articles rédigés par les sexologues genevois est développée une série d'arguments défendant la légitimité de la sexologie médicale comme activité de recherche, au-delà du seul enseignement. Ce souci de légitimation témoigne du statut encore incertain de la discipline ainsi que de sa jeunesse¹⁹⁸. La

¹⁹⁴ Fonds Maurice Chalumeau, *Réunion du Conseil de Surveillance et de la Commission scientifique. Procès-verbal de la séance du 18 juin 1974 tenue dans le bureau du Pr. Geisendorf*, Genève, 2 juillet 1974. Archives du Fonds Maurice Chalumeau (non inventoriées), Genève.

¹⁹⁵ Geisendorf William et Willy Pasini, « Le programme genevois d'enseignement », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 109-110.

¹⁹⁶ Porter Roy et Mikulás Teich, *Sexual knowledge, sexual science. The history of attitudes to sexuality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 1.

¹⁹⁷ Geisendorf, William, « Éditorial », *Médecine et Hygiène*, n° 939, 1970, p. 1778.

¹⁹⁸ Statut qui reste discuté à l'heure actuelle. Preuve en est par exemple l'affirmation d'une médecin, dans un ouvrage collectif portant sur *La sexualité dans les sciences humaines* en 1999, que « la sexologie [...] n'est pas une spécialité médicale » (Vilella Correa Marilena, « Quelques réflexions concernant le sexe, la sexualité et la

première raison justifiant l'existence et l'essor de la sexologie, déjà mentionnée ci-dessus, a trait au contexte social du tournant des années 1970. La société apparaît, aux yeux des pionniers genevois, comme marquée par des mutations décisives en matière de sexualité. Tout en nuancant l'ampleur des changements effectifs dans les pratiques sexuelles, P.-A. Gloor affirme, dans sa leçon inaugurale de 1968, l'existence d'un processus de profonde mutation :

« [...] on pourrait aussi répondre, à certains d'entre nous qui se déclarent inquiets, que ces manifestations sexualisées et cette expression quelquefois tapageuse ne signifient pas, loin de là, que les conduites sentimentales et sexuelles de nos contemporains soient exposées à une rapide dégradation, pas plus qu'à une rapide amélioration, d'ailleurs ! Un des points les plus valables du travail considérable de *Kinsey* sur le comportement sexuel en Amérique est justement celui où il nous apporte des faits sur la grande inertie de ces conduites, d'une génération à une autre. Mais toute cette érotisation de notre vie moderne montre clairement la rupture d'un équilibre ancien et la marche d'une situation nouvelle et inconnue. »¹⁹⁹

Face à cette nouveauté, le rôle du sexologue prend de l'importance et ce d'autant plus qu'il détient, depuis la fin des années 1940 et la publication des recherches de Kinsey d'abord et de Masters et Johnson ensuite, des connaissances perçues comme scientifiquement établies, ainsi que de nouvelles possibilités thérapeutiques. « [La sexologie] cherche à systématiser une nosographie de plus en plus adhérente à la clinique, de troubles qui sont loin d'être rares ou aléatoires puisqu'ils sont ceux auxquels tout médecin peut être confronté chaque jour », affirme le docteur Abraham dans l'éditorial du numéro de *Médecine et Hygiène* consacré à la sexologie en 1977 : « De là l'effort que la sexologie scientifique et médicale effectue pour systématiser aussi des traitements qui doivent fournir des preuves d'efficacité [...] »²⁰⁰. L'acquisition d'une plus grande légitimité suppose par ailleurs que la sexologie cesse de se limiter aux monstruosité, héritage des perversions étudiées par la *scientia sexualis* du XIX^e siècle, pour s'intéresser aux « aspects normaux de la sexualité »²⁰¹. Que recouvre exactement cette opposition entre pathologies graves et dysfonctionnements bénins ? La « grande pathologie sexuelle » comprend, d'après W. Geisendorf et W. Pasini, « perversions, transsexualisme, prostitution, certaines formes d'homosexualité » par opposition aux petites dysharmonies pouvant exister au sein du couple²⁰². Une catégorisation similaire se retrouve dans la structure de l'ouvrage *Sexologie 1970-1973* avec un chapitre consacré à la « sexopathologie mineure » qui comprend les difficultés sexuelles des couples et essentiellement les obstacles au coït (mariages non consommés, vaginisme, troubles de l'éjaculation) et un chapitre traitant de la « pathologie sexuelle » avec des contributions sur l'impuissance, la nymphomanie, l'homosexualité et le transsexualisme²⁰³.

différence sexuelle dans le discours médical », in Maria Andréa Loyola (éd.), *La sexualité dans les sciences humaines*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 75).

¹⁹⁹ Gloor Pierre-André, « Actualité de la sexologie », *op. cit.*, p. 1054. C'est nous qui soulignons.

²⁰⁰ Abraham Georges, « Éditorial : Qu'en est-il de la sexologie médicale ? », *Médecine et Hygiène*, n° 1241, 1977, p. 1827.

²⁰¹ Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, *op. cit.*, p. 1.

²⁰² Geisendorf William et Willy Pasini, « Le programme genevois d'enseignement », *op. cit.*, p. 108.

²⁰³ Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, *op. cit.*, table des matières.

En dernier lieu, dans ce contexte qui paraît neuf, justifier le statut de la sexologie au sein de la médecine suppose, et cette idée revient fréquemment dans les publications, que les praticiens se préoccupent non plus exclusivement de la douleur mais également du plaisir. « La sexologie pousse aussi le médecin à ne plus se cantonner dans la pure approche de la souffrance, mais à entrevoir la confrontation avec le plaisir », écrit Georges Abraham en 1977²⁰⁴. Un an plus tard, la même idée revient : « Il ne suffit plus par conséquent en sexologie de soigner la douleur, de soigner la dysfonction, il faut aussi se soucier que la fonction permette le plaisir. De médecin de la douleur qu'il était, le sexologue doit devenir aussi médecin du plaisir »²⁰⁵. La réticence à s'intéresser au plaisir est invoquée pour expliquer certaines résistances du corps médical face à la sexologie. En réalité, quelle que soit la discipline médicale considérée, l'objectif du médecin réside dans le rétablissement d'un fonctionnement sain ou, autrement dit, dans le passage de la douleur à l'absence de douleur. La dimension sexuelle est donc bien ce qui distingue la sexologie des autres disciplines. La sexologie se démarque véritablement en ce qu'elle aborde le sujet délicat non seulement du plaisir, mais du plaisir sexuel. Aucun médecin n'éprouve en effet de gêne à prodiguer un traitement permettant à un·e patient·e de retrouver appétit, goût et plaisir de manger. Il n'en va pas de même avec le sexe. Ceci éclaire la démarche des sexologues qui réside précisément dans l'idée d'intégrer la sexualité et le plaisir sexuel au concept général de santé et d'assimiler la fonction sexuelle aux autres fonctions corporelles. Là encore, l'apport des travaux de Masters et Johnson est essentiel, comme l'exprime G.V. Laury, médecin et professeur associé à l'Université d'État Stony-Brook dans un éditorial intitulé « La sexualité et le médecin » en 1975 : « Il y a quelques années, un gynécologue W. Masters et sa future épouse V. Johnson ont démontré que les réponses sexuelles pouvaient être étudiées dans des conditions de laboratoire comme n'importe quelle fonction physiologique »²⁰⁶.

Un tel objectif d'assimilation de la sexualité à n'importe quel fonctionnement du corps trouve un appui dans les réflexions menées dans le cadre de l'Organisation Mondiale de la Santé. Au-delà même de cette assimilation, les rapports produits lors des rencontres de 1972 et 1974 prônent la reconnaissance du droit au plaisir et de la sexualité comme élément essentiel du bien-être des individus. Dans sa contribution consacrée à la situation internationale de l'enseignement sexologique, W. Pasini rappelle les résolutions adoptées lors des deux rencontres organisées par l'OMS en septembre 1972 et février 1974 :

« Lors du premier meeting de 1972 les participants avaient convenu que le concept de santé sexuelle devait inclure ces trois éléments de base :

²⁰⁴ Abraham Georges, « Éditorial : Qu'en est-il de la sexologie médicale? », *op. cit.*, p. 1827.

²⁰⁵ Abraham Georges et Willy Pasini, « Éditorial : Sexologie et médecine en marche », *Médecine et Hygiène*, n° 1287, 1978, p. 1806.

²⁰⁶ Laury, G. V., « Éditorial : La sexualité humaine et le médecin », *Médecine et Hygiène*, n°1155, p. 1057. Cet éditorial introduit un dossier consacré à l'hygiène mentale dont les articles adressent tous la sexualité (questions des parents sur le comportement sexuel des enfants, dysfonctions sexuelles, développement sexuel chez l'enfant, etc.). Il n'y a visiblement aucune participation des sexologues romands à ce dossier issu de recherches menées aux États-Unis.

1. La capacité de jouir et de contrôler le comportement sexuel et reproductif en accord avec l'éthique personnelle et sociale.
2. La délivrance de la peur, la honte, la culpabilité, les fausses croyances et les autres facteurs psychologiques pouvant inhiber la réponse sexuelle et interférer sur les relations sexuelles.
3. L'absence de troubles, de dysfonctions organiques, de maladies ou d'insuffisances interférant avec la fonction sexuelle et reproductive.

La consultation de 1974 a proposé une définition plus précise : *la santé sexuelle est l'intégration des aspects somatiques, affectifs, intellectuels et sociaux de l'être sexué de façon à parvenir à un enrichissement et un épanouissement de la personnalité humaine, de la communication et de l'amour.* »²⁰⁷

Une telle définition éclaire une autre spécificité de la sexologie, qui a trait à l'attention portée à plusieurs aspects de la santé humaine et non seulement au biologique. Pour les sexologues genevois Abraham et Pasini, la sexologie révèle la tension, inhérente à la pratique médicale, entre facteurs organiques et facteurs psychologiques :

« [La sexologie] est contrainte à se pencher sur des études méticuleuses concernant les hormones, la neuro-physiologie ou les effets de la vascularisation de la région génitale. Elle ne peut pas négliger les importantes contributions étiopathogéniques pour la constitution des troubles sexuels, dues à des dysfonctions métaboliques, à des lésions nerveuses ou à des apports toxiques. Mais elle ne peut pas non plus ne pas tenir compte des intrications constantes et déterminantes de la vie psychique et affective dans tout trouble sexuel. »²⁰⁸

La démarche sexologique, de l'avis de ses promoteurs, doit combiner les dimensions biologiques et psychiques et allier un intérêt à la fois pour la mécanique du corps et les rouages de l'esprit²⁰⁹. Il s'agit pour elle, si ce n'est de réconcilier, d'offrir un espace à des approches diversifiées (somatiques, organique, hormonale, comportementale, psychanalytique,...).

À la fois résultante de l'histoire de la discipline, dont la genèse s'inscrit au croisement de différentes spécialités médicales, et de la nature même de son objet, cette interdisciplinarité est largement revendiquée par les sexologues. Avec pour conséquence une certaine ambiguïté quant à la place qu'elle doit occuper au sein de la médecine. Tout en affirmant la nécessité de développer les connaissances sexologiques ainsi que leur transmission, les pionniers de la sexologie genevoise doutent toutefois que la création d'une spécialisation soit pertinente :

²⁰⁷ Abraham Georges et Willy Pasini, *Introduction à la sexologie médicale*, op. cit., p. 99-100.

²⁰⁸ Abraham Georges et Willy Pasini, « Éditorial : Sexologie et médecine en marche », op. cit., p. 1805.

²⁰⁹ Elle rejoint en cela la perspective de la médecine psychosomatique, qui relie précisément le (dys)fonctionnement du corps à des facteurs psychiques. Arbisio Christine, Jean-Claude Arbousse-Bastide, Philippe Chanson et al., *La psychologie clinique. Tome 2. La psychologie clinique en dialogue*, Paris, Bréal, 2002, p. 194-201. Cette orientation de la médecine suscite un intérêt en Suisse romande, visible notamment au travers de la revue *Médecine et Hygiène* qui lui consacre plusieurs numéros (voir entre autres *Médecine et Hygiène*, n° 1042, 1973, p. 161-162).

« La sexologie est née comme confluent de différentes disciplines (endocrinologie, psychiatrie, gynécologie, urologie, vénéréologie, etc.). Elle est donc, dès sa naissance, interdisciplinaire et il n'est pas sûr qu'elle doive devenir une spécialité. Il nous semble souhaitable qu'elle reste une discipline affrontée par un groupe homogène, mais ayant une formation médicale polyvalente. »²¹⁰

Cette ouverture s'étend non seulement à différentes orientations au sein de la médecine, mais également à d'autres champs que le médical. À l'intérêt pour les aspects biologiques et psychiques s'ajoute en effet une attention pour la dimension sociale et culturelle de la sexualité, déjà mentionnée dans la définition de l'OMS (*cf. supra*) :

« Influencée par des modèles, des rôles, des concepts collectifs, la sexualité paraît se structurer d'une façon déterminée plutôt que d'une autre, selon par exemple, que ces mêmes facteurs socio-culturels exigent d'elle une orientation reproductive ou bien érotique, un caractère davantage intime et individualiste ou bien plus communautaire et interindividuel. »²¹¹

Ceci se traduit par une collaboration étroite entre médecins et sociologues, et plus précisément par la réalisation de plusieurs recherches menées par des équipes composées de psychiatres, psychologues, gynécologues et sociologues. Willy Pasini et Jean Kellerhals collaborent ainsi pour la réalisation d'une enquête intitulée *Familles urbaines et fécondité* parue en 1975²¹², puis publient ensemble un ouvrage l'année suivante sur *Le sens de l'avortement*²¹³. La dimension sociale figure également dans les ouvrages collectifs publiés, sous des titres qui parlent d'eux-mêmes : « Ambiguïtés sociales de la sexualité »²¹⁴, « Mentalités sexuelles : Traditionalistes et contestataires »²¹⁵, « Propos pour une philosophie de la sexologie »²¹⁶ ou encore « Statut culturel et vécu subjectif de la sexualité »²¹⁷.

Interdisciplinarité, prise en compte du plaisir, extension du concept de santé à la dimension sexuelle, toutes ces caractéristiques contribuent à inscrire la sexologie, telle qu'elle est développée par ses pionniers genevois, dans une démarche réflexive quant au statut et à la pratique de la médecine. Le contexte des années 1970 dans lequel elle se développe n'y est pas étranger si l'on considère la profonde remise en question qui touche alors la médecine, surtout impulsée par la critique intellectuelle et militante qui émerge pour questionner ce qu'elle dénonce comme un processus de médicalisation, excessif et contraignant²¹⁸.

²¹⁰ Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973, op. cit.*, p. 2.

²¹¹ Abraham Georges et Willy Pasini, « Éditorial : Sexologie, médecine et culture », *Médecine et Hygiène*, n° 1333, 1979, p. 1749-1750.

²¹² Bassand Michel et Jean Kellerhals, *Familles urbaines et fécondité*, Genève, Georg, 1975.

²¹³ Kellerhals Jean et Willy Pasini, *Le sens de l'avortement. Étude psycho-sociologique*, Genève, Georg, 1976.

²¹⁴ Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973, op. cit.*

²¹⁵ *Idem.*

²¹⁶ Abraham Georges et Willy Pasini, *Introduction à la sexologie médicale, op. cit.*

²¹⁷ *Idem.*

²¹⁸ Sur le concept de médicalisation, son émergence et la manière dont il a été abordé dans la littérature depuis les années 1970, voir Conrad Peter, « Medicalization and Social Control », *Annual Review of Sociology*, vol. 18, n° 1, 1992, p. 209-232. Parmi les auteurs principaux ayant développé ces critiques, citons Foucault et ses travaux sur l'émergence de la clinique (Foucault Michel, *Naissance de la clinique... op. cit.*) ainsi que sur l'histoire de la folie (Foucault Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 2006 [1961]), ceux de Szasz, figure essentielle de l'antipsychiatrie (Szasz Thomas, *Fabriquer la folie*, Paris, Payot, 1976), ou encore ceux

Caractéristique supplémentaire de l'élaboration de la sexologie romande dans les années 1970, l'enthousiasme pour le développement de la prévention s'inscrit dans ce processus en renvoyant de manière évidente à la volonté toute politique d'encadrer la sexualité par le biais d'une prise en charge médicale. En effet, la médicalisation se définit comme un « processus au travers duquel la vie quotidienne est toujours plus assujettie à la domination, l'influence et la supervision médicales »²¹⁹. En d'autres termes, il s'agit d'un mouvement d'extension du champ d'action et de pouvoir de la science médicale à des espaces auparavant considérés comme ne relevant pas de son activité. Le concept de médecine préventive, bien que largement antérieur aux années 1970 mais repris par les sexologues à cette période, cadre parfaitement avec ce processus, ainsi qu'avec la posture adoptée par les pionniers de la sexologie genevoise. En témoignent les mots de G. Abraham et W. Pasini en 1978 :

« [La sexologie] s'insère dans cette médecine en marche qui veut faire davantage que lutter contre la maladie-enemie, contre les microbes et le cancer. Une médecine devenue de plus en plus préventive. Des médecins décidés à être un peu moins 'missionnaires' pour se transformer en des experts en santé. Une médecine beaucoup moins préoccupée peut-être du 'primum non nocere', mais très soucieuse désormais du bonheur humain. En sexologie, laisser un couple en difficulté au moment où la fonction est tout simplement rétablie, c'est prendre le risque d'une guérison trop fragile. Puisqu'ici la guérison comporte un enrichissement de sa propre sexualité, même si celle-ci est obtenue par le passage à travers la maladie. Ceci signifie pour la médecine en général que soigner la maladie c'est faire encore une œuvre incomplète, puisque l'on peut et l'on doit soigner aussi la santé ou la prétendue santé. »²²⁰

On voit ici dans quelle mesure la sexologie, certes avec l'intention de favoriser la santé et d'humaniser sa pratique²²¹, étend la portée de son savoir et de son action non plus seulement aux malades, ou aux pervers pour rappeler l'archéologie des catégorisations opérées, mais à tout un chacun puisqu'il est potentiellement toujours possible, et souhaitable, d'enrichir et d'améliorer sa sexualité. Pour Béjin, « en regard de la norme exigeante du céleste orgasme, nous sommes tous [...] des 'dysfonctionnants sexuels' virtuels ou actuels. Ce qui représente une extension non négligeable de la clientèle potentielle des sexologues [...] »²²². L'extension de l'emprise médicale en amont de la dysfonction effective trouve son expression emblématique dans la promotion de la pédagogie et de l'information, par opposition avec les

d'Illich sur la médicalisation et l'« expropriation de la santé » (Illich Ivan, *Némésis médicale: l'expropriation de la santé*, Paris, Seuil, 1975).

²¹⁹ Zola I. K., *Socio-Medical Inquiries*, Philadelphia, Temple University Press, 1983, p. 295, cité dans Conrad Peter, « Medicalization... », *op. cit.*, p. 210.

²²⁰ Abraham Georges et Willy Pasini, « Éditorial : Sexologie et médecine en marche », *op. cit.*, p. 1805.

²²¹ Alain Giami souligne à cet égard les connotations opposées attachées au concept de médicalisation selon la population concernée : « D'un côté, des médecins et des chercheurs [...] l'utilisent dans un sens positif. [...] Dans cette première acception, le terme de médicalisation de la sexualité est donc synonyme de progrès. De l'autre côté, le terme est employé par des sexologues, sexothérapeutes et psychothérapeutes dans un sens critique et péjoratif [...]. Parmi les tenants de cette seconde conception, on peut établir une deuxième distinction entre, d'une part, ceux et celles qui dénoncent la médicalisation de la sexualité en elle-même [...]; et, d'autre part, celles et ceux qui, s'ils ne remettent pas en cause la légitimité de la médicalisation [...], critiquent les phénomènes de surmédicalisation de la sexualité [...] ». (Giami Alain, « La médicalisation de la sexualité : fausses questions et vrais enjeux », *Sexologies*, vol. 18, n° 4, 2009, p. 262)

²²² Béjin André, « Crépuscule des psychanalystes, matin des sexologues », *op. cit.*, p. 168.

traitements, voire la répression, qui s'exerçait auparavant en aval, sur celles et ceux qu'on diagnostiquait malades²²³. Ce passage d'une action répressive à une démarche préventive peut être rapproché du processus, décrit par Foucault à propos du XIX^e siècle, en tant que transition d'un pouvoir souverain détenant un droit de mort sur ses sujets à un pouvoir visant au contraire à les faire vivre, en les disciplinant et en leur inculquant les « bons » comportements : « C'est sur la vie maintenant et tout au long de son déroulement que le pouvoir établit ses prises ; [...]. [...] Les disciplines du corps et les régulations de la population constituent les deux pôles autour desquels s'est déployée l'organisation du pouvoir sur la vie »²²⁴.

2.2.2 Le legs de Maurice Chalumeau : une impulsion décisive pour la sexologie genevoise

La sexologie genevoise n'aurait jamais connu l'essor qui a été le sien sans l'apport décisif qu'a représenté le legs de sa fortune par Maurice Chalumeau. Décédé en 1970 sans héritier direct, il désigne l'Université de Genève comme seule récipiendaire d'un montant de plus de deux millions de francs, « à charge par elle d'utiliser la totalité de la succession à constituer une Fondation indépendante financièrement de cette Université, destinée uniquement à créer un Institut de sexologie dont l'esprit général aura un caractère purement scientifique »²²⁵. Ce procédé n'étant pas fréquent, le rectorat de l'époque s'interroge sur son aptitude à accepter une telle donation et se demande plus précisément, premièrement, s'il appartient à l'Université de développer des recherches en sexologie, deuxièmement, si les intentions et conditions formulées par M. Chalumeau sont compatibles avec les exigences scientifiques de l'Université et, troisièmement, comment devrait être concrètement réalisé cet institut de sexologie. Ayant validé la pertinence de mener des recherches sexologiques au vu de l'importance des problèmes qu'elles traitent et conclu que ces recherches bénéficieraient des conditions d'objectivité requises, le rectorat s'oriente vers une solution consistant à promouvoir et développer les activités déjà existantes à Genève dans le champ de la sexologie²²⁶. C'est pourquoi il invite le professeur Geisendorf, alors doyen de la Faculté de médecine et récent fondateur de l'Unité de gynécologie psychosomatique et de sexologie, à présider une commission destinée à penser l'organisation de cet institut. Composée de professeur·e·s issus des Facultés de médecine, de psychologie, de droit, de lettres et de sciences économiques et sociales, cette commission a pour fonction d'élaborer un projet de règlement. Plus d'un an après le début de ce processus, au terme des procédures de

²²³ *Ibid.*, p. 169-170.

²²⁴ Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I... op. cit.*, p. 182-183.

²²⁵ Tcheraz René, *Inventaire après décès de Monsieur Maurice Chalumeau*, 22 janvier 1971, p. 3. Archives du Fonds Maurice Chalumeau (non inventoriées), Genève.

²²⁶ Rudhart Jean, *Note aux membres du Rectorat concernant le testament Chalumeau*, 14 octobre 1970. Archives du Fonds Maurice Chalumeau (non inventoriées), Genève.

vérification et de validation voulues par l'Université, le Fonds Maurice Chalumeau tient sa première séance officielle le 30 juin 1972²²⁷. Son règlement précise sa raison d'être et ses objectifs :

« [Le fonds] a pour objet la création d'un centre d'étude de sexologie [dont les objectifs sont notamment] :

1. Réunir une documentation générale et constituer une bibliothèque sur l'ensemble des problèmes de cette nature et tenir celle-ci à la disposition des personnes intéressées.
2. Susciter des enquêtes et encourager les recherches scientifiques relatives à la sexualité humaine considérée sous tous ses aspects, notamment psychologique, psychiatrique, médical, sociologique et juridique ; en publier les résultats et en assurer la diffusion.
3. Récompenser des auteurs d'œuvres relatives à cet objet.
4. Organiser des cours et des conférences destinés à éclairer les praticiens : médecins, juristes, sociologues, éducateurs, etc... et à informer le public. »²²⁸

Trois organes contribuent à mettre en œuvre ces objectifs. Le comité administratif compte au moins quatre personnes représentant les facultés de médecine, lettres et sciences économiques et sociales, choisies par le rectorat pour une durée de trois ans renouvelable. Il assure la gestion du Fonds et prend, sur proposition de la commission scientifique, les décisions générales relatives au budget et au programme. La commission scientifique, désignée par le comité administratif et comprenant au moins trois de ses membres dont un représentant de la Faculté de médecine, est chargée de proposer des projets au comité administratif puis de mettre en exécution les décisions arrêtées par ce dernier. Troisième organe, le conseil de surveillance est composé de trois personnes désignées personnellement par M. Chalumeau pour suivre les activités du Fonds et s'assurer qu'elles correspondent bien à ses instructions et souhaits²²⁹. À partir de juin 1972, comité administratif, commission scientifique et conseil de surveillance se réunissent régulièrement deux fois par année. Le déroulement de ces réunions, tel qu'il est révélé par les procès-verbaux, est presque toujours le même. Les membres de la commission scientifique exposent leurs activités de recherche, relatent leur participation à des conférences et congrès internationaux et proposent de nouvelles lignes de recherche à soutenir financièrement. Parmi les membres de cette commission, W. Pasini et J. Kellerhals apparaissent comme les plus actifs. Déjà en 1971, lors du travail de la commission d'études, J. Kellerhals avait élaboré une synthèse des orientations de recherche auxquelles le Fonds pourrait contribuer. Partant de l'idée que la meilleure stratégie consistait à reprendre et amplifier les perspectives de recherche déjà existantes au sein des secteurs les plus engagées

²²⁷ Fonds Maurice Chalumeau, *10 ans. Fonds universitaire Maurice Chalumeau*, [s. d.], p. 2. Archives du Fonds Maurice Chalumeau (non inventoriées), Genève.

²²⁸ Fonds Maurice Chalumeau, *Règlement*, [s. d.], p. 1. Archives du Fonds Maurice Chalumeau (non inventoriées), Genève.

²²⁹ *Idem*.

dans le champ de la sexologie à l'Université de Genève, à savoir essentiellement la médecine et la sociologie, il suggérait deux pistes : d'un côté, jeunesse et sexualité, et de l'autre, avortement, contraception et éducation sexuelle²³⁰. La première thématique, en dépit de l'enthousiasme qu'elle suscite, notamment de la part des membres du conseil de surveillance qui soulignent à quel point elle entre dans les intentions du légataire, est progressivement abandonnée en raison de sa réalisation difficile et des obstacles qu'elle rencontre. Le procès-verbal de la séance du 15 juin 1973 fait état de la difficulté « de trouver un échantillon de mineurs sans se heurter à des résistances passionnelles de la part des parents ou des autorités scolaires »²³¹. Renonçant donc à étudier cette population, J. Kellerhals se tourne vers la question de la formation du couple et développe, avec le soutien financier du Fonds Maurice Chalumeau, une recherche longitudinale sur l'évolution d'un échantillon d'un millier de jeunes couples après leur mariage. Inscrite de plein pied dans le courant de la sociologie de la famille, cette thématique constituera l'un des piliers de la carrière académique du professeur Kellerhals. Les travaux sur l'avortement, la contraception et l'éducation sexuelle, qui avaient déjà débuté sous l'égide du professeur Geisendorf dans le cadre de l'Unité de gynécologie, ne rencontrent en revanche pas de problèmes particuliers et sont activement poursuivis. En 1982, à l'occasion des dix ans du Fonds Maurice Chalumeau, une plaquette retrace les principales réalisations ayant bénéficié de son soutien et énumère les recherches et publications qu'il a, totalement ou partiellement, financées :

- W. Pasini et coll. : *Sexualité et Gynécologie Psychosomatique*. Masson, Paris, 1974.
- W. Pasini : *Désir d'enfant et contraception*. Casterman, Paris, 1975.
- J. Kellerhals, W. Pasini : *Le sens de l'avortement*. Éd. Georg, 1976.
- J. Kellerhals, J. F. Perrin, G. Steinauer-Cresson, L. Voneche, G. Wirth : *Mariages au quotidien*. Ed. P. M. Favre, Lausanne, 1982.
- J. Kellerhals : Divers articles dans les revues suisses et françaises de sociologie sur les problèmes conjugaux et le divorce et sur l'image populaire de l'amour.
- C. Garin : Étude préliminaire sur les rapports entre la nudité, le vêtement et la sexualité.
- Ph. Robert, Th. Lambert, Cl. Faugeron : *Images du viol collectif et reconstruction d'objet*. Coll. « Déviance et Société », Méd. et Hygiène, Genève, 1977.
- Ginette Grisel, Agnès Contat, Véronique Reymond : Plusieurs recherches et publications sur les thérapies psycho-corporelles dans les dysfonctions sexuelles et les algies pelviennes.²³²
- M.C. Beck : Les hommes face à l'avortement.
- A. Tahrat : Répercussions psycho-sexuelles des stérilisations féminines.
- G. Charbonnier : Sexualité de l'homme pendant la grossesse. Enquête et cas cliniques.
- A. Courvoisier : Dimensions psychosexuelles de l'échographie obstétricale.²³³

²³⁰ Kellerhals Jean, *Propositions de J. KELLERHALS, professeur suppléant au Département de sociologie, concernant le legs « Chalumeau »*, 22 février 1971. Archives du Fonds Maurice Chalumeau (non inventoriées), Genève.

²³¹ Fonds Maurice Chalumeau, *Procès-verbal de la séance du 15 juin 1973*, 22 juin 1973, p. 2. Archives du Fonds Maurice Chalumeau (non inventoriées), Genève. Une telle difficulté à travailler sur la population jeune tranche avec le cas français où est menée dès le début des années 1970 la première grande enquête sur les pratiques sexuelles, laquelle, tout en se focalisant sur la sexualité hétérosexuelle et conjugale, fait état d'une attitude positive et ouverte face à la sexualité des jeunes et à l'évolution des normes et des comportements au sein de la jeunesse (Simon Pierre *et al.*, *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, Paris, Julliard et Charron, 1972).

²³² Ces recherches et celles qui suivent dans la liste n'ont pas fait l'objet de publications mais ont été réalisées grâce à l'appui du Fonds Chalumeau.

En marge des recherches et des publications, le Fonds Maurice Chalumeau permet également à ses bénéficiaires de financer de multiples voyages, conférences et séjours d'études à l'étranger. W. Pasini et son collègue psychiatre et sexologue G. Abraham se rendent à plusieurs reprises aux États-Unis, notamment dans le but de visiter des cliniques où se pratiquent des thérapies sexuelles. Les membres de la commission scientifique participent à des congrès de sexologie et sont fréquemment conviés dans des universités européennes pour y dispenser cours et séminaires. En décembre 1976, « le Dr. Pasini rappelle la reconnaissance internationale au centre de sexologie de Genève [sic], car celui-ci a reçu en 1976 20 demandes écrites et plusieurs demandes verbales de la part de médecins étrangers en vue de faire des stages de formation à Genève »²³⁴. Au-delà de la seule sphère académique, les sexologues genevois interviennent en outre dans les médias, radio et télévision, dont par exemple l'émission *Temps Présent*.

L'apparition inattendue du legs de Maurice Chalumeau dans le paysage de la sexologie genevoise a sans doute constitué un facteur essentiel de son développement, offrant une source de financement privilégiée et stimulante pour les travaux du groupe relativement restreint de ses bénéficiaires, et suscitant de plus la création d'un point de rencontre et de synergie capable d'engager une véritable dynamique. Son impact est indiscutable, de même que la motivation dont font preuve ses animateurs et bénéficiaires.

Au sein de l'historiographie, quasi inexistante, de la sexologie genevoise et romande, le manque de connaissances relatives à l'organisation et au fonctionnement internes du Fonds Maurice Chalumeau n'est rien par rapport au silence presque complet sur le donateur et ses intentions. Silence certainement dû à la discrétion du légataire lui-même dont le testament, aux dires de la presse lors de la création du Fonds, a beaucoup surpris : « Maurice Chalumeau est mort à Genève, le 6 juin 1970, à l'âge de 68 ans. [...] Ses obsèques furent discrètes. [...] Quelques jours plus tard, ses connaissances, et ce qui lui restait de parenté, découvraient son testament. Les uns furent choqués, les autres demeurèrent stupéfaits »²³⁵. Pourquoi avoir désigné l'Université de Genève comme héritière? Pourquoi une telle volonté de faire émerger un institut de sexologie? Dans un codicille de 1965²³⁶, il écrit : « Considérant qu'une résolution inexorable [sic] se produit dans les mœurs et va s'accroissant dans l'ensemble des pays occidentaux et que d'autre part une information strictement objective fait le plus souvent défaut dans ce domaine, j'ai pensé être utile à chacun en suscitant la création d'un institut de

²³³ Liste reproduite selon celle qui figure dans la plaquette commémorative des dix ans du Fonds (Fonds Maurice Chalumeau, *10 ans. Fonds universitaire Maurice Chalumeau*, [s. d.], p. 5-6. Archives du Fonds Maurice Chalumeau (non inventoriées), Genève).

²³⁴ Fonds Maurice Chalumeau, *Procès-verbal de la séance du 17 décembre 1976*, 4 janvier 1977, p. 1. Archives du Fonds Maurice Chalumeau (non inventoriées), Genève.

²³⁵ « L'affaire Chalumeau », *L'Illustré*, 22 juillet 1971, 51^e année, n° 30, p. 10.

²³⁶ Le testament compte un premier document rédigé en 1963 et cinq codicilles ajoutés entre 1963 et 1969.

sexologie humaine »²³⁷. Le manque d'objectivité qu'il souligne est son principal souci et il précise plus loin : « Si je réclame une information strictement objective, positive et scientifique si je veux que la documentation soit valable, c'est qu'en ces matières les traditions, les préjugés et même les dogmes prétendus scientifiques submergent encore les vieilles générations, consciemment ou inconsciemment »²³⁸. Aux théories et aux traditions morales et religieuses, il veut opposer une démarche strictement positiviste, basée sur l'établissement d'hypothèses devant être éprouvées et vérifiées empiriquement. À cet égard, il réfute non seulement la morale et les traditions mais également les thèses non avérées de la psychanalyse « [...] telle que l'origine psychogènes [sic] des variantes de l'instinct sexuel, qui n'est qu'une hypothèse de travail à vérifier par les strictes méthodes de la science »²³⁹. Adoptant une perspective qui n'est pas sans rappeler celle de Kinsey, il refuse de recourir *a priori* à tout jugement moral ou idéologique pour définir les frontières du bien et du mal et prône un raisonnement basé sur l'étude des conséquences concrètes des actions, mesurées à l'aune du bien-être général. Pour lui, « [...] la science établit des faits empiriquement et [...] n'est pas en mesure d'y découvrir un idéal normatif quelconque. [...] Ainsi toute conséquence qui ajoutera à la somme de bonheur personnel sans diminuer sérieusement celle des autres justifiera sa cause »²⁴⁰. C'est au final vers une plus grande liberté que doit tendre le raisonnement scientifique débarrassé des considérations morales surannées : « Les uns et les autres, préoccupés de faire régner une plus grande justice et un plus grand amour entre les hommes, mettent le bon sens au dessus de leurs habitudes mentales et de leurs réactions instinctives et préparent une évolution de l'opinion publique vers une conception plus libérale des relations sexuelles. On cessera notamment de les tenir pour condamnables en soi, pour autant qu'elles n'attendent pas au bien-être général »²⁴¹. Un dernier codicille, rédigé en 1969, précise encore davantage ses attentes, jusqu'alors exprimées de manière très neutre. Prenant acte de l'introduction d'un enseignement de sexologie à l'Université de Lausanne, l'auteur du testament juge « utile de laisser aux Lausannois les problèmes pratiques que doivent résoudre les psychologues, en général d'ordre médical, et de se vouer surtout aux cas plus délicats d'intersexualité psychique et aux autres anomalies qui font l'objet, par exemple, du livre du Dr Lars Ullerstam 'Les minorités érotiques' (Pauwert 1965) »²⁴². Maurice Chalumeau ajoute

²³⁷ Chalumeau Maurice, *Codicille olographe*, 23 décembre 1965. Archives du Fonds Maurice Chalumeau (non inventoriées), Genève.

²³⁸ *Idem.* Maurice Chalumeau renvoie ici à l'ouvrage *La sexologie*, du docteur A. Hesnard, qu'il considère comme une référence en matière d'analyse et de présentation objectives et scientifiques des questions relatives à la sexualité (Hesnard A., *La sexologie*, Paris, Payot, 1959).

²³⁹ *Idem.*

²⁴⁰ *Idem.*

²⁴¹ *Idem.*

²⁴² Chalumeau Maurice, *Codicille olographe*, 26 juin 1969. Archives du Fonds Maurice Chalumeau (non inventoriées), Genève. L'ouvrage auquel il est ici fait référence traite divers types de pratiques sexuelles alors communément considérées comme des déviations : inceste, exhibitionnisme, pédophilie ou encore homosexualité. Son auteur le présente comme « un plaidoyer pour les minorités érotiques ». Il poursuit l'objectif de redonner une certaine légitimité à des comportements jugés pervers ou inférieurs, en les réinscrivant dans une lecture en termes de satisfaction de pulsions humaines élémentaires. Sans aller jusqu'à réhabiliter l'inceste ou la pédophilie, l'auteur préconise une attitude d'ouverture face aux pratiques sexuelles minoritaires et se montre particulièrement éclairé en matière d'homosexualité. À son avis, « il faudrait se demander [...] si cette séduction

que l'institut aura pour principes directeurs de « considérer que l'un des droits essentiels de l'homme est de disposer de son corps sans être brimé dans ses instincts. [Et en] conséquence [de] tenter d'exclure les délits sexuels du droit pénal, sauf usage de la violence à la transmission de maladies [sic] »²⁴³. Sans oser ou vouloir le formuler explicitement, Maurice Chalumeau plaide assurément en faveur d'une plus grande tolérance à l'égard des homosexuels. Mais, loin de toute polémique ou revendication, le ton de son testament révèle son espoir de voir la science légitimer cette orientation sexuelle.

Il se montre plus explicite et virulent dans une lettre adressée au pasteur Maurice Rey en 1959, en réaction aux propos tenus par ce dernier dans l'émission *Le courrier du cœur* diffusée par la Radio suisse romande²⁴⁴. Manifestement très critique quant à l'institution religieuse bien que conscient de son pouvoir, il affirme au pasteur :

« Vous êtes, Monsieur, le porte-parole des Églises locales et vous en professez les doctrines morales. Votre prise de position publique me laisse supposer que vous représentez aussi l'opinion officielle, tout au moins celle qui s'exprime par le Code pénal. Ainsi vous êtes à la fois la Majorité et la Tradition, le Dogme et l'Autorité. Ce sont les quatre piliers de l'ignorance. »²⁴⁵

Face à ces positions qu'il juge inacceptable, Maurice Chalumeau prône ici encore le recours à la science et à l'empirie : « [...] j'appelle mensonge (et je pèse mes mots) toute assertion dépourvue de preuves et toute tentative de nous abuser sur la vérifiabilité de ces preuves à l'aide de métaphysiques imbéciles. Le temps des idéologies invérifiables est révolu. Nous sommes à l'heure de la Vérité »²⁴⁶. L'essentiel de l'argumentation de M. Chalumeau repose sur l'affirmation que « l'homosexualité est un phénomène naturel »²⁴⁷ qui s'inscrit dans le développement biologique de certains individus dès avant leur naissance. Cette explication de l'origine de l'homosexualité lui permet de discréditer « l'opinion de certains psychanalystes doctrinaires, qui imaginent de leur donner une origine affective, laquelle serait déclenchée par un choc infantile. [...] une influence externe n'y est pour rien. Le mythe de la contagion rejoindra donc celui de la nocivité de la masturbation »²⁴⁸. Il est évident à ses yeux que l'homosexualité n'entraîne aucune conséquence négative ni à l'échelle des individus, ni à celle de la société et qu'il n'y a pas lieu d'interdire ou de condamner ces pratiques. Au contraire, le maintien du tabou à leur égard constitue un lourd fardeau transmis aux jeunes générations, « qui en garde[nt] une empreinte indélébile, généralement sous forme

ne pourrait pas être la source d'un grand bonheur pour celui qui est séduit, car elle élargit ses perspectives de jouissance à un nouveau sexe qui est mis à sa disposition » (Ullerstam Lars, *Les minorités érotiques*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1965, p. 175).

²⁴³ *Idem.*

²⁴⁴ « L'affaire Chalumeau », *L'Illustré*, 22 juillet 1971, 51^e année, n° 30, p. 13. Cet article est, avec la lettre envoyée au pasteur par M. Chalumeau, la seule trace accessible relative à cet épisode.

²⁴⁵ Chalumeau Maurice, lettre adressée au pasteur Maurice Rey, [s. d.], p. 1. Fonds RK (non inventorié), Genève.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 2-3.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 5.

²⁴⁸ *Idem.*

d'inhibitions pénibles et de sentiments de culpabilité »²⁴⁹. M. Chalumeau résume et conclut sa missive de manière virulente :

« Hier au pinacle, les défenseurs de la morale traditionnelle se trouvent mis aujourd'hui au banc des accusés. Il serait donc indiqué qu'ils se taisent, pour mieux réfléchir à leurs erreurs, et que, vaticinant au nom d'idéologies gratuites et contestées, ils mettent une sourdine à leurs jugements de valeur arbitraires. Il faudrait aussi qu'ils cessent d'encourager la persécution de nombre de leurs semblables et de leur rendre la vie impossible. On voudrait aussi qu'ils se souviennent que là où il n'y a pas de lésé, il n'y a ni faute, ni délit. »²⁵⁰

De manière peu surprenante, son interlocuteur ne se montre que peu sensible à cet argumentaire qu'il qualifie d'« affirmations gratuites » et, sollicité au même moment par un homosexuel le pressant de l'aider, il l'exhorte à l'abstinence définitive, réponse qui révolte une fois encore Maurice Chalumeau²⁵¹.

Ces éléments apportent une lumière nouvelle sur le contexte de la fin des années 1960, ainsi que sur la personnalité de Maurice Chalumeau. Ils font état de sa confiance dans la démarche scientifique comme voie d'accès pour la reconnaissance et la légitimation de l'homosexualité, espoir que ne semble pas ternir le regard critique qu'il darde sur certaines orientations médicales comme la psychanalyse. Confrontées à son souhait de voir émerger, grâce à la création d'un institut de sexologie, des recherches empiriques portant sur les minorités sexuelles, les publications financées par le Fonds Maurice Chalumeau, orientées pour l'essentiel vers des questions de reproduction (avortement, contraception, mariage, *cf. supra*) donnent l'impression d'un certain décalage, voire d'un décalage certain. Cet écart reflète sans doute les difficultés causées par un contexte social et culturel fortement empreint du modèle hétérosexuel, de même peut-être que les réticences des protagonistes et bénéficiaires du Fonds Maurice Chalumeau à s'engager dans des recherches sur des objets encore perçus comme illégitimes, voire dangereux.

Toutefois, les sexologues romands ne publient pas que les ouvrages précités au cours de la période qui nous intéressent. Ils sont également les auteurs d'un grand nombre d'articles qui paraissent dans des ouvrages collectifs et des revues médicales. La thématique de l'homosexualité n'en est pas absente. Plusieurs articles lui sont consacrés sans toutefois qu'une position consensuelle se dégage, que ce soit d'un point de vue théorique, nosographique, éthologique, clinique ou encore thérapeutique. Nul doute que tou-te-s les auteurs qui abordent cette thématique se revendiquent de l'objectivité scientifique chère à l'esprit du testateur, mais les postulats et les conclusions formulées à l'égard de l'homosexualité comme d'autres questions sexuelles se révèlent néanmoins très divers et parfois contradictoires.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 8.

²⁵⁰ *Ibid.*, p. 9.

²⁵¹ « L'affaire Chalumeau », *L'Illustré*, 22 juillet 1971, 51^e année, n° 30, p. 12.

2.3 La sexualité au prisme des publications médicales romandes de sexologie (1970 – 1980)

Après avoir mis en lumière les ressorts du développement de la sexologie à Genève et fait apparaître la configuration sociohistorique dans laquelle elle s'inscrit, il convient de s'intéresser aux savoirs et aux idées que produisent les sexologues romands au cours de la décennie 1970. Les analyses proposées ici reposent sur un corpus d'une centaine d'articles scientifiques publiés entre 1970 et 1980 dans deux revues romandes, la *Revue médicale de la Suisse romande* et *Médecine et Hygiène*, ainsi que sur les ouvrages *Introduction à la sexologie médicale* et *Sexologie 1970-1973*²⁵². L'étude de ces textes vise à rendre intelligible la manière dont ces praticiens spécialisés sur la sexualité pensent et perçoivent cet objet. Ce, tout d'abord, pour comprendre quels éléments posent problème à leurs yeux. Ce, ensuite, pour dégager les contours de la « bonne sexualité ». Car la définition des troubles qu'ils entendent soigner suppose leur confrontation à un fonctionnement de référence, considéré comme normal. Les écarts à la norme sont ici bien mis en évidence par les stratégies thérapeutiques, qui témoignent en outre des conséquences tout à fait pratiques du savoir et de la théorie médicale.

2.3.1 La diversité comme mot d'ordre

Diversité et hétérogénéité sont sans doute les termes qui définissent le mieux l'ensemble des articles du corpus entre 1970 et 1980. La variété est manifeste tant quant aux thèmes abordés, qu'aux thèses défendues et aux approches adoptées. Il est ainsi question tour à tour de mariages non consommés²⁵³, de philosophie de la sexologie²⁵⁴, d'homosexualité, de système endocrinien, de thérapeutique, de la sexualité des femmes enceintes, de celles des personnes âgées ou encore de celle des hippies. Ce large éventail de perspectives reflète à la fois l'interdisciplinarité qui caractérise la sexologie et les sensibilités intellectuelles diverses des auteurs. Il témoigne également peut-être de la nécessité de contenter le plus grand nombre de lecteurs possibles, dans le cadre d'une discipline récente en quête de légitimité et d'un sujet qui, malgré tout, attise les polémiques. Au sein de la multiplicité des thèmes étudiés, huit catégories peuvent être distinguées, que présente le tableau ci-dessous (*cf.* Tableau 2).

²⁵² Les ouvrages collectifs cités étant formés des numéros de sexologie publiés dans *Médecine et Hygiène* entre 1970 et 1974, certains articles sont présents dans deux, voire trois sources à la fois. Parmi les ouvrages publiés par les sexologues romands, seuls ont été intégrés au corpus les ouvrages spécifiquement dédiés à la sexologie, ceci dans le but de focaliser l'analyse sur les thèses et contenus explicitement définis par leurs auteurs comme appartenant au domaine de la sexologie.

²⁵³ Pasini Willy, « Les mariages non consommés », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 139-146.

²⁵⁴ Abraham Georges, « Propos pour une philosophie de la sexologie », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 13-28.

Tableau 2 : Thèmes des articles publiés dans les ouvrages *Introduction à la sexologie médicale, Sexologie 1970-1973*, dans la revue *Médecine et Hygiène* et dans la *Revue médicale de la Suisse romande* entre 1970 et 1980²⁵⁵

Sexualité de cas spécifiques, qui comprend les déploiements de la sexualité en cas de maladie (comme la sclérose en plaques ou le diabète par exemple), de handicap (paralysie ou retard mental), de grossesse, dans l'âge avancé ou au contraire à l'adolescence

Approche thérapeutique et/ou clinique, qui regroupe les articles consacrés aux thérapies et aux interactions médecin-patient-e dans le cadre de la pratique clinique

Sexualités non conformes au modèle coïtal hétérosexuel, en terme de partenaire et/ou de pratique mais également lorsque le coït hétérosexuel est impossible en raison d'une défaillance

Sexualité et sociétés, où la sexualité est abordée dans sa dimension culturelle avec un questionnement quant à sa place et son rôle au sein de la société

Aspects reproductifs de la sexualité, qui concerne les articles traitant de contraception, d'avortement, de stérilité, etc.²⁵⁶

Enseignement et statut de la discipline

Approches éthologique, biologique, physiologique, endocrinologique de la sexualité

Éducation sexuelle²⁵⁷

Ce découpage reprend pour une large part celui opéré dans l'ouvrage *Sexologie 1970-1973*, recueil des articles publiés au cours de ces quatre années dans la revue *Médecine et Hygiène*²⁵⁸. La catégorie des troubles sexuels toutefois (« sexualités non conformes au modèle coïtal hétérosexuel » dans notre catégorisation), comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, s'y subdivise encore en deux groupes, la sexopathologie mineure, d'une part, et la pathologie sexuelle, d'autre part. La première comprend les difficultés sexuelles faisant obstacle au coït et au plaisir sexuel conjugal (problème des mariages non consommés, vaginisme, troubles de l'éjaculation, incapacité orgasmique, etc.). La seconde reprend ces mêmes éléments mais en leur conférant un degré de gravité supérieur (impuissance, frigidité, nymphomanie) et leur additionne les orientations et identités sexuelles qui s'écartent du modèle hétérosexuel (homosexualité et transsexualisme).

²⁵⁵ Outre les collaborations régionales entre Genève et Lausanne, bon nombre de ces contributions ont été rédigées par des médecins français, états-unis ou canadiens, attestant de l'étendue du réseau tissé par les sexologues genevois.

²⁵⁶ Sur cette thématique, voir Chapitre 3, p. 103.

²⁵⁷ Les articles appartenant à cette catégorie ont pour la plupart été rédigé par ou en collaboration avec le personnel du Service de santé de la jeunesse de l'État de Genève, responsable de l'éducation sexuelle en milieu scolaire. Sur cette thématique, voir Chapitre 4, p. 161.

²⁵⁸ Il se divise en sept parties : problèmes généraux (équivalents de notre « sexualité et société »), éducation sexuelle, sexualité dans des conditions particulières, sexopathologie mineure, pathologie sexuelle, régulation des naissances et divers (Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973, op. cit.*, table des matières).

À la variabilité des thématiques s'ajoute une diversité au niveau des ancrages disciplinaires et des échelles d'observation des phénomènes sexuels. Tandis que certaines contributions explorent, à l'échelle des individus ou des couples, le fonctionnement physiologique ou psychologique de la sexualité, d'autres investiguent son rôle et son statut au niveau sociétal. Le premier enjeu de l'analyse d'un tel corpus est dès lors de rendre intelligibles les différentes définitions du phénomène sexuel qui en découlent.

2.3.2 La sexualité inscrite dans les mutations du social

L'interprétation donnée à la sexualité dans les articles qui l'abordent en tant que phénomène social est d'orientation résolument sociologique. Les auteurs qui s'intéressent à cet aspect, d'ailleurs parfois sociologues comme Jean Kellerhals, cherchent à éclaircir la place tenue par la sexualité parmi d'autres dimensions du social et au sein des changements globaux qu'ils observent à l'échelle de la société.

Lorsqu'il s'agit pour les auteurs de penser la sexualité en ces termes, référence est souvent faite aux travaux théoriques de Reich et de Marcuse afin d'évoquer les enjeux politiques de la sexualité et notamment ses liens avec le système de production économique. En dépit des différences qui les distinguent, ces deux auteurs ont en commun d'inscrire la sexualité, et en particulier les thèses freudiennes relatives à l'instinct sexuel et à sa sublimation, au cœur des mécanismes de répression et d'aliénation sociales²⁵⁹. Ils tissent ainsi le lien entre sexualité et développement du système industriel capitaliste, dont le fonctionnement requiert à la fois l'aliénation des individus dans et par le travail et la répression de l'instinct sexuel à travers la contrainte au mariage monogamique²⁶⁰. Cette perspective éminemment politique, inspiration certaine pour les mouvements contestataires de 1968²⁶¹, imprègne aussi les réflexions de certains sexologues de notre corpus, sans pour autant que ceux-ci endossent nécessairement toute la portée critique et révolutionnaire des auteurs précités. Les thèses de Reich et de Marcuse apparaissent davantage comme les jalons d'un raisonnement visant à illustrer les transformations de la sexualité et de son encadrement social dans différentes contextes historiques et culturels. G. Abraham écrit ainsi :

« [...] une codification du comportement sexuel a existé dans toutes les civilisations, dans toutes les communautés. [...] Elle peut assumer la forme de prohibition draconienne et méticuleuse ou se borner à de simples restrictions ou limitations symboliques. Elle comporte aussi une ritualisation de la sexualité qui est camouflée dans le domaine religieux ou juridique, dans l'institution du mariage ou dans des lois et aussi dans des usages, dans l'éducation et ainsi de suite. La société met en œuvre parallèlement, et selon

²⁵⁹ Marcuse Herbert, *Éros et civilisation: contribution à Freud*, Paris, Les Éd. de Minuit, 1968 (1^{re} éd. américaine 1955) ; Reich Wilhelm, *La révolution sexuelle*, Paris, Christian Bourgeois, 1982 (1^{re} éd. autrichienne 1936, 1^{re} éd. française 1968), cité dans de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 20-42.

²⁶⁰ de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 34.

²⁶¹ *Ibid.*, p. 14 et suivantes.

les circonstances, des processus de transformation et d'utilisation de l'énergétique sexuelle, traduite en effort de travail et en rendement, ce qui fait dire à Marcuse que seul un corps qui ne serait plus utilisé comme instrument de travail à plein temps, se resexualiserait vraiment. »²⁶²

Dans le même ouvrage, Ambrogio Valsecchi, ancien professeur de théologie morale à l'Université Lateranum de Rome²⁶³, reprend à son compte la pensée de Marcuse en affirmant : « [...] les causes de notre aliénation sexuelle sont aussi extérieures à nous-mêmes, elles appartiennent à la logique de notre système social. Il convient donc d'agir aussi sur celui-ci : une véritable libération de la sexualité pour qu'elle se transforme en éros ne peut que faire partie d'une lutte plus généralisée contre le système sociopolitique dominant »²⁶⁴. Tous les auteurs du corpus ne se montrent certes pas aussi engagés. L'intérêt pour les fondements et implications politiques de la sexualité n'en reste pas moins l'une des caractéristiques des textes publiés par les sexologues romands dans les années 1970.

Aux yeux de plusieurs d'entre eux, il apparaît en effet évident que la sexualité est imbriquée dans l'ensemble du fonctionnement social et que, dès lors, les modifications de ce dernier ne peuvent que conduire à la transformer elle aussi. « En effet, avance J. Kellerhals, la relation sexuelle est un genre particulier de relation sociale, et il serait bien étonnant que cette famille ne soit pas affectée par l'évolution générale de l'espèce »²⁶⁵. Dans cette perspective, les transformations observées en matière de sexualité sont notamment réinscrites dans le processus de complexification des sociétés occidentales postulé par les modèles sociologiques selon lesquels se produirait une avancée constante de sociétés dites archaïques vers des sociétés toujours plus complexes. Dans le champ de la sexualité, cette complexification se traduirait essentiellement au travers de la multiplication des influences extérieures agissant sur les individus. D'après J. Kellerhals, « jusqu'en des temps récents, les divers acteurs sociaux contribuant à la socialisation des jeunes poursuivaient des objectifs relativement semblables, à l'aide d'une stratégie déterminée et pénétrante. La socialisation contemporaine est au contraire marquée par des attentes de comportement contradictoire, émanant des divers groupes d'appartenance dans lesquels l'adolescent est inséré »²⁶⁶. La montée d'une nouvelle culture dite « jeune » produit de nouveaux codes de comportements perçus comme étant en décalage avec les injonctions sociales traditionnelles, portées par les parents. À cette contradiction intergénérationnelle s'ajoute ce que Kellerhals nomme des « télescopes culturels » résultant du décalage entre différents systèmes culturels auxquels les individus sont confrontés au travers des médias et/ou de la mobilité géographique. Cette coexistence de

²⁶² Abraham Georges, « Propos pour une philosophie de la sexologie », *op. cit.*, p. 15-16.

²⁶³ Il convient de préciser que la trajectoire de cet auteur au sein de l'Église catholique est des plus particulières. Il entre en conflit avec la hiérarchie religieuse au début des années 1970 et, condamné par son évêque, il est relevé de ses vœux, quitte la prêtrise et se marie.

²⁶⁴ Valsecchi Ambrogio, « Signification éthique de la sexualité humaine : pour une nouvelle compréhension », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 48.

²⁶⁵ Kellerhals Jean, « Statut culturel et vécu subjectif de la sexualité. Quelques hypothèses d'interprétation », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 59-60.

²⁶⁶ Kellerhals Jean, « Ambiguïtés sociales de la sexualité », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 5-6.

modèles parfois contradictoires peut, selon les cas, constituer un enrichissement ou, au contraire, un facteur d'anomie²⁶⁷.

L'évolution de la société occidentale se caractérise également par un glissement, d'après le même auteur, d'une « relation-symbole », dont la fonction première est de valider l'existence du couple aux yeux de la collectivité, à une « relation pour soi », qui « tire sa signification d'elle-même, c'est-à-dire des satisfactions immédiates et limitées (socialement parlant) qu'elle procure au couple »²⁶⁸. Ces considérations concernent de fait davantage les relations sociales et conjugales au sens large que la sexualité en tant que telle. La configuration relationnelle et son inscription dans le social induisent toutefois des conséquences en termes de sexualité et notamment une propension accrue à l'angoisse des individus face à la perte des repères. Pour l'auteur, « il n'a jamais été si clair que le développement de l'individualité né de l'industrialisation s'accompagne nécessairement de l'angoisse et du comportement de quête »²⁶⁹.

En marge de cette complexification du monde social, le développement observé de la société industrielle vers une société de consommation suscite à son tour réflexion. Ici encore, la sexualité apparaît intimement liée aux mutations contemporaines, devenant un rouage essentiel du système de production et de consommation, comme le formule Jean Kellerhals :

« La fin de la seconde guerre mondiale se caractérise, du point de vue qui nous occupe, par l'accession décisive de la sexualité comme moteur économique et comme support de transactions. Comme moteur économique en ceci que la sexualité et ses dérivés symboliques servent de motivation et de mode de présentation à quantité de biens sur le marché : les exemples du disque, des cycles motorisés, des vacances estivales, du marché des cosmétiques et des modes tant masculines que féminines suffisent à nous en convaincre. [...] Comme support direct de transactions, la sexualité a permis la mise sur pied d'un marché du livre, des journaux, du film et de bien d'autres objets liés directement au comportement sexuel. »²⁷⁰

Devenue « gratuite », puisque libérée des contraintes traditionnelles que constituaient l'obligation du mariage, la religion et la procréation, la sexualité est aussi devenue marchandise²⁷¹. Et cette marchandisation, à la fois récente et problématique, ferait obstacle à un éventuel processus de libération de la sexualité :

« Cette évolution est importante en ceci que la croissance du mercantilisme modèle en profondeur les représentations culturelles de la sexualité. [...] Or, on comprend d'emblée que, si l'imaginaire sexuel est déterminé indirectement mais essentiellement par le caractère mercantile de la sexualité, cette détermination ne correspond pas nécessairement à la libération de la personne, mais souvent à un asservissement dont nous verrons la couleur. [...] la définition marchande du plaisir sexuel permet de n'envisager autrui que

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 7-8.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 8.

²⁶⁹ *Ibid.*, p. 9.

²⁷⁰ Kellerhals Jean, « Statut culturel et vécu subjectif de la sexualité. Quelques hypothèses d'interprétation », *op. cit.*, p. 58-59.

²⁷¹ *Ibid.*, p. 58.

comme pourvoyeur d'un bien étroitement défini, à savoir le plaisir, assignant par là à la sexualité des limites qui compromettent sa vertu de libération et d'épanouissement. »²⁷²

Les transformations sociales desquelles participe la sexualité sont ici perçues comme contre-productives et faisant obstacles aux effets positifs qu'elle pourrait engendrer, à savoir la libération et l'épanouissement personnels.

Reprenant la même sémantique, d'autres articles adoptent une perspective différente, dans laquelle la sexualité telle qu'elle existe en ces années 1970 n'est pas un facteur de libération, plus ou moins entravé, mais le produit d'une libération sexuelle intervenue en amont. Ceci rappelle la spécificité déjà observée de la dite libération sexuelle, à savoir le fait que ses contemporains produisent un discours immédiat à son égard. Avec souvent un regard critique sur les mutations observées. Ainsi G. Abraham doute que « l'affaiblissement des tabous, l'émancipation de la femme, la plus grande indépendance de la jeunesse » ne soient qu'un signal positif : « [...] un optimisme naïf pourrait nous faire penser que ceci [la libéralisation sexuelle] ne comporte que des avantages, alors qu'un besoin excessif de se libérer des interdictions pourrait cacher de l'angoisse à niveau collectif ou individuel, et que ces mêmes interdictions ont certainement joué et jouent un rôle de stimulant, tout contradictoire soit-il »²⁷³. D'autres se méfient d'une liberté qui ne produirait en réalité que des relations inabouties et somme toute puérides : « La grande liberté des mœurs, qui est une des caractéristiques de notre époque, a fait disparaître beaucoup de tabous mais elle ne contribue pas à sceller l'unité du couple puisqu'il s'agit, le plus souvent, de rencontres fortuites, d'un appel du sexe très peu élaboré, de la satisfaction assez primitive d'un instinct sans qu'il y ait épanouissement de l'affectivité ni véritable échange dans de nombreux domaines »²⁷⁴. On peut voir ici en filigrane l'idée que la suppression de certaines restrictions imposées par la société ne permet pas l'accès à une sexualité véritablement aboutie et positive. Comment définir dès lors une telle sexualité? Quels sont les caractéristiques d'une bonne sexualité? Certains auteurs se posent indirectement la question en s'interrogeant, comme André Haynal par exemple, sur « la notion de normalité en sexologie »²⁷⁵. Ce qui ressort alors est la centralité du couple :

« [...] parmi les critères de la sexualité normale, l'intégration de l'amour dans la sexualité au sein du couple serait l'un des plus importants dans le contexte social actuel, pour autant qu'on se place du point de vue d'une normalité idéale plutôt que d'une normalité réalisée ou statistique. D'après les critères psychanalytiques, la normalité idéale, c'est la 'généralité' utopique qui, selon Erikson [...], devrait inclure : 1) la mutualité de l'orgasme, 2) avec un partenaire aimé, 3) de l'autre sexe, 4) dont on peut et veut partager la confiance, 5) et avec lequel on peut et veut accorder son cycle de a) travail, b) procréation, c) récréation, 6) afin d'assurer aussi aux enfants un développement

²⁷² *Ibid.*, p. 59.

²⁷³ Abraham Georges, « Le problème de la frigidité », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 161.

²⁷⁴ Geisendorf William, « Approche sexologique – Formation du médecin », *Revue médicale de la Suisse romande*, tome 96, 1976, p. 305.

²⁷⁵ Haynal André, en collaboration avec Philippe Kocher, « La notion de normalité en sexologie », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 28-39.

satisfaisant. Erikson ajoute : 'Il est clair qu'une telle réussite, pour toute une société, reste utopique et en peut pas reposer uniquement sur l'individu, ni sur la thérapeutique. C'est d'ailleurs loin d'être un problème purement sexuel'. »²⁷⁶

Notons qu'il souligne la dimension irréelle d'une telle définition de la normalité et le décalage auquel il faut s'attendre entre cette configuration idéale et la réalité observée. D'autres auteurs insistent toutefois sur l'importance de l'amour conjugal comme moteur de la sexualité, en lieu et place de sa fonction reproductive, qui en a été détachée. A. Valsecchi, par exemple, définit la sexualité comme « recherche de plaisir en liaison avec un objet d'amour »²⁷⁷. Une telle définition reconnaît, d'une part, la validité de la recherche du plaisir, ce qui suppose de dépasser les oppositions entre altruisme et égoïsme, et entre maturité et immaturité, inspirées des thèses religieuses – l'auteur est un théologien catholique – et psychanalytiques. A. Valsecchi précise ainsi plus loin :

« Les actes sexuels ne peuvent pas être séparés en deux catégories distinctes, c'est-à-dire les actes oblatifs (les bons), et les actes égoïstes (les mauvais). [...] L'aspect de gratification que la personne recherche dans la rencontre sexuelle n'est pas en soi un mal : il est une composante inaliénable qui appartient à la nature même de la pulsion sexuelle et qui se révèle hautement fonctionnelle (ou providentielle) à l'équilibre du sujet, quelle que soit la phase du développement sexuel dans laquelle il se trouve, y compris dans les phases les plus avancées. »²⁷⁸

D'autre part, cette définition associe la recherche du plaisir à un certain type de relation caractérisé par l'amour réciproque. Cette nouvelle vision de la sexualité, « sans renier l'appel à la fécondité mais en la situant dans un cadre plus vaste, a accordé à la sexualité comme premier but significatif, l'association et la croissance de deux personnes dans une exaltante rencontre réciproque (moi-tu) qui soit habitée d'un amour authentique »²⁷⁹.

Sans être aussi explicitement formulée que dans le cadre de l'éducation sexuelle (*cf.* Chapitre 4), l'association sexualité-amour traverse tout le corpus, essentiellement incarnée, comme nous le verrons, dans la figure du couple. Certains sexologues ont conscience de produire et de véhiculer une certaine norme sexuelle. G. Abraham souligne ainsi le potentiel normatif des théories psychanalytiques :

« Dans une situation de libéralisation et de tolérance – comme c'est le cas à notre époque – la codification de la vie sexuelle ne disparaît pas pour autant. Les limites à ne pas franchir se déplacent seulement : après les limites représentées par exemple par l'homosexualité et les perversions qui semblent maintenant être déjà franchies par des brèches importantes, il resterait celle de l'inceste, mise en péril elle aussi cependant. La recherche inconsciente d'obstacles à la vie sexuelle peut être encore entrevue dans les difficultés à se servir de moyens anticonceptionnels, avec des grossesses indésirées conséquentes, ou dans l'impuissance surgissant quand la partenaire fait usage de la pilule. La psychanalyse qui a débuté comme un mouvement libérateur de la sexualité a, à son

²⁷⁶ Haynal André, en collaboration avec Philippe Kocher, « La notion de normalité en sexologie », *op. cit.*, p. 31.

²⁷⁷ Valsecchi Ambrogio, « Signification éthique de la sexualité humaine : pour une nouvelle compréhension », *op. cit.*, p. 41.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 42.

²⁷⁹ *Idem.*

tour, élaboré sa propre morale. Une personne sera considérée comme mûre au point de vue psychanalytique dans la mesure où elle saura associer dans sa vie sexuelle les affects et les pulsions, où elle se fixera à un objet relationnel permanent, où l'orgasme féminin se déplacera du clitoris au vagin, où enfin l'orgasme tout court sera satisfaisant, tellement satisfaisant qu'il déterminera, par une décharge unique, une détente prolongée. En plus, les fantasmes pendant l'activité sexuelle devront ne pas être discordants par rapport à la relation réelle avec le partenaire hétérosexuel. C'est-à-dire qu'il ne doit pas y avoir d'images interférentes concernant d'autres personnes ou des scènes mentales de promiscuité, de sadisme, de masochisme, etc. Cette morale psychanalytique qui voulait peut-être remplacer la morale sur base religieuse est déjà critiquée et en partie dépassée. »²⁸⁰

Un autre auteur va jusqu'à critiquer l'importance démesurée accordée au plaisir. Pour Marcel Jenny, professeur à la Faculté de médecine de Genève et médecin à la clinique médicale thérapeutique universitaire de l'Hôpital cantonal, la sexualité « est la somme des qualités physique et psychiques qui permettent à un homme et à une femme de former un couple organiquement uni (accouplement) ; cette union peut conduire à la fécondation d'un ovule ; cette union peut procurer à l'un ou aux deux partenaires des sensations, éventuellement un plaisir de qualité d'intensité et de durée très variées »²⁸¹. Il procède ici à une description mécanique du rapport sexuel, ne l'associant à la reproduction et au plaisir que de manière facultative. Si la dissociation entre sexualité et procréation est largement admise dans la littérature, celle entre sexualité et plaisir est plus rarement observable. Cette posture répond délibérément à la volonté d'insister sur l'idée qu'une sexualité peut être satisfaisante sans forcément entraîner systématiquement des sensations de plaisir extrême : « Ces sentiments [sensations et plaisir] sont d'origine nerveuse et psychique, ils sont déclenchés par l'union physique, mais n'apparaissent pas toujours chez les deux partenaires lors de chaque rapport sexuel. L'absence occasionnelle de ces sentiments est une constatation fréquente dans une vie sexuelle encore normale »²⁸². Ces points de vue critiques restent malgré tout minoritaires. À l'échelle du corpus dans son ensemble, le couple et le coït conjugal se maintiennent au centre des réflexions des sexologues.

2.3.3 Au cœur de la normalité, le couple entre fonction et dysfonction

Le principe de la différence des sexes au fondement du couple

Ce rôle capital joué par la notion de couple au sein de la sexologie des années 1970 n'apparaît pas qu'au travers de formulations visant à décrire la sexualité dite normale. Il est manifeste

²⁸⁰ Abraham Georges, « Propos pour une philosophie de la sexologie », *op. cit.*, p. 17-18.

²⁸¹ Jenny Marcel, « Insuffisance sexuelle et déséquilibre endocrinien », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 152.

²⁸² *Idem.*

dans l'ensemble du corpus, dans la mesure où la majeure partie des textes publiés y font, d'une manière ou d'une autre, référence en tant que lieu d'expression privilégié et recommandé de la sexualité. Tout le corpus peut être articulé autour de cette notion. Ou plus précisément autour de la frontière qu'elle trace entre la sexualité exercée dans le cadre de la relation conjugale hétérosexuelle et celle exercée en dehors d'elle (que ce soit parce que les sujets sont trop jeunes par exemple, ou encore parce qu'ils sont homosexuels). Peut-être plus encore que la conjugalité, le coït apparaît comme l'élément fondamental et structurant de la pensée sexologique. En témoignent le nombre de contributions consacrées aux obstacles le rendant difficile voire impossible et l'ampleur des réflexions et des moyens déployés pour le rendre possible. L'association entre sexualité et conjugalité s'applique non seulement dans le sens précité du couple comme espace autorisé de la pratique sexuelle mais également dans celui, inverse, de la sexualité comme composante essentielle du couple. Loin d'être un élément annexe, « l'équilibre sexuel conditionne implicitement toute la vie relationnelle du couple »²⁸³.

Le couple se définit dans le corpus comme l'union d'une femme et d'un homme. Le principe de la différence des sexes se trouve dès lors au cœur même de l'union conjugale. Et, de fait, la division des sexes entre masculin et féminin sous-tend l'ensemble des contributions étudiées, allant jusqu'à permettre d'expliquer, dans le tout premier chapitre d'*Introduction à la sexologie médicale*, l'existence même du sexe : « la division des êtres en deux sexes permet un mélange chromosomique venant de deux sources diverses et procurant ainsi à chaque nouvel être un patrimoine héréditaire plus riche et plus varié, doué de caractéristiques originales »²⁸⁴. L'existence de deux catégories sexuelles, l'une masculine et l'autre féminine, est posée comme une évidence exprimée par l'idée que « chacun de nous ne peut qu'être un homme ou bien une femme »²⁸⁵. Une certaine bisexualité, héritage des thèses psychanalytiques, coexiste pourtant avec cette vision bi-catégorielle stricte. Ainsi, « chaque homme [...] n'est pas homme pour ainsi dire cent pour cent, mais renferme dans sa structure masculine toute une série de composantes représentatives de l'autre sexe. [...] Une description analogue peut être envisagée dans un sens inverse pour la femme, détentrice de fractions hormonales androgéniques ou de tendances psycho-affectives masculines [...] »²⁸⁶. Le raisonnement oscille ainsi entre une différenciation des sexes stricte et exclusive et la tendance inverse consistant à mettre en avant les similarités entre hommes et femmes. Si la différenciation stricte fait état d'une longue tradition de division et de hiérarchisation du masculin et du féminin ancrées dans la science médicale depuis ses fondements, l'option consistant à valoriser les similarités est plus récente et peut être attribuée aux observations et théorisations des sexologues américains du XX^e siècle. Kinsey d'abord puis Masters et Johnson tirent en effet de leurs travaux empiriques la conclusion qu'hommes et femmes seraient en réalité, en termes de réponse physiologique, bien plus semblables que

²⁸³ Geisendorf William, « Approche sexologique – Formation du médecin », *op. cit.*, p. 305.

²⁸⁴ Abraham Georges, « Propos pour une philosophie de la sexologie », *op. cit.*, p. 13.

²⁸⁵ *Ibid.*, p. 15.

²⁸⁶ *Ibid.*, p. 13.

différents²⁸⁷ : « Because of differences in anatomy, the processes in the two sexes may differ in details... but the physiologic bases of these several events are essentially identical »²⁸⁸. La tension entre similarité et différence des sexes traverse l'ensemble de notre corpus, qu'il soit question du rôle des hormones, de la fonction de l'orgasme ou des thérapies possibles. Ceci sans générer par ailleurs de malaise chez les auteurs qui se contentent de la signaler, à l'instar de Georges Abraham qui observe :

« [Il existe] d'un côté beaucoup d'éléments qui font de l'homme et de la femme deux êtres presque identiques, en tout cas très proches, tels qu'ils puissent réaliser l'union intime la plus poussée, la plus intense qui soit. Parallèlement à cette presque identité permettant une compréhension réciproque immédiate, s'ouvre une différence profonde, une opposition typique. D'où le mécanisme de la dialectique entre le masculin et le féminin qui sont donc en même temps le symbole de ce qu'il y a de plus proche et de plus éloigné. »²⁸⁹

Dans sa globalité, toutefois, le corpus révèle des analyses bien plus approfondies quant aux différences qu'aux similarités entre femmes et hommes, similarités qui apparaissent souvent comme un acquis théorique qu'il s'agit de relever plutôt que comme une piste de réflexion *per se*. Plusieurs contributions mettent en revanche l'accent sur les dissemblances entre sexualités féminine et masculine, insistant sur le caractère problématique de la première. G. Abraham affirme que « pour l'instant [en dépit du nombre croissant de recherches scientifiques], du moins dans beaucoup de ses aspects, la sexualité reste encore un problème, et la sexualité féminine en particulier »²⁹⁰. Ce caractère problématique est à mettre en lien avec l'omniprésence de la douleur dans l'expérience féminine de la sexualité, dimension au contraire absente du vécu masculin, comme le formule la seule sexologue romande femme du corpus :

« [...] l'homme ne trouve dans son évolution vers la maturité qu'une suite de stades enivrants sur le chemin de sa réalisation virile, souvent narcissique, tandis que la maturation de la femme s'accompagne de douleurs successives bien que dissemblables par leur niveau et leur intensité. Douleur de la frustration œdipienne, douleur de la venue du sang à la puberté avec tout ce qu'il comporte de fantasmes de blessures, d'impureté et de destruction. [...] Douleur de la défloration, variable bien sûr dans un contexte culturel et tendant, semble-t-il, à disparaître, le plaisir ressenti en émoussant l'acuité. Douleur de la ménopause prenant des formes variées jusqu'au 'prurit du désespoir'. Douleur du vieillissement, des renoncements et qui finit par se teinter de l'angoisse de la mort. »²⁹¹

Bien plus que celle des hommes, la vie sexuelle des femmes est articulée avec les étapes de leur vie reproductive. Menstruation, ménopause mais aussi contraception, grossesses et

²⁸⁷ Irvine Janice M., « From Difference to Sameness... », *op. cit.*

²⁸⁸ Kinsey, A., W. Pomeroy, C. Martin, et P. Gebhard, *Sexual Behavior in the Human Female*, New York, Pocket Books, 1953, p. 640, cité dans Irvine Janice M., *op. cit.*, p. 14.

²⁸⁹ Abraham Georges, « Propos pour une philosophie de la sexologie », *op. cit.*, p. 14.

²⁹⁰ Abraham Georges, « Le problème de la frigidité », *op. cit.*, p. 162.

²⁹¹ de Senarclens Myriam, « Pratique gynécologique et sexualité : de la douleur au plaisir », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 179-180.

accouchements déterminent leur rapport à la sexualité. Plus encore, c'est leur vie tout entière qui est soumise à l'influence instable de leur système reproducteur :

« De par son organisation biologique, la femme se trouve dans un état de perpétuelle mobilité, qui explique déjà les variations de son vécu émotionnel. La dynamique hormonale de son cycle menstruel, le passage du stade d'une fonction 'en devenir' vers une étape suivante, l'initiation à la vie sexuelle puis l'expérience de la maternité, l'obligent à une adaptation continue. C'est pourquoi les fluctuations somato-psychiques s'observent chez la plus équilibrée comme chez la plus instable et expliquent aussi la place privilégiée que prend pour elle son système génital. »²⁹²

La vie des femmes apparaît ainsi soumise à l'influence centrale de leur sexualité. Leur « corps intégralement saturé de sexualité », selon la formule de Michel Foucault²⁹³, les met au bénéfice d'une puissance sexuelle considérable, avec toutefois le risque permanent de se voir submergées et dominées par elle.

La vigueur de la sexualité au sein de l'identité féminine, telle qu'elle ressort des contributions des sexologues du corpus, n'empêche pas, paradoxalement, le maintien de l'idée d'un moindre intérêt des femmes pour la sexualité. Nécessitant plus de temps que les hommes pour réaliser leur développement psycho-sexuel, les femmes seraient dotées de surcroît d'un moindre potentiel libidinal, découlant de la plus faible présence de la testostérone dans leur constitution physiologique²⁹⁴. Ce potentiel inférieur aurait pour conséquence un temps de réponse accru au stimulus sexuel. Ainsi qu'une tendance spécifiquement féminine au masochisme et à la passivité. G. Abraham évoque deux sources possibles pouvant conduire à développer une telle propension. L'une, culturelle, aurait trait à la manière dont sont socialisées les enfants filles qui valorise « la sensibilité, l'émotivité, la passivité, le besoin d'être guidée et protégée »²⁹⁵ ; l'autre, pour laquelle penche résolument l'auteur, est innée et relèverait de la structure psychosexologique féminine²⁹⁶. Ces divers éléments caractéristiques de la sexualité des femmes sont exprimés et juxtaposés dans l'extrait suivant :

« [La femme] a réussi à lier à des actes très importants de sa vie sexuelle, tels que la menstruation, la défloration, l'accouchement et la ménopause, une certitude de souffrance qui se réalise fréquemment en pure douleur physique. Par ailleurs, la femme a su trouver la possibilité d'un plaisir plus nuancé dans sa vie sexuelle, en jouissant par des réactions relativement limitées ou dans des manifestations très estompées de cette même vie sexuelle : le plaisir d'exhiber son corps, de contenter son amant, de détrôner une rivale ; elle a su même trouver du plaisir dans la jalousie. Confrontée avec la présence en elle d'un organe extraordinaire, destiné seulement au plaisir, le clitoris, la femme a subi peut-être l'impression profonde de devoir choisir entre le contrôle permanent, voire l'étouffement de la jouissance, ou la perspective opposée d'être comme noyée par elle. [...] La femme étant plus lente que l'homme à développer sa maturité sexuelle, elle est également plus lente, en général, à mettre au point une réaction sexuelle à la stimulation,

²⁹² *Ibid.*, p. 180.

²⁹³ Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I... op. cit.*, p. 137.

²⁹⁴ Abraham Georges, « Difficultés sexuelles féminines », in Abraham Georges et Willy Pasini, *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 218.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 212.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 217.

suffisant à induire l'orgasme. D'autant plus que la femme semble avoir davantage de capacité de s'abstenir de l'activité et de la jouissance sexuelles pendant une longue période sans beaucoup en souffrir [...]. Par contre, la femme peut être, beaucoup plus que l'homme, hantée dans d'autres circonstances par les besoins sexuels, par une sorte d'invasion globale de sa vie sensitive par l'érotisme. »²⁹⁷

Face à des potentialités aussi diverses, l'auteur convient qu'il est « très difficile d'établir des règles valables pour toutes les femmes »²⁹⁸. Sans renoncer pour autant à son entreprise de définir le comportement et les difficultés sexuelles de *la* femme. À bien des égards, ses propos sont en contradiction avec les constats réalisés par les pionniers de la sexologie empirique aux États-Unis. Dans un article publié en 1976 dans la revue *Médecine et Hygiène*, une sexologue new-yorkaise explore précisément la « transformation des mythes concernant la sexualité féminine » engendrée par ces travaux²⁹⁹. Elle relève en premier lieu leur invalidation de la thèse de la lenteur de la réponse sexuelle des femmes qui, d'après leurs observations, parviennent au contraire à l'orgasme par masturbation dans le même laps de temps que les hommes, soit entre trois et cinq minutes³⁰⁰. L'auteure conteste encore, toujours en s'appuyant sur les mêmes travaux, le moindre intérêt des femmes pour la sexualité. Il s'agit pour elle d'une « croyance [qui] pourrait bien trouver ses racines dans la notion que les femmes sont sexuellement insatiables et doivent, avec la maturité, inhiber leur désir sexuel (Freud, 1925) »³⁰¹. Sa conclusion appelle les praticiens à se souvenir avant tout de la grande variété possible de comportements et d'attitudes en matière de sexualité, soulignant que « c'est précisément l'étendue de cette variété relevée par la totalité des études citées jusqu'à présent qui décrit pleinement le caractère de la sexualité féminine et masculine, en fait : la sexualité humaine »³⁰².

Si les analyses avancées par les sexologues romands sur la sexualité féminine ne semblent pas placer cette diversité au premier plan, qu'en est-il de la sexualité masculine? La posture adoptée à son sujet ne se révèle pas moins généralisante. En revanche, si l'accent était mis sur les tendances globales sensées gouverner la sexualité des femmes, davantage d'importance est accordée au vécu et à l'expérience des hommes. Prenant acte du statut privilégié de l'identité masculine au sein de la société, G. Abraham en nuance les avantages effectifs : « La société a très souvent destiné l'homme à un rôle qui implique un ensemble, un mélange d'activité, d'agressivité, de refus de la faiblesse et d'évitement devant l'expression des sentiments. Hanté

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 213-214.

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 214.

²⁹⁹ Heiman Julia, « La transformation des mythes concernant la sexualité féminine », *Médecine et Hygiène*, n° 1201, 1976, p. 1058-1059. Cet article est publié dans un numéro de la revue non pas consacré à la sexologie mais à l'hygiène mentale. Dirigé par un médecin new-yorkais, il rassemble une littérature nord-américaine consacrée à la sexualité (homosexualité, déviation sexuelle, sexualité des personnes âgées).

³⁰⁰ Ce constat entraîne la remise en question d'un second postulat bien établi, autre héritage de la psychanalyse, selon lequel la localisation du plaisir féminin se situe au niveau du vagin. L'auteure souligne que « Kinsey faisait allusion à l'inefficacité des techniques habituelles de coït » (p. 1058) pour expliquer la lenteur de la réaction des femmes. Ceci porte à revaloriser le rôle du clitoris dans la sexualité génitale, démarche qui, comme le montrera l'analyse des approches thérapeutiques (*cf. infra*), n'est pas véritablement suivie d'effets dans la pratique.

³⁰¹ *Ibid.*, p. 1059.

³⁰² *Idem.*

par ce stéréotype de la virilité, l'homme n'a pu que rarement se permettre des décharges émotionnelles, excepté celles qui prennent la forme de la colère, et ne s'est pas senti autorisé à s'octroyer des faiblesses et surtout la passivité »³⁰³. Il en va de même sur le plan biologique où « l'homme reçoit la capacité orgasmique en tout cas comme un cadeau d'initiation, un cadeau assuré par la puberté. Mais cette facilité orgasmique est essentiellement fonctionnelle et quantitative et ne garantit pas du tout la qualité de l'orgasme et le degré de satisfaction »³⁰⁴. La description des spécificités de la sexualité masculine s'appuie pour beaucoup sur les réactions psychologiques possibles des hommes face à un donné, qu'il soit social ou biologique. Ils peuvent ainsi éprouver de la culpabilité ou un sentiment d'insuffisance face à leur rôle d'initiateur et de guide pour leurs partenaires féminines, de la crainte pour leurs organes sexuels certes rassurants car visibles mais dès lors vulnérables, ou encore de la jalousie envers les prérogatives féminines en matière de procréation³⁰⁵. Le rapport à l'autre sexe, que ce soit au travers de l'image de la mère ou dans une relation avec une partenaire, détient selon ces sources une influence notable sur la sexualité des hommes. La distribution des rôles qui leur assigne la part active de la sexualité serait génératrice de certaines angoisses produites par la crainte de voir leur supposée agressivité dans le rapport sexuel entraîner une contre-agressivité défensive des femmes. Pour G. Abraham, « à ce sujet, il est logique de se demander si l'anxiété que beaucoup d'hommes éprouvent en face de la montée de l'excitation féminine et de ses manifestations bruyantes ne serait pas due à une association imaginaire entre cette excitation et une agressivité dirigée contre lui »³⁰⁶.

En dépit d'une adhésion sans faille des sexologues au modèle conjugal hétérosexuel, les spécificités des sexualités masculine et féminine telles qu'elles sont décrites dans ces contributions semblent induire une quasi incompatibilité entre les sexes :

« L'homme semble accepter avec peine d'un côté la lenteur de la réponse sexuelle féminine et de l'autre côté, comme nous l'avons vu, être mal à l'aise devant une excitation ou une demande érotique féminine trop marquée. Nous avons également vu que l'homme suit sans enthousiasme les exigences de tendresse et de fusion affective de la phase de résolution post-coïtale de la femme. Alors que l'homme voit resurgir avec une réconfortante ponctualité sa propre excitation, celle de la femme ne cesse pas de lui apparaître comme totalement imprévisible. »³⁰⁷

L'opposition entre la lenteur féminine et les préoccupations masculines quant à leurs performances sexuelles semblent difficilement conciliables avec une vision harmonieuse du couple, vision qui n'est pourtant bien sûr jamais remise en question.

³⁰³ Abraham Georges, « Difficultés sexuelles masculines », in Abraham Georges et Willy Pasini, *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 197.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 198.

³⁰⁵ *Ibid.*, p. 197-199.

³⁰⁶ *Ibid.*, p. 198.

³⁰⁷ *Ibid.*, p. 201-202.

Les aléas du coït conjugal

L'intérêt que portent les sexologues aux difficultés sexuelles rencontrées par les couples porte à croire que la conjugalité hétérosexuelle ne va en effet pas sans mal. Le professeur Geisendorf en est conscient, qui affirme que « l'eupareunie³⁰⁸, pour de très nombreux couples, n'est que rarement, voire jamais, atteinte »³⁰⁹. L'importance de cette thématique au sein du corpus n'a d'égale que la variété des termes employés pour la nommer. Les auteurs parlent tour à tour de difficultés à la pénétration, d'incapacité sexuelle, de déficiences sexuelles, de difficultés sexuelles, de troubles sexuels, de mariages non consommés, de troubles de l'éjaculation, d'éjaculation précoce ou prématurée, d'impuissance, d'anorgasmie, de vaginisme, de dyspareunie, de frigidité, d'hyperactivité sexuelle, d'hypersexualité, d'érotomanie, ou encore de nymphomanie. Cette prolifération sémantique peut être synthétisée en deux groupes : d'un côté, les incapacités rendant le coït difficile ou impossible, de l'autre, l'excès de désir ou de pratique sexuelle. L'idéal d'équilibre qui se profile entre ces deux bornes rappelle la médecine humorale et sa perception de la santé délimitée par les extrêmes du trop et du pas assez.

Face à cette profusion, le premier enjeu réside sans doute dans la mise en lumière de la définition même des problèmes sexuels auxquels sont confrontés les sexologues romands. D'un point de vue clinique, certains auteurs soulignent l'importance de ne pas s'arrêter aux termes courants comme « impuissance » ou « frigidité » car leur signification peut largement varier. Il est nécessaire de susciter une description exacte des symptômes par le ou la patiente. M. Jenny propose néanmoins une définition générique de l'insuffisance sexuelle : « Il y a insuffisance sexuelle lorsqu'un sujet n'éprouve peu ou pas du tout de désir, tire peu de plaisir de la stimulation, parvient difficilement à commencer ou à poursuivre le coït, ne peut atteindre l'orgasme ou n'en éprouve que peu ou pas de satisfaction »³¹⁰. Dans une autre contribution, il la définit comme une « incapacité complète ou partielle de l'union physique d'un couple pour une cause organique ou psychique »³¹¹. Un article publié en 1973 dans la revue *Médecine et Hygiène* par deux médecins vaudois propose une description plus fine et détaillée des obstacles au coït, qui distingue quatre ensembles :

³⁰⁸ L'eupareunie peut se définir comme l'accord sexuel dans un couple, ou l'accomplissement du coït hétérosexuel.

³⁰⁹ Geisendorf William, « Approche sexologique – Formation du médecin », *op. cit.*, p. 305.

³¹⁰ Jenny Marcel, « Le praticien face à l'insuffisance sexuelle », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 128. L'auteur cite ici Ellis, sans préciser davantage sa source. Il s'agit peut-être de Havelock Ellis, célèbre sexologue anglais du tournant du XX^e siècle, ou d'Albert Ellis, sexologue américain cité dans d'autres publications du corpus, auteur de *Sex without Guilt*, New York, Lyle Stuart, 1966.

³¹¹ Jenny Marcel, « Insuffisance sexuelle et déséquilibre endocrinien », *op. cit.*, p. 153.

1. Impuissance primaire absolue :
 - Chez l'homme, elle correspond à une absence totale d'érection ou à une érection si brève que le sujet n'est jamais parvenu au coït avec aucune partenaire.
 - Chez la femme à une frigidité absolue.
2. L'impuissance secondaire ou partielle :
 - Chez l'homme, avoir eu au moins un ou plusieurs rapports sexuels satisfaisants jusqu'au premier échec. Il peut s'agir aussi d'une impuissance partielle sélective avec une partenaire donnée.
 - Chez la femme : une frigidité secondaire avec fréquemment une dyspareunie.
3. Les troubles de l'éjaculation chez l'homme où nous distinguons :
 - L'éjaculation précoce lorsqu'elle a lieu trente secondes ou moins à partir de l'introduction vaginale du pénis ;
 - L'absence d'éjaculation ;
 - L'éjaculation avec absence de plaisir ;
 - L'éjaculation avec douleur du gland, des testicules ou encore urétrale.
4. Les dysfonctionnements orgasmiques :
 - Orgasme clitoridien seulement ;
 - Orgasme tardif après longue préparation masturbatoire ;
 - Nymphomanie ;
 - Fatigue avec dégoût.³¹²

L'article n'entre pas dans plus de détails mais il est intéressant de noter les éléments qui permettent, d'après les auteurs, de diagnostiquer un problème sexuel, et tout particulièrement le laps de temps considéré comme normal, à savoir trente secondes, avant l'éjaculation lors du coït, ainsi que la localisation du plaisir féminin.

Si les quelques définitions présentées ci-dessus englobent les obstacles rencontrés par les femmes et par les hommes, nombre de contributions se focalisent sur l'un des deux sexes seulement, voire spécifiquement sur un type de troubles en particulier. Les problèmes d'érection et d'éjaculation sont les thèmes les plus souvent traités parmi les affections touchant les hommes. L'impuissance érectile et l'éjaculation précoce sont présentées comme les « tableaux cliniques les plus répandus des dysfonctions sexuelles masculines »³¹³. Ici encore, c'est la pluralité des définitions qui frappe et les sexologues eux-mêmes soulignent le large éventail de nuances qui peuvent moduler la manifestation de ce type de troubles. Rares sont ceux qui présentent une nosographie précise, à l'exemple de celle d'un contributeur russe en 1978. Sa typologie des troubles de l'éjaculation s'appuie sur des critères quantitatifs. Elle distingue ainsi l'éjaculation retardée, l'éjaculation prématurée relative, l'éjaculation prématurée absolue et l'éjaculation avant la pénétration :

« Après l'éjaculation retardée (*ejaculatio tarda*), dont l'expression extrême est l'aspermisme, nous plaçons l'éjaculation prématurée relative (*ejaculatio praecox relativa*), lorsque le motif de consultation est l'éjaculation avant l'orgasme de la partenaire, bien que depuis l'instant de l'immission jusqu'à l'éjaculation il se soit écoulé au moins une minute et que le sujet ait effectué 20-25 frictions copulatoires. La variante suivante est l'éjaculation prématurée absolue (*ejaculatio praecox absoluta*), où la durée de la copulation n'atteint pas une minute et le nombre de frictions est loin au dessous de 20-

³¹² Burner M. et R. Knaff, « Approche originale des troubles sexuels. L'Atrium comme traitement du symptôme-cible », *Médecine et Hygiène*, n°1049, 1973, p. 498.

³¹³ Abraham Georges, « Difficultés sexuelles masculines », *op. cit.*, p. 208.

25, ce qui est considéré comme une limite relative de la normale. Enfin, le dernier degré des variantes quantitatives est l'éjaculation se produisant dans les circonstances d'un coït normal, mais avant la pénétration (ejaculatio ante portas). »³¹⁴

G. Abraham reprend globalement la même classification, sans toutefois la faire relever de critères numériques. Selon lui, « l'éjaculation précoce peut montrer des nuances très différentes. Elle peut rendre le coït impossible en ayant lieu avant la pénétration ou au moindre contact physique, ou bien elle peut être une éjaculation précoce relative, c'est-à-dire ne pas permettre la satisfaction de la partenaire, mais disposer d'une durée rentrant dans la norme »³¹⁵. L'enjeu de l'éjaculation précoce est donc la désignation du référentiel à l'aune duquel on souhaite évaluer la fonction et, partant, la dysfonction. Or, comme l'écrit plus loin G. Abraham, « les paramètres de la durée normale du coït sont, entre autres, très variables et montrent une vaste marge de durées temporelles. Un coït qui se déroule en deux minutes peut déjà être considéré, dans un sens absolu, comme normal, de la même façon qu'un coït qui dure un quart d'heure ou une demi-heure »³¹⁶. C'est pourquoi, plutôt que d'adopter un critère de durée absolu, le sexologue penche davantage pour une définition relative dont l'élément de référence devient le temps nécessaire à la partenaire pour atteindre l'orgasme. Cette posture permet certes de prendre en compte la variété des comportements individuels et des interactions conjugales, mais elle entraîne également avec elle l'idée d'une sorte d'éjaculation précoce structurelle dans la mesure où, du moins pour cet auteur, la durée de stimulation nécessaire aux femmes et aux hommes est inégale : « Dans l'espèce humaine, il existe d'emblée un certain décalage entre l'homme et la femme : l'homme, ayant besoin d'un temps plus restreint pour accéder à l'orgasme, tend en général à éjaculer avant que sa partenaire soit prête pour l'orgasme »³¹⁷. On voit ici à quel point la conviction, si évidente qu'elle est à peine formulée, que le coït et l'orgasme coïtal constituent la forme normale et souhaitable de la sexualité humaine crée les conditions d'existence même de multiples causes d'insatisfaction, en plaçant au rang de dysfonctions d'autres formes et pratiques de sexualité dont le potentiel de plaisir, et même de procréation, peut pourtant être jugé équivalent.

De la même manière que pour l'éjaculation, les troubles associés à l'érection, souvent regroupés sous le terme d'impuissance, présentent des nuances : « L'impuissance érectile peut être complète ou incomplète ; l'érection peut exister lors de la masturbation ou se déclencher d'une façon spontanée et disparaître dans l'imminence d'une relation coïtale. Une érection peut être insuffisante au commencement de l'activité sexuelle et devenir suffisante par la suite, ou bien commencer par être tout à fait normale et disparaître ou se réduire au cours du coït »³¹⁸.

³¹⁴ Vassilchenko G.S., « Diagnostic et traitement des troubles de l'éjaculation », *Médecine et Hygiène*, n°1287, p. 1810.

³¹⁵ Abraham Georges, « Difficultés sexuelles masculines », *op. cit.*, p. 207.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 208.

³¹⁷ Abraham Georges, « Les troubles de l'éjaculation », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 138.

³¹⁸ Abraham Georges, « Difficultés sexuelles masculines », *op. cit.*, p. 207.

La même difficulté de définition surgit à l'égard de la frigidity qui, avec le vaginisme et la dyspareunie, constituent les pendants féminins des défaillances masculines de la réponse sexuelle. Toujours d'après G. Abraham,

« si la frigidity ne devait être considérée que comme un manque ou une insuffisance de désir et de sensibilité, nous serions obligés de nous baser sur des notions subjectives avec les incertitudes et le relativisme que ces notions impliquent. Si par contre, nous définissons la frigidity essentiellement comme une absence d'orgasme, ce qui peut être soumis à un certain contrôle objectif, nous devrions évaluer tout de même, d'un côté le degré de satisfaction obtenu, et de l'autre côté, tenir compte du fait que l'orgasme peut avoir son point de déclenchement dans le clitoris, dans le vagin ou ailleurs »³¹⁹.

Notons que l'auteur ne semble pas ici considérer le plaisir clitoridien comme inachevé ou incomplet. Tout en évoquant le débat en cours à ce sujet, il ne tranche pas la question. Cet extrait définit la frigidity en fonction de la présence ou de l'absence de désir, de plaisir ou d'orgasme³²⁰. D'où notamment une variabilité extrême des statistiques prétendant mesurer l'étendue du phénomène. Les définitions du vaginisme et de la dyspareunie sont moins floues. D'après W. Pasini, « on entend par dyspareunie un coït douloureux [...], par vaginisme une contraction réflexe involontaire du muscle releveur de l'anus (constricteur du vagin) rendant les relations sexuelles impossibles »³²¹.

À l'opposé des symptômes empêchant le coït, on trouve les cas d'hypersexualité et de nymphomanie. L'hypersexualité, selon G. Abraham, peut concerner aussi bien les femmes que les hommes³²². Elle peut provenir d'une origine tumorale, d'une lésion cérébrale, d'un déséquilibre hormonal ou encore d'une instabilité psychologique. Le passage de la sexualité normale à l'excès de sexualité n'est pas définissable de manière absolue aux yeux de l'auteur, « la norme à dépasser étant très relative à chaque individu selon les circonstances données et selon un contexte culturel déterminé »³²³. Pour G. Abraham, c'est l'absence de satisfaction qui découle de l'activité sexuelle qui caractérise en fait cette pathologie. Le moteur de l'hyperactivité sexuelle n'est pas la recherche du plaisir mais l'angoisse : « L'hyperactivité sexuelle peut aussi être un moyen de combattre l'angoisse, une mesure contraphobique, une lutte contre la peur du vieillissement et de la mort, et bien sûr, une activité compétitive »³²⁴.

W. Pasini aborde quant à lui la problématique de l'hypersexualité du côté féminin uniquement et propose la typologie suivante :

« Nymphomanie : besoin incontrôlable et toujours inassouvi d'avoir des relations sexuelles indépendamment du fait qu'elles soient satisfaisantes ou non ;

³¹⁹ Abraham Georges, « Le problème de la frigidity », *op. cit.*, p. 162.

³²⁰ Abraham Georges, « Difficultés sexuelles féminines », *op. cit.*, p. 226-227.

³²¹ Pasini Willy, « Les mariages non consommés », *op. cit.*, p. 140.

³²² Abraham Georges, « Difficultés sexuelles masculines », *op. cit.*, p. 209.

³²³ Abraham Georges, « Difficultés sexuelles féminines », *op. cit.*, p. 228.

³²⁴ *Ibid.*, p. 229.

Hypersexualité : activité sexuelle supérieure à la moyenne du groupe social d'appartenance. À l'encontre de la nymphomanie, elle a un but spécifiquement sexuel, qu'il soit normal ou pervers, et elle est davantage sous le contrôle du Moi ;

Érotomanie : syndrome franchement psychiatrique représenté par un comportement sexuel inadéquat sur la base d'un délire à thème érotique. »³²⁵

Laissant de côté le troisième élément, il s'attache à décrire et distinguer les deux premiers. La nymphomanie se caractérise ainsi par un besoin sexuel incontrôlable, qui cache en réalité un déséquilibre psychologique et un manque profond d'estime de soi, ce qui rappelle la description proposée par G. Abraham. L'hypersexualité quant à elle comprend deux types, l'un pervers et l'autre normal, ce dernier s'apparentant en réalité simplement à une « vie sexuelle libre, riche et importante »³²⁶. Tout en suggérant l'existence d'une certaine norme sociale définissant la sexualité libre, l'article ne fournit malheureusement pas plus d'indications sur la réalité que recouvre le qualificatif 'importante'.

Dans les deux articles abordant l'hypersexualité féminine, l'image de la nymphomane est spontanément associée à celle de la prostituée et les deux auteurs se penchent sur les liens entre ces deux figures. Il s'agit pour W. Pasini d'introduire une différence entre différents types de prostituées :

« [...] il faut distinguer la psychologie de la call-girl de celle de la péripatéticienne. Chez la première, la psychologie du comportement se présente comme compréhensible et compatible avec certaines attitudes normales, avec prévalence et fixation dans une position narcissique ; par exemple, elle peut avoir des relations sexuelles pour obtenir un bénéfice matériel, une fourrure, une vie brillante qui satisfait son narcissisme de base. Dans le cas de la péripatéticienne, le trait caractéristique de la personnalité est, au contraire, la présence de tendances masochistes qui poussent la prostituée non seulement à un métier humiliant et dégradant, mais aussi à n'en tirer aucun bénéfice, si l'on en juge par la présence quasi constante d'un protecteur qui l'exploite, la sadise et en utilise les gains pour son intérêt personnel. »³²⁷

Partant de cet éclaircissement, il résume l'association entre nymphomanie, hypersexualité et prostitution en affirmant que « la prostitution est une issue pour des femmes nymphomanes ou hypersexuelles quand leur niveau éthique et intellectuel est bas et l'influence défavorable du milieu très marquée, mais ce choix n'est pas déterminé par un besoin sexuel »³²⁸. D'après lui, la prostitution ne découle donc pas tant d'une pathologie médicale mais plutôt de circonstances défavorables associées à un manque de capacités intellectuelles de ces femmes.

Plus encore que la compréhension des symptômes des troubles, c'est celle de l'origine du dysfonctionnement qui préoccupe les sexologues. Le principal enjeu de cette démarche étiologique est de distinguer entre causes organiques et causes psychologiques. Parmi les

³²⁵ Pasini Willy, « Nymphomanie et hypersexualité », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 165.

³²⁶ *Ibid.*, p. 167.

³²⁷ *Ibid.*, p. 168.

³²⁸ *Idem.*

premières, relevons pêle-mêle : dérèglements endocriniens, maladies (comme le diabète par exemple), infections urinaires, lésions nerveuses, inflammations des organes génitaux, malformations organiques ou morphologiques, affections neurologiques ou vasculaires. La question du rôle joué par les hormones dans le fonctionnement ou le dysfonctionnement de la sexualité traverse l'ensemble de la décennie, alimentée par l'espoir de parvenir à éclairer les mécanismes reliant production endocrine et comportement sexuel. Toutefois, en dépit du cumul de nouvelles connaissances, aucune certitude ne peut être dégagée. C'est ce que constate un auteur lausannois en 1979 : « En fait, malheureusement ou peut-être heureusement, l'examen approfondi des données valables ne débouche actuellement que sur une seule évidence certaine, à savoir que les androgènes sont très importants pour l'expression du comportement sexuel mâle »³²⁹. Adressant cette même question, M. Jenny conclut à la nécessité de procéder à un examen complet du système endocrinien en cas de problème sexuel, afin de pouvoir valider ou invalider l'hypothèse hormonale³³⁰. La démarche clinique doit donc viser à déterminer les parts respectives des causes organiques et psychiques, à travers notamment la réalisation de tests sur la fonction hormonale, l'identité chromosomique, le système nerveux et cérébral. Puis, en l'absence de résultat à l'issue de ces tests, de conclure éventuellement à une origine non organique. En dépit de l'influence des hormones sur le développement et le comportement sexuel, l'auteur insiste sur l'inutilité des traitements hormonaux lorsque l'insuffisance est due à un facteur psychologique ou à une méconnaissance technique :

« Le médecin doit ainsi comprendre que les insuffisances sexuelles d'origine psychogène ne bénéficieront pas du tout d'un traitement hormonal; il est inutile, et parfois même dangereux, de leur donner des androgènes. [...] Il faut être bien conscient que l'augmentation du taux plasmatique de testostérone chez un homme dont la fonction testiculaire est normale ne modifiera guère sa vie sexuelle si l'insuffisance dont il se plaint est secondaire à une faute technique ou à un facteur psychogène. »³³¹

De fait, de l'avis de nombreux sexologues, les problèmes sexuels relèvent dans la majorité des cas de causes psychiques, pouvant être associées soit à une configuration momentanée particulière génératrice de stress ou d'émotions perturbant la réponse sexuelle, soit à un conflit psychologique plus profond. Il en va ainsi de la frigidité :

« Les causes les plus fréquentes et dominantes de la frigidité restent cependant d'ordre psycho-affectif. L'éventail des possibilités s'étend d'une mauvaise éducation aux perturbations de la personnalité, typiques des psychoses. [...] L'organisation pathogénique peut, à son tour, se cristalliser autour d'une gamme variée de motivations conscientes ou inconscientes, allant d'une expression d'agressivité, de la persistance de fixations infantiles aux parents, d'un refus de féminité, à l'autopunition, à la peur de la perte du contrôle de soi, à l'incapacité de se permettre du plaisir, à la peur d'être soumise à l'homme, etc. »³³²

³²⁹ Magrini G., « Androgènes et comportement : aspects récents », *Médecine et Hygiène*, n° 1333, 1979, p. 1781.

³³⁰ Jenny Marcel, « Insuffisance sexuelle et déséquilibre endocrinien », *op. cit.*, p. 154.

³³¹ Jenny Marcel, « Le praticien face à l'insuffisance sexuelle », *op. cit.*, p. 134.

³³² Abraham Georges, « Le problème de la frigidité », *op. cit.*, p. 163.

L'influence de la psychanalyse est grande dans cette grille de lecture des troubles : tension entre pulsion et interdiction, potentiellement génératrice de culpabilité, agressivité mal gérée, peur de la castration, relations infantiles perturbées avec la mère, développement psychosexuel incomplet, etc. Ce type de causes est à l'origine de la plupart des mariages non consommés d'après W. Pasini. Problème du couple plutôt que problème individuel, la non-consommation du mariage résulte de la conjugaison d'une impossibilité de la part des deux partenaires, autrement dit du cumul du vaginisme et/ou de la dyspareunie féminine avec l'impuissance masculine. Le trouble psychologique à l'origine du problème découle ici de l'interaction conjugale, la vie de couple exacerbant les problématiques individuelles. L'auteur cite une typologie élaborée aux États-Unis en 1962. Notons qu'elle se réfère directement aux femmes, la notion de couple intervenant de manière secondaire :

« La Belle au bois dormant » : femme infantile qui continue à vivre avec son mari une relation fraternelle. Il s'agit de couples dépendant des parents qui restent souvent des étudiants éternels ; ce sont les cas les plus fréquents et les moins graves. [...]

« Brunhilde » : la relation sexuelle est vécue comme une bataille de sexes avec angoisse que la féminité soit un indice de faiblesse et de passivité. [...]

« La Reine des Abeilles » : ces femmes veulent de l'homme un enfant mais refusent la sexualité. L'acte sexuel est sale, humiliant ; il est uniquement une nécessité pénible pour devenir enceinte. Le pronostic est beaucoup plus sévère.³³³

Une telle typologie illustre la manière dont l'étiologie psychique des troubles sexuels procède à un glissement de l'étude du symptôme à celle d'un état, d'une identité psychologique. Il ne s'agit pas seulement de situer l'origine de la maladie au niveau mental et non plus organique, mais bien d'une transformation dans la conceptualisation même des troubles. C'est ce qu'exprime M. de Senarclens au sujet du vaginisme : « On s'aperçoit donc, une fois de plus, que ce n'est pas le symptôme organique ou sexuel qui importe mais bien la personnalité du sujet qui offre ce symptôme »³³⁴. Cette transformation opère la cristallisation des symptômes et des causes dans une identité, ici celle de « la vaginique ». Le même processus est observable dans le cas de l'éjaculation précoce :

« L'éjaculateur précoce est le plus souvent un personnage anxieux, préoccupé de bien faire, qui court littéralement derrière son excitation. L'éjaculateur précoce entre facilement dans un cercle vicieux qui le pousse à se demander chaque fois s'il sera capable de tenir plus longtemps, ce qui augmente la précipitation et la fixation anxieuse sur l'acte sexuel. »³³⁵

Et de l'impuissance :

« L'impuissant tend à être un homme peu agressif dans sa vie relationnelle, bien que de l'agressivité larvée ou réprimée soit toujours présente. Il peut développer de l'excitation

³³³ Pasini Willy, « Les mariages non consommés », *op. cit.*, p. 140-141.

³³⁴ de Senarclens Myriam, « Le vaginisme, ses relations avec la dyspareunie », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 122. En italique dans le texte.

³³⁵ Abraham Georges, « Difficultés sexuelles masculines », *op. cit.*, p. 208.

très mentalisée qui l'angoisse et qui appauvrit davantage l'investissement corporel de la sexualité. Le cercle vicieux de la peur de l'impuissance renforce progressivement les manifestations pathologiques, puisque devant l'éventualité d'un acte sexuel, l'impuissant se demande fatalement comment il réagira. »³³⁶

La pathologie sexuelle semble bien ici définir des identités psychologiques, à l'instar de l'identité homosexuelle mise en lumière par Foucault dans le contexte du XIX^e siècle. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des paradoxes que le souci de ne pas segmenter le corps et l'esprit et de prendre en compte le ou la patiente en tant que personne dans sa globalité, contribue de fait à instituer et à figer des identités pathologiques.

Soigner le couple ou comment réconcilier la psychanalyse et l'approche comportementale

Le développement de la dimension thérapeutique est l'une des innovations principales de la sexologie au XX^e siècle. En déplaçant l'origine des pathologies de l'hérédité vers le développement psychique individuel, la psychanalyse ouvre à l'orée du XX^e siècle des perspectives thérapeutiques difficilement concevables par les théories de la dégénérescence. Quelques décennies plus tard, la sexologie souhaite à son tour accroître son potentiel thérapeutique. D'après Béjin, outre sa référence à des modèles de comportement sexuel scientifiquement établis, elle construit sa légitimité sur sa capacité à réaliser des thérapies efficaces³³⁷. Si l'éventail des moyens de traitement s'avère très diversifié (cf. Tableau 3), la thérapie conjugale d'orientation comportementale, telle qu'elle est développée par Masters et Johnson, constitue néanmoins la figure centrale à laquelle se réfère pratiquement toutes les publications adressant l'enjeu thérapeutique.

Tableau 3 : Les moyens thérapeutiques

Traitements médicamenteux (anti-dépresseurs, stimulateurs ou inhibiteurs du désir)

Traitements mécaniques et chirurgicaux

Thérapies corporelles (acupuncture, relaxation, yoga, massages, musicothérapie)

Hypnose

Thérapies comportementales

Thérapies psychanalytiques

L'influence des recherches et des expériences menées aux États-Unis est telle qu'elle motive les sexologues à effectuer plusieurs séjours de visite et de formation dans des cliniques nord-

³³⁶ *Idem.*

³³⁷ Béjin André, « Crépuscule des psychanalystes, matin des sexologues », *op. cit.*, p. 160.

américaines spécialisées dans les thérapies sexuelles. Les écrits pionniers de Masters et Johnson, de même que la mise en pratique des principes thérapeutiques élaborés à partir de leurs observations, constituent la référence principale en la matière. Boîte à outils d'un savoir avant tout préoccupé par la sexualité dite ordinaire, autrement dit conjugale, coïtale et hétérosexuelle, il peut sembler logique que les méthodes thérapeutiques sexologiques s'adressent prioritairement, voire exclusivement, au couple. Or, parce qu'elle rompt avec une longue tradition médicale et clinique centrée sur l'individu, cette démarche apparaît au contraire comme extrêmement innovante et W. Pasini va jusqu'à la qualifier de révolutionnaire³³⁸. Elle implique de « considérer la pathologie sexuelle comme éminemment relationnelle »³³⁹ et s'éloigne en ceci de la perspective psychanalytique, ce que souligne P.-A. Gloor : « [...] les sexologues américains sont intervenus, dès 1956, pour démontrer qu'une thérapeutique pouvait être *centrée* sur une pathologie 'de couple', et sur des échanges 'interpersonnels', sans qu'il soit indispensable d'aborder des problèmes individuels, 'intrapersonnels' comme en psychothérapie et cela avec une bonne perspective de succès durable »³⁴⁰. Problème du couple, l'impossibilité du coït doit être affrontée et traitée par une participation active des deux conjoints³⁴¹. Autre spécificité de la méthode élaborée par Masters et Johnson, face au couple consultant se profile un autre couple, celui des thérapeutes³⁴². Enfin, contrairement aux psychothérapies individuelles qui s'étendent parfois sur plusieurs années, les thérapies sexuelles sont réalisées de manière intensive et sur une courte période. Le couple doit quitter son lieu de vie habituel pour se rendre à proximité de la clinique, où il loge à l'hôtel, et doit se rendre quotidiennement pendant deux semaines à une consultation avec le couple de thérapeutes. Le traitement vise un reconditionnement sexuel positif basé sur une démarche progressive : étape par étape, les couples sont amenés à développer une communication verbale et sensorielle. W. Pasini souligne les avantages de ce procédé qui valorise les acquis positifs de chaque étape et désactive les mécanismes d'angoisse et les blocages liés à la pression de la performance. À ses yeux, « cette fragmentation des difficultés sexuelles en degrés successifs permet d'utiliser une condition psychologique très favorable, la valeur érotique de l'interdit »³⁴³. Les différents stades du traitement correspondent en effet à une extension progressive des parties du corps que les couples sont autorisés à stimuler. L'interdiction du coït s'avère bénéfique soit parce qu'elle

³³⁸ Pasini Willy, « Les nouvelles thérapies sexuelles et les 'sex clinics' », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 366.

³³⁹ *Idem.*

³⁴⁰ Gloor Pierre-André, « La première année d'une consultation de thérapie sexuelle pour couples », *Médecine et Hygiène*, n°1287, 1987, p. 1838.

³⁴¹ Abraham Georges, « Propos pour une philosophie de la sexologie », *op. cit.*, p. 25.

³⁴² L'une des caractéristiques de ces thérapies est d'être menées conjointement par deux thérapeutes, un homme et une femme.

³⁴³ *Ibid.*, p. 371.

libère les individus de l'anxiété qui y est associée³⁴⁴, soit parce qu'elle provoque la transgression, et par là le rétablissement recherché de la fonction³⁴⁵.

L'auteur signale malgré tout certaines limites à mettre au compte de ce type de thérapie. Si Masters et Johnson font état d'un taux de succès élevé (80%)³⁴⁶, ce dernier pourrait résulter en partie de la forte sélection exercée avant la thérapie. Les couples traités correspondent en effet à un profil particulier : insatisfaits de leur vie sexuelle bien sûr, mais également disponibles pour consacrer deux semaines pleines à une thérapie les impliquant conjointement et propre à générer des dépenses conséquentes relatives au coût de la thérapie et aux frais de voyage et d'hébergement. W. Pasini révèle en outre que Masters et Johnson acceptent de traiter exclusivement des couples déjà investis dans une démarche thérapeutique régulière et qui se poursuivra à l'issue des deux semaines de thérapies. Ces éléments montrent à quel point le public, soigneusement trié et ciblé, correspond à une fraction bien spécifique de la population nord-américaine, économiquement aisée et culturellement familière du fonctionnement médical et de l'introspection psychologique. Sans parler de la restriction même à l'unité-couple.

Quelles sont en effet les solutions envisagées par les pionniers des thérapies sexuelles pour les personnes célibataires? Bien que les sexologues aient conscience que les célibataires constituent une large part du public potentiel de la sexologie, il en est peu question au sein du corpus. W. Pasini rapporte la tentative de Masters et Johnson non pas d'adapter leur thérapie aux non-couples, mais de faire des personnes seules des couples, de manière artificielle et provisoire s'il le faut. Et ce en utilisant des femmes de substitution, qui ne sont autres que des prostituées : « Dans un premier temps, Masters a essayé de contourner l'obstacle [du célibat] en utilisant des femmes de remplacement possédant une disponibilité naturelle à aider, dans un contexte thérapeutique, les hommes seuls atteints d'insuffisance sexuelle »³⁴⁷. Cette solution, qui ne résolvait par ailleurs pas le problème des femmes célibataires, est néanmoins rapidement abandonnée en raison des polémiques qu'elle suscite³⁴⁸. Tant aux États-Unis qu'en Suisse romande d'ailleurs, puisqu'une femme médecin écrit à G. Abraham et W. Pasini en 1973, déconcertée à l'idée qu'une partie du corps médical trouve normal d'utiliser des femmes pour réaliser ce genre de travail, sans égard pour la souffrance qui pourrait en résulter pour elles³⁴⁹. Dans leur réponse, les sexologues désamorcent la critique en resituant cette pratique dans un ensemble plus large de situations médicales. Ils assimilent la souffrance évoquée à celle pouvant être générée par le don d'organe par exemple, et se disent plus favorables à ce type de solution qu'à celle de l'adultère, que certains praticiens

³⁴⁴ Gloor Pierre-André, « La première année d'une consultation de thérapie sexuelle pour couples », *op. cit.*, p. 1838-1841.

³⁴⁵ *Idem.*

³⁴⁶ Pasini Willy, « Les nouvelles thérapies sexuelles et les 'sex clinics' », *op. cit.*, p. 379.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 367.

³⁴⁸ *Idem.*

³⁴⁹ Dr M. C., « Les nouvelles thérapies sexuelles », *Médecine et Hygiène*, n° 1062, 1973, p. 1045.

recommandent, à leur grand dam, à des patientes insatisfaites sexuellement³⁵⁰. Indépendamment de toute considération quant au caractère forcé ou choisi de la prostitution et aux séquelles qu'elle peut, ou non, entraîner, ce bref épisode révèle la malléabilité du regard porté par les sexologues sur la prostitution. Rappelons que lorsqu'elles étaient associées à la nymphomanie et à l'hypersexualité, le tableau psychologique des prostituées était celui de femmes soit narcissiques et intéressées, soit fragiles et masochistes (*cf. supra*). Quand il s'agit par contre de les faire intervenir dans le cadre d'une thérapie reconnue et valorisée, elles gagnent en respectabilité et sont soudainement dotées d'une « disponibilité naturelle à aider »³⁵¹.

De par leur brièveté, leur intensivité et leur focalisation quasi-exclusive sur le symptôme et sa résolution, les thérapies sexuelles telles que développées par Masters et Johnson s'apparentent à une approche psychologique comportementale. Basées sur l'idée que les difficultés sexuelles résultent d'un mauvais apprentissage et de la répétition d'échecs successifs, les thérapies comportementales ont pour objectifs de désamorcer les comportements insatisfaisants afin de permettre un reconditionnement positif. Une telle démarche, qui agit au niveau conscient du ou de la patiente et implique de sa part une participation active sous forme d'exercices, se distancie radicalement de l'approche psychanalytique, centrée au contraire sur la dimension inconsciente et la compréhension des mécanismes situés en amont du symptôme. Si les modalités d'émergence et les caractéristiques respectives des courants psychanalytique et comportemental les érigent en opposition³⁵², les sexologues romands perçoivent davantage leurs différences comme des complémentarités : « L'abord thérapeutique des troubles sexuels par la psychanalyse ou par la sexologie diffère d'emblée, affirme M. Gressot. Pourtant la divergence ne résulte pas d'une contradiction; elle répond plutôt à la notion sociologique d'une division du travail, autrement dit d'une répartition des possibilités d'action »³⁵³. Les deux approches se complètent, l'une palliant les manques de l'autre, comme le note un autre sexologue :

« Si le champ d'observation que découvre la psychanalyse dans le domaine de la sexualité demeure, il n'en reste pas moins qu'elle est souvent insuffisante ou même à côté de la demande exprimée. En effet, pas tous ne peuvent faire les frais ni intellectuels ni temporels ni pécuniaires d'une psychanalyse, et tous ceux qui expriment une demande de fonctionnement, dont la réponse à ce niveau seulement pourrait suffire à décrystalliser des conflits relationnels, n'auraient que peu de bénéfice à retirer d'une prise de conscience de conflits anciens à travers leur répétition et leur actualisation. »³⁵⁴

³⁵⁰ *Idem.*

³⁵¹ Ce type de mise à contribution des prostituées au profit de la pratique médicale n'est pas un phénomène nouveau. À titre d'exemple, nous pouvons citer le cas des pionniers de la contraception en France qui, pour le prix d'une demie passe, louaient les services de prostituées afin de parfaire leur formation en matière de mesure du col de l'utérus et de pose de diaphragme (Bard Christine et Janine Mossuz-Lavau, *Le Planning familial... op. cit.*, p. 144).

³⁵² Béjin André, « Crépuscule des psychanalystes, matin des sexologues », *op. cit.*

³⁵³ Gressot M., « Symptômes sexopatiques et perturbation subjective », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 26.

³⁵⁴ Bonierbale M., « Du corps à la sexologie », *Médecine et Hygiène*, n°1241, 1977, p.1886.

De fait, l'influence des thérapies sexuelles comportementales nord-américaines cohabite au sein des contributions romandes avec la présence marquée des thèses interprétatives de la psychanalyse. Comme nous l'avons vu, W. Pasini aborde les mariages non consommés au travers du couple et non de l'individu, soulignant que « la répartition traditionnelle qui divise les mariages non consommés en deux catégories : ceux d'origine masculine et ceux d'origine féminine, est aujourd'hui dépassée parce que, dans trois quarts des cas, l'élément primordial pour le diagnostic et la thérapeutique réside dans la dynamique du couple »³⁵⁵. Son intérêt pour le fonctionnement du couple associe une compréhension des problèmes en termes psychanalytiques et une méthode de traitement dérivée des thérapies brèves de type comportemental. Resserrant son propos autour de la problématique du vaginisme, il décrit les exercices successifs devant permettre aux femmes de parvenir à la pénétration. Délibérément présentée comme un entraînement visant à assouplir les muscles du vagin, la démarche consiste à mener les patientes à se toucher et à s'approprier leur sexe, la prescription médicale visant à contourner leurs réticences psychologiques :

« Au cours d'une des premières consultations, nous montrons à la femme de quelle manière elle peut effectuer un massage vaginal à l'aide d'une crème pour relâcher le spasme des releveurs [...]. La patiente est ensuite invitée à poursuivre ces exercices régulièrement à la maison (par exemple deux à trois fois dans la journée), comme on le ferait pour toute autre prescription médicale. [...] En réalité, le fait que la femme rende plus élastique l'entrée du vagin nous intéresse beaucoup moins que le fait qu'elle se sente en droit de toucher et d'explorer la zone génitale, et en particulier le vagin. [...] Dans un deuxième temps, la femme laissera son mari effectuer lui-même le massage digital, cet élément permettant d'introduire l'aspect relationnel de l'échange sexuel, sans que le rapport sexuel proprement dit ait lieu. »³⁵⁶

La dernière étape consiste dans la réalisation du coït. Les résultats rapportés par l'auteur font état d'un large succès avec 88% de réussites et plusieurs grossesses. Il n'en reste pas moins paradoxal qu'à aucun moment il ne soit question de plaisir, ni d'une stimulation sexuelle autre que vaginale (clitoridienne par exemple). La prise en charge médicale semble ici se manifester par une réponse précise et ciblée uniquement sur la demande initiale des femmes, à savoir l'impossibilité de la pénétration.

L'utilisation d'exercices confère aux thérapies comportementales une dimension corporelle absente des thérapies psychanalytiques. Cette réintégration du corps reste néanmoins insuffisante aux yeux des sexologues romands, comme l'exprime W. Pasini :

« [Dans la psychanalyse], il est bien sûr question de la représentation du corps dans l'imaginaire, mais la perception directe est minimisée, de même que l'utilisation du corps dans la thérapeutique, car l'outil fondamental de la psychanalyse est la parole et la verbalisation des affects. [...] L'œuvre capitale de Masters et Johnson, avec la codification des nouvelles thérapies sexuelles, permet déjà une meilleure récupération du corps, dans la mesure où le dialogue sensoriel du couple devient un préambule à une bonne réponse

³⁵⁵ Pasini Willy, « Les mariages non consommés », *op. cit.*, p. 139.

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 143.

sexuelle. [...] l'approche mastersienne présente néanmoins une limite car le thérapeute ne touche jamais les patients [...]. »³⁵⁷

C'est pourquoi l'équipe romande décide d'investiguer cette dimension et engage une physiothérapeute, avec des résultats encourageants³⁵⁸. Dans un autre registre, elle cherche aussi à innover et améliorer les pratiques thérapeutiques en faisant appel aux supports audio-visuels, non pas pour les substituer à l'interaction clinique mais pour favoriser, voire provoquer, le dialogue³⁵⁹. Encore une fois, ce médium contribue au traitement par son aptitude à contourner les résistances psychologiques des patient·e·s : « L'image fait intervenir la perception visuelle directe, ce qui parfois est indispensable lorsque la représentation de la sexualité ou de certains actes sont déformés ou soumis à des mécanismes de défense névrotiques (refoulement et déni en particulier) »³⁶⁰.

Qu'il soit question de l'anamnèse lors d'une première consultation ou d'une thérapie, comportementale ou psychanalytique, la relation médecin-patient·e fait par ailleurs l'objet d'une réflexion considérable de la part des sexologues du corpus. Les auteurs insistent tout particulièrement sur la nécessité de parvenir à établir une relation de confiance. Référence est fréquemment faite à Balint, psychiatre et psychanalyste hongrois immigré en Angleterre, dont les travaux ont précisément porté sur cette relation. Le principe essentiel de son approche réside dans la construction d'une relation de confiance et d'égalité, qui permette aux patient·e·s de participer de manière active à leur traitement :

« [La] communication interpersonnelle étant établie, le médecin va chercher à suivre son patient dans sa façon de se présenter à lui, à comprendre ses attitudes, son mode de pensée, pour en déduire peut-être le style de ses échanges avec son entourage. Une relation sur un plan d'égalité s'amorce entre les deux interlocuteurs dans ce climat privilégié, et la disponibilité émotionnelle du praticien et la confiance du patient favorisent alors une sorte de compréhension réciproque. [...] dans la relation médicale nouvelle qui lui est offerte, le patient est encouragé à devenir partie prenante dans son traitement. »³⁶¹

En sexologie, les qualités d'écoute et d'attention du médecin sont d'autant plus importantes que, d'après G. Garrone, les troubles sexuels relèvent d'inhibitions qui renforcent encore la difficulté des patient·e·s à parler. Il s'agit alors pour le praticien d'être un « médicament-médecin » et, par le biais d'une prise en charge compréhensive et rassurante, de susciter la confiance afin de donner toute sa portée à l'action thérapeutique³⁶². Il s'agit également pour lui de ne pas se laisser mener par ses contre-attitudes mais d'au contraire les questionner afin d'éclaircir sa propre sensibilité à l'égard des enjeux sexuels.

³⁵⁷ Pasini Willy, « L'approche corporelle en sexologie », *Médecine et Hygiène*, n° 1287, 1978, p. 1217.

³⁵⁸ *Ibid.*, p. 1218.

³⁵⁹ Pasini Willy, « L'utilisation du matériel audio-visuel en sexothérapie : avantages et limites », *Médecine et Hygiène*, n° 1241, 1977, p. 1841.

³⁶⁰ *Idem.*

³⁶¹ de Senarclens Myriam, « Les perspectives de l'enseignement Balint dans l'approche des problèmes sexuels », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 106.

³⁶² Garrone G., « L'approche clinique des difficultés sexuelles », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 108.

2.3.4 Les sexualités non conformes

Adolescent·e·s et personnes âgées, au-delà de la génitalité

La perception de la sexualité ordinaire comme idéalement centrée sur le couple et le coït implique aussi l'existence de bornes temporelles qui la délimitent. Il existe non seulement des types de partenaire et d'acte privilégiés mais aussi un âge adéquat pour l'exercice de la sexualité. Dans les publications du corpus, tout se passe comme si la vie sexuelle des personnes dont l'âge se situe en amont ou en aval du temps du couple et de la reproduction avait quelque chose d'inattendu. L'un des points les plus discutés est d'ailleurs la signification sociale attachée à ces pratiques sexuelles et les auteurs tentent d'éclaircir dans quelle mesure elles sont acceptées ou non par la morale publique. L'idée d'un parallélisme entre la perception de la sexualité des adolescent·e·s et celle des personnes âgées est présente à l'esprit des sexologues, à l'instar du professeur Abraham : « À certains égards, la sexualité dans la vieillesse peut être mise en parallèle avec la sexualité de l'enfant : dans les deux situations, on se retrouve devant la même difficulté pour l'acceptation ou le refus d'une sexualité détachée de la reproduction »³⁶³. Elles ont en effet en commun d'avoir pour finalité première le plaisir. Mais la symétrie ne s'arrête pas là. Au-delà de l'enjeu de la finalité, elle réside dans une image de la jeunesse et de la vieillesse comme des âges dont les caractéristiques en termes psychologiques ne seraient pas compatibles avec une bonne sexualité. C'est ce qu'exprime le même auteur :

« Il reste à voir toutefois jusqu'à quel point la sexualité des enfants et celle des vieillards ne sont pas ressenties comme une disproportion entre la force pulsionnelle d'un côté et une fragilité des structures de la personne de l'autre. Une puissance vitale trop intense qui bouillonnerait dans une entité personnelle trop faible pour la supporter, serait conçue comme une menace pour la vie et ce serait alors comme si la pulsion finissait par se ranger du côté de la mort, de la destruction. »³⁶⁴

Si l'auteur réfute ensuite la potentialité de risques pour la santé des personnes âgées exerçant une activité sexuelle, l'idée d'un potentiel destructeur contenu dans la sexualité des jeunes existe bel et bien³⁶⁵. W. Pasini envisage deux dangers possibles, en termes psychologiques, à l'entrée précoce dans la sexualité, sans situer précisément dans le temps la limite de cette précocité :

« Le premier est que la sexualité soit mal intégrée et que les adolescentes aboutissent à l'acte sexuel sans avoir eu le temps de l'étoffer par une affectivité mûre et prête à intégrer

³⁶³ Abraham Georges, « La vie sexuelle dans l'âge avancé », in Abraham Georges et Willy Pasini, *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 305.

³⁶⁴ *Idem.*

³⁶⁵ Cette thématique sera plus amplement développée dans les chapitres 3 et 4 consacrés à l'éducation sexuelle et au planning familial où sont abordées les questions relatives à la contraception, l'interruption de grossesse et plus généralement la manière dont la sexualité des jeunes est prise en charge par les institutions étatiques.

l'érotisme. Si nous facilitons la sexualité chez des jeunes filles encore trop infantiles, nous risquons de favoriser un mécanisme de défense bien connu des psychanalystes, la dissociation entre la vie sexuelle et la vie sentimentale ; le deuxième inconvénient d'une vie sexuelle à l'adolescence est que ce passage à l'acte précoce est, la plupart du temps, non structurant. À nouveau des notions de psychologie me viennent en aide pour montrer comment, à l'adolescence, l'évitement d'une vie sexuelle d'emblée permet toute une série de sublimations culturelles, artistiques et sportives si précieuses à l'enrichissement de la personnalité. »³⁶⁶

Une telle exhortation au report de l'entrée dans la vie sexuelle s'appuie de manière évidente sur les théories freudiennes instituant le développement psychologique, et sexuel, des enfants comme une succession d'étapes dont le bouleversement peut entraîner névroses ou troubles de la personnalité. Cette idée qu'il ne peut, en quelque sorte, exister de bonne sexualité que dans l'âge adulte contredit paradoxalement une innovation majeure apportée par Freud, à savoir l'importance de la sexualité dès le plus jeune âge³⁶⁷. Ce paradoxe se trouve néanmoins atténué par la distinction entre, précisément, différents types de sexualité, associés à différentes étapes du développement psycho-sexuel. Sans que l'existence de la sexualité infantile soit remise en question, elle ne s'apparente en fait pas à une véritable sexualité. Et ce, notamment, parce qu'elle est égoïste, égocentrée et ne parvient pas à fixer son élan de manière permanente sur une seule et unique personne. Les mutations sociales et culturelles dont les auteurs se sentent témoins accentuent encore le décalage entre sexualités adolescente et adulte : « L'acte sexuel est souvent apparemment isolé de toute idéalisation, et il est aimé comme un événement qui donne du plaisir. À ce niveau, il remplace avantageusement la masturbation. [...] Beaucoup d'adolescents d'aujourd'hui veulent vivre leurs expériences, même sexuelles, dans le temps présent, dans une espèce d'atemporalité, étant donné leur réticence à tenir compte du passé et leur refus de se projeter dans un futur qui est vécu comme confus ou hostile »³⁶⁸. Des traits similaires de présentisme sont associés à la sexualité des personnes âgées, mais attribués cette fois, sans doute parce que ces dernières sont sensées avoir atteint la maturité, à une certaine perversité : « [...] la sexualité des gens âgés semble se placer sous le signe d'une certaine perversité dans le sens qu'une grande valeur est accordée aux plaisirs partiels et que le besoin sexuel est peu médiatisé puisqu'il vise un assouvissement immédiat, et en considérant enfin la puissance égocentrique qui accompagne cette activité sexuelle du vieillard »³⁶⁹. Cette distinction entre différents stades au cours du développement sexuel possède également, dans la théorie psychanalytique, un pendant corporel matérialisé par le déplacement des zones et organes concernés par l'activité sexuelle. Ici encore, le lien peut être observé, dans les

³⁶⁶ Pasini Willy, « L'adolescente et la 'pilule' », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 203.

³⁶⁷ Cette tension entre l'image d'une enfance hautement sexualisée et celle, diamétralement opposée, d'une enfance innocente réapparaît de manière récurrente durant le XX^e siècle comme le montrent Lutz D. H. Sauerteig et Roger Davidson (Sauerteig Lutz D. H. et Roger Davidson, « Shaping the Sexual Knowledge of the Young », in Sauerteig Lutz D. H. et Roger Davidson (dir.), *Shaping Sexual Knowledge. A Cultural History of Sex Education in Twentieth Century Europe*, Londres, Routledge, 2009, p. 1-15).

³⁶⁸ Pasini Willy, « Les adolescents et la vie sexuelle », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 77-79.

³⁶⁹ Abraham Georges, « La vie sexuelle dans l'âge avancé », *op. cit.*, p. 312.

publications, entre sexualité des jeunes et sexualité des personnes âgées, toutes deux caractérisées par la prégenitalité :

« Comme le primat de la sexualité génitale – orgastique et reproductive – n’est pas atteint avant la maturation définitive des organes génitaux, les excitations et les décharges sont qualifiées de prégenitales jusqu’à la puberté. Au cours du développement de l’individu, la sexualité génitale apparaît donc tardivement à la puberté et son involution est relativement précoce au cours du vieillissement. Cependant, lors de la vieillesse, l’activité sexuelle peut prendre de nouveau les formes prégenitales. »³⁷⁰

Parce qu’elle est perçue comme étant hors des temps du couple, la sexualité des jeunes et des personnes âgées est également perçue hors de la norme conjugale et coïtale.

Homosexuel·le·s et transsexuel·le·s, hors de la bi-catégorisation du sexe et du genre

La bisexualité est un autre élément qui caractérise la sexualité pré-adulte, aux yeux des sexologues de notre corpus qui, une fois encore, se réfèrent à Freud : « La bisexualité est un phénomène bien connu auquel Freud a enlevé sa signification hormonale pour l’insérer dans une ambivalence psychologique, et jusqu’à un certain point physiologique propre à l’adolescence »³⁷¹. Une fois parvenu à la maturité psycho-sexuelle, l’individu considéré comme normal est néanmoins sensé adopter une orientation hétérosexuelle stable. La conduite ou l’attirance homosexuelle n’est donc considérée pathologique par les médecins que dans l’âge adulte³⁷².

Au moment d’aborder cette thématique, pourtant classifiée dans les recueils *Introduction à la sexologie médicale* et *Sexologie 1970-1973* sous les rubriques « Obstacles à la vie sexuelle » et « Pathologie sexuelle », plusieurs auteurs s’interrogent sur la légitimité même d’une analyse médicale de l’homosexualité. Ils se montrent conscients des limites du savoir médical et de l’influence exercée sur les médecins par « l’ambiance socio-culturelle » dans laquelle ils évoluent³⁷³. C’est pourquoi, disent-ils, leurs considérations ne peuvent prétendre expliquer toutes les facettes de l’homosexualité et se bornent à analyser les cas survenus dans le cadre de leur pratique clinique de psychiatrie. La question de la définition de l’homosexualité n’est que peu développée. Seul G. Garrone, professeur ordinaire de psychiatrie et médecin-directeur du Centre psycho-social universitaire de Genève, y prête véritablement attention. Pour lui, bien que souvent définie comme une conduite marquée par des rapports sexuels effectifs avec une personne de même sexe, elle est mieux décrite au niveau de l’individu comme une « attirance sexuelle nette et préférentielle pour les personnes du même sexe [débouchant] habituellement (mais pas obligatoirement) [sur] des rapports sexuels avec

³⁷⁰ Goda G., « De la sexualité en gériatrie », *Médecine et Hygiène*, n° 1241, p. 1845.

³⁷¹ Pasini Willy, « Les adolescents et la vie sexuelle », *op. cit.*, p. 78.

³⁷² Garrone G., « L’homosexualité masculine », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 232-233.

³⁷³ Ladame François G., « L’homosexualité féminine », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 242.

elles »³⁷⁴. On retrouve ici la tendance, mise en lumière par Foucault à privilégier une explication identitaire de l'homosexualité, plutôt qu'une autre basée sur le type de pratiques sexuelles. Qu'en est-il par ailleurs de l'origine de l'homosexualité? La question n'est que rarement posée de manière explicite mais la teneur des propos laisse entendre que les sexologues optent pour une interprétation psychanalytique. D'après G. Garrone, « l'homosexualité peut être considérée la conséquence d'une organisation particulière (pathologique) de la personnalité. [...] Les opinions diffèrent quant à la gravité du désordre qu'elle signe, quant à la compatibilité avec une adaptation sociale satisfaisante et surtout quant à la nature névrotique ou perverse de l'homosexualité. Nous adhérons personnellement à cette conception générale [...] »³⁷⁵. Les caractéristiques de la personnalité des homosexuel-le-s sont de fait la dimension la plus explorée, révélant en filigrane le désir de pouvoir en expliquer les causes. Évident reflet d'une orientation psychanalytique, les expériences infantiles et tout particulièrement la relation mère-enfant sont mises en avant en tant que passages critiques du développement psycho-sexuel. Décrivant le cas des homosexuels masculins, G. Garrone écrit :

« En résumant, on pourrait postuler qu'il s'est produit au cours du développement de ces homosexuels, un 'défaut' particulier dans l'évolution de leur narcissisme, 'défaut' qui conditionnerait une réponse particulière à l'angoisse que tout enfant mâle éprouve quant à la stabilité de son identité sexuelle. Tout semble se passer comme si la seule réponse possible à cette angoisse était une tentative de réparation du 'défaut' narcissique soit par la recherche d'une image spéculaire, soit par la recherche de 'biens' que seule l'imago d'une mère toute-puissante et sexuellement indifférenciée (femme à pénis) peut leur apporter, soit encore par la projection de leur 'défaut' sur un être vécu comme semblable et à qui l'on voudrait apporter tout ce que l'on aimerait recevoir d'une mère archaïque et toute-puissante à laquelle on s'identifie du même coup. La précarité de la 'solution' se traduit cliniquement par l'amour impossible, l'homosexuel court après un fantôme. »³⁷⁶

Après quoi l'auteur mentionne au passage qu'il est également possible d'interpréter l'homosexualité non pas comme une maladie mais comme une manière de vivre, qui n'a de pathologique que ce que lui confèrent les normes culturelles et médicales. Ce qui suppose que l'homosexualité peut être bien vécue. Mais, ajoute-t-il plus loin, « qu'ils souffrent ou ne semblent pas souffrir de leur situation, on observe toujours chez les homosexuels ces caractéristiques de la personnalité que Freud a décrites magistralement dans une triade : le narcissisme [...], l'angoisse de castration [...], la fixation sur la mère »³⁷⁷.

L'analyse de l'homosexualité féminine menée par François Ladame présente le même balancement entre une compréhension sociale de l'homosexualité et une interprétation psychanalytique. Les patientes homosexuelles qui l'ont consulté « ne parviennent pas à s'investir elles-mêmes comme une unité corps-esprit. [...] Les troubles de ce type ont une

³⁷⁴ Garrone G., « L'homosexualité masculine », *op. cit.*, p. 233.

³⁷⁵ Garrone G., « L'homosexualité masculine », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 172.

³⁷⁶ Garrone G., « L'homosexualité masculine », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 235.

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 236.

origine infiniment plus précoce que le conflit œdipien et sont liés à une pathologie des premières relations mère-enfant »³⁷⁸. Dans cette perspective, l'homosexualité cesse de n'être que symptôme ou trouble pour devenir une solution de compromis permettant un certain équilibre psychologique. Ce qui engendre des répercussions considérables sur l'approche thérapeutique. Il n'est pas du tout évident en effet, aux yeux de certains auteurs, que la suppression de l'homosexualité soit le but souhaité. Au contraire, une telle approche

« conduit souvent à mettre en question trop rapidement le devenir de l'homosexualité, en perdant de vue la fonction économique de ce symptôme dans l'organisation psychique. Même lorsque des patientes demandent explicitement à être débarrassées de leur homosexualité, il est fondamental de ne pas subordonner un traitement à ce désir de 'guérison', mais d'axer celui-ci sur l'atténuation des tendances dépressives, de l'anxiété ou d'autres troubles psychiques ressentis comme gênants. En procédant de cette manière, on évite que de nombreuses patientes s'effrayent brusquement en sentant que le médecin 'en veut' à leur homosexualité et renoncent finalement à un traitement qui pourrait être bénéfique pour leur équilibre général, qu'elles restent ou non lesbiennes. »³⁷⁹

Plus radical encore, un sexologue new-yorkais suggère de « [cesser] de dispenser une thérapie pour aider les homosexuels à changer et [de se consacrer] à la place à l'amélioration de la qualité de leurs relations interpersonnelles. Par cette solution de rechange, davantage d'énergie pourrait être consacrée aux procédés de rehaussement sexuel en général, indépendamment du caractère mixte du genre adulte »³⁸⁰.

Loin d'adhérer à un tel programme, d'autres sexologues n'envisagent pas de renoncer à soigner l'homosexualité. Prêtant au contraire une attention particulière aux moyens thérapeutiques, ils expriment une perception de l'homosexualité articulée autour des notions de déviation ou de perversité qui ne sont pas sans rappeler la terminologie de la *scientia sexualis* du XIX^e siècle. Dans l'introduction d'un article intitulé « Les déviations sexuelles et leur traitement chimique », l'un d'eux affirme que « chez l'adulte accomplissant jusqu'au terme de sa course sa maturité, l'élan, qui puise ses sources dans une vie érotique intégrée, s'inscrit dans cette dimension d'une ouverture progressive à autrui et aux valeurs communes socialement partagées », avant de décrire le pervers (qui peut être pédophile, homosexuel, gérontophile, zoophile, voyeur, exhibitionniste, fétichiste ou sado-masochiste) comme un être qui

« quelles que soient les causes ou les circonstances auxquelles il est soumis (carences affective, éducative, maturative, réponse à une séduction précoce, retour régressif lié à une conflictualisation mutilante, force exagérée des instincts, etc.) est arrêté quelque part sur cette ligne idéale que nous venons de tracer pour se confiner dans un mode de satisfaction qui, par rapport aux possibilités entières de l'homme, représente toujours une limitation dans des comportements ne lui permettant que des plaisirs appartenant à un

³⁷⁸ Ladame François G., « L'homosexualité féminine », *op. cit.*, p. 245.

³⁷⁹ Ladame François G., « Quelques particularités de la prise en charge des patientes homosexuelles », *Médecine et Hygiène*, n° 1068, 1973, p. 1249.

³⁸⁰ Davison G. C., « Proposition radicale concernant le traitement de l'homosexualité », *Médecine et Hygiène*, n° 1201, 1976, p. 1055.

registre qualitatif moins évolué, peu susceptibles d'approfondissement, exposés à la monotonie d'une stéréotypie répétitive de l'identique. »³⁸¹

Les pervers ainsi définis se répartissent en deux groupes distincts : d'un côté, ceux qui ne nécessitent pas de traitement car leur perversité n'engendre ni comportement illicite ni souffrance excessive et, de l'autre, ceux qui au contraire sont menés à commettre des « délits tels qu'attentat à la pudeur, débauche contre nature, viol, violences, etc. »³⁸². Pour ces derniers, différents types de traitement sont envisagés. L'auteur rapporte le fonctionnement et les résultats obtenus par l'administration d'un traitement chimique ayant pour effet le blocage des récepteurs d'androgène et l'arrêt de la sécrétion de testostérone. Les résultats, déjà observables dès deux à quatre semaines d'absorption quotidienne et maximum après quatre mois de traitement, montrent à quel point ce qui est perçu comme un fonctionnement normal et souhaité lorsqu'il intervient dans le cadre conjugal et hétérosexuel peut, dans d'autres circonstances, devenir un mal à éradiquer. L'étude affirme que « l'effet sur la libido est très marqué. [...] la capacité d'érection diminue jusqu'à rendre le coït habituellement impossible [...]. L'éjaculation est retardée, moins intense, moins satisfaisante »³⁸³. Conscient du potentiel mutilant d'un tel traitement, l'auteur souligne pour finir l'importance de ne l'administrer qu'à des sujets le désirant profondément, dans le cadre d'un suivi médical strict et combiné avec un traitement psychothérapeutique.

Si l'homosexualité se positionne en contre-modèle des théories du développement psychosexuel devant conduire les individus à l'hétérosexualité monogame, le transsexualisme bouleverse quant à lui la construction même de l'identité sexuée puisqu'il « se définit comme un sentiment d'appartenir à l'autre sexe en dépit d'une constitution physique sans ambigüité »³⁸⁴. Il n'est pas question ici d'ambigüité sexuelle biologique et l'intersexualité reste absente des publications du corpus. L'observation, la casuistique et l'interprétation que propose l'auteur envisagent le phénomène dans une perspective psychologique uniquement. Tout comme dans le cas de l'homosexualité, le transsexualisme est perçu comme résultant d'un développement de la personnalité perturbé, et ce notamment par un environnement inadéquat : « Les considérations sur son ontogenèse nous ont montré que, selon les hypothèses actuellement prévalentes [...], il est la conséquence principalement des influences d'un milieu n'ayant pas permis la *structuration* d'une *personnalité* équilibrée. Même si la perturbation de l'acquisition d'identité sexuelle est la lésion psychique centrale, elle *s'accompagne* toujours de troubles d'une affectivité peu épanouie et surtout d'une propension à des processus psychiques archaïques, régressifs, voire pathologiques »³⁸⁵. Deux voies thérapeutiques sont envisagées, l'une chirurgicale et l'autre psychothérapeutique. Convaincu

³⁸¹ Delaloye R. « Les déviations sexuelles et leur traitement », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 94, 1974, p. 566.

³⁸² *Idem*.

³⁸³ *Ibid.*, p. 570.

³⁸⁴ Haynal André, « Identité sexuelle et transsexualisme », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 261.

³⁸⁵ *Ibid.*, p. 265.

que le désir de changement de sexe est une idée aberrante relevant d'une personnalité psychologique problématique, l'auteur se montre réticent envers la première, lui préférant la seconde tout en signalant également ses limites.

2.4 Conclusion

Héritière d'un long passé d'investigation et de théorisation médicales sur la sexualité, la sexologie moderne se caractérise par un cumul d'approches diverses : anatomique, fonctionnelle, neurobiologique, psychologique, psychanalytique ou encore psychothérapeutique. La sociogenèse du pôle de sexologie genevois illustre ce cumul, faisant état à la fois de continuités et de ruptures dans la perception de la sexualité. L'influence des raisonnements médicaux du XIX^e siècle, fondés sur les notions de déviance et de perversions, est évidente. De même, l'enjeu de la normalité, bien que remis en question par les travaux de Kinsey qui pointent le décalage entre les normes statistique, morale et légale, traverse toute l'histoire de la pensée sexologique. À tel point que la définition proposée par Corbin de la bonne sexualité telle que décrite par les médecins du début du XIX^e siècle semble encore valable pour les sexologues de la deuxième moitié du XX^e siècle : « pour les médecins, la bonne relation entre l'homme et la femme implique 1) la réciprocité du désir, 2) la pratique du coït, 3) la 'commotion' partagée »³⁸⁶. Couple et coït conjugal se présentent de fait comme les axes principaux structurant la pensée sexologique dans les années 1970 à Genève. Garants de l'exercice adéquat de la sexualité, ces éléments ne sont pourtant pas sans susciter des difficultés et les thérapeutes s'emploient alors à soigner le couple. Tout en légitimant leur existence par les mutations sociales qu'ils observent, ils ambitionnent de fournir une explication absolue et intemporelle des troubles sexuels. Or ces derniers, tout comme la normalité à laquelle ils s'opposent, sont historiquement situés. Cette contingence n'affaiblit cependant en rien l'impact des théories produites par les sexologues. Diagnostics et thérapies, dont la légitimité est renforcée par l'aura médicale et scientifique dont ils sont entourés, contribuent à diffuser le script de la bonne activité sexuelle, c'est-à-dire conjugale et coïtale.

L'histoire de la sexologie à Genève est aussi celle d'un contexte et, sans la configuration d'acteurs et de ressources toute particulière du tournant des années 1970, elle n'aurait certes pas connu un tel développement. En marge de son inscription dans l'histoire des idées et des pratiques médicales, la sexologie est le fruit d'évolutions politiques et institutionnelles qui ont permis son essor. Pluridisciplinaire et centrée sur un objet d'étude souvent discrédité, la sexologie apparaît comme un champ en recherche de légitimité. Son histoire est marquée par une aspiration à la technicisation, perçue comme le moyen de démontrer, d'une part, la neutralité sociale et politique de la discipline et d'aborder, d'autre part, des thématiques délicates en se protégeant de la critique. Sa position au sein du champ médical est de fait

³⁸⁶ Corbin Alain, *L'harmonie des plaisirs... op. cit.*, p. 41.

particulière. Les sexologues l'expriment, soulignant sa place à l'intersection de multiples oppositions, entre le soma et la psyché, l'anatomique et le fonctionnel, la souffrance et le plaisir, la normalité et la pathologie.

La tension entre le biologique et le psychologique s'illustre par un faisceau complexe et multidirectionnel de travaux employant l'une ou l'autre approche. Au souci manifesté par certains d'aborder les symptômes comme des dérèglements hormonaux ou des malformations organiques répond l'appel d'autres à considérer le corps non pas comme une somme d'organes déconnectés les uns des autres mais comme une globalité au sein de laquelle la dimension psychique joue également un rôle³⁸⁷. D'où le souci de considérer le ou la patiente dans l'intégralité de sa personne, de ne pas observer et traiter des maladies, mais des malades. D'où également l'essor d'une étiologie qui considère le contexte socioculturel dans lequel s'inscrivent les malades et qui, surtout se focalise sur leur construction psychique individuelle. L'impact des concepts freudiens est évidemment essentiel à cet égard, qui mettent l'accent sur le développement psychosexuel des individus et les relations entre membres du groupe familial, tout particulièrement les rapports entre filles, respectivement garçons, et parent du sexe opposé. Une telle lecture inscrit profondément la pensée sexologique dans une construction genrée des identités, qui se traduit par l'omniprésence d'une division sexuée des rôles et des comportements en matière de sexualité. En dépit des affirmations de Masters et Johnson quant à la similarité des réactions sexuelles masculines et féminines et d'un contexte marqué par la remise en question militante du système de genre, les sexologues romands fondent pour la plupart leurs analyses sur une différence physiologique des sexes. Cette orientation psychosomatique de la sexologie n'est pas sans soulever de critiques, qui émanent, d'un côté, de secteurs du champ médical focalisés sur la dimension biologique et, de l'autre, de groupes issus de la société civile qui dénoncent les dérives stigmatisantes de l'approche psychologique. L'histoire du pôle de sexologie genevois révèle combien les savoirs sur le sexe, tour à tour imposés et remis en question, sont un enjeu de lutte sociale.

³⁸⁷ Bonierbale M., « Du corps à la sexologie », *op. cit.*, p.1886.

Chapitre 3. Contraception, avortement, famille et bonheur conjugal : discours romands de et autour du CIFERN

Les développements qu'a connus la sexologie dans la seconde moitié du XX^e siècle ont pu être interprétés comme le marqueur du divorce consommé entre sexualité et reproduction. C'est ce que suggère notamment André Béjin par l'utilisation du terme d'orgasmologie pour qualifier cette sexologie « moderne »³⁸⁸. Or, l'histoire du planning familial genevois, qui fait l'objet du présent chapitre, invalide d'emblée une telle hypothèse en révélant la vigueur des préoccupations sociales à l'égard de la dimension reproductive de la sexualité dans les années 1970. Le regard de cette institution est en effet nécessairement tourné vers la procréation et les procédés qui l'entourent, notamment ceux visant à en maîtriser le rythme et les aléas. Grossesse, maternité, contraception et avortement se trouvent dès lors au cœur de ce chapitre dont les analyses combinent archives internes de l'institution, documents produits par ses acteurs et actrices et sources médiatiques. Ce corpus fait apparaître en premier lieu l'importance de l'avortement à la fois comme facteur-clé pouvant expliquer la création du centre de planning familial à Genève et comme problématique suscitant un intérêt persistant durant son activité. La combinaison de sources diversifiées offre par ailleurs la possibilité d'éclairer cette thématique sous divers angles au cours de la période étudiée et d'en saisir toute la complexité.

Perçue comme un outil privilégié de prévention et de lutte contre l'avortement, la contraception se montre un enjeu tout aussi essentiel aux yeux des acteurs et actrices du planning familial. À l'encontre de bien des interprétations postérieures qui l'assimilent à la liberté sexuelle individuelle, elle est au contraire étroitement associée au couple et à la promotion de l'idéal familial.

La compréhension du contexte dans lequel le centre de planning familial prend son essor est ici essentielle dans la mesure où ses promoteurs et promotrices l'envisagent comme une réponse aux mutations dont ils se sentent alors témoins. Mutations qui relèvent de la sexualité bien sûr mais surtout de ce qui constitue ses modalités d'exercice (et ici par-dessus tout le couple et la famille). Tout comme c'était le cas pour les sexologues dans le chapitre précédent, l'action et les préoccupations des acteurs et actrices du planning familial à Genève reposent sur la conviction que les comportements sexuels sont soumis à des transformations qui nécessitent une réaction adaptée de la société.

Une telle conviction fait écho au souci séculaire de parvenir à canaliser et encadrer la sexualité et ses conséquences procréatives à l'échelle du collectif. À l'instar de la sexologie précédemment, l'institution du planning familial se profile comme la fidèle héritière des savoirs hérités du passé, ainsi que le révèle l'aperçu historique sur lequel s'ouvre ce chapitre. En marge de la perception du changement, il est des continuités et si les enjeux de

³⁸⁸ Béjin André, « Crépuscule des psychanalystes, matin des sexologues », *op. cit.*, p. 167. Cf. section 2.1.3.

contraception et d'avortement peuvent apparaître au premier abord comme relevant du domaine privé, ils ne font pas moins l'objet de préoccupations constantes de la part des sociétés à travers l'histoire à tel point qu'il est possible d'affirmer que « chaque société, d'une certaine façon, s'est préoccupée de sa survie et a forgé au cœur de sa culture, un système d'arrangements institutionnels et de croyances dont l'influence sur les phénomènes démographiques est prégnante : religion, structures familiales, système économique, système politique, etc. »³⁸⁹. L'histoire d'un centre de planning familial se déploie dès lors à l'intersection de différentes échelles d'analyse : comportements individuels, relations de couple, tendances démographiques, cadres légaux et culturels, théories socioéconomiques et politiques de population. Les questions de planification et contrôle des naissances portent à interroger l'articulation de l'individuel et du collectif, du personnel et du politique.

3.1 L'histoire de la contraception, au cœur des évolutions démographiques et des politiques de population

3.1.1 Les théories sur la population et le contrôle des naissances

Le premier et principal enjeu de l'histoire de la pensée démographique concerne de manière évidente la taille de la population :

« Un thème commun a été que plus la population était nombreuse, plus le pouvoir de l'État était grand, qu'il soit dirigé par un monarque, un prince, un empereur, un chef, un leader, un président, un premier ministre, ou qui que ce soit d'autre. [...] Ce thème tend à dominer les discussions sur le sujet dans l'Ancien Monde, mais aussi durant les trois siècles (XVI^e-XVIII^e) durant lesquels les idées mercantilistes ont dominé la pensée européenne. »³⁹⁰

À l'orée du XIX^e siècle toutefois, Thomas Robert Malthus prend le contre-pied des théories mercantilistes en affirmant que loin de constituer une force, l'extension de la population se trouve au contraire à l'origine de nombreux problèmes, à commencer par celui de la pauvreté qui le préoccupe tout particulièrement. D'après son analyse, « la propension des espèces vivantes à se multiplier (qui relève de l'instinct de reproduction) tend constamment à déborder l'aptitude de la Terre à produire les subsistances nécessaires au soutien de cette multiplication »³⁹¹. L'augmentation dramatique de la pauvreté, qui suscite l'inquiétude de la classe intellectuelle et dirigeante britannique dans le contexte de l'urbanisation et de

³⁸⁹ Teitelbaum Michael, « Histoire des politiques de population jusqu'en 1940 », in Jacques Vallin Cazelli Graziella, Guillaume Wunsch (éd.), *Histoire des idées et politiques de population VII*, Paris, Presses de l'Institut national d'Études démographiques, 2006, p. 151.

³⁹⁰ *Ibid.*, p. 152.

³⁹¹ Vilquin Eric, « Histoire de la pensée démographique jusqu'en 1940 », in Jacques Vallin Cazelli Graziella, Guillaume Wunsch (éd.), *Histoire des idées et politiques de population VII*, Paris, Éd. de l'INED, 2006, p. 32.

l'industrialisation naissantes du tournant du XVIII^e au XIX^e siècle, ne relève dès lors pas d'une inégale répartition des ressources comme l'affirment certains philosophes et économistes, mais du décalage entre l'accroissement de la population, d'un côté, et celui des ressources, de l'autre³⁹². L'excédent de population qui en découle déclenche, s'il n'est pas jugulé par une intervention humaine, des mécanismes de rééquilibrage provoquant une hausse de la mortalité (famines, épidémies, malnutrition, insalubrité, chômage)³⁹³. Afin d'éviter ces fléaux, Malthus préconise une action humaine délibérée en amont de la surpopulation, au moyen d'une limitation volontaire des naissances : « Chaque homme peut choisir d'éviter la misère. Ou il choisit (par défaut) de procréer en n'obéissant qu'à son instinct et il prend le risque d'engendrer plus d'enfants qu'il ne pourra en nourrir ; ou il choisit de ne mettre au monde que les enfants qu'il est sûr de pouvoir faire vivre dignement [...] »³⁹⁴. Loin de promouvoir la contraception, Malthus prône le mariage tardif et la chasteté, même au sein du mariage³⁹⁵.

Une telle explication de la misère n'est pas dénuée d'implications politiques. Bien que son auteur aspire fondamentalement à une amélioration des conditions de vie des individus, la théorie de Malthus est propre à rendre les pauvres coupables de leur misère tout en dédouanant les élites de toute responsabilité quant à l'inégale répartition des ressources économiques dont elles sont pourtant les principales bénéficiaires. Cette théorie s'accorde parfaitement avec la défense du libéralisme économique et fait d'emblée des adeptes parmi les théoriciens et politiciens libéraux. Les socialistes de la première moitié du XIX^e siècle, en revanche, s'y opposent, lui reprochant de ne pas questionner les structures sociales responsables à leurs yeux de la pauvreté des masses³⁹⁶. Pour eux, la limitation des naissances n'est rien qu'un idéal bourgeois. Certains théoriciens de gauche vont cependant s'approprier cette idée du contrôle des naissances. Si bien que dans la seconde moitié du XIX^e siècle émerge en Europe un mouvement néo-malthusien porté par des militants et militantes défenseurs de la libre pensée, féministes, socialistes ou encore anarchistes. Ils se différencient notablement des malthusiens traditionnels quant aux objectifs qu'ils assignent au contrôle des naissances : « Pour les malthusiens, la limitation des naissances est indispensable à l'harmonie, voire à la survie de la société en place, pour les néo-malthusiens, elle doit permettre la naissance et l'épanouissement d'un nouvel état social »³⁹⁷. D'abord à Londres puis ailleurs en Europe se créent des ligues néo-malthusiennes dont l'objectif est d'« apporter aux classes les plus défavorisées, dans une optique révolutionnaire, la volonté et la technique

³⁹² *Ibid.*, p. 32.

³⁹³ *Ibid.*, p. 33.

³⁹⁴ *Ibid.*, p. 34.

³⁹⁵ *Idem.*

³⁹⁶ Vilquin Eric, « Histoire de la pensée démographique... », *op. cit.*, p. 38.

³⁹⁷ Ronsin Francis, « Malthusianisme, néo-malthusianisme, birth control et planning familial, des oppositions plus politiques que morales », in Francis Ronsin, Hervé Le Bras et Elisabeth Zucker-Rouvillois (éd.), *Démographie et Politique*, Dijon, Éd. universitaires de Dijon, 1997, p. 74.

contraceptives »³⁹⁸. Ce dans le but explicite d'améliorer les conditions de vie et le statut des travailleurs et travailleuses :

« [...] le néo-malthusianisme affirme que la limitation volontaire des naissances doit apporter à la classe ouvrière une amélioration immédiate de sa condition en diminuant ses charges et en provoquant une augmentation des salaires par la raréfaction de la main d'œuvre ; elle doit également préparer le succès de la révolution sociale à venir en générant des ouvriers conscients, ayant le loisir de s'éduquer et de s'organiser, tout en privant la bourgeoisie des mercenaires, policiers et soldats, que la misère pousse en masse dans ses bras. »³⁹⁹

Les néo-malthusiens s'élèvent contre certains codes sociaux, comme la double morale qui instaure des rôles et attentes distincts pour les femmes et les hommes en matière de sexualité. Destinée aux ouvriers tout en étant portée par les milieux de la petite et moyenne bourgeoisie, la propagande néo-malthusienne participe sans doute du processus d'acculturation des masses aux valeurs bourgeoises de la prévoyance et de la retenue⁴⁰⁰. Le groupe néo-malthusien de Genève, créé en 1907 à l'initiative du militant socialiste Valentin Grandjean est une illustration de ces dynamiques sociales : bien qu'il naisse au sein des partis ouvriers, ce groupe recrute principalement ses membres au sein de la petite et moyenne bourgeoisie : « La première société néo-malthusienne fut fondée en avril 1907. À la suite d'une causerie au cercle communiste de Genève, quelques ouvriers se déclarèrent prêts à créer un groupe d'action. [...] Le recrutement, qui fut assez rapide, s'opéra d'ailleurs beaucoup plus dans les milieux de petits employés, petits patrons, que parmi les ouvriers »⁴⁰¹. Le groupe organise des conférences et publie une brochure intitulée *Tous les renseignements sur le malthusisme*. Valentin Grandjean est également l'auteur d'une brochure d'éducation sexuelle et conjugale destinée aux jeunes, garçons et filles, intitulée *Ce qu'ils doivent apprendre sur la vie sexuelle*. Outre une critique virulente de « la morale conventionnelle [qui] impose à la jeune fille une ignorance totale des choses sexuelles », on y trouve l'argumentaire suivant :

« Cette doctrine [le néo-malthusianisme ou néo-malthusisme] expose la nécessité de limiter les naissances, c'est-à-dire de faire intervenir la raison dans l'amour physique, de ne produire la fécondation que dans des cas déterminés. [...] Dans les ménages pauvres ou peu aisés, chaque bouche nouvelle à nourrir est une aggravation de la gêne pour tous. La sagesse, le bon sens disent qu'il faut proportionner le nombre de ses enfants à ses ressources. »⁴⁰²

Cette idée découle pour lui d'une triple logique : économique d'abord, par l'idée d'adéquation nécessaire entre population et moyens de subsistance ; eugénique ensuite, avec le souci

³⁹⁸ Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles... op. cit.*, p. 78.

³⁹⁹ Ronsin Francis, « Malthusianisme, néo-malthusianisme... », *op. cit.*, p. 74.

⁴⁰⁰ Un tel processus d'acculturation est également observable dans la diffusion des principes de santé et d'hygiène des élites politiques bourgeoises vers les masses dès le tournant des XIX^e et XX^e siècles (Neven Muriel et Michel Oris, « Santé et citoyenneté dans la Belgique contemporaine », *Dynamis*, vol. 16, 1996, p. 399-426).

⁴⁰¹ Grandjean Valentin, « Deux ans de propagande en Suisse », *La Vie intime*, janvier 1910. Cité dans Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles... op. cit.*, p. 106.

⁴⁰² Grandjean Valentin, *Ce qu'ils doivent apprendre sur la vie sexuelle*, Lausanne, 1911. Cité dans Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *op. cit.*, p. 118.

d'éviter les dangers de la dégénérescence héréditaire ; et morale enfin, à travers « le respect de la liberté individuelle de la femme, [afin de] ne pas lui imposer la maternité, comme c'est trop souvent le cas »⁴⁰³. C'est aussi la défense d'une vision de la procréation comme un acte lourd de conséquence et devant être, dès lors, mûrement réfléchi :

« La maternité doit être consciente. Il est absurde et criminel de laisser au hasard un acte aussi important en lui-même, aussi grave en ses conséquences. Donner la vie, créer un enfant : n'est-ce pas une des choses les plus nobles et les plus sérieuses ? Avant de céder à l'instinct, l'homme et la femme doivent toujours songer à cette possibilité et à cette responsabilité. Leur devoir est de choisir le moment, de ne procréer que dans les meilleures conditions. »⁴⁰⁴

3.1.2 Les ancêtres du planning familial : entre contrôle des naissances et eugénisme

Bien que le contrôle de la fécondité implique de manière évidente un questionnement quant à la dimension genrée de la sexualité et de la reproduction, femmes et féministes restent discrètes sur ce thème en Suisse romande au début du XX^e siècle : « S'il s'est trouvé, en France, en Angleterre, en Autriche, des militantes pour défendre l'idée du contrôle des naissances, pour oser parler de problèmes sexuels, ou pour participer aux activités des néo-malthusiens, cela a très peu été le cas en Allemagne, par exemple, ou en Suisse »⁴⁰⁵. Ces problématiques restent en effet presque totalement absentes de la scène politique suisse. À l'exception toutefois du travail réalisé par Margarethe Faas-Hardegger au sein du mouvement syndical. Première femme engagée au secrétariat de l'Union syndicale suisse, attachée aux questions féminines, elle y œuvre à la publication de deux revues, *l'Exploitée* et *Die Vorkämpferin*, dans lesquelles elle aborde les problèmes de sexualité et de contraception. Ses revendications féministes d'esprit libertaire, en décalage complet avec les tendances majoritaires du monde syndical, la conduiront à abandonner son poste en 1909. Elle fait figure d'exception dans le paysage helvétique du début du XX^e siècle en osant aborder et promouvoir les idées du néo-malthusianisme⁴⁰⁶.

C'est pourtant tout de même à des femmes que l'on doit attribuer les premières impulsions vers la création de centres de planning familial en Occident. En 1921 en effet, Margaret Sanger, infirmière et sage-femme, crée à New York l'*American Birth Control League* après avoir pris conscience, dans l'exercice de sa profession, du « calvaire des femmes pauvres, accablées par des séries de grossesses non désirées »⁴⁰⁷. La même année, la britannique Mary

⁴⁰³ *Ibid.*, p. 119.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 118.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 80.

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. 94 ; Praz Anne-Françoise, « Gender and Religion Shaping the Pace of the Fertility Decline. A Comparative Analysis of two Swiss Cantons (1860-1930) », in Angélique Janssens (éd.), *Gendering the Fertility Decline in the Western World*, Berne, Peter Lang, 2007, p. 294.

⁴⁰⁷ McLaren Angus, *Histoire de la contraception*, op. cit., p. 324.

Stopes, docteure en paléobotanique, fonde à Londres une *Mothers' Clinic*, ainsi que la *Society for Constructive Birth-Control and Racial Progress*⁴⁰⁸. Frappée par l'ampleur de la demande émanant des femmes pour une meilleure information sur les méthodes de contrôle des naissances et par la mauvaise volonté des autorités tant médicales que politiques en la matière, elle aspire, par le biais de ces deux structures, à donner l'exemple et à « forcer le gouvernement à prendre ses responsabilités dans ce domaine »⁴⁰⁹.

Toutes deux partagent les mêmes vues et souhaitent développer la contraception afin de lutter contre la mortalité maternelle et infantile⁴¹⁰. Ceci en défendant une vision traditionnelle du couple et de la famille : « Mary Stopes [...] s'aligne sur les mobiles définis par [...] Margaret Sanger : équilibre familial, prévention de l'avortement et vision classique du couple »⁴¹¹. Leur action se fait ainsi le vecteur d'un discours prônant l'harmonie et le bonheur conjugal, garants de la stabilité sociale : « De nos jours, écrit Marie Stopes dans son ouvrage *Married Love* en 1918, la seule base de l'État c'est le mariage ; mais, si les unions sont malheureuses, la base ne sera ni solide, ni sûre »⁴¹². Animées du désir de démontrer la respectabilité du contrôle des naissances, ces pionnières travaillent « d'une part à minimiser le pessimisme des vieux arguments de tradition néo-malthusienne, et d'autre part, à purger leur mouvement de toute ingérence de radicalisme politique ou sexuel »⁴¹³. Le *birth control* tel qu'elles le défendent est détaché de la référence à Malthus et perd sa connotation militante⁴¹⁴. Sa promotion au rang de garant de la stabilité sociale et de l'ordre établi lui confère une plus grande légitimité.

La plupart de ceux et celles qui défendent le contrôle des naissances y perçoivent le moyen de réguler non seulement la quantité sinon également la qualité de la population. Margaret Sanger et Mary Stopes, comme bon nombre de féministes de leur temps, embrassent la cause de l'eugénisme et aspirent à réaliser une sélection qualitative en matière de procréation. Elles partagent en cela des idées alors largement répandues parmi toutes les sensibilités politiques⁴¹⁵ :

« [...] certaines féministes radicales favorables au contrôle des naissances rejoignirent le courant montant des eugénistes, soutenu par de nombreux socialistes et considéré comme 'progressiste'. Elles prônèrent la discrimination, en recommandant spécifiquement un antinatalisme visant les 'non-aptés' et les pauvres, à l'opposé des premières féministes, qui voyaient dans la protection des mères un moyen de combattre la pauvreté des femmes. Tout en glorifiant la maternité (mais non sa rétribution), Margaret Sanger et ses

⁴⁰⁸ Sohn Anne-Marie, « Entre deux guerres. Les rôles féminins en France et en Angleterre », in Françoise Thébaud (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2002, p. 185.

⁴⁰⁹ McLaren Angus, *Histoire de la contraception, op. cit.*, p. 327.

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 327.

⁴¹¹ Sohn Anne-Marie, « Entre deux guerres... », *op. cit.*, p. 184.

⁴¹² Stopes Marie, *Married Love*, Londres, Fifield, 1918, p. XI. Cité dans McLaren Angus, *Histoire de la contraception, op. cit.*, p. 331.

⁴¹³ *Ibid.*, p. 327.

⁴¹⁴ Ronsin Francis, « Malthusianisme, néo-malthusianisme... », *op. cit.*, p. 75-76.

⁴¹⁵ L'adhésion de certains courants féministes aux principes de l'eugénisme ne saurait être interprétée simplement comme un glissement vers une posture réactionnaire. Sur l'hétérogénéité des tendances au sein de l'eugénisme et le rôle joué par les féministes dans ce courant, voir notamment Taylor Allen Ann, « German Radical Feminism and Eugenics, 1900-1908 », *German Studies Review*, vol. 11, n° 1, 1988, p. 31-56.

collaborateurs, aux États-Unis, en vinrent à considérer l'antinatalisme comme une solution à tous les problèmes des femmes et de la société, et en particulier celui de la prolifération des pauvres et des immigrants. »⁴¹⁶

Étroitement associée aux inégalités et aux rapports de domination entre classes sociales, la limitation des naissances ne se décline pas de la même manière pour tous et toutes. Au-delà de la baisse de la fécondité, c'est la fécondité différentielle qui inquiète, c'est la tendance à voir la population pauvre se reproduire davantage que les élites, pionnières en matière de limitation des naissances. L'attitude envers la régulation des naissances varie dès lors selon la population concernée et de nombreux eugénistes adoptent une posture nataliste, qui se manifeste notamment par un rejet catégorique de l'avortement, tout en formulant des recommandations de limitation sélective des naissances non moins catégoriques. Auguste Forel, auteur de l'ouvrage *La question sexuelle* paru en 1911, en fait partie, qui considère l'eugénisme comme un juste milieu entre les extrêmes opposés du néo-malthusianisme et du populationnisme :

« Certains auteurs voient le bonheur de l'humanité dans une reproduction intense et s'imaginent, avec Bebel, qu'en utilisant bien toutes les particules du globe terrestre, on pourra arriver à nourrir de ses produits un nombre d'hommes pour ainsi dire illimité. Nous ne pouvons nous enthousiasmer pour ce singulier idéal à la chinoise, qui tendrait à transformer la terre entière en un champ bien fumé de blé ou de pommes de terre, pour y organiser un élevage d'hommes rappelant celui des lapins. [...] Par contre, un certain genre d'idéalistes, les *néo-malthusiens*, voient partout trop d'hommes et ont déclaré une guerre d'extermination à tout accroissement de population. [...] Ils recommandent, comme nous le faisons, l'emploi de moyens anticonceptionnels, mais ils le font sans aucune critique. Ils s'adressent avant tout à la partie instruite, altruiste et intelligente de la population et déterminent par là les meilleurs individus de notre société à se reproduire le moins possible, sans s'apercevoir qu'avec leur système, non seulement les Chinois et les nègres, mais tout d'abord, parmi nos propres races aryennes, les couches les plus incapables et les plus amORALES de la population sont celles qui s'inquiètent le moins de leur maxime [...] Il n'est que temps de remplacer ces deux extrêmes, aussi absurdes l'un que l'autre, par une sélection rationnelle, réfléchie et bien pesée. Il faut enseigner, ou même imposer, d'une façon pratique le néo-malthusianisme aux malades, aux incapables, aux imbéciles, aux amORAUX et criminels et aux races inférieures. Il faut, au contraire, tout faire pour pousser les forts, les bien portants, les bons et les esprits supérieurs à se reproduire aussi puissamment qu'ils le peuvent. Nous sommes certains de ne pas nous tromper en voyant là un facteur indirect de premier rang pour une économie politique bien entendue. »⁴¹⁷

La volonté de combiner la promotion des « bonnes » naissances et la limitation des « mauvaises » n'entame en rien le règne des postures natalistes dans les pays occidentaux au début du XX^e siècle⁴¹⁸, postures natalistes que renforce encore le constat d'une diminution effective de la fécondité.

⁴¹⁶ Bock Gisela, « Pauvreté féminine, droits des mères et états-providence », in Françoise Thébaud (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2002, p. 551.

⁴¹⁷ Forel Auguste, *La question sexuelle*, Paris, Masson, 1922 [5^e éd.]. Cité dans Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles... op. cit.*, p. 22-23.

⁴¹⁸ La Suisse se montre pionnière en matière d'eugénisme en instaurant les premières lois permettant la stérilisation en Europe. Sur l'histoire de l'eugénisme en Suisse, voir notamment Heller Geneviève, Gilles

3.1.3 Recul de la fécondité et réactions politiques

L'ensemble de l'Europe occidentale connaît en effet au XIX^e siècle un recul substantiel du taux de fécondité. Suivant des calendriers variables selon les espaces géographiques, ce recul intervient dans la plupart des états à partir de 1870⁴¹⁹ :

« Ce que les démographes appellent la 'transition démographique' fut la chute spectaculaire de ces taux qui se produisit entre 1870 et 1920. En Allemagne, la fécondité maritale baissa d'environ 65% en l'espace de deux générations. En Angleterre, les couples mariés entre 1861 et 1869 avaient en moyenne 6,16 enfants ; entre 1890 et 1899 ils en avaient encore 4,13 ; entre 1920 et 1924, ils n'en eurent plus que 2,31. »⁴²⁰

En France, la baisse de la fécondité s'amorce de manière exceptionnellement précoce : elle est perceptible dès la seconde moitié du XVIII^e siècle⁴²¹. À tel point que déjà « vers 1830 [...] le terme de 'French family' était devenu, pour les Anglais, une allusion discrète à un foyer de deux enfants »⁴²². Sans se montrer aussi précoce que sa voisine, la Suisse voit également son taux de fécondité diminuer relativement tôt, vers 1875-1880⁴²³ : « [...] les premiers chiffres disponibles pour l'ensemble du pays, en 1861, situent l'indicateur conjoncturel de fécondité à 3,7. Au-delà d'une importante diversité locale, la baisse se poursuit avec quelques fluctuations, le nombre d'enfants passe en dessous de 2,5 en 1916 et de 2 en 1931 »⁴²⁴.

Le constat d'un recul de la fécondité engendre une crainte de dépopulation et de déclin de la société qui, à son tour, entraîne dès la fin du XIX^e siècle la mise en place de mesures politiques visant à stimuler les naissances en favorisant les familles. Leur ampleur varie selon les pays en fonction du calendrier et de l'intensité du recul. En France, où ce dernier est particulièrement marqué, le problème est pris très au sérieux par la classe politique et divers groupes de pression et commissions parlementaires sont créés, dans les premières décennies

Jeanmonod et Jacques Gasser, *Rejetées, rebelles...* *op. cit.* ; Mottier Véronique, « Eugenics, politics and the state: social democracy and the Swiss 'gardening state' », *Studies in History and Philosophy of Science Part C: Studies in History and Philosophy of Biological and Biomedical Sciences*, vol. 39, n° 2, 2008, p. 263-269 ; Wecker Regina, « Frauenkörper, Volkskörper, Staatskörper... », *op. cit.*

⁴¹⁹ Si la tendance est générale, une observation plus fine permet de déceler d'importantes variations selon les espaces régionaux. Voir Schumacher Reto, *Structures et comportements...* *op. cit.*. Sur le calendrier par pays de la transition démographique en Europe, voir aussi Monnier Alain, *Démographie contemporaine de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 28.

⁴²⁰ McLaren Angus, *Histoire de la contraception*, *op. cit.*, p. 270.

⁴²¹ Teitelbaum Michael, « Histoire des politiques de population... », *op. cit.*, p. 157.

⁴²² McLaren Angus, *Histoire de la contraception*, *op. cit.*, p. 270.

⁴²³ Ici encore, le phénomène ne se décline pas de la même manière selon les régions et selon la classe sociale observées. Dans le cas d'une ville comme Genève par exemple, le contrôle des naissances était pratiqué au XVIII^e siècle déjà dans les milieux aisés (Schumacher Reto, *Structures et comportements...* *op. cit.*, p. 25-27).

⁴²⁴ Sauvain-Dugerdil Claudine, « Maternité et parcours de vie en Suisse: une problématique ancrée dans un cadre théorique et spatial », in Jean-Marie Le Goff, Claudine Sauvain-Dugerdil, Clémentine Rossier *et al.* (éd.), *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse?*, Berne, Peter Lang, 2005, p. 5. Pour davantage de précisions sur les variations régionales dans le calendrier et les niveaux de fécondité, voir Schumacher Reto, *Structures et comportements...* *op. cit.*, p. 19-23.

du XX^e siècle, qui concluent à la nécessité de favoriser les naissances, notamment par le biais d'incitations économiques de soutien aux familles⁴²⁵.

Les lois interdisant la diffusion des connaissances et des méthodes contraceptives sont un autre levier sur lequel s'appuient les états européens⁴²⁶. L'enjeu nataliste se double ici d'une dimension morale. Les élites politiques craignent en effet que la diffusion et l'usage de moyens contraceptifs n'entraînent un relâchement des mœurs. Le groupe néo-malthusien de Genève est victime de ce type de craintes en 1909, lorsque la revue *La vie intime*, pourtant éditée au vu et au su des autorités du canton depuis 1908, est retirée du service des imprimés par le département fédéral des postes, pour cause d'immoralité⁴²⁷. Sans être interdite, sa distribution est fortement restreinte puisqu'elle doit dès lors être réalisée sous pli fermé, ce qui augmente fortement son coût.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les pertes humaines dues au conflit exacerbent les tendances natalistes en Europe⁴²⁸. La montée du nationalisme et des régimes totalitaires, notamment en Italie et en Allemagne mais également en France, se traduit par des politiques volontaristes de promotion des naissances et de défense des valeurs familiales traditionnelles⁴²⁹. En parallèle, les gouvernements poursuivent leur lutte contre la contraception et l'avortement, que ce soit par le biais de lois les interdisant, comme en France dès 1920, ou par la suppression de toutes les cliniques de planning familial et la chasse aux personnes pratiquant des avortements en Allemagne⁴³⁰.

La situation est relativement différente en Suisse. Le pays ne subit de loin pas les mêmes conséquences en termes de pertes de vies humaines lors de la Première Guerre mondiale et l'élan populationniste y est plus modéré : les allocations familiales, par exemple, déterminées au niveau cantonal, restent faibles et ne peuvent être considérées comme des incitations réellement propres à favoriser les familles nombreuses⁴³¹. De même, la fiscalité, elle aussi du ressort des cantons, n'est pas clairement à visée nataliste⁴³². L'article 211 du premier code pénal suisse uniformisé au niveau fédéral, entré en vigueur en 1942, interdit la publicité pour les moyens de contraception, sans toutefois prohiber leur commercialisation, ni leur prescription par le corps médical :

⁴²⁵ Teitelbaum Michael, « Histoire des politiques de population... », *op. cit.*, p. 158 et 163.

⁴²⁶ McLaren Angus, *Histoire de la contraception*, *op. cit.*, p. 310-311.

⁴²⁷ Grandjean Valentin, « Deux ans de propagande en Suisse », *La Vie intime*, janvier 1910. Cité dans Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles...* *op. cit.*, p. 107-108. La situation est particulière en Suisse en raison de l'absence de code pénal fédéral avant 1942. Jusqu'à cette date, la législation sur la contraception est du ressort des cantons, ce qui induit d'importantes disparités de l'un à l'autre. Alors qu'une certaine tolérance peut être observée au niveau cantonal, des mesures de limitation sont possibles au niveau fédéral.

⁴²⁸ Sur les conséquences démographiques des conflits mondiaux et l'évolution des taux de natalité pendant ces années, voir Monnier Alain, *Démographie...* *op. cit.*, p. 36-40.

⁴²⁹ Sur l'histoire du soutien aux familles, observées au travers des diverses associations actives durant la première moitié du XX^e siècle en France, voir l'ouvrage collectif dirigé par Virginie de Luca Barrusse, *Pour la Famille. Avec les familles. Des associations se mobilisent (France 1880-1950)*, Paris, L'Harmattan, 2008.

⁴³⁰ Teitelbaum Michael, « Histoire des politiques de population... », *op. cit.*, p. 163-166.

⁴³¹ Desmeules Annie, *L'avortement et le contrôle des naissances : aspect médico-social et légal*, Montreux, Ganguin et Laubscher, 1953, p. 77.

⁴³² Keller Martine et Elisabeth Guyot-Noth, *Femmes, fécondité, quels avenir?*, Vevey, Delta, 1978, p. 136-153.

« Réclame offensant les mœurs.

Celui qui de façon à offenser les mœurs ou la décence aura annoncé ou exposé en public des objets destinés à prévenir la grossesse ou à empêcher la contagion vénérienne sera puni de l'amende.

Celui qui aura envoyé des objets de cette nature ou des réclames qui en recommandent l'usage à des personnes qui ne les avaient pas demandées et qui n'y avaient aucun intérêt professionnel sera, sur plainte, puni des arrêts ou de l'amende. »

Quiconque le désire peut en revanche solliciter auprès d'un médecin des informations ou la prescription d'une méthode de contraception. Le même code pénal, dans son article 119, interdit l'avortement, tout en formulant une possibilité d'exception en cas de danger pour la vie ou la santé de la mère. L'interruption de grossesse est alors légale si elle est pratiquée par un médecin, avec le consentement de la femme enceinte et l'accord d'un second médecin autorisé (article 120)⁴³³. Ce cadre législatif n'est pas sans conséquences concrètes sur la pratique de l'avortement dans les cantons suisses, comme nous le verrons plus loin.

Toutes les mesures adoptées restent pourtant sans véritable effet sur la fécondité qui continue de décroître en Europe occidentale et notamment en Suisse durant les décennies 1920 et 1930, témoignant de la détermination des individus à réduire leur progéniture, à l'encontre des volontés politiques et en l'absence de moyens techniques vraiment efficaces et facilement accessibles.

3.1.4 L'après Deuxième Guerre mondiale, du *baby boom* au *baby bust*

Plusieurs éléments nouveaux viennent infléchir le cours de la pensée et des politiques de population au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Le conflit mondial ayant porté à un paroxysme terrifiant les postulats des thèses eugénistes du début du siècle, ces dernières n'ont plus guère de crédit auprès des élites dirigeantes et intellectuelles⁴³⁴. Ou plutôt, les craintes face à la croissance démographique de certaines populations jugées problématiques se déplacent du Nord vers le Sud. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, économistes et démographes tournent en effet leur regard hors de leurs frontières et s'alarment quant aux

⁴³³ L'avortement fait l'objet de nombreux débats en Suisse lors de l'élaboration du Code pénal suisse déjà au tout début du XX^e siècle (Dondénaz Martine, *Avortement... op. cit.*, p. 61-64). Une partie de la gauche socialiste et syndicaliste s'engage alors en faveur d'un assouplissement de la répression contre cette pratique, voire pour sa décriminalisation, en s'inspirant notamment de l'exemple donné par l'URSS (CFQF, *Femmes Pouvoir Histoire. Événements de l'histoire des femmes et de l'égalité des sexes en Suisse de 1848 à 1998*, Berne, Commission fédérale pour les questions féminines, 1999, section 3.8 Interruption de grossesse). Défiant un large front, à la fois politique, moral et religieux, catégoriquement opposé à la libéralisation de l'interruption de grossesse, le parti communiste entreprend une campagne dans ce sens en 1923 mais ses efforts restent vains (Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles... op. cit.*, p. 172-181).

⁴³⁴ Demeny Paul, « Évolution des idées en matière de population depuis 1940 », in Jacques Vallin Cazelli Graziella, Guillaume Wunsch (éd.), *Histoire des idées et politiques de population VII*, Paris, Presses de l'Institut national d'Études démographiques, 2006, p. 58.

conséquences à moyen et long terme de l'accroissement démographique dans les états « en voie de développement ». L'arrivée dans ces pays de nouveaux traitements et procédés médicaux importés d'Europe entraîne un recul de la mortalité qui, couplé au maintien de taux de fécondité relativement élevés, donne lieu à une accélération de la croissance de la population qui apparaît aux yeux des observateurs occidentaux comme une menace pour l'équilibre démographique mondial. Cette préoccupation se trouve à l'origine de programmes d'action internationaux ayant pour objectif de réduire la fécondité des pays non occidentaux, qualifiés de sous-développés⁴³⁵. Le lien déjà établi par Malthus entre pauvreté et taille de la population y trouve une réactualisation et, autre conséquence, l'intérêt des pays du Nord pour les questions de population et, par extension, pour le contrôle des naissances et la contraception est ravivé.

Dans le même temps, le taux de fécondité des pays européens, dont la faiblesse alarmait tant les autorités, marque une nette reprise dès le début des années 1940⁴³⁶, ce qui contribue à apaiser les inquiétudes quant à la dépopulation :

« Bien que ce *baby boom* ait été d'amplitude variable d'un pays à l'autre, il a été admis qu'il n'était plus nécessaire de mettre en place de vigoureuses politiques natalistes. Au contraire, compte tenu de l'ampleur parfois prise par le *baby boom*, comme, notamment, dans le cas des États-Unis où le taux de fécondité totale avait atteint 3,7 enfants par femme en 1957, on a sérieusement pris en considération des politiques qui viseraient activement à modérer la croissance démographique. »⁴³⁷

Cette reprise inattendue de la fécondité dès le début des années 1940 va de pair avec une adhésion sans conteste aux valeurs traditionnelles du mariage et de la famille. À tel point que les décennies 1950 et 1960 peuvent être définies comme l'âge d'or de la famille nucléaire et de l'union maritale :

« On se marie beaucoup, on se marie jeune, très peu d'enfants naissent en dehors du mariage, le divorce enfin, dans les pays où il est autorisé, est peu fréquent, même s'il augmente au cours des années 1960. Ce modèle repose sur une approche très légaliste de l'union entre un homme et une femme, et de la procréation : il n'y a d'union que légale et d'enfants que légitimes. Cette conception traditionnelle de la famille, qui va être bouleversée dans le dernier quart de siècle, atteint en quelque sorte son apogée en Europe dans les années 1950 et 1960. »⁴³⁸

Si le modèle familial bourgeois atteint son apogée durant ces décennies, il y amorce aussi, par définition, son déclin. Tous les indicateurs qui démontrent la puissance des valeurs traditionnelles au début de la période connaissent, dès le milieu des années 1960, un recul marqué, à commencer par la fécondité. En Suisse, après un dernier pic en 1964 à 2,6 enfants par femme, l'indicateur conjoncturel de fécondité chute à nouveau dès l'année suivante. Il retrouve peu après les faibles taux (1,7 enfants par femme) enregistrés dans les années

⁴³⁵ *Ibid.*, p. 67-71.

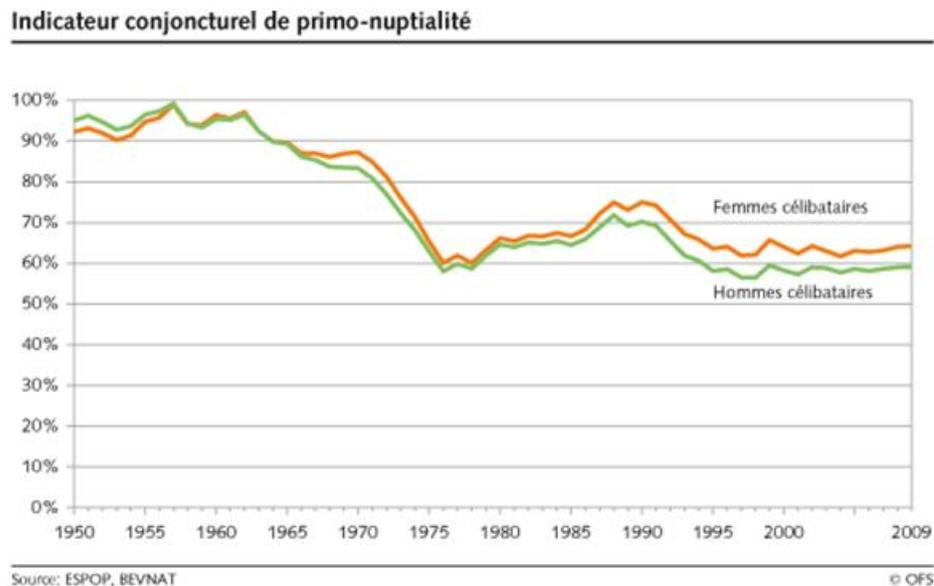
⁴³⁶ Monnier Alain, *Démographie... op. cit.*, p. 55-64.

⁴³⁷ Demeny Paul, « Évolution des idées... », *op. cit.*, p. 67.

⁴³⁸ Monnier Alain, *Démographie... op. cit.*, p. 48.

d'entre-deux-guerres⁴³⁹. Dans le même mouvement, l'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité⁴⁴⁰ enregistre une diminution régulière à partir de 1960 (cf. Figure 1). Alors qu'il oscillait entre 90 et 100% dans les décennies précédentes, il atteint un minimum autour de 60% dans la première moitié des années 1970 puis se maintient entre 60 et 70%.

Figure 1 : Évolution de l'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité en Suisse, 1950-2009



Source : OFS, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/06/blank/key/05/03.html> (consulté le 19 juillet 2011).

La diminution de la fréquence du mariage a pour corollaire évident un accroissement du nombre de célibataires, ainsi qu'une extension des cohabitations hors du mariage⁴⁴¹. La moindre occurrence des unions formelles s'accompagne par ailleurs d'une nette augmentation du nombre de divorces :

« [...] on passe d'une valeur qui ne s'écartait guère de 12 divorces pour 100 mariages entre 1945 et 1965 à près de 40 divorces pour 100 mariages en 1996. La caractéristique la plus remarquable de cette montée du divorce est la *simultanéité* avec laquelle les taux aux différentes durées se sont mis à augmenter rapidement. Il ne s'agit pas d'un phénomène

⁴³⁹ Rossier Clémentine et Jean-Marie Le Goff, « Le calendrier des maternités. Retard et diversification de la réalisation du projet familial », in Jean-Marie Le Goff, Claudine Sauvain-Dugerdil, Clémentine Rossier *et al.* (éd.), *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse?*, Berne, Peter Lang, 2005, p. 46.

⁴⁴⁰ Cet indicateur donne une estimation de la probabilité de se marier pour une personne célibataire de moins de 50 ans à un moment donné.

⁴⁴¹ Calot Gérard, *Deux siècles d'histoire démographique de la Suisse : album graphique de la période 1860-2050*, Berne, OFS, 1998, p. 44.

qui aurait gagné progressivement les promotions de mariage successives, mais d'une accentuation *générale* soudaine, vers 1965, de la propension à divorcer, aussi bien chez les couples qui étaient alors récemment formés (après 2 à 5 ans de mariage) que chez ceux qui étaient mariés depuis 10, 15 ou 20 ans, voire 25 ans. Pourtant, la législation du divorce n'a pas été modifiée en Suisse à cette époque. »⁴⁴²

L'âge au mariage suit la même tendance : « L'âge moyen au premier mariage, qui était demeuré proche de 26 ans et demi pour les femmes et de 28 ans et demi pour les hommes entre 1870 et 1940, s'abaisse de deux ans entre 1940 et 1970 [...]. Le reflux s'opère à partir des années 1970. Il est plus rapide que ne l'avait été le mouvement antérieur : en seulement deux décennies, le rajeunissement du calendrier de la nuptialité est effacé [...] »⁴⁴³.

Ces évolutions contrastées ne manquent pas de susciter l'intérêt des politiques et des intellectuels qui cherchent en premier lieu à comprendre les fluctuations de la fécondité en investiguant les comportements et projets personnels des individus. Cet intérêt prend corps à travers la réalisation d'enquêtes approfondies dans de nombreux pays européens⁴⁴⁴. À Genève, cette thématique suscite l'intérêt des sociologues et une recherche sur la fécondité des familles urbaines est menée entre 1966 et 1968 par Michel Bassand et Jean Kellerhals, alors professeurs assistants à l'Université⁴⁴⁵. Les auteurs proposent un état de la situation démographique du canton en matière de fécondité et de nuptialité notamment. En outre, leur travail investigate, dans une perspective sociologique, les projets et souhaits des personnes enquêtées en termes de désir d'enfant et de projets familiaux. Cette étude, de même qu'une seconde réalisée dans la foulée sur l'avortement sur laquelle nous reviendrons plus loin, accorde une large place aux mutations sociales et notamment à l'évolution des mentalités dans ce qui a trait au « visage social de l'enfant »⁴⁴⁶. L'intérêt pour cet aspect repose sur l'idée que « le comportement des couples en matière de fécondité est [...] moins réglé par des aspirations abstraites, sortes d'instincts sans temps ni lieu, que par le visage social des enfants »⁴⁴⁷, lui-même modulé par les structures sociales et leurs mutations. L'urbanisation et l'industrialisation induisent, d'après ces sociologues, de nouvelles formes d'organisation de la vie familiale, notamment la néolocalité et la nucléarité, qui ont un impact sur la perception du rôle des enfants. En écho aux transformations socioéconomiques, le rapport aux enfants s'inscrit dans une perspective moins sociale et plus personnelle : « [Les] diverses fonctions sociales (économique, d'assurance, de statut, de lignage, de liaison) de l'enfant ont perdu beaucoup de leur importance au fur et à mesure que la salarisation, l'accroissement du capital technique et l'urbanisation se développaient »⁴⁴⁸. À leur place se renforce la fonction symbolique de l'enfant à l'échelle du couple : « Sa fonction [de l'enfant] concrète dominante

⁴⁴² *Ibid.*, p. 71.

⁴⁴³ *Ibid.*, p. 43.

⁴⁴⁴ Oris Michel, « Intimité familiale et fécondité des familles. Jalons historiques à travers une démographie sociale », in Burton-Jeangros Claudine, Eric Widmer et Christian Lalive d'Épinay (éd.), *Interactions familiales et constructions de l'intimité*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 30.

⁴⁴⁵ Bassand Michel et Jean Kellerhals, *Familles urbaines... op. cit.*

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p. 9 et 17.

⁴⁴⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁴⁴⁸ *Ibid.*, p. 20.

est d'augmenter et d'enrichir les échanges affectifs dans le groupe conjugal. [...] Sa fonction symbolique n'est plus tant de manifester la conformité au groupe ou la liaison avec Dieu que de représenter, comme un miroir, le couple et sa volonté de durer »⁴⁴⁹. Cette production académique, à la fois démographique et sociologique, n'est pas sans lien avec l'institution du planning familial de Genève. Au contraire, elle résulte de l'intérêt partagé des chercheurs, du corps médical et des autorités politiques pour les questions de population, de reproduction et, bien sûr, de sexualité. Ces recherches sont ainsi menées avec le concours de l'équipe du planning familial de Genève qui participe activement à la récolte des données dans le cadre de l'enquête sur l'avortement⁴⁵⁰. La contraception, corollaire indissociable de ces objectifs, fait l'objet de la section suivante.

3.2 Au cœur des politiques de population, le CIFERN à la croisée des débats sur l'avortement

La naissance du centre de planning familial de Genève en 1965, baptisé Centre d'information et de régulation des naissances (CIFERN), intervient dans ce contexte marqué par la prégnance du modèle familial bourgeois. Mais il émerge aussi au moment où ce modèle amorce un processus d'affaiblissement et d'adaptation. Le CIFERN prend forme au cœur d'une période de mutations démographiques et sociales qui touchent « aux fondements de la reproduction ainsi qu'aux cadres sociaux et juridiques de la famille »⁴⁵¹.

Dans la foulée des structures pionnières créées par Margaret Sanger et Mary Stopes dans les années 1920, devenues officiellement centres de planning familial au tournant des années 1930-1940, des initiatives du même type voient le jour dans la plupart des pays européens après 1950. En Allemagne, l'association Pro Familia est fondée en 1952. La Belgique inaugure son premier centre en 1962. En France, l'association la Maternité heureuse naît en 1956 quand la doctoresse Weill-Hallé, confrontée à la détresse des femmes, décide de diffuser, même illégalement, une information sur la contraception⁴⁵². Elle devient en 1960 le Mouvement français pour le planning familial (MFPF)⁴⁵³.

À Genève, le CIFERN est créé en 1965. Il est le second centre de planning familial à voir le jour en Suisse, après celui de Bâle en 1952. Deux objectifs-clés se trouvent au fondement de son existence et resteront primordiaux tout au long de la période qui nous intéresse : d'une part, la lutte contre l'avortement et, de l'autre, la promotion de la famille.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 24.

⁴⁵⁰ Kellerhals Jean et Willy Pasini, *Le sens de l'avortement... op. cit.*, p. 9.

⁴⁵¹ Monnier Alain, *Démographie... op. cit.*, p. 47.

⁴⁵² Bard Christine et Janine Mossuz-Lavau, *Le Planning familial... op. cit.* ; Friedmann Isabelle, *Liberté... op. cit.*

⁴⁵³ Sur l'histoire du planning familial en France, voir Bard Christine et Janine Mossuz-Lavau, *Le Planning familial... op. cit.* ; Friedmann Isabelle, *Liberté... op. cit.*

3.2.1 Le planning familial pour lutter contre l'avortement et promouvoir la famille

La création du CIFERN en 1965 est pour beaucoup le fruit de la préoccupation du corps médical et des autorités politiques du canton face à l'avortement. Bien avant la naissance du centre déjà, l'interruption de grossesse constitue un motif de préoccupation et de débat public. En raison de sa pratique illégale bien sûr mais aussi, dans le contexte spécifique de Genève, des demandes d'avortement qui émanent de femmes non domiciliées dans le canton. Dès les années 1940 et plus précisément dès l'adoption du Code pénal suisse en 1942, la question se pose du traitement de ces demandes. Leur nombre, jugé conséquent, découle de la teneur même de la loi sur l'avortement en Suisse, qui ménage une possibilité d'exception à la poursuite pénale de l'interruption de grossesse. Elle stipule dans son article 120 :

« Il n'y a pas avortement au sens du présent code lorsque la grossesse aura été interrompue par un médecin diplômé, avec le consentement écrit de la personne enceinte et sur avis conforme d'un second médecin diplômé, en vue d'écarter un danger impossible à détourner autrement et menaçant la vie de la mère ou menaçant sérieusement sa santé d'une atteinte grave et permanente. »

Une telle formulation laisse une marge de manœuvre conséquente quant à l'interprétation de ce que constitue une « atteinte grave et permanente » à la santé de la mère⁴⁵⁴. Si bien que l'application de la loi est très variable d'un canton à l'autre et que des controverses émergent entre les défenseurs d'une lecture restrictive du code et ceux qui l'envisagent de manière plus souple⁴⁵⁵. C'est pourquoi certains cantons se dotent d'instruments visant à encadrer de plus près la mise en pratique de la loi. À Genève, un petit nombre de médecins est désigné par le Conseil d'État comme étant autorisé à fournir les avis conformes. En 1953, un règlement d'exécution est édicté qui prévoit la constitution de ces médecins en un collège dont la fonction est d'assurer la communication entre eux, de maintenir une certaine cohérence entre les autorisations délivrées et de fournir un interlocuteur direct aux autorités. Une pratique relativement libérale est adoptée par les médecins gynécologues à Genève, qui exerce un effet d'attraction sur les cantons suisses où il est plus difficile, voire totalement impossible, d'obtenir une autorisation légale d'avorter, de même que sur des pays voisins comme la France. Le collège des médecins autorisés, qui compte à sa création en 1953 dix-sept personnes et se réunit plusieurs fois par année, se montre soucieux face aux demandes des femmes étrangères, perçues comme toujours plus nombreuses et souvent difficiles à évaluer. Le professeur Geisendorf décrit ainsi la situation observable dans les années 1950 :

⁴⁵⁴ Ce d'autant plus que ce que recouvre l'idée de santé varie selon les personnes, les lieux ou les périodes. L'OMS propose cependant une nouvelle définition en 1946, dont la teneur est propre à favoriser une vision large de la santé. Selon l'organisation internationale, « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (Organisation mondiale de la santé, préambule à la constitution de l'OMS, 1946).

⁴⁵⁵ Rossier Clémentine, « Les comportements... », *op. cit.*, p. 180-181.

« Lorsqu'il s'agit d'une personne régulièrement domiciliée à Genève ou en Suisse, elle a presque toujours un médecin traitant qui la soigne depuis longtemps et avec lequel le médecin autorisé peut se mettre en rapport. [...] Pour les personnes non domiciliées, la situation est beaucoup plus difficile à apprécier [...]. Les médecins autorisés (surtout les neuro-psychiatres) se sont vus constamment en face de cas difficiles à trancher, apportant des dossiers médicaux constitués ici, souvent à grands frais, et pas toujours véridiques. »⁴⁵⁶

Afin de limiter ce qu'autorités cantonales et médecins autorisés considèrent comme une exploitation abusive du flou législatif, une commission de pré-expertise est créée en 1960, dont la tâche est d'examiner les cas des femmes étrangères non domiciliées en Suisse, ou arrivées depuis moins de trois mois⁴⁵⁷. Cette commission remplace la consultation auprès d'un médecin autorisé pour obtenir l'avis conforme. Elle se tient deux après-midi par semaine et satisfait les médecins en ce qu'elle permet, en cas de refus, d'opposer aux demandes des femmes une décision collégiale plus facile à imposer qu'une sentence individuelle annoncée en tête-à-tête⁴⁵⁸.

Mais quelle que soit leur organisation, ces procédures médico-administratives ne parviennent pas à empêcher les avortements. Les obstacles tant législatifs que moraux ou religieux se montrent également impuissants⁴⁵⁹. La pratique clandestine des interruptions de grossesse est par essence difficile à estimer. Toutefois, en Suisse, des recherches menées par un médecin suisse-alsacien en 1966 font état de 21'800 interruptions de grossesse légales contre 50'000 avortements illégaux par an⁴⁶⁰. Ces chiffres reflètent la détermination des femmes à limiter leur progéniture, ainsi que les risques qu'elles sont prêtes à courir pour parvenir à leurs fins, même de manière illicite. De grandes disparités existent entre les femmes de divers milieux socioéconomiques dans la mesure où la situation matérielle détermine largement l'éventail des options dont elles disposent. Dans le milieu ouvrier, à défaut de moyens financiers, les femmes se prodiguent conseils et soutien :

« On se refilait des adresses : on n'était que des bonnes femmes, et toutes les bonnes femmes ont les mêmes ennuis. On était souvent enceintes ; on n'avait pas les moyens de se faire mettre des pessaires, on ne pouvait pas aller chez le médecin, ça coûtait trop cher. Y avait les combines à la mémé : de la ouate trempée dans de l'huile. Fallait que ce soit dans du gras. Quand c'était sérieux, on allait chez la mère M., à la rue Masbou. On y allait le soir, elle nous mettait une sonde, et il fallait la faire enlever le soir suivant. Fallait pas que ça se sache trop. »⁴⁶¹

⁴⁵⁶ Geisendorf William, *Le problème de l'avortement à Genève dès 1953*, [1963 ?], p. 204-205. Fonds CIFERN, Genève, 314.310 CIF.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 205.

⁴⁵⁸ *Idem.*

⁴⁵⁹ Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles... op. cit.*, p. 14 ; Monnier Alain, *Démographie... op. cit.*, p. 51-53.

⁴⁶⁰ Dondénaz Martine, *Avortement... op. cit.*, p. 79. Des estimations approchantes sont rapportées dans d'autres ouvrages, sans toutefois que les sources en soient très claires (CFQF, *Femmes Pouvoir Histoire... op. cit.*, section 3.8 *Interruption de grossesse* ; Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles... op. cit.*, p. 47).

⁴⁶¹ Weibel Luc, *Louise : récit de vie*, Carouge, Genève, Éd. Zoé, 1986, p. 108. Cité dans Détraz Christine (éd.), « *C'était pas tous les jours dimanche...* », Genève, Musée d'ethnographie, Fondation du Collège du Travail, 1992, p. 105.

Face à l'ampleur de la demande des femmes et aux suites parfois tragiques que peuvent entraîner les avortements clandestins, des médecins se persuadent de l'urgence de rendre accessibles les techniques contraceptives. À Genève, ce motif préside à la création du centre de planning familial qui résulte de l'action conjointe de personnalité médicales et politiques. Deux ans avant la création du centre, en mars 1963, le groupe des femmes socialistes organise une séance publique sur la planification familiale à laquelle participent de nombreuses personnalités politiques et médicales du canton, témoignant de l'intérêt alors porté à cette thématique. Un quotidien local rapporte les conclusions de cette réunion sous un titre évocateur : « Pour lutter efficacement contre l'avortement il est urgent de créer un centre de planning familial »⁴⁶².

Cet appel est rapidement suivi d'effet puisqu'en avril 1963, un député socialiste dépose devant le Grand Conseil un projet de loi visant la création d'un Centre d'information familiale et de régulation des naissances (CIFERN). Deux ans plus tard, en janvier 1965, la naissance de ce centre est acceptée à l'unanimité par l'assemblée parlementaire genevoise. L'adhésion de la classe politique au projet semble avoir été rapide et sans difficulté. Le fait que cette nouvelle structure constitue le prolongement légal et institutionnel d'une activité en réalité déjà effective au sein de la policlinique de gynécologique depuis plusieurs années l'explique sans doute pour une large part⁴⁶³. Une consultation sur les questions de planification des naissances avait en effet déjà été instaurée au sein de ce service depuis 1956 à l'initiative du professeur Geisendorf (*cf.* Encadré 1)⁴⁶⁴. La nécessité et l'utilité d'un tel service n'étaient donc plus à prouver en 1965 et les débats s'en trouvèrent facilités.

Au cours des débats parlementaires, la thématique de l'interruption de grossesse est toutefois reléguée à l'arrière-plan, au profit de celle de la promotion de la famille qui confère au projet de planning familial une respectabilité sans doute indispensable à son aboutissement. De même, l'implication de personnalités du corps médical procure à la planification familiale une légitimité en tant qu'enjeu médico-social, qui la démarque de toute assimilation avec les courants politiques néo-malthusiens ou libertaires. Cette configuration rappelle celle qui avait entouré la naissance de la Maternité heureuse en France : « La Maternité heureuse, fondée le 8 mars 1956, est une association qui met l'accent sur la famille, la maternité. Tout est fait pour se démarquer du néo-malthusianisme, pour donner une image rassurante, respectable »⁴⁶⁵.

Le souci des promoteurs et promotrices du projet genevois de ne pas prêter le flanc à la critique les porte à se défendre de vouloir même limiter les naissances : « Dans l'esprit des membres de la commission [commission parlementaire en charge d'étudier le projet de loi],

⁴⁶² E. L., « Discussion devant le groupe des femmes socialistes, Pour lutter efficacement contre l'avortement il est urgent de créer un centre de planning familial », *Tribune de Genève*, n° 69, 22 mars 1963, p. 3.

⁴⁶³ *Mémorial du Grand Conseil* (ci-après *MGC*), Rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi concernant la création d'un centre d'information familiale et de régulation des naissances (planning familial) (N° 2600-A), Genève, 9 janvier 1965.

⁴⁶⁴ Geisendorf William, *L'interruption médicale de la grossesse à Genève*, [1974 ?], p. 5. Fonds CIFERN, Genève, 314.310 CIF.

⁴⁶⁵ Bard Christine et Janine Mossuz-Lavau, *Le Planning familial... op. cit.*, p. 29.

comme dans celui des personnes qui furent entendues, il fut clairement posé qu'il ne s'agissait pas de limiter les naissances, mais bien seulement du problème de la régulation des naissances, moyen susceptible d'aider la famille à trouver son équilibre »⁴⁶⁶. Pour les défenseurs du projet, l'enjeu est de « faire en sorte que les enfants à naître soient réellement désirés par leurs parents et viennent au monde dans des circonstances familiales, économiques et sociales favorables à leur épanouissement et à leur bonheur futurs »⁴⁶⁷.

La loi qui instaure l'existence du CIFERN en 1965 est rédigée dans le même esprit. Elle adopte une formulation neutre, qui insiste sur la promotion de la famille et reste elliptique quant aux questions d'avortement et même de contraception. Au point que ces termes en sont absents. D'après ce texte, la mission du CIFERN est « d'informer le public de toutes les questions médicales, sociales et psychologiques concernant la conception et la naissance, ainsi que de celles se rapportant au développement de la famille »⁴⁶⁸. L'appellation même de « Centre d'information familiale et de régulation des naissances » affirme la centralité de la famille dans les motivations à l'origine du projet tout en révélant sa filiation conceptuelle avec les initiatives pionnières du début du siècle.

Certains médias se font l'écho de ces objectifs, à l'instar d'une émission de la Télévision suisse romande diffusée à la fin de l'année 1965 qui prend pour sujet la problématique de la planification familiale⁴⁶⁹. Dans la droite ligne de la pensée malthusienne, le montage insiste sur la nécessité de limiter la croissance démographique au niveau mondial afin d'éviter un déséquilibre population-ressources lourd de conséquences. Dans le contexte des pays occidentaux et dans une perspective plus individualiste, le propos valorise fortement la pratique du contrôle des naissances, par le biais de différentes méthodes, présentées sans jugement de valeur, afin de réguler la taille du ménage et de favoriser l'harmonie conjugale et familiale. Les outils contraceptifs ont ici pour seule fonction celle de préserver le bonheur des familles, ce que traduit notamment le fait que seules des couples ou des femmes mariées, souvent avec enfants, sont interviewés.

Cette imbrication entre régulation des naissances et promotion de la famille opère comme fil conducteur dans la trajectoire du CIFERN durant toute la période étudiée, comme l'exprime l'une des animatrices du centre lors d'un cours de planning familial dispensé en 1972 :

« [...] il arrive que des amis s'étonnent que des mères de famille consacrent du temps au planning familial comme si en faisant ainsi nous allions à l'encontre de nos choix personnels. Les personnes qui pensent ainsi n'ont pas compris que le planning familial (régulation des naissances, contrôle des naissances, contraception) n'est pas une distribution automatique de moyens contraceptifs mais une activité éducative qui

⁴⁶⁶ MGC, Rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi concernant la création d'un centre d'information familiale et de régulation des naissances (planning familial) (N° 2600-A), Genève, 9 janvier 1965, p. 70.

⁴⁶⁷ MGC, Exposé des motifs, Genève, 19 avril 1963, p. 1304.

⁴⁶⁸ Loi J 0,5 du 9 janvier 1965 concernant la création d'un centre d'information familiale et de régulation des naissances, Recueil authentique des lois et actes du gouvernement de la République et canton de Genève, 1965, p. 62.

⁴⁶⁹ TSR, *Continents sans visa*, « Le planning familial », 16 décembre 1965.

s'impose aujourd'hui de plus en plus comme moyen de réaliser : une maternité et une paternité responsables, une lutte contre l'avortement, une lutte contre l'expansion démographique. »⁴⁷⁰

Encadré 1

William Geisendorf (1906-1981)

William Geisendorf apparaît comme une figure incontournable de l'histoire de la sexualité en Suisse romande dans la seconde moitié du XX^e siècle. Il se démarque pour la première fois au début des années 1950 par son rôle pionnier dans la diffusion des principes de l'accouchement sans douleur (ASD). Ayant déjà réalisé sa thèse de gynécologie sur la thématique de l'accouchement dirigé en 1936, il se passionne pour la technique de l'ASD qui repose sur l'idée que les douleurs liées à l'accouchement ne sont pas inéluctables mais réversibles car conditionnées par un apprentissage social et culturel⁴⁷¹. La méthode se base sur un travail de préparation physique et psychologique à l'accouchement. Née en URSS, elle est importée en France par le docteur Fernand Lamaze, chef de service de la Maternité des Bluets, émanation du syndicat des métallurgistes⁴⁷². William Geisendorf, alors privat-docent de gynécologie et d'obstétrique à Genève, la découvre en 1954 à l'occasion d'une conférence du docteur Lamaze. Après un stage de formation à la clinique des Bluets, il introduit la méthode à la Maternité de Genève l'année suivante. Sa volonté de la diffuser traduit son approche humaniste des problèmes liés à la maternité ainsi que son souci de promouvoir et de favoriser la naissance, deux éléments qui marquent l'ensemble de son parcours.

Très préoccupé par la fréquence des avortements, il instaure dès 1956, au sein de la polyclinique de gynécologie, une consultation sur les questions de régulation des naissances⁴⁷³. Son implication dans le processus de création du CIFERN est déterminante et il prend logiquement la tête de la jeune structure en 1965. Il cumule cette fonction avec celle de directeur de la polyclinique de gynécologie, poste qu'il assure de 1958 jusqu'à sa retraite en 1976.

Le volet de l'enseignement n'est pas absent de son parcours. Nommé professeur ordinaire en 1964, il assume également de lourdes responsabilités au sein de l'université en devenant doyen de la faculté de médecine en 1966, tâche qui l'occupe presque à plein temps jusqu'à sa retraite dix ans plus tard⁴⁷⁴.

Ce pouvoir acquis au sein de l'institution est un des éléments qui permettent d'expliquer son aptitude à y développer la sexologie, qui fut la dernière facette de son activité⁴⁷⁵. Avec l'appui de Willy Pasini, appelé à lui succéder dans ce domaine, il crée au sein de la polyclinique de gynécologie et d'obstétrique une unité de gynécologie psychosomatique et de sexologie en 1970. Au même moment, il prend la tête du Fonds Maurice Chalumeau, chargé d'administrer le legs de ce dernier et de promouvoir les recherches dans le domaine de la sexualité.

⁴⁷⁰ *Cours de planning familial*, 28 février 1972, p. 1. Fonds CIFERN, Genève, document sans cote.

⁴⁷¹ Vuille Marilène, *Accouchement et douleur: une étude sociologique*, Lausanne, Éd. Antipodes, 1998, p. 54.

⁴⁷² Dreyfus Michel, « La polyclinique des Bluets et les débuts de l'accouchement sans douleur (1938-1957) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1999, p. 27-33.

⁴⁷³ Geisendorf William, *L'interruption médicale de la grossesse à Genève*, [1974 ?], p. 5. Fonds CIFERN, Genève, 314.310 CIF.

⁴⁷⁴ Bettoli Lorenza, « Planifier la naissance, maîtriser la douleur avec William Geisendorf (1906-1981) », in Philippe Rieder (éd.), *A l'orée de la vie: cent ans de gynécologie et d'obstétrique à la Maternité de Genève*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène; HUG, 2007, p. 119.

⁴⁷⁵ Sur cette thématique, voir Chapitre 2.

3.2.2 Le CIFERN et les gynécologues en action pour lutter contre l'avortement

En accord avec les motivations qui ont impulsé sa création, le CIFERN collabore activement, dès sa naissance en 1965, avec les médecins autorisés du canton et avec la commission de pré-expertise, pour fournir un travail de complément d'information aux requérantes sur les méthodes contraceptives, dans l'espoir qu'une fois prévenues, elles ne se retrouvent plus en situation de grossesse non désirée. Les rapports d'activité des premières années du centre révèlent une attention particulière pour la question des femmes étrangères et le souci de ne pas le voir devenir l'instrument d'un tourisme abortif jugé très négativement.

Pour les femmes qui désirent avorter, la procédure d'obtention de l'avis conforme n'est pourtant pas sans embûche. Au début des années 1960, « 40 % des étrangères qui sollicitent un avis conforme sont refusées d'emblée, 35% présentent une affection suffisamment grave pour être acceptées, et 25% sont envoyées par la Commission à un expert d'une spécialité autre que la médecine interne »⁴⁷⁶. Le traitement des demandes par la commission apparaît donc sévère. Il semble toutefois s'assouplir au fil du temps et le professeur Geisendorf, dans un texte rédigé au milieu des années 1970, fait l'observation suivante :

« Après s'en être tenus strictement à l'article 120 du C.P.S. dans l'espoir de limiter le nombre des demandes, les médecins de la Commission, de même que les 'médecins autorisés' voyant les femmes de Genève et d'autres cantons suisses, ont été fortement influencés par le climat de misère sociale et morale dans lequel évolue la majorité des demanderesses qui comprend beaucoup de célibataires et de grandes multipares surmenées ; ils ont élargi peu à peu les indications en interprétant très libéralement la notion de 'santé à préserver'. »⁴⁷⁷

Un médecin interviewé dans le cadre d'une émission de la Télévision suisse romande consacrée à l'avortement le relevait déjà deux ans auparavant, en l'attribuant au fait que les médecins étaient sensibilisés par les cas de femmes décédées lors d'avortements pratiqués illégalement⁴⁷⁸. Le professeur Geisendorf semble lui-même modérer sa position face à l'interruption de grossesse au fil des ans, sans pour autant renoncer à la conviction qu'il ne peut s'agir que d'une solution d'ultime recours. Au début des années 1960, il envisage l'avortement « sous toute ses formes comme une solution désastreuse et mutilante, à éviter absolument »⁴⁷⁹. À ses yeux, « l'avortement laisse des traces durables et souvent désastreuses chez un grand nombre de femmes : troubles physiques ou psychiques suivant les cas. Il n'est jamais une solution constructive »⁴⁸⁰. Une dizaine d'années plus tard, forcé de constater qu'en

⁴⁷⁶ *Ibid.*, p. 206.

⁴⁷⁷ Geisendorf William, *L'interruption médicale de la grossesse à Genève*, [1974 ?], p. 8. Fonds CIFERN, Genève, 314.310 CIF.

⁴⁷⁸ TSR, *Temps Présent*, « Dossier : l'avortement », 23 novembre 1972.

⁴⁷⁹ Geisendorf William, *Le problème de l'avortement à Genève dès 1953*, [1963 ?], p. 206. Fonds CIFERN, Genève, 314.310 CIF.

⁴⁸⁰ E. L., « Discussion devant le groupe des femmes socialistes, Pour lutter efficacement contre l'avortement il est urgent de créer un centre de planning familial », *Tribune de Genève*, n° 69, 22 mars 1963, p. 3.

dépité de l'obstacle de la loi, l'avortement constitue l'un des moyens de régulation des naissances les plus usités⁴⁸¹, son point de vue se fait moins catastrophiste. Il admet qu'« étant donné la fréquence des avortement illégaux, et les séquelles quasiment inévitables, il conviendrait de légaliser l'avortement. Mais il faudrait parallèlement saisir l'occasion d'un tel acte pour apprendre au couple à utiliser les techniques contraceptives qui ont fait leurs preuves »⁴⁸². Cette idée lui a été insufflée par ses observations de cliniques aux États-Unis⁴⁸³ où l'avortement est pratiqué de manière libre et couplé avec un travail d'information sur la contraception. Il peut alors envisager de tolérer l'interruption de grossesse, non pas en tant que fin, « mais comme un moyen de promouvoir, auprès des couples, une meilleure compréhension de ce qui n'est pas une simple technique contraceptive mais un mode de vie qui caractérise notre époque »⁴⁸⁴.

Sa position dans le débat qui entoure la question de l'avortement ne sera jamais favorable à une décriminalisation complète. Pourtant, dès la fin des années 1960 et durant la décennie suivante, de nombreuses voix s'élèvent, en Suisse comme dans la plupart des démocraties européennes, pour remettre en cause les lois répressives. Avec pour conséquence un processus de libéralisation progressive, et malgré tout souvent partielle, de l'interruption de grossesse dans un grand nombre de pays européens⁴⁸⁵. En Suisse, une initiative fédérale pour la décriminalisation de l'avortement est déposée en 1971 par un comité regroupant des juristes et des organisations progressistes, féminines ou féministes⁴⁸⁶. Les débats politiques qui s'ensuivent sont vifs. L'initiative est radicale dans la mesure où elle prévoit la libéralisation totale de l'interruption de grossesse. La Société suisse de gynécologie prend position contre en 1972 en affirmant que si un élargissement des indications permettant l'interruption de grossesse est souhaitable, une décriminalisation complète ne l'est pas⁴⁸⁷. En 1975, face aux oppositions rencontrées par l'initiative au sein des instances parlementaires, les initiateurs la retirent et la remplacent par une autre, plus modérée, qui prévoit la libéralisation de l'avortement dans les douze premières semaines de la grossesse seulement⁴⁸⁸. Cette solution dite du délai est malgré tout rejetée par le peuple en 1977⁴⁸⁹.

Dans ce contexte politique mouvementé, le CIFERN se montre lui aussi défavorable à la décriminalisation complète de l'avortement. Contrairement au Mouvement français pour le

⁴⁸¹ Geisendorf William, *L'interruption médicale de la grossesse à Genève*, [1974 ?], p. 11. Fonds CIFERN, Genève, 314.310 CIF. Le propos navigue, dans cet article, du contexte suisse à la situation internationale, de manière parfois floue. Il est dès lors impossible de déterminer si l'affirmation citée ici concerne la Suisse ou le monde.

⁴⁸² *Idem.*

⁴⁸³ Geisendorf William, « L'avortement libre aux États-Unis », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 217-221.

⁴⁸⁴ Préface à l'ouvrage Bassand Michel et Jean Kellerhals, *Familles urbaines... op. cit.*, p. 3.

⁴⁸⁵ Monnier Alain, *Démographie... op. cit.*, p. 91-94.

⁴⁸⁶ de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 114-116 ; Moroni Isabelle, « Processus... », *op. cit.*

⁴⁸⁷ « Interruption de la grossesse et initiative sur la décriminalisation de l'avortement en Suisse », *Médecine et Hygiène*, n° 1036, 1972, p. 1941.

⁴⁸⁸ Moroni Isabelle, « Processus... », *op. cit.*, p. 105.

⁴⁸⁹ CFQF, *Femmes Pouvoir Histoire... op. cit.*, section 3.8 *Interruption de grossesse*. Ce n'est qu'en 2002 que la solution du délai est finalement acceptée en votation populaire.

planning familial, qui prend à partir de 1973 une orientation ouvertement politique, féministe et militante et décide de pratiquer des avortements à l'encontre de la loi⁴⁹⁰, le CIFERN ne se dépare pas d'un rôle d'informateur très modéré lorsqu'il est sollicité sur cette thématique⁴⁹¹. Ses liens avec les groupes et organisations féministes sont d'ailleurs inexistantes et ses contacts avec les associations féminines locales ou nationales ne sont guère plus développés. La correspondance du centre s'établit majoritairement avec d'autres institutions de planning familial ainsi qu'avec des instances médico-sociales ou pédagogiques avec lesquelles il souhaite collaborer. Dans sa pratique quotidienne, le CIFERN collabore avec les gynécologues au processus d'autorisation légale de l'interruption de grossesse. Dès le tournant des années 1970, le centre réalise par exemple des évaluations de l'état psychologique et de la situation sociale des femmes souhaitant interrompre une grossesse, évaluations ensuite reprises par les médecins autorisés et souvent déterminantes dans leur décision d'octroyer ou non l'avis conforme⁴⁹².

Si les documents d'archives utilisés ici, dont notamment les rapports d'activité du centre, dessinent la trame d'un positionnement officiel plutôt défavorable à l'avortement au sein du CIFERN, ils ne permettent pas de savoir quelles étaient les opinions personnelles des membres de l'équipe, ni la manière dont étaient traitées, dans la pratique, les demandes d'avortement. Seul le recours à l'enquête orale serait propre à investiguer cette dimension vécue de l'histoire du centre. De même, le discours officiel des gynécologues ne donne pas à voir les comportements réellement adoptés face aux femmes souhaitant interrompre une grossesse. Le matériau exploité ici montre par contre la tendance générale et l'esprit dans lequel s'inscrit le centre, permettant de le situer dans le faisceau des points de vue sur l'avortement.

3.2.3 Le CIFERN comme espace de production de savoirs sur l'avortement

Outre sa coopération avec les médecins gynécologues genevois, le CIFERN contribue au développement de la recherche sur la problématique de l'avortement. En 1970, le centre est mandaté par les professeurs Bernheim et Geisendorf pour participer à une enquête sur l'interruption légale de la grossesse. Le projet, mené en collaboration avec l'association genevoise des gynécologues, est confié à Jean Kellerhals, sociologue, et Willy Pasini,

⁴⁹⁰ Sur l'histoire du planning familial en France, voir Bard Christine et Janine Mossuz-Lavau, *Le Planning familial... op. cit* ; Friedmann Isabelle, *Liberté... op. cit*. Pour une analyse détaillée du processus de radicalisation du MFPPF et la décision relative à la pratique de l'avortement, voir Pavard Bibia, « Quand la pratique fait mouvement. La méthode Karman dans les mobilisations pour l'avortement libre et gratuit (1972-1975) », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 85, 2012, p. 56-57.

⁴⁹¹ Le rapport d'activités de 1973 mentionne de fait que « d'avril à décembre, il ne s'est pas passé de semaine où le CIFERN n'ait été sollicité pour informer un milieu ou un autre sur les aspects sociaux et psychologiques de l'avortement », mais aucune mention n'est faite de la position adoptée par le centre (CIFERN, *Rapport d'activités*, 1973, p. 6. Bibliothèque nationale suisse (ci-après BNS), Berne, Gect OPq 2383 RES).

⁴⁹² Entretien avec E. I., 15 juillet 2011.

psychiatre et sexologue, alors chargé de recherche à la polyclinique de gynécologie et responsable de la supervision scientifique du CIFERN⁴⁹³. Les entretiens qui constituent le cœur de l'enquête sont menés dans les locaux du centre, entre juin 1970 et juin 1971. 906 femmes sont alors interviewées, entre la visite chez leur gynécologue et l'entretien avec l'expert pour l'obtention de l'avis conforme. Le rapport d'activités du CIFERN de 1970 mentionne que la garantie de professionnalisme offerte par le centre motive le choix des initiateurs d'y réaliser l'enquête : « La qualification du personnel était une garantie pour le secret professionnel »⁴⁹⁴.

Les résultats de l'enquête sont publiés en 1976 par Kellerhals et Pasini dans un ouvrage intitulé *Le sens de l'avortement*⁴⁹⁵. Afin d'envisager la thématique de façon systématique, les chercheurs se sont intéressés, en amont de l'avortement, à la pratique contraceptive des femmes interrogées. Les données obtenues font état d'une diffusion limitée des nouveaux moyens contraceptifs. Parmi celles qui font usage d'un moyen de contraception, les auteurs concluent que « les moyens 'sûrs', néotechniques, sont rarement utilisés »⁴⁹⁶. Seules 16,5 % des femmes ont en effet adopté la pilule, un dispositif intra-utérin, un diaphragme ou le préservatif masculin. Parmi les autres, certaines n'utilisent aucune contraception (31,2 %), d'autres emploient une méthode dite paléotechnique comme l'observation du cycle, des températures ou le recours à des douches ou des mousses (35,1 %). Dans 17,1% des cas enfin, c'est le partenaire qui assume la contraception en interrompant le coït⁴⁹⁷. De tels chiffres corroborent le fait, aujourd'hui établi, que la diffusion des méthodes de contraception dites modernes ne s'est pas faite instantanément⁴⁹⁸. Les enquêtes sur la fécondité menées dans de nombreux pays européens au cours des années 1960 et 1970 en attestent, montrant que « pilule et stérilet sont à peine au début de leur processus de diffusion à partir du monde anglo-saxon, que le retrait est encore de loin la méthode la plus utilisée, suivie du préservatif et, loin en arrière, de la continence périodique »⁴⁹⁹. En 1976, sans le recul procuré aujourd'hui par la distance chronologique, ces résultats sont propres à questionner l'impact du travail d'information mené par le CIFERN. Il n'en est pourtant nullement fait mention dans les archives de notre corpus. Le lien ne semble pas avoir été fait entre l'action du CIFERN et le peu de recours à la contraception dite moderne. Ceci s'explique sans doute par l'interprétation avancée par les auteurs de l'étude eux-mêmes au moment d'analyser les chiffres obtenus. Ayant observé que les femmes interviewées se disent par ailleurs informées sur les méthodes contraceptives, ils associent le peu d'utilisation de ces méthodes à des résistances

⁴⁹³ Tous deux sont également impliqués dans le Fonds Maurice Chalumeau (cf. section 2.2) qui participe au financement de l'enquête.

⁴⁹⁴ CIFERN, *Rapport d'activités*, 1970, p. 2. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES.

⁴⁹⁵ Kellerhals Jean et Willy Pasini, *Le sens de l'avortement... op. cit.*, p. 70-71.

⁴⁹⁶ *Ibid.*, p. 108.

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 109.

⁴⁹⁸ Sur la diffusion des nouvelles méthodes contraceptives et leur relation avec la baisse de la fécondité durant le dernier tiers du XX^e siècle, voir notamment Leridon Henri, *La seconde révolution contraceptive. La régulation des naissances en France de 1950 à 1985*, Paris, Institut national d'études démographiques, PUF, 1987.

⁴⁹⁹ Oris Michel, « Intimité familiale... », *op. cit.*, p. 33.

psychologiques et culturelles de la part des femmes ou des couples⁵⁰⁰, mettant du même coup le CIFERN totalement hors de cause.

En ce qui concerne les données plus spécifiquement liées à la pratique abortive et aux caractéristiques des femmes qui y recourent, les informations récoltées lors des entretiens sont propres à démentir bien des préjugés. Les chiffres de l'enquête montrent en effet que ces femmes ne sont pas particulièrement jeunes ; elles ne sont pas non plus âgées et surprises par une grossesse tardive. 72,9 % d'entre elles ont entre 21 et 35 ans⁵⁰¹. Les avortements ne sont pas tellement le fait de familles déjà nombreuses et affolées par la venue d'un enfant supplémentaire ; ils servent plutôt à réguler non seulement le nombre total d'enfants, mais aussi l'espacement entre les naissances, et ce dès la deuxième et la troisième grossesse. Religion, nationalité et revenus n'apparaissent pas comme des facteurs pouvant expliquer le recours à l'interruption de grossesse, en dépit de légères surreprésentations⁵⁰². Loin des images d'irrationalité couramment associées à la volonté d'avorter, J. Kellerhals et W. Pasini observent que dans la majorité des cas « ce sont des considérations de micro-équilibre personnel et familial qui sont avancées : instabilité de la relation de couple, immaturité de la mère, enfants à venir dénués de sens parce que la relation de couple en est également dépourvue, volonté d'assurer à l'enfant toutes les conditions de bonheur, etc. »⁵⁰³. Ceci les porte à conclure que l'avortement s'apparente davantage à la normalité qu'à toute forme de marginalité :

« À tout bien considérer, *l'hypothèse de la marginalité doit être écartée* ; le recours à l'avortement n'est pas uniquement le propre de familles ou de personnes marginales du point de vue de leur fécondité antérieure, de leur âge, de leur situation économique, de leur niveau d'instruction. [...] la grande leçon à tirer de cette section est que les facteurs considérés [âge, revenu, religion, etc.] ne jouent qu'un rôle relatif, ce qui contribue à donner à l'avortement un caractère de 'normalité statistique' bien éloignée des discours passionnés. »⁵⁰⁴

Étonnamment, les analyses proposées par les auteurs du recours réitéré à l'interruption de grossesse, auquel ils consacrent un chapitre spécifique, ne sont pas aussi dépassionnées. Si les femmes qui avortent une fois ne présentent pas de traits qualifiés de marginaux, les « récidivistes » – tel est le terme effectivement employé ! – se démarquent d'après eux du reste de l'échantillon, et ce tant du point de vue sociodémographique que psychologique. Pour ces femmes qui représentent 16 % de la population enquêtée, soit environ 150 personnes, le niveau d'instruction, et corrélativement le statut socioprofessionnel, ont un impact, de même que le fait d'être divorcée ou séparée⁵⁰⁵. D'autres facteurs sont investigués, qui n'étaient pas mobilisés lors de l'analyse de la population globale de l'échantillon, comme le climat vécu dans la famille durant l'enfance, l'éventuel divorce des parents ou le décès de l'un d'eux. Tout

⁵⁰⁰ Nous reviendrons sur cet aspect dans la section 2.3.3.

⁵⁰¹ Kellerhals Jean et Willy Pasini, *Le sens de l'avortement... op. cit.*, p. 78.

⁵⁰² *Ibid.*, p. 85-90.

⁵⁰³ *Ibid.*, p. 161.

⁵⁰⁴ *Ibid.*, p. 95.

⁵⁰⁵ *Ibid.*, p. 239.

ceci menant au constat que « l'avortement répété est associé à une marginalité psychosociale qui a des origines anciennes. En particulier, un bon ou mauvais climat familial, tel que subjectivement vécu, semble laisser des traces à long terme. [...] Le divorce semble avoir joué un rôle déstructurant pour l'organisation psychosociale ultérieure des enfants »⁵⁰⁶. Pour comprendre les avortements répétés, les auteurs font ici largement appel à la dimension psychologique. Alors que rien ne semble caractériser de manière spécifique les femmes qui avortent une seule fois, celles qui interrompent plusieurs grossesses possèderaient des traits psychologiques, voire identitaires, qui les y prédisposeraient. Tout se passe comme si après avoir pris soin de déconstruire l'image stéréotypée des femmes qui recourent à l'avortement une unique fois, l'analyse renouait avec une sorte d'identité de femmes à risque en cas de recours répété. Le regard est curieusement porté sur le phénomène de la « récurrence » en lui-même, plutôt que sur la succession d'événements distincts que constituent les interruptions respectives. Si bien que la multiplicité des situations qui peuvent conduire à la répétition d'une même pratique reste invisible. Elle est toutefois finalement révélée par la présentation d'un petit nombre de cas cliniques, qui illustrent précisément la complexité des expériences vécues et des trajectoires des « récidivistes », notamment en montrant que, d'une interruption de grossesse à l'autre, les conditions de vie et le motif de la demande peuvent différer. Les raisons évoquées pour l'avortement comprennent ainsi l'oubli de la pilule, l'instabilité psychologique et émotionnelle, une sexualité vécue comme compensation d'un manque affectif, la tentative d'une grossesse pour renforcer le lien amoureux ou encore le caractère imprévu du rapport sexuel⁵⁰⁷.

Ce dernier élément constitue par ailleurs l'explication la plus fréquemment donnée par les femmes pour ne pas avoir utilisé de contraception. 31,2 % des femmes interrogées disent en effet n'avoir employé aucun moyen contraceptif et, parmi elles, elles sont 29,7 % à l'expliquer par le fait que l'« acte [était] imprévu ou imposé »⁵⁰⁸. Le mélange statistique de deux situations très distinctes, la surprise et la contrainte, rend l'interprétation de cette information peu aisée. On peut toutefois en déduire que la construction genrée des rôles en matière de sexualité, qui attribue aux hommes le désir et l'initiative sexuelle, persiste. Le second motif le plus souvent rencontré (28,6 % des cas) est la croyance que la conception était impossible⁵⁰⁹. Bien que cet aspect ne soit pas creusé davantage, il met en évidence une dimension qui reste paradoxalement très discrète, pour ne pas dire absente, dans le discours des promoteurs et promotrices de la contraception, à savoir la relation sexuelle qui donne lieu à la grossesse. L'évocation de l'idée qu'une conception n'était pas possible fait brièvement surgir l'instant du choix où, en dépit de l'absence de protection contraceptive, les femmes entament malgré tout un rapport sexuel.

⁵⁰⁶ *Ibid.*, p. 222.

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 236-238.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 109.

⁵⁰⁹ *Ibid.*, p. 109.

3.2.4 Le débat sur l'avortement au regard du vécu des femmes

Le débat public et politique sur l'avortement dans les années 1970 en Suisse s'est beaucoup concentré sur la définition éthique et médicale du statut du fœtus et sur la question de sa qualité d'être humain à part entière, élément central du discours du comité d'initiative « Oui à la vie », opposé à toute libéralisation, par exemple. Il s'est toutefois également focalisé sur la tension, fondamentalement problématique dans un système démocratique, entre liberté individuelle et intérêt collectif. Plus précisément, les arguments avancés dans ce débat ainsi que l'attitude de certains praticiens telle qu'illustrée précédemment suggèrent que l'enjeu sous-jacent aux questions de liberté individuelle et de pouvoir sur la vie humaine se trouve en réalité principalement dans l'image des femmes qui est véhiculée. Défenseurs et opposants de la liberté d'avorter appuient en effet leurs argumentaires sur des représentations divergentes des femmes :

« Dans les interprétations libérales de l'avortement, les représentations qui dominent sont à la fois celle d'une femme adulte, autonome et responsable et celle d'une femme victime, seule et en détresse. [...] les conservateurs stigmatisent la femme qui avorte comme un être irresponsable et égoïste ne respectant pas le droit à la vie des enfants. L'image de la 'femme-victime' se retrouve aussi dans les discours conservateurs. L'avortement devient dans cette perspective un traumatisme et une menace pour la santé de la femme. »⁵¹⁰

De telles représentations sont perceptibles entre les lignes du discours des gynécologues et notamment dans leur crainte qu'une libéralisation totale conduise les femmes à recourir inconsidérément à l'avortement. Cette vision n'est pas incompatible avec une prise en compte de la détresse des femmes, mais cette dernière n'est alors pas envisagée comme le résultat d'une configuration sociale défavorable, mais comme renvoyant à une fragilité psychologique qui ferait des femmes, si elles étaient laissées à elles-mêmes, un danger pour leur propre santé.

Or l'une des caractéristiques récurrentes de ce type d'analyses est de reléguer dans l'ombre le vécu et l'opinion des femmes elles-mêmes. Les archives du CIFERN, de même que les publications scientifiques des chercheurs qui le propulsent, ne permettent pas de saisir l'expérience vécue des femmes qui avortent à Genève. D'autres sources en revanche ouvrent une fenêtre sur cette dimension. Notre analyse se fonde ici sur les témoignages de femmes sur leur vie sexuelle et reproductive rassemblés et publiés par Mary Anna Barbey et Lucie

⁵¹⁰ Moroni Isabelle, « Processus... », *op. cit.*, p. 111-113.

Allaman sous le titre *Femmes, corps et âmes*⁵¹¹, ainsi que sur un échantillon de sources médiatiques (cf. Encadré 2).

La dimension publique et politique du débat sur l'avortement en fait un sujet fréquemment abordé par les médias au cours des années 1970. La Télévision suisse romande lui consacre quelques reportages. Au sein de la presse écrite, le magazine *Femina* traite lui aussi la question de l'avortement à plusieurs reprises au cours de la période qui nous intéresse. Le recours à ce type de sources enrichit considérablement l'analyse dans la mesure où il fournit, sinon un regard sur l'esprit du temps, du moins un accès à la parole des femmes. C'est ainsi l'un des seuls biais par lequel il est possible d'appréhender le vécu des femmes. L'originalité de cet apport ne doit néanmoins pas faire oublier le fait que les témoignages produits sont le fruit d'un travail de sélection et de mise en cohérence et qu'ils ne sauraient à ce titre prétendre être parfaitement représentatifs de la réalité. Ils reflètent en quelque sorte ce qui est jugé digne ou nécessaire d'être présenté au public romand. Les témoignages ne sont pas rassemblés et présentés de manière hasardeuse mais sont articulés en accord avec une idée directrice. Ceci étant, cette limite est le propre de bien des sources et, le matériau permettant d'investiguer le vécu des femmes étant relativement rare, ces témoignages constituent malgré tout une contribution essentielle à la compréhension de la problématique de l'avortement durant les années 1970.

Contrairement à ce qui est couramment suggéré dans les débats sur l'interruption de grossesse, l'image qui se dégage de ces sources ne semble pas valider l'effet traumatisant ou menaçant pour la santé de l'avortement. Ce qui apparaît comme mal vécu par les femmes relève davantage de l'organisation médico-institutionnelle de l'interruption de grossesse que du fait même d'avorter. Leur détresse s'exprime avant tout face à la survenue d'une grossesse non désirée, d'autant plus si elles ne savent pas à qui s'adresser ou si leur environnement est très hostile à l'avortement. Les sources étudiées montrent les femmes relativement démunies face à la procédure à suivre et sans grandes ressources face aux médecins et gynécologues.

Les témoignages présentés dans le reportage consacré par *Temps Présent* à l'avortement en 1972 font état d'âpres résistances de la part des médecins face aux demandes d'interruption de grossesse, voire de situations d'abus. Plusieurs femmes ont dû déboursier des sommes conséquentes, certaines ont subi l'intervention sans narcose ou dans des conditions extrêmement précaires. La pression psychologique exercée par certains médecins sur celles qui refusent de mener leur grossesse à terme apparaît énorme. Plusieurs des femmes interrogées témoignent de discours moralisateurs et culpabilisants. Les expériences relatées dans l'émission dévoilent le difficile parcours à suivre pour obtenir l'avis conforme, parfois au prix de la mise en scène d'une détresse factice, comme l'exprime une jeune femme ayant avorté à 21 ans alors qu'elle était fiancée et encore en études :

⁵¹¹ Nous nous basons ici sur Barbey M.-A., *Femmes, corps et âmes. Témoignages*, Genève, Éd. Zoé, 1997. Précisons ici qu'il ne s'agit en aucun cas d'une enquête orale et que les témoignages rassemblés ne sauraient prétendre investiguer de manière exhaustive les thématiques abordées.

« Finalement j'ai dû lui dire des choses très très intimes, qui ne le regardaient pas et finalement il a accepté de me donner l'autorisation. Mais il s'est bien fait prier, il m'a bien montré que c'était très difficile, que je pourrais très bien le garder. Il a quand même voulu que je pleure... il a fallu que je pleure et à partir de ce moment il s'est un petit peu décidé. »⁵¹²

Le reportage donne à voir la diversité de ressenti chez les femmes confrontées à la procédure médico-légale. Le passage devant la commission de pré-expertise est ressenti par certaines comme une épreuve, avec un sentiment d'être « acculée » et de « jouer sa vie »⁵¹³. D'autres parviennent à tenir une conduite stratégique et font le choix tactique d'un discours qu'elles savent fonctionner auprès des médecins. L'une affirme par exemple être enceinte d'un homme marié, sachant que cet argument est une « stratégie qui marche à tous les coups »⁵¹⁴. Ces exemples montrent l'existence de critères agissant comme sésames pour obtenir l'autorisation convoitée. La nécessité pour les requérantes de correspondre à un certain modèle semble indiquer le passage d'un interdit absolu vers une forme de surveillance moins prohibitive mais toujours contraignante, qui s'exerce par le biais d'un mécanisme de « contrôle des motifs » visant à s'assurer que le comportement, ainsi même que les émotions ressenties, sont conformes à ceux attendus par les normes sociales, ici incarnées dans le corps médical ayant le pouvoir de délivrer les autorisations : « il faut qu'il y ait 'détresse' de la femme enceinte pour une demande d'IVG »⁵¹⁵. Dans une vision légèrement différente, ce passage semble marquer l'implémentation d'un contrôle non plus ouvertement autoritaire, mais qui repose sur la vérification, par le corps médical, de la « conformité biographique » des personnes qui sollicitent une intervention comme l'avortement : « Le contrôle se ferait en tout état de cause par l'intermédiaire, non de l'exhibition de critères explicites d'acceptabilité des demandes (le motif de 'détresse' ne contenant toujours pas de définition précise), mais de l'exhibition au cours d'un dialogue, d'un récit biographique mesuré à l'aune d'un récit légitime attendu par les experts »⁵¹⁶.

Certaines des femmes interviewées, et parmi elles des femmes médecins, s'insurgent contre le pouvoir des médecins de prendre à leur place une décision si lourde de conséquences. L'enjeu ne tient d'ailleurs pas qu'à l'autodétermination des femmes mais également à l'inégalité de traitement entre femmes de différents milieux sociaux, dans la mesure où il est toujours plus aisé d'obtenir un avortement illégal, si nécessaire, lorsqu'on bénéficie de ressources financières⁵¹⁷. En définitive, ces témoignages appellent à une analyse plus fine de la notion de détresse. À la détresse provoquée par le fait de renoncer à une grossesse s'ajoutent, ou plutôt se substituent, celle de ne pas savoir comment s'y prendre, d'être obligée de se justifier auprès de tierces personnes ou encore de se voir contrainte de finalement mener la grossesse à terme.

⁵¹² TSR, *Temps Présent*, « Dossier : l'avortement », 23 novembre 1972.

⁵¹³ *Idem*.

⁵¹⁴ *Idem*.

⁵¹⁵ Fassin Didier et Dominique Memmi, *Le gouvernement... op. cit.*, p. 38.

⁵¹⁶ Memmi Dominique, « Vers une confession laïque? La nouvelle administration étatique des corps », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 1, 2000, p. 8.

⁵¹⁷ TSR, *Temps Présent*, « Dossier : l'avortement », 23 novembre 1972.

Sans négliger enfin la détresse attendue par les gynécologues comme attitude adéquate face à l'avortement.

En marge de la détresse, les récits des femmes analysés ici montrent la détermination dont elles font preuve dans leur volonté d'avorter. Leur comportement est rationnel, loin des clichés du dévergondage ou de l'insouciance. Certes les situations sont très variables mais les femmes s'y montrent lucides et résolues, à l'exemple de celle-ci, née dans les années 1940, surprise par une grossesse alors qu'elle pensait faire attention :

« Il est arrivé ce que je craignais : je pratiquais la méthode Ogino et j'ai mal calculé. Je me suis retrouvée enceinte. Je suis allée chez un médecin gynécologue que l'on m'avait signalé. Il pratiquait pas mal d'attouchements inutiles. Comme j'avais besoin du papier, j'ai laissé faire. Il n'y a pas eu de gros abus. Mais je n'ai jamais avalé ça. Au psychiatre, j'ai expliqué très clairement que je ne tenais pas à être mère ; que si cet enfant devait naître, il ne serait pas élevé avec affection. J'ai sûrement exagéré... Ensuite, il a fallu trouver un médecin, et l'argent. Ça coûtait huit cents francs, à payer comptant. Mon ami et moi, nous étions d'accord que chacun paierait la moitié. J'ai vendu ma guitare pour une partie et j'ai pris le reste sur l'argent que mon père me donnait chaque mois pour ma chambre, ma nourriture, mes livres. »⁵¹⁸

Pour bien des femmes, l'interruption de la grossesse s'impose parce que cette dernière intervient à un moment inopportun, tant dans leur vie de couple que dans leurs projets professionnels⁵¹⁹. De toute évidence, le crédo des enfants désirés et de la maternité responsable, déjà cher aux néo-malthusiens du début du XX^e siècle, est parfaitement intégré et c'est bien souvent le refus de mettre un enfant au monde dans des conditions jugées défavorables qui motive l'avortement. Paradoxalement, le message porté par le CIFERN prônant la responsabilité en matière de procréation et la préservation de l'équilibre familial porte en lui-même certains motifs qui expliquent le recours à l'avortement, contre lequel le centre lutte par ailleurs activement.

Encadré 2

Femina et Temps Présent, deux regards sur la sexualité

Le magazine *Femina*, auparavant intitulé *La semaine de la femme*, paraît tous les quinze jours en Suisse romande à partir de 1962. Comme son nom l'indique, il est plus spécifiquement adressé aux femmes (bien que le courrier des lecteurs indique que de nombreux maris le lisent aussi). Majoritairement noir et blanc, il compte un peu plus d'une centaine de pages qui alternent rubriques, articles et publicités. Quatre années de parution ont été dépouillées : 1965, 1968, 1971, 1975. Le corpus compte au total peu plus d'une centaine de numéros. Le choix de ces années correspond à des moments-clé de cette période en termes de bouleversements sociaux – à l'exception de 1965 qui correspond simplement au début de la période étudiée –, l'hypothèse étant que le magazine se ferait le relais des débats provoqués par, respectivement, les bouleversements de 1968, l'octroi du droit de vote aux femmes en 1971 et « l'année de la

⁵¹⁸ Barbey M.-A., *Femmes... op. cit.*, p. 84.

⁵¹⁹ *Femina*, n° 9, 30 avril 1971 ; TSR, *Temps Présent*, « Dossier : l'avortement », 23 novembre 1972.

femme » en 1975. Tout au long de la période, la direction de la rédaction est assurée par des femmes et l'essentiel des articles est rédigé par des femmes également.

Temps Présent est une émission hebdomadaire produite par la Télévision suisse romande (TSR) dès 1969. Il s'agit, selon le descriptif proposé par la chaîne, du « plus ancien magazine d'information de la TSR, [qui] traite depuis 1969 de sujets politiques, sociaux, économiques, historiques et de faits de société puisés dans l'actualité au sens large, suisse ou internationale. Avec ses enquêtes pointues sur des thèmes marquants, son regard critique sur des réalités dérangeantes, *Temps Présent* éclaire les crises et les conflits de notre époque et n'hésite pas à ouvrir des dossiers délicats. Tous les jeudis soirs, *Temps Présent* apporte des informations qui permettent aux téléspectateurs d'aiguiser leur sens critique et de mieux comprendre la société et le monde dans lequel ils vivent »⁵²⁰.

Le message transmis par *Temps Présent* est très uniforme en comparaison de celui du *Femina*, qui, à l'instar de la plupart des magazines féminins, véhicule « plusieurs messages en même temps, parfois contradictoires, et [peut] sans trahir être à l'avant-garde dans certaines rubriques tout en gardant globalement un discours conservateur pour ne pas choquer un public très large et divers »⁵²¹. Le journal jongle ainsi avec plusieurs registres : les exigences de la presse féminine grand public, qui le poussent à consacrer de nombreuses rubriques aux questions esthétiques (mode, beauté) et domestiques (cuisine, couture) ; la volonté d'information, qui se traduit par la présentation de certains débats d'actualité ou de certaines voix minoritaires comme celle du MLF (en 1975) ou plus individuelles de femmes dont le parcours, généralement professionnel, sort de l'ordinaire ; le point de vue et les convictions de la rédaction du journal, qui transparaît notamment dans l'éditorial.

Le nombre d'articles relatifs à la sexualité augmente dans le magazine au fil des années. En 1965, aucun article de fond n'aborde cette thématique⁵²². En 1968, un seul numéro s'attache à la question de l'amour physique et de son importance, deux autres questionnent successivement hommes et femmes sur la « nouvelle morale ». Apparaissent également les thèmes de la contraception et de l'avortement, des femmes et des mères célibataires, puis, en 1971, ceux de l'infidélité et des liaisons entre un homme jeune et une femme plus âgée.

Le discours du *Femina* sur la sexualité s'inscrit dans la trame d'un discours plus général consacré au vécu et à la situation des femmes en Suisse, discours qui se modifie nettement en 1975. Alors que la vie domestique et les aléas de la vie conjugale, inscrits dans une répartition traditionnelle des rôles entre les sexes, occupent une place importante dans les numéros des années 1965, 1968 et 1971, l'année 1975 est davantage traversée par l'enjeu du travail des femmes hors du foyer, notamment dans des professions habituellement réservées aux hommes, ainsi que par le problème du chômage. Le ton devient alors plus ouvertement féministe et plusieurs numéros présentent et discutent la démarche et les actions de groupes militants

⁵²⁰ Site de la TSR, consulté le 11 mars 2010, <http://www.tsr.ch/tsr/index.html?siteSect=370503>.

⁵²¹ Pavard Bibia, « Contraception et avortement dans Marie-Claire (1955-1975) : de la méthode des températures à la méthode Karman », *Le Temps des médias*, vol. 12, n° 1, 2009, p. 100.

⁵²² Elle apparaît par le biais d'une rubrique rédigée – paradoxe intéressant – par un homme. Alors que la rédaction du journal est essentiellement féminine, deux chroniques sont signées par des hommes. La première, intitulée de manière éloquente « Le maître de céans », reflète le quotidien d'un père de famille, relatant essentiellement des anecdotes sur ses enfants et sur les aléas de la vie conjugale. La seconde est rédigée par Gérard Lucas, écrivain, marié, qui intitule sa rubrique « À lire entre les lignes ». C'est justement dans ses lignes qu'est abordée la sexualité dans le second numéro de 1965. L'auteur s'y insurge contre « une éducation contre nature, noyée dans un lac de préjugés démentiels et rigides » qui a conduit au suicide une « enfant de seize ans » à qui on avait « tant dit que la 'Chose' était un péché mortel, qu'y cédant elle a, presque fatalement, dit oui à la mort » (*Femina*, n° 2, 15 janvier 1965). Sans jamais écrire explicitement le mot « sexe », il s'empare contre le silence fait autour de la « Chose » dont « il est entendu dans le grand public [qu'elle] est sale, que c'est un acte dégradant, presque infâme, dont on doit malheureusement s'acquitter pour assurer notre descendance, et qui n'est toléré que 'sanctifié' par le rituel quasi magique du mariage » (idem). Critique d'une éducation pudibonde, valorisation de la sexualité comme force de vie puissante et positive, à condition toutefois d'être « dominée », voire « apprivoisée », le message délivré contraste avec l'aspiration à la respectabilité qui caractérise le ton général du journal.

comme le MLF. Dans ce contexte, l'avortement et la contraception deviennent des éléments-clé du message délivré sur la sexualité par le magazine, à côté d'autres sujets, abordés ponctuellement, comme par exemple la grossesse, la prostitution ou l'adultère.

Les thèmes traités par *Temps Présent* recourent pour l'essentiel ceux de *Femina*. Entre sa création en 1969 et 1975, l'émission aborde les thématiques suivantes en relation avec la sexualité, la transformation des mœurs ou encore la situation des femmes : Zuviel Sex ? (06.11.1970), La liberté des autres (14.10.1971), Les homosexuels (28.10.1971), Les femmes (25.05.1972), Dossier : l'avortement (23.11.1972), Les enfants du divorce (13.12.1973), La prostitution (07.03.1974), Dossier : le travail des femmes (08.05.1975).

Il faut souligner que l'homosexualité, abordée par l'émission télévisée en 1971, reste totalement absente des pages du *Femina*. Ce silence résulte peut-être des publics différents que visent les deux médias. Le magazine abordant des thématiques touchant avant tout les femmes, en tant qu'épouses, mères et ménagères, il est possible que l'homosexualité, notamment en raison du biais d'invisibilité qui marque la sexualité féminine en général et *a fortiori* la sexualité lesbienne, n'apparaisse pas comme un potentiel intérêt pour le lectorat. Nul doute, par ailleurs, que cette thématique représente un tel bouleversement du modèle hégémonique de l'hétérosexualité reproductive qu'elle constitue « un sujet entre tous tabou »⁵²³.

3.3 Le discours du CIFERN sur la contraception, apologie du couple et silence sur l'émancipation féminine

3.3.1 Quand la contraception n'est pas un outil au service de l'émancipation des femmes

Au sein du CIFERN, la question de l'avortement n'est pas dissociable de celle de la contraception. Cette dernière mobilise une large part de l'attention du centre qui aspire à diffuser largement la connaissance des méthodes contraceptives. Si cette thématique semble d'emblée liée à la question de l'émancipation des femmes, l'histoire du CIFERN montre à quel point elle également en être déconnectée. Le discours sur la sexualité analysé dans cette section fait l'impasse sur l'articulation entre questions reproductives (contraceptives et abortives) et émancipation des femmes. Le questionnement des rôles et identités genrés est pourtant dans l'air du temps au moment où naît et se développe le CIFERN. Les débats autour de l'avortement, largement impulsés et alimentés par les mouvements féministes, font une large place à la problématique de l'autodétermination des femmes quant à leur corps, leur sexualité et leur fécondité⁵²⁴. Les tendances démographiques présentées plus haut – pic et reflux de la fécondité et du mariage, augmentation du divorce – reflètent quant à elles l'émergence de nouveaux modes de vivre et de penser que ne peuvent manquer d'observer celles qui, au CIFERN, se trouvent en interaction quotidienne avec des individus

⁵²³ Sohn Anne-Marie, « Pour une histoire au regard des médias », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 44, n° 2, 1997, p. 289.

⁵²⁴ de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.* ; Picq Françoise, *Libération des femmes... op. cit.*

nécessairement inscrits dans les processus qui marquent leur temps. Les médias se font l'écho de la problématisation sociale de la sexualité, du couple ou de la maîtrise de la procréation en réalisant articles et émissions sur ces thématiques, comme en témoignent le magazine *Femina* et l'émission de télévision *Temps Présent* (cf. Encadré 2).

En dépit du climat propice au questionnement des identités et rapports de genre, cette problématique brille par son absence au sein des archives du CIFERN dont nous disposons. Tout se passe comme si au sein de cette structure l'enjeu du contrôle des naissances ne ressortissait pas « au registre de l'émancipation féminine, mais en définitive [...] à celui du biopouvoir au sens de Michel Foucault »⁵²⁵, autrement dit à la gestion sociale du corps et de la reproduction.

La contraception et l'avortement au CIFERN ne font en effet jamais l'objet d'une lecture en termes de rôles ou de fonctionnements inscrits dans des rapports sociaux de sexe. À aucun moment, la contraception n'est envisagée explicitement comme un outil pour une émancipation des femmes, qu'elle soit potentielle, souhaitable ou redoutée. Les techniques contraceptives nouvellement introduites sur le marché, et tout particulièrement la pilule, ne sont pas mises en lien avec l'idée d'une réappropriation par les femmes de leur potentiel de procréation. Loin d'être associés à une plus grande liberté sexuelle des femmes, les moyens contraceptifs sont présentés de manière neutre du point de vue du genre, comme des instruments visant la planification des naissances avec en arrière-plan le souci du bonheur des enfants mis au monde et l'harmonie familiale ou encore la maîtrise de l'accroissement démographique à l'échelle mondiale. Tout comme lors des débats parlementaires qui ont conduit à la légalisation de la contraception en France en 1967, les enjeux qui forment la trame du discours du CIFERN sont « problématisés par la représentation des relations entre l'État, les catégories implicites ou explicites de la démographie telles que la natalité ou la famille et le rôle du monde médical plutôt que par la question du statut des femmes »⁵²⁶.

Pourtant, le travail du CIFERN, tout comme son discours, ont trait et s'adressent avant tout aux femmes. Le centre est spontanément associé à un public féminin, comme en témoignent les propos d'une journaliste lors de son inauguration : « Le premier centre de planning familial à être un service public à part entière est né à Genève ; il deviendra ce que les femmes de Genève en feront ! »⁵²⁷. Les statistiques disponibles quant à la fréquentation du CIFERN attestent d'un public composé en large majorité de femmes. Les rapports d'activités du centre montrent que, dans la plupart des cas, la première visite est réalisée par une femme (indépendamment du fait qu'elle soit en couple ou célibataire)⁵²⁸. Ceci est certainement à

⁵²⁵ Sanseigne Francis, « Débattre pour un objet: la contraception. Formes du discours et figure du pouvoir », *Araben*, vol. 3, 2006, p. 31.

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 25.

⁵²⁷ Cité par Dorette Fert-Bek dans l'historique du CIFERN intitulé « Le service de Planning familial de Genève à 40 ans, disponible en ligne : <http://planning-familial.hug-ge.ch/nous/historique.html>. Consulté le 25 juillet 2011.

⁵²⁸ Les rapports d'activités fournissent, irrégulièrement à partir de 1971, des indications quant au sexe des personnes qui s'adressent au CIFERN. Ces informations sont néanmoins difficilement exploitables en raison de la manière dont elles sont récoltées et codées. En effet, lors d'un premier entretien, « seul l'homme est compté

mettre en lien avec les stratégies d'information adoptées par l'équipe du centre, qui passent essentiellement par certaines structures médicales telles que la polyclinique de gynécologie ou la Maternité⁵²⁹ et sont dès lors marquées d'un biais sélectif évident, propre à privilégier les femmes en tant que destinataires du message du CIFERN.

Par ailleurs, les femmes constituent un objet d'étude privilégié des médecins et des chercheurs qui gravitent autour du CIFERN au moment d'investiguer la contraception ou l'avortement⁵³⁰. Le poids de l'identité sexuée dans les enjeux reproductifs est une évidence qui transparaît dans les articles et ouvrages publiés, sans pour autant y être interrogé. Ou plutôt, la grille de lecture utilisée s'enracine dans une vision essentialiste des sexes et des rôles masculins et féminins. Il en est notamment ainsi du rapport des femmes à la contraception et à leur investissement, concret ou psychologique, dans le rôle maternel. Dans un ouvrage intitulé *Désir d'enfant et contraception*, le psychiatre et sexologue Willy Pasini cherche à comprendre la dimension psychologique de la contraception, ou plus spécifiquement des ratés de la contraception⁵³¹. Le point de départ de l'auteur est sa préoccupation, qu'il partage au début des années 1970 avec la plupart des acteurs et actrices proches du CIFERN, de voir persister des demandes d'interruption de grossesse en dépit de la disponibilité et de l'accès amélioré aux moyens contraceptifs. Paradoxe qu'il explique par une acceptabilité variable des nouvelles techniques contraceptives telles que la pilule. Ce qu'il qualifie de résistances à la contraception doit selon lui être attribué à des mécanismes psychologiques :

« En étudiant le comportement contraceptif, on est souvent étonné d'observer qu'il existe une forte résistance à la programmation des naissances, même chez des sujets qui ont l'habitude d'organiser préventivement les actes de leur propre vie. [...] L'observation de nombreux échecs contraceptifs apparemment inexplicables nous oblige à admettre qu'il existe des phénomènes conscients ou inconscients qui peuvent éclairer plusieurs comportements conflictuels. Pour cette raison, nous avons décidé de prendre en considération le désir de grossesse qui bien souvent semble être en opposition avec la volonté rationnelle d'utiliser une méthode contraceptive. »⁵³²

dans les statistiques du premier entretien s'il se présente avec sa compagne. Ce sont les données concernant cet homme qui sont codifiées » (CIFERN, *Rapport d'activités*, 1971, p. 1. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES). Pour exemple, le rapport d'activités de 1973 dénombre lors du premier entretien 82 hommes seuls, 781 femmes seules et 189 couples (CIFERN, *Rapport d'activités*, 1973, p. 2. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES). Sachant la manière dont sont codées les visites, il est difficile de comprendre comment sont ventilés couples et hommes seuls. Quoi qu'il en soit, la surreprésentation féminine parmi le public du CIFERN est une certitude.

⁵²⁹ Le CIFERN travaille en collaboration étroite avec la polyclinique de gynécologie et d'obstétrique, où, à partir de 1972, l'une des membres de l'équipe se rend plusieurs fois par semaine afin d'y dispenser « des séances d'information sur la contraception, dans les salles mêmes où se trouvent les patientes ayant accouché, ayant subi une interruption de grossesse ou présentant un état infectieux » (CIFERN, *Rapport d'activités*, 1972, p. 1. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES). Persuadée de l'importance de cette tâche, l'équipe du CIFERN formule la demande de la voir pérennisée et, en 1975, une assistante sociale est engagée et attachée à la Maternité comme assistante du planning familial (CIFERN, *Rapport d'activités*, 1975, p. 2. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES).

⁵³⁰ Comme c'est le cas pour les ouvrages déjà cités sur la fécondité et l'avortement à Genève (Bassand Michel et Jean Kellerhals, *Familles urbaines... op. cit* ; Kellerhals Jean et Willy Pasini, *Le sens de l'avortement... op. cit.*).

⁵³¹ Pasini Willy, *Désir d'enfant et contraception*, Tournai, Casterman, 1974.

⁵³² *Ibid.*, p. 27.

D'après son analyse, les résistances inconscientes qui modulent le rapport à la contraception découlent d'un antagonisme entre, d'un côté, la décision rationnelle de différer ou de renoncer à la procréation et, de l'autre, un désir profond et inconscient d'avoir un enfant. Prenant appui sur sa pratique en tant que psychiatre au sein de la polyclinique de gynécologie et sur les données récoltées dans le cadre de l'enquête sur l'avortement⁵³³, il distingue différentes facettes inconscientes du désir d'enfant pouvant entrer en conflit avec le souhait conscient de reporter la procréation⁵³⁴, qui toutes sont attribuables, selon lui, aux fondements de l'identité féminine. Il affirme ainsi que « [...] la régulation des naissances remet en question le rôle de la femme dans le cadre des grands thèmes de la maternité et de la sexualité »⁵³⁵.

La réussite de la contraception dépend donc de l'harmonie entre ces deux aspects de la vie des femmes, que l'auteur place en opposition : « Chaque femme, dit-il, porte en elle cette double polarité et l'importance réciproque du rôle de mère et d'épouse a toujours été un phénomène délicat, complexe, et en équilibre dynamique continu »⁵³⁶. Il explique que, d'un côté, la maternité est un élément fondamental de l'identité féminine et que, par conséquent, une grossesse permet de rassurer les femmes quant à leur fécondité en prouvant que la fonction de reproduction est physiologiquement (encore) possible⁵³⁷. Une telle attirance pour la maternité, viscérale pourrait-on comprendre, se combine avec la santé mentale des femmes pour déterminer l'efficacité de leur comportement contraceptif :

« [...] plus le désir de grossesse est vécu sur le mode conflictuel, plus l'emploi des moyens anticonceptionnels peut être inefficace ou déterminer l'apparition de manifestations psychopathologiques. Certaines femmes, par exemple, vivent le problème d'avoir des enfants d'une façon névrotique dans un but égocentrique et narcissique. Elles désirent des enfants comme une forme de gratification personnelle, ou bien pour avoir quelque chose à aimer ou encore pour que d'autres personnes soient satisfaites d'elles. L'emploi des moyens anticonceptionnels, en inhibant cette motivation névrotique, peut favoriser l'apparition d'un conflit psychique chez des sujets présentant une névrose latente. »⁵³⁸

De l'autre côté, W. Pasini interprète les ratés de la contraception et les grossesses non désirées comme le résultat d'un conflit intérieur en rapport avec la sexualité. Par la séparation qu'ils opèrent entre sexe et reproduction, les outils contraceptifs entraînent d'après lui une « *sexualisation du rôle de la femme* »⁵³⁹, à laquelle cette dernière ne serait pas préparée. Si bien qu'en dépit d'une acceptation rationnelle de la contraception, une réticence persiste et son utilisation reste aléatoire. La pilule exacerberait ce mécanisme en opérant un glissement

⁵³³ Kellerhals Jean et Willy Pasini, *Le sens de l'avortement... op. cit.*

⁵³⁴ Parmi les motifs évoqués par les femmes de ne pas souhaiter de maternité à un moment donné, W. Pasini cite les problèmes financiers, l'expérience de grossesses antérieures difficiles, les problèmes de santé, l'absence de conjoint, les projets de formation ou de carrière professionnelle, les difficultés familiales ou conjugales, le souvenir négatif associé à leur propre enfance, l'incertitude quant à la situation politique ou aux conditions socioéconomiques (Pasini Willy, *Désir d'enfant... op. cit.*, p. 27-34).

⁵³⁵ *Ibid.*, p. 36. C'est l'auteur qui souligne.

⁵³⁶ *Idem.*

⁵³⁷ *Ibid.*, p. 38.

⁵³⁸ *Ibid.*, p. 43-44.

⁵³⁹ *Ibid.*, p. 47.

de la responsabilité de la contraception, et par là de l'activité sexuelle elle-même, des hommes vers les femmes : « La 'pilule' donnait l'initiative et la responsabilité à la femme, alors qu'auparavant c'était l'homme qui voulait avoir des rapports et la femme les acceptait par amour. En d'autres termes, la contraception orale met certaines femmes mal à l'aise parce qu'elle les confronte avec leur désir sexuel qu'elles peuvent reconnaître à l'avance en absorbant le comprimé »⁵⁴⁰. Cette lecture de la contraception, peu fréquente au sein des sources utilisées, formule explicitement l'existence d'une distribution des rôles sexués dans la sexualité. Elle rejoint en cela la posture adoptée par les féministes, tout en se positionnant de manière radicalement différente. Entre féministes et sexologues, les grilles d'interprétation de la contraception ne trouvent pas de convergence⁵⁴¹.

Mais l'hypothèse d'un bouleversement des rôles dans l'interaction sexuelle ne fait pas l'unanimité parmi les rares médecins qui se penchent sur cette question. Sept ans plus tôt, P.-A. Gloor, psychiatre et sexologue vaudois⁵⁴², exprime l'idée que la contraception orale joue au contraire le jeu de l'injonction des femmes à l'innocence : « [...] ce procédé recommandé et prescrit par une autorité (médicale) ne constitue pas à mon sens un progrès personnel dans la prise de conscience féminine, dans le contrôle actif des phénomènes, ni dans la collaboration du couple. J'ai retiré fréquemment l'impression que la passivité de nombreuses femmes quant au problème difficile de la contraception en était renforcée [...] »⁵⁴³. Ces propos anticipent les conclusions apportées par des recherches historiques postérieures, dont notamment celle de Kate Fisher sur les pratiques de contrôle des naissances en Grande-Bretagne durant la première partie du XX^e siècle. L'enquête orale qu'elle mène auprès de 193 personnes la porte à affirmer en conclusion :

« The Pill did not force women to adopt a sexual persona as older methods had. In regularly taking it, women did not have to anticipate sexual intercourse or appear to solicit it at any particular moment. [...] The fact that it was taken independent of coitus and allowed sex to be spontaneous separated it from caps, which had required preparation immediately prior to intercourse and were thus seen to have inhibited the natural expression of sexual desire. Swallowing a pill desexualized the use of contraception and proved far more palatable than methods which demanded 'unhygienic', messy, inelegant, and awkward genital fumbling. »⁵⁴⁴

Dans le cadre de la problématique des aléas contraceptifs qui intéresse ici les médecins, le fait que les femmes soient confrontées à leur désir sexuel sans pouvoir l'assumer ou qu'elles soient maintenues dans une attitude passive aboutit en réalité au même résultat, à savoir un rapport incertain à la contraception, avec à la clé une potentielle grossesse non planifiée. La

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 50.

⁵⁴¹ Le point de vue féministe à l'égard de la sexualité fait l'objet de la section 5.2.5.

⁵⁴² Sur le parcours et les travaux de P.-A. Gloor, voir Pro Familia, « Pierre-André Gloor », *Bulletin du Centre médico-social Pro Familia*, n° 22, 1993.

⁵⁴³ Gloor Pierre-André, « Quelques considérations psychosociologiques sur la prévention des naissances », *Praxis*, vol. 54, n° 40, 1965, p. 1168.

⁵⁴⁴ Fisher Kate, *Birth control, sex and marriage in Britain 1918-1960*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 239.

conception médicale de l'articulation entre contraception, grossesse et sexualité est bien résumée par les propos d'A. L. Robert, médecin-assistant à la polyclinique de gynécologie :

« La pratique d'une contraception efficace, c'est-à-dire la maîtrise de sa fécondité, implique pour la femme un engagement actif et l'acceptation de sa sexualité. Inversement, une attitude conflictuelle devant la fécondité et le refus de la sexualité peuvent conduire une femme à pratiquer une contraception inefficace et à subir des interruptions de grossesse de façon répétée. Cette attitude conflictuelle est le témoin d'un antagonisme entre le désir de grossesse et des facteurs externes (conflit de type socio-culturel ou interpersonnel) et internes (conflits de type intrapsychiques). »⁵⁴⁵

En dépit des limites et des résistances évoquées, Willy Pasini reste confiant quant aux effets positifs de la contraception orale sur la vie sexuelle des couples, notamment parce que l'enquête menée sur l'avortement montre que les personnes interrogées, tant les femmes que les hommes, sont en moyenne devenues plus actives sexuellement suite à l'introduction de la pilule, ce dans des proportions qui paraissent toutefois modestes :

« Dans notre enquête, 11,7 % des femmes ont dit demander plus souvent des rapports sexuels après l'utilisation de la 'pilule' et avoir donc assumé un rôle plus actif. En même temps, 7,8 % des femmes ont diminué leur demande puisque la 'pilule', absorbée pour des raisons anticonceptionnelles provoquait des effets secondaires ou n'était pas acceptée psychologiquement, ce qui réduisait son effet favorable sur la sexualité. Si la femme est devenue plus active sexuellement, l'homme l'est aussi devenu puisque 21,4 % d'entre eux ont demandé plus de relations sexuelles contre 3,9 % qui sont devenus moins entreprenants. Ceci nous permet de dire que la « pilule » a un effet favorable sur la sexualité du couple, mais que surtout *les deux partenaires* assument un rôle plus actif pour leur épanouissement mutuel. L'inversion des rôles masculin et féminin semble être davantage présente dans l'imaginaire des messieurs craintifs et des féministes passionnées ! »⁵⁴⁶

3.3.2 Quel rôle pour les hommes ?

En regard de l'intérêt porté aux femmes, la situation et le rôle des hommes sont très peu investigués lorsqu'il s'agit de comportements contraceptifs. Willy Pasini le souligne lui-même en introduction d'un chapitre consacré aux « réactions masculines » à l'égard de la pilule : « Cet élément est en général négligé dans les publications scientifiques sur la contraception orale, et c'est une regrettable omission »⁵⁴⁷. Or l'ambivalence face à la procréation existe également, d'après lui, au sein de la population masculine. Elle tiendrait à différents éléments, notamment à la peur inconsciente de l'infécondité, associée à l'angoisse de la castration et de l'impuissance, ainsi qu'à une possible méfiance à l'égard de techniques contraceptives qui portent en elles un potentiel de déstabilisation des rôles masculin et

⁵⁴⁵ Robert A. L., « Aspects psychologiques de l'interruption répétée de grossesse », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 213.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 92.

⁵⁴⁷ Pasini Willy, *Désir d'enfant... op. cit.*, p. 89-96.

féminin en matière de sexualité. Ainsi, « parfois, l'homme ne veut ni employer une méthode contraceptive, ni permettre à sa femme de le faire afin de ne pas perdre son contrôle sur elle »⁵⁴⁸. En marge de ce chapitre, les hommes sont pratiquement absents des archives du CIFERN. Ils y sont le plus souvent mentionnés pour regretter leur peu d'investissement dans le travail contraceptif⁵⁴⁹. Tout se passe comme si les acteurs et actrices du CIFERN entérinaient l'idée largement répandue selon laquelle la gestion de la contraception était une mission par essence féminine. Or les statistiques estimant le recours aux méthodes contraceptives avant la diffusion effective de la pilule, qui intervient relativement tard rappelons-le, infirment cette hypothèse en montrant le rôle central du coït interrompu, et partant des hommes, dans la planification familiale⁵⁵⁰. Kate Fisher affirme, à l'encontre de nombre d'interprétations historiques, que loin de s'en désintéresser, les hommes envisagent au contraire le contrôle de la procréation comme une prérogative masculine participant de leur identité⁵⁵¹. Un tel investissement des hommes se combine harmonieusement avec l'innocence et l'ignorance attendues des femmes en matière de sexualité dans une distribution traditionnelle des rôles de genre⁵⁵². De fait, bien des femmes interrogées par Kate Fisher affirment ne rien savoir sur la question et s'en remettre à leur époux⁵⁵³. Dans le contexte suisse romand, les témoignages de femmes rassemblés par Mary Anna Barbey et Lucie Allaman le confirment, tout en montrant aussi d'autres configurations. Ainsi, Régine, née au début des années 1930, raconte son ignorance : « Dans les familles, on expliquait aux garçons comment s'y prendre avec leur femme ou leur première partenaire ; mais aux filles, on disait seulement : 'Laisse-toi faire'. [...] Mon futur mari avait l'air de savoir s'y prendre ; il avait de l'expérience. Et il utilisait le préservatif »⁵⁵⁴. Le même silence marque la vie sexuelle et reproductive de Claire, née en 1939 : « Question sexualité, je n'y connaissais rien du tout. [...] Mon mari a toujours été très prudent, il faisait attention, depuis que nous nous connaissions. Quand nous nous sommes mariés, nous n'avions jamais parlé d'enfants. Jamais mon mari ne m'a dit : 'Je veux un enfant.' Deux fois, il a agi de façon que je sois enceinte. Plusieurs fois, c'est moi qui ai dit : 'Si on essayait...' »⁵⁵⁵. À l'inverse, Paule, pourtant née au tournant des années 1920-1930, rapporte une expérience différente : « La contraception a toujours été une chose tout à fait entendue entre nous. Nous en parlions et nous la pratiquions. Sur le plan physique, je trouvais le diaphragme agréable. Pour moi, c'était même un élément

⁵⁴⁸ *Ibid.*, p. 95.

⁵⁴⁹ En 1972, le rapport d'activités note ainsi avec regret « le désintérêt actuel des hommes pour la planification familiale », observant que lors d'une demande d'interruption de grossesse, les femmes viennent souvent seules. Ceci les incite à tenter de réaliser des entretiens complémentaires avec les partenaires des femmes qui consultent (CIFERN, *Rapport d'activités*, 1972, p. 5. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES).

⁵⁵⁰ Oris Michel, « Intimité familiale... », *op. cit.*, p. 33.

⁵⁵¹ Fisher Kate, *Birth control... op. cit.*, p. 191.

⁵⁵² Les journaux intimes et les biographies étudiés par Anne-Claire Rebreyend témoignent également d'un vécu différent des premières expériences sexuelles selon les normes de genre. La frontière entre l'accès facilité au savoir des garçons et l'ignorance totale des filles y apparaît cependant moins marquée (Rebreyend Anne-Claire, *Intimités amoureuses. France 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008).

⁵⁵³ Fisher Kate, *Birth control... op. cit.*, p. 59-60.

⁵⁵⁴ Barbey M.-A., *Femmes... op. cit.*, p. 45.

⁵⁵⁵ *Ibid.*, p. 74.

de plaisir »⁵⁵⁶. Bien que certainement minoritaire, ce témoignage révèle la variété des situations possibles dans un même espace-temps.

Mais si l'on admet le rôle prééminent des hommes en matière de limitation des naissances, comment interpréter le changement intervenu avec l'introduction de la pilule contraceptive ? Il serait erroné, pour Fisher, de postuler un renversement des attributions respectives des hommes et des femmes, conduisant ces dernières à assumer toute la responsabilité contraceptive. L'explication tiendrait plutôt à l'instauration de davantage de communication au sein des couples sur la question reproductive, notamment comme résultat des incitations en ce sens émises par les institutions de planning familial⁵⁵⁷. Les sources à disposition ne permettent pas de déduire une augmentation effective de la communication au sein des couples dans le contexte genevois des années 1965 à 1980. Elles attestent par contre de la conviction maintes fois répétée des acteurs et actrices du CIFERN que la communication conjugale est bien la condition *sine qua non* d'une contraception réussie.

3.3.3 Le couple responsable, figure centrale de la promotion de la contraception

Comme il a pu être observé dans le cas des débats parlementaires français sur la contraception en 1967, la figure du couple, et non celles des femmes ou des hommes, se trouve au cœur du discours de ceux et celles qui se soucient de limitation des naissances : « La société d'individus autonomes et libres [...] s'entend en réalité d'une société dans laquelle l'individu en question ne semble pas tant être la femme ou l'homme sinon sous l'espèce générique, que la famille conjugale ou le couple, terme dont la fréquence dans les pratiques discursives est nettement supérieure à celui de 'femme' »⁵⁵⁸. L'idéal de la contraception tel qu'il est exprimé par les acteurs et actrices du CIFERN prend pour acteur et interlocuteur central le couple.

La contraception réalisée par le couple s'inscrit par ailleurs dans une vision marquée par l'aspiration au progrès. La maîtrise de la fécondité se profile comme une étape du processus évolutif sensé caractériser les sociétés industrielles, en venant se substituer à d'autres méthodes contraceptives qualifiées d'archaïques, comme l'infanticide et l'avortement : « Au long de l'évolution historique, l'infanticide a été progressivement remplacé par l'avortement et il est à prévoir que si cette évolution se poursuit, la contraception pourra se substituer peu à peu à l'avortement »⁵⁵⁹. À l'échelle des individus, ce progrès s'entend comme le passage d'un comportement passif en matière de procréation à une attitude consciente, rationnelle et responsable. Dans un cours sur les méthodes de contraception donné en 1972 dans une commune genevoise, l'une des animatrices du centre envisage la régulation des naissances

⁵⁵⁶ *Ibid.*, p. 35.

⁵⁵⁷ Fisher Kate, *Birth control... op. cit.*, p. 243.

⁵⁵⁸ Sanseigne Francis, « Débattre pour un objet... », *op. cit.*, p. 29.

⁵⁵⁹ Pasini Willy, *Désir d'enfant... op. cit.*

comme une marque de progrès dans le contexte des transformations démographiques, perçues ici avec une certaine distorsion :

« Actuellement tous les enfants qui naissent dans nos régions ont des chances de parvenir à leur 20^{ème} anniversaire. Il y a quelques décades une femme devait mettre 10 enfants au monde pour en avoir quelques uns qui parviennent à l'âge adulte. Il faut donc réfléchir avant de concevoir des enfants qui ne peuvent plus être le fruit du hasard. [...] chacun doit connaître d'avance ce problème afin de se forger une opinion valable sur les moyens à mettre en œuvre pour assumer ses responsabilités d'adulte. [...] Vous savez que nous vivons dans une époque où l'homme désire prendre en main la nature pour la soumettre à ses besoins. [...] Sur le plan personnel chacun planifie ses projets, son budget, ses vacances, sa formation professionnelle. Dans le domaine de la fécondité, on en reste par contre trop souvent à une attitude fataliste ; on se confie au destin, espérant passer entre les gouttes de la fécondité naturelle. »⁵⁶⁰

Grâce au travail d'information sur la contraception, l'équipe du planning familial espère dépasser ces comportements passifs et parvenir à responsabiliser les individus face à la procréation, afin qu'elle ne soit pas (plus) prise à la légère. Ainsi, comme le formule William Geisendorf, « la régulation des naissances trouvera sa place dans une éducation visant à préparer des individus conscients de leurs devoirs »⁵⁶¹. Une telle perception de la contraception, qui n'est pas sans rappeler celle déjà portée au début du XX^e siècle par le courant néo-malthusien sous l'étiquette de la « maternité consciente », s'inscrit dans un schéma de rationalisation des comportements. Les promoteurs et promotrices d'une procréation responsable adhèrent de fait à l'ambition d'un « accroissement de la rationalisation des conduites [...], lequel se caractérise, à la faveur de nouveaux procédés contraceptifs, par l'acquisition de disposition au calcul et donc au projet de couple (ce que suggèrent des termes comme régulation, contrôle ou encore planification des naissances) »⁵⁶².

La réussite du projet de planification rationnelle et concertée de la procréation dépend d'abord et avant tout, aux yeux des acteurs et actrices du planning familial, de la communication au sein du couple. Il s'agit, comme l'exprime William Geisendorf, de stimuler « chez le couple le sentiment d'une responsabilité partagée »⁵⁶³. Pour les animatrices du CIFERN en 1973, la communication conjugale est la condition nécessaire d'une contraception réussie :

« [...] pour planifier, il faut qu'un certain nombre de conditions soient réunies : que le couple (ou chacun des partenaires) puisse s'entendre sur le but qu'il désire poursuivre à moyen ou à long terme ; que le couple (ou chacun des partenaires) puisse se fixer une stratégie entendue comme une série de moyens destinés à atteindre le but fixé ; que le couple puisse entretenir une certaine communication au sujet de ce planning de manière à organiser son comportement. Or ces conditions de base ne sont remplies que chez les couples relativement stables ayant la possibilité de percevoir avec suffisamment de

⁵⁶⁰ *Cours de planning familial*, 28 février 1972, p. 1. Fonds CIFERN, Genève, document sans cote.

⁵⁶¹ Geisendorf William, « La régulation de la conception », in *Encyclopédie médico-chirurgicale*, n° 3, 1963, p. 1. Fonds CIFERN, Genève, document sans cote.

⁵⁶² Sanseigne Francis, « Débattre pour un objet... », *op. cit.*, p. 30.

⁵⁶³ Geisendorf William, *L'interruption médicale de la grossesse à Genève*, [1974 ?], p. 13. Fonds CIFERN, Genève, 314.310 CIF.

précision ce que sera l'avenir et en même temps suffisamment à l'aise vis-à-vis des interdits qui pèsent sur la sexualité pour oser en parler. »⁵⁶⁴

3.3.4 Adolescentes, célibataires, quand la contraception sort du couple

Comme pour valider le lien tissé entre couple stable et contraception efficace, Jean Kellerhals et Willy Pasini observent une surreprésentation des célibataires parmi les femmes de leur enquête souhaitant obtenir une interruption de grossesse : près de 55 % des femmes de l'échantillon sont célibataires, alors que le pourcentage de célibataires dans la population des femmes âgées de 15 à 45 ans et résidant à Genève n'est que de 37 %⁵⁶⁵. Pour les auteurs, si des grossesses non désirées surviennent plus fréquemment pour ces femmes, c'est que la nature même du lien qui unit ces femmes à leur partenaire les favorise. Tout particulièrement, le caractère instable de la relation en est responsable. L'enquête révèle que 80 % des femmes célibataires qui souhaitent avorter font état d'une relation instable, ce qui porte les auteurs à suggérer que « l'instabilité de la relation compromet en partie le contrôle raisonné de la fécondité, à cause du caractère souvent imprévu et imprévisible du rapport sexuel »⁵⁶⁶. On retrouve ici l'idée d'une association entre conjugalité et réussite de la contraception, qui ne tient pas seulement à l'aptitude à prévoir et communiquer sensée caractériser le couple stable, mais à la spécificité du rapport sexuel non conjugal : alors que le couple vit le rapport sexuel comme une « relation-symbole » qui « veut manifester la communion existentielle du couple », les célibataires développent au travers du rapport sexuel une « relation-pour-soi », « la recherche du plaisir pour lui-même »⁵⁶⁷. Or cette « relation-pour-soi » est, aux yeux des auteurs, un obstacle à la bonne utilisation de ces mêmes contraceptifs : « L'importance quantitative croissante, en matière de conduite sexuelle, de la *relation-pour-soi* par opposition à la *relation-symbole*, compromet les possibilités de contrôle plus grandes nées des nouveaux moyens de contraception »⁵⁶⁸.

Ainsi, contrairement à l'idée que l'introduction de contraceptifs destinés aux femmes est allée de pair avec une libération de leur vie sexuelle, les premiers acteurs et actrices du planning familial genevois considéraient plutôt l'absence de relation conjugale stable comme un obstacle sérieux à la poursuite d'une contraception efficace. Loin d'eux l'idée, du moins dans les sources à disposition, que la pilule devait favoriser la vie sexuelle des femmes. C'est avant toute autre chose aux couples qu'elle serait bénéfique.

⁵⁶⁴ Coulondre P. et Imfeld E., *Les méthodes de planning familial hier et aujourd'hui*, 19 novembre 1973, p. 3. Fonds CIFERN, Genève, document sans cote.

⁵⁶⁵ Kellerhals Jean et Willy Pasini, *Le sens de l'avortement... op. cit.*, p. 79.

⁵⁶⁶ *Ibid.*, p. 80.

⁵⁶⁷ *Ibid.*, p. 80-81.

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 80.

Preuve supplémentaire de l'association couple-contraception, un certain malaise s'exprime dans les rapports d'activités quand les demandes émanent de femmes qui sortent du cadre établi de la conjugalité. En 1969, les animatrices jugent nécessaire de signaler un nombre conséquent de « jeunes filles seules qui viennent préventivement s'informer sur la contraception car elles ont peur de se confier à leur mère, à leur médecin ou à leur propre père, s'il est médecin »⁵⁶⁹. Ce qui apparaît comme une sorte d'étonnement de la part des membres de l'équipe du CIFERN face à ce type de demandes révèle des attentes implicites en termes de public concerné par la contraception. S'adresser « préventivement » au CIFERN pour « s'informer sur la contraception » n'est-ce pas précisément le comportement souhaité par les porteurs des messages de prévention ? Ce paradoxe met en lumière la subtilité du sens donné par les animatrices à l'idée de prévention. En effet, la formulation des objectifs du CIFERN laisse entendre que si le centre s'adresse à des personnes jeunes, il vise essentiellement des jeunes couples ne désirant pas encore d'enfants. L'idée de prévention intervient donc après la mise en couple et avant la procréation. Or les jeunes filles seules qui viennent préventivement souhaitent utiliser un moyen de contraception avant même d'être en couple. Leur démarche signale leur volonté de distinguer non seulement sexualité et procréation, mais également sexualité et relation conjugale durable, ce à quoi les animatrices du CIFERN ne s'attendent pas.

Face à ce type de public s'exprime alors la volonté de ne pas limiter la mission du CIFERN à la simple transmission d'informations factuelles mais de l'étendre au contraire à un enseignement plus large, comprenant une dimension que l'on pourrait qualifier d'affective et ayant pour but d'orienter les jeunes femmes vers une utilisation de la contraception jugée adéquate. En 1970, le rapport d'activités précise ainsi cette mission :

« [...] tandis qu'avec une partie de la population, sensibilisée aux échecs des méthodes empiriques, il nous reste à poursuivre la tâche traditionnelle du Planning Familial, tâche d'information sur les méthodes contraceptives, il faut assumer, avec les plus jeunes, une tâche assez paradoxale qui consiste à les décourager d'abord de leurs croyances quasiment magiques dans l'absolu des techniques contraceptives, pour ensuite les motiver pour une utilisation de la contraception plus éclairée, dans la responsabilité et la liberté. Cette tâche éducative n'est pas sans rapport avec l'éducation du couple et la préparation au mariage. »⁵⁷⁰

Bien que sibyllin, c'est extrait laisse entendre une fois encore que toute bonne contraception s'exerce dans le cadre conjugal. Il suggère aussi que les « plus jeunes » n'ont pas acquis la maturité nécessaire à l'investissement dans un couple et qu'elles doivent être guidées sur ce chemin, comme sur celui du contrôle de leur fécondité.

La préoccupation pour les jeunes, ou les adolescentes, est une constante à travers l'histoire du CIFERN⁵⁷¹, et peut-être de la contraception en général. Et ce, curieusement, sans qu'il ne soit

⁵⁶⁹ *Ibid.*, p. 1.

⁵⁷⁰ CIFERN, *Rapport d'activités*, 1970, p. 4-5. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES.

⁵⁷¹ En 1975 est créée, au sein de la polyclinique de gynécologie, une consultation spécialement destinée aux adolescentes. Cette nouvelle structure permet de développer un travail conjoint d'information, fourni par le

jamais clairement explicité qui sont précisément les jeunes en question. Il s'avère ainsi difficile de préciser les caractéristiques démographiques de ce public. Quel est l'âge de celles qui sont qualifiées de « jeunes » ou d'« adolescentes » ? Les données disponibles dans les rapports d'activités sont trop lacunaires pour qu'il soit possible d'observer de manière sûre l'évolution de l'âge du public qui consulte le CIFERN. Tout au plus peut-on y trouver quelques relevés instantanés : en 1976, les jeunes de moins de 19 ans représentent 23,6 % du public du CIFERN ; l'année suivante, 26,9 %⁵⁷² ; dans approximativement 2/3 des cas, leurs demandes concernent la contraception⁵⁷³.

D'autres sources peuvent apporter un meilleur éclairage. L'intérêt pour cette population suscite en effet des enquêtes sur la sexualité des jeunes, qui offrent l'opportunité de mieux cerner ce que recouvre en réalité cette appellation. Le travail de thèse du docteur Pierre-André Michaud en 1976, fréquemment cité dans la littérature, a pour objet la sexualité des adolescents dans le canton de Vaud. Il est mené auprès d'individus âgés de 16 à 19 ans⁵⁷⁴. La notion de jeunesse, ou d'adolescence, apparaît donc relative. Ce d'autant plus qu'à cet âge, certaines sont parfois sur le point de se marier, l'âge au mariage atteignant son minimum précisément au début de cette décennie : « 3% des jeunes filles se mariaient l'année de leurs vingt ans vers 1930 ; quarante ans plus tard, elles sont 8% à prendre époux l'année de leur vingtième anniversaire ; la proportion des femmes déjà mariées à 25 ans passe de 35% en 1930 à près de 60% en 1970 »⁵⁷⁵. Trop jeunes pour parvenir à utiliser efficacement un moyen de contraception mais suffisamment âgées pour se marier ? Celles et ceux que l'on considère jeunes lorsqu'il s'agit de sexualité ne semblent plus l'être quand il est question d'union légale et aucune inquiétude n'est manifestée quant au rajeunissement de l'âge au mariage, en dépit de l'ampleur du phénomène. Ceci nous permet d'avancer l'hypothèse que ce qui définit l'adolescence, aux yeux des médecins et autres acteurs de la prévention en matière de sexualité, ne tient peut-être pas tellement à l'âge mais plutôt au statut matrimonial des individus. Les femmes qualifiées de jeunes dans les rapports d'activités ne pourraient-elles pas être simplement célibataires ?

CIFERN, et de prescription ou de prise en charge médicale, réalisé par la policlinique, ce qui soulage le CIFERN d'une tâche qu'il ne parvenait pas à assurer seul (CIFERN, *Rapport d'activités*, 1975, p. 5. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES). La population adolescente continue néanmoins de (pré)occuper l'équipe du CIFERN qui conclut son rapport d'activités en 1976 en signalant que « le problème le plus souvent débattu en 1976 a été celui de l'information et de la contraception chez les jeunes. La forte augmentation de leurs demandes et l'intérêt que ce phénomène suscite en tant que problème de société doit retenir l'attention des responsables » (CIFERN, *Rapport d'activités*, 1976, p. 4. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES).

⁵⁷² CIFERN, *Rapport d'activités*, 1977, p. 2. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES.

⁵⁷³ *Idem*.

⁵⁷⁴ Michaud Pierre-André, *Quelques aspects de la sexualité des adolescents de 16 à 19 ans dans le canton de Vaud*, Université de Lausanne, 1977.

⁵⁷⁵ Calot Gérard, *Deux siècles... op. cit.*, p. 43.

3.3.5 Changements dans la sexualité des jeunes : les adultes entre craintes et fantasmes

Les craintes à l'égard de la sexualité de cette population tiennent pour une large part à l'âge de l'entrée dans la sexualité. On perçoit dans les publications médicales sur les thèmes de la sexualité ou de la contraception dans l'adolescence le même souci que manifestent les pionnières de l'éducation sexuelle quant à une entrée potentiellement trop précoce dans la sexualité hétérosexuelle et génitale⁵⁷⁶. Leur inquiétude se fonde sur le modèle de développement psychosexuel d'inspiration freudienne qui prédit une succession d'étapes devant conduire les individus vers une maturité affective propre à l'établissement d'une relation durable dans laquelle la sexualité pourra être vécue de manière satisfaisante :

« De nombreux auteurs notent que ce développement [psychosexuel] se fait par phases successives [...]. Ces phases se succéderaient entre elles selon un ordre et des modalités déterminés ; plus encore, le fait d'être parvenu à un certain stade entraînerait, statistiquement parlant, l'accession au stade suivant dans un laps de temps relativement défini. Par ailleurs, le climat dans lequel s'exercent les premières expériences conditionnerait dans une certaine mesure la manière dont sont abordées les phases suivantes. Si cette évolution n'a pas le caractère inéluctable d'une loi biologique, et souffre de ce fait de nombreuses exceptions *individuelles*, elle n'en conserve pas moins un intérêt en tant qu'elle permet la prédiction relative d'un comportement à partir d'une situation donnée. Ce type d'examen fournit en outre un reflet du développement affectif et sexuel des adolescents de nos jours. »⁵⁷⁷

Ce modèle ne fournit en revanche aucune explication quant au décalage temporel observé entre développement psychosexuel et puberté biologique :

« L'adolescence est la période de la vie pendant laquelle l'enfant devient adulte, établit sa maturité sexuelle, psychologique, intellectuelle et son indépendance socio-économique. Cependant la maturité sexuelle précède la maturité psychologique et intellectuelle et l'indépendance socio-économique s'établit toujours plus tardivement. [...] Ainsi l'enfant, de par la précocité de sa puberté, entre dans le monde de l'adulte sans préparation psychologique et émotionnelle adéquate. »⁵⁷⁸

Cette perspective suscite des inquiétudes, encore ravivées par la conviction que l'âge d'entrée dans la sexualité va diminuant. Nombre de publications postulent un tel rajeunissement, ainsi qu'une transformation des mœurs des adolescents et adolescentes. Or, paradoxalement, les résultats auxquels parviennent ces mêmes enquêtes vont à l'encontre de toute projection alarmiste et semblent inscrire les comportements des jeunes plutôt dans la continuité que dans la rupture avec les générations précédentes. L'étude de Pierre-André Michaud de 1977 révèle ainsi qu'à 18 ans, 43,8 % des filles et 59,2 % des garçons ont une expérience sexuelle

⁵⁷⁶ Cette thématique est développée dans le Chapitre 4.

⁵⁷⁷ Michaud Pierre-André, « Quelques aspects de la sexualité des adolescents de 16 à 19 ans dans le canton de Vaud », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 98, 1978, p. 413.

⁵⁷⁸ Rey-Stocker Irmi, « La contraception de l'adolescente », *Revue médicale de la Suisse romande*, n° 97, 1977, p. 322.

(comprise par l'auteur comme l'expérience du coït)⁵⁷⁹. Si l'auteur en conclut qu'une « part importante de la population adolescente a une vie sexuelle active »⁵⁸⁰, il faut souligner qu'une part d'égale importance n'en a pas, ou du moins pas selon les critères définis par l'auteur. L'entrée dans la sexualité génitale n'apparaît donc pas aussi précoce qu'attendue et Pierre-André Michaud observe que « le pourcentage d'adolescents qui débute avant l'âge de 16 ans reste pour le moment faible (13 % des garçons, 6 % des filles) »⁵⁸¹.

Dans un autre registre, les enquêté-e-s ne font pas état de valeurs et d'aspirations radicalement différentes de leurs aînés non plus. Si une faible majorité d'entre eux envisage un partage des tâches égalitaire dans le couple (52 %), près de 30 % choisiraient une répartition selon le modèle du *male breadwinner* (27,6 %)⁵⁸². Près de 85 % espèrent avoir un jour des enfants. L'ensemble des résultats de l'étude dégage une impression de conformité, qui s'exprime par-dessus tout au travers d'une large reproduction des standards genrés en matière de comportements et d'attitudes envers la sexualité. Un décalage considérable peut en effet être observé entre les schémas de réponse des filles et des garçons, avec en arrière-plan une distribution des rôles entre un masculin sexuellement actif et orienté vers l'expérience physique et un féminin plus réservé et davantage concentré sur la dimension émotionnelle. Ainsi par exemple, l'acte sexuel peut éventuellement être réalisé à titre d'expérience pour 72,5 % des garçons contre seulement 43,2 % des filles. Ces dernières considèrent aussi en grande majorité (83,4 %) que cet acte ne devrait être pratiqué qu'avec une personne aimée, tandis que seuls 45,5 % des garçons pensent de même⁵⁸³. Ce décalage se traduit par un nombre de partenaires qui diffère selon le sexe. Parmi les personnes qui ont déjà eu des rapports sexuels au moment de l'enquête, 60,5 % des filles n'ont connu qu'un seul partenaire, contre seulement 29,5 % des garçons⁵⁸⁴.

L'inquiétude maintes fois exprimée par les responsables médico-sociaux de la prévention semble dénuée de rapport direct avec la réalité des comportements. Tout se passe comme si le spectre d'une sexualité trop précoce planait, depuis le début du XX^e siècle déjà, indépendamment des transformations effectives des comportements⁵⁸⁵. L'angoisse sociale liée à la sexualité des jeunes doit être lue comme une manifestation du décalage intergénérationnel qui existe entre les pionniers et pionnières de la prévention sociale en matière de sexualité et les jeunes à qui ils s'adressent. La génération adulte porte un regard à la fois inquiet, curieux

⁵⁷⁹ Michaud Pierre-André, *Quelques aspects de la sexualité... op. cit.*, p. 62.

⁵⁸⁰ *Ibid.*, p. 62-63.

⁵⁸¹ Michaud Pierre-André, « Quelques aspects de la sexualité des adolescents... », *op. cit.*, p. 417.

⁵⁸² Michaud Pierre-André, *Quelques aspects de la sexualité... op. cit.*, p. 92.

⁵⁸³ *Ibid.*, p. 93.

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 98.

⁵⁸⁵ Les chiffres disponibles relatifs à la fréquence des grossesses et des avortements chez les femmes de moins de 18 ans en sont une preuve supplémentaire. Dans un article de 1979, P.-A. Michaud et R. Wermelinger constatent que contrairement à la situation observée dans d'autres pays, « l'augmentation apparente de l'activité sexuelle chez les jeunes ne semble pas être accompagnée dans le canton de Vaud d'une augmentation parallèle des grossesses menées à terme et des demandes d'interruption de grossesse comme on aurait pu s'y attendre » (Michaud P.-A., Wermelinger R., « Interruptions de grossesse chez les adolescentes vaudoises », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 99, 1979, p. 928).

et déjà critique sur les bouleversements qu'elle observe, parfois de manière exagérée ou réductrice, dans les modes de vie des plus jeunes. L'extrait suivant d'une rubrique, intitulée « Maman s'interroge », du magazine *Femina* en 1975 en est une bonne illustration :

« Les jeunes ménages de la génération précédente – la mienne – se voyaient gratifiés d'un enfant généralement plus vite qu'ils ne l'avaient souhaité. Mais nous savions que c'était inhérent à la vie conjugale et comme notre intention était bien de fonder une famille, un peu plus tôt, un peu plus tard, nous nous faisons une raison. Stupides et touchants, nous passions donc les dix premiers mois de notre mariage à bêtifier les yeux dans les yeux [...]. Après quoi, nous étions promus jeunes parents et nous nous contemplions un peu moins pour cultiver ensemble la petite pousse verte qui polarisait notre attention en même temps qu'elle confirmait notre statut social et familial. [...]

Maintenant, lorsqu'ils se marient, la contraception leur a déjà permis depuis longtemps, et sans risques, toutes les découvertes. Ils se connaissent assez pour désirer moins être seuls et ils échappent à nos ridicules sans susciter notre attendrissement. Les enfants à venir s'insèrent dans une programmation précise qui ressemble aux plans quinquennaux des pays de l'Est – succès en plus. [...]

Immatures, égocentriques, nous l'étions sûrement autant qu'eux, mais les circonstances étaient telles que cela se remarquait moins. La société nous costumait en vue d'un certain rôle et nous, nous acceptions de le jouer. Était-ce préférable ? Était-ce plus exaltant ? Non. Mais c'était beaucoup plus facile.

Être libre, être responsable, c'est un état de plus grande dignité, mais aussi de plus grande exigence. Les jeunes femmes qui nous suivent ne peuvent pas tricher. [...]

Tandis que les philosophes parlent d'une « nouvelle morale » qui reste à inventer, elles gagnent, hors des chemins battus, hors des chemins commodes, le droit d'être elles-mêmes. Pourvu qu'elles ne déçoivent pas lorsqu'elles émergeront de cette longue éclosion ! »⁵⁸⁶

La contraception se voit ici dotée du pouvoir de bouleverser les étapes du parcours de vie. Elle semble conférer aux jeunes adultes une liberté qui risquerait de confiner à une forme d'égoïsme. Pour empêcher cette dérive, l'auteure associe immédiatement liberté et responsabilité et tout se passe comme si l'accès à la contraception, facteur potentiel d'émancipation des contraintes liées à la sexualité, s'inscrivait d'emblée dans un nouveau jeu de règles à respecter.

⁵⁸⁶ *Femina*, 22 janvier 1975, p. 78.

3.4 L'orientation psychosociale du CIFERN et sa mise en question

3.4.1 La consultation conjugale et sexologique au CIFERN, vers une orientation psychosociale

Le conseil conjugal et sexologique ne fait pas partie des prérogatives du CIFERN à l'origine puisque sa mission est « d'informer le public de toutes les questions médicales, sociales et psychologiques concernant la conception et la naissance, ainsi que celles se rapportant au développement de la famille »⁵⁸⁷. Son règlement stipule qu'il a pour principale activité d'accueillir les personnes souhaitant obtenir des renseignements ou un soutien et de les orienter si besoin vers un service médical spécialisé⁵⁸⁸. À cela s'ajoute un travail d'information et d'éducation à la contraception mené à l'extérieur, sous la forme de cours et de conférences aux collectivités publiques, services sociaux et structures de formation.

Pensé au départ comme simple antenne d'information sur les moyens de contraception, le CIFERN développe pourtant rapidement une activité de conseil conjugal et sexologique (*cf.* Encadré 3). Persuadée que la stabilité du couple garantit la réussite de la contraception, l'équipe développe un vif intérêt pour les questions d'entente conjugale et sexuelle, comme l'exprime le professeur Geisendorf : « [...] le développement de notre Centre d'Information Familial et de Régulation des Naissances nous a montré qu'il était impossible de conseiller efficacement les couples qui venaient nous consulter sans nous intéresser à leur vie sexuelle, l'harmonie conjugale étant une condition essentielle pour que la contraception soit comprise, poursuivie, intégrée dans la vie du couple »⁵⁸⁹.

Encadré 3

Le conseil conjugal ou l'apprentissage du couple

L'intérêt du CIFERN pour les problèmes de couple et son investissement croissant dans la consultation conjugale et sexologique s'inscrit dans le contexte particulier des décennies 1960-1970 et notamment dans les transformations alors en cours en matière de mentalités et de comportements démographiques⁵⁹⁰. L'harmonie du couple n'est pourtant pas une préoccupation nouvelle dans les années 1960. En Suisse comme dans l'ensemble des pays occidentaux, la consultation conjugale trouve en effet son origine au début du XX^e siècle

⁵⁸⁷ Loi J 0,5 du 9 janvier 1965 concernant la création d'un centre d'information familiale et de régulation des naissances, Recueil authentique des lois et actes du gouvernement de la République et canton de Genève, 1965, p. 62.

⁵⁸⁸ Règlement d'exécution de la loi concernant la création d'un centre d'information familiale et de régulation des naissances, 26 mars 1965, p. 2. Fonds CIFERN, Genève, document sans cote.

⁵⁸⁹ Bassand Michel et Jean Kellerhals, *Familles urbaines... op. cit.*, p. 2.

⁵⁹⁰ Les évolutions qui conduisent au développement de la sexologie clinique et plus précisément des techniques de thérapie sexologique sont détaillées dans le Chapitre 2, consacré à cette thématique.

dans les conseils d'hygiène conjugale prodigués aux jeunes couples afin de favoriser l'entente dans le mariage et, partant, la stabilité des unions. Médecins et ecclésiastiques se montrent particulièrement actifs dans ce domaine intimement lié aux entreprises d'hygiène sociale et de relèvement moral qui se multiplient au tournant du XIX^e au XX^e siècle. En France, l'abbé Jean Viollet crée, en 1918 déjà, l'Association du mariage chrétien avec un « objectif purement moral et religieux, à savoir la promotion de la préparation au mariage chrétien »⁵⁹¹. Aux États-Unis, l'impulsion émerge du monde scientifique : un service de consultation conjugale est fondé en 1929 à l'initiative de l'Institut américain des relations familiales⁵⁹². Dans le contexte suisse romand, les Églises proposent dès les années 1920 des discussions aux couples en vue de la préparation au mariage et fournissent un soutien aux couples déjà unis⁵⁹³. En 1923 est fondée à Lausanne l'association Pro Familia qui ouvre sept ans plus tard une consultation de mariage⁵⁹⁴. En Suisse alémanique, des bureaux de conseil conjugal sont mis sur pied durant les années 1920, notamment dans les villes de Zürich et de Berne. Ces structures sont très souvent étroitement associées aux entreprises et préoccupations eugénistes⁵⁹⁵.

La prégnance des mariages et la hausse de la fécondité dans les années d'après Deuxième Guerre mondiale offrent une nouvelle dynamique à la pratique du conseil conjugal. Dans un contexte dominé par la norme du mariage, les consultations pour couples apparaissent comme des outils privilégiés pour lutter contre le divorce, perçu comme une anomalie⁵⁹⁶. Comme au début du siècle, les Églises sont pionnières : « À Genève, l'Église Nationale Protestante crée en 1953 un 'Office de Consultations conjugales et familiales' bientôt suivi par Caritas »⁵⁹⁷.

Dès ses débuts dans l'activité de conseil conjugal, le CIFERN travaille en collaboration avec les autres antennes de consultation conjugale existant à Genève et s'investit dans le développement d'un réseau romand de conseillers conjugaux⁵⁹⁸, qui se mue en 1974 en une Fédération romande des Services de Consultation Conjugale⁵⁹⁹. Il remplit une fonction spécifique dans le panorama des centres de conseil conjugal genevois, dans la mesure où il propose un service qui n'est ni religieux ni véritablement médical⁶⁰⁰, mais s'inscrit dans une approche psychologique des problèmes conjugaux. La démarche psychologique et psychanalytique, sans être à l'origine du conseil conjugal, lui est étroitement liée : « Une partie de l'approche développée par les premiers acteurs de la mise sur pied de l'activité de conseil conjugal a consisté à développer des formes de préparation au mariage, en

⁵⁹¹ Philippe Claudine, « Le conseil conjugal et familial. Une profession à la recherche de reconnaissance et d'unité », *Recherches et Prévisions*, n° 89, 2007, p. 64. L'abbé Jean Viollet, fondateur en 1918 de l'Association du mariage chrétien, apparaît comme un pionnier du conseil conjugal, répondant notamment à une correspondance abondante de fervents catholiques préoccupés d'obéir aux lois de l'Église. Sur cette correspondance, voir Sevegrand Martine, *L'Amour en toutes lettres. Questions à l'abbé Viollet sur la sexualité (1924-1943)*, Paris, Albin Michel, 1996.

⁵⁹² Schlemmer François, *Les couples heureux ont des histoires* Genève, Labor et Fides, 1980, p. 117.

⁵⁹³ Fert Doris (éd.), *Désirs, réalités... le choix ? Au coeur du planning familial de Genève, 1965-2005*, Genève, Ayer, HUG, Éd. Porte-Plumes, 2006, p. 131.

⁵⁹⁴ Schlemmer François, *Les couples... op. cit.*, p. 118. Notons par ailleurs qu'au même moment, la Société vaudoise pour le relèvement de la moralité fusionne avec Pro Familia, ce qui atteste du lien étroit qui unit les initiatives visant à protéger la famille et le mariage aux entreprises de redressement moral Heller Geneviève, « Psychiatrie et société : de quelques associations pour l'hygiène mentale, morale et sociale », *Revue historique vaudoise*, n° 103, 1995, p. 129.

⁵⁹⁵ Sur l'articulation entre eugénisme et conseil conjugal, voir Gerodetti Natalia, « Eugenic Family Politics and Social Democrats: « Positive » Eugenics and Marriage Advice Bureaus », *Journal of Historical Sociology*, vol. 19, n° 3, 2006, p. 217-244.

⁵⁹⁶ Fussinger Catherine et Chantal Ostorero, « 'La question sexuelle' », *op. cit.*, p. 112.

⁵⁹⁷ Schlemmer François, *Les couples... op. cit.*, p. 118.

⁵⁹⁸ CIFERN, *Rapport d'activités*, 1972, p. 4. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES.

⁵⁹⁹ CIFERN, *Rapport d'activités*, 1974, p. 6. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES.

⁶⁰⁰ Fert Doris (éd.), *Désirs... op. cit.*, p. 133.

systematisant cette activité et en la déconfessionnalisant. Ils ont également cherché à intégrer les apports de la psychanalyse et de la pédagogie »⁶⁰¹.

Les sources révèlent qu'après quelques années d'existence seulement, l'équipe du CIFERN acquiert la conviction que l'information seule ne suffit pas : « les difficultés à choisir une méthode contraceptive, les échecs, les grossesses non désirées sont autant de signes qui montrent que, dans le domaine sexuel si chargé émotionnellement, l'information reste inefficace tant qu'elle n'est pas intégrée au vécu de la personne et du couple, vécu que le conseiller ne peut ignorer »⁶⁰².

Dans leur pratique courante, les animatrices du CIFERN observent que les demandes du public mêlent souvent de multiples aspects touchant tout à la fois aux dimensions reproductive, contraceptive, sexuelle et conjugale. Un travail de décryptage de ces demandes est nécessaire à leurs yeux, les éléments explicites dissimulant parfois des enjeux implicites : « [...] les questions de fécondité sont souvent l'occasion de mettre à jour un problème sexuel »⁶⁰³. Dans certains cas, « [...] le problème purement sexuel [...] s'efface rapidement au profit des relations affectives souvent évoquées de nouveau après plusieurs entretiens »⁶⁰⁴. Ces diverses facettes s'imbriquent de manière complexe et les rapports de causalité entre elles peuvent varier. Ainsi, « [le trouble sexuel] constitue les causes manifestes de la mésentente conjugale comme il peut en être un symptôme secondaire »⁶⁰⁵. Concrètement, les animatrices du centre signalent qu'en définitive, parmi les personnes qui consultent pour un trouble sexuel, « 40 % seulement des cas considérés présentent effectivement des troubles sexuels. 30 % assimilent mésentente sexuelle et conflit conjugal »⁶⁰⁶.

La complexité des demandes du public et la dimension conflictuelle que perçoivent les animatrices derrière les problèmes qui leur sont présentés ont pour conséquence une réorientation du CIFERN vers une démarche non plus seulement pédagogique mais psychologique. Il ne s'agit plus seulement d'émettre un message éducatif sur la contraception mais de se préoccuper de la réception de ce message par ses destinataires :

« Lors de la création des centres [de planning familial], le premier but visé était la lutte contre l'avortement et le moyen pour y parvenir, la pédagogie des moyens de contraception. À cette époque, on pensait que la fonction de la conseillère se bornerait à l'information et qu'ainsi on viendrait à bout des comportements 'anarchiques' dans la maîtrise de la fécondité. [...] les conseillères ont constaté l'insuffisance d'un travail

⁶⁰¹ Philippe Claudine, « Le conseil conjugal... », *op. cit.*, p. 65.

⁶⁰² Coulondre P., Hopf H., Imfeld E., Pasini W., « Problématique conjugale et sexologique dans un centre de planning familial », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 96, 1976, p. 295.

⁶⁰³ *Ibid.*, p. 304.

⁶⁰⁴ *Idem.*

⁶⁰⁵ *Ibid.*, p. 2.

⁶⁰⁶ *Description des activités*, 22 décembre 1972, p. 1. Fonds CIFERN, Genève, document sans cote.

uniquement pédagogique et qui ne serait pas basé sur la compréhension dynamique de la personne. »⁶⁰⁷

Pour assurer une prise en charge de type psychologique, la formation de la première équipe du centre, composée de trois assistantes sociales, s'avère inappropriée :

« Les usagers qui vinrent frapper à [la] porte [du CIFERN] ne furent pas ceux qu'on attendait. En lieu et place des couples de fiancés, consultants certes, mais en petit nombre, on vit arriver principalement des femmes désespérées par des grossesses accidentelles et qui cherchaient à s'en défaire. Des couples aussi, trouvaient enfin un lieu pour parler de leurs difficultés sexuelles ou de leurs problèmes conjugaux. *La première équipe du Centre n'était pas préparée à faire face à ce versant conflictuel de la régulation des naissances [...].* »⁶⁰⁸

Dès 1968, afin de pallier cette faiblesse, la direction du CIFERN revoit la composition de l'équipe. Deux psychologues sont engagées et seul un poste d'assistante sociale est maintenu. Le rapport d'activités de 1969, rédigé par Paule Coulondre, première psychologue sous contrat et responsable de l'équipe nouvellement formée, fait état d'une « augmentation considérable des couples ayant des difficultés d'adaptation sexuelle ou conjugale »⁶⁰⁹. La tendance se confirme et, à partir de 1972, une troisième psychologue rejoint l'équipe du CIFERN, permettant à Paule Coulondre de « consacrer plus de temps à ses fonctions de chef de service, à des travaux de rédaction et à la consultation sexologique et conjugale »⁶¹⁰. Au fil des ans, le CIFERN se profile comme un acteur-clé du conseil conjugal et sexologique à Genève. En 1973, le rapport d'activités souligne, parallèlement à la diminution du nombre de demandes d'interruption de grossesse et à l'augmentation des demandes d'information contraceptive, « la croissance régulière des cas concernant un problème conjugal et des difficultés sexologiques, [qui] prouvent l'intérêt qu'une certaine population porte à notre service, dans ce secteur d'une activité où les prestations du CIFERN apparaissent de plus en plus spécifiques »⁶¹¹.

Les chiffres fournis par les rapports d'activités quant aux motifs de consultation au CIFERN font effectivement état d'une diminution des consultations concernant une interruption de grossesse qui peut sans doute être attribué, entre autres, à l'amélioration des connaissances sur la contraception⁶¹². La baisse de fréquentation sur les questions de contraception reste en revanche toute relative, ce motif de consultation restant prépondérant sur l'ensemble des années 1970. De même, l'augmentation des visites motivées par un problème conjugal ou sexologique semble en décalage avec l'enthousiasme dont font preuve les animatrices

⁶⁰⁷ Champod V., Hopf H., Janson I., Rigo M., Roux J., « La place de la conseillère de planning familial en Suisse romande », *Revue médicale de la Suisse romande*, n° 99, 1979, p. 931.

⁶⁰⁸ Dondénaz Martine, « Contexte socio-politique du planning familial en Suisse », in Suzy Soumaille et Ninon Lagrange (éd.), *Portes ouvertes sur la santé familiale: 30^e anniversaire du CIFERN*, Genève, Direction de la santé publique, 1995, p. 31. C'est nous qui soulignons.

⁶⁰⁹ Coulondre Paule, *Commission consultative du CIFERN, Rapport d'activités*, 21 mai 1970, p. 1. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES.

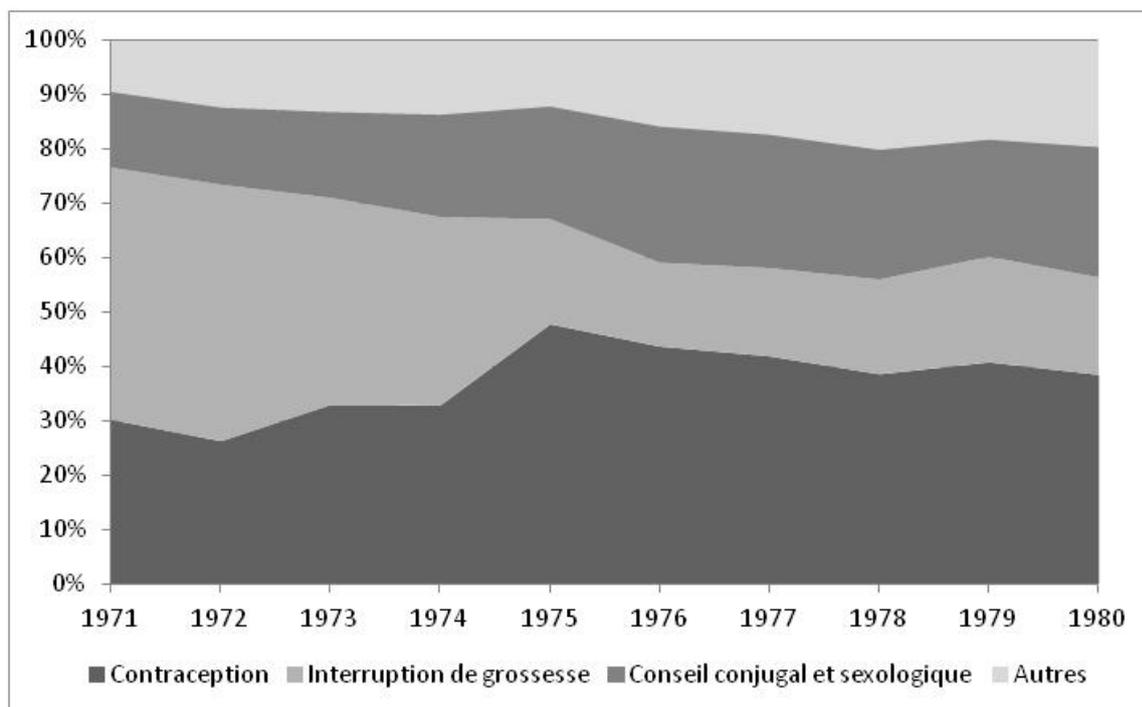
⁶¹⁰ CIFERN, *Rapport d'activités*, 1972, p. 1. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES.

⁶¹¹ CIFERN, *Rapport d'activités*, 1973, p. 2. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES.

⁶¹² Rossier Clémentine, « Les comportements... », *op. cit.*, p. 182.

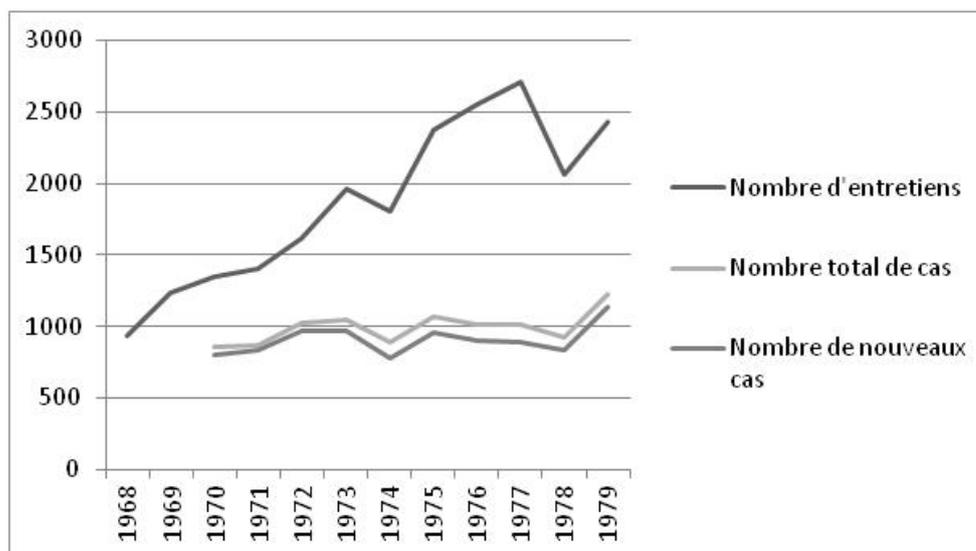
(*cf.* Figure 2, p. 143). Deux hypothèses peuvent être formulées pour l'expliquer. Soit cet enthousiasme est en partie stratégique et vise à légitimer leur investissement dans cette orientation, soit l'imbrication qu'elles rapportent entre des demandes explicites et implicites, qui se différencient parfois après plusieurs entretiens, rend les statistiques établies peu fiables. L'orientation psychologique adoptée par le centre a en revanche des implications tangibles sur son fonctionnement. Si le nombre de nouveaux cas reste à peu près stable autour d'un millier par année, le nombre d'entretiens décolle en revanche, illustrant l'engagement des animatrices du centre dans des processus thérapeutiques requérant des consultations régulières pendant un certain laps de temps (*cf.* Figure 3, p. 143).

Figure 2 : Motifs évoqués lors de la première consultation au CIFERN



Source : CIFERN, *Rapports d'activités*, 1970-1979 (BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES)⁶¹³.

Figure 3 : Évolution parallèle du nombre de cas et du nombre d'entretiens réalisés par le CIFERN entre 1968 et 1979



Source : CIFERN, *Rapport d'activités*, 1970-1979 (BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES).

⁶¹³ Les rapports d'activités ne fournissent pas de données permettant de représenter l'évolution des motifs de consultation avant 1971.

3.4.2 Enjeux de pouvoir autour de la sexualité, l'orientation psychosociale remise en question

Si la pertinence d'une approche psychologique des questions de contraception, d'avortement et de couple ne fait aucun doute pour l'équipe du CIFERN, la double orientation du centre vers l'information contraceptive et le conseil conjugal et sexologique se trouve pourtant à l'origine d'une crise aiguë qui se déclenche à la fin de la décennie et remet en question la pratique et l'essence même du CIFERN.

Cette crise a pour déclencheur le départ à la retraite du professeur Geisendorf qui quitte ses fonctions de directeur du CIFERN en 1976. Le docteur Wyss, médecin responsable de la polyclinique de gynécologie et d'obstétrique, est nommé directeur *ad interim*⁶¹⁴. Durant cette phase de transition, le Département de la prévoyance sociale et de la santé sollicite une évaluation du centre afin de vérifier l'adéquation de l'activité du CIFERN avec les buts fixés par la loi⁶¹⁵. En avril 1978, le professeur Herrmann, successeur du professeur de Watteville à la tête de la Maternité de Genève depuis 1976, rédige dans cette optique un projet de réorganisation dans lequel il ne ménage pas les critiques à l'égard du CIFERN et de son équipe. Sa conclusion est lapidaire : « les membres du CIFERN ne remplissent actuellement pas les conditions nécessaires au but visé. Ces personnes ne sont pas aptes, de par leur personnalité, à donner l'information requise ni à diriger leurs activités vers ce but »⁶¹⁶.

Le problème, d'après le professeur Herrmann, se situe justement dans l'orientation prise vers le conseil conjugal et sexologique. Cette dernière s'effectue selon lui au détriment de la mission éducative du CIFERN. Il affirme que, plutôt que les cas nécessitant une prise en charge psychologique soient redirigés vers une autre institution ainsi que le prévoit le règlement d'exécution du centre, « les consultations tendent de plus en plus à devenir des traitements à long terme (psychothérapie) [...]. Ceci est dû à la formation de psychologie des membres du centre, et même est inhérent aux personnes elles-mêmes, qui préfèrent entreprendre ces traitements plutôt que de se limiter à l'information et au dépistage qu'on leur demande »⁶¹⁷. En conséquence de quoi « trop peu de cours ou de conférences sont organisés à l'usage du public »⁶¹⁸. Un tel constat semble sévère à la lecture des rapports d'activités qui mentionnent chaque année de nombreuses réunions, conférences et cours qu'animent les psychologues du planning. Elles se rendent notamment à plusieurs reprises à l'école d'infirmières ainsi qu'à l'Institut d'Études Sociales et dispensent des formations aux travailleurs sociaux, aux assistantes sociales, ainsi qu'à certaines institutions comme le Service de protection de la jeunesse. Un dépliant est régulièrement réimprimé et distribué

⁶¹⁴ CIFERN, *Rapport d'activités*, 1977, p. 1. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES.

⁶¹⁵ Fert Doris (éd.), *Désirs... op. cit.*, p. 72.

⁶¹⁶ Herrmann Walter, *Réorganisation du CIFERN*, 5 avril 1978, p. 1. Fonds CIFERN, Genève, document sans cote.

⁶¹⁷ *Ibid.*, p. 3.

⁶¹⁸ *Idem.*

largement auprès des pharmaciens, des médecins (généralistes, gynécologues et urologues) et des services sociaux.

Qu'elle soit méritée ou non, cette critique signifie une remise en question fondamentale de l'orientation psychosociale du CIFERN au profit d'un renforcement de la dimension médicale et pédagogique de l'institution. Le projet de réorganisation du professeur Herrmann comprend une réaffectation des postes au sein de l'équipe, qui ne devrait plus compter deux psychologues, une sage-femme, une assistante sociale et une secrétaire, comme c'est le cas en 1978, mais un médecin, une psychologue, une assistante sociale et une secrétaire. Une telle volonté de médicaliser le CIFERN fait apparaître la vigueur des enjeux disciplinaires en matière de sexualité et de reproduction. Initialement pensé comme une antenne de prévention médico-sociale intimement liée à la polyclinique de gynécologie et d'obstétrique, le virage du CIFERN vers une pratique psychologique du conseil conjugal et sexologique, pourtant initié par le professeur Geisendorf, éloigne le centre de la médecine somatique pour l'inscrire dans la perspective psychosomatique. Cette diversification des activités du CIFERN et l'éloignement des problématiques strictement contraceptives et gynécologiques qui en découle a eu pour conséquence la vive réaction du nouveau directeur de la Maternité afin de ramener la pratique du CIFERN dans la sphère d'influence de la prévention médicale et gynécologique au sens strict. La tentative de reprise de contrôle sur l'activité du CIFERN par le professeur Herrmann peut également être vue comme la cristallisation d'un conflit latent entre la discipline médicale au sens strict et l'exercice de la thérapie par des personnes non médecins comme le sont les assistantes sociales et les psychologues qui forment l'équipe du CIFERN. Extrêmement difficile à saisir dans les archives dont nous avons pu disposer, un tel affrontement trouve une illustration dans le contexte français au début des années 1950 lorsqu'est violemment mise en question la pratique psychothérapeutique des psychologues et psychanalystes non médecins⁶¹⁹.

Face à la mise en danger du CIFERN en tant qu'antenne psychosociale de consultation conjugale et sexologique, les structures partenaires actives sur le terrain du conseil conjugal, pour la plupart religieuses, expriment leur soutien au centre. En 1978, le directeur de Caritas Genève met en valeur, dans sa missive, l'importance de l'étroite collaboration qui s'est tissée entre son association et le CIFERN : « Je sais par notre juriste que sa tâche est facilitée par le fait qu'elle peut vous adresser certains clients qui ont besoin non seulement de ses conseils juridiques mais aussi d'une analyse plus profonde de leurs conflits conjugaux et psychologiques »⁶²⁰. La représentante de l'Église Nationale Protestante de Genève va encore plus loin en affirmant qu'il lui « semble important que le CIFERN puisse continuer une activité qui intègre à la fois, dans une perspective médicale et psycho-sociale, l'information

⁶¹⁹ Sur cet épisode, voir Carroy Jacqueline, Annick Ohayon et Régine Plas, *Histoire de la psychologie...*, op. cit., p. 203-208.

⁶²⁰ Bouvier P., Lettre au CIFERN, 6 juin 1978. Fonds CIFERN, Genève, document sans cote.

sexuelle, le planning familial et la consultation conjugale »⁶²¹. Certaines personnalités politiques manifestent également leur soutien. Jacqueline Berenstein, députée socialiste au Grand Conseil, rédige en mai 1978 une question écrite au Conseil d'État afin d'obtenir un positionnement de ce dernier concernant l'avenir du CIFERN « suite à la réorganisation administrative intervenue à la maternité et à la polyclinique de gynécologie »⁶²².

La réponse du Conseil d'État valide les conclusions du professeur Herrmann sans pour autant adopter son projet de réorganisation. Tout se passe comme si l'autorité politique prenait acte des critiques émises par le professeur sans véritablement leur donner suite. Ainsi, l'objectif du CIFERN, tel que défini par la loi de 1965, reste inchangé et son existence n'est absolument pas remise en question. La réponse du Conseil d'État stipule en revanche que le centre doit se limiter au « rôle d'information et de conseils qui lui est assigné »⁶²³. Pour ce faire, il déménage vers de nouveaux locaux situés à proximité immédiate de la Maternité. De nouveaux moyens audio-visuels sont mis à sa disposition et une permanence téléphonique est instaurée afin « d'informer, d'écouter et d'orienter toute personne intéressée à des questions concernant la contraception, la grossesse, l'avortement, la sexualité, les conflits conjugaux et les problèmes de la famille »⁶²⁴. La mention de ces deux dernières problématiques laisse planer l'ambiguïté quant à la palette d'activités du centre. Plus encore, le maintien de la composition de l'équipe et la nomination du professeur Pasini en tant que directeur scientifique suggèrent que la dimension conjugale et sexologique n'est en réalité pas écartée. La dimension gynécologique doit être supervisée par le Dr Wyss auquel est confiée une fonction de gynécologue consultant pour le centre. Mais l'issue de cette crise confère au professeur Pasini une position prépondérante par le cumul de ses mandats en tant que directeur de l'unité de gynécologie psychosomatique et de sexologie et directeur scientifique du CIFERN. En tant que médecin, psychiatre et sexologue, par ailleurs introduit et soutenu à ses débuts par le professeur Geisendorf, il fait figure d'intermédiaire entre les psychologues du CIFERN et la direction de la polyclinique de gynécologie et obstétrique. Sa nomination à la tête du centre permet de maintenir formellement celui-ci sous contrôle médical tout en laissant la porte largement ouverte, dans la pratique, à une orientation psychologique et sexologique. Son accession à ce poste représente une autre continuité dans la mesure où la direction du CIFERN reste masculine : comme à ses débuts, le fonctionnement du CIFERN est assuré par une équipe féminine formée en psychologie ayant à sa tête un médecin.

Les suites de la crise ne sont que peu visibles dans le rapport d'activités de 1979 qui, s'il insiste avant tout sur l'activité d'information contraceptive menée par le CIFERN, signale toutefois la participation des membres de l'équipe à différentes conférences en rapport avec cette thématique, ainsi que leur participation régulière aux séminaires de conseil conjugal et

⁶²¹ Strauss Vreny, Lettre à Willy Donzé, chef du Département de Prévoyance sociale et de Santé publique, 10 juillet 1978. Fonds CIFERN, Genève, document sans cote.

⁶²² Berenstein Jacqueline, « Avenir du centre d'information familiale et de régulation des naissances », Question écrite au Conseil d'État, 18 mai 1978. Fonds CIFERN, Genève, document sans cote.

⁶²³ Conseil d'État, « Réponse du Conseil d'État », 24 janvier 1979. Fonds CIFERN, Genève, document sans cote.

⁶²⁴ *Idem*.

de sexologie⁶²⁵. Le développement ultérieur du CIFERN réaffirme le volet sexologique comme une part essentielle de son action. Un article paru en 1979, coécrit par des animatrices du planning familial de Genève et de Lausanne, défend la pertinence d'un travail qui ne se limite pas à la seule orientation des personnes qui consultent vers des services spécialisés, ou du moins pas de manière immédiate : « L'expérience montre que si la demande est trop vite sectorisée, lorsque la consultante n'a pas encore accepté ou compris ce qu'elle peut attendre d'un tiers, elle ne peut intérioriser la solution proposée. Par exemple, si le problème relève du psychiatre ou du conseiller conjugal, cette solution n'est souvent acceptée qu'après une période d'élaboration, de négociation de la demande »⁶²⁶. Un an plus tard, en 1980, l'une des membres de l'équipe, face à l'accroissement du nombre des demandes de type sexologique, suit une formation de sexothérapeute et partage son temps de travail entre le planning familial et l'unité de gynécologie psychosomatique et de sexologie⁶²⁷. C'est dire que la crise traversée par le CIFERN ne l'a que provisoirement ébranlé et que la tentative de médicalisation du centre a davantage relevé des formes du pouvoir que de son exercice.

3.4.3 Les années 1970 en tension entre psychologisation et contestation

Au-delà des remous qu'elle provoque, l'orientation psychosociale prise par le CIFERN est emblématique d'une dynamique de psychologisation des sociétés occidentales qui s'inscrit dans le temps long et connaît une phase de particulière acuité au cours des années 1970. Robert Castel et Jean-François Le Cerf définissent ce phénomène comme l'ébauche d'une nouvelle « culture psychologique de masse caractérisée par la prépondérance des codes individualisants comme grilles d'interprétation de la réalité, des techniques d'action psychologique comme instruments de sa transformation, et des modèles de développement personnel comme les idéaux sur la réussite desquels l'homme joue le sens global de son existence »⁶²⁸. Largement imprégnée par la psychanalyse, cette culture porte à leurs yeux deux principes fondamentaux : « Premièrement, la clé d'un problème est à chercher du côté d'un déséquilibre psychique qui s'exprime à travers un dysfonctionnement de la relation. Deuxièmement, son traitement consiste en une intervention psychologique qui doit modifier la structure relationnelle de la situation »⁶²⁹.

La démarche psychosociale adoptée par le CIFERN s'intègre parfaitement dans ce schéma. Le travail du centre repose sur le traitement des difficultés relationnelles des couples, avec l'idée que les problèmes conjugaux trouvent leur origine en amont, notamment dans la construction

⁶²⁵ CIFERN, *Rapport d'activités*, 1979, p. 4-5. BNS, Berne, Gect OPq 2383 RES.

⁶²⁶ Champod V., Hopf H., Janson I., Rigo M., Roux J., « La place de la conseillère... », *op. cit.*, p. 933.

⁶²⁷ Dondénaz Martine, « Contexte socio-politique du planning familial en Suisse », *op. cit.*, p. 34.

⁶²⁸ Castel Robert et Jean-François Le Cerf, « Le phénomène 'psy' et la société française 2 », *Le Débat*, n° 2, 1980, p. 40.

⁶²⁹ Castel Robert et Jean-François Le Cerf, « Le phénomène 'psy' et la société française 3 », *Le Débat*, n° 3, 1980, p. 27.

familiale et personnelle des individus. Certaines difficultés des couples peuvent ainsi résulter d'un « problème qui en a réactivé un autre bien plus important, lié à l'enfance et à l'adolescence »⁶³⁰. Recourant à une sémantique freudienne, une telle perspective situe le fondement des difficultés conjugales dans les ratés du développement psychosexuel individuel : « Cela peut-être un problème d'infantilisme égocentrique chez les deux partenaires avec un besoin de recevoir plus que de donner, de sorte que l'équilibre n'est jamais trouvé. Cela peut être un conflit lié à la non résolution de l'Œdipe [...]. Cela peut être un conflit lié à l'insuffisance de l'identité personnelle des conjoints avec une persistance importante des tendances bisexuelles comme on les trouve chez la femme virile ou chez l'homme passif. Cela peut être un conflit de type sado-masochique avec une prévalence de l'agressivité primaire destructrice sur la libido [...] »⁶³¹.

Une telle approche contribue à replacer les individus dans le système social et familial qui les entoure, rendant possible une compréhension plus fine de leurs « problèmes ». Face à un champ médical globalement dominé par une tendance croissante à la scientificité et la spécialisation, la reconnaissance d'une dimension psychosomatique de la santé apparaît comme une amélioration possible de la pratique médicale. Elle n'échappe pas pour autant à une vague de critiques, venues notamment des mouvements féministes. À Genève, le Mouvement de libération des femmes (MLF) s'attaque avec vigueur aux propos tenus par W. Pasini dans son ouvrage *Désir d'enfant et contraception*. Dans un article du journal *L'Insoumise*, revue éditée par le MLF de Genève entre 1975 et 1978, les militantes s'insurgent précisément contre les interprétations psychologiques avancées par le psychiatre pour décrire et expliquer les réticences de certaines femmes face à la pilule. Il écrit : « La pilule a eu du succès chez des femmes phobiques qui vivaient le stérilet comme une sorte de pénis sadique. (...) Par contre la contraception orale a donné des résultats moins favorables chez les femmes un peu hystériques, surtout lorsqu'elle a modifié l'intégrité corporelle (obésité ou diminution des règles) »⁶³². L'article de *L'Insoumise* pointe du doigt l'utilisation du terme « hystérique », qui réduit les femmes à leur seul utérus, alors même que, relèvent ses auteures, les causes du refus ou de l'abandon de la contraception orale sont le plus souvent liées à des effets secondaires désagréables bien réels, et non à des raisons émotionnelles. De fait, la première cause d'abandon citée par W. Pasini dans son ouvrage (18 % des cas) est l'apparition de nausées et de vomissements. Pour les militantes, un stéréotype associé aux femmes transparaît dans le discours du médecin :

« Le diagnostic est toujours le même : hystériques. [...] Les hormones artificielles ça existe, c'est réel, c'est des petites pilules roses, jaunes ou bleu, c'est des grammes bien concrets de chimique que nous avalons tous les jours. Réellement dangereux et pas "vécus comme dangereux". Prouvez-nous qu'ils sont inoffensifs ! Bien sûr quand il s'agit

⁶³⁰ Coulondre Paule, « Le conseil familial et conjugal en Suisse romande », 1972, p. 4. Fonds CIFERN, Genève, document sans cote. Ce texte a été publié dans Dupont Rolande, *Le conseil conjugal et familial*, Tournai, Casterman, 1972.

⁶³¹ *Ibid.*, p. 4-5.

⁶³² « Contraception: l'avis du sexologue », *L'Insoumise*, n° 9, p. 24.

de femmes c'est jamais réel, c'est dans la tête..., c'est bien connu que les femmes raisonnent avec leur utérus. »⁶³³

Cette critique fait apparaître l'immense décalage entre un discours psycho-médical tourné vers l'individu et l'analyse féministe qui prend en compte l'influence du contexte social dans la construction des identités sexuées et les structures de pouvoir qui y président. Par contraste, elle dévoile la faiblesse de l'attention portée à l'ancrage historique et politique des identités féminine et masculine dans la compréhension, par l'institution du planning familial, des mécanismes associés à la procréation, la contraception et l'avortement, faiblesse caractéristique d'une lecture psychologique⁶³⁴. La dimension sociale n'est certes pas totalement négligée par les acteurs et actrices du CIFERN. Preuves en sont le souci d'inscrire les pratiques contraceptives dans des mutations sociales plus larges ayant trait notamment aux représentations sociales des enfants et du couple, ainsi que l'intérêt porté aux potentielles perturbations de l'identité féminine engendrées par la pilule. Mais tout se passe néanmoins comme si une lecture psychologique et focalisée sur l'individu était perçue comme suffisante pour épuiser la compréhension des enjeux et solutionner les difficultés rencontrées⁶³⁵. Une telle perspective, qui privilégie le travail sur soi à une remise en question des structures extérieures à l'individu, n'est certes pas celle adoptée par les mouvements contestataires au cours de cette même décennie 1970.

3.5 Conclusion

La création du CIFERN en 1965 est perçue par ses protagonistes comme une réalisation indispensable dans un contexte sociodémographique spécifique, marqué par la fragilisation du modèle familial « traditionnel » qui s'était en fait imposé progressivement depuis le XVIII^e siècle, puis de manière décisive au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Les acteurs et actrices du planning familial entendent répondre au besoin d'une éducation de la population visant à encadrer les profonds bouleversements qu'ils observent en matière de procréation et de sexualité. D'un bout à l'autre des quinze années analysées, les animatrices du centre se montrent convaincues que « la demande du public reflète les changements profonds des mentalités, provoqués par le passage d'une société répressive à une société permissive, d'une sexualité de procréation à une sexualité de plaisir et d'échange affectif »⁶³⁶.

L'analyse des documents d'archives du CIFERN ne permet pourtant pas véritablement de corroborer le constat d'une telle mutation vers une sexualité de plaisir. En effet, bien que le

⁶³³ *Idem.*

⁶³⁴ Conrad Peter, « Medicalization... », *op. cit.* ; Vuille Marilène, Séverine Rey, Catherine Fussinger *et al.*, « La santé est politique », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25, n° 2, 2006, p. 12.

⁶³⁵ Castel Robert et Jean-François Le Cerf, « Le phénomène 'psy' et la société française 1 », *Le Débat*, n° 1, 1980, p. 43.

⁶³⁶ Champod V., Hopf H., Janson I., Rigo M., Roux J., « La place de la conseillère... », *op. cit.*, p. 932.

centre soit créé et se développe dans le contexte des « années 68 », il n'y est somme toute que très peu question de libération sexuelle. Bien qu'aujourd'hui envisagés comme des outils au service de l'émancipation des femmes et de la liberté dans l'exercice de la sexualité, les centres de planning familial ont en réalité plutôt été conçus dans une optique de promotion de la maternité. « Pas question à l'époque ni de libération des femmes, ni de liberté sexuelle. La contraception n'est qu'un moyen de planifier la construction d'une famille solide », comme l'exprime Isabelle Friedmann à propos des débuts du mouvement de la Maternité heureuse en France⁶³⁷. L'état d'esprit qui préside à la diffusion de la contraception s'apparente plus qu'à toute autre chose à une exaltation du modèle de la famille nucléaire.

De fait, les publications de l'équipe du CIFERN rassemblées dans notre corpus révèlent une vision de la contraception non pas destinée à promouvoir une sexualité plus libre ou plus épanouie, mais visant avant tout à favoriser la responsabilité dans la procréation. La promotion de la contraception telle qu'elle prend forme au CIFERN s'accompagne d'une injonction à la responsabilité individuelle, actionnant vraisemblablement les ressorts d'un « gouvernement des corps » qui s'effectue moins par le recours à la sanction que par l'intériorisation de normes⁶³⁸.

Le couple se trouve au cœur du message du CIFERN, dans lequel il apparaît comme le garant d'une contraception réussie. Ce contrairement à la sexualité vécue hors de la stabilité conjugale qui est associée, elle, à un risque accru d'échec contraceptif et, partant, de recours à l'avortement. Le cadre de référence du CIFERN reste donc résolument celui du mariage et le potentiel émancipatoire de la contraception n'y tient que peu de place.

De même, le CIFERN véhicule un discours relativement éloigné de tout enjeu d'émancipation des femmes. Son action participe pourtant bien au glissement vers une contraception décidée par les femmes mais cela n'est jamais dit. Cet état de fait révèle la position ambiguë du CIFERN qui s'inscrit dans un contexte sociopolitique marqué par la revendication d'autonomie des femmes en matière de contraception et de sexualité tout en promouvant une vision idéale du couple et de la communication conjugale. L'insistance sur le couple est telle qu'elle porte à se demander si les acteurs et actrices du CIFERN ne cherchent pas, face à l'évidence d'une sorte de transfert de pouvoir aux femmes en matière de contraception, à rétablir une forme d'équilibre et à minimiser les impacts du changement. C'est ce que semblent suggérer les propos de Willy Pasini : « À notre avis, l'entente du couple augmente nettement les chances d'une contraception efficace et, à l'exception des motivations

⁶³⁷ Friedmann Isabelle, *Liberté... op. cit.*, p. 29. À noter que le Mouvement français pour le planning familial adopte une trajectoire plus militante dans les années 1970 et défend les idées féministes de libération des femmes.

⁶³⁸ Memmi Dominique, « Administrer une matière sensible. Conduites raisonnables et pédagogie par corps autour de la naissance et de la mort », in Didier Fassin et Dominique Memmi (éd.), *Le gouvernement des corps*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2004, p. 135-154 ; Simon Patrick, « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? Entretien avec Michel Bozon », *Mouvements*, vol. 20, n° 2, 2002, p. 15-22.

franchement pathologiques, *les réticences de l'homme pourront être atténuées en augmentant sa responsabilité dans le choix contraceptif* »⁶³⁹.

La centralité du couple et de la procréation dans les objets d'attention du CIFERN a pour corollaire une approche de la sexualité dans laquelle l'activité sexuelle elle-même est paradoxalement relativement absente. Les enjeux de contraception et d'avortement, de même que les problèmes conjugaux, sont de manière évidente en lien avec la sexualité. Pourtant, tout se passe comme si l'acte sexuel lui-même était effacé du discours. L'avortement est ainsi explicitement associé au désir d'enfant, à la maternité, aux représentations de l'enfant, au vécu personnel des personnes impliquées, mais seulement très elliptiquement relié à la sexualité vécue par les individus, qui pourtant en est par essence l'origine. La sexualité apparaît comme un donné antérieur peut-être si évident qu'il reste implicite. À moins que le souci de respectabilité et la crainte de se montrer subversifs ne conduise les membres du CIFERN à parler de sexe sans en parler. Les enjeux inhérents à la rencontre sexuelle elle-même sont pourtant certains en matière de maîtrise de la reproduction. Notamment parce que la situation spécifique de l'interaction sexuelle bouleverse parfois la pondération des différents facteurs qui influence la prise de risque :

« La non-protection du rapport sexuel [...] ne résulte pas d'une simple tension entre une logique dite de protection et une logique de l'émotion. [...] La 'prise de risque' peut faciliter la construction d'une nouvelle identité, une quête de reconnaissance, permettre des actions qui visent à consolider la relation ou la conduire à son terme. Selon Van Campenhoudt, la prise de risque peut donc procurer des bénéfices relationnels au regard desquels les préoccupations d'ordre sanitaire peuvent s'avérer accessoires. La 'prise de risque' peut ainsi apparaître comme 'relationnellement rationnelle'. »⁶⁴⁰

L'analyse des comportements contraceptifs selon la seule grille d'analyse des structures psychiques des entités individuelles, même si elles peuvent s'inscrire dans un couple, coupe l'accès à ce type d'appréhension des phénomènes en négligeant certains enjeux relationnels, et tout particulièrement les rapports de pouvoir. Leur prise en compte permet en revanche de mieux comprendre pourquoi le fait de connaître les moyens contraceptifs, d'y avoir accès et de désirer en faire usage ne suffit pas toujours à assurer la réussite parfaite de la contraception.

⁶³⁹ Pasini Willy, *Désir d'enfant... op. cit.*, p. 96. C'est nous qui soulignons.

⁶⁴⁰ Bajos Nathalie, Michèle Ferrand et l'équipe GINE, *De la contraception à l'avortement: sociologie des grossesses non prévues*, Paris, INSERM, 2002, p. 43.

Chapitre 4. Enseigner la responsabilité. L'éducation sexuelle des jeunes entre dissuasion et prévention

Le chapitre précédent a vu apparaître l'embarras des acteurs et actrices de la prévention médico-sociale au CIFERN face aux formes de sexualité vécues hors du couple hétérosexuel stable, adulte et dit responsable, et tout particulièrement face à la sexualité des adolescents et des adolescentes (*cf.* sections 3.3.4 et 3.3.5). Cette thématique se trouve au cœur du présent chapitre qui investigate le processus de mise en place et d'institutionnalisation de leçons d'éducation sexuelle à destination des élèves du système scolaire genevois à la fin des années 1960 et durant les années 1970. Les sources archivistiques, complétées par quelques rares travaux de recherche consacrés à cette facette de l'histoire genevoise, permettent de retracer la genèse des cours d'éducation sexuelle en milieu scolaire et de dégager les différentes impulsions et motivations qui y participent. Dans ce chapitre comme dans les précédents, un retour historique sur les formes annonciatrices de ce type d'enseignement s'avère judicieux afin de prendre la mesure des changements et surtout des continuités dans la manière dont la sexualité est abordée au moment de s'adresser aux jeunes. La question du changement se trouve ici encore au cœur des préoccupations des pionnières et des pionniers de l'éducation sexuelle, qui trouvent dans les mutations de la sexualité qu'ils perçoivent la motivation et la légitimité de promouvoir la diffusion d'un savoir dont la respectabilité reste discutée.

4.1 Les origines de l'éducation sexuelle, de l'hygiène sociale à la protection de la jeunesse

Comprendre le processus de mise en place de cours d'éducation sexuelle dans le cadre scolaire nécessite de se pencher, en amont, sur ses sources et d'explicitier l'influence des courants de pensée qui ont conduit à la conceptualisation de la sexualité comme savoir légitime nécessitant d'être enseigné aux futurs adultes. Ce cheminement dans l'histoire des idées et des initiatives en faveur de l'éducation sexuelle doit en outre s'accompagner de la prise en compte des mutations institutionnelles qui interviennent au même moment. L'instauration de cours d'éducation sexuelle en milieu scolaire est en effet tributaire d'une double évolution sociohistorique durant la première moitié du XX^e siècle : d'une part, la transformation de l'institution scolaire dans le contexte genevois et, d'autre part, la création d'instances étatiques de protection de la jeunesse. Tant la transformation des mentalités que celle des théories sociales et scientifiques jouent un rôle dans l'émergence d'un enseignement de la sexualité à l'école, c'est pourquoi l'évocation de ces influences multiples est nécessaire pour rendre intelligible tant l'organisation que le contenu de l'éducation sexuelle telle qu'elle a été mise en œuvre à Genève.

4.1.1 Le courant de l'hygiène sociale et les prémisses de l'éducation sexuelle au tournant du XX^e siècle

L'idée de la nécessité d'une éducation sexuelle émerge vers la fin du XIX^e siècle. Elle est le fruit des campagnes d'hygiène sociale qui fleurissent alors et prennent pour cible les maladies vénériennes et la prostitution, accusée d'être leur principal moyen de diffusion⁶⁴¹. D'après Alain Corbin, « les toutes dernières années du XIX^e et la première décennie du XX^e siècle constituent l'âge d'or du péril vénérien »⁶⁴². Une véritable croisade s'engage alors contre la syphilis⁶⁴³, qui, telle qu'elle est décrite et problématisée par le corps médical, matérialise

« [...] le cauchemar collectif de la fin du XIX^e siècle : une société qui a de nouveau peur de l'épidémie, alors que les découvertes pastoriennes semblaient y avoir mis un terme ; une société industrielle qui plaçait ses espoirs de réussite dans la rentabilité des individus et qui se réveille dans la peur de l'affaiblissement et de l'abâtardissement de la race ; une société qui traduit la légèreté des conduites sexuelles en termes de suicide et d'attentats envers les générations futures. »⁶⁴⁴

Habitée de lourdes craintes face à l'avenir de la race qu'on pense menacée de dégénérescence, la lutte antivénérienne est le moteur de l'émergence d'un discours sur la sexualité dont l'objectif premier est d'enrayer l'épidémie grâce à l'information⁶⁴⁵.

L'éducation sexuelle des jeunes, tout particulièrement, suscite un débat dont la virulence traduit l'importance des enjeux moraux, confessionnels et politiques relatifs à la diffusion d'un savoir sur la sexualité. Alors que l'adolescence émerge au tournant du XX^e siècle en tant que classe d'âge et groupe social spécifique et que médecins, psychologues, pédagogues et autres observateurs sociaux s'accordent pour la considérer comme une période de troubles qu'il s'agit d'encadrer⁶⁴⁶, la question de l'instruire en matière de sexualité provoque des réactions contradictoires⁶⁴⁷. Nul doute que la sexualité des adolescent·e·s fait peur⁶⁴⁸. Les avis

⁶⁴¹ Sur ces campagnes et l'inscription de l'éducation sexuelle dans leur cadre, voir Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles... op. cit.*, p. 8-9 et Corbin Alain, *Les filles de noce*, Paris, Flammarion, 1982, p. 385 et suivantes.

⁶⁴² Corbin Alain, *Les filles de noce... op. cit.*, p. 386.

⁶⁴³ Pour des analyses éclairantes des attitudes sociales, médicales et institutionnelles face aux grandes épidémies, de choléra, tuberculose et syphilis, voir Bardet J.P., P. Bourdelais, P. Guillaume *et al.* (éd.), *Peurs et terreurs face à la contagion. Choléra, tuberculose, syphilis, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Fayard, 1988.

⁶⁴⁴ Pedroni Matteo, « Radiographie de la peur... », *op. cit.*, p. 146-147.

⁶⁴⁵ *Ibid.*, p. 160.

⁶⁴⁶ Sur l'émergence de l'adolescence comme étape de vie spécifique, voir notamment Huerre Patrice, Martine Pagan-Reymond et Jean-Michel Reymond, *L'adolescence n'existe pas: une histoire de la jeunesse*, Paris, O. Jacob, 2003 ; Moran Jeffrey P., *Teaching sex: the shaping of adolescence in the 20th century*, Cambridge Mass., Londres, Harvard University Press, 2000, chapitre 1 ; Thiercé Agnès, *Histoire de l'adolescence (1850-1914)*, Paris, Belin, 1999.

⁶⁴⁷ Sur la question de l'éducation sexuelle et les débats et résistances qu'elle suscite dans le cas français, voir de Luca BARRUSSE Virginie, « The Concerns Underlying Sex Education for Young People in France During the First Half of the 20th Century: Morality, demography and public health », *Hygiea Internationalis*, vol. 10, n° 1, 2011, p. 33-52 et de Luca BARRUSSE Virginie, « Sexuality, Reproduction and the Fight against the Venereal Diseases in France », *Popolazione e storia*, n° 2, 2009, p. 95-117.

néanmoins divergent quant au traitement qu'il convient de lui réserver. Tout l'enjeu réside alors dans le défi de parvenir à instruire les jeunes avant qu'ils ne tirent leur savoir de sources inappropriées, sans pour autant que l'enseignement ne constitue lui-même une incitation à la sexualité⁶⁴⁹. Les milieux qui s'opposent à l'éducation sexuelle, en majorité catholiques, redoutent que le fait d'aborder cette thématique agisse comme une incitation et éveillent des pulsions sexuelles encore inexistantes. Ils prônent dès lors une stratégie basée sur le silence et l'évitement des questions sexuelles, laissées au seul soin de la famille et du confesseur⁶⁵⁰. Ceux et celles qui promeuvent l'éducation sexuelle s'accordent sur la nécessité d'instruire les adolescent·e·s afin d'éviter qu'ils ne prennent de mauvaises habitudes ou adoptent des comportements dangereux par ignorance. Parmi les dangers qui les guettent, la mauvaise influence des médias est largement thématisée. La crainte de voir ces derniers pervertir d'honnêtes individus n'est d'ailleurs ni nouvelle, ni en voie de faiblir. Seuls les supports médiatiques visés changent avec le temps. Déjà en 1888, un philosophe genevois affirme dans le cadre d'une des séances de l'Association genevoise contre la littérature immorale et criminelle :

« La lecture est comme la parole ; elle peut faire beaucoup de bien et beaucoup de mal. [...] Il y a toujours eu de mauvais livres ; notre époque n'a point la spécialité d'une littérature immorale. [...] mais ce qui caractérise notre époque, c'est que vu le grand nombre de lecteurs et l'extension des moyens de publicité, les mauvaises lectures tiennent une place plus considérable qu'autrefois. Jadis, il fallait chercher les mauvais livres, aujourd'hui, ce sont les mauvais livres et les mauvais journaux qui nous cherchent. »⁶⁵¹

Plus d'une trentaine d'année plus tard, en 1922, le docteur Chable, professeur d'hygiène à l'Université de Neuchâtel et fervent défenseur de l'éducation sexuelle, envisage cette dernière comme un rempart indispensable face aux influences néfastes de la littérature :

« [L'éducation sexuelle se doit de] transformer l'état d'esprit, détruire les préjugés, [et] fournir l'occasion au sexe et à son appareil de se développer sainement et normalement [à l'abri de] la littérature et l'imagerie pornographique [...], des conversations licencieuses, des scènes de la rue, etc., et bien d'autres facteurs qui agissent déjà dès l'enfance, pour se poursuivre au-delà du mariage. »⁶⁵²

⁶⁴⁸ Huerre Patrice, Martine Pagan-Reymond et Jean-Michel Reymond, *L'adolescence n'existe pas... op. cit.*, p. 184.

⁶⁴⁹ Blount Jackie M., « The History of Teaching and Talking about Sex in Schools », *History of Education Quarterly*, vol. 43, n° 4, 2003, p. 611.

⁶⁵⁰ Sur l'influence de la religion sur le développement, ou non, d'un discours public sur la sexualité, voir notamment Praz Anne-Françoise, « Religion, masculinity and fertility decline: A comparative analysis of Protestant and Catholic culture (Switzerland 1890–1930) », *The History of the Family*, vol. 14, n° 1, 2009, p. 88-106.

⁶⁵¹ Discours d'Ernest Naville, cité dans Goegg Edmond, *Notice historique sur l'Association genevoise contre la littérature immorale et criminelle depuis sa fondation: communication faite à l'Assemblée générale du 6 novembre 1930*, Genève, Société Générale d'Imprimerie, 1930, p. 13-14.

⁶⁵² Chable [1922?], cité par Galli Stéphane, *Éducation sexuelle et représentations de la sexualité en Suisse romande durant la première moitié du XX^e siècle*, Département d'histoire économique, Université de Genève, 2006, p. 35.

Deux tendances peuvent être distinguées parmi les promoteurs et promotrices d'une instruction à la sexualité. La première est celle des sociétés pour le relèvement de la moralité. Fruits du rassemblement de personnalités protestantes, d'hygiénistes, de médecins et de philanthropes, ces organisations ont pour ambition d'œuvrer pour le redressement moral de la société en luttant « [...] *contre* l'alcoolisme, la tuberculose, les maladies vénériennes, la prostitution organisée, la littérature immorale, etc. [et] *pour* la famille, en faveur de l'enfance, pour le relèvement de la moralité, etc. »⁶⁵³. Diffusant leur message par le biais de brochures⁶⁵⁴ et de conférences publiques, les ligues de moralité cherchent à imposer une nouvelle morale sexuelle et, pour ce faire, s'adressent prioritairement aux hommes⁶⁵⁵. Largement inspirée de la critique abolitionniste du système de réglementation de la prostitution⁶⁵⁶, leur argumentation repose sur la dénonciation du « principe de la 'double morale' qui prônait une éducation différenciée pour les filles et pour les garçons : la préservation virginale des premières – réquisit fondamental de la stratégie matrimoniale bourgeoise – et la tolérance, voire l'encouragement à faire des expériences préconjugales et extramatrimoniales, pour les seconds »⁶⁵⁷. À l'encontre de cette morale différentielle, les ligues exhortent les hommes à la continence et à la maîtrise de leurs pulsions sexuelles, considérées comme naturellement plus importantes que celles des femmes. Cette perception de l'activité sexuelle masculine comme plus intense a pour corollaire une crainte également plus grande face aux risques qu'elle engendre⁶⁵⁸. Si bien que les manuels d'éducation sexuelle à l'intention des jeunes gens regorgent de « [...] mise en garde contre le danger des maladies que l'on attrape obligatoirement dans les mauvaises fréquentations : chez les prostituées, bien sûr, mais aussi auprès des jeunes prolétaires [...] »⁶⁵⁹. Face à ces dangers, l'objectif des défenseurs de la moralité est d'étendre l'exigence de virginité et de retenue féminine également aux hommes. Un médecin neuchâtelois le formule tout à fait explicitement :

« Comme il est démontré que tout rapport sexuel hors mariage expose à l'infection l'éducation sexuelle doit tendre à ce que tout individu des deux sexes se dispense de rapports sexuels avant le jour de ses noces, en observant une continence utile à sa santé et à celle de sa future famille.

⁶⁵³ Heller Geneviève, « Psychiatrie et société... », *op. cit.*, p. 116.

⁶⁵⁴ Citons notamment Chable Robert, *Éducation sexuelle et maladies vénériennes: éducation de l'enfant et de l'adolescent*, Neuchâtel, Genève, Forum, [1922?] ; Pieczynska Emma, *Éducation sexuelle - le rôle de l'école*, Lausanne, 1910 ; Société Genevoise d'Utilité Publique, *Éducation sexuelle, petit guide dédié aux parents*, Genève, Secrétariat romand d'hygiène sociale et morale, 1931 ; Stall Sylvanus, *Ce que tout jeune garçon devrait savoir: vingt-et-une causeries dédiées aux garçons et à leurs parents*, Genève, J.-H. Jeheber, [1904?] ; Wood-Allen Mary, *Ce que toute jeune fille devrait savoir*, Genève, J.-H. Jeheber, [1905].

⁶⁵⁵ Praz Anne-Françoise, « Religion... », *op. cit.*, p. 95.

⁶⁵⁶ Pour une synthèse des principes abolitionnistes et leur reprise et transposition par les sociétés de moralité, voir *ibid.*, p. 94-95.

⁶⁵⁷ Pedroni Matteo, « Radiographie de la peur... », *op. cit.*, p. 151-152.

⁶⁵⁸ Huerre Patrice, Martine Pagan-Reymond et Jean-Michel Reymond, *L'adolescence n'existe pas... op. cit.*, p. 184. Notons au passage que l'histoire du concept d'adolescence et des préoccupations sociale qui lui sont associées constitue en réalité davantage une histoire des adolescents puisque seuls les jeunes hommes sont implicitement perçus comme dangereux, les jeunes filles restant pratiquement invisibles (Thiercé Agnès, *Histoire de l'adolescence... op. cit.*, p. 117 et suivantes).

⁶⁵⁹ Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles... op. cit.*, p. 11.

La chasteté étant reconnue d'une façon générale comme possible et sans inconvénient pour la santé, il s'agit de la rendre rationnelle par la connaissance du rôle véritable de la fonction sexuelle, des dangers que fait courir la non-observation des lois élémentaires de l'hygiène du sexe, de la pureté, la noblesse, la haute portée sociale et vitale de la vie sexuelle, et par l'obtention d'un caractère solide, de la volonté de maintenir son sexe, jusqu'au mariage, dans le respect et la pureté de son rôle. »⁶⁶⁰

Les tenants de ce discours se font ainsi les vecteurs d'un nouvel idéal de masculinité dans lequel la maîtrise de soi et la gestion réfléchie de la reproduction ont supplanté la libre expression des pulsions dites instinctives⁶⁶¹.

Ces manuels et conférences ne s'adressent pas de la même manière aux jeunes filles⁶⁶². Rares sont ceux, ou celles comme Emma Pieczynska, qui prônent une éducation sexuelle commune aux deux sexes. Le message délivré aux filles met en exergue leur rôle d'épouse et de mère, affirmant le naturel chaste et vertueux des femmes. L'assimilation femme-mère est telle qu'il « semble impossible de séparer le corps féminin de ses activités génératrices »⁶⁶³. Confrontées à l'appétit sexuel des hommes, les jeunes filles sont appelées à la méfiance, notamment en raison des risques de contagion vénérienne⁶⁶⁴. Par-dessus tout, elles se doivent de protéger leur honneur et leur vertu⁶⁶⁵. Ces ouvrages pionniers, « qui parlent de sexe sans en parler »⁶⁶⁶, font le difficile pari d'instruire les jeunes femmes des risques liés à la sexualité, et notamment aux maladies vénériennes, tout en préservant leur pureté et leur innocence. Et ce notamment parce que les auteurs de cette période croient aussi, paradoxalement, qu'il suffit malgré tout de peu pour les pervertir et qu'il vaut mieux qu'elles ne goûtent aux plaisirs de la chair que le plus tard possible. C'est le cas notamment du médecin neuchâtelois précédemment cité :

« On insistera aussi sur les phénomènes psychologiques de l'appétit sexuel qui s'accroît toujours davantage et devient toujours plus impérieux dès les premières fois que les rapports ont lieu. Pour la jeune fille, ce phénomène a plus d'importance encore, car, selon l'expression de Rohleder, le premier coït est souvent l'étincelle qui met le feu aux poudres et peut faire rouler sur une pente abrupte, jusqu'aux bas-fonds les plus abjects, l'amie qui, jusque-là, semblait indifférente à l'instinct. »⁶⁶⁷

L'activité sexuelle féminine n'acquiert véritablement de légitimité qu'associée au mariage et, par-dessus tout, à la maternité.

⁶⁶⁰ Chable Robert, *Éducation sexuelle et maladies vénériennes...* op. cit., p. 30.

⁶⁶¹ Praz Anne-Françoise, « Religion... », op. cit., p. 104.

⁶⁶² Bugnon Charles H., « L'éducation sexuelle et les médecins », *Médecine et Hygiène*, vol. 42, 1984, p. 1113-1117 et Jaquemet Tristan, *Histoire de l'éducation sexuelle dans le canton de Genève: émergence et application dans le cadre scolaire (1914-1965)*, Faculté des lettres, Université de Genève, 2003, p. 83. Sur les différences entre éducation sexuelle des filles et des garçons dans le contexte français, voir de Luca Barrusse Virginie, « Le genre de l'éducation à la sexualité des jeunes gens (1900-1940) », *Cahiers du Genre*, n° 49, 2010, p. 155-182.

⁶⁶³ Bugnon Charles H., « L'éducation sexuelle... », op. cit., p. 66.

⁶⁶⁴ Knibiehler Yvonne, « L'éducation sexuelle des filles au XX^e siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol. 4, 1996.

⁶⁶⁵ Galli Stéphane, *Éducation sexuelle et représentations de la sexualité...* op. cit., p. 31.

⁶⁶⁶ Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles...* op. cit., p. 11.

⁶⁶⁷ Chable Robert, *Éducation sexuelle et maladies vénériennes...* op. cit., cité par Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles...* op. cit., p. 30-31.

En compétition avec les arguments moralistes des sociétés de relèvement de la moralité s'élèvent ceux des médecins eugénistes et des néo-malthusiens. Si somme toute leur vision des rôles sociaux masculin et féminin ne diffère que peu de celle précédemment évoquée, elle ne repose pas sur les mêmes principes. Leur justification du besoin d'instruire les jeunes en matière de sexualité ne repose pas, en effet, sur les valeurs religieuses qu'ils rejettent pour la plupart, mais sur un savoir qu'ils perçoivent comme objectif et scientifique. L'éducation sexuelle est légitime et nécessaire à leurs yeux afin de permettre une maternité et une paternité réfléchie et maîtrisée. C'est pourquoi hommes *et* femmes doivent être renseignés sur les processus biologiques de la reproduction. Le psychiatre et médecin Auguste Forel conteste ainsi la nécessité d'une innocence féminine et mise au contraire sur les femmes pour moraliser la conduite des hommes : « Le niveau moral des hommes se relèverait même forcément, si leurs futures épouses se montraient plus au courant de la question sexuelle et exigeaient du passé de leurs fiancés qu'il leur fournît des garanties d'avenir plus sérieuses »⁶⁶⁸. Sans être assimilables pour autant, eugénistes et néo-malthusiens s'accordent sur de nombreux points et des liens concrets sont observables entre eux dans le contexte romand. Valentin Grandjean, député socialiste et leader du groupe néo-malthusien de Genève, publie ainsi une brochure aux éditions La libre pensée internationale créées par Auguste Forel. Phénomène exceptionnel pour l'époque, son texte s'adresse conjointement aux garçons et aux filles pour prôner à son tour la chasteté et la maîtrise de l'instinct sexuel, au profit de la mise en œuvre d'une « maternité consciente ». Contrairement au courant hygiéniste et moraliste, il ne s'oppose pas aux moyens de contraception mais renvoie à la lecture de brochures et de livres sur la question⁶⁶⁹.

L'enjeu de l'éducation sexuelle de la jeunesse prend une telle envergure sur la scène publique romande que la question de l'instauration d'un tel enseignement au sein du programme scolaire est posée dans le canton de Vaud dès 1911. Une enquête est menée auprès des instituteurs afin de déterminer leur position quant au rôle que l'école doit jouer en la matière. Aucune concrétisation n'en résulte cependant car les résistances sont grandes⁶⁷⁰. À Genève, l'inscription de l'éducation sexuelle dans le cadre scolaire est revendiquée dès les années 1920 par le docteur Du Bois, précisément dans l'idée qu'elle constituerait « [...] pour l'État, un moyen de dégager sa responsabilité dans la diffusion et l'aggravation des maladies vénériennes »⁶⁷¹. Pourtant, en dépit de son potentiel stratégique à la croisée des préoccupations de cohésion nationale, des enjeux d'hygiène et de santé physique et morale et de la fonction « civilisatrice » attribuée au système éducatif, l'éducation sexuelle reste, durant toute la première partie du XX^e siècle, un champ d'action investi prioritairement par la société

⁶⁶⁸ Forel Auguste, *La Question sexuelle*, Paris, 1919 [5^e édition], cité dans Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles... op. cit.*, p. 37.

⁶⁶⁹ Grandjean Valentin, *Ce qu'ils doivent apprendre sur la vie sexuelle*, Lausanne, La libre pensée internationale, 1911, cité dans Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles... op. cit.*, p. 116-127.

⁶⁷⁰ Pedroni Matteo, « Radiographie de la peur... », *op. cit.*, p. 163.

⁶⁷¹ Dr Du Bois, « Du rôle de l'État dans la lutte contre les maladies vénériennes », in *Rapport de la réunion des Directeurs sanitaires suisses*, Berne, 1921, cité dans Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !, op. cit.*, p. 95.

civile⁶⁷². Elle pénètre néanmoins, de manière partielle et non systématique, dans certains établissements scolaires. Ainsi, une initiation aux principes d'hygiène maternelle, infantile et sexuelle est introduite dès 1925 à Genève dans les cours de puériculture dispensés aux élèves de l'École professionnelle et ménagère et de la filière de culture générale de l'École secondaire et supérieure de jeunes filles. Pour les garçons, des conférences sont données dans les degrés supérieurs du Collège, de l'École de Commerce et de l'École des Arts et Métiers⁶⁷³. Dès la fin des années 1920, des leçons-discussions sont également organisées, facultatives et à la demande, pour des classes de fin de scolarité primaire⁶⁷⁴.

Ce faisceau d'initiatives, qui contribue à faire de la sexualité un objet de débat social et politique légitime, donne lieu à « l'émergence d'un discours public *respectable* sur la sexualité – respectable en ce sens qu'il émane d'autorités médicales, religieuses ou philanthropiques et qu'ils s'oppose explicitement à la pornographie qui a pour but d'exciter les sens, alors que ce nouveau discours sur la sexualité vise à la contrôler »⁶⁷⁵. Le message transmis aux jeunes en matière de sexualité se cristallise autour d'une opposition entre la valorisation de l'amour d'un côté, avec ses corollaires sociaux que sont le mariage et la procréation, et la mise en garde contre les risques associés à la sexualité, de l'autre, matérialisés par les maladies vénériennes.

4.1.2 Les transformations du système éducatif à Genève au XX^e siècle : vers l'idéal de la « démocratisation des études » et la mixité

En marge de l'influence des courants de pensée évoqués précédemment, le XX^e siècle est marqué à Genève par un important processus de refonte du système éducatif local, processus qui joue un rôle non négligeable dans la mise en œuvre et l'institutionnalisation des cours d'éducation sexuelle en milieu scolaire. Cette reconfiguration s'attache en premier lieu à l'organisation de l'enseignement secondaire inférieur. Le système scolaire en vigueur à Genève entre l'instauration de l'école obligatoire en 1872 et la création du cycle d'orientation en 1962 est caractérisé par une segmentation de la scolarité en trois filières parallèles dont l'accès dépend principalement de l'origine socioéconomique des élèves. Les enfants issus de la classe ouvrière fréquentent ainsi l'école primaire publique puis éventuellement une école secondaire à temps partiel avant d'intégrer le marché du travail. À l'autre extrême de l'échelle sociale, les classes favorisées quittent l'enseignement primaire, souvent privé, pour se diriger vers les écoles secondaires les plus exigeantes : le Collège pour les garçons et l'École supérieure de jeunes filles (ESJF), qui ouvrent ensuite l'accès aux études supérieures. Entre

⁶⁷² Galli Stéphane, *Éducation sexuelle et représentations de la sexualité... op. cit.*

⁶⁷³ Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !, op. cit.*, p. 95-96.

⁶⁷⁴ Il faut se rappeler que de nombreux élèves terminent alors leur scolarité dans les degrés supérieurs (7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème}) du niveau primaire, sans accéder à l'enseignement secondaire.

⁶⁷⁵ Fussinger Catherine et Chantal Ostorero, « 'La question sexuelle' », *op. cit.*, p. 106.

les deux, la voie empruntée par les classes moyennes comprend l'école primaire puis l'école secondaire à plein temps (École professionnelle pour les garçons et École professionnelle et ménagère pour les filles), débouchant, au mieux, sur les classes non latines du Collège et de l'ESJF, sur les écoles professionnelles dans la plupart des cas ou, au pire, sur un apprentissage⁶⁷⁶.

À partir du milieu des années 1930, ce système est déstabilisé par un double processus de massification et d'allongement de la scolarité obligatoire qui conduit à une surcharge des effectifs dans les classes du secondaire inférieur⁶⁷⁷. Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer ce phénomène : le prolongement de l'école obligatoire jusqu'à 15 ans révolus en 1933, la loi sur l'Instruction publique de 1940 qui situe la fin de la scolarité obligatoire dans le secondaire inférieur et non plus dans les 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années primaires, la gratuité des études secondaires inférieures à partir de 1946 et la reprise démographique au sortir de la Seconde Guerre mondiale⁶⁷⁸. Sur le plan culturel, l'augmentation des effectifs dans les classes du secondaire inférieur reflète également la diffusion progressive, dans les milieux modestes, de l'idée qu'une certaine promotion sociale est envisageable au travers de l'école⁶⁷⁹.

Cette massification de l'enseignement secondaire inférieur génère, outre la surpopulation des classes, des problèmes d'hétérogénéité et d'« orientation », autrement dit de retard scolaire, qui suscitent le mécontentement du corps enseignant et l'inquiétude de la hiérarchie du DIP et de la classe politique. Ainsi, dès le milieu des années 1950, plusieurs études se succèdent pour élaborer un projet de réforme de l'enseignement secondaire. Elles aboutissent, en 1962, à la création du cycle d'orientation, dont le rôle est précisément de permettre une orientation efficace des élèves vers la filière, scolaire ou professionnelle, qui leur correspond le mieux, ceci afin d'éviter échecs et parcours irréguliers. École unique du second degré, le cycle d'orientation va ainsi progressivement rassembler tous les élèves genevois au sortir de la 6^{ème} année primaire⁶⁸⁰. Toutefois, dans la continuité de l'esprit sélectif qui marquait l'institution scolaire jusqu'alors, une division en sections est maintenue afin de ne pas prêter l'instruction des élites⁶⁸¹. Pour autant, la création du cycle d'orientation reflète la transition d'un modèle axé vers la stricte reproduction de l'élite à un modèle visant à l'amélioration du niveau moyen d'instruction et à l'élargissement de la part qualifiée de la population.

⁶⁷⁶ Muller Christian Alain, *Histoire de la structure, de la forme et de la culture scolaires de l'enseignement obligatoire à Genève au XX^e siècle (1872-1969)*, Faculté des Lettres, Université de Genève, 2007, p. 147-148. Sur l'histoire du système éducatif genevois, voir également Renevey-Fry Chantal (dir.), *En attendant le prince charmant. L'éducation des jeunes filles à Genève 1740-1970*, Genève, Service de la recherche en éducation et Musée d'ethnographie, 1997.

⁶⁷⁷ *Ibid.*, p. 148-163.

⁶⁷⁸ Berthoud Chantal, *Une école du second degré « élitaire » pour tous ou le péril de l'École moyenne. Une histoire du secondaire obligatoire à Genève (1927-1977)*, Thèse de doctorat, Faculté des Lettres, Université de Genève, 2006, p. 91-94 ; Muller Christian Alain, *Histoire de la structure... op. cit.*, p. 148-163.

⁶⁷⁹ Muller Christian Alain, *Histoire de la structure... op. cit.*, p. 159.

⁶⁸⁰ Berthoud Chantal, *Une école du second degré... op. cit.*, p. 185.

⁶⁸¹ Muller Christian Alain, *Histoire de la structure... op. cit.*, p. 251.

Nul doute qu'un moteur essentiel de cette transition se trouve dans le besoin accru de main d'œuvre qualifiée et de cadres dans le contexte d'essor économique qui caractérise l'après Deuxième Guerre mondiale⁶⁸². Mais le fondement de cette transition n'est pas qu'utilitariste. À partir des années 1950, la volonté de ne pas gâcher de potentiels talents parmi les enfants des classes ouvrières en raison d'une mauvaise orientation répond également à l'ambition de promouvoir davantage de justice sociale. Cette volonté n'émane d'ailleurs pas que des élites et une forte demande sociale d'instruction se développe. Au sein de la classe politique, l'idéal de « démocratisation de l'enseignement » se diffuse⁶⁸³, alimenté par les avancées de la sociologie de l'éducation qui remet en cause l'origine biologique de l'intelligence et démontre la prépondérance des facteurs socioculturels dans les résultats scolaires⁶⁸⁴. Pour le dire autrement, cette période marque la transition d'un système scolaire basé sur l'appartenance sociale vers un système dont le principal critère de sélection se doit d'être le mérite individuel. Ce principe méritocratique s'accompagne d'une rhétorique d'égalité des chances, qui conduit à prendre acte des inégalités, à la fois économiques et culturelles, face à l'école, et à les compenser en offrant à tous les élèves une culture générale solide⁶⁸⁵. Dirigé et mis en œuvre par des personnalités soucieuses de concrétiser ces idéaux, le cycle d'orientation va se doter de structures originales en ce sens : classes d'appui, études surveillées, dépannage, mais aussi cours d'information générale (IG), précisément destinés à élargir la culture générale des élèves et à combler le décalage socioculturel existant entre les enfants issus de différents milieux⁶⁸⁶.

Parmi les innovations que met en place le cycle d'orientation, la mixité, instaurée progressivement dans les classes à partir de 1964, bouleverse une longue tradition de ségrégation entre les sexes⁶⁸⁷. Jusqu'alors, si les degrés primaires étaient parfois mixtes, et ce pour des raisons essentiellement pratiques, l'enseignement secondaire conservait des filières distinctes pour les filles et les garçons⁶⁸⁸. Curieusement absente des débats qui président à la création du cycle d'orientation, la mixité s'impose pour des raisons surtout pragmatiques parmi lesquelles des contraintes urbanistiques, qui rendent la construction de bâtiments séparés coûteuse et compliquée. Pour autant, l'introduction de la mixité ne s'effectue pas dans

⁶⁸² Berthoud Chantal, *Une école du second degré... op. cit.*, p. 173-179 ; Muller Christian Alain, *Histoire de la structure... op. cit.*, p. 251.

⁶⁸³ Berthoud Chantal, *Une école du second degré... op. cit.*, p. 179-184.

⁶⁸⁴ Muller Christian Alain, *Histoire de la structure... op. cit.*, p. 253-255.

⁶⁸⁵ Berthoud Chantal, *Une école du second degré... op. cit.*, p. 225-228 ; Muller Christian Alain, *Histoire de la structure... op. cit.*, p. 256.

⁶⁸⁶ Berthoud Chantal, *Une école du second degré... op. cit.*, p. 356.

⁶⁸⁷ Sur l'introduction de la mixité dans les structures scolaires genevoises, voir Renevey-Fry Chantal (dir.), *En attendant le prince charmant... op. cit.*, p. 182-185.

⁶⁸⁸ Sur les fondements historiques de la ségrégation sexuée à l'école, voir Chaponnière Martine, « La mixité scolaire: débats d'hier et d'aujourd'hui », in Anne Dafflon-Novelle (éd.), *Filles - garçons: une socialisation différenciée?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 127-144. En Suisse, des différences sensibles sont observables d'un canton à l'autre, qui reflètent notamment la variabilité des influences religieuses et culturelles. Si l'ensemble des élites sociales et politiques partage la conviction de l'existence d'une nature et de destins masculin et féminin distincts, d'autres facteurs entrent en jeu pour moduler l'organisation scolaire (Praz Anne-Françoise, « Filles et garçons à l'école vers 1900 », in Anne Dafflon-Novelle (éd.), *Filles - garçons: une socialisation différenciée?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 103-126).

un désert idéologique à l'égard de cette problématique. Reposant sur l'idéal bourgeois construit dans la seconde moitié du XX^e siècle et caractérisé notamment par l'assignation des hommes et des femmes à des rôles strictement genrés, mais aussi sur les travaux des premiers pédagogues et psychologues développementalistes, la position séparatiste affirmait la nécessité de classes et de programmes différenciés selon le sexe afin de répondre aux rythmes de développement distincts des filles et des garçons et de les préparer à leurs destins sociaux respectifs⁶⁸⁹. Un siècle plus tard, ce quasi dogme est discrètement, mais non moins nettement, remis en cause par les réformateurs genevois. La personnalité des pionniers du cycle d'orientation, tels que Robert Hari notamment, premier directeur de la nouvelle structure, tous convaincus de la nécessité de réunir filles et garçons, a sans doute joué pour beaucoup dans l'introduction de la mixité⁶⁹⁰.

4.1.3 Émergence et développement du système de protection de la jeunesse : entre contrôle et prévention

Outre ses liens avec les transformations de la scolarité, le développement de l'éducation sexuelle est également étroitement associé à la mise en place progressive, à partir du début du XX^e siècle, de nouvelles structures institutionnelles de prise en charge de l'enfance, notamment en termes d'hygiène et de santé. Ces structures sont la résultante de deux phénomènes contemporains évoqués au début de ce chapitre : d'un côté, la montée, au tournant du XX^e siècle, du courant de l'hygiène sociale porteur de nouvelles normes sanitaires et morales visant à renforcer et purifier une société perçue comme décadente ; de l'autre, un changement dans la perception de l'enfance et de la jeunesse⁶⁹¹. Ce deuxième élément s'inscrit en réalité dans une mutation qui débute à la fin du XIX^e siècle. On cherche alors à conceptualiser et décrire le stade intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte, cristallisé dans le terme d' « adolescence »⁶⁹² et doté au passage d'une dimension inquiétante : « [...] l'enfant (jusqu'à vingt-cinq ans) devient un objet particulier pour ceux qui, croyant au progrès – les philanthropes, les politiciens, les médecins, les juristes, les pédagogues –, y voient la racine d'une société future, mais aussi d'un mal moral et social »⁶⁹³. La perception de l'enfance comme potentiellement dangereuse, alliée aux préoccupations nationalistes du tournant du siècle envers l'avenir de la race⁶⁹⁴, qu'on croit menacée par la décadence morale et physique, stimule la volonté d'exercer un contrôle sur la jeunesse, contrôle dont l'école va se faire

⁶⁸⁹ Baubonne Audrey, *Écoles ménagères et enseignement ménager en Suisse romande (XIX^e siècle - 1970) : de l'éducation féminine à l'émancipation féministe*, Université de Genève, 2009, p. 21-23.

⁶⁹⁰ Berthoud Chantal, *Une école du second degré... op. cit.*, p. 328-329.

⁶⁹¹ Cortolezzis Caroline et David Muheim, *Éducation sexuelle dans le canton de Vaud... op. cit.*, p. 81.

⁶⁹² Huerre Patrice, Martine Pagan-Reymond et Jean-Michel Reymond, *L'adolescence n'existe pas... op. cit.*, p. 178

⁶⁹³ Ruchat Martine, « Désordre, passion, adolescence: histoire d'un concept », in J. Balemire et P. Marc (éd.), *Adolescence: des clefs pour comprendre*, Genève, Éd. du Tricorne, 2000, p. 40.

⁶⁹⁴ Heller Geneviève, Gilles Jeanmonod et Jacques Gasser, *Rejetées, rebelles... op. cit.*, p. 26.

l'instrument privilégié⁶⁹⁵. En étendant progressivement son influence à l'ensemble des enfants d'âge scolaire, et pour une période toujours plus longue en raison de l'allongement de la scolarité, l'instruction publique devient le véhicule d'une ouverture de l'éducation vers les questions d'hygiène et de santé, tant physiques que morales. À travers elle, l'État endosse un « rôle de surveillance active sur la santé des élèves »⁶⁹⁶.

C'est dans ce but qu'est créé en 1916 le Service médical des écoles, rattaché au Département de l'instruction publique du canton de Genève (DIP). En 1933, pour plus d'efficacité, les différents services de prise en charge de la jeunesse sont regroupés sous la chape de l'Office scolaire de l'enfance. Quatre ans plus tard, ce dernier devient l'Office de l'enfance, perdant son caractère exclusivement scolaire pour élargir encore son champ d'action⁶⁹⁷. Cette étape traduit, dans le contexte difficile de l'entre-deux-guerres, la prégnance des inquiétudes relatives à l'adolescence, considérée comme une phase charnière empreinte de troubles et de révoltes aux conséquences potentiellement dangereuses pour l'ordre social⁶⁹⁸.

En dépit des circonstances sociales et économiques plus favorables de l'après-guerre, les craintes à l'égard d'une jeunesse ressentie comme à la fois en danger et dangereuse ne s'estompent pas. Au contraire, les transformations à l'œuvre telles que l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes, l'urbanisation et l'afflux de jeunes travailleurs étrangers offrent de nouvelles légitimations à l'action des services de protection de la jeunesse. C'est notamment pour mieux tenir compte de ces nouveaux enjeux qu'une loi réorganise en 1958 les différents organes de prise en charge pour les regrouper sous la tutelle d'un Office de la jeunesse, dont la fonction n'est rien moins que de « protéger la santé morale et physique de tous les mineurs, de leur entrée à l'école jusqu'à 20 ans »⁶⁹⁹. Au sein de ce nouvel office, le Service médical des écoles se transforme en Service de santé de la jeunesse (SSJ), marquant la transition vers la prise en compte non seulement des élèves mais de tous les adolescent·e·s de 15 à 20 ans, dont l'état de « santé » laisserait à désirer⁷⁰⁰.

⁶⁹⁵ Huerre Patrice, Martine Pagan-Reymond et Jean-Michel Reymond, *L'adolescence n'existe pas... op. cit.*, p. 187.

⁶⁹⁶ Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !, op. cit.*, p. 46.

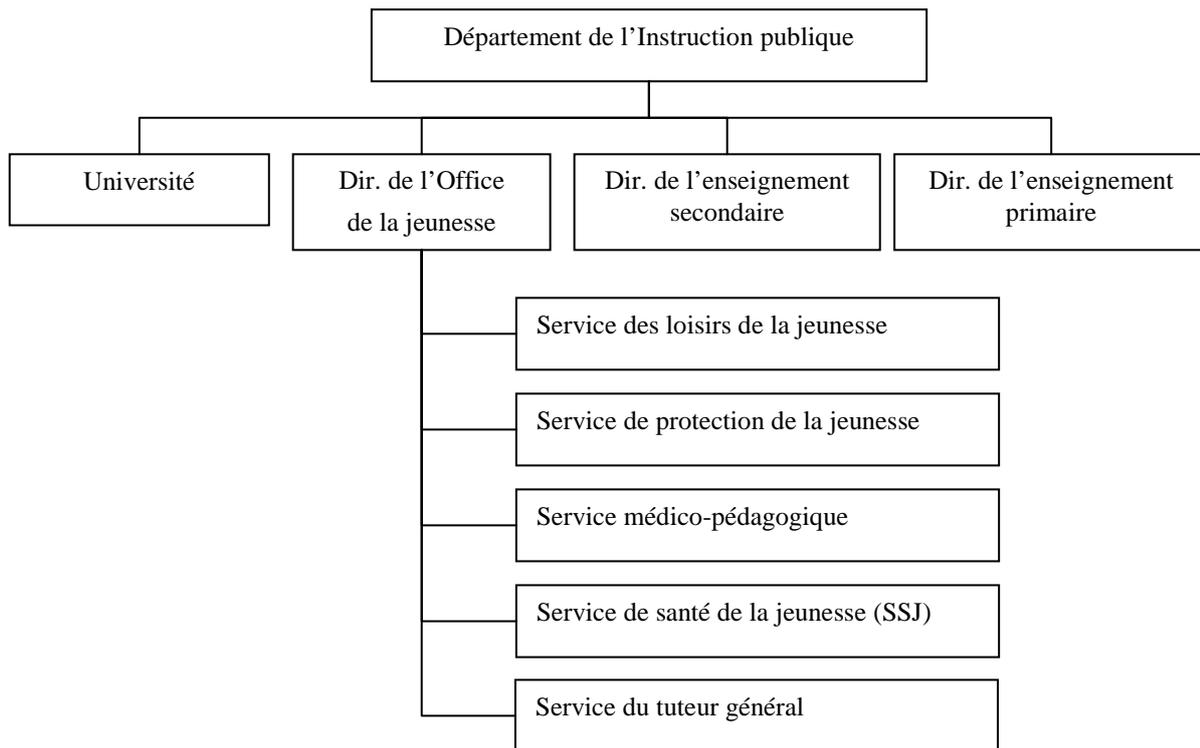
⁶⁹⁷ *Ibid.*, p. 83.

⁶⁹⁸ Huerre Patrice, Martine Pagan-Reymond et Jean-Michel Reymond, *L'adolescence n'existe pas... op. cit.*, p. 204-205.

⁶⁹⁹ Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !, op. cit.*, p. 115.

⁷⁰⁰ *Ibid.*, p. 116.

Figure 4 : Organigramme du Département de l’instruction publique de Genève (DIP)



4.2 Vers une éducation sexuelle systématique à Genève (1960-1980) : structures, acteurs et actrices

4.2.1 Une institutionnalisation progressive

La systématisation des cours d’éducation sexuelle à l’école intervient dans le contexte des années 1960, théâtre de transformations tant au niveau des mentalités que des institutions. Elle est sans doute à mettre en lien avec l’exacerbation de l’intérêt social et politique pour les questions de population et de reproduction qui se fait jour et qui conduit notamment à la création en 1965 du Centre d’information familiale et de régulation des naissances (CIFERN)⁷⁰¹. La période qui court de 1963 à 1968 voit ainsi se multiplier les initiatives citoyennes et politiques visant à défendre la pertinence d’une éducation de la jeunesse en matière de sexualité. À titre d’exemple, citons l’organisation en 1963, par l’Union famille-école, annonciatrice des futures associations de parents d’élèves à Genève, d’une série

⁷⁰¹ Voir Chapitre 3. Planning familial et éducation sexuelle relèvent à Genève de structures qui restent distinctes, contrairement par exemple au canton de Vaud où ces deux activités sont prises en charge par une seule et même institution (voir Cortolezzis Caroline et David Muheim, *Éducation sexuelle dans le canton de Vaud (1969-2001)*, Lausanne, Hospices cantonaux DUMSC : Institut universitaire romand d’histoire de la médecine et de la santé, 2002).

d'exposés sur l'éducation sexuelle, dont la presse salue le public nombreux⁷⁰². D'autres débats publics et cours sont proposés sur les questions de régulation des naissances et d'équilibre familial qui rencontrent également un franc succès⁷⁰³. Un consensus semble alors se former quant à la pertinence d'une éducation de la jeunesse face à la sexualité. L'argumentaire en faveur de cette éducation n'a que peu changé depuis le début du siècle : en 1966, d'après l'une des pionnières, il s'agit toujours de former les jeunes à la sexualité car « l'époque actuelle est trop dangereuse (films, presse, liberté individuelle) pour qu'on laisse la jeunesse chercher seule une réponse à des problèmes qu'on leur laisse entrevoir incomplètement ou faussés »⁷⁰⁴. Mais le contexte est plus propice et la motivation des pionniers et pionnières de l'éducation sexuelle rencontre un meilleur écho.

La configuration institutionnelle, notamment, joue un rôle certain. La refonte scolaire et administrative qui instaure en 1958 le Service de santé de la jeunesse et la création du cycle d'orientation en 1962 vont permettre l'extension et la systématisation de l'éducation sexuelle, même si cela ne concerne d'abord que l'enseignement secondaire inférieur. En 1965, le SSJ se dote en effet d'une Section d'éducation sanitaire dont la tâche sera d'« unifier et coordonner l'enseignement de l'hygiène sexuelle aux adolescents des deux sexes »⁷⁰⁵. Un programme standard d'enseignement est élaboré pour les élèves du nouveau cycle d'orientation, d'après un calendrier et un contenu toujours différencié selon le sexe : les garçons reçoivent deux heures de cours à 13-14 ans et les filles trois heures à 14-15 ans. Mais au moment d'introduire la mixité dans les classes du cycle d'orientation à partir de 1965, la question se pose de réunir filles et garçons aussi pour les cours d'éducation sexuelle. Bien qu'allant logiquement de pair avec la mixité dans l'enseignement en général, il s'agit là d'un changement important puisque jusqu'alors les programmes et contenus abordés n'étaient pas identiques pour les deux sexes. Finalement, la bonne cohésion des classes et l'absence de malaise des élèves font pencher la balance en faveur de la coéducation et l'éducation sexuelle s'adresse dès lors aux filles et aux garçons de manière identique et simultanée⁷⁰⁶.

Dans la division supérieure de l'enseignement secondaire, les cours d'éducation sexuelle sont maintenus durant les décennies 1960 et 1970, de manière différenciée selon le sexe d'abord, puis conjointement pour les filles et les garçons lorsque les établissements deviennent mixtes, en 1969 pour le Collège et en 1972 pour l'École de Culture Générale, laquelle résulte de la fusion de l'École professionnelle et ménagère et des sections de culture générale du Collège⁷⁰⁷. Jusqu'alors peu pris en compte par les organes de protection de la jeunesse, les apprenti·e·s deviennent également la cible de leçons d'éducation sexuelle, non pas en classe, en raison de leur insertion dans le monde du travail et de la diversité des écoles

⁷⁰² *Journal de Genève*, 6 février 1963, p. 11.

⁷⁰³ *Journal de Genève*, 11 septembre 1965, p. 15 et *Journal de Genève*, 18 janvier 1967, p. 17.

⁷⁰⁴ Gentiane Burgermeister, cité par Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !*, op. cit., p. 140.

⁷⁰⁵ *Ibid.*, p. 139.

⁷⁰⁶ *Ibid.*, p. 142.

⁷⁰⁷ *Ibid.*, p. 143-144.

professionnelles qu'ils fréquentent, mais au travers d'une rubrique de la revue *l'Apprenti suisse*⁷⁰⁸.

En 1975, l'éducation sexuelle acquiert une nouvelle dimension en s'étendant aussi aux élèves du niveau primaire. Un tel enseignement existe depuis 1966 déjà, mais uniquement à la demande des enseignant-e-s. Peu nombreuses, les requêtes sont néanmoins en augmentation régulière, ce qui fournit un argument de poids en faveur de la systématisation du cours⁷⁰⁹. Argument auquel s'ajoute l'influence du contexte international, qui permet de légitimer une éducation sexuelle plus précoce. Dès le lendemain de la Première Guerre mondiale, Genève participe d'un mouvement international de réforme éducative. L'Institut Jean-Jacques Rousseau, créé à Genève en 1912 à l'initiative du médecin-psychologue Édouard Claparède afin de développer une science expérimentale de la pédagogie, y joue un rôle central. Il co-organise plusieurs congrès internationaux relatifs aux thématiques de l'« éducation nouvelle » et, en 1925, fonde le Bureau international d'éducation (BIE). Né grâce au soutien de la fondation Rockefeller, du BIT et de l'Association suisse pour la Société des Nations, ce bureau a pour objectif de « promouvoir la coopération intellectuelle, la solidarité internationale et l'éducation pacifiste. Le BIE entend se profiler comme organe de ralliement des innombrables institutions œuvrant dans toutes les régions du globe pour les mêmes causes »⁷¹⁰. D'abord rattaché à l'Institut Rousseau, il en est séparé en 1929 et placé sous la direction de Pedro Rosselló et Jean Piaget. Dès 1934, il organise régulièrement une Conférence internationale de l'instruction publique⁷¹¹, laquelle démontre, en 1946, un vif intérêt pour les enjeux d'hygiène, considérant que « [...] l'enseignement de l'hygiène revêt une valeur morale éminente par l'idéal de dignité humaine, de solidarité dans le temps et dans l'espace par le sens des devoirs envers soi-même et envers les autres qu'il fait pénétrer dans la vie scolaire »⁷¹². L'éducation sexuelle en fait partie et la Conférence appelle les ministères de l'instruction publique à ce que « l'éducation sexuelle soit entreprise dès l'école primaire »⁷¹³. Ce message est répété en 1967. La notion d'hygiène a alors cédé la place à celle d'une « éducation sanitaire complète », par laquelle « il faut entendre l'ensemble des expériences qui contribuent à inculquer de bonnes habitudes, de solides connaissances et une attitude éclairée en matière de santé individuelle et collective »⁷¹⁴. L'éducation sexuelle y figure au

⁷⁰⁸ *Ibid.*, p. 145.

⁷⁰⁹ *Historique des prestations en éducation sexuelle à l'école primaire*, novembre 1987. Archives du SSJ (non inventoriées), Genève.

⁷¹⁰ Thomann Astrid, Rita Hofstetter, Bernard Schneuwly *et al.*, *La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation : de l'Institut Rousseau (1912) à la FPSE : 1975-2005*, Genève, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, 2005, p. 13.

⁷¹¹ Rosselló Pedro, *Aperçu historique du BIE (1934-1977)*, 1977, en ligne: http://www.ibe.unesco.org/policy/34_77_f/apercuhist.pdf, consulté le 10 février 2012.

⁷¹² BIE-Unesco, *Recommandation n°20 concernant l'enseignement de l'hygiène dans les écoles primaires et secondaires*, BIE-Unesco, Genève, 1946. Les recommandations du BIE citées ici font partie du corpus d'archives qui nous a aimablement été prêté par Éléonore Zottos.

⁷¹³ BIE-Unesco, *Recommandation n°20 concernant l'enseignement de l'hygiène dans les écoles primaires et secondaires*, BIE-Unesco, Genève, 1946.

⁷¹⁴ BIE-Unesco, *Recommandation n°63 aux ministères de l'instruction publique concernant l'éducation sanitaire dans les écoles primaires*, BIE-Unesco, Genève, 1967

même titre que l'alimentation, les premiers secours ou la prévention des accidents et le document recommande de donner une place prépondérante à cette éducation, déjà pendant les années d'enseignement primaire⁷¹⁵.

Ces facteurs concourent à ce qu'à partir de 1975, une « phase pilote » commence dans l'enseignement primaire. 229 cours sont donnés cette année-là, ainsi que 24 conférences aux parents. Durant les années suivantes, l'éducation sexuelle s'étend progressivement et atteint un nombre d'élèves toujours plus élevé. En 1980, 287 classes sont touchées et 41 conférences données. Deux ans plus tard, 421 classes reçoivent le cours et 48 soirées sont organisées pour les parents. En 1988, les leçons d'éducation sexuelle sont finalement systématisées à l'ensemble des classes de 4^{ème} et 6^{ème} primaire du canton⁷¹⁶.

4.2.2 L'impulsion médicale

Nonobstant l'influence du Bureau international d'éducation, l'introduction et la consolidation à Genève d'un enseignement sur les questions sexuelles à l'école sont avant tout l'œuvre de médecins. Au début du siècle, les pionniers de l'instauration des leçons d'hygiène sont la doctoresse Aline Golay-Oltramare, qui s'adresse aux filles, et le docteur Du Bois, qui prend en charge les garçons⁷¹⁷. Au cours des années 1950, ils sont relayés par la doctoresse Gentiane Burgermeister, qui devient responsable de la Section d'éducation sanitaire à sa création en 1965, et par le docteur Peyrot, qui supervise le Service médical des écoles dès 1956⁷¹⁸. Comme en attestent les tableaux 4 et 5 ci-dessous, une composition à dominante médicale se maintient dans les années qui suivent.

Tableau 4 : Direction du Service de santé de la jeunesse (SSJ) de 1958 à 1997

Directeurs	Périodes
Dr R. Peyrot	1958 – 1965
Dr Olivier Jeanneret	1965 – 1973
Dr Parvise Hazeghi	1973 – 1997

Tableau 5 : Direction de la Section d'éducation sanitaire de 1965 à 1997

Directeur·trice·s	Périodes
Dr Gentiane Burgermeister	1965 – 1975
Dr Simone Ducommun	1975 – 1980
Dr Roger-Luc Mounoud	1980 – 1987

⁷¹⁵ *Idem.*

⁷¹⁶ *Historique des prestations en éducation sexuelle à l'école primaire. Actualisation*, [s. d.]. Archives du SSJ (non inventoriées), Genève.

⁷¹⁷ Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !*, op. cit., p. 95.

⁷¹⁸ *Ibid.*, p. 123-124.

Genève, en cela, ne fait pas exception et le même phénomène s'observe notamment en France⁷¹⁹. En réalité, l'intérêt du corps médical envers l'éducation sexuelle s'inscrit dans une dynamique plus large de médicalisation de la sexualité démarrée déjà au XIX^e siècle et qui marque un changement en profondeur dans la manière de concevoir les phénomènes sexuels, les faisant glisser d'une lecture essentiellement morale et religieuse à une approche qui se veut médicale et scientifique et prétend se fonder sur une dissociation objective et biologique du normal et de l'anormal⁷²⁰. L'éducation sexuelle apparaît ainsi fortement influencée par la sexologie, discipline montante de la médecine, qui se donne pour objet les comportements et pathologies sexuels⁷²¹. À Genève, sexologues et médecins en charge de l'éducation sexuelle établissent une collaboration étroite, repérable au travers de publications communes et croisées⁷²², ainsi que par le travail de supervision mené par les sexologues auprès de l'équipe d'animateurs et animatrices en éducation sexuelle⁷²³. Cette caution médicale et scientifique fournit une légitimité fort utile aux pionniers et pionnières d'une pratique qui, dans le contexte de son introduction, ne va pas de soi, comme en témoigne Roger-Luc Mounoud, directeur de la Section d'éducation sanitaire de 1980 à 1987⁷²⁴. Le statut longtemps instable des animateur·trice·s pour l'éducation sexuelle atteste du caractère d'abord expérimental de cet enseignement. Les éducateur·trice·s pour la santé sont en effet engagés comme vacataires jusqu'à ce que leur statut soit stabilisé et revalorisé, en 1990 seulement, à la suite d'une

⁷¹⁹ Knibiehler Yvonne, « L'éducation sexuelle des filles au XX^e siècle... », *op. cit.*

⁷²⁰ La problématique de la médicalisation des enjeux sexuels se trouve au cœur des travaux de Michel Foucault sur l'histoire de la sexualité (Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I... op. cit.*). Sur les transformations des modes d'encadrement social de la sexualité, voir également Bozon Michel, « Les significations sociales... », *op. cit.*, p. 2-23 ; Mottier Véronique, « Sexuality and sexology », in Terrell Carver et Véronique Mottier (éd.), *Politics of sexuality. Identity, gender, citizenship*, London, New York, Routledge, 1998, p. 115-123 ; Mottier Véronique, *Sexuality... op. cit.*. Au sein de la littérature anglo-saxonne, voir Weeks Jeffrey, *Sex, Politics and Society: The Regulation of Sexuality since 1800*, New York, Longman, 1981. Voir également Chapitre 2, sur le développement de la sexologie médicale.

⁷²¹ Giami Alain, « Une histoire de l'éducation sexuelle en France: une médicalisation progressive de la sexualité (1945-1980) », *Sexologies*, vol. 16, 2007, p. 222.

⁷²² Dans les ouvrages d'introduction à la sexologie qui paraissent en 1974 sous la direction de Georges Abraham, William Geisendorf et Willy Pasini, une large place est accordée aux questions relatives à l'éducation sexuelle (Abraham Georges et Willy Pasini, *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974 ; Geisendorf William et Willy Pasini, *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974). Des contributions évoquent les expériences menées à Genève ou à Lausanne en la matière (Bugnon Charles Henri, « L'éducation sexuelle dans le canton de Vaud de 1969 à 1973 », in William Geisendorf et Willy Pasini (éd.), *Sexologie 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 61-69 ; Burgermeister Gentiane, « Éducation sexuelle en milieu scolaire: l'expérience genevoise », in William Geisendorf et Willy Pasini (éd.), *Sexologie 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 55-59). D'autres proposent une réflexion plus générale sur la fonction d'une telle éducation et le rôle joué par les différents acteurs impliqués (famille, médecins) (Gloor Pierre-André, « L'éducation sexuelle et ses ambiguïtés », in Georges Abraham et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 79-92). Par ailleurs, de nombreux articles traitent la question de l'éducation sexuelle dans les revues médicales de Suisse romande (Bugnon Charles H., « L'éducation sexuelle... », *op. cit.* ; Ducommun Simone et Willy Pasini, « Éducation sexuelle et prise en charge sexologique dans la formation des médecins », *Revue thérapeutique. Revue mensuelle de médecine pratique*, vol. 38, n° 11, 1981, p. 1107-1111 ; Grandguillaume P. et L. Guidoux, « Que pensent des adolescents de 13-20 ans de l'éducation sexuelle? », *Médecine et hygiène*, vol. 38, 1980, p. 3709-3714).

⁷²³ Entretien avec E. L., enseignante détachée, membre du groupe des animateur·trice·s pour l'éducation sexuelle à l'école primaire de 1975 à 1992, 14 novembre 2008.

⁷²⁴ Entretien avec Roger-Luc Mounoud, 5 septembre 2008.

demande émise par une partie d'entre eux⁷²⁵. La création de l'Association romande et tessinoise des animateurs en éducation sexuelle (ARTANES) en 1987, qui vise entre autres « à faire reconnaître la dénomination spécifique d'animateur(trice) en éducation sexuelle et à faciliter une formation commune et de qualité dans le domaine de l'éducation sexuelle »⁷²⁶, a sans doute également contribué à une meilleure reconnaissance.

La forte féminisation des équipes d'animateur·trice·s est une autre caractéristique marquante du processus genevois d'essor de l'éducation sexuelle. Les personnalités marquantes que sont Aline Golay-Oltramare, Gentiane Burgermeister et Simone Ducommun, actives jusqu'à leur retraite, imprègnent cet enseignement d'une respectabilité qui tient à la fois à leur formation médicale et à leur expérience pédagogique. À travers elles se maintient une continuité dans l'approche de l'apprentissage de la sexualité, marquée par la volonté de transmettre non seulement une information précise mais également un ensemble de valeurs, comme nous l'analyserons de manière détaillée ci-dessous.

4.2.3 Réticences parentales

Cette ambition fournit également une certaine légitimité aux cours, notamment vis-à-vis des parents, qui constituent des interlocuteurs paradoxalement importants pour les éducateurs et éducatrices à la sexualité. C'est à leur intention que sont menées la plupart des entreprises d'explication et de justification. L'annonce anticipée des cours et la possibilité de refuser que leur enfant y participe, l'organisation pour eux, tant au niveau primaire qu'au cycle d'orientation, de séances offrant un survol du contenu de la leçon avant le passage dans les classes, la distribution d'une brochure destinée à favoriser le dialogue au sein de la famille, les communications qui leur sont faites⁷²⁷ afin de les informer de la tenue du cours et de leur suggérer des lectures complémentaires sont autant de démonstrations de la volonté qui anime les responsables d'associer les parents à l'instruction sexuelle des élèves. Ou plutôt de les rassurer sur le fait qu'il ne s'agit pas pour l'école de les suppléer dans leur tâche éducative mais de travailler en collaboration avec eux⁷²⁸. En 1968, la Dr Burgermeister et Robert Hari,

⁷²⁵ Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !*, op. cit., p. 193.

⁷²⁶ Mounoud Roger-Luc, « Éducation sexuelle », *Les cahiers médico-sociaux*, vol. 31, n° 3, 1987, p. 149.

⁷²⁷ Ces communications sont faites par le biais de la revue CO parents à partir de 1968, voir Burgermeister Gentiane et Robert Hari, « Éducation sexuelle. Aux parents des élèves de 8^e et 7^e FS du Cycle d'Orientation », *CO Parents*, 7, sept.-oct. 1968 ; 13, oct. 1969 ; 18, sept. 1970 ; 26, oct. 1971 ; 33, oct. 1972 ; 57, janv. 1976 ; 63, déc. 1976 ; 72, avril-mai 1978. Voir aussi Mounoud Roger-Luc, Karin Butschi et Gene Kirchoffer, « Pourquoi une éducation pour la santé au CO? », *CO parents*, 86, janv.-fév. 1981.

⁷²⁸ Si le souci de ne pas empiéter sur les attributions familiales est très présent dans le discours développé à l'intention des parents, il est moins évident lorsque le message s'adresse à des spécialistes (médecins ou responsables de santé publique). Roland Berger, directeur de l'Office de la jeunesse, affirme ainsi dans la *Revue de Médecine préventive* en 1967 : « [...] des domaines qui étaient traditionnellement du ressort de la famille ont cessé de l'être. Nos services [les services de l'Office de la jeunesse] sont actuellement appelés à suppléer la famille dans ses tâches éducatives classiques. Je pense à l'éducation sanitaire, à l'éducation sexuelle, aux activités de loisirs. Les familles qui sont capables d'assumer parfaitement ces devoirs se réduisent comme la

directeur du cycle d'orientation, insistent, dans leur message aux parents d'élèves, sur le rôle primordial qu'ils conservent dans la tâche éducative : « Il est bien entendu que ces exposés [les cours d'éducation sexuelle] ont pour but de compléter l'éducation sexuelle qui reste sous la responsabilité des parents [...] »⁷²⁹. En 1974, la Dr Burgermeister revient sur cette question dans un article plus long, précisant la répartition des rôles entre famille et école : « Face aux différentes opinions et religions de la population, les responsables ont choisi, en accord avec le DIP, une morale biologique, scientifique et médicale admissible par tous, limitée par la compréhension et le respect d'autrui, tout en laissant à chaque famille la responsabilité d'une éducation plus poussée conforme à ses conceptions idéologiques »⁷³⁰.

En regard de l'attention qui leur est accordée, les parents sont peu présents et « les réunions organisées à leur intention ne rencontreront pas le succès escompté, mettant en évidence une tendance à la délégation de certaines tâches à l'institution scolaire »⁷³¹. Dans les archives des services étatiques concernés, les traces de réticence parentale sont en réalité peu nombreuses. De fait, d'après un rapport réalisé sur l'information sexuelle à l'école primaire au cours de l'année 1976-77, soit peu de temps après l'introduction des leçons, seulement 3 % des parents refusent que leur enfant y participe⁷³². En ce qui concerne d'éventuels conflits entre les parents et l'institution, moins d'une dizaine de lettres ont été conservées dans les archives du DIP entre 1970 et 1990. Les principales critiques émises se rapportent à la transmission d'informations relatives à la contraception et au risque qu'elles comportent d'encourager les jeunes à se précipiter dans une sexualité jugée immature et dangereuse. Ainsi, en 1973, un père, « ne partageant pas l'obsession contraceptive de [ce] siècle et sachant par expérience qu'il est possible de vivre une vie conjugale dans sa plénitude 'sans fraude' [...] », refuse que la contraception soit enseignée à sa fille, élève de l'École de culture générale⁷³³. Quatre ans plus tard, une autre famille considère « inadmissible d'expliquer à un jeune, en l'absence de sa famille, de quelle manière avoir des relations sexuelles en évitant grossesse et maladies [car cette] façon de faire abaisse inévitablement l'âge des premières relations et leur accoutumance, sans pour autant garantir pour l'avenir la création de foyers stables et heureux »⁷³⁴. Ces mêmes parents craignent que « loin d'apaiser des angoisses ou d'affiner les sentiments, il [le cours] heurte souvent en profondeur beaucoup plus qu'on ne l'imagine ou excite de façon malsaine certains jeunes plus fragiles »⁷³⁵. En dépit de sa virulence, le caractère marginal de cette contestation rend d'autant plus singulière la sollicitude dont font

peau de chagrin » (Berger Roland, « L'Office de la jeunesse de Genève comme instrument de prévention », *Revue de Médecine préventive*, vol. 12, 1967, p. 305).

⁷²⁹ Burgermeister Gentiane et Robert Hari, « Éducation sexuelle. Aux parents des élèves de 8^e et 7^e FS du Cycle d'Orientation », *CO Parents*, 7, sept.-oct. 1968.

⁷³⁰ Burgermeister Gentiane, « L'éducation sexuelle de vos enfants », *CO Parents*, 44, avril 1974.

⁷³¹ Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !, op. cit.*, p. 159.

⁷³² *Information sexuelle à l'école primaire. Année 1976-77*, [s. d.]. Fonds DIP/SG, 1977 OJ 5.3, SSIJ/Éducation sexuelle, Genève.

⁷³³ Lettre de parent d'élève à G. Burgermeister, 28 février 1973. Fonds DIP/SG, 1973 OJ 4.5, SSIJ/Éducation sexuelle, Genève.

⁷³⁴ Lettre de parents à la Direction du Service de santé de la jeunesse, 14 juin 1977. Fonds DIP/SG, 1977 OJ 5.3, SSIJ/Éducation sexuelle, Genève.

⁷³⁵ *Idem*.

preuve les responsables de l'éducation sexuelle à l'égard des parents. Il est aujourd'hui difficile de déterminer si un tel souci reflète une anticipation d'éventuelles critiques, en réalité peu fréquentes, ou si les sources disponibles ne constituent que la partie visible d'un front plus conséquent de parents hostiles à l'éducation sexuelle.

4.2.4 Des enseignant·e·s peu impliqué·e·s

Malgré l'inscription des leçons d'éducation sexuelle dans le cadre scolaire, les enseignant·e·s sont peu investi·e·s dans leur mise en place. La première collaboration entre pédagogues et médecins prend forme au cycle d'orientation, en 1968, avec l'insertion d'un chapitre sur le système biologique de la reproduction dans le programme de sciences. L'éducation sexuelle se fait dès lors en trois temps : d'abord un exposé par un médecin, puis un cours par le ou la professeur·e de sciences et enfin une dernière heure, une semaine plus tard, durant laquelle le médecin répond aux questions des élèves⁷³⁶.

Les enseignants ne pénètrent véritablement dans les équipes d'animateur·trice·s en éducation sexuelle qu'avec l'introduction des cours au niveau primaire en 1975. Simone Ducommun, alors en charge de la Section d'éducation sanitaire, forme une équipe pluridisciplinaire, regroupant des médecins, des infirmières et des enseignantes. D'après E. L., enseignante détachée employée dans cette section dès 1975, la collaboration entre médecins et pédagogues fut fructueuse car elle permit d'allier une information scientifique à une approche pédagogique pour une meilleure gestion des classes⁷³⁷. Ceci vaut pour l'équipe des animateurs et animatrices en éducation sexuelle. Dans les classes, le rôle des maîtres et maîtresses reste en revanche extrêmement limité. Si bien que ce n'est qu'à partir de 1977 que « les maîtres sont autorisés à répondre succinctement à des questions que pourraient leur poser les élèves et ce, sans autorisation écrite préalable des parents »⁷³⁸. En dépit de cette participation restreinte, une certaine ouverture de l'équipe des éducateur·trice·s se produit au début des années 1980. L'éducation sexuelle connaît alors, notamment sous l'influence de l'engagement du docteur Mounoud, une certaine remise en question qui va la conduire à « se détourne[r] du modèle médical classique et intègre[r] de nouveaux éléments comme la manière de vivre une sexualité épanouie en traitant de questions relevant des aspects psychiques et affectifs »⁷³⁹. Cette reconfiguration amène les responsables de l'éducation sexuelle à repenser également les qualifications requises des animateur·trice·s et notamment à relativiser le rôle des médecins, qui restent alors les seuls habilités à enseigner l'éducation

⁷³⁶ Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !*, op. cit., p. 142.

⁷³⁷ Entretien avec E. L., 14 novembre 2008.

⁷³⁸ Note de R. Journet, sous-directeur, à R. Jotterand, secrétaire général du DIP, *Éducation sexuelle à l'école primaire – Rapport de situation*, 28 septembre 1977. Fonds DIP/SG, 1977 OJ 5.3, SSJ/Éducation sexuelle. C'est l'auteur qui souligne.

⁷³⁹ Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !*, op. cit., p. 175.

sexuelle au cycle d'orientation et au niveau secondaire supérieur. Si la dimension scientifique n'est plus à ce point centrale, d'autres compétences que médicales peuvent prendre de l'importance : « Si la formation médicale paraît indispensable pour parler de contraception et des maladies vénériennes, ceci paraît moins évident pour la sexualité, surtout si l'on dépasse la stratégie traditionnelle axée sur sa connaissance scientifique et l'on donne au contraire une plus large place à la dimension humaine et psychologique de la sexualité »⁷⁴⁰. D'autres professions pourront dès lors être recrutées, parmi lesquelles tout particulièrement les psychologues et les infirmières.

4.2.5 Des élèves presque invisibles

Cible première des politiques d'éducation pour la sexualité, les élèves demeurent singulièrement absent·e·s des sources. S'il est fait grand cas, par les adultes, de leur développement psychoaffectif, des transformations physiologiques qui les attendent et bien sûr des risques qui les guettent⁷⁴¹, rares sont les occasions où la parole leur est donnée directement. Cette quasi-invisibilité est peut-être le reflet du statut dont ils bénéficient aux yeux des éducateur·trice·s, et des adultes en général, qui s'apparente davantage à celui de récepteurs d'un message pensé par d'autres à leur intention, qu'à celui de véritables interlocuteurs. Réalisées de manière épisodique et aléatoire, quelques enquêtes sondent l'opinion des élèves à l'égard du cours. La première est réalisée en 1968 auprès de cent-soixante-sept étudiantes de l'École supérieure de jeunes filles et de l'École professionnelle et ménagère⁷⁴². Les résultats attestent de leur satisfaction et de leur intérêt pour le cours. Qu'il s'agisse d'une réelle adéquation entre les préoccupations des jeunes filles et celles des responsables de l'éducation sexuelle ou d'un effet de suggestion résultant des questions posées, les enquêtées ne formulent pas de critiques, ni même réellement de demandes pour que soient traités d'autres thèmes que ceux abordés. Un tel succès fournit des arguments de poids en faveur de l'extension des cours d'éducation sexuelle, que les auteurs ne manquent pas de faire valoir : « Le cours est apprécié. Le souhait général est cependant qu'il soit développé. [...] Le moment choisi pour donner le cours peut être tenu pour favorable [...].

⁷⁴⁰ Ducommun Simone et Willy Pasini, « Éducation sexuelle et prise en charge sexologique... », *op. cit.*, p. 1109.

⁷⁴¹ Les deux principales revues médicales de Suisse romande comptent un nombre important d'articles relatifs à la santé et à la sexualité des adolescents. Les principaux sujets évoqués sont la reproduction (contraception, fécondité, grossesse, avortement) (Michaud Pierre-André et R. Wermelinger, « Interruptions de grossesse chez les adolescentes vaudoises », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 99, 1979, p. 921-929 ; Rey-Stocker Irmi, « La contraception de l'adolescente », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 97, 1977, p. 322-331 ; Rey-Stocker Irmi, « Nouveaux aspects de la contraception de l'adolescente », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 95, 1975, p. 693-699) et les pratiques sexuelles (Michaud Pierre-André, « Quelques aspects de la sexualité des adolescents de 16 à 19 ans dans le canton de Vaud », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 98, 1978, p. 403-423). Ce dernier thème traduit l'intérêt des praticiens pour les conduites des adolescents, dans une perspective de surveillance et de prévention des comportements « à risque ».

⁷⁴² Burgermeister Gentiane, *Enquête relative au cours d'information sexuelle donné aux adolescentes de Genève: dépouillement d'un questionnaire*, Genève, Département de l'instruction publique, 1968.

L'enquête a cependant montré que des élèves estiment que leur information devrait commencer trois ans plus tôt et que les notions gagneraient à être présentées d'une manière qui corresponde, chaque fois, aux besoins spécifiques de leur âge »⁷⁴³. Malgré l'ambition des enquêteur·euse·s de réitérer ce type de sondage, un long silence s'ensuit. Si bien qu'en 1987, Roger-Luc Mounoud et Danielle Lecomte, dans un article intitulé « Que pensent les élèves de sixième année primaire du cours intitulé : "Histoire de la vie" ? », soulignent qu'après douze années de pratique de l'éducation sexuelle dans les classes de primaire, « l'avis des enfants, sur ces cours, n'a[vait] pas encore fait l'objet d'une enquête »⁷⁴⁴. Tout comme en 1968, la satisfaction est grande parmi les élèves en 1987. Seuls environ 4 % n'ont que peu ou pas aimé la leçon⁷⁴⁵. Parmi les éléments positifs relevés, de nombreux élèves ont apprécié de pouvoir poser des questions par écrit, plébiscitant le souhait des animateur·trice·s de favoriser l'échange et l'interaction⁷⁴⁶.

Si un support matériel est quand même utilisé pour le niveau primaire⁷⁴⁷, le cours dispensé au cycle d'orientation s'en passe complètement pour se baser uniquement sur une discussion entre élèves et animateur·trice. Ces leçons fonctionnent sur un principe interactif où les élèves posent, par oral ou par écrit, des questions relatives à la sexualité, à partir desquelles s'engage l'échange. Unique en son genre, un article paru en 1982 dans la *Revue thérapeutique* recense et analyse un échantillon de 1430 questions posées par les élèves lors des cours d'éducation sexuelle au cycle d'orientation entre 1975 et 1981⁷⁴⁸. À partir de ce matériau, les auteurs, Roger-Luc Mounoud, directeur de la section d'éducation sanitaire, et Danielle Lecomte, animatrice en éducation sexuelle, soulignent l'intérêt marqué des jeunes pour les thèmes liés à « l'aspect technique et médical de la sexualité, par exemple à la grossesse, à la contraception, aux maladies vénériennes, à la relation sexuelle, et à la physiologie de l'appareil génital »⁷⁴⁹, thèmes qui motivent environ 60 % des questions émises (cf. Tableau 6). Si cette prépondérance se maintient entre 1975 et 1981, une inversion s'observe dans le poids des sous-thèmes qui la composent : en 1975, le cinquième des questions porte sur la physiologie sexuelle et seulement 11 % sur les relations sexuelles (dans leur aspect physique et affectif) ; en 1981, la proportion s'inverse et près de 26 % des questions ont trait aux relations sexuelles contre seulement 10 % à la physiologie.

⁷⁴³ *Ibid.*, p. 48-50.

⁷⁴⁴ Mounoud Roger-Luc, « Éducation sexuelle... », *op. cit.*, p. 157.

⁷⁴⁵ *Ibid.*, p. 159.

⁷⁴⁶ *Ibid.*, p. 160.

⁷⁴⁷ Il s'agit de diapositives. Nous y reviendrons plus loin.

⁷⁴⁸ Mounoud Roger-Luc et Danielle Lecomte, « Les jeunes de 13 à 14 ans et la sexualité: Réflexion et remise en question à partir de leurs préoccupations », *Revue thérapeutique. Revue mensuelle de médecine pratique*, vol. 39, n° 6, 1982, p. 438-447. La manière dont les questions ont été rassemblées par les auteurs n'est pas explicitée et les résultats apparaissent tour à tour comme une comparaison entre les années 1975 et 1981 ou un cumul général des questions posées pendant les six années qui séparent ces deux dates. C'est notamment le cas pour le tableau des thèmes reproduit ci-dessous.

⁷⁴⁹ *Ibid.*, p. 439.

Tableau 6 : Principaux thèmes représentés par les questions de jeunes, âgés de 13-14 ans, récoltées en classe de 8^e année entre 1975 et 1981

Thèmes	Pourcentage par rapport au total des questions	
	en 1975 (195 quest.)	en 1981 (366 quest.)
Les relations sexuelles (aspect physique et affectif)	11 %	25,7 %
La grossesse	14 %	13,6 %
La contraception	13 %	12 %
La physiologie sexuelle	21 %	10 %
	59 %	61,3 %
Autres thèmes abordés par ordre d'importance		
Les règles		
L'identité sexuelle		
La masturbation		
Les maladies vénériennes transmises		
L'avortement		
Les malformations		

Source : Mounoud Roger-Luc et Danielle Lecomte, « Les jeunes de 13 à 14 ans et la sexualité... », *op. cit.* p. 441⁷⁵⁰.

Offrant un regard inédit sur les intérêts des jeunes – et sur leur manière de les formuler –, cet article est également original en ce qu'il permet d'observer le retour réflexif des auteurs sur leur propre pratique en tant qu'animateur·trice·s pour l'éducation sexuelle, et notamment sur leur rôle dans la primauté des questions relatives à l'aspect technique de la sexualité :

« [...] la personnalité de l'informateur pourrait jouer un rôle d'autant plus important qu'elle semble induire certains types de questions spécifiques à la formation professionnelle de l'informateur. Ainsi, en présence d'un médecin, les élèves, profitant de l'opportunité qui leur est offerte, ont plutôt tendance à poser des questions pour assouvir leur curiosité médicale, alors qu'en présence d'informateurs non médicaux, les questions sont plus générales, abordant la sexualité sur un plan plus relationnel et plus psycho-affectif que technique et médical. »⁷⁵¹

⁷⁵⁰ Ce tableau reproduit exactement celui présenté dans l'article cité.

⁷⁵¹ Mounoud Roger-Luc et Danielle Lecomte, « Les jeunes de 13 à 14 ans et la sexualité... », *op. cit.*, p. 447.

4.3 Années 1960 et 1970, ce que les jeunes doivent savoir sur la sexualité

Cette ouverture sur les interrogations des élèves touche la question du contenu des leçons d'éducation sexuelle. Qu'est-il enseigné aux élèves ? De quel message la forme et l'organisation que nous avons décrites précédemment sont-elles le support ?

Les brochures publiées à l'intention des élèves et/ou de leurs parents, les supports de cours parfois utilisés, ainsi que les documents rédigés à l'usage interne des animateurs et animatrices constituent un instrument utile pour appréhender l'idée que se font les adultes (responsables de services de santé, parents, députés) du savoir qu'il importe de transmettre aux enfants et adolescents en matière de sexualité. La fonction des supports de cours et brochures d'information employés pour l'éducation sexuelle peut ainsi être rapprochée de celle du livre scolaire, telle que définie par Alain Choppin :

« [Le livre scolaire] est [...] un *support* – longtemps privilégié – du contenu éducatif, le dépositaire de connaissances et de techniques dont l'acquisition est jugée nécessaire par la société ; il est, à ce titre, le reflet déformé, incomplet ou décalé, mais toujours révélateur dans sa schématisation, de l'état des connaissances d'une époque, et des principaux aspects et stéréotypes d'une société. [...] C'est enfin le *véhicule*, au-delà des prescriptions étroites d'un programme, d'un système de valeurs, d'une idéologie, d'une culture ; il participe ainsi du processus de socialisation – voire d'endoctrinement – des jeunes générations auxquelles il s'adresse. »⁷⁵²

Christian Alain Muller ajoute à ces caractéristiques une dimension supplémentaire du livre scolaire, en tant que « [...] *lieu de mémoire* figeant dans l'objet qu'il constitue un moment de la culture [...] »⁷⁵³. Transposée du champ de l'enseignement général à celui de la sexualité, cette culture renvoie ici à la manière dont la sexualité est perçue à un moment et dans un contexte donné au sein d'une société.

4.3.1 Une sexualité pleine de dangers, ruptures et continuités dans les années 1960

Entre les manuels produits au début du siècle par les courants eugénistes, néo-malthusiens et moralistes et ceux utilisés dans les années 1960 par les médecins en charge des cours d'éducation sexuelle à Genève, la continuité est évidente. Prenons par exemple la brochure *L'amour, qu'en savons-nous ?*, publiée par l'Alliance des sociétés féminines suisses à l'aube des années 1960 et remaniée par la doctoresse Burgermeister en 1965⁷⁵⁴. Cette brochure est

⁷⁵² Choppin Alain, « L'histoire des manuels scolaires: une approche globale », *Histoire de l'éducation*, n° 9, 1980, p. 1-2, cité par Muller Christian Alain, *Histoire de la structure... op. cit.*, p. 508.

⁷⁵³ Muller Christian Alain, *Histoire de la structure... op. cit.*, p. 508.

⁷⁵⁴ Alliance des sociétés féminines suisses, *L'amour... qu'en savons-nous?*, Lausanne, Impr. L. Couchoud, [1959]. Les archives consultées ne permettent pas de prendre l'ampleur exacte des modifications et ajouts réalisés par la doctoresse Burgermeister à la brochure originale de l'Alliance des sociétés féminines suisses.

distribuée aux élèves lors du cours « afin d'éviter qu'[ils] [...] ne prennent des notes erronées »⁷⁵⁵. Rédigé sur une quinzaine de pages, sous la forme d'un texte dense et vierge de toute illustration, ce fascicule évoque en guise d'introduction le cycle millénaire de reproduction des êtres vivants, réinscrivant la sexualité humaine dans un processus naturel dont l'ampleur dépasse largement l'expérience individuelle : « [...] chaque être vivant est l'anneau nécessaire d'une chaîne dont l'origine plonge loin dans le passé et se prolonge loin dans l'avenir »⁷⁵⁶. L'être humain se distingue pourtant des autres êtres vivants en ce que, contrairement aux animaux, l'instinct sexuel ne saurait suffire « à lui seul, pour orienter judicieusement l'homme ni la femme dans le choix d'un conjoint, pour leur apprendre à se rendre mutuellement heureux, pour leur donner l'intuition de ce qui est bon pour leur descendance »⁷⁵⁷. Autrement dit, si l'instinct permet d'assurer la reproduction de l'espèce, il ne fournit pas les codes sociaux qui encadrent l'exercice de la sexualité et sans lesquels l'instinct sexuel se révèle dangereux :

« Le jeune homme et la jeune fille qui se laissent entraîner à une vie sexuelle prématurée ou désordonnée, ceux qui se lient par un mariage hâtivement conclu, sans convenances réciproques profondes, tout comme l'enfant né au hasard d'une union passagère voient leur chance de bonheur compromises et sont victimes de l'instinct sexuel indiscipliné. Mais l'être humain, à la différence des animaux, est un être responsable, il peut prévoir la portée de ses actes, connaître le pourquoi des désirs impulsifs qui le poussent, les discipliner en leur assignant un but. »⁷⁵⁸

Ce but est bien sûr celui de la reproduction dans le cadre du mariage. Pourtant, la description des organes génitaux et du cycle de vie-type d'un individu, allant de la rencontre originelle entre ovule et spermatozoïde à l'arrêt de ses fonctions sexuelles à un certain âge, en passant par leur mise en marche lors de la puberté, n'occupe somme toute que quatre pages sur la quinzaine que la brochure compte au total. Plutôt que de l'informer sur les processus biologiques associés à la sexualité, ce dont il s'agit c'est de « former une jeunesse qui se prépare au mariage » à travers « l'éducation de l'instinct sexuel »⁷⁵⁹. Et cette ambition moralisatrice s'arme de lourdes menaces pour affirmer son bien-fondé. Ainsi, « [...] hors du mariage, la vie sexuelle expose la femme aux plus graves périls, aux plus tragiques tentations (avortement, infanticide), à l'échec plus ou moins complet de sa vocation maternelle (l'enfant privé d'un père est un enfant lésé et en conséquence très souvent difficile, revendicateur) »⁷⁶⁰. Une grossesse involontaire la précipite, avec son partenaire, dans le malheur :

« [...] le garçon et la fille voient pleuvoir sur eux les véhéments reproches des deux familles : chacun cherche à se justifier en rejetant la faute sur l'autre ; brouille s'ensuit souvent avec le lâche abandon de la fille par le garçon, qui veut reprendre sa liberté, et qui refuse de reconnaître des responsabilités auxquelles il ne sait pas comment faire face ;

⁷⁵⁵ Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !*, op. cit., p. 140.

⁷⁵⁶ Alliance des sociétés féminines suisses, *L'amour... qu'en savons-nous?*, op. cit., p. 3.

⁷⁵⁷ *Ibid.*, p. 4.

⁷⁵⁸ *Idem.*

⁷⁵⁹ Peyrot R., « La surveillance de la santé des écoliers », *Praxis, Revue suisse de médecine*, n° 38, 1958, p. 8, cité par Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !*, op. cit., p. 124.

⁷⁶⁰ Alliance des sociétés féminines suisses, *L'amour... qu'en savons-nous?*, op. cit., p. 10.

ou bien c'est le mariage, hâtif, entre deux êtres qui ne sont pas mûrs pour la vie conjugale : le foyer devient bientôt un bague, dont on tentera de s'échapper par le divorce. »⁷⁶¹

L'évocation de si funestes conséquences n'est pas sans rappeler le recours à la peur qui caractérisait les premières stratégies de prévention élaborées par les médecins et les moralistes de la fin du XIX^e siècle, soucieux de diffuser les principes de l'hygiène aux masses populaires. Toutes proportions gardées, il semble en aller de même des jeunes et des pauvres : mieux vaut susciter l'émotion primaire de la peur que stimuler leur raison⁷⁶².

Dans le tableau brossé ci-dessus, si les deux amants fautifs subissent les conséquences de leur acte, les rôles féminins et masculins restent bien distincts et la responsabilité des enfants incombe naturellement, affirme-t-on, aux femmes : « Il est donc nécessaire que la jeune fille se rende compte que pour elle, la vie sexuelle n'est pas seulement l'union avec l'homme qu'elle aime, mais aussi la maternité, qui en est la suite normale. La nature a confié l'enfant à la femme pour qu'elle le protège et l'amène à son plein épanouissement ; l'instinct maternel agit puissamment en elle et l'y pousse »⁷⁶³.

La définition de la « bonne » sexualité, comme résultant d'un instinct sexuel normal mais devant être discipliné et canalisé au travers du mariage, fait largement écho aux textes d'éducation sexuelle du début du XX^e siècle. La démarcation entre sexualités animale et humaine par la sublimation de l'instinct dans le couple et la procréation est un classique des manuels d'éducation sexuelle, à l'instar de celui d'Emma Pieczynska déjà en 1910 : « [...] qu'est-ce qui nous distingue de l'animal, qu'est-ce qui nous élève au-dessus de lui dans la vie du sexe, sinon ceci : que chez nous une idée plus haute que celle du plaisir des sens domine la fonction génératrice, l'idée du but de cette fonction, les pensées de fidèle amour, de paternité, de maternité qui s'y associent [...] ? »⁷⁶⁴. De même, on retrouve encore dans *L'amour, qu'en savons-nous ?* en 1959 une structure qui oppose, d'un côté, l'amour et, de l'autre, les risques liés à la sexualité, là encore matérialisés par le danger des maladies vénériennes.

En marge de ces similitudes, des différences existent entre les ouvrages du début du siècle et la brochure publiée vers 1959. Ainsi, si les thèmes de la contraception et de la masturbation sont traités dans les premiers⁷⁶⁵, ils n'occupent que peu de place dans *L'amour... qu'en savons-nous ?* Une indication sur le Centre d'information familiale et de régulation des naissances (CIFERN), créé en 1965 à Genève⁷⁶⁶, est ajoutée par la doctoresse Burgermeister

⁷⁶¹ *Ibid.*, p. 11.

⁷⁶² Neven Muriel et Michel Oris, « Santé et citoyenneté... », *op. cit.*, p. 411.

⁷⁶³ *Idem.*

⁷⁶⁴ Pieczynska Emma, *Éducation sexuelle - le rôle de l'école...* *op. cit.*, cité par Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles...* *op. cit.*, p. 32.

⁷⁶⁵ Rappelons que la contraception suscite de vives polémiques dans la première moitié du XX^e siècle entre natalistes opposés à toute forme de contrôle des naissances et néo-malthusiens favorables à une gestion rationnelle de la reproduction, notamment par le biais d'une contraception sélective et de pratiques eugénistes (*cf.* section 3.1).

⁷⁶⁶ Voir à cet égard Chapitre 3.

mais le texte de la brochure originale se montre silencieux sur les méthodes contraceptives⁷⁶⁷. Ce silence est contrebalancé dans la brochure par une insistance répétée sur les bienfaits de la chasteté et la nécessité de retarder au maximum les premières expériences sexuelles. Dans la continuité des préceptes de morale sexuelle du début du XX^e siècle, garçons et filles sont logés à la même enseigne et devraient idéalement patienter jusqu'au mariage. Pour les auteurs de la brochure *L'amour... qu'en savons-nous ?*, « il semble normal, devant tant de risques, qui compromettent si gravement l'avenir, que jeunes gens et jeunes filles renoncent délibérément aux relations sexuelles avant d'être en mesure de fonder un foyer »⁷⁶⁸.

4.3.2 Le tournant des années 1970 : du souci pour la collectivité à la responsabilité individuelle

Un changement s'opère à plusieurs égards au début des années 1970. De nouveaux supports sont alors produits pour l'éducation sexuelle. Comme nous l'avons évoqué plus haut, entre mai 1970 et juin 1973, la doctoresse Burgermeister rédige une rubrique dans la revue des apprentis·e·s de Suisse romande afin de pallier l'absence de cours à leur intention, absence due à l'éclatement des élèves entre les diverses écoles professionnelles et leur lieu d'apprentissage⁷⁶⁹. En 1975, elle élabore en outre une nouvelle brochure qu'elle intitule *Responsabilité sexuelle* et destine cette fois aux parents des élèves du cycle d'orientation, les enjoignant de la remettre eux-mêmes à leur enfant au moment qu'ils jugeront opportun⁷⁷⁰. Ce passage par les parents traduit sans doute le souhait de les voir s'impliquer dans l'éducation sexuelle de leurs enfants. Il suppose par ailleurs que l'accès des élèves à la brochure n'est pas systématique ; il est dès lors difficile de savoir exactement quel a été son impact.

Ces nouvelles publications accordent une large place à l'explication des diverses méthodes contraceptives. Quatre des onze rubriques de *L'Apprenti suisse* y sont consacrées (cf. Tableau 7). Dans la brochure, seize pages sur un total de trente-six traitent de cette thématique⁷⁷¹.

⁷⁶⁷ Cet ajout est signalé par Eléonore Zottos sans qu'il soit précisé exactement le détail de l'information ajoutée (Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !*, op. cit., p. 140).

⁷⁶⁸ Alliance des sociétés féminines suisses, *L'amour... qu'en savons-nous?*, op. cit., p. 12.

⁷⁶⁹ Burgermeister Gentiane, « Rubrique 'Un médecin vous parle...' », *L'apprenti suisse*, vol. 140-156, 1970-1973.

⁷⁷⁰ Burgermeister Gentiane et Robert Hari, « Information sexuelle et médicale. Communiqué aux parents des élèves des 3 degrés », *CO parents*, n° 57, 1976, p. 15.

⁷⁷¹ Le chapitre sur le planning familial occupe ainsi seize pages sur le total de trente-six que compte la brochure *Responsabilité sexuelle*.

Tableau 7 : Intitulé des rubriques de la doctoresse Burgermeister dans *L'Apprenti suisse*, mai 1970 – juin 1973

<i>L'Apprenti suisse</i> , mai 1970 – juin 1973	
Rubrique « Un médecin vous parle... »	
Qu'est-ce que l'amour ? Biologie, psychologie, sociologie	mai 1970
... de problèmes humains. Amour et mariage	juin 1970
... de problèmes humains. Les étapes de l'amour	oct. 1970
... de problèmes humains. Les étapes de l'amour	déc. 1970
... de problèmes humains. Les étapes de l'amour	fév. 1971
... du planning familial	oct. 1971
... de l'avortement	déc. 1971
... du principe de la régulation des naissances : la connaissance du cycle fém.	fév. 1972
... des principales méthodes contraceptives	mars 1972
... de la pilule contraceptive	juin 1972
... de ce que sont exactement les maladies vénériennes	fév. 1973
... pourquoi les maladies vénériennes augmentent-elles dans tous les pays ?	mars 1973
... de stérilisation après avoir fait le point sur les différentes méthodes contraceptives	juin 1973

Quelles sont plus précisément les moyens contraceptifs proposés ? Dans *L'Apprenti suisse*, outre le détail du cycle féminin, dont la connaissance constitue la « base de la contraception »⁷⁷², les méthodes suivantes sont présentées : coït interrompu, coït vulvaire⁷⁷³, douche vaginale, toutes trois regroupées sous l'appellation de « méthodes empiriques » ; méthode d'Ogino-Knaus et contrôle des températures (méthodes dites biologiques) ; préservatif masculin et féminin ; spermicide ; dispositif intra-utérin ; pilule⁷⁷⁴. Les mêmes instruments sont décrits à l'intention des parents d'élèves du cycle d'orientation mais une autre catégorisation en est faite, qui inclut une hiérarchie de valeurs entre eux. Pilule et dispositif intra-utérin appartiennent ainsi aux « méthodes recommandées »⁷⁷⁵, ce qui peut sembler curieux dans la mesure où le second présente de fréquents effets secondaires, plus précisément décrits dans l'article destiné aux apprenti·e·s, article qui mentionne d'ailleurs que « cette méthode est contre-indiquée chez la jeune femme n'ayant pas encore eu de grossesse »⁷⁷⁶. L'évocation pour le moins paradoxale de cette méthode parmi celles présentées à des jeunes filles au niveau de l'enseignement secondaire atteste de la visée à long terme des leçons d'éducation sexuelle et révèle l'idée sous-jacente que la contraception ne les

⁷⁷² Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... du principe de la régulation des naissances : la connaissance du cycle féminin », *L'apprenti suisse*, n° 149, fév. 1972, p. 6.

⁷⁷³ C'est-à-dire avec éjaculation à l'extérieur du vagin.

⁷⁷⁴ Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... des principales méthodes contraceptives », *L'apprenti suisse*, n° 150, mars 1972, p. 26-29.

⁷⁷⁵ Burgermeister Gentiane, *Responsabilité sexuelle*, Genève, DIP, 1975, p. 18.

⁷⁷⁶ Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... des principales méthodes contraceptives », *op. cit.*, p. 29.

concerne pas dans l'immédiat. Le second groupe de méthodes est celui des « méthodes acceptables » : préservatif masculin, diaphragme et contrôle de l'ovulation par la température⁷⁷⁷. Enfin, les « méthodes non recommandées » réunissent les spermicides, la méthode Ogino-Knaus (basée sur le calcul des jours fertiles d'après le cycle menstruel), le retrait et le rapport incomplet⁷⁷⁸.

Comment expliquer l'introduction systématique de ces notions dans les supports de l'éducation sexuelle ? D'après Gentiane Burgermeister en 1971, le planning familial vise trois objectifs : « Une maternité et une paternité responsables. Une lutte contre l'avortement. Un freinage à l'expansion démographique »⁷⁷⁹. Fidèle reflet des perspectives du CIFERN, ces trois points correspondent à trois mutations importantes dans la manière de percevoir la sexualité. Tout d'abord, ils reflètent l'affaiblissement des préoccupations natalistes, dominantes au début du XX^e siècle, au profit des principes néo-malthusiens de limitation des naissances, que légitime la menace de voir « le problème lancinant de la faim dans le monde [prendre] une extension dramatique »⁷⁸⁰. Deuxièmement, ils illustrent la problématisation de la question de l'avortement⁷⁸¹, facteur important dans la création du Centre d'information familiale et de régulation des naissances (CIFERN) en 1965⁷⁸². Enfin, ils traduisent la montée en puissance du concept de responsabilité individuelle dans la gestion sociale et préventive de la sexualité. Car si elle reflète sans doute un affaiblissement de l'injonction morale et religieuse à la chasteté, la banalisation de l'information sur les méthodes contraceptives ne signifie pas pour autant la fin du cadrage social et moral autour de la sexualité. Au contraire, le message véhiculé reste porteur d'une charge normative, qui se matérialise essentiellement à travers l'imposition de la notion de « sexualité responsable ». En réalité, plutôt que d'imposition, il vaudrait mieux parler ici d'un glissement dans la signification accordée à l'idée de responsabilité. Cette notion marque en effet déjà la pensée hygiéniste à l'orée du XX^e siècle, sans se limiter au seul champ de la sexualité. La santé est alors un enjeu pour la société et non seulement pour l'individu. Cette dimension collective persiste durant toute la première moitié du siècle. De manière générale et « hormis de rares exceptions, tout le discours socio médical des années 1918-1939 affirme que la santé est un devoir moral envers la société et non un droit personnel. Toutefois, pour préserver et restaurer la nation, il faut toujours s'adresser aux individus pour transformer leurs pratiques sexuelles, leurs comportements alimentaires, leurs manies intimes, bref pour les intégrer plus profondément dans la civilisation des mœurs [...] »⁷⁸³. Le terme de responsabilité est repris au cours de la Seconde Guerre mondiale par les responsables de l'instruction publique concernant les leçons

⁷⁷⁷ Burgermeister Gentiane, *Responsabilité sexuelle*, *op. cit.*, p. 20.

⁷⁷⁸ *Ibid.*, p. 28.

⁷⁷⁹ Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... du planning familial », *L'apprenti suisse*, n° 147, oct. 1971, p. 2.

⁷⁸⁰ *Ibid.*, p. 4. Sur l'histoire de la contraception et son inscription dans le débat plus large entre natalistes et néo-malthusiens, voir section 3.1.2.

⁷⁸¹ Cortolezzis Caroline et David Muheim, *Éducation sexuelle dans le canton de Vaud... op. cit.*, p. 89.

⁷⁸² Fert Doris (éd.), *Désirs... op. cit.*, p. 67.

⁷⁸³ Neven Muriel et Michel Oris, « Santé et citoyenneté... », *op. cit.*, p. 415.

d'hygiène pour se référer ici encore au collectif : la volonté de former de futurs citoyens responsables, facteurs de cohésion nationale dans un contexte tourmenté par les conflits internationaux⁷⁸⁴. Les leçons d'hygiène ont notamment pour but de « [...] montrer [aux enfants] la *responsabilité* de l'individu à l'égard de la collectivité (contagion) [...] »⁷⁸⁵. Une vingtaine d'années plus tard, les buts de l'éducation sanitaire conservent la même fonction : « prévenir l'acquisition d'habitudes *responsables* en majeure partie des maladies dites de civilisation [*sic*], [...] éclairer son opinion [de l'élève] en tant que futur citoyen et attirer son attention sur sa future *responsabilité* collective en matière de santé publique »⁷⁸⁶.

Le glissement s'opère au cours des années 1970. L'idée de responsabilité se réajuste alors selon un référent plus individuel que collectif. On peut ainsi lire dans la brochure *Responsabilité sexuelle* que « chaque couple devrait être informé pour conduire sa vie intime en responsable sans se laisser influencer par des pressions extérieures »⁷⁸⁷. Pour adopter cette conduite responsable, le couple doit prendre le temps de construire un amour mûri et durable alliant harmonieusement, grâce au dialogue et à la communication, « d'une part l'attirance physique ou sexualité et d'autre part, une affection profonde ou affectivité »⁷⁸⁸.

Ce n'est pas ici la solidité de la nation qui est en jeu mais le bonheur individuel, ainsi que celui des enfants. Le non respect de ces conseils est cependant encore associé à de fâcheuses conséquences qui rappellent le ton des manuels du début du siècle : « [...] les expériences sexuelles précoces [...] se trouvent devant la difficulté de ne pas avoir toutes les conditions pour se réaliser tant dans le sens de la procréation que dans celui du plaisir. C'est pourquoi elles sont généralement peu réussies »⁷⁸⁹. Cette formulation apparaît faible en regard de la liste qui est dressée des « conséquences possibles d'une expérience malheureuse » :

« Sur le plan psychologique : une rupture rapide du couple ; une crainte pour son propre avenir ; une impossibilité d'éprouver du plaisir sexuel (qui parfois subsiste pendant plusieurs années) ; le souvenir pénible d'un échec, lent à se cicatriser. Sur le plan médical ou social : une grossesse inattendue [...] ; un mariage forcé ; un avortement ; une maladie vénérienne contagieuse [...]. »⁷⁹⁰

Plus qu'un risque pour la société, les adolescent·e·s représentent, selon cette perspective, un danger pour leur propre santé physique et mentale. L'image repoussoir d'une sexualité désordonnée et prématurée parce qu'anticipant l'aptitude à fonder un foyer se double de l'idée qu'une sexualité dite précoce ne bénéficie pas du degré de maturité psychologique nécessaire⁷⁹¹. Cette nouvelle dimension fait écho aux théories psychologiques et

⁷⁸⁴ Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse !*, op. cit., p. 93.

⁷⁸⁵ Réponse du Canton de Genève, in Bureau international de l'éducation, *L'enseignement de l'hygiène dans les écoles primaires et secondaires*, BIE, Genève, 1945, p. 141, cité par *ibid.*, p. 94. C'est nous qui soulignons.

⁷⁸⁶ Jaquemet Tristan, *Histoire de l'éducation sexuelle...* op. cit., p. 91. C'est nous qui soulignons.

⁷⁸⁷ Burgermeister Gentiane, *Responsabilité sexuelle*, op. cit., p. 4.

⁷⁸⁸ *Ibid.*, p. 4.

⁷⁸⁹ *Ibid.*, p. 8.

⁷⁹⁰ *Ibid.*, p. 10.

⁷⁹¹ Ce phénomène se retrouve trait pour trait en France, voir notamment Giami Alain, « Une histoire de l'éducation sexuelle en France... », op. cit., p. 226.

psychanalytiques qui se développent à l'égard de l'enfance et de la puberté depuis le début du XX^e siècle, notamment dans la foulée des travaux de Freud sur la sexualité enfantine⁷⁹². Nul doute que ces théories influencent la doctoresse Burgermeister lorsqu'elle décrit les « étapes de l'amour » selon un schéma évolutif qui conduit les individus à passer « sur le plan *sexuel* [...] de l'amour de soi-même à l'amour de l'autre » et « sur le plan *affectif*, d'un amour égoïste, aimant l'autre pour son propre bien-être, à l'amour qui tend à s'oublier soi-même pour aimer l'autre pour son bonheur à lui »⁷⁹³. Le moment de l'adolescence, « âge un peu fou, fait de contradictions apparentes, de sautes d'humeur imprévisibles, d'opinions souvent extrémistes soutenues avec véhémence »⁷⁹⁴, est aussi le « stade des amourettes brèves et successives [...] [qui] correspond de nouveau aux oscillations de la balance interne hormonale chez les adolescents des deux sexes. Il faut savoir que c'est une étape dans la maturation de l'amour qui peu à peu va devenir capable de se fixer sur un seul être élu de façon durable et mener à la formation du couple adulte »⁷⁹⁵. Cette vision du développement psycho-sexuel selon une succession d'étapes prédéfinies, largement inspirée des théories freudiennes, s'accompagne d'une insistance accrue sur le thème de l'adolescence qui fait l'objet d'un traitement approfondi dans les supports utilisés à Genève dans les années 1970, ce qui ajoute une dimension psychologique aux transformations biologiques de la puberté, expliquées jusque-là.

En définitive, si l'argumentaire employé dans le cadre de l'éducation sexuelle se transforme et se médicalise, sa finalité n'en reste pas moins la même. La « bonne » sexualité demeure celle qui s'exerce dans le couple et se destine à la procréation. D'après cette vision, le plaisir n'entre pas dans les buts premiers de l'activité sexuelle. Il n'en est que la conséquence et reste, de fait, relativement absent des publications⁷⁹⁶ :

« LA RELATION SEXUELLE permet au couple de créer une vie nouvelle et de mettre au monde un enfant, puis de l'éduquer. Cette vie sexuelle est aussi un merveilleux moyen de communication entre deux personnes qui s'aiment et se sentent attirées l'une vers l'autre, elle s'accompagne alors d'une sensation de plaisir et d'un sentiment de bonheur intense. »⁷⁹⁷

Ainsi, le poids croissant du discours médical et scientifique sur la sexualité, qui vient se combiner au discours moralisateur en perte de vitesse, ne change en rien le but visé par l'éducation sexuelle, comme le soulignent les auteurs d'une histoire de l'éducation sexuelle dans le canton de Vaud :

⁷⁹² Bozon Michel, « Les significations sociales... », *op. cit.*, p. 11.

⁷⁹³ Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... de problèmes humains. Les étapes de l'amour », *L'apprenti suisse*, n° 142, oct. 1970, p. 21-22.

⁷⁹⁴ Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... de problèmes humains. Les étapes de l'amour », *L'apprenti suisse*, n° 143, déc. 1970, p. 24.

⁷⁹⁵ *Ibid.*, p. 25.

⁷⁹⁶ La situation est la même en France où, comme le dit Alain Giami, « la rupture du tabou ne porte que sur l'information scientifique sur la physiologie de la reproduction et la question du plaisir sexuel n'est jamais abordée » (Giami Alain, « Une histoire de l'éducation sexuelle en France... », *op. cit.*, p. 225).

⁷⁹⁷ Burgermeister Gentiane, *Responsabilité sexuelle*, *op. cit.*, p. 8.

« Malgré le fait que ces deux courants [scientifique et moral] partaient de prémisses différentes, ils se rejoignent ainsi quant à la vision qu'ils ont de la sexualité normale, souhaitable, c'est-à-dire la continence avant le mariage, la connexion obligée de la sexualité et de la reproduction, la répression de toute sexualité non maritale (et en particulier de la masturbation et de la pornographie), ainsi que la tempérance, en particulier. »⁷⁹⁸

Plus encore, les nouveaux arguments scientifiques servent à appuyer les principes moraux traditionnels, desquels ils sont finalement indissociables :

« La médecine et la psychiatrie ont ainsi longtemps servi de justification à l'application et la divulgation des valeurs morales traditionnelles au travers d'un processus éducatif nourri de pédagogie et de psychopédagogie. Les arguments médicaux, psychologiques, religieux et féministes avaient tous le même but : prévenir et retarder autant que faire se peut l'activité sexuelle des adolescents sur la base d'arguments hygiénistes, sécuritaires et moraux confondus dans leur entrelacement. »⁷⁹⁹

Mais la continuité entre le début du siècle et les années 1970 ne se limite pas à la finalité attribuée à l'éducation sexuelle. Des discours médicaux et philanthropiques à ceux des responsables du Service de santé de la jeunesse, la même structure perdure, mettant en opposition les vertus du couple, d'un côté, et les risques de la sexualité, de l'autre⁸⁰⁰. La dimension dangereuse de la sexualité est simplement étendue à de nouveaux périls : outre les maladies vénériennes, les jeunes doivent éviter une grossesse « non responsable », et donc user de moyens contraceptifs. De plus, ils courent le risque d'être psychologiquement traumatisés par des expériences immatures et sont par conséquent appelés une fois de plus à reporter le début de leur activité sexuelle. À près de septante années d'écart, le même message s'impose et plutôt que d'éducation sexuelle, il s'agit de « dissuasion sexuelle », selon l'expression d'Alain Corbin⁸⁰¹.

Autre permanence, celle d'une différence fondamentale, inscrite dans le biologique et justifiée par le social, entre les natures féminine et masculine. Cet élément est surtout présent dans les articles destinés aux apprenti·e·s au début des années 1970. Les rôles sociaux respectifs des hommes et des femmes y sont décrits de manière particulièrement stéréotypée :

« Dans un tel couple, les responsabilités sont partagées : c'est la mère qui porte la responsabilité physique de la grossesse, de la mise au monde du bébé (cela restera certainement toujours vrai !) [...]. Le père a, lui, la responsabilité sociale de ce groupe familial : il en est le responsable aux yeux de la société, les membres de la famille portent son nom à lui, il en assume également la responsabilité financière devant la loi. »⁸⁰²

⁷⁹⁸ Cortolezzis Caroline et David Muheim, *Éducation sexuelle dans le canton de Vaud... op. cit.*, p. 82.

⁷⁹⁹ Giami Alain, « Une histoire de l'éducation sexuelle en France... », *op. cit.*, p. 222.

⁸⁰⁰ Comme le soulignent Lutz D. H. Sauerteig et Roger Davidson, si l'introduction de notions techniques et scientifiques à l'enseignement de la sexualité devient légitime à la fin des années 1960, le message reste bien davantage tourné vers les risques que vers les plaisirs relatifs à la sexualité (Sauerteig Lutz D. H. et Roger Davidson, « Shaping the Sexual Knowledge of the Young », *op. cit.*, p. 8).

⁸⁰¹ Corbin Alain, *Les filles de noce... op. cit.*, p. 385.

⁸⁰² Burgermeister Gentiane, « Qu'est-ce que l'amour ? Biologie, psychologie, sociologie », *L'apprenti suisse*, n° 140, mai 1970, p. 26.

Au niveau du développement psychoaffectif et sexuel, les caractéristiques masculines et féminines diffèrent également :

« En général, chez la femme, la composante affective (A') arrive à maturité rapidement tandis que sa sexualité (S') met plus de temps à s'épanouir ; quant à l'homme, c'est sa sexualité (S), avec toutes ses exigences physiques, qui prime généralement tandis que son affectivité (A) mûrit plus lentement. Il appartient donc à la femme d'apprendre à son partenaire à l'aimer pour sa personnalité, tandis que le rôle de l'homme est d'éveiller la sexualité de celle qu'il aime. »⁸⁰³

Une telle division sexuée des rôles tant sociaux que sexuels n'apparaît plus dans la brochure *Responsabilité sexuelle* de 1975, où l'accent est essentiellement mis sur le dialogue et la communication au sein du couple, considéré comme unité de base de la sexualité et de la société.

L'harmonie du couple est également au centre du message véhiculé à partir de 1975 par le cours d'*Histoire de la vie*, destiné aux élèves du degré primaire. Mûrement réfléchi et soigneusement négocié⁸⁰⁴, ce cours poursuit cinq objectifs :

« Objectifs de la leçon : "Histoire de la vie" »

L'élève devrait :

Découvrir l'importance et la beauté de l'amour dans ses différentes manifestations à tout âge (amour filial, tendresse, relation physique dans ses différentes composantes : amour, plaisir, procréation désirée).

Connaître l'origine et le développement de sa vie : union d'un homme et d'une femme qui se sont aimés, la fécondation, la vie intra-utérine, la naissance, l'allaitement, la croissance.

Connaître son corps de fille et de garçon, l'accepter tel qu'il est, en comprendre le fonctionnement, acquérir une meilleure connaissance de soi et de l'autre sexe et savoir en parler en employant un certain vocabulaire adéquat.

Connaître les transformations de la puberté pour pouvoir en admettre les manifestations successives chez soi et chez les autres.

Développer un esprit de tolérance et de compréhension face aux différentes attitudes familiales et culturelles. »⁸⁰⁵

⁸⁰³ Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... de problèmes humains. Amour et mariage », *L'apprenti suisse*, n° 141, juin 1970, p. 27.

⁸⁰⁴ Le Groupement des associations de parents, la Direction de l'Église catholique ainsi que celle de l'Église protestante valident le cours après y avoir apporté des modifications (entretien avec E. L., 14 novembre 2008). La leçon est également présentée par la doctoresse Burgermeister à la commission « éducation » du Grand Conseil en septembre 1975, qui elle aussi approuve son contenu (Lettre de Gentiane Burgermeister à René Jotterand, secrétaire général du DIP, 27 octobre 1975. Fonds DIP/SG, 1975 OJ 5.1 e, SSJ/Éducation sexuelle).

⁸⁰⁵ *Objectifs de la leçon : 'Histoire de la vie'*, février 1988. Archives du SSJ (non inventoriées), Genève.

Le contenu diffère donc de celui dispensé aux élèves du cycle d'orientation, avec une moindre insistance sur les risques, dans une vision adoucie de la sexualité⁸⁰⁶. La forme du cours est distincte elle aussi. La leçon s'appuie sur une série de diapositives⁸⁰⁷ dont le but est de favoriser la parole et l'échange avec un auditoire plus jeune qu'au cycle d'orientation et dès lors perçu comme moins enclin à poser spontanément des questions : « La méthode employée est le dialogue suscité par le visionnement de clichés structurés pour donner le fil conducteur à la leçon et permettre d'aborder dans un ordre logique les différents points contenus dans cette 'histoire de la vie' »⁸⁰⁸. Cette méthode permet de « donner un sens » à la sexualité, dans l'idée de fournir des clés de compréhension face aux transformations physiologiques de la puberté, mais aussi de conférer une direction à la sexualité, qui s'inscrit, ici encore, dans une succession ordonnée d'étapes, allant de la puberté à la mise en couple puis à la reproduction.

Un mémoire sur les cours d'éducation sexuelle à l'école primaire, réalisé en faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation à l'Université de Genève à la fin des années 1970, nous renseigne plus précisément sur le contenu des diapositives présentées⁸⁰⁹. Digne héritière des manuels du début du siècle, la leçon débute par la mise en parallèle et la différenciation entre reproduction animale et amour humain. Elle aborde ensuite la grossesse et le fonctionnement des échanges sanguins entre la mère et le fœtus avant de passer aux différences anatomiques entre les sexes et aux manifestations de la puberté. S'ensuit une explication du cycle menstruel qui débouche sur la relation sexuelle, illustrée par un dessin, et la fécondation de l'ovule. Les diapositives restantes sont consacrées à la grossesse et à l'accouchement. Cette dernière partie occupe en réalité une quinzaine de diapositives sur le total de trente-cinq que décrivent les auteures du mémoire. Le développement du fœtus est expliqué en détails à divers stades de grossesse (un mois, deux mois et demi, trois mois et demi et six mois), de même que l'accouchement (rupture de la poche des eaux, coupe du cordon, expulsion du placenta). Les images sont accompagnées de termes techniques, qui traduisent la volonté des animateur·trice·s de présenter la réalité sans la simplifier à l'excès et d'employer un vocabulaire précis. En même temps, le souci est grand de « ne pas choquer les enfants » et le choix des images est effectué avec soin dans ce but : « Les photos montrent des enfants plus jeunes qu'eux et des dessins représentent des adultes et des adolescents »⁸¹⁰.

Globalement, la précision avec laquelle le thème de la procréation est abordé tranche singulièrement avec le passage plus rapide sur d'autres dimensions de la sexualité. La question du plaisir semble notamment rester très lacunaire, malgré la fonction attribuée par

⁸⁰⁶ Comme le dit E. L., « c'est sûr qu'on était fleur bleue ! » (Entretien avec E. L., 14 novembre 2008).

⁸⁰⁷ L'intégralité des diapositives n'a pas pu être retrouvée. Notre analyse se base dès lors sur une vingtaine de diapositives, sur les notes internes de la Section d'éducation sanitaire, ainsi que sur des travaux de recherche réalisés sur l'éducation sexuelle.

⁸⁰⁸ Ducommun Simone et Parvise Hazeghi, « Éducation pour la santé: le travail en équipe à l'école », *Médecine sociale et préventive*, vol. 22, 1977, p. 246.

⁸⁰⁹ Auvergne Martine et Catherine Christodoulidis, *Essai d'évaluation des cours d'éducation sexuelle à l'école primaire*, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 1979, p. 2-4.

⁸¹⁰ *Diapositives utilisées en 4^e année*, document interne, février 1988. Archives du SSJ (non inventoriées), Genève.

l'équipe des animateur·trice·s à la leçon, qui doit permettre « de répondre aux préoccupations de l'enfant, à la fois dans le domaine relationnel et dans la découverte du plaisir de son corps »⁸¹¹. Si les garçons sont, indirectement, renseignés sur l'expression de leur plaisir à travers l'explication des éjaculations nocturnes, il n'en va pas de même pour les filles, l'équivalent étant pour elles l'apparition des règles, associées à la douleur et à leurs futures responsabilités maternelles plutôt qu'au plaisir. Quant à la masturbation, elle est abordée uniquement en réponse aux sollicitations des enfants et, bien que sortie de la vision culpabilisatrice qui dominait les manuels de la première moitié du XX^e siècle, le mot d'ordre à son égard demeure emprunt de prudence : il s'agit d'un « geste à ne faire qu'en privé » et « il ne faudrait pas que cela prenne trop d'importance, qu'on ne pense plus qu'à ça »⁸¹². Le spectre d'une pratique de la masturbation pathologique reste ainsi bien présent.

Une nouvelle brochure est publiée en 1980, réalisée par la doctoresse Simone Ducommun qui dirige la Section d'éducation sanitaire à partir de cette même année⁸¹³. Intitulée *Information sexuelle*, cette brochure s'adresse cette fois directement aux parents afin de leur fournir « un aperçu des leçons d'information sexuelle que leurs enfants reçoivent à l'école »⁸¹⁴. L'auteure espère également qu'elle pourra « contribuer à une meilleure compréhension entre parents et adolescents »⁸¹⁵. La principale nouveauté de ce document se trouve dans la mise au premier plan de la puberté et de l'adolescence qui en constituent les deux premiers chapitres. La première recouvre les transformations physiologiques, tandis que la seconde concerne les dimensions psychologique, sociale et affective. Moins prégnante dans les premiers manuels d'éducation sexuelle au début du siècle en Suisse romande, la thématique de l'adolescence s'est ainsi progressivement imposée comme centrale pour l'éducation sexuelle, témoignant d'un processus de problématisation de cette étape de vie. Mis à part cette nouveauté, le contenu de cette brochure ne diffère pratiquement pas des précédentes. La dialectique entre valorisation de l'amour et mise en garde contre les risques est toujours présente, reflétée par la structure en trois parties déjà observée dans les années 1970 : amour – contraception – maladies vénériennes. On retrouve également l'idée que l'instinct sexuel doit être canalisé et progressivement stabilisé dans un amour conjugal durable :

« L'aptitude des adolescents à contrôler leurs pulsions et leurs émotions demeure un des moyens de différer les expériences sexuelles. Cette évolution conduit vers la MATURITE SEXUELLE qui comprend toutes les dimensions de l'AMOUR, c'est-à-dire : aimer par choix, dans la durée et le partage affectif et physique. L'acte sexuel est un des moyens de faire partager l'intensité des sentiments amoureux. Il trouve sa plénitude dans la vie durable de couple. »⁸¹⁶

⁸¹¹ *Idem.*

⁸¹² *Information sexuelle à l'école primaire*, document interne, février 1988. Archives du SSJ (non inventoriées), Genève.

⁸¹³ Ducommun Simone, Roger-Luc Mounoud et Karin Butschi, *Information sexuelle*, Genève, Service de santé de la jeunesse, 1980.

⁸¹⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁸¹⁵ *Ibid.*, p. 25.

⁸¹⁶ *Ibid.*, p. 10-11.

Enfin, filles et garçons conservent, selon ce texte, des modes de développement différents, la dimension affective étant plus importante pour les premières tandis que, pour les seconds, « la recherche du plaisir prédomine généralement sur la tendresse »⁸¹⁷.

4.4 Conclusion

Les sources rassemblées ici nous ont permis d'éclairer l'élaboration et la stabilisation de cours d'éducation sexuelle dans le cadre scolaire genevois depuis le début du XX^e siècle, notamment en révélant l'imbrication de ce processus avec un ensemble de transformations sociales, culturelles et institutionnelles. Les documents étudiés reflètent pour la majeure partie les discours scientifiques et institutionnels et ne fournissent que peu, voire pas, d'outils pour analyser leur impact concret sur les individus, laissant dans l'inconnu la portée effective des leçons d'éducation sexuelle. Au-delà du voile qu'ils maintiennent quant à la réception de ces idées par les jeunes à qui elles sont destinées, ces discours peinent également à montrer la mise en œuvre réelle de la mission éducative réalisée par les acteurs et actrices directement impliqués. Comment savoir si le travail mené au quotidien dans les classes par les animateurs et animatrices reproduit précisément les idées inscrites dans les supports écrits ? D'autres types de travaux, qui mobiliseront des sources distinctes et notamment orales, sont nécessaires afin d'éclairer ces dimensions.

Ceci étant, le corpus d'archives analysé ici fait apparaître un important paradoxe. En effet, l'émergence progressive d'un enseignement de la sexualité à partir du début du XX^e siècle représente une innovation certaine, se voulant en rupture avec le silence imposé sur la sexualité au siècle précédent mais malgré cela inscrite dans une continuité évidente avec les ébauches qui l'ont précédée.

Les motifs qui permettent sa justification, tout d'abord, se maintiennent à travers le temps. D'un bout à l'autre du XX^e siècle, l'éducation sexuelle est orientée vers le même objectif explicite, à savoir de fournir aux jeunes une information *juste et vraie* sur la sexualité. Ce notamment afin de contrer l'influence négative pour la jeunesse d'autres sources d'information potentielles. La méfiance à l'égard des médias qui anime les pionniers de l'éducation sexuelle dans les années 1920 persiste ainsi dans les années 1960. Elle ne disparaît d'ailleurs pas par la suite et, encore vingt ans plus tard, les membres du Service de santé de la jeunesse y ont recours pour légitimer leur action :

« [...] son intervention [celle de l'éducateur] s'inscrit bien dans un projet préventif destiné à donner une information comblant une certaine ignorance qui peut se révéler dangereuse et entraîner des confrontations brutales et choquantes voire traumatisantes pour le jeune adolescent. Il [l'éducateur] participe alors au désamorçage des effets parfois néfastes de certains mythes concernant des conduites sexuelles induits par des

⁸¹⁷ *Ibid.*, p. 10.

informations erronées, tronquées, incomplètes, ne faisant pas partie du dialogue habituel parents-enfants, et récoltées de sources les plus diverses (graffitis, camarades, journaux, livres, cinéma, etc.). »⁸¹⁸

L'évocation récurrente d'une explosion médiatique inégalée permet la constitution de deux images opposées de la sexualité : d'un côté, celle véhiculée par les médias et qui se résume, avec certaines variations au cours du siècle, à une sexualité immorale, incontrôlée, débridée, gratuite, inconséquente, brutale, violente et somme toute incompréhensible pour les enfants et les adolescent·e·s qui y sont confrontés sans préparation et, de l'autre, celle que veut promouvoir l'éducation sexuelle, qui met l'accent sur la dimension affective de la sexualité et la replace dans le cadre de l'amour, des sentiments, du couple, de la famille, des responsabilités et des risques encourus.

Autre facteur de continuité, le message délivré par l'éducation sexuelle ne se transforme que peu au cours du siècle. Il reste globalement structuré à l'intérieur d'un cadre normatif bien circonscrit par les bornes de l'amour d'un côté et des risques de l'autre. Si bien que persiste aussi toujours la même fonction implicite : l'éducation sexuelle s'apparente à certains égards à une entreprise de normalisation, puisque la volonté de « briser le silence » va de pair avec celle de contrôler la sexualité des individus et des jeunes en particulier, au travers de la diffusion d'un message souvent normatif et moralisateur⁸¹⁹. Ce constat rejoint la vision de la sexualité en tant que cible privilégiée de l'entreprise de « disciplinarisation » de la société, telle que décrite par Foucault, par le biais d'une régulation et d'une surveillance des comportements et attitudes sexuels, imposés de l'extérieur mais aussi progressivement incorporés jusqu'à devenir une forme d'auto-discipline⁸²⁰. Le message véhiculé par l'éducation sexuelle définit ainsi, à l'attention des adolescent·e·s, les scripts de la « bonne » sexualité en précisant le moment, la finalité et le ou la partenaire adéquats pour nouer une relation sexuelle. Plus encore, il spécifie les sentiments sensés présider à cet acte, ainsi que, plus généralement, ceux sensés habiter les individus au cours de l'adolescence. Implicitement, ce message prévoit par contraste également la conduite et les ressentis attendus des individus une fois devenus adultes : si l'adolescence est une phase de trouble et d'instabilité, l'âge adulte devrait alors logiquement se caractériser par l'absence de doutes et par la stabilité, ce que la réalité ne semble pas réellement confirmer. Ces observations font apparaître le contenu fortement normatif et relativement conservateur du message véhiculé par l'éducation sexuelle.

La stabilité du discours de l'éducation sexuelle est d'autant plus remarquable que de nouvelles voix se font entendre dès le tournant du XX^e siècle pour prendre le contre-pied et contester la vision dominante de la sexualité⁸²¹. Issues des courants socialistes, anarchistes ou néo-malthusiens et comptant des représentants en Suisse comme ailleurs en Europe, ces voix

⁸¹⁸ Mounoud Roger-Luc et Danielle Lecomte, « Les jeunes de 13 à 14 ans et la sexualité... », *op. cit.*, p. 446.

⁸¹⁹ Voir Cortolezzis Caroline et David Muheim, *Éducation sexuelle dans le canton de Vaud... op. cit.*, p. 81 ; Pedroni Matteo, « Radiographie de la peur... », *op. cit.*, p. 162 et Moran Jeffrey P., *Teaching sex... op. cit.*

⁸²⁰ Voir Bozon Michel, « Les significations sociales... », *op. cit.*, p. 10 et Mottier Véronique, « Sexuality and sexology », *op. cit.*, p. 119.

⁸²¹ Chaperon Sylvie, *Les origines... op. cit.*, p. 177.

remettent en cause l'idéal du mariage et de la famille nucléaire pour revendiquer l'amour libre et le droit au plaisir sexuel, indépendamment de la finalité reproductive. Une contestation émerge également de la part des homosexuels dont l'orientation sexuelle constitue en elle-même une atteinte à la norme⁸²². Au milieu du XX^e siècle, la remise en question provient du milieu scientifique lui-même et les travaux innovateurs de Kinsey, dont les résultats sont largement diffusés en Europe, font apparaître, témoignages et statistiques à l'appui, le décalage entre réalité des comportements sexuels et norme sociale. Bien que divergents à de nombreux égards, ces discours se rejoignent pour exprimer une vision positive de la sexualité. L'éducation sexuelle y reste toutefois imperméable et conserve une orientation dissuasive. Difficile dès lors de percevoir une quelconque libération de la sexualité au travers de l'éducation sexuelle, à Genève ou ailleurs. De fait, l'éducation sexuelle n'est en rien l'héritière des mouvements contestataires issus de 68 et de la « libération sexuelle » qu'on leur attribue, ni des luttes féministes qui éclatent dans les années 1970⁸²³. Ces phénomènes sont pratiquement absents des sources étudiées et les discours féministes et homosexuels semblent sans effet sur celui de l'éducation sexuelle.

L'homosexualité reste d'ailleurs extrêmement discrète dans ce discours. Elle est décrite sommairement en 1959 dans la brochure *L'amour, qu'en savons-nous ?* comme une « perversion de l'instinct sexuel normal, qui pousse l'homme ou la femme à entretenir des relations avec un être du même sexe [...]. [Relations qui] altèrent et faussent la personnalité de ceux qui s'y adonnent, c'est pourquoi toute sollicitation à de telles relations doit être nettement repoussée »⁸²⁴. Sur la totalité des rubriques destinées aux apprenti·e·s, seul un paragraphe lui est consacré. Ce texte, daté de 1971, mérite d'être largement reproduit ici :

« Rappelons que l'homosexuel est un adulte qui éprouve un sentiment amoureux pour un être du même sexe, ce qui représente une aberration dans la mesure où la nature soumet l'être humain à une recherche instinctive d'un partenaire de l'autre sexe, en vue de la reproduction de l'espèce. [...] Actuellement on ne considère plus les homosexuels comme des criminels, pour autant qu'ils ne provoquent pas de scandale public et qu'ils vivent entre eux. La médecine cherche même à les aider par des traitements psychothérapeutiques qui réussissent quelquefois. Mais par contre ils sont considérés comme dangereux et punissables, s'ils cherchent à convertir des jeunes gens. »⁸²⁵

Les brochures *Responsabilité sexuelle* et *Information sexuelle* n'en font quant à elles aucune mention. Le thème de l'homosexualité n'est pas abordé systématiquement non plus à l'école primaire, par souci de ne pas heurter les parents en soulevant une question particulièrement délicate. Les animateur·trice·s se contentent de répondre aux éventuelles questions des élèves

⁸²² Sur ces discours, voir notamment Chaperon Sylvie, *Les origines...op. cit.*, chapitre 9, ainsi que Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles... op. cit.*, chapitre 4 et ici même Chapitre 5.

⁸²³ Cortolezzis Caroline et David Muheim, *Éducation sexuelle dans le canton de Vaud... op. cit.*, p. 89.

⁸²⁴ Alliance des sociétés féminines suisses, *L'amour... qu'en savons-nous?, op. cit.*, p. 9.

⁸²⁵ Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... de problèmes humains. Les étapes de l'amour », *L'apprenti suisse*, n° 144, fév. 1971, p. 1.

en évitant d'entrer dans trop de détails et en les renvoyant à une discussion avec leurs parents⁸²⁶.

Si la focalisation sur l'exemple genevois permet d'entrer dans les détails d'une histoire locale fouillée, il n'est pas sans intérêt d'observer la situation dans d'autres contextes⁸²⁷. La comparaison des processus de développement de l'éducation sexuelle genevois et vaudois offre à cet égard des pistes de réflexions stimulantes⁸²⁸. Sans qu'il soit possible d'opposer les modèles d'éducation sexuelle des deux cantons, certains contrastes peuvent être dégagés. Si la chronologie est similaire dans les deux contextes, la perspective adoptée dans le canton de Vaud apparaît moins normative et dissuasive qu'à Genève. Fortement influencés par les travaux de Carl Rogers sur l'attitude non défensive et non directive, les animateurs et animatrices vaudois, et parmi eux le docteur Charles Bugnon, pionnier de l'éducation sexuelle dans le canton de Vaud, ont très à cœur de ne pas imposer une vision prédéfinie de la sexualité : « [...] nous sommes tombés d'accord pour ne pas vouloir imposer un seul système de valeurs mais, par contre, pour faire apparaître dans nos discours aux élèves ou aux parents la coexistence dans notre société de plusieurs systèmes, tous honorables »⁸²⁹. Une large place est accordée à l'auto-réflexivité et à la relation entre éducateur·trice et jeunes, dans le but de favoriser une attitude ouverte, compréhensive et respectueuse de la liberté et de la capacité d'autodétermination des individus. Pour Charles Bugnon, il s'agit de développer « [...] *le désir de comprendre les autres* : une sorte d'a priori qui ressemblerait au sentiment que nous sommes tous dans le même bateau et que nous avons à résoudre le même problème à des degrés et avec des compétences diverses mais solidaires »⁸³⁰. Cette perspective se distingue de celle adoptée à Genève qui se caractérise par davantage de cristallisation sur l'opposition entre adultes et enfants, maîtres et élèves, savants et profanes dans un rapport plus hiérarchique.

⁸²⁶ Entretien avec E. L., 14 novembre 2008.

⁸²⁷ À des fins comparatives hors du cadre helvétique, nous renvoyons à l'ouvrage collectif dirigé par Lutz D. H. Sauerteig et Roger Davidson, *Shaping Sexual Knowledge. A Cultural History of Sex Education in Twentieth Century Europe*, Londres, Routledge, 2009. Ce recueil explore les enjeux relatifs à l'implémentation d'une éducation sexuelle dans différents pays européens et à différentes périodes s'étendant du début du XX^e siècle à la fin des années 1970.

⁸²⁸ Sur le canton de Vaud, voir Cortolezzis Caroline et David Muheim, *Éducation sexuelle dans le canton de Vaud... op. cit.*

⁸²⁹ Bugnon Charles H., « L'éducation sexuelle et les valeurs, un itinéraire personnel », *Les cahiers médico-sociaux*, vol. 31, n° 3, 1987, p. 185.

⁸³⁰ Bugnon Charles Henri, « L'éducation sexuelle dans le canton de Vaud de 1969 à 1973 », *op. cit.*, p. 65.

Chapitre 5. Mouvements féministes et homosexuels : la sexualité comme levier du changement

S'inscrivant par essence dans la contestation des systèmes politiques et idéologiques dominants, les mouvements féministes et homosexuels se positionnent dans une perspective diamétralement opposée à celles analysées dans les chapitres précédents. Alors que les instances de la sexologie, du planning familial et de l'éducation sexuelle légitiment leur existence et leur activité par la nécessité, évidente à leurs yeux, d'encadrer les non moins évidentes transformations de la sexualité, les mouvements précités émergent au contraire pour bousculer un ordre social qu'ils jugent sclérosé et oppressant. Les chapitres précédents ont déjà vu apparaître leur regard critique et original, déterminé à remettre en question les théories médicales des sexologues (Chapitre 2), ou à revendiquer la liberté du contrôle sur la fécondité et l'autodétermination des femmes quant à leur corps (Chapitre 3).

Leur approche s'oppose à celles analysées jusqu'ici dans la mesure où la sexualité n'y est pas considérée comme une pulsion universelle pouvant exister indépendamment du social et qu'il s'agit d'encadrer ou de guider. Elle est perçue au contraire comme un phénomène construit et façonné par les dynamiques sociales. Les idées développées par les courants féministes et homosexuels étudiés dans ce chapitre reposent sur le postulat que les modalités d'exercice de la sexualité sont à la fois le produit et l'instrument de rapports sociaux de pouvoir. En d'autres termes, la sexualité est ici envisagée comme un enjeu politique. Partant du questionnement des rôles de genre et des rapports de pouvoir entre les sexes, ces groupes remettent en cause, dans le discours comme dans la pratique, les fondements de toute l'organisation sociale de la sexualité. Ils aspirent à démanteler l'édifice de la « bonne sexualité » telle que définie par les structures institutionnelles, gardiennes à leurs yeux de l'ordre établi, et prennent pour cibles principales l'hétérosexualité, le mariage et la famille.

S'ils proposent une lecture totalement différente de celle de leurs contemporains, leur discours n'en est pas moins, tout comme ces derniers, porteur d'un héritage que le regard historique proposé dans la première section de ce chapitre permet de révéler. L'émergence des perspectives féministes et homosexuelles sur la sexualité fait l'objet de la seconde section. À cet effet, l'analyse des archives des mouvements se combine à une mise en perspective avec le contexte des années 1960 et des mouvements sociaux qui éclosent au terme de celles-ci. Des sources médiatiques sont ici exploitées afin de montrer la tension qui s'intensifie pendant la décennie 1969 entre l'exaltation des valeurs familiales et la frustration grandissante de certaines catégories de population. Les deux dernières sections du chapitre, dont les analyses reposent sur les archives du Mouvement de libération des femmes (MLF) genevois et du Groupe homosexuel de Genève (GHOG), investiguent, au-delà des constructions théoriques, la pratique militante de ces groupes ainsi que leurs manières de problématiser et de politiser la sexualité.

5.1 Discours contestataires sur la sexualité, l'héritage du passé

5.1.1 Pionniers et pionnières : un anticonformisme marginal

Les militant·e·s féministes et homosexuels des années 1970 s'affirment catégoriquement en rupture avec les luttes politiques passées. Il convient toutefois de souligner la longue durée de l'histoire de la contestation des normes sexuelles, que les interprétations historiques qui affirment l'avènement d'une libération soudaine de la sexualité dans les années 1970 ou qui réduisent le féminisme à deux vagues successives au XX^e siècle tendent à faire oublier. Car les discours contestataires sur la sexualité ne sont pas sans histoire et toutes les époques ont connu certaines formes de dissidence. Ainsi par exemple, la « Querelle des femmes », controverse littéraire qui anime les élites intellectuelles françaises durant le XVI^e et au début du XVII^e siècle sur la question de l'(in)égalité des sexes, donne lieu à l'expression de points de vue hétérodoxes remettant en cause la prétendue supériorité du masculin sur le féminin et pose de ce fait l'un des premiers jalons de la contestation en matière de savoir sur la sexualité⁸³¹. Par la suite, plusieurs figures féministes avant l'heure émergent, à la faveur de la Révolution française puis au cours du XIX^e siècle, qui nous portent à observer avec Christine Bard que

« si l'adjectif féministe ne s'impose qu'en 1882, elles [les féministes du tournant du XX^e siècle] ne sont cependant pas les premières à faire entendre leur voix. Christine de Pisan, Marie de Gournay, Olympe de Gouges, Théroigne de Méricourt, Flora Tristan, George Sand, Jeanne Deroin, Maria Deraismes, mais aussi Poullain de la Barre, Condorcet, Charles Fourier, Léon Richer : autant de protestations sans cesse réitérées et rarement entendues »⁸³².

Certes les premiers élans féministes ont pour cible principale l'inexistence civique, politique et économique des femmes, mais la dimension sexuelle n'en est pas totalement absente pour autant. Certaines féministes de la toute première heure adhèrent ainsi, dans les années 1830-1840, aux projets de société défendus par Saint-Simon et Fourier :

« [...] Charles Fourier proclame l'égalité des sexes, rejette la famille monogame et se déclare favorable à la liberté sexuelle. Une proposition révolutionnaire, amoral et honteuse aux yeux d'une société judéo-chrétienne, patriarcale et bourgeoise. Et l'émancipation des femmes, ainsi perçue, est synonyme de vice. Pour lors, la sexualité des femmes est niée, confondue avec la seule procréation des épouses, seule destinée féminine pensable et acceptable. Adhérer au fouriérisme relève donc pour une femme de la dépravation. »⁸³³

La condamnation d'immoralité ne se limite en fait pas au fouriérisme. Toute velléité égalitariste, toute revendication d'un meilleur statut familial, social ou politique de la part des

⁸³¹ Dorlin Elsa, *La matrice de la race... op. cit.*, p. 19 et 26-33.

⁸³² Bard Christine, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995, p. 9.

⁸³³ Ripa Yannick, « Les féministes aiment-elles le sexe? », *L'Histoire*, n° 277, 2003, p. 52.

femmes est alors mise au compte de l'immoralité et ainsi délégitimée⁸³⁴. Mais la critique de l'institution familiale et de la vie privée reste alors relativement accessoire pour les militantes qui déploient alors leur énergie essentiellement vers l'obtention de droits civiques pour les femmes. Les organisations féministes actives au tournant du XX^e siècle perpétuent cet héritage : « Entre 1870 et 1914, le féminisme se veut donc très convenable, jusque dans le paraître. [...] Pour ne pas prêter le flanc à un antiféminisme grossier, pour se faire entendre, tout simplement, elles jouent la carte de la respectabilité et optent pour la politique des petits pas »⁸³⁵. La problématisation de la sexualité reste marginale en regard des revendications égalitaristes et suffragistes. Deux thèmes de lutte, d'origines et d'orientations divergentes, trouvent toutefois un écho auprès des féministes : la question de la prostitution, d'un côté, et celle de la séparation entre sexualité et reproduction, de l'autre.

Au cours des dernières décennies du XIX^e siècle, une large part de l'histoire du féminisme est associée à celle des mouvements abolitionnistes dans la lutte contre la régulation de la prostitution⁸³⁶. La Fédération abolitionniste internationale, fondée à Genève par la Britannique Joséphine Butler en 1875, compte des organisations régionales dans plusieurs pays européens et suscite l'adhésion de nombreuses féministes. Au cœur du combat des abolitionnistes se trouvent la question morale et l'idée que la réglementation de la prostitution par l'État, telle qu'instituée progressivement au cours du XIX^e siècle en France, en Angleterre et dans certains cantons suisses notamment, est le reflet de la double morale sexuelle et ne peut que l'exacerber⁸³⁷. Les féministes qui adhèrent à l'entreprise abolitionniste sont acquises à la croyance d'une différence essentielle entre les sexes. Elles exaltent la fonction maternelle qui conférerait aux femmes leur vertu morale et spirituelle⁸³⁸. Affirmant la supériorité du féminin sur le masculin et appellent à la purification morale des hommes :

« Le paysage sexuel qui se dessine dans les centaines de brochures, livrets, rapports et tracts des abolitionnistes campe un masculin prédateur, brutal, jouisseur et irresponsable face à un féminin pur, innocent, mais faible et victime. [...] Aussi, les féministes ne développent nullement une rhétorique de la libération, mais réclament la moralisation sociale, surtout pour les hommes, afin de protéger les femmes. Un mariage transformé par l'égalité des droits et un amour mutuel ; une maternité reconnue comme fonction sociale ; la recherche de la paternité restaurée en France ; une éducation sexuelle égale et la fin de la tolérance du vice ; telles sont les grandes revendications de la morale sexuelle féministe. »⁸³⁹

⁸³⁴ Michèle Riot-Sarcey a exploré la manière dont sont décrédibilisés les discours égalitaristes dans la France du XIX^e siècle, notamment par le biais d'un amalgame avec d'anciennes théories jugées négativement (Riot-Sarcey Michèle, « Femmes, le défi des utopies », in Michèle Riot-Sarcey (éd.), *L'utopie en questions*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2001, p. 205-224).

⁸³⁵ Ripa Yannick, « Les féministes... », *op. cit.*, p. 53.

⁸³⁶ Machiels Christine, « Dealing with the Issue of Prostitution. Mobilizing Feminisms in France, Switzerland and Belgium (1875-1920) », *Women's History Review*, vol. 17, n° 2, 2008, p. 195.

⁸³⁷ *Ibid.*, p. 197.

⁸³⁸ Käppeli Anne-Marie, « Scènes féministes », in Geneviève Fraisse et Michelle Perrot (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 507-512.

⁸³⁹ Chaperon Sylvie, « Contester normes et savoirs... », *op. cit.*, p. 335.

La croisade abolitionniste rencontre un écho particulièrement favorable au sein des associations féminines et des ligues pour le relèvement de la moralité en Suisse⁸⁴⁰. Marie Goegg, fondatrice de la première association de femmes à Genève en 1868, se lie avec Joséphine Butler et embrasse tout à la fois les causes abolitionniste et féministe⁸⁴¹.

En marge de la lutte contre la prostitution et du courant féministe majoritaire, réformiste et soucieux de moralité, « une ‘avant-garde’, radicale, révolutionnaire, très minoritaire, revendique une égalité totale qui implique de profonds bouleversements des rôles sexuels »⁸⁴². Proches des groupes néo-malthusiens, une poignée de femmes incarne une pensée féministe qui n’envisage pas d’inculquer aux hommes la pureté morale des femmes mais de permettre au contraire à ces dernières d’accéder à la liberté dont eux bénéficient, tant en termes de citoyenneté que de sexualité⁸⁴³. Madeleine Pelletier, figure centrale en France de ce féminisme marginal, dénonce en 1911 le destin inégal des hommes et des femmes avant de réclamer l’élévation, pour ainsi dire, des femmes au rang des hommes :

« Actuellement, la loi morale qui oblige la femme qui veut rester honorable à la chasteté, condamne le jeune homme à l’amour véral. Pour satisfaire leurs sens, des hommes intelligents et cultivés sont réduits à la compagnie de femmes ignorantes et inintelligentes [...]. L’un et l’autre sexe ne pourront que gagner à ce que pour mériter le titre d’honnête femme il ne faille rien de plus que remplir les devoirs sociaux d’un honnête homme. »⁸⁴⁴

Par la revendication d’exigences sociales identiques envers les femmes et les hommes, l’auteure remet en cause les fondements même de la division des rôles entre les sphères publique et privée et fait preuve d’une « implacable logique égalitaire »⁸⁴⁵, allant jusqu’à invalider les théories qui postulent un instinct sexuel féminin inférieur au masculin :

« La femme ne fait cependant pas qu’être désirée ; elle désire ; l’instinct sexuel parle aussi en elle ; mais la société ne lui donne aucun droit de se faire valoir. Son besoin d’aimer, la femme ne peut le satisfaire qu’en se mettant en tutelle matrimoniale à moins qu’elle ne préfère se vendre ; alors à la tutelle s’ajoute l’abjection. Lorsque la femme commence à réfléchir sur sa condition, et lorsque, grâce aux carrières qui s’ouvrent devant elle, elle trouve la possibilité d’assurer son existence sans le secours de sa famille ou d’un homme, elle réclame, avec tous ses autres droits, le droit à l’amour. Certes, l’amour physiologique n’a rien de relevé ; cependant, relevé ou non, il est permis à l’homme, pourquoi le refuser à la femme ? »⁸⁴⁶

Auteure de nombreux ouvrages sur la sexualité, Madeleine Pelletier aborde de front cette problématique particulièrement délicate et développe une critique radicale du modèle

⁸⁴⁰ Elisabeth Joris, « Abolitionnisme », *Dictionnaire historique de la Suisse*, en ligne: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16498.php>.

⁸⁴¹ Woodtli Susanna, *Du féminisme à l’égalité politique. Un siècle de luttes en Suisse, 1868-1971*, Lausanne, Éd. Payot, 1977, chap. 1.

⁸⁴² Bard Christine, *Les filles de Marianne... op. cit.*, p. 22.

⁸⁴³ Pour une analyse des positions féministes et néo-malthusianistes dans le dernier tiers du XIXe siècle et le premier tiers du XXe siècle, voir Cova Anne, *Féminismes et néo-malthusianismes sous la IIIe République* : « La liberté de la maternité », Paris, L’Harmattan, 2011.

⁸⁴⁴ Pelletier Madeleine, *L’émancipation sexuelle de la femme*, Paris, M. Giard et E. Brière, 1911, p. 11.

⁸⁴⁵ Bard Christine, *Les filles de Marianne... op. cit.*, p. 40.

⁸⁴⁶ Pelletier Madeleine, *L’émancipation sexuelle... op. cit.*, p. 39.

hétérosexuel⁸⁴⁷, en liant étroitement dans son analyse la dimension sexuelle aux aspects sociaux et économiques de la dépendance des femmes. Sa pensée extrêmement innovatrice anticipe de plusieurs décennies les postures radicales des militants des années 1970. Marginale quant à ses idées comme quant à sa personnalité, sa propre trajectoire est des plus atypiques. Pionnière en tant que femme diplômée de psychiatrie en France, elle gagne son premier combat féministe en devenant la première femme aliéniste à l'aube du XX^e siècle. Loin de revendiquer une reconnaissance spécifique aux femmes, elle aspire à une vie d'individu libre, à l'exemple du modèle masculin. Elle adopte un style vestimentaire en conséquence et transgresse les règles de comportement attribuées à son sexe : « Indifférente à tous les tabous, elle aime, vêtue de son costume masculin et de son chapeau melon, sortir la nuit, fréquenter les cafés, voyager seule »⁸⁴⁸. À ses yeux, « le masculin doit devenir la norme commune : 'Ce sont les porteurs de cheveux courts et de faux cols qui ont toutes les libertés, tous les pouvoirs, eh bien ! je porte moi aussi cheveux courts et faux cols à la face des sots et des méchants, bravant les injures du voyou de la rue, et de la femme esclave en tablier de cuisine' »⁸⁴⁹.

En tant que médecin, elle défend avec âpreté le droit des femmes à avorter et procède elle-même à des interruptions de grossesse, prenant le risque d'être poursuivie en justice⁸⁵⁰. Mais tout en luttant pour la reconnaissance de l'activité sexuelle des femmes et la séparation entre sexualité et reproduction, elle fait le choix du célibat et de la virginité. Sa conviction qu'aucun épanouissement ne peut être envisagé dans le cadre d'une union hétérosexuelle est telle qu'elle préfère se soustraire à toute relation sexuelle ou amoureuse⁸⁵¹. Cette position, éminemment politique et hautement controversée, est partagée par son amie et camarade de lutte Arria Ly qui l'explique dans le premier numéro de sa propre revue, *Combat féministe*, qui paraît en 1913 :

« FEMMES FÉMINISTES ! C'est très bien de réclamer tous vos droits, mais si, en attendant de les avoir, [...] vous usiez de votre droit de n'avoir ni amant ni époux. [...] Car elle n'en sera pas moins servie et souillée quoique électrice et éligible la femme qui a un amant ou un mari, mais dès aujourd'hui elle est un être libre et pur celle qui a choisi l'état de virginité. »⁸⁵²

L'alliance radicale du célibat et de la virilisation suscite d'acribes critiques, y compris de la part des féministes réformistes en quête de respectabilité : « La phobie de la masculinisation des femmes, fortement ancrée dans l'opinion, existe également chez les féministes. Partisanes

⁸⁴⁷ Chaperon Sylvie, « Sexologie et féminisme au début du XX^e siècle », *L'Esprit du temps*, vol. 2, n° 58, 2010, p. 75.

⁸⁴⁸ Bard Christine, *Les filles de Marianne... op. cit.*, p. 40.

⁸⁴⁹ *Ibid.*, p. 194.

⁸⁵⁰ Elle est effectivement inculpée en 1937. Elle est blanchie mais jugée irresponsable – un accident vasculaire cérébral l'avait laissée partiellement paralysée – et internée dans un asile psychiatrique. Sa santé se détériore rapidement et elle y décède en 1939 (*ibid.*, p. 395).

⁸⁵¹ Chaperon Sylvie, « Sexologie et féminisme... », *op. cit.*, p. 76 ; Rochefort Florence, « La séduction résiste-t-elle au féminisme? 1880-1930 », in Cécile Dauphin et Arlette Farge (éd.), *Séduction et sociétés. Approches historiques*, Paris, Seuil, 2001, p. 235-236.

⁸⁵² Arria Ly, *Combat féministe*, juillet 1914, cité dans Bard Christine, *Les filles de Marianne... op. cit.*, p. 220.

de l'égalité des droits, elles n'en sont pas moins attachées à la 'différence des sexes' »⁸⁵³. D'autres féministes encore, à l'instar de Nelly Roussel, se tiennent loin de toute masculinisation, moins par affirmation de la complémentarité des sexes que par refus de faire de la norme masculine la norme universelle⁸⁵⁴. La mise en scène de sa beauté et l'usage de son charme n'empêchent pas Nelly Roussel d'adopter une posture féministe radicale et d'être parmi les rares militantes à aborder sans détour les questions de sexualité. Néo-malthusienne elle aussi, elle revendique la liberté des femmes à disposer de leur corps et se positionne à contre-courant des tendances majoritaires en défendant ouvertement une sexualité libre et jouissive⁸⁵⁵. Sa contemporaine britannique Stella Browne affirme elle aussi, dans son ouvrage *Freewoman* en 1912, la joie et la gratitude des femmes pour la beauté du sexe et le plaisir sexuel⁸⁵⁶.

Une ligne de démarcation se dessine de la sorte entre, d'un côté, une aile féministe progressiste et radicale, qui prône la liberté sexuelle et l'accès des femmes au plaisir et, de l'autre, une aile réformatrice qui fonde ses revendications sur la mission maternelle et éducative des femmes, à laquelle a pu être associé un certain puritanisme. L'historienne Sheila Jeffreys suggère cependant une autre lecture des tendances féministes au tournant du XX^e siècle, construite non pas sur le critère de l'ouverture en matière de sexualité mais sur celui de l'adhésion, ou non, au modèle hétérosexuel, ce dans l'intention d'investiguer la place tenue par l'homosexualité dans l'histoire des féminismes⁸⁵⁷. D'après son analyse, les femmes qui, comme Stella Browne, défendent la légitimité du plaisir sexuel féminin s'inscrivent, de fait, dans le respect du modèle hétérosexuel dominant, perdant ainsi en partie leur charge contestataire. Pour Jeffreys, la « promotion de l'hétérosexualité par les auteurs de recommandations sexuelles était invariablement liée à la stigmatisation du lesbianisme »⁸⁵⁸. Et ce en dépit d'une possible ambiguïté personnelle en matière de relations avec les personnes de leur sexe⁸⁵⁹. De manière générale, l'enjeu de l'homosexualité, tout en restant discret, parcourt en filigrane les luttes féministes du début du XX^e siècle, ainsi que, par-dessus tout, les réactions que ces dernières suscitent :

« Le féminisme de Madeleine Pelletier et son costume d'homme attisent les rumeurs. Arria Ly, la grande défenderesse de la virginité féministe, en fait également l'expérience : traitée de lesbienne par un journaliste, elle le provoquera en duel et le giflera en public à la tribune d'un meeting. Que les deux apôtres de la chasteté militante aient été accusées d'être des 'lesbiennes' ou des 'tribades', en des termes directement issus du lexique de la

⁸⁵³ *Ibid.*, p. 203.

⁸⁵⁴ *Ibid.*, p. 204.

⁸⁵⁵ Accampo Elinor, *Blessed Motherhood, Bitter Fruit. Nelly Roussel and the Politics of Female Pain in Third Republic France*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 2006.

⁸⁵⁶ Jeffreys Sheila, *The Spinster and her Enemies. Feminism and sexuality 1880-1930*, London, New York, Pandora, 1985, p. 52.

⁸⁵⁷ *Ibid.*

⁸⁵⁸ *Ibid.*, p. 115.

⁸⁵⁹ *Ibid.*, p. 117.

pornographie, indique bien la valeur infamante de l'accusation. Vierges et scandaleuses, elles sont désavouées par la plupart des militantes et réduites au silence. »⁸⁶⁰

Toutefois, en dehors d'un usage stigmatisant, la thématique de l'homosexualité reste largement absente du débat public à l'orée du XX^e siècle. La qualification par le monde médical de l'homosexualité en tant que pathologie, ainsi que sa condamnation par la plupart des systèmes législatifs européens, concourent sans doute à la discrétion publique et politique des homosexuels⁸⁶¹. La réflexion sur l'homosexualité reste surtout confinée aux champs intellectuel et académique. Dans le courant des années 1920 toutefois, la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle, organisation internationale qui rassemble des personnalités politiques et scientifiques dans le but de favoriser l'émergence d'une attitude rationnelle à l'égard de la sexualité en se basant sur les acquis de la science, est profondément marquée par la question de l'homosexualité. Deux positions s'y affrontent : tandis que certains, dont le médecin allemand et fondateur de la Ligue Magnus Hirschfeld, affirment le caractère inné de l'homosexualité, d'autres soutiennent qu'elle est acquise et, dès lors, réversible par traitement. Cette dissension n'est pas sans implications concrètes sur la manière de concevoir l'homosexualité et conduit les membres de la Ligue à se positionner plus ou moins favorablement face à la dépénalisation des pratiques homosexuelles. Selon les pays et les contextes politiques et législatifs, les antennes nationales de la Ligue adoptent des postures variables⁸⁶². En dehors des débats suscités par la Ligue, aucun courant politique ne questionne l'hégémonie de la norme hétérosexuelle et c'est davantage au travers des mises en garde contre les menaces que représentent les homosexuels que cette thématique se manifeste publiquement⁸⁶³.

Les prémisses de l'action militante en faveur de la reconnaissance de l'homosexualité se trouvent dès lors plutôt dans le champ culturel :

« En recherchant les traces de l'histoire collective des homosexuels [...], il apparaît que c'est bien dans l'art et la littérature, au moins jusqu'à la fin des années 1960, que les sources sont les plus nombreuses et les matériaux les plus riches. Les livres, la peinture, aussi, plus tard le cinéma, ont été des refuges, des sortes d'abris. [...] la puissance de la littérature fut longtemps sans rivale. Elle permettait de tout dire : la marginalité, la souffrance, la solitude – la révolte aussi. »⁸⁶⁴

Les racines du militantisme homosexuel plongent par ailleurs dans le développement, au tournant du XX^e siècle, de nouveaux espaces de sociabilité qui participent de l'émergence d'une identité homosexuelle :

⁸⁶⁰ Bard Christine, *Les filles de Marianne... op. cit.*, p. 198-199.

⁸⁶¹ Sur le statut juridique de l'homosexualité en Europe, y compris dans les différents cantons suisses avant l'unification du code pénal en 1942, voir Vena Teresa, *Être homosexuel... op. cit.*, p. 24-34.

⁸⁶² Tamagne Florence, « La Ligue mondiale... », *op. cit.*

⁸⁶³ Tamagne Florence, « Homosexualités, le difficile passage de l'analyse des discours à l'étude des pratiques », *Revue européenne d'histoire sociale*, n° 3, 2002, p. 13-17.

⁸⁶⁴ Martel Frédéric, *La longue marche des gays*, Paris, Gallimard, 2002, p. 18.

« [...] c'est au cours de la Belle Époque que s'opère la transition [...] entre l'ancien système de relations socio-sexuelles organisé autour du genre (dans lequel seuls les homosexuels passifs étaient alors considérés comme pédérastes) et le système moderne d'orientation sexuelle (dans lequel tous les partenaires, nonobstant leur morphologie et leur rôle sexuels, sont catégorisés comme homosexuels, puis gays, simplement en raison de leurs pratiques sexuelles, desquelles découlerait une personnalité entière et spécifique). »⁸⁶⁵

Intimement lié aux processus d'industrialisation et d'urbanisation des sociétés occidentales, ce monde homosexuel apparaît de manière privilégiée dans les grandes villes comme Paris et Berlin. La Suisse ne fait pas exception et les villes de Bâle, Berne, Genève et Zürich connaissent également l'émergence d'une subculture homosexuelle qui trouve un point de ralliement, dès 1932, autour de la revue *Der Kreis*. Créée par deux femmes, cette publication passe ensuite aux mains des homosexuels masculins. Au terme de ses dix premières années d'existence, elle a subi une transformation en profondeur : d'une revue vendue en kiosque, au ton combatif et destiné aux homosexuels des deux sexes, elle est devenue en 1943 un magazine culturel réservé au cercle de ses abonnés, essentiellement masculins⁸⁶⁶. Mais en dépit du souci de respectabilité et du conformisme qui caractérisent tout à la fois la revue et le cercle de ses membres, sa fonction est non négligeable pour l'affirmation de la légitimité de l'homosexualité. Rôle qui prend toute sa mesure dans le contexte de répression accrue de la Seconde Guerre mondiale⁸⁶⁷. *Der Kreis* connaît alors son heure de gloire en tant que « seule publication de qualité destinée aux homosexuels occidentaux »⁸⁶⁸. Au sortir du conflit, l'orientation du journal reste la même. Tout en intégrant dans ses pages les arguments des débats politiques, juridiques et religieux sur l'homosexualité et en défendant une image positive des homosexuels, elle envisage leur situation d'un point de vue individuel et prône pour eux une assimilation discrète à la société : « *Der Kreis* incite ses lecteurs à défendre leur tendance face aux intolérances sociales, mais il ne prévoit pas une organisation qui agit collectivement »⁸⁶⁹. Durant les décennies 1950 et 1960, marquées par une explosion du nombre de mariages et de naissances, l'homosexualité reste dans l'ombre et de revendications politiques il n'est pas véritablement question⁸⁷⁰. Une telle attitude, jugée *a posteriori*

⁸⁶⁵ Revenin Régis, « L'émergence d'un monde homosexuel moderne dans le Paris de la Belle Époque », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 53-4, n° 4, 2006, p. 85. Si ces espaces acquièrent une visibilité accrue au début du XX^e siècle, leur développement s'amorce déjà à la fin du siècle précédent, comme en témoignent les ouvrages qui répertorient les lieux de rencontre lesbiens (Albert Nicole G., « De la topographie invisible à l'espace public et littéraire : les lieux de plaisir lesbien dans le Paris de la Belle Époque », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 53-4, n° 4, 2006, p. 87-105).

⁸⁶⁶ Vena Teresa, *Être homosexuel...* *op. cit.*, p. 50.

⁸⁶⁷ Cette répression se manifeste alors avec plus de virulence hors de la Suisse, dont le code pénal unifié entré en vigueur en 1942 ne condamne pas l'homosexualité, se contentant de légiférer sur les mineurs entre 16 et 18 ans et sur les personnes en détresse ou victimes d'abus de pouvoir (*ibid.*, p. 40). Les personnes homosexuelles restent néanmoins mal vues et discriminées (Vena Teresa, « Le journal... », *op. cit.*, p. 342).

⁸⁶⁸ Vena Teresa, « Le journal... », *op. cit.*, p. 343.

⁸⁶⁹ *Ibid.*, p. 345.

⁸⁷⁰ En France, Jean-Louis Bory, ancien résistant et écrivain, fait figure de principal militant pour la cause homosexuelle à cette période. Les romans qu'il publie dans les années 1960 mettent fréquemment en scène le vécu de personnages homosexuels. Renonçant à la discrétion totale choisie par Arcadie, il adopte une posture ancrée dans la réalité et réclame le « droit à l'indifférence » (Martel Frédéric, *La longue marche des gays...* *op. cit.*, p. 26).

réactionnaire, timorée et bourgeoise, doit être réinscrite dans le contexte sociohistorique de l'après-guerre, caractérisé comme on l'a vu par l'exaltation des valeurs bourgeoises du couple et de la famille⁸⁷¹.

5.1.2 Le *Deuxième Sexe*, une pensée en rupture

Le climat social de l'après Seconde Guerre mondiale, dominé par les valeurs traditionnelles, révèle la prégnance de l'essentialisme dans la conception des identités et rôles masculins et féminins et, par contraste, le caractère marginal des critiques émises à l'encontre des postulats naturalistes. Les mouvements féministes traversent alors une période creuse : « L'heure est au retour à la vie privée. La nuptialité grimpe en flèche, la taille des familles s'élargit, l'idéologie domestique triomphe. Marginalisés, les groupes féministes n'enregistrent que fiascos et échecs à chacune de leurs campagnes »⁸⁷².

Dans ce contexte, les thèses de Simone de Beauvoir, publiées dans le *Deuxième Sexe* en 1949, apparaissent en total décalage avec le mode de pensée dominant. Affirmant le caractère socialement construit du féminin, Simone de Beauvoir s'attaque aux convictions qui fondent le savoir tant scientifique que profane. « La femme n'est définie ni par ses hormones ni par de mystérieux instincts, mais par la manière dont elle ressaisit, à travers les consciences étrangères, son corps et son rapport au monde », affirme Simone de Beauvoir⁸⁷³. Si ses propos n'échappent pas totalement à l'emprise du naturalisme et oscillent entre une remise en cause radicale du déterminisme biologique et l'adhésion malgré tout à certains postulats essentialistes, ils n'en investiguent pas moins les espaces du corps et de la sexualité, alors largement maintenus à l'écart du débat public et laissés dans l'ombre par les organisations féminines et féministes de l'époque⁸⁷⁴. Avec pour conséquences de provoquer un scandale d'envergure au moment de sa parution, scandale qui se cristallise de manière exacerbée précisément sur les thématiques de la maternité, de l'avortement et de la sexualité⁸⁷⁵. À l'encontre de l'élan nataliste et maternaliste qui anime la France d'après guerre, Simone de Beauvoir réfute l'image enchantée de la maternité, sensée représenter l'accomplissement du destin féminin : « C'est un leurre encore plus décevant que de rêver atteindre par l'enfant une plénitude, une chaleur, une valeur qu'on n'a pas su créer soi-même »⁸⁷⁶. Plus encore, anticipant d'une bonne dizaine d'années les premières remises en cause du destin féminin aux

⁸⁷¹ Monnier Alain, *Démographie... op. cit.*, p. 48.

⁸⁷² Chaperon Sylvie, *Les années Beauvoir. 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000, p. XI.

⁸⁷³ de Beauvoir Simone, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1976, tome II, p. 495, cité dans Chaperon Sylvie, *Les années Beauvoir... op. cit.*, p. 153.

⁸⁷⁴ *Ibid.*, p. 158.

⁸⁷⁵ *Ibid.*, p. 180-181.

⁸⁷⁶ de Beauvoir Simone, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1976, tome II, p. 197, cité dans Chaperon Sylvie, *Les années Beauvoir... op. cit.*, p. 165.

États-Unis⁸⁷⁷, elle démystifie la fonction maternelle et la présente sous un jour radicalement différent : « Quand on a compris à quel point la situation actuelle de la femme lui rend difficile son plein épanouissement, combien de désirs, de révoltes, de prétentions, de revendications l'habitent sourdement, on s'effraie que des enfants sans défense lui soient abandonnés »⁸⁷⁸. Dans le même mouvement, elle défend longuement la libéralisation de l'avortement, qu'elle considère comme un risque simplement inhérent à la vie des femmes⁸⁷⁹, et aborde dans un autre chapitre la thématique extrêmement taboue du lesbianisme, sans toutefois complètement parvenir à s'extraire de certaines visions stéréotypées⁸⁸⁰. Comme le souligne l'historienne Christine Bard, « Beauvoir n'évite cependant pas certains clichés. Mais à sa manière, elle lutte contre les préjugés, surtout quand elle affirme que l'homosexualité relève d'un choix fait en situation, elle crée une manière de (se) penser ouverte sur le social et le politique »⁸⁸¹.

De manière peu surprenante, la Suisse n'est pas épargnée par cet élan de conservatisme qui touche l'Europe d'après guerre. Près de dix ans après la publication du *Deuxième sexe*, en 1958, la juriste féministe suisse-alsacienne Iris von Roten provoque ainsi à son tour le scandale en publiant son ouvrage *Frauen im Laufgitter* dans lequel elle dresse un tableau hautement critique de la situation des femmes helvétiques. Ses idées, non moins radicales que celle de Beauvoir, contrastent violemment avec l'esprit traditionaliste qui domine alors le pays. Iris von Roten dénonce les rapports de force entre hommes et femmes, notamment au sein du mariage qu'elle décrit comme un contrat d'exploitation des femmes, et revendique leur liberté en amour comme face à la maternité⁸⁸². Son livre est très mal reçu, non seulement par le public en général mais aussi, et c'est plus surprenant, par les organisations féminines de l'époque. L'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF) le condamne et va jusqu'à accuser l'auteur du revers essuyé en 1959, à peine quelques mois après sa publication, lors de la tentative d'obtenir le droit de vote pour les femmes. La stratégie des militantes suffragistes suisses mise alors sur la collaboration avec les élites masculines en vue d'obtenir davantage de droits. Loin de remettre en cause les inégalités dont les femmes sont victimes, les associations féminines cherchent à démontrer le rôle des femmes en Suisse et à légitimer par ce biais leur accès à la citoyenneté. C'est notamment le but recherché par l'Exposition nationale pour le travail féminin organisée en 1958 par l'ASF qui met en scène les secteurs d'activité féminins sans avancer de revendication politique. « Les mots émancipation, égalité de droits, suffrage féminin sont bientôt aussi tabous que ventre, cuisse ou sein à l'époque victorienne », affirme l'historienne Susanna Woodtli⁸⁸³. De fait, la situation est des plus défavorables étant donné le maintien des femmes à l'écart de la citoyenneté au niveau fédéral

⁸⁷⁷ Voir notamment Friedan Betty, *La femme mystifiée*, Paris, Denoël, Gonthier, 1975 [1963].

⁸⁷⁸ de Beauvoir Simone, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1976, tome II, p. 182, cité dans Chaperon Sylvie, *Les années Beauvoir... op. cit.*, p. 165.

⁸⁷⁹ *Ibid.*, p. 164.

⁸⁸⁰ *Ibid.*, p. 166.

⁸⁸¹ Bard Christine, « Le lesbianisme... », *op. cit.*, p. 113.

⁸⁸² *Le Temps*, 7 février 2011.

⁸⁸³ Woodtli Susanna, *Du féminisme à l'égalité politique... op. cit.*, p. 102.

jusqu'en 1971⁸⁸⁴. Nul besoin de préciser que dans un tel contexte les enjeux de sexualité ne rencontrent aucune problématisation publique en dehors des rares ouvrages d'avant-garde comme celui d'Iris von Roten.

Décriées par leur contemporain-e-s dans un contexte pour le moins hostile, les idées d'Iris von Roten, tout comme celles de Simone de Beauvoir, anticipent à bien des égards les revendications des mouvements féministes qui émergent vingt ans plus tard. La grille de lecture sociale et politique que toutes deux adoptent pour éclairer la situation des femmes ouvre sans doute la voie vers la critique radicale du système patriarcal qui se fait jour au sortir de la décennie 1960. La seule évocation de l'organisation de la sphère privée marque déjà leur caractère innovateur. Au yeux de nombreux auteur-e-s, le traitement de la sexualité réalisé par Simone de Beauvoir et la centralité de cette problématique dans son œuvre sont un premier pas essentiel vers la problématisation de l'intime qui caractérise les mouvements féministes dans les années 1970 :

« Simone de Beauvoir explore les psychologies, les relations amoureuses et sexuelles, le vécu secret des femmes face à leur mari, leurs enfants, leur maison, leur corps. [...] Elle se détourne donc des revendications de droits égaux que réclament toujours les anciennes féministes. [...] ce n'est pas dans le texte des lois qu'elle va chercher les multiples preuves de l'inégalité, mais dans la division du travail au sein des ménages ou dans le sens différent que prennent le mariage et la sexualité pour les hommes et les femmes. Elle inaugure ainsi cette politisation du privé qui sera reprise par les nouvelles féministes. »⁸⁸⁵

5.1.3 Les rapports sociaux de sexe à la veille du renouveau féministe : l'union conjugale comme cache-sexe

En dépit des éclairs de contestation évoqués ci-dessus, le climat des décennies 1950 et 1960 est au conformisme et à la promotion de l'idéal familial bourgeois. Partout en Europe, le modèle de la femme au foyer, mère et ménagère heureuse, est exalté. Les magazines féminins se font le vecteur de l'apologie de ce modèle, vantant les mérites de l'« American-way-of-life »⁸⁸⁶. La trajectoire du journal *Femina* dans la seconde moitié des années 1960 reflète bien cet état d'esprit en incarnant en Suisse romande une presse féminine conventionnelle qui prodigue à ses lectrices force conseils en matière de vie conjugale et familiale, tant dans le registre de la tenue du ménage que dans celui de l'entretien du couple. Choix du conjoint, mariage, maternité et harmonie familiale côtoient recettes de cuisine et astuces ménagères. Un tel contenu reflète, selon les termes de la rédaction elle-même en 1965, « les préoccupations

⁸⁸⁴ *Ibid.*, p. 100.

⁸⁸⁵ Chaperon Sylvie, *Les années Beauvoir... op. cit.*, p. 161-162.

⁸⁸⁶ Woodtli Susanna, *Du féminisme à l'égalité politique... op. cit.*, p. 101-102.

des journées de n'importe quelle Romande : ménage, enfants, robes, beauté, cuisine, lecture, cinéma, régime, église, amour, sport, budget (et on recommence) »⁸⁸⁷.

L'étude du message adressé aux femmes par la revue au cours de ces années offre un éclairage indispensable à la compréhension du fondement de la contestation qui émerge à la toute fin de la décennie. Seule l'évocation de la situation antérieure permet de prendre la mesure des ruptures que marquent les mouvements contestataires des années 1970. Le message du *Femina* atteste de la force du modèle conventionnel de division des rôles entre hommes et femmes. Et ce en dépit de ses faiblesses intrinsèques, que les articles du *Femina* révèlent aussi, de manière paradoxale. Le journal publie en effet de nombreux articles qui font apparaître les aléas de la vie maritale. Crispations, ennui, incompréhensions, ces aspects négatifs pourtant récurrents n'interviennent pourtant jamais pour remettre en cause le modèle. Au contraire, ils servent à le réaffirmer sans relâche. La glorification du modèle familial bourgeois et de l'image de la ménagère semble ainsi porter en elle les germes de sa contestation mais si les articles dévoilent les failles du modèle et la frustration latente des acteurs et actrices de ce quotidien prétendument enchanté, la norme conjugale n'est jamais remise en cause dans la revue. Le magazine traque les obstacles au bonheur conjugal dans le but de préserver son existence et sa stabilité.

C'est ainsi qu'en mai 1965, un article est consacré au « manque d'égards », dans lequel est souligné le besoin des femmes d'être aimées et traitées avec attention. Tout en affirmant que « la 'femme au foyer' appartient au folklore » et que les rôles ne sont désormais plus aussi stéréotypés que « la femme au foyer, l'homme au chantier »⁸⁸⁸, le texte souligne le malaise des femmes. Interviewé, un psychiatre anonyme témoigne : « Souvent, et c'est ce qu'il y a de plus triste, elles ne savent même pas pourquoi elles sont malheureuses. Elles viennent consulter pour une toute autre raison que cette raison profonde, crucifiante pour une femme : le sentiment de ne pas compter »⁸⁸⁹. La détresse des femmes transparait également dans le courrier des lectrices du journal. L'une d'elles écrit, toujours en mai 1965 : « Depuis quelque temps, j'ai les nerfs à fleur de peau. Mes enfants, mon mari en souffrent... et moi aussi. J'essaie de me dominer, mais je n'y parviens pas et je crie pour un oui, pour un non. Connaissez-vous un moyen pour arranger les choses ? »⁸⁹⁰. La réponse de la rédaction dévoile l'étendue du problème :

« Le mal de notre époque, hélas ! et vous n'êtes pas la seule dans votre cas. Essayez de partir une semaine n'importe où, mais seule. Si vous ne pouvez pas quitter votre famille, allez immédiatement voir un médecin. Pas un spécialiste, mais simplement votre médecin de famille. Il existe des remèdes qui détendent sans endormir, qui calment sans rendre mou et inefficace, bref, des remèdes simples qui reposeront vos nerfs et vous permettront

⁸⁸⁷ Lettre de réponse de la rédaction à un courrier de lecteur reprochant au magazine de prendre systématiquement le parti des femmes et de leur mettre en tête des idées en inadéquation avec les valeurs morales suisses (*Femina*, n° 24, 19 novembre 1965, p. 22).

⁸⁸⁸ *Femina*, n° 10, 7 mai 1965, p. 102.

⁸⁸⁹ *Idem*.

⁸⁹⁰ *Femina*, n° 11, 21 mai 1965, p. 22.

de prendre la vie du bon côté. N'hésitez pas et n'attendez pas d'être vraiment malade ! »⁸⁹¹

La description faite par le magazine de ce malaise rejoint le tableau brossé par Betty Friedan du désarroi des femmes américaines dans les années 1950, en proie à un sentiment diffus d'insatisfaction et de frustration :

« Pendant des années, le malaise resta enfoui, inavoué, dans l'esprit des femmes américaines. C'était une sensation étrange, un sentiment d'insatisfaction, une aspiration à autre chose que les femmes ressentirent au milieu du XX^e siècle aux États-Unis. Toutes les femmes mariées résidant dans les grandes banlieues durent, seules, tenter de trouver un remède à ce malaise. Tout en faisant les lits, les achats à l'épicerie, tout en réassortissant le tissu des housses et en beurrant des tartines pour leurs enfants, tout en véhiculant les jeunes scouts et les guides, tout en réfléchissant la nuit, étendues auprès de leurs maris, elles avaient peur de se formuler même intérieurement cette question : 'Ce n'est que ça ?' »⁸⁹²

La ressemblance se limite pourtant au constat de cette insatisfaction puisque, tandis que l'auteure américaine met en cause le modèle de société et l'aliénation des femmes, les explications et solutions proposées par le magazine romand renvoient ces dernières à leurs problèmes, leur conseillant de voir le bon côté des choses ou de consulter un médecin. Face au manque d'égards précédemment évoqué, il les exhorte à retrouver la « jeunesse du cœur » et à se rappeler les bonnes raisons qui les ont conduites à mener cette vie. À effacer leur ressentiment en quelque sorte, dans l'idée qu'« étonné de ne plus trouver une femme cabrée, constamment blessée, le mari oubliera (peut-être) d'être agressif »⁸⁹³. Plus révélateur encore de l'absence de remise en question du mode de vie, l'article enjoint les lectrices à l'auto-critique : « Sont-elles aussi patientes, avenantes, aimantes, qu'au début de leur mariage ? Et le manque d'égards de l'époux n'est-il pas la conséquence de leur changement d'attitude à elles ? »⁸⁹⁴.

Les difficultés de la vie de ménagère ne sont pas niées pour autant par le magazine et plusieurs articles s'attachent à mettre en valeur les tâches domestiques, soit en soulignant leur caractère fatigant⁸⁹⁵, soit en énumérant les multiples qualités nécessaires aux femmes au foyer⁸⁹⁶. Mais en marge de cette entreprise de revalorisation du statut de maîtresse de maison, celles qui ressentent négativement le manque d'égards de leur famille ou conjoint sont renvoyées à des solutions dépendant uniquement d'elles-mêmes, ce qui laisse entendre qu'elles sont en fait le nœud du problème. Face au manque d'attrait de la vie domestique, le journal exhorte ainsi les femmes à trouver en elles-mêmes les ressources du mieux vivre. Soucieux de leur apporter des conseils concrets, il leur suggère par exemple de s'accorder un moment pour mener une activité qui leur permette de s'épanouir personnellement :

⁸⁹¹ *Idem.*

⁸⁹² Friedan Betty, *La femme... op. cit.*, p. 7.

⁸⁹³ *Femina*, n° 10, 7 mai 1965, p. 103.

⁸⁹⁴ *Idem.*

⁸⁹⁵ Voir par exemple l'article « Simplement maîtresse de maison », *Femina*, n° 7, 26 mars 1965, p. 90-91.

⁸⁹⁶ Voir notamment le texte « Être ménagère... », *Femina*, n° 24, 29 novembre 1968, p. 103.

« Même dans la journée d'une femme qui lave la vaisselle et avale de la poussière du matin au soir, il peut se trouver une heure, voire une demi-heure, consacrée à un passe-temps favori : lecture, tricot, aquarelle, couture, reliure, pâtisserie, musique ou même... sieste. Ce serait l'heure du rêve, de l'évasion, l'heure qui permettrait de puiser de nouvelles forces pour se replonger dans la vie quotidienne. L'heure qui, recréant la personnalité, ferait de la femme un 'être à part entière' capable de se suffire à lui-même et qui ne soit pas constamment à la remorque d'un sourire et d'une attention qu'on lui refuse. »⁸⁹⁷

L'image n'est pas tendre envers les femmes, dont la dépendance affective est présentée comme une charge et une faute. De fait, le magazine, dans son ensemble, ne ménage pas ses lectrices, à l'exemple de celle-ci, qui exprime sa frustration à l'égard de son mari et de ses enfants :

« Je trouve décourageant de passer mes journées à recommencer sans cesse les mêmes travaux, sans que personne chez moi n'ait l'air de s'en apercevoir. Sans parler des enfants qui s'entendent surtout à semer le désordre partout, jamais mon mari ne remarque que l'appartement est impeccablement entretenu, les vitres nettes, les parquets brillants, et j'ai l'impression qu'il aurait pu épouser un souillon sans en être autrement malheureux. »⁸⁹⁸

Et se voit rétorquer :

« Préférez-vous un monsieur qui passe son doigt sur le sommet de l'armoire à glace et qui vous fait remarquer qu'on a oublié de nettoyer le téléphone ? L'espèce existe, et elle est rarement appréciée. Le vôtre n'est pas sensible à la perfection de la « Putzerei » ? À vous d'imaginer d'autres moyens de provoquer son admiration. Il y en a sûrement, et sûrement de plus drôles. Et ne tombez pas dans l'erreur – très helvétique – de considérer l'entretien du ménage comme un but en soi. C'est une nécessité, pas plus, et c'est bien suffisant ! »⁸⁹⁹

L'entretien domestique en d'autres occasions valorisé est ici renvoyé au rang de simple nécessité, réduisant la valeur du travail des femmes au foyer. Les femmes sont en outre fermement enjointes à changer leur propre perception de la situation. Tout se passe comme si le malaise émanait d'elles. Ainsi à celle qui demande s'il existe « un moyen de dérider un mari sombre, grincheux, plongé toute la soirée dans son journal, répondant par monosyllabes, alors que je me réjouis de le voir rentrer pour avoir enfin quelqu'un à qui parler ? », la rédaction répond :

« Il y en a dix, il y en a cent. Louer des places pour un concert, un beau film, une pièce ; inviter des amis ; organiser quelque chose d'inhabituel, d'inattendu. Changer de coiffure. Mettre une jolie robe. Ne pas le harceler. Lui raconter, vous, non pas les sottises des enfants ou le différend avec la concierge, mais quelque chose d'intéressant. Ce qui suppose, bien sûr, que vous vous intéressiez à quelque chose et que vous n'attendiez pas toute pâture de votre seigneur et maître, comme nos sœurs du siècle dernier. Si tout cela ne réussit pas, se dire qu'il est peut-être très fatigué. Cela arrive, savez-vous ? Se

⁸⁹⁷ *Femina*, n° 10, 7 mai 1965, p. 103.

⁸⁹⁸ *Femina*, n° 1, 12 janvier 1968, p. 6.

⁸⁹⁹ *Idem*.

demander s'il est en bonne forme physiquement. Des hommes qui ont mal quelque part sans se plaindre, cela existe aussi. »⁹⁰⁰

Aucune place n'est ménagée pour la remise en question du mode de vie et de la distribution des rôles entre femmes et hommes dans une telle entreprise de réhabilitation systématique de l'idéal conjugal. De même, la question de la sexualité occupe une position secondaire. Ces années de *baby-boom* sont celles où émerge surtout, comme l'a mis en évidence le chapitre précédent, un discours public, politique et médical sur la contraception, qui prend forme autour de la création de nouvelles institutions de planification familiale. Mais en marge de la dimension reproductive, la sexualité reste discrète. Le *Femina* consacre trois dossiers seulement au sexe au cours de l'année 1968, qui compte au total vingt-sept numéros. Le premier de ces dossiers consiste en une compilation de témoignages de lecteurs et lectrices sur le thème de l'amour physique, de son rôle et de son importance⁹⁰¹, les deux autres en une enquête intitulée « Nouvelle morale pour femme nouvelle », menée successivement auprès d'hommes et de femmes⁹⁰². Trois pistes principales y sont explorées : celle de l'importance de la « pureté » avant le mariage ou en tant que célibataire, celle de la dissociation entre sexualité et amour et celle de l'avènement ou non d'une nouvelle morale. Loin de dégager une tendance uniforme, ces articles soulignent la diversité des points de vue. Ils la soulignent de fait littéralement : « Bref, beaucoup de oui-mais + deux ou trois fermes opinions + des vues pratiques forgées par l'expérience... et l'on a un éventail de réponses qui se croisent, se mêlent, s'imbriquent pour ressembler en définitive à LA FEMME : monument d'hésitation fermement soutenu par les sentiments ! »⁹⁰³. Au-delà de cette hétérogénéité – et du stéréotype de genre quant à l'indécision féminine – un consensus semble se dégager des témoignages sélectionnés quant à l'imbrication, perçue comme intrinsèque et/ou souhaitable, entre sexualité et investissement affectif. Si les expériences prénuptiales sont acceptées, voire vivement recommandées par certains et surtout certaines qui regrettent de s'être engagé-e-s aveuglément, plusieurs témoignages les envisagent exclusivement dans une optique de vérification de la compatibilité physique en vue du mariage : « L'idéal serait qu'une jeune fille fasse ses expériences sexuelles avant de se marier, mais avec le garçon qu'elle est certaine d'épouser. Car la femme n'est pleinement heureuse qu'en se donnant corps et âmes, c'est-à-dire en aimant. Pourquoi avant ? Parce qu'il existe des cas d'incompatibilité organique, d'impuissance, etc. »⁹⁰⁴.

L'association entre sexe et sentiments amoureux renvoie donc à la nature supposée des femmes, régulièrement placée en opposition avec celle des hommes, capables, eux, de séparer corps et cœur. Une différence subtile réside pour certain-e-s entre le fait de pouvoir dissocier ces deux dimensions et celui de savoir si une telle dissociation est souhaitable : « Ce n'est pas dans la nature de la femme de dissocier amour et sexualité. Elle le fait, peut le faire, mais

⁹⁰⁰ *Femina*, n° 6, 22 mars 1968, p. 28.

⁹⁰¹ *Femina*, n° 2, 26 janvier 1968, p. 42-46.

⁹⁰² *Femina*, n° 9, 3 mai 1968, p. 44-49 et *Femina*, n° 10, 17 mai 1968, p. 40-45.

⁹⁰³ *Femina*, n° 10, 17 mai 1968, p. 40.

⁹⁰⁴ *Femina*, n° 10, 17 mai 1968, p. 42.

s'apercevra vite que c'est une erreur. Si aujourd'hui une certaine égalité se fait jour, c'est triste »⁹⁰⁵. Les interviewées suivantes vont plus loin :

« La femme peut dissocier l'amour de la sexualité, mais il faut qu'elle résiste à cette tentation. Lorsqu'elle dissocie c'est qu'elle se prostitue (pour de l'argent) ou qu'elle fait la putain (pardon !) par excès de tempérament. »⁹⁰⁶

« Les ⁹/₁₀ de nos dossiers divorce prouvent que la femme ne pourra jamais dissocier l'amour de la sexualité. Le dixième du dixième fait plutôt penser que la dame a quelques propensions à la profession que vous savez. »⁹⁰⁷

De tels points de vue révèlent combien les catégories de l'épouse respectable d'un côté, et de la prostituée de l'autre, imprègnent les représentations en matière de sexualité. D'autres témoignages cependant se situent hors de ce schéma et placent hommes et femmes sur le même plan en envisageant la variabilité des configurations individuelles, à l'exemple de cette réponse pragmatique d'un jeune homme interviewé : « Ça dépend des femmes, comme certains copains ne se rappellent plus le visage et le nom des filles avec lesquelles ils ont couché et d'autres, comme moi, qui savent encore l'odeur de leur dentifrice »⁹⁰⁸.

Quant à savoir si l'heure est à l'avènement d'une nouvelle morale, les réponses sont floues. « Évolution vers une liberté totale en ce domaine, ou retour à un certain rigorisme ? », demande le journal. L'ensemble des témoignages s'accorde pour définir ces années comme une période de transition, sans que les étapes antérieure et postérieure soient précisées. Aucun commentaire n'observe, ni n'appelle à une liberté totale. Une seule femme considère l'extension de la liberté comme un phénomène positif car logique et fonctionnel : « Ne sommes-nous pas des être humains conscients et libres de tout acte ? »⁹⁰⁹.

La plupart envisagent plutôt une reconfiguration de la morale, d'une manière qui à nouveau reste indéfinie. Pour plusieurs femmes qui témoignent, cette reconfiguration est inévitable en réaction à la situation de liberté perçue comme excessive. Il en va à leurs yeux du mouvement de la société comme de l'évolution personnelle des individus : après s'être confrontés aux extrêmes, ils parviennent à un équilibre réfléchi : « Il y aura encore une évolution et on en arrivera, non pas à un retour à la morale traditionnelle, mais à quelque chose de plus positif, de plus raisonné, de plus raisonnable »⁹¹⁰. Malgré tout, ces évocations de la sexualité restent épisodiques au regard de la dynamique d'ensemble du journal.

⁹⁰⁵ *Femina*, n° 9, 3 mai 1968, p. 47.

⁹⁰⁶ *Femina*, n° 10, 17 mai 1968, p. 43.

⁹⁰⁷ *Femina*, n° 10, 17 mai 1968, p. 44.

⁹⁰⁸ *Femina*, n° 9, 3 mai 1968, p. 48.

⁹⁰⁹ *Femina*, n° 10, 17 mai 1968, p. 45.

⁹¹⁰ *Idem*.

5.2 Émergence et perspectives théoriques du MLF genevois : affirmer le caractère politique du sexe

Le tableau que brossent les analyses du *Femina* proposées ci-dessus rappelle à bon escient les blocages que connaît alors la situation des femmes en Suisse en illustrant la prégnance du modèle familial et conjugal classique. Ce rappel du contexte antérieur aux élans contestataires de la fin de la décennie 1970 donne à voir l'ampleur du décalage entre ce modèle et sa contestation émergente. La section qui suit a pour objectif de dégager, en marge du cadre général de la période déjà évoqué, les facteurs qui contribuent à l'apparition d'une vague contestataire, d'ampleur internationale, dont l'un des points de focalisation essentiels tient à la remise en cause de l'organisation de la vie privée et, partant, des modes d'exercice de la sexualité. Les mouvements féministes qui émergent au tournant des années 1970 placent en effet au cœur de leurs revendications les enjeux relatifs à la vie privée, à l'intime et à la sexualité. Au sein de la nébuleuse des mobilisations féministes, le Mouvement de libération des femmes (MLF) de Genève, qui naît en 1971, incarne cet élan de remise en cause des rapports de pouvoir enfouis dans les mécanismes du quotidien.

En puisant dans l'historiographie des mouvements féministes et en s'appuyant sur les archives du Mouvement de libération des femmes de Genève, cette section éclaire les origines et les fondements théoriques de ce mouvement. Ceci suppose, afin de les comprendre, de prendre en compte non seulement l'aspect idéologique mais également celui des pratiques militantes desquelles il est indissociable. D'une manière qui se démarque radicalement des autres productions discursives de l'époque, le MLF s'attaque ainsi à l'institution familiale et aux rapports sociaux de sexe au sein de la sexualité, dans le but avoué de bouleverser l'ordre social.

5.2.1 Le MLF-Genève, de multiples filiations

La naissance et le développement d'un mouvement de libération des femmes dans le contexte genevois du début des années 1970 est le produit d'influences multiples, à la fois directes et indirectes, locales et internationales, politiques, idéologiques et culturelles. L'émergence du MLF-Genève participe de l'onde de choc de nouveaux modes de faire et de penser le féminisme, qui part des États-Unis vers le milieu des années 1960 et se propage en Europe occidentale au tournant de la décennie 1970. Les nouveaux mouvements de femmes qui éclosent alors se situent au confluent de diverses mutations. Mutations culturelles d'abord, caractérisées à la fois par le développement, dans le contexte économique favorable de cette période, d'une consommation et d'une culture de masse, véhiculées notamment par l'arrivée de la télévision au sein des ménages et par l'émergence, malgré le poids du conformisme

dominant, de courants de contre-culture portés par la jeunesse, devenue acteur social et économique à part entière⁹¹¹ :

« Il existe un contexte favorable à l'éclosion d'un climat contestataire [...]. Les années 1960, en effet, constituent, à bien des égards, une période de transition propice à toutes sortes de questionnements et de remises en question. Sur le plan économique, le passage entre la reconstruction d'après-guerre et la croissance proprement dite a sans doute déjà eu lieu en Europe occidentale pendant la décennie précédente. Mais la prise de conscience des effets sociaux de cette croissance de nouveau style et de la mise en place de la 'société de consommation' date des *Sixties*. Il en résulte une position ambivalente face à ce matérialisme du bien-être. [...] Surgit, dans la jeunesse en particulier, un besoin d'idéalisme, moins pour rejeter ce matérialisme que pour le transcender. »⁹¹²

Mutations sociales ensuite dans la mesure où la fin de la décennie 1960 voit se cristalliser le malaise diffus des femmes dont nous avons esquissé les contours. Mutations politiques enfin puisque les nouveaux mouvements féministes puisent leurs racines également dans les mobilisations étudiantes et dans les actions menées par l'extrême gauche dans les années 1960. Nul doute que les manifestations de solidarité avec les mouvements de libération anticolonialistes d'Afrique et d'Amérique latine et les mobilisations pacifistes en réaction à la guerre du Vietnam reflètent et entérinent le climat sociopolitique et culturel transformé dans lequel émergent par la suite les mouvements féministes.

En Europe occidentale, l'histoire des mouvements de libération des femmes est par ailleurs couramment associée à celle des mobilisations estudiantines et ouvrières de 1968, ces dernières étant présentées comme le lieu et le moment de l'apparition des nouveaux mouvements féministes. En réalité, le féminisme dit de la deuxième vague n'est pas exactement concomitant avec les « événements » de 1968 : « Tel combat nouveau, celui des femmes par exemple, généré par les grandes évolutions de l'avant-1968, est quasi absent de la scène en 1968, pour resurgir plus tard dans un cadre modifié par 68 »⁹¹³. Non seulement décalée dans le temps, la lutte des femmes prend forme aussi dans un rapport ambivalent aux mobilisations de la fin des années 1960. Car les femmes ne sont pas tant absentes de la scène politique de 1968 qu'elles y sont maintenues dans l'invisibilité⁹¹⁴. En réaction, la construction des nouveaux mouvements féministes s'appuie sur une critique du militantisme qui, tant dans les milieux estudiantins qu'au sein de l'extrême gauche, reste emprunt des mécanismes d'exclusion et de subordination des femmes qui façonnent la société dans son ensemble :

« Les femmes se sont senties perdantes de la 'division sexuelle du travail révolutionnaire' en vigueur pendant la période de 68. Aux hommes la direction des opérations, la rédaction des textes, le monopole de la parole dans les réunions, la représentation

⁹¹¹ Fougereyrollas-Schwebel D., « Le féminisme des années 1970... », *op. cit.*, p. 729-731.

⁹¹² Frank Robert, « Imaginaire politique et figures symboliques internationales: Castro, Hô, Mao et le 'Che' », in Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy *et al.* (éd.), *Les années 68: le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Éd. Complexes, 2008, p. 32-33.

⁹¹³ Frank Robert, « Introduction », in Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy *et al.* (éd.), *Les années 68: le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Éd. Complexes, 2008, p. 16.

⁹¹⁴ Riot-Sarcey M., *Histoire du féminisme*, Repères, Paris, La Découverte, 2002, p. 102-103 ; Zancarini-Fournel Michelle, « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 75, n° 3, 2002, p. 135.

publique ; aux femmes la gestion des crèches et des repas, la dactylographie des manuscrits, le travail de 'petites mains'. »⁹¹⁵

En France comme en Suisse romande, les militantes expriment leur frustration de se voir systématiquement reléguées à l'arrière-plan. Au point qu'on trouve parmi les slogans du MLF-Genève au début des années 1970 la formule suivante : « Syndicats – caca. Partis – pipi. Nous ne voulons plus essayer les 'derrières' de toutes les luttes ouvrières »⁹¹⁶.

Entre les futures militantes MLF et les groupes contestataires, la divergence est non seulement organisationnelle mais aussi conceptuelle et idéologique dans la mesure où la problématique des rapports sociaux de sexe dans son ensemble est considérée par les mouvements de gauche comme un enjeu annexe, subordonné à d'autres luttes plus importantes : « Une fois encore, on cherche à convaincre [les femmes] que leurs problèmes sont secondaires et qu'on en parlera *après*, quand les grandes questions seront réglées ; il y a toujours d'autres priorités : les luttes ouvrières, la guerre du Vietnam... ; les histoires de femmes c'est des problèmes de petites bourgeoises intellectuelles [...] »⁹¹⁷, conclut une militante dans les années 1980.

Une telle réticence, pour ne pas dire hostilité, s'avère paradoxale pour des groupes dont les dynamiques politiques sont largement inspirées des thèses de la Nouvelle Gauche, apparue à la fin des années 1950 :

« L'orientation cognitive nouvelle que les intellectuels de la Nouvelle Gauche opposent aux partisans de la gauche traditionnelle s'organise autour d'une nouvelle interprétation de la théorie marxiste, d'une autre vision de la société socialiste à venir, d'une perspective stratégique et organisationnelle renouvelée et enfin, de l'identification de nouveaux acteurs du changement social. »⁹¹⁸

Avec pour point de départ la critique du modèle stalinien, les penseurs de la Nouvelle Gauche opèrent une relecture du marxisme en mettant l'accent sur la notion d'aliénation, comprise non pas dans le seul cadre des rapports de production capitalistes mais dans l'ensemble des fonctionnements sociaux, y compris « dans le quotidien, dans la famille, dans les relations sexuelles et dans les relations avec autrui »⁹¹⁹. Cette réinterprétation théorique s'accompagne d'un renouveau méthodologique : plutôt que la structure et l'organisation, la pensée de la Nouvelle Gauche privilégie l'action et la pratique. Enfin, elle modifie la distribution des rôles en accordant la vedette non pas au prolétariat mais à la jeunesse révoltée, tant intellectuelle qu'ouvrière⁹²⁰.

⁹¹⁵ de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 46.

⁹¹⁶ *Ibid.*, p. 70.

⁹¹⁷ Feuillet « *Présentation du MLF Genève* », cité dans de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 48.

⁹¹⁸ Guilcher-Holtey Ingrid, « La contribution des intellectuels de la Nouvelle Gauche à la définition du sens de Mai 68 », in Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy *et al.* (éd.), *Les années 68: le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Éd. Complexes, 2008, p. 90.

⁹¹⁹ *Ibid.*, p. 91.

⁹²⁰ *Ibid.*, p. 91-92.

S'il est indéniable que cet héritage détermine pour une large part « le caractère antiautoritaire, antihiérarchique et antibureaucratique des idées de Mai 68 »⁹²¹, l'expérience vécue par les militantes féminines au sein des groupes contestataires n'en est pas moins teintée de frustration et de colère car dans la pratique, les principes hérités de la Nouvelle Gauche restent lettre morte⁹²². La création des Mouvements de libération des femmes, en France, en Allemagne et en Suisse notamment, procède ainsi d'un élan de révolte et d'une démarche d'autonomisation des militantes féminines. Cette inscription en rupture s'applique également dans le rapport aux organisations féministes traditionnelles. À l'heure de l'émergence des mouvements de libération des femmes, cette nouvelle génération de féministes se démarque avec véhémence des associations actives de longue date sur le terrain des droits et de l'égalité, fustigeant leur frilosité politique et leur souci de respectabilité : « La deuxième vague [...] largue toutes les amarres conventionnelles au profit de la 'déconstruction', du refus de toute règle et de toute hiérarchie : la rationalité patiemment mise en place par les premières féministes est balayée par une critique de la rationalité qui recèle un contenu explosif »⁹²³.

Dans le contexte helvétique, l'articulation entre anciens et nouveaux mouvements des femmes prend une dimension particulière en raison de l'octroi tardif de la citoyenneté aux femmes. Le suffrage féminin au niveau fédéral n'étant pas acquis avant 1971, les organisations féministes traditionnelles sont encore actives au moment de l'apparition des revendications radicales de jeunes militantes issues de la mouvance de 1968. C'est d'ailleurs de cette confrontation qu'émerge le mouvement féministe radical en Suisse : en 1968 à Zürich, une jeune militante investit la tribune du jubilé de l'Association zurichoise pour le suffrage féminin, qui fête cérémonieusement ses 75 ans, pour proclamer que l'obtention du droit de vote des femmes ne résoudra nullement leur oppression et que, plutôt que de célébrer ce triste anniversaire, mieux vaudrait entamer une véritable discussion⁹²⁴. La même idée se trouve à l'origine du Mouvement de libération des femmes de Genève. En février 1971, au soir de l'obtention du suffrage féminin, un petit groupe de féministes, qui se baptise avec humour le Front des Bonnes Femmes (FBF), placarde des affiches sur les murs de la ville affirmant que l'obtention du droit de vote ne signifie en rien la fin de l'oppression des femmes⁹²⁵. De même qu'elle marque la naissance d'un mouvement de libération des femmes à Genève, cette affirmation scelle la volonté de déplacer l'enjeu de la lutte féministe des revendications égalitaires vers une remise en cause générale de la société : « Pour elles [les militantes du MLF], le combat pour les droits des femmes n'est utile que dans la mesure où il fait avancer les femmes vers la libération. Réclamer les mêmes droits que les hommes dans la société

⁹²¹ Dreyfus-Armand Geneviève, « L'espace et le temps des mouvements de contestation », in Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et al. (éd.), *Les années 68: le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Éd. Complexes, 2008, p. 29.

⁹²² de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 44.

⁹²³ Gubin Eliane et Catherine Jacques, « Militantismes et sociabilités », in Eliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort et al. (éd.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2004, p. 84.

⁹²⁴ Joris Elisabeth et Heidi Witzig, *Frauengeschichte(n)... op. cit.*, p. 471-472. Pour une retranscription complète de ce discours, voir la page 536 du même ouvrage *ibid.*, p. 536.

⁹²⁵ de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 56.

patriarcale et bourgeoise revient pour elles à vouloir fonctionner comme eux, au sein du même schéma oppressif »⁹²⁶.

Reprochant aux organisations féministes de la première vague leur absence de remise en cause du système capitaliste et aux mouvements d'extrême-gauche leur mépris des discriminations faites aux femmes, les militantes du MLF-Genève adoptent une posture féministe radicale qui s'inscrit dans la foulée des mouvements de femmes nés aux États-Unis dans les années 1960, ainsi que dans une filiation étroite avec le Mouvement de libération des femmes apparu en France quelques mois plus tôt, en 1970⁹²⁷. Reprenant un schéma d'analyse inspiré du marxisme, cette posture envisage les femmes comme une classe sociale opprimée au sein de la société patriarcale et définit la lutte des femmes comme une libération de cette aliénation. Mais si le patriarcat est bien « l'ennemi principal » à abattre⁹²⁸, le système capitaliste n'en reste pas moins une cible fondamentale et les militantes ne peuvent envisager ces combats séparément : « Il est indispensable que les camarades du MLF soient engagées dans une lutte globale pour la révolution, c'est pourquoi, alors qu'actuellement (et peut-être pour longtemps) le MLF a des tâches spécifiques à remplir, nous devons nous donner les moyens d'intégrer nos luttes et revendications dans une contestation globale de la société »⁹²⁹. L'ensemble de la production théorique du MLF-Genève est ainsi marqué par la combinaison d'une approche féministe radicale et d'un esprit profondément anticapitaliste, antiautoritaire et libertaire⁹³⁰.

5.2.2 Du personnel au politique, la théorie appliquée⁹³¹

Indissociable de la pratique, cette posture idéologique ne se limite pas à influencer le mode de pensée critique des mouvements de libération des femmes. Le développement d'une analyse politique du quotidien et la volonté de lutter contre les mécanismes d'aliénation ancrés dans

⁹²⁶ *Ibid.*, p. 60.

⁹²⁷ Sur l'histoire du MLF français, voir notamment Picq Françoise, *Libération des femmes... op. cit.* Le MLF-Genève est largement inspiré et influencé par l'expérience des militantes françaises (cf. de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 53).

⁹²⁸ Christine Dupont, « L'ennemi principal », *Partisans, Libération des femmes: année zéro*, No 54-55, juillet-octobre 1970. Cité dans de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 46.

⁹²⁹ *Texte de discussion interne N° 2*, 20 janvier 1972. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS41.

⁹³⁰ Le MLF-Genève édite notamment en 1979 une brochure intitulée *L'échappée belle. Femmes face aux lois, aux flics, aux juges* qui illustre leur posture radicale et subversive. Conçue comme un manuel, elle se présente sous la forme d'une articulation de témoignages et d'expériences faites par les militantes genevoises en rapport avec la « fauche dans les magasins, la défonce, l'homosexualité, les comportements de rue [...], les occupations d'immeubles, les radio-pirates, etc. » (*L'échappée belle. Femmes face aux lois, aux flics, aux juges*, 1979, quatrième de couverture. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D23).

⁹³¹ L'histoire et la perspective théorique du MLF-Genève analysées ici sont pour l'essentiel rassemblées dans les brochures et textes édités par les petits groupes du Mouvement et diffusés aux autres membres ainsi qu'à l'extérieur. L'imbrication des enjeux de l'intime et du privé avec ceux relatifs au travail et à la sphère publique est telle que la thématique de la sexualité intervient dans tout type de publication et de groupe, qu'il possède une orientation plutôt tournée vers la question du travail et de la lutte des classes ou une tendance plus libertaire.

les pratiques courantes, hérités des idées de la Nouvelle Gauche, ont en effet une portée concrète sur le mode d'organisation des MLF. Déterminées à ne pas reproduire, dans leur expérience militante, les rapports de pouvoir qu'elles dénoncent au sein des mouvements de contestations de 1968 et des associations féministes de la première vague, les nouvelles féministes inventent de nouveaux modes d'action et d'organisation calqués sur les principes antiautoritaires. Loin d'adopter des structures hiérarchiques, elles privilégient des modes de fonctionnement décentralisés et informels en rejetant tout principe de représentation. Autonome et non-mixte, leur mouvement repose sur une nébuleuse de petits groupes qui fluctue et se transforme au gré de l'implication des militantes et des projets entrepris⁹³². Un tel système reflète leur conviction que c'est aux femmes de lutter pour leur propre libération et que nul n'est mieux à même qu'elles de la définir.

Dans cet entre-femmes émancipateur, les militantes entreprennent d'acquérir une indépendance tant psychique que matérielle. Le point de départ de ce processus réside dans la prise de conscience des mécanismes d'aliénation et de leur caractère commun et non pas personnel. Il s'agit dans un premier temps de rompre avec l'isolement constitutif du modèle familial bourgeois. Le sentiment de solitude apparaît en effet de manière récurrente dans les textes produits par et autour du mouvement féministe et l'entrée au MLF est vécue par les militantes dans un mélange d'euphorie et de soulagement, comme en témoigne le texte reproduit ci-dessous (*cf.* Encadré 4).

⁹³² Sur l'organisation en petits groupes, voir de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 100-101.

Encadré 4**EN GUISE DE CONCLUSION
POURQUOI JE SUIS AU MLF⁹³³**

J'en ai assez d'être seule dans mon coin
à me dire que j'ai beaucoup de chance
d'avoir
de si gentils parents
un si gentil mari
un si gentil patron
de si gentils enfants
ou de me dire que j'ai vraiment de la
déveine
ce qui revient au même
et que c'est comme ça la vie.
J'en ai assez qu'on me dise que ça
s'arrangera
quand j'aurai passé la puberté
quand j'aurai trouvé un mari
quand j'aurai des enfants
quand j'aurai divorcé
quand j'aurai passé la ménopause.
J'en ai assez d'attendre
d'attendre qu'on me sorte de là
parce que j'ai compris
que ça n'arrivera pas.

Mais j'ai pas d'métier
j'ai pas été à l'université
j'ai pas lu Lénine et Mao
j'pige rien au code civil
je suis pas syndiquée
je lis pas les journaux.
Alors la libération qu'est-ce que c'est ?
Qui me libèrera ?

La libération ça se prend
pas nécessairement au bout du fusil
mais pas nécessairement avec des gants non
plus.
La libération, c'est sortir de chez soi
rencontrer des autres femmes, ne plus être
seule.
La libération c'est découvrir, qu'ensemble
on peut s'aimer
qu'ensemble on peut se parler
et qu'on a des choses à se dire.
C'est dire que jeune, on n'aime pas se faire
draguer
que jolie, on aime être un objet
que laides, on est pas des pas baisables
que vieilles, on est pas des déchets
qu'enceintes, on est pas des lapines
que mères, on est pas des saintes.
La libération c'est oser dire tout ça.
Parce que pour le penser, on le pense toutes.

La libération c'est ne plus être passive
c'est faire ce qu'on osait pas
c'est ne plus se croire dingue
quand on a envie de se flinguer
c'est dire que le monde est dingue
et que c'est ça qu'il faut changer
sans tarder.

La Révolution on l'a assez attendu
à chaque fois on a été baisées
après tous les grands soirs, il y a eu un
lendemain matin
où nous avons torché les gosses
où nous avons fait la vaisselle
où nous avons fait la queue chez le
boulangier
où nous avons été au boulot
en attendant qu'on nous arrange tout ça.

Cette fois, c'est terminé
c'est nous-mêmes qui allons changer
et vous aussi par-dessus le marché
c'est la vie qu'il faut changer
jusqu'au fond de nos foyers
c'est les villes qui nous étouffent
c'est la guerre qu'il faut stopper
nous sommes la moitié du monde
qui dit que nous sommes cinglées ?

Ce monde nous n'l'avons pas fait
c'est le monde des banquiers
des p'tits chefs, des PDG.
Nous, nous avons obéi,
dans cette vaste comédie,
les rôles, qui les a choisis ?
Vous dites que nous sommes complices,
aujourd'hui nous ne le sommes plus.
C'est ça la libération
celle des femmes opprimées
et celle du monde entier.

⁹³³ *De fil en aiguille, un journal du Mouvement de Libération des Femmes*, novembre 1973, p. 11-12. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D22.

Les groupes de conscience, pratique importée des États-Unis, constituent l'outil privilégié de ce travail de déconstruction des mécanismes d'oppression. Emblématiques du principe selon lequel « le personnel est politique », ces groupes permettent aux femmes de raconter et partager leurs expériences personnelles et de réaliser la dimension structurelle de leur aliénation et du caractère collectif d'un vécu qu'elles croyaient jusque-là individuel et marginal :

« Ce que dit chacune est très important. Ce qu'elle raconte n'est ni une anecdote, ni un cas, c'est une partie de l'oppression des femmes, c'est-à-dire d'une oppression qui nous est commune [...]. En discutant, en racontant nos expériences, notre vie, en mettant tout ça en commun, on se rend compte qu'on est toutes dans le même bain. [...] Nous sommes ensemble et ENSEMBLE NOUS SOMMES FORTES. [...] Dans le petit groupe on parle de soi, de son oppression qu'on croyait strictement personnelle. On découvre que cette oppression est commune aux femmes. On découvre donc que c'est avec les femmes qu'il faut lutter contre ces rôles, et qu'en luttant contre ces rôles, on s'attaque à la société capitalo-patriarcale. Et mener une lutte contre la société, c'est mener une lutte politique. »⁹³⁴

Dans le contexte d'émergence du MLF, une telle démarche représente une rupture sans précédent avec les modes de faire et de penser l'action politique. En partant d'elles-mêmes pour construire une critique sociale des plus radicales, les militantes bouleversent les codes militants alors en vigueur. Leur analyse de la situation des femmes dans l'ordre social n'est pas moins innovatrice.

5.2.3 Au fondement de la pensée du MLF genevois : division sexuelle du travail et sexualité

Dans la théorie marxiste, le système capitaliste trouve son origine dans les rapports de production. L'analyse féministe situe, elle, les fondements du patriarcat dans les rapports sociaux de sexe et plus précisément dans la division sexuelle du travail entre hommes et femmes. C'est donc au niveau de la séparation des sphères publique et privée et de l'organisation de la vie quotidienne qu'elle situe le foyer de l'oppression des femmes. Tout en étant indissociable d'une critique du fonctionnement des sociétés industrialisées, cette perspective place la focale directement sur une dimension jusqu'alors restée ignorée des luttes politiques, l'assignation des femmes au rôle d'épouse, de mère et de ménagère. Une telle division sexuelle du travail, qui constitue à leurs yeux l'une des conditions d'existence des sociétés capitalistes⁹³⁵, repose sur l'exploitation de la force de travail des femmes, mise au

⁹³⁴ *Qu'est-ce qu'un petit groupe ? Qu'est-ce qu'un groupe de conscience ?*, octobre 1972. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS41.

⁹³⁵ « Sans ce travail gigantesque et gratuit qui consiste à enfanter, nourrir, blanchir, consoler, etc., les travailleurs et futurs travailleurs, les usines, bureaux, écoles ne pourraient fonctionner. Le capital s'empare de la vie même de chaque être humain à sa naissance ; c'est pourquoi on peut dire que le travail ménager nous ne le faisons pas

service de la reproduction biologique et sociale. Autrement dit, elle s'appuie directement sur leur corps et leur sexualité :

« Le premier acte de la production théorique des féministes radicales est la définition des femmes comme une caste, comme une classe. Le deuxième caractère fondamental de ces analyses est la caractérisation de la domination masculine comme exercice d'une violence matérielle : l'exploitation matérielle du corps des femmes. Cette domination fait système, elle constitue le fondement du patriarcat. L'exploitation économique de la sexualité et de la reproduction fonde ainsi l'exploitation des femmes comme la première exploitation économique. »⁹³⁶

Partant de ce postulat, les mouvements de libération dénoncent l'assignation des femmes au domaine privé. Les féministes s'élèvent, d'une part contre le traitement discriminant souvent réservé aux femmes sur le marché du travail et, d'autre part contre leur assignation au travail domestique et à la maternité. Dans le premier numéro du journal du Mouvement de Libération des Femmes (qui n'en compte par ailleurs pas de suivants), une militante du MLF-Genève résume :

« L'oppression des femmes se manifeste sous plusieurs formes. L'oppression dans le travail est particulièrement notoire. Qu'il s'agisse du travail à l'intérieur de la famille ou à l'extérieur, du travail rémunéré ou non. Mais l'oppression que la femme subit dans son corps est tout aussi importante. Elle réside dans sa sexualité possédée, interdite, dans la maternité qui peut être source d'un certain pouvoir, mais qui trop souvent est une contrainte, une obligation. »⁹³⁷

Les deux dimensions du travail et du corps sont étroitement imbriquées dans la pensée des militantes féministes, qui brouille les frontières du personnel et du politique. Dans un article rédigé pour l'hebdomadaire alternatif genevois *Tout va bien*⁹³⁸ en février 1973, un groupe du MLF⁹³⁹ définit l'identité du Mouvement en affirmant précisément la volonté des féministes de renverser les barrières qui cloisonnent leur existence : « [...] nous voulons abolir les séparations qui nous sont imposées dans tous les moments de notre vie : séparation entre les hommes et les femmes, entre le travail salarié et le travail ménager, entre le plaisir et la famille, entre la révolution et la vie quotidienne, entre le 'politique' et le 'privé' »⁹⁴⁰. D'où l'élaboration d'une critique politique du quotidien dont l'une des cibles essentielles est la famille nucléaire :

'seulement par amour' mais que nous travaillons pour le capital. » (« Le Congrès des Femmes suisses à Berne », *L'Insoumise*, [janvier 1975]. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D21)

⁹³⁶ Fougeryollas-Schwebel D., « Le féminisme des années 1970... », *op. cit.*, p. 762.

⁹³⁷ *De fil en aiguille, un journal du Mouvement de Libération des Femmes*, novembre 1973, p. 2. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D22.

⁹³⁸ Ce magazine qui paraît dès l'année 1972 sert régulièrement de tribune d'information pour les groupes et mouvements romands. Les féministes y apparaissent ou y publient à de nombreuses reprises. Sur l'histoire de *Tout va bien*, voir Porret Michel, « Tout va bien (1972-1983). L'an 01 du mensuel de contre-information et de lutte », in Ruegg François (éd.), *La fabrique des cultures : Genève, 1968-2000*, Genève, Georg, 2004, p. 43-72.

⁹³⁹ Conformément à leur posture opposée à toute forme d'autorité et de hiérarchie, les membres du MLF ne signent pas nominalement leurs textes. Elles refusent de désigner des porte-paroles et de personnifier leurs revendications.

⁹⁴⁰ Un groupe du MLF, « Les femmes, c'est pas de la confiture », *Tout va bien*, février 1973, p. 35.

« [...] reproductrice de l'espèce, elle est aussi la reproductrice de l'idéologie et des valeurs dominantes, le meilleur garant du système économique et de la division des sexes. C'est dans la famille que se recourent le plus visiblement les deux dimensions de l'oppression patriarcale et de l'exploitation capitaliste, ce qui en fait un terrain privilégié de la lutte des femmes. »⁹⁴¹

Une telle offensive contre la famille s'inspire largement des thèses élaborées par Wilhelm Reich. Dans le tract fondateur du MLF genevois, daté du 17 février 1971, les militantes citent à plusieurs reprises cet auteur, reprenant à leur compte son analyse de la cellule familiale comme étant l'institution consacrant l'exploitation des femmes, « la clé de voûte la plus solide chargée de la perpétuation du système »⁹⁴². En attaquant de front l'institution familiale, les féministes du MLF s'en prennent à l'un des piliers de l'organisation de la société, décrit dans les discours institutionnels et médicaux analysés dans les chapitres précédents comme étant le ciment indispensable à la stabilité sociale. À l'encontre du portrait idéal et harmonieux de la famille que dessinent le planning familial, l'éducation sexuelle, la sexologie et les magazines féminins, les féministes révèlent et insistent au contraire sur sa fonction aliénante pour les femmes. À leurs yeux, bien loin d'entraîner l'épanouissement prédit par les théories naturalisantes sur l'identité féminine, l'investissement domestique et maternel attendu des femmes est une contrainte qui repose sur la négation de leur individualité. Confrontant une réalité des plus taboues, elles questionnent l'expérience de la maternité et expriment tout haut l'insatisfaction de nombreuses femmes quant à leur fonction maternelle. En 1973, dans un feuillet imprimé à l'occasion de la fête des mères, elles proclament : « Mère, oui ; bonne à tout faire, non ! [...] Nous aimons les enfants. Nous en avons ou nous voulons en avoir. Mais pour eux et pour nous, nous voulons être autre chose »⁹⁴³. La prise de conscience de ne pas être seules dans leur cas leur permet de formuler une frustration d'autant plus mal vécue qu'elle entre en complète dissonance avec la norme dominante. Sans compter qu'au malaise lui-même s'ajoute le désarroi face à l'insuffisance des solutions envisageables :

« Nous avons désiré notre enfant. J'étais médecin-assistant dans un hôpital et, à la naissance de notre fils, j'ai interrompu provisoirement l'exercice de ma profession. J'avais bien accepté ce fait ; pourtant peu à peu, je me suis sentie isolée, perdant tout contact avec mon milieu professionnel et vivant en marge de la société. Passer des journées auprès de son enfant en observant son développement ne manque pas d'intérêt mais ne suffit pas à l'épanouissement de la personnalité d'une femme. Actuellement mon fils a dix-huit mois et je suis désemparée. Quelle solution adopter ? Reprendre mon métier et placer mon enfant dans une crèche ou me laisser envahir petit à petit par un sentiment d'insatisfaction en demeurant à la maison ? »⁹⁴⁴

Outre l'injustice du confinement des femmes à la sphère domestique, les militantes du MLF de Genève soulignent la gratuité du travail fourni par les femmes dans le cadre de cette

⁹⁴¹ *Idem.*

⁹⁴² *Texte de discussion n° 1, Année zéro !*, 17 février 1971, p. 2. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS41.

⁹⁴³ *Fêtée un jour – exploitée toute l'année*, 1973, p. 1. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS37/D75.

⁹⁴⁴ *Ibid.*, p. 2.

division sexuelle des tâches, gratuité qui reflète l'absence de reconnaissance de ce travail et induit pour les femmes une non moins dévalorisante dépendance économique et matérielle⁹⁴⁵.

« LE TRAVAIL

Recherche – femme à la maison

La candidate doit être intelligente, énergique, infatigable, patiente, sociable, de bonne humeur.

QUALIFICATIONS : Savoir pratiquer les métiers de femme de ménage, cuisinière, acheteuse, blanchisseuse, repasseuse, couturière, secrétaire, artisan, nurse, accompagnatrice, aide-médicale, professeur.

HORAIRE à 79 heures par semaine.

SALAIRE : Nul.

VACANCES : Nulles (doit maintenir son service sept jours sur sept).

PROMOTION : Nulle.

SÉCURITÉ : Relative (les licenciements vers la cinquantaine sont en augmentation).

AVANTAGES ANNEXES : Nourriture, logement, habillement. Les autres avantages (amour, confort, voyage...) dépendront du caractère et des revenus de l'employeur. »⁹⁴⁶

Un tel regard, qui illustre par ailleurs l'humour et l'ironie qui caractérisent l'esprit du MLF-Genève, met à mal l'idéal romantique du mariage et de la famille, présentant l'expérience vécue par les femmes sous un tout autre angle. Un article du journal *De mère en fille*, édité par le groupe des mères au printemps 1974, explique les raisons de rejeter le mariage :

« Pour faire éclater la famille, pour la combattre dans ses structures et ses fondements [...]. Il [le mariage] recouvre, coiffe, donne le contenu de toute l'idéologie de la famille. Être sous l'étiquette de gens mariés influence automatiquement sa vie. [...] Le mariage apporterait soi-disant une sécurité. Mais laquelle, je vous demande ! Celle d'être entretenue financièrement par son mari et par conséquent d'en être dépendante. Celle de l'amour... quelle illusion ! Comme si le mariage assurait le fait de n'être jamais seule. S'il fait croire à la fidélité, c'est en y introduisant l'autorité et la culpabilité dans les

⁹⁴⁵ La revendication d'un salaire en échange du travail domestique effectué par les femmes occupe une place centrale dans l'histoire du MLF-Genève. Le groupe « salaire contre le travail ménager » est très actif au sein du mouvement. Il publie un journal intitulé *L'Insoumise*. S'y exprime une posture féministe matérialiste radicale qui prône la rémunération du travail ménager, non pas pour « adoucir le sort de celles qui ne sont 'que' ménagères » mais en tant qu'« arme pour conquérir davantage de pouvoir sur [leur] vie », dans l'idée qu'exiger la rétribution de tâches jusqu'alors dites naturellement féminines les dénaturalise d'emblée (« Salaire pour le travail ménager, une arme pour qui ? », *L'Insoumise*, novembre 1975, p. 1. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D21).

⁹⁴⁶ *De fil en aiguille, un journal du Mouvement de Libération des Femmes*, novembre 1973, p. 5. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D22.

rapports de couple. Face à la crainte d'être 'vieille fille', n'y a-t-il que le mariage pour se valoriser dans son existence de femme ! »⁹⁴⁷

Poussant la critique au-delà de la seule dénonciation du mariage comme illusion de sécurité, les militantes du MLF-Genève l'envisagent comme un contrat de travail, dès lors facteur d'exploitation des femmes, dans une conception proche de celle des échanges économico-sexuels élaborée par Paola Tabet⁹⁴⁸ :

« Même les plus réformistes de ces messieurs qui nous écoutent ne pourront que dorénavant nos chaînes. Nous restons des prostituées forcées, même avec de belles crèches pour pouvoir aller travailler tranquillement et rentrer faire le travail ménager tranquillement. Non, nous savons très bien que cela ne touche pas la contrainte au mariage, prostitution légale, contrat de travail, et la contrainte au salariat, autre prostitution, parce que là nous nous vendons comme force de travail. »⁹⁴⁹

Une telle allusion à la sexualité marchande fait écho à la conception féministe radicale selon laquelle la pratique sexuelle participe activement de l'exploitation des femmes. Réduite à une obligation de devoir conjugal, la sexualité ainsi vécue relève du même registre que la prostitution. Pour les membres du groupe de *L'Insoumise*, désir sexuel et enjeux de pouvoir sociaux et économiques sont à ce point indissociables qu'aucune expression d'un désir propre n'est possible pour les femmes :

« [Dans de nombreuses situations,] nous ne faisons que rendre un service sexuel dans le cadre d'un couple ; notre sexualité, notre corps, n'existent plus que dans la fonction qu'ils ont pour le système capitaliste, c'est-à-dire la reproduction de la force de travail : que ce soit en faisant des enfants ou en étant un objet sexuel pour la reconstitution physique et morale du travailleur. Et cela ne changera pas dans la mesure où nos relations continuent à s'exprimer principalement comme des rapports de force. Tant que notre sexualité

⁹⁴⁷ Groupe des mères, « Pourquoi refuser le mariage », *De mère en fille*, mars-avril 1974, p. 10. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D22.

⁹⁴⁸ Voir notamment, Tabet Paola, « Du don au tarif. Les relations sexuelles impliquant une compensation », *Les Temps modernes*, n° 490, 1987 ; Tabet Paola, « La grande arnaque. L'expropriation de la sexualité des femmes », *Actuel Marx*, vol. 30, 2001, p. 131-152. D'après Paola Tabet, « l'idée d'échange économico-sexuel sert à désigner un phénomène bien plus large, c'est-à-dire l'ensemble des relations sexuelles entre hommes et femmes impliquant une transaction économique. Transaction dans laquelle ce sont les femmes qui fournissent des services (variables mais comprenant une accessibilité sexuelle, un service sexuel) et les hommes qui donnent, de façon plus ou moins explicite, une compensation (dont la qualité et l'importance sont variables, cela va du nom au statut social, ou au prestige, aux cadeaux, à l'argent) en échange de ces services. Nous avons ainsi un ensemble de rapports allant du mariage à la prostitution et qui comprend des formes très différentes entre ces deux extrêmes. J'ai essayé en fait de montrer qu'il n'y a pas une opposition binaire entre mariage et prostitution, mais plutôt toute une série de relations différentes, et qu'il est possible d'établir un continuum, c'est-à-dire une série variable d'éléments communs aux différentes relations et une série d'éléments qui les différencient. Cette série de variations porte sur des éléments fondamentaux tels que les modalités des relations, les formes de contrat, les personnes, la durée, les services prêtés » (Trachman Mathieu, « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet », *Genre, sexualité & société [en ligne]*, n° 2, 2009, en ligne: <http://gss.revues.org/index1227.html>, consulté le 24 octobre 2011).

⁹⁴⁹ « Le Congrès des Femmes suisses à Berne », *L'Insoumise*, [janvier 1975], p. 2. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D21.

restera liée à une base économique et affective qui nous rend totalement dépendante d'un homme (ou de plusieurs), nous ne pourrions affirmer nos désirs de façon autonome. »⁹⁵⁰

Dans cette optique, la sexualité est imbriquée dans le jeu d'ensemble des rapports de pouvoir entre hommes et femmes, qui inclut à la fois les dimensions personnelles et intimes, sociales et économiques. La manière dont se réalisent les relations sexuelles est, dans l'analyse des militantes du MLF, emblématique de la domination des femmes dans le système patriarcal et, à ce titre, hautement critiquable. Ce qui les conduit à mener un examen sans complaisance de la sexualité telle qu'elles l'observent et l'expérimentent au quotidien :

« Ces rapports de force [issus de la dépendance économique, sociale et juridique des femmes] se retrouvent dans nos relations sexuelles avec des hommes. Nous vivons une sexualité qui n'est pas déterminée par nous, dont nous ne choisissons ni les moments, ni les formes, ni la signification. Nous avons toutes fait ou faisons l'amour sans en avoir envie. Par exemple :

- en tombant dans le piège : 'Tu ne veux pas faire l'amour, c'est que tu ne m'aimes pas !'
- parce qu'on nous le propose, tant l'attention des hommes nous semble valorisante
- seulement pour 'consoler nos jules' (parce qu'il en a envie et que faire l'amour, ça fait partie du 'devoir conjugal')
- pour nous prouver que notre couple 'va bien', qu'on s'aime. Faire l'amour non pas parce qu'on le désire mais parce que c'est le symbole de notre union
- parce que refuser de faire l'amour si on en a pas envie n'est pas facile quand on est matériellement et affectivement dépendante et quand 'bien faire l'amour' c'est une manière de garder son homme (c'est du moins ce qu'on lit dans les journaux féminins)
- parce que c'est le seul moyen d'avoir un 'réel contact' avec un homme et comme contre-partie de la tendresse que nous désirons
- en espérant que ça se passe le plus vite possible, et même en faisant semblant de jouir, pour ne pas culpabiliser le jules et soi-même tant on a intériorisé l'idée qu'une femme doit jouir pour être heureuse
- et il y a certainement d'autres situations... »⁹⁵¹

Leur analyse des transformations en cours en matière de sexualité depuis le tournant des années 1970 n'est pas plus tendre. La dite libération sexuelle n'est pour les féministes qu'une mystification asservie au maintien des mécanismes d'oppression de la société capitaliste et patriarcale :

« [...] la liberté entrevue nous a laissées sur notre faim parce que nous en avons compris les limites sociales. La liberté sexuelle est donnée en spectacle par le système qui cherche

⁹⁵⁰ « La Frigidité c'est de l'absentéisme », *L'Insoumise*, [janvier 1975], p. 3. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D21.

⁹⁵¹ Des femmes du Centre Femmes, *Contraception. Avortement*, novembre 1978 [réédition janvier 1982], p. 22-23. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D95.

à la récupérer et à la détériorer, pour mieux cacher les limites qu'il lui pose : par l'exploitation (qui est-ce qui peut faire l'amour l'après-midi ?), la consommation forcée, l'oppression (la liberté de la femme reste toujours au profit de l'homme). La 'phallacieuse' norme sexuelle asservit le sexe au système capitaliste mâle, elle enseigne à distinguer les licences admises et les licences abusives, les vices de société et les jeux interdits. »⁹⁵²

Dans la configuration que les féministes observent alors, répression et libération sexuelles constituent en définitive les deux faces d'une même médaille et le passage de l'une à l'autre ne bouleverse nullement l'ordre établi, toujours fondé sur la hiérarchie des sexes et l'assujettissement des femmes. Naguère conjointes à faire preuve d'une innocente chasteté en matière de sexualité, les femmes ne sont pas moins contraintes par une norme, fût-elle recomposée par la libération des mœurs, qui « rend presque obligatoire de faire l'amour et bien sûr de jouir dans l'acte sexuel »⁹⁵³.

5.2.4 L'analyse du viol, au paroxysme de la division sexuelle des rôles

Pour les féministes du MLF, la question du viol s'inscrit dans le même schéma d'analyse. La contrainte sexuelle représente l'expression paroxystique des rapports de pouvoir entre les sexes et de la division des rôles en matière de sexualité. À la fois conséquence et moteur du système patriarcal basé sur la distinction et la hiérarchisation des sexes, le viol est aussi l'un des instruments les plus efficaces pour la pérennisation de ce système. Indépendamment de sa concrétisation, il constitue une menace permanente propre à entériner et renforcer l'assignation des femmes à la sphère domestique. Dans la brochure *L'échappée belle*, les militantes écrivent :

« De tout temps, le viol a été une des formes de répression les plus aigües sur les femmes. La peur du viol nous fait bien plus rester chez nous que tout autre interdit. Et pour celles qui transgressent la loi du KKK (Kinder, Küche, Kirche), qui vivent, sortent, se balladent, voyagent seules, pour toutes celles qui ont envie de vivre pour elles-mêmes sans être sous la protection/possession d'un père/frère/amant, le viol devient une réalité. »⁹⁵⁴

Dans l'analyse des féministes, le viol s'inscrit d'emblée dans la chaîne des rapports d'exploitation engendrés quotidiennement par le système patriarcal et capitaliste. Dans un article publié dans *Tout va bien Hebdo* en juin 1979, une femme de 22 ans explique le viol qu'elle a vécu :

« Ce gars, je le ressentais comme un rouage, il a dû vivre des tas de choses pas marrantes dans sa vie quotidienne, mais au lieu d'avoir une réflexion là-dessus, de s'organiser le

⁹⁵² Un groupe du MLF, « Les femmes, c'est pas de la confiture », *Tout va bien*, février 1973, p. 36.

⁹⁵³ « La Frigidité c'est de l'absentéisme », *L'Insoumise*, [janvier 1975], p. 3. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D21.

⁹⁵⁴ *L'échappée belle. Femmes face aux lois, aux flics, aux juges*, 1979, p. 113. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D23.

mieux possible, toute la rogne qu'il a pu encaisser dans sa vie, il la redonne, la transmet de manière totalement irréfléchie, avec une violence extrême. [...] La femme est la dernière au bas de l'échelle à devoir être le réceptacle de tout ce qui peut y avoir de violence et d'incommunicabilité entre les gens. »⁹⁵⁵

Si la thématique du viol apparaît déjà au sein du MLF genevois en 1972 lorsque plusieurs d'entre elles se rendent à Paris afin de participer aux « Journées de dénonciation des crimes contre les femmes » organisées par le MLF français⁹⁵⁶, elle émerge véritablement au sortir de la décennie. En 1978, le groupe salaire contre le travail ménager, producteur du journal *L'Insoumise*, qui étend sa sphère d'intérêt bien au-delà de la seule question du travail, lui consacre un numéro intitulé « Viol drague violence », dans lequel la peur des femmes face au risque du viol apparaît crûment. Ayant pris acte et dénoncé cet état de fait, les auteures s'interrogent : comment les femmes peuvent-elles réagir ? Elles décortiquent les enjeux liés au recours à la justice, non sans formuler une critique de fond du système judiciaire. Tout en remettant en cause l'institution même de la prison et rechignant à alimenter un système basé sur la privation de liberté, elles condamnent la duperie du traitement judiciaire du viol, « seul 'crime' où la victime doit se justifier, doit prouver son innocence. [...] de plaignante, elle se retrouve accusée »⁹⁵⁷. Leur posture face au recours à la justice reste extrêmement sceptique :

« La volonté des femmes de faire reconnaître le viol come un crime, d'en parler publiquement et largement, de sortir le viol de la clandestinité, de montrer que c'est une réalité quotidienne, de forcer les tribunaux et les juges à arrêter de considérer les femmes violées comme consentantes, de les forcer à arrêter de faire subir aux femmes violées un procès dans le procès, s'est heurtée et se heurte à la logique de la justice et des tribunaux. »⁹⁵⁸

Fortes de cette critique, elles recherchent des solutions alternatives, qui reposent non pas sur des structures établies mais sur la réaffirmation et le renforcement des femmes à travers la solidarité. Elles envisagent ainsi des stratégies d'« autodéfense collective des femmes », moyens de dissuasion et de punition comme la dénonciation publique, la ridiculisation ou l'intimidation. Fidèles à leur posture idéologique, elles n'écartent pas le recours à une certaine violence et insistent ici encore sur la dimension collective :

« Il est clair que le terrain de l'auto-défense individuelle ou collective, pas moins que celui de la loi, n'est pas privé de pièges, n'est pas facile à explorer et à pratiquer. [...] Ce qui nous plaît, c'est le côté prise en charge directe de notre auto-défense par nous-mêmes, c'est le fait de compter sur ses propres forces, de ne recourir à aucun intermédiaire. Nous avons besoin de nous défendre activement, même par la force, même en faisant recours à la violence. Ce qui est important c'est d'expliquer, c'est de débattre, c'est d'être solidaires et très nombreuses dans les actions d'auto-défense collective. Ce qui compte

⁹⁵⁵ « Un viol », *Tout va bien Hebdo*, 11 juin 1979, p. 12-13.

⁹⁵⁶ Budry Marielle et Edmée Ollagnier, *Mais qu'est-ce qu'elles voulaient... op. cit.*, p. 187.

⁹⁵⁷ *L'échappée belle... op. cit.*, p. 113.

⁹⁵⁸ « Et si on demandait du fric », *L'Insoumise*, n° 10, décembre 1978, p. 6. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D21.

finalement c'est la force qu'on arrive à construire, c'est le processus de destruction de nos propres peurs plutôt que la destruction des violeurs. »⁹⁵⁹

La dénonciation du fonctionnement de la justice et du soupçon systématique d'un éventuel consentement des victimes en cas de viol ne va par ailleurs pas sans la reformulation d'une critique à l'égard des rôles sexuels masculins et féminins. Dans la foulée du récit de viol dans l'édition de *Tout va bien Hebdo* de juin 1979, un article revient sur la problématique dans le numéro suivant. L'auteure y met bien en évidence le paradoxe des attentes contradictoires à l'égard des femmes : « Femmes, on vous demande d'être sexy, mais si vous l'êtes, on vous accuse d'inciter au viol »⁹⁶⁰. La problématique du viol fait apparaître l'étroitesse de la marge de manœuvre des femmes, coincées entre l'injonction à la féminité et la punition si cette féminité est trop ou mal mise en actes. Du côté des hommes, le viol est également relié aux représentations de la sexualité masculine : « Il y a aussi derrière cet acharnement à accorder des circonstances atténuantes parce qu'une femme se serait montrée 'allumeuse' une étrange conviction : celle qui veut qu'à partir d'un certain état d'excitation, la pulsion sexuelle mâle devient irrépressible. [...] Si Francine avait embrassé ce type, puis l'ait repoussé, il était presque inutile qu'elle porte plainte, l'homme était excusé parce que 'provoqué' »⁹⁶¹. D'après l'analyse féministe, l'organisation sociale et économique dans son ensemble, combinée avec le système de valeurs dominant qui consacre les rôles sexuels distincts des hommes et des femmes, concourent à fonder et pérenniser le viol comme expression de violence envers les femmes.

5.2.5 Transformer les rapports sexuels : démystifier l'orgasme vaginal et questionner la contraception

En dehors des conditions d'exercice de la sexualité, consentie ou contrainte, c'est la nature et la qualité mêmes des rapports sexuels que l'analyse féministe s'attache à remettre en cause⁹⁶². Avec pour cible première la conception héritée de la théorie psychanalytique selon laquelle le siège du plaisir sexuel féminin se trouve dans le vagin. Originellement conçue par Freud puis amplement reprise et développée par ses disciples durant la première moitié du XX^e siècle, cette théorie associe le transfert du plaisir féminin du clitoris vers le vagin au développement psychosexuel des filles, postulant que la stabilisation de l'identité hétérosexuelle féminine intervient au moment où la petite fille renonce au plaisir clitoridien et à son attirance vers la figure maternelle pour adopter une sexualité vaginale et se tourner vers son père⁹⁶³. Selon les

⁹⁵⁹ *Ibid.*, p. 16.

⁹⁶⁰ Vallette Mireille, « Viol : au risque de se plaindre », *Tout va bien Hebdo*, 25 juin 1979, p. 9.

⁹⁶¹ *Idem.*

⁹⁶² Campbell Beatrix, « A Feminist Sexual Politics: Now you see it, now you don't », *Feminist Review*, vol. 5, 1980, p. 2.

⁹⁶³ Gerhard Jane, « Revisiting 'The Myth of the Vaginal Orgasm': The Female Orgasm in American Sexual Thought and Second Wave Feminism », *Feminist Studies*, vol. 26, n° 2, 2000, p. 453.

termes de la psychanalyse, le vagin concentre dès lors l'essentiel des éléments qui fondent la féminité en tant qu'identité hétérosexuelle. Il est la clé de la vie reproductive *et* sexuelle des femmes⁹⁶⁴. Si les sexologues actifs à l'échelle romande font état d'avis relativement nuancés sur cette théorie, son influence n'en est pas moins certaine au sein de la production scientifique qui constitue notre corpus (*cf.* section 2.3).

Les militantes du MLF-Genève, suivant la voie tracée par leurs consœurs des États-Unis et d'Europe, s'attaquent avec virulence à la perspective freudienne de la sexualité féminine. Elles réfutent catégoriquement tout primat du vagin sur le clitoris et affirment au contraire le rôle déterminant de ce dernier. Leur critique s'inspire notamment de l'article intitulé « The Myth of the Vaginal Orgasm », rédigé par l'américaine Anne Koedt en 1970 et dont la traduction française est publiée la même année par le MLF français dans le numéro spécial de la revue *Partisans*, qui marque l'éclosion du mouvement des femmes en France⁹⁶⁵. Dans cet article, l'auteure s'appuie sur les travaux empiriques menés notamment par Kinsey et Masters et Johnson dans les années 1950 et 1960 (*cf.* section 2.1.3) dont les conclusions sont sans ambiguïté : selon leurs observations et contrairement au présupposé psychanalytique, le vagin serait un organe peu sensible chez les femmes. La cristallisation du plaisir féminin en cet endroit relève dès lors du non-sens mais ses conséquences sont pourtant bien réelles pour les femmes. Anne Koedt souligne l'étendue des implications psychologiques du « mythe de l'orgasme vaginal » : « Un des résultats les plus révoltants et les plus désastreux de tout cet imbroglio fut peut-être que des femmes sexuellement saines furent persuadées qu'elles ne l'étaient pas. Si bien qu'elles étaient privées de plaisir et il fallait encore qu'elles en portent le blâme quand il n'y avait rien de leur fait »⁹⁶⁶. Comment expliquer dès lors le succès de cette théorie ? Pour l'auteure, la focalisation sur le plaisir vaginal s'inscrit dans la logique de la domination masculine et de l'hétérosexualité comme modèle sexuel unique. Reconnaître le plaisir clitoridien représenterait un danger potentiel, dit Anne Koedt, en ouvrant une brèche vers la remise en question de la pénétration comme pratique sexuelle nécessairement désirée et désirable. Plus encore, admettre la supériorité du clitoris reviendrait à relativiser le rôle des hommes : « Ironically, the research which Masters and Johnson and their popularizers utilized to prop up heterosexuality in 1966 was used by feminists a few years later to challenge the innateness of heterosexuality. According to feminists, women's innate sexuality was super-responsive and potentially autonomous from intercourse with a man »⁹⁶⁷. On perçoit aisément, outre l'interconnexion entre la sexualité dans sa dimension la plus pragmatique et l'organisation sociale des rapports entre les sexes, la lourde charge politique et subversive d'une telle remise en cause de l'hétérosexualité.

⁹⁶⁴ *Ibid.*, p. 455.

⁹⁶⁵ *Partisans. Libération des femmes : année zéro*, n°54-55, juillet-octobre 1970.

⁹⁶⁶ Koedt Anne, « Le mythe de l'orgasme vaginal », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 29, n° 3, 2010, p. 19. La citation originale est : « [...] perhaps one of the most infuriating and damaging results of this whole charade has been that women who were perfectly healthy sexually were taught that they were not. So in addition to be sexually deprived, these women were told to blame themselves when they deserved no blame ».

⁹⁶⁷ Gerhard Jane, « Revisiting 'The Myth of the Vaginal Orgasm'... », *op. cit.*, p. 465.

Dans la pratique, le détachement du rapport aux hommes ne va pas de soi. Tout en étant déterminées à s’émanciper des normes et rôles imposés par leur socialisation de femmes, les militantes du MLF n’en sont pas moins les produits de leur temps et de leur société. Ce dont elles ne manquent pas d’être conscientes, comme en témoigne une lettre d’information diffusée en février 1974, dans laquelle des membres du « Groupe Sexualité » rapportent le travail mené jusqu’alors et soulignent que « les femmes de ce groupe ont parlé principalement... des hommes !, des rapports de couple, de la drague [...], des inhibitions des hommes »⁹⁶⁸. Il est pour elles « significatif que dans un groupe spontané où les femmes ne se connaissent pas entre elles, elles parlent d’abord des hommes au lieu de parler d’elles-mêmes »⁹⁶⁹.

Au sein du mouvement des femmes genevois, la critique de la sexualité et la remise en cause du primat du coït sont d’emblée associées à la problématisation de la contraception. Contrairement à l’idée répandue selon laquelle la contraception orale est librement accessible en Suisse dès les années 1960, les militantes brossent un tableau de la situation relativement peu optimiste :

« APPAREMMENT, LA CONTRACEPTION EST AUTORISEE. [...] On crée par exemple des centres de planning familial. Seulement, ici, où le chômage et la faim ne sont pas aussi aigus que dans les pays du tiers-monde, leur existence est pour le moins discrète. Dans les journaux genevois, l’adresse du centre de planning familial (CIFERN) n’a pas le droit de figurer sous la rubrique des urgences, là où on trouve toutes les policliniques et permanences de la ville. Le planning familial n’a pas le droit non plus d’envoyer des dépliants de propagande dans les ménages. Il n’a pas le droit de faire des affiches. Il peut tout juste annoncer les conférences qu’il organise pour les jeunes mariés. EN REALITE ON FREINE LA DIFFUSION DE LA CONTRACEPTION. À peine 10 % des femmes prennent la pilule, et ce sont en majorité des femmes des couches supérieures. »⁹⁷⁰

Les archives du CIFERN ne mentionnent pas de telles restrictions en matière de communication. Toutefois, les débats provoqués au Grand Conseil en 1972 par le dépôt d’un projet de loi visant la modification de la législation sur le CIFERN indiquent en effet certaines difficultés du centre à se faire connaître et à diffuser son message⁹⁷¹. Certains députés regrettent en ce sens la trop faible exposition du CIFERN. En réponse, le conseiller d’État Willy Donzé souligne l’avancée que représente déjà la manière dont les questions de reproduction et de sexualité sont désormais abordées par le biais du CIFERN, en comparaison avec la situation antérieure. Il se montre soucieux de diffuser l’information sur la contraception pour lutter contre l’avortement tout en se gardant d’entreprendre « une

⁹⁶⁸ « Groupe Sexualité », *Lettre d’information*, février 1974, p. 12. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS41.

⁹⁶⁹ *Idem*.

⁹⁷⁰ Des femmes du Centre Femmes, *Contraception & Avortement*, septembre 1973, p. 11. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D25. Le corpus rassemblé sur le CIFERN ne contient aucune mention de l’interdiction que dénoncent les militantes. Elles ne font pas non plus état cependant de campagnes de tout-ménage mais évoquent des envois auprès d’organismes sociaux, médicaux ou pédagogiques ciblés.

⁹⁷¹ *MGC*, Projet de loi modifiant la loi concernant la création d’un centre d’information familiale et de régulation des naissances (Proposition de M. Guidini) (N° 3798), Genève, 1972, p. 217-224.

propagande violente et criarde pour un sujet comme celui-ci »⁹⁷² et prône la modération. La communication réalisée par le CIFERN apparaît donc déjà, aux yeux de certains, comme un changement conséquent et le contenu du débat révèle combien les questions contraceptive et sexuelle restent délicates dans le contexte genevois du début des années 1970.

De telles réserves ne se manifestent pas au sein des mouvements féministes. Les militantes entendent au contraire lutter pour bénéficier non seulement du droit formel mais surtout de la possibilité réelle de contrôler leur fécondité en avançant que les obstacles à l'accès des femmes à la contraception s'apparentent à une culpabilisation du plaisir sexuel. Tout en se montrant véhémentes en ce sens, elles formulent par ailleurs une critique non moins acerbe de certains effets pervers possibles de la contraception. Leur argumentaire exprime une grande méfiance face au risque qu'un vecteur potentiel de libération ne contribue finalement qu'à maintenir le *statu quo*, voire ne crée de nouvelles contraintes :

« CONTRACEPTION – LIBÉRATION ?

Ils furent heureux et n'eurent que deux enfants, dit-on maintenant avec un sourire en coin. Moralité, Mesdames, ne soyez pas prudes, il faut maintenant vous montrer mères et amantes à la fois. Mieux vous baiserez et mieux il travaillera alors tenez-vous à la disposition de votre seigneur et maître, et par dessus le marché, cela ne saurait être une corvée, vous devez aimer ça, ou du moins en avoir l'air. Seulement deux gosses dans un HLM, c'est assez, alors débrouillez-vous pour vous contraceptiser, ou vous faire avorter. Eh bien non !

Nous ne voulons pas que la contraception ne serve qu'à replâtrer la famille, qu'à réenfermer la femme dans son foyer-prison.

[...]

* Nous ne sommes pas un objet qu'ils peuvent prendre quand ils en ont besoin, et qui doit se faire le moins encombrant possible, quand ils ont fini de jouer avec.

* Nous refusons la course à l'orgasme : L'orgasme est une chose agréable. L'exiger à tout prix c'est tomber dans l'idéologie du rendement : plus on a d'orgasmes mieux on travaille. Alors il faut s'arranger pour y parvenir scientifiquement, le plus rapidement et le plus souvent possible en une semaine. De cette efficacité nous n'en voulons plus. Ce n'est qu'une contrainte de plus pour nous. Nous voulons au contraire jouir de chaque caresse pour elle-même, sans nous dire que nous en sommes à la deuxième étape et que l'étape suivante est obligatoirement telle caresse. Nous voulons nous caresser parce que c'est agréable, non parce que cela doit nous mener à l'orgasme.

* Nous refusons que l'on privilégie exclusivement la pénétration du pénis dans le vagin, au détriment de toutes les autres caresses. Toutes les zones du corps peuvent être des zones érogènes. Il n'y a pas de caresses normales, permises, et des caresses perverses. Il y a les caresses dont on a envie, et celles dont on n'a pas envie. Nous refusons donc la norme de la pénétration que l'usage des contraceptifs n'a fait qu'accentuer parce qu'elle nous limite dans nos désirs.

LA CONTRACEPTION NE LIBÈRE QUE HÉTÉROSEXUALITÉ PÉNÉTRANTE. NOUS VOULONS LIBÉRER TOUS NOS DÉSIRES DE FEMMES, Y COMPRIS LES DÉSIRES QUE NOUS AVONS POUR D'AUTRES FEMMES.

Lutter pour le droit au plaisir, ce n'est pas seulement lutter pour la contraception libre et gratuite. Cette lutte, si elle s'impose, n'est qu'un premier pas et nous devons surtout être

⁹⁷² MGC, Projet de loi modifiant la loi concernant la création d'un centre d'information familiale et de régulation des naissances (Proposition de M. Guidini) (N° 3798), Genève, 1972, p. 224.

conscientes du fait que la CONTRACEPTION EST UN INSTRUMENT QUI PEUT SE RETOURNER CONTRE NOUS. »⁹⁷³

Une telle critique de la sexualité conjugale et pénétrante ainsi que de la « course à l'orgasme » évoque les théories développées sur la physiologie de la sexualité humaine, notamment par Kinsey et Masters et Johnson, dont la démarche présuppose en effet que l'orgasme soit l'indicateur principal du plaisir sexuel⁹⁷⁴. Le rapport des féministes au champ scientifique des recherches sur la sexualité se révèle ambivalent, oscillant, au gré de leur esprit critique, entre approbation et réfutation. Cette variabilité, loin d'être synonyme d'inconstance, reflète au contraire leur opiniâtreté dans la quête de l'autodétermination et de la liberté.

5.3 Questionner la reproduction : pratiques d'émancipation et de réappropriation du corps

À partir de la déconstruction théorique d'une sexualité centrée sur le coït, les féministes du MLF-Genève concentrent leur attention sur l'enjeu du choix reproductif des femmes. Elles empoignent les thématiques liées à la reproduction, à travers l'avortement, la contraception et la maternité avec, dans leur prolongement, la question plus large de l'aliénation de leur corps par la science médicale. Les archives étudiées ici donnent ainsi à voir une approche sociopolitique de la sexualité des femmes comme élément-clé des rapports de classe et de genre. Bien que s'appuyant toujours sur des documents écrits, cette section éclaire les pratiques et les actions effectives mises en œuvre par les militantes en accord avec leurs positions théoriques.

5.3.1 Le pouvoir par la connaissance, autodétermination et *self-help*

La critique portée par les féministes à l'encontre du sexe tel qu'elles le vivent dans leurs rapports avec les hommes traduit un constat d'aliénation de leur sexualité et de méconnaissance quant à leur propre fonctionnement intime. « Il nous faut définir notre sexualité », affirme Anne Koedt⁹⁷⁵. Pour lutter contre le sentiment de vivre une sexualité déterminée par d'autres qu'elles-mêmes, les militantes prônent la réappropriation de leur corps et de leur vie sexuelle par les femmes :

⁹⁷³ *Ibid.*, p. 12.

⁹⁷⁴ Gerhard Jane, « Revisiting 'The Myth of the Vaginal Orgasm'... », *op. cit.*, p. 461.

⁹⁷⁵ Koedt Anne, « Le mythe de l'orgasme vaginal », *op. cit.*, p. 15. La citation originale est : « What we must do is redefine our sexuality ».

« Nous apprenons à découvrir notre corps autrement que selon les normes établies par d'autres que nous. Nous voulons nous sentir différemment que par l'intermédiaire des hommes ! Nous pouvons découvrir notre corps en le regardant, en le touchant, en apprenant à l'aimer. Nous pouvons apprendre plus précisément comment il fonctionne.

Découvrir notre corps, c'est aussi savoir de quoi on a envie ou pas, quels sont nos besoins, et les imposer [...].

Ce n'est que dans la mesure où nous affirmons nos désirs d'une manière autonome que nous aurons d'autres relations avec les hommes, des relations où le rapport de force ne nous écrase pas et que nous vivrons une sexualité qui réponde à nos besoins. **Cette sexualité, il ne s'agit pas de la redécouvrir à un état de nature, mais de la construire à partir des contradictions que nous vivons actuellement. Notre autonomie ne peut jamais être un état à atteindre, elle est la lutte pour l'autonomie.** »⁹⁷⁶

Dans cette lutte pour l'autodétermination et la réappropriation du corps, les féministes ont une idée précise de qui les dépossède du pouvoir de décider pour et par elles-mêmes : « Qui décide pour nous ? L'État avec ses lois sur tout et n'importe quoi. L'Église qui culpabilise une femme parce qu'elle ne se soumet pas à son destin d'épouse et de pondeuse d'enfant. Les médecins qui se font prier, jouent les moralisateurs, puis se font payer grassement pour condescendre à nous avorter »⁹⁷⁷. Au sein du MLF de Genève, la confrontation avec le pouvoir médical devient rapidement un enjeu capital.

Acquises à l'idée que l'expropriation de leur sexualité et de leur corps repose pour une large part sur leur ignorance, les militantes en viennent à considérer la connaissance comme outil indispensable à leur émancipation. « Le savoir est un pouvoir »⁹⁷⁸, disent-elles, illustrant par l'exemple la réflexion théorique élaborée par Michel Foucault⁹⁷⁹. Détenu quasi-exclusivement par le corps médical, ce savoir doit être réapproprié, d'une part afin d'acquérir « une meilleure conscience de soi, comme femme, comme personnalité en brisant ce mur du silence qui existe entre les femmes » et, d'autre part parce que « connaître son corps, briser le silence, confronter [ses] problèmes et [ses] connaissances, c'est se donner les moyens de lutter contre ceux qui veulent nous maintenir dans l'ignorance : contre le gynécologue qui ne nous explique jamais rien, qui pour un oui ou un non nous enfile des antibiotiques »⁹⁸⁰.

La pratique du *self-help*, qui consiste à réaliser, au sein de petits groupes de femmes, des auto-examens gynécologiques, apparaît comme l'instrument privilégié de cette entreprise d'autonomisation par la connaissance. Développée par les mouvements féministes radicaux

⁹⁷⁶ Des femmes du Centre Femmes, *Contraception. Avortement*, novembre 1978 [réédition janvier 1982], p. 24-25. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D95.

⁹⁷⁷ Des femmes du Centre Femmes, *Contraception & Avortement*, septembre 1973, p. 16. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D25.

⁹⁷⁸ Des femmes du Centre Femmes, *Examen gynécologique. Infections*, septembre 1976 [réédition juillet 1979], p. 47. Archives MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D92.

⁹⁷⁹ Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I... op. cit.*

⁹⁸⁰ *Les frondeuses. Journal du groupe avortement libre et gratuit*, mars 1979, p. 3. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D86.

aux États-Unis⁹⁸¹, cette pratique est présentée à Genève par deux militantes de Los Angeles en octobre 1973 devant une large audience féminine et provoque l'enthousiasme des femmes du MLF genevois⁹⁸². La dimension collective y est, une fois encore, essentielle. Aux yeux des militantes, l'auto-examen réalisé individuellement perdrait tout son sens. Pour celles qui en font l'expérience, l'auto-examen tient de la révélation. Dans un texte intitulé *Le self-help pourquoi ?*, certaines d'entre elles rapportent :

« Dès le premier examen, c'est la constatation fantastique : le vagin n'est plus ce trou noir inconnu. Du groupe, il ressort tout de suite que nous sommes toutes différentes [...]. [...] ce n'est plus un homme, intéressé, qui nous parle de notre beauté. Mais c'est un regard de femmes, qui ne cherche pas à taxer de normal ou d'anormal. C'est une démystification, il n'y a plus de référent, de normalité. »⁹⁸³

Les femmes en acquièrent une nouvelle conscience d'elles-mêmes, qui accroît leur confiance et leur force. Ce d'autant plus que la pratique de l'auto-examen est menée conjointement avec une auto-formation basée sur la mise en commun et la discussion de connaissances théoriques et d'expériences personnelles. Au travers de brochures patiemment élaborées, les militantes transmettent aux femmes une information qui jusqu'alors leur était inaccessible. Elles décrivent par exemple de manière détaillée les examens auxquels doit procéder le gynécologue lors d'une consultation de routine, présentent et expliquent les différents troubles gynécologiques qu'elles peuvent rencontrer et listent les options existantes en matière de contraception⁹⁸⁴. Ce toujours dans le but de les rendre actrices de leur santé sexuelle et reproductrice et d'accroître leur pouvoir dans les interactions médecins-patientes. Dans une brochure publiée en 1977, elles expliquent :

« Nous femmes devons apprendre nous-mêmes et ensemble ce qui est nécessaire pour notre santé. C'est une arme qui nous permet d'exiger que les médecins, permanences, hôpitaux nous donnent les soins dont nous avons besoin ; nous voulons des examens complets et réguliers afin de prévenir les premiers signes de n'importe quel problème, nous voulons qu'ils répondent aux questions sur ce que nous avons observé sur nous-mêmes. »⁹⁸⁵

Il résulte de cet apprentissage une attitude différente des femmes face à leurs interlocuteurs médicaux : « Face aux médecins, nous sommes davantage en mesure de contrôler ce qui se passe, d'exiger un examen complet par exemple et de recevoir des explications que nous

⁹⁸¹ Löwy Ilana « Le féminisme a-t-il changé la recherche biomédicale ? », *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n° 14, 2005, p. 92.

⁹⁸² Voir Giancane Stefania, *Le Dispensaire... op. cit.* L'auteure décrit le développement de pratiques de santé alternatives, dont le self-help, aux États-Unis (p. 32-35) et reproduit un extrait du Journal des femmes élaboré en novembre 1973 par différents groupes féministes suisses (p. 111).

⁹⁸³ Des femmes du MLF Genève, *Le self-help pourquoi ?*, [s. d.], p. 1. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS8.

⁹⁸⁴ Des femmes Centre Femmes, *Examen gynécologique. Infections*, septembre 1976 [réédition juillet 1979]. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D92. Des femmes du Centre Femmes, *Contraception. Avortement*, novembre 1978 [réédition janvier 1982]. Archives MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D95.

⁹⁸⁵ Archives MLF-Genève, *L'examen gynécologique. Je suis une femme, tu es une femme*, [s. d.], p. 3. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D93.

pourrons comprendre »⁹⁸⁶. L'aptitude à interagir en toute connaissance de cause avec les représentants du corps médical, et parmi eux surtout les gynécologues, apparaît comme le point de départ de toute émancipation de leur autorité. Au cours de la décennie 1970, les féministes luttent pied à pied contre l'institution médicale afin de faire valoir leur point de vue et respecter leurs exigences.

5.3.2 Lutttes pour l'avortement : « À qui appartient le ventre de cette femme ? »⁹⁸⁷

La lutte pour la libéralisation de l'avortement constitue sans doute le symbole le plus marquant des mouvements féministes de la deuxième vague⁹⁸⁸. Pour les militantes genevoises, cette thématique revêt une importance centrale, dans la mesure où, à leurs yeux, elle est étroitement liée à l'ensemble de la problématique de l'autonomie des femmes en matière de sexualité et de procréation. La mobilisation en faveur de l'avortement libre et gratuit leur apparaît comme l'un des ressorts d'un combat plus large visant la séparation effective entre reproduction et sexualité et, partant, la reconnaissance de la légitimité du plaisir sexuel⁹⁸⁹ :

« Vouloir la liberté de l'avortement

- c'est briser ces rôles et ces fonctions qu'on nous impose
- c'est refuser la maternité forcée ; c'est choisir d'avoir ou non des enfants, c'est aussi nous permettre de déterminer les conditions de notre maternité et les conditions dans lesquelles nous élevons nos enfants
- c'est concevoir une sexualité qui n'est pas tournée vers la production d'enfants
- c'est aussi lutter contre les médecins, les experts, contre tous ceux qui – dans une société capitaliste et patriarcale – décident à notre place
- c'est lutter pour le contrôle sur notre corps et notre vie. »⁹⁹⁰

Bien qu'extrêmement méfiantes à l'égard de la politique institutionnelle, les militantes genevoises apportent leur soutien à l'initiative pour la décriminalisation de l'avortement lancée en 1971⁹⁹¹, tout en restant critiques à son encontre, la jugeant par trop modérée dans ses revendications. Elles se mobilisent néanmoins pour récolter des signatures, essentiellement dans le but d'entrer en contact avec les femmes et de diffuser leurs idées. À

⁹⁸⁶ Des femmes du MLF Genève, *Le self-help pourquoi ?*, [s. d.], p. 1. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS8.

⁹⁸⁷ Extrait d'une affiche du MLF-Genève, reproduite dans Burgnard Sylvie, « Pouvoir masculin sur corps féminin. La critique féministe du pouvoir médical en Suisse romande (1970-1987) », in Thomas David, Valentin Groebner, Janick Marina Schaufelbuehl *et al.* (éd.), *La production des inégalités*, Zurich, Chronos, 2010, p. 147.

⁹⁸⁸ Ergas Yasmine, « Le sujet femme. Le féminisme des années 1960-1980 », in Françoise Thébaud (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle*, Paris, Perrin, 2002, p. 687.

⁹⁸⁹ de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 78.

⁹⁹⁰ Des femmes du Centre Femmes, *Brochure Contraception. Avortement*, novembre 1978 [réédition janvier 1982], p. 9. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D95.

⁹⁹¹ Sur l'historique de cette initiative, voir la section 3.2.2.

l'automne 1975, déjà indignées par la lenteur des débats parlementaires, les féministes des MLF de Genève et d'autres villes de Suisse manifestent publiquement leur insatisfaction en saisissant les opportunités offertes par divers événements politiques. Le 27 septembre, elles organisent une manifestation dans les rues de Berne où se tient le congrès de l'organisation « Oui à la vie », qui lutte contre l'avortement, et perturbent la conférence à coup de jets de sauce tomate et de boules puantes. Le 2 octobre, ce sont les parlementaires eux-mêmes qui subissent leur courroux : « [...] alors que débutent les débats parlementaires sur l'avortement, un groupe de femmes de Zurich pénètre dans la salle avec dans leur sac une arme bien féminine : des couches pleines de pipi »⁹⁹². Le lendemain, une soixantaine de femmes du MLF genevois occupe le siège du Parti démocrate-chrétien, désigné comme l'un de leurs principaux ennemis en matière d'avortement, envahissant les locaux et installant des banderoles aux fenêtres. Fustigées par le parti pour leurs méthodes antidémocratiques dans la presse les jours suivants, elles ripostent :

« [...] pour nous femmes, qui nous donne le droit de nous prononcer sur nos problèmes, qui nous invite aux Chambres pour nous demander ce que nous pensons de l'avortement ? Si nous sommes obligées d'utiliser des 'méthodes antidémocratiques', c'est bien parce que les hommes nous écartent de la politique, nous cloïtrent dans nos maisons, nous divisent pour mieux nous dominer. »⁹⁹³

Si l'avortement se profile comme le cheval de bataille le plus médiatisé et le plus fédérateur des militantes féministes des années 1970, l'enjeu ne tient pas pour elles à la seule réforme législative. Celle-ci leur apparaît même relativement contingente au regard du combat à mener au quotidien. Revendiquer la transformation du système légal est pour elles un moyen de mettre en évidence la dimension politique et sociale de la gestion de la reproduction. Il s'agit par-dessus tout pour les militantes d'affirmer le droit des femmes de décider pour elles-mêmes, indépendamment de tout pouvoir extérieur, qu'il soit étatique ou médical :

« À notre sens, la vraie question posée au travers de cette revendication est bien celle du droit des femmes à décider de leur corps, de leur sexualité, de leur maternité. [...] Pour notre groupe, cela veut dire qu'il n'est pas possible de développer une lutte efficace sur l'avortement s'il ne se donne pas les moyens et surtout ne donne pas ces moyens aux femmes de s'organiser et de lutter contre le pouvoir médical, de développer la connaissance de leur corps, de parler de la sexualité, la contraception, d'obtenir les meilleures conditions possibles d'avortement. »⁹⁹⁴

L'amélioration de ces conditions passe par différents biais et les militantes du MLF-Genève déploient un éventail de stratégies originales visant à miner le pouvoir absolu des médecins sur leur vie sexuelle et reproductive. Face aux nombreuses demandes d'aide qui leur sont adressées, elles développent tout d'abord une activité de suivi et de soutien aux femmes désirant avorter. Leur première initiative consiste à établir un fichier des gynécologues

⁹⁹² « Désigner nos ennemis, prendre la parole. Avortement », *L'Insoumise*, novembre 1975, p. 4. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D21.

⁹⁹³ *Idem*.

⁹⁹⁴ *Les frondeuses. Journal du groupe avortement libre et gratuit*, 8 mars 1979, p. 1. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D86.

genevois, élaboré à l'aide d'un questionnaire distribué aux femmes qui fréquentent le Centre Femmes⁹⁹⁵, dans lequel sont recensées diverses informations telles que l'attitude du médecin, sa disponibilité ou encore ses prix⁹⁹⁶. Elles s'organisent également pour se rendre à plusieurs aux consultations, utilisant ici encore la collectivisation et la diffusion de la connaissance et de l'expérience comme armes pour infléchir les rapports de forces en leur faveur. Ces stratégies portent leurs fruits : un fichier relativement complet des gynécologues est établi, les conditions dans lesquelles les démarches pour obtenir l'avortement sont menées sont moins angoissantes pour les femmes et la plupart des autorisations pour avortement sont obtenues. Un sentiment d'échec habite toutefois le groupe « prise en charge » au terme d'un an et demi de pratique. En effet, son action n'a pu toucher qu'un nombre restreint de gynécologues. Surtout, ses membres ne pensent pas être parvenues à rendre les femmes autonomes : « Les acquis sont restés dans nos mains », disent-elles, « [...] on les a aidées à se débrouiller, point final »⁹⁹⁷. Un tel bilan atteste de la difficulté de la transmission *a posteriori* d'acquis obtenus par le biais d'un travail personnel et collectif, suggérant que le changement réside peut-être davantage dans la démarche entreprise et la prise de conscience préalable que dans les connaissances apprises.

Outre ce travail de soutien direct aux femmes, le MLF genevois mène une lutte de front contre les gynécologues, notamment afin d'obtenir la transformation des conditions qui encadrent la pratique concrète des avortements. Ayant pris connaissance du travail mené par le MLAC en France (Mouvement de libération de l'avortement et de la contraception), qui pratique illégalement des avortements par aspiration et non par curetage, elles exigent que les interruptions de grossesse soient également réalisées à Genève selon cette méthode, dite méthode Karman, moins pénible, moins lourde techniquement et moins risquée⁹⁹⁸. Elles revendiquent en outre la possibilité d'avorter sous anesthésie locale et obtiennent gain de cause en 1974 lorsque le professeur de Watteville, alors directeur de la Maternité, procède pour la première fois à un avortement dans ces conditions, sous le regard d'un groupe d'étudiant-e-s. La dimension économique n'est pas absente de leurs revendications. Elles dénoncent les prix pratiqués par certains gynécologues et l'inégalité d'accès à l'avortement qui en découle⁹⁹⁹.

⁹⁹⁵ Le Centre Femmes est un lieu de rencontre et de réunion pour les femmes, point d'ancrage des groupes du MLF genevois. La nécessité de bénéficier d'un tel lieu est affirmée dès 1974 et les militantes s'installent dans un petit espace aux Pâquis. En 1975, elles s'adressent aux autorités municipales afin de demander qu'on leur propose un local à prix abordable. De refus en périodes d'attente, les féministes se lassent et occupent illégalement un café désaffecté le 1^{er} mai 1976. Cette occupation galvanise le mouvement mais ne dure quelques mois. En août, les autorités évacuent et détruisent l'édifice. Un local est finalement octroyé au MLF genevois en 1977 (Kiani Sarah, « La maison... », *op. cit.*, p. 14-20). Un dossier relatif au Centre Femmes existe également dans le fonds MLF-Genève qui rassemble des archives sur le Centre Femmes (MLF-GE/S4/SS38/D78).

⁹⁹⁶ *Résumé du fichier des gynécologues*, 1976. Fonds MLF-Genève, Genève, S4/SS33.

⁹⁹⁷ Des filles du groupe, *Prises en charge avortement*, [s. d.], p. 2. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS3/D33.

⁹⁹⁸ Sur cette méthode, voir notamment Pavard Bibia, « Quand la pratique fait mouvement. La méthode Karman dans les mobilisations pour l'avortement libre et gratuit (1972-1975) », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 85, 2012, p. 43-63.

⁹⁹⁹ Burgnard Sylvie, « Pouvoir masculin... », *op. cit.*, p. 148-149.

Le conflit entre féministes et gynécologues connaît un épisode virulent fin 1976, à la suite de la nomination du professeur Herrmann à la tête de la Maternité au mois d'octobre. La colère des féministes est provoquée par le décret arbitraire de ce dernier de ne plus réaliser d'interruptions de grossesse au-delà de douze semaines, même lorsque les femmes bénéficient de l'avis conforme requis par la loi. Cette décision unilatérale, qui anticipe sur l'initiative populaire « Pour la solution du délai », encore non soumise au peuple¹⁰⁰⁰ et à laquelle le MLF genevois n'est pas favorable, provoque la révolte des militantes qui publient une lettre ouverte au professeur Herrmann et au personnel de la Maternité. Daté du 17 décembre 1976, ce courrier exige « la reprise immédiate des avortements au-delà de douze semaines ; un service ambulatoire (sans hospitalisation) pour l'avortement et la contraception avec du personnel formé pour pratiquer des avortements par aspiration avec une anesthésie locale si la femme le désire [...] »¹⁰⁰¹. Cette invective est toutefois sans effet et l'interpellation de l'Association des médecins progressistes de Genève, qui demande aux autorités de se positionner face à la décision arbitraire et outrepassant la loi du professeur Herrmann, n'est pas davantage entendue. Plus étonnant encore, la prise de position du professeur de Watteville, prédécesseur de Herrmann, n'est pas plus suivie d'effet. Tout en conservant une position de principe réticente face à l'avortement, il s'exprime clairement en faveur de la pratique des interruptions de grossesse au-delà de la douzième semaine, si la requérante bénéficie d'un avis conforme. Le professeur de Watteville souligne le risque de voir l'attitude de son successeur renforcer les inégalités sociales face à l'avortement, seules les femmes les plus aisées pouvant se permettre un avortement en privé. Si cet argument prend en compte le vécu féminin, l'auteur n'évoque pas pour autant la question de la libre disposition de leur corps par les femmes¹⁰⁰². Pour exiger le retour à la situation antérieure, les féministes organisent une manifestation à la Maternité en mars 1977, au cours de laquelle un groupe de femmes fait irruption dans le colloque matinal des gynécologues. Leur détermination ne permettra néanmoins pas de revenir à l'ancienne pratique en matière d'avortement.

5.3.3 Démédicaliser la naissance, la technique au service des femmes

Parallèlement à la question de l'avortement, les militantes genevoises se mobilisent pour transformer les conditions d'accouchement au sein de la Maternité. Leur revendication obstinée du droit des femmes à interrompre une grossesse non désirée n'exclut pas un intérêt

¹⁰⁰⁰ L'initiative populaire « Pour la solution du délai », autorisant les avortements s'ils sont pratiqués par un médecin dans les douze semaines après le début de dernières règles, est déposée en janvier 1976 par l'Union suisse pour décriminaliser l'avortement (USPDA) en remplacement de l'initiative de 1971 qui réclamait simplement la décriminalisation de l'interruption de grossesse. La votation sur l'initiative du délai a lieu le 25 septembre 1977 et se solde par un refus.

¹⁰⁰¹ Un groupe du MLF Genève, *Lettre ouverte au Professeur Herrmann et au personnel de la Maternité*, 17 décembre 1976. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS3/D33.

¹⁰⁰² « Le débat sur la validité des avis conformes ne doit pas se faire aux dépens des femmes », *Journal de Genève*, 31 mars 1977, p. 13.

marqué pour la manière dont la naissance est mise en œuvre par l'institution médicale. De même, la mise en question de l'assignation des femmes à la reproduction dans le cadre de la division sexuelle du travail n'implique pas un rejet de la maternité. Les militantes du MLF investissent au contraire tout à la fois la déconstruction théorique des rôles et identités de genre et la remise en cause pratique de l'encadrement social de la vie reproductive des femmes.

Ainsi, tout comme en matière d'avortement, c'est le manque de marge de manœuvre et de contrôle des femmes lors de cet événement qu'elles dénoncent avant tout. La première manifestation publique de leur contestation a lieu en juin 1972. Un groupe de femmes hospitalisées à la Maternité se révolte alors contre les mauvaises conditions de soins et de traitement qu'elles subissent, faisant valoir leurs doléances par le biais d'une pétition. Leurs principaux griefs, diffusés quelques mois plus tard dans une brochure éditée par un groupe du MLF, concernent la vétusté des équipements et le manque de personnel (médecins et infirmières), carences dont témoignent plusieurs patientes. Ces dernières critiquent en outre la ségrégation des femmes hospitalisées en différentes classes basées sur le revenu : « On ne nous fera plus croire que la médecine des privilèges n'existe pas et si les conditions d'hygiène et de soins en 3^{ème} classe sont aussi mauvaises, c'est que la Direction n'engage qu'un minimum de personnel qui est ainsi surchargé de travail »¹⁰⁰³. Cinq ans plus tard, les féministes publient une nouvelle brochure intitulée « *Accoucher à la Maternité : ce que nous refusons, ce que nous voulons* »¹⁰⁰⁴. Plus fournie et détaillée, leur critique aborde l'ensemble des étapes de la maternité : grossesse, accouchement et post-partum. Tout d'abord, la préparation à l'accouchement, limitée à sept cours dispensés à partir du septième mois de grossesse seulement, est jugée insuffisante. Les femmes arrivent à l'accouchement sans savoir ce qui les attend, quelles complications peuvent éventuellement survenir ni quels médicaments vont leur être administrés. L'accouchement lui-même est orchestré pour satisfaire en premier lieu les nécessités de la pratique médicale et non pour assurer le bien-être de la parturiente, dont le rythme et les préférences personnels sont rarement pris en compte. Les auteures dénoncent vivement le projet de séparer la salle de travail, destinée à la phase de dilatation du col de l'utérus, et la salle d'accouchement, transformée en véritable bloc opératoire, qui renforce encore l'assimilation de l'accouchement à un acte médicalisé, presque chirurgical. Leur dernière critique s'adresse au règlement de la Maternité, et notamment à ses horaires peu flexibles, qui font obstacle à la création d'un lien satisfaisant entre parents et nouveau-né. Leur argumentation présente l'accouchement en milieu hospitalier, jugé idéal par les gynécologues, comme une expérience parfois plus traumatisante que rassurante. Transformées en malades par un appareil médical hyper technicisé, les parturientes se voient dépossédées d'un événement qui fait pourtant partie intégrante de leur vie. Sans nier l'utilité de la technique dans certains cas, les militantes refusent de se laisser dominer par elle :

¹⁰⁰³ Un groupe du MLF Genève, *Maternité*, novembre 1972, p. 8. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D91.

¹⁰⁰⁴ Des usagères de la Maternité, *Accoucher à la maternité : ce que nous refusons, ce que nous voulons*, juin 1977. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS23.

« Nous voulons la démédicalisation de la naissance, non pas comme rejet de la technique et « retour à la nature », mais comme remise de la technique à sa place. Nous voulons que tout soit conçu en fonction du respect maximum des femmes qui viennent accoucher, de leur fonctionnement physique et mental, émotionnel propre, de leur préparation particulière et en fonction du respect de l'enfant qui arrive : qu'il subisse le moins de violence, de rupture possibles. Nous voulons que la technique, les médecins, la chimie, les appareils soient à notre disposition pour nous assurer la plus grande sécurité, mais nous refusons de nous laisser dominer par une organisation de la naissance faite uniquement en fonction de cette technologie et sur laquelle nous perdons tout contrôle. »¹⁰⁰⁵

5.4 Démanteler l'hétérosexualité : les groupes lesbiens et homosexuels à Genève

La lutte pour la réappropriation du corps constitue sans doute l'un des éléments-clé du mouvement féministe genevois et sa cristallisation sur l'enjeu de l'avortement joue certainement un rôle fédérateur important. L'engagement du MLF-Genève sur ce terrain est directement lié à sa perception critique de la sexualité comme n'étant pas déterminée pour et par les femmes. Ce n'est pourtant pas le seul terrain sur lequel se mobilisent les militantes. De l'ambition de se réapproprier leur sexualité découle un autre pan essentiel de l'activité des femmes du MLF genevois, l'affirmation de l'homosexualité, qui remet peut-être encore plus fondamentalement en cause l'ordre sexuel hégémonique.

En effet, en amont de toute élaboration théorique, l'homosexualité constituait par essence un grain de sable dans les rouages de la norme hétérosexuelle. Son affirmation publique et politique à partir de la fin des années 1960 dans le monde occidental ne peut que visibiliser et renforcer son potentiel de bouleversement des codes établis. Émergeant tout d'abord grâce aux militantes lesbiennes actives au sein du MLF de Genève, la revendication de l'homosexualité est ensuite portée également par des groupes masculins. Dans le contexte genevois des années 1970, la perspective des mouvements lesbiens et homosexuels en matière de sexualité se range sans conteste parmi les plus subversives. Mais si les homosexuels hommes et femmes partagent une même analyse de la contrainte sociale à l'hétérosexualité, les groupes masculins et féminins suivent pourtant des voies propres. Leur histoire ne saurait être envisagée de manière indifférenciée tant leurs trajectoires sont distinctes, en dépit de rapprochements ponctuels¹⁰⁰⁶.

¹⁰⁰⁵ *Ibid.*, p. 6. Ce sont les auteures qui soulignent.

¹⁰⁰⁶ Nous reprenons ici certains des arguments développés dans un article publié en 2010. Voir Burgnard Sylvie, « Pouvoir masculin... », *op. cit.*

5.4.1 L'affirmation de l'homosexualité : un défi à l'ordre social

La revendication politique de l'homosexualité prend forme à Genève dans le terreau des mouvements de libération des femmes. Son émergence suit de peu celle du FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire) parisien, créé lui aussi dans la foulée de la lutte des femmes. Dans le numéro consacré aux luttes d'émancipation libertaires féministes et homosexuelles de la revue *Tout !* en avril 1971, les auteurs de l'édito attribuent aux féministes du MLF le fait d'avoir ouvert « une brèche dans [leur] attitude, [leur] compréhension, et [leurs] capacités à faire la Révolution. Elles ont montré l'étendue de leur oppression sur tout les aspects de la vie, et partant, toutes les possibilités de subversion »¹⁰⁰⁷.

À Genève, c'est de fait au sein du MLF que les homosexuelles – le terme « lesbienne » n'est alors pas couramment employé¹⁰⁰⁸ – se reconnaissent. « Nous entendîmes causer du MLF naissant. Pleines de secrets espoirs, nous poussons la porte un soir », se souviennent Pirouette et Girouette dans un article rétrospectif publié en 1983¹⁰⁰⁹. Dans un contexte culturel et politique où l'homosexualité ne possède encore pas d'expression militante, l'investissement politique dans la lutte féministe séduit les homosexuelles¹⁰¹⁰. Là, pour la première fois, elles trouvent un espace de rencontre qui leur permet de sortir de l'isolement et de se retrouver entre elles. Rapidement, elles s'organisent en petit groupe : « Ça a commencé comme un groupe de conscience, une espèce de Club des 5 où chacune racontait sa vie, spécialement les 'nouvelles' (pour ne pas dire les novices). On s'y sentait quand même beaucoup mieux que dans les groupes de conscience dont nous faisons partie au sein du MLF »¹⁰¹¹.

La cohabitation entre hétéro- et homosexuelles au sein du MLF ne s'avère en effet pas sans heurts. En dépit de leur attachement au combat des femmes, les lesbiennes ressentent un malaise face au manque d'attention accordée à l'homosexualité par leurs consœurs hétéros. Elles formulent leur insatisfaction en 1972, dans un tract intitulé « Hétéros ! On est navrées de vous gêner ! ». On peut y lire leur reproche face à ce qu'elles perçoivent comme de l'homophobie larvée, mêlée de tolérance : « Nous ne voulons pas être tolérées intellectuellement. Nous voulons que vous réveilliez la lesbienne endormie en chacune de vous ! La tolérance, merci bien ! Les médecins aussi en ont ! [...] »¹⁰¹². S'il n'entraîne pas la scission du groupe et ne provoque pas non plus de débat de fond sur la position du MLF à l'égard de l'homosexualité, cet élan de révolte marque une étape cruciale dans la formation du

¹⁰⁰⁷ Édito de *Tout !*, 23 avril 1971, p. 1.

¹⁰⁰⁸ « À ce moment, si d'aventure les lesbiennes se qualifient, elles emploient le terme 'homosexuelle' » Bard Christine, « Le lesbianisme... », *op. cit.*, p. 114.

¹⁰⁰⁹ Pirouette et Girouette, « Zazie dans le rétro », *CLIT 007*, n° 8, septembre 1983, p. 12. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S2/D20.

¹⁰¹⁰ Bard Christine, « Le lesbianisme... », *op. cit.*, p. 113.

¹⁰¹¹ Pirouette et Girouette, « Zazie dans le rétro », *op. cit.*, p. 12.

¹⁰¹² Sappho s'en fout, *Hétéros ! On est navrées de vous gêner !*, juin 1972. Fonds MLF Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS21/D46.

mouvement lesbien¹⁰¹³. Ce tract contient en germes les éléments qui fondent la perspective politique des lesbiennes genevoises en matière de sexualité dans les années 1970. Refus de la pathologisation de l'homosexualité tout d'abord, les auteures affirmant en avoir « marre d'être traitées en malades ». Remise en cause du caractère naturel de la sexualité ensuite. Pour les auteures du tract, l'orientation sexuelle n'a rien de biologique mais relève d'une construction culturelle et sociale : « On ne naît pas homosexuel. On ne naît pas hétérosexuel. ON LE DEVIENT. L'homosexualité n'est pas contre-nature. L'hétérosexualité est culturelle ». À plusieurs reprises, elles exhortent leurs camarades de lutte à ne plus réprimer leur propre homosexualité, à ne plus censurer leurs désirs pour d'autres femmes, en d'autres termes à s'émanciper de l'hétérosexualité qu'elles ont acquise et intériorisée.

Une telle analyse s'éloigne du discours alors hégémonique qui renvoie l'homosexualité à une expression individuelle pour l'envisager au contraire dans une perspective sociale. Resituant le nœud du problème non pas dans l'homosexualité, mais dans la construction de l'hétérosexualité comme norme, cette idée met en lumière la construction du normal et de l'anormal de même que le mécanisme de stigmatisation qui en découle : « Ce n'est pas nous qu'il faut soigner, c'est la société ! [...] C'est pas l'homosexualité qui nous réprime. C'est vous ! Et comme on vous aime, on vous a intériorisées... On a toutes une hétéroflie – mère-de-famille dans la tête ! [...] »¹⁰¹⁴.

Plus grave encore à leurs yeux que l'absence de problématisation de l'homosexualité au sein du MLF est le manque de solidarité que les homosexuelles ressentent de la part des hétérosexuelles qui se défendent par exemple, lors de certaines discussions publiques, de promouvoir l'homosexualité¹⁰¹⁵. Leur ressentiment impulse la rédaction d'un second tract qui se conclut par une forme de manifeste définissant le lesbianisme à leurs yeux :

« Si être lesbienne signifie : vouloir être autonome, oser transgresser les limites qu'on nous impose ; si être lesbienne signifie : ne pas attendre qu'un homme avec son nom nous donne le droit d'exister, ne pas attendre d'avoir fait des enfants-preuves pour se sentir une femme complète ; si être lesbienne signifie : ne pas vouloir, quand on parle à une femme, se châtrer soi de son sexe, et elle du sien, mais vouloir être libre de développer ses rapports avec les femmes dans tous les sens, amour et désir compris, alors je suis lesbienne. »¹⁰¹⁶

Les tensions apparues au sein du MLF genevois révèlent à quel point l'affirmation publique de l'homosexualité constitue le point critique des luttes pour sa libération. La discrétion à l'égard de l'homosexualité, défendue comme tactique par certaines militantes du MLF, donne

¹⁰¹³ Joly Hélène, *De Sappho s'en fout à Vanille fraise... op. cit.*, p. 31.

¹⁰¹⁴ Sappho s'en fout, *Hétéros ! On est navrées de vous gêner !*, juin 1972. Fonds MLF Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS21/D46.

¹⁰¹⁵ Joly Hélène, *De Sappho s'en fout à Vanille fraise... op. cit.*, p. 33.

¹⁰¹⁶ Sappho l'faire, *Quelques remarques sur l'homosexualité, qui finiront bien un jour par former un tout cohérent !*, Genève, décembre 1972. Intégralement retranscrit dans Pirouette et Girouette, « Zazie dans le rétro », *op. cit.*, p. 15.

la mesure de la portée subversive d'une telle revendication. Or pour les lesbiennes, la stratégie du silence n'est pas envisageable car les problématiques féministes et lesbiennes sont liées :

« L'homosexualité n'est pas un thème prioritaire de la lutte des femmes, mais il traverse tous les problèmes de la lutte des femmes. Il faudra en parler comme d'une alternative réelle et possible à la contraception, à l'avortement, à la sexualité-reproductrice-génitocentrée-dirigée-par-l'homme, à la famille, etc. [...] Nous acceptons bien le slogan 'Nous sommes toutes des avortées', qu'en est-il de : 'Nous sommes toutes des lesbiennes' ? »¹⁰¹⁷

5.4.2 Porter l'homosexualité dans l'espace public

La réticence perceptible au sein du MLF dévoile la force du modèle de société hétérosexuel, fondé en grande partie sur l'institution familiale, ainsi que le défi à ce modèle que représente l'existence même de l'homosexualité. Dans un tel contexte, le simple fait de se réunir en tant que personnes homosexuelles dans le but d'engager une dynamique politique implique une démarche des plus transgressives¹⁰¹⁸. Porter sur la scène publique la question de l'homosexualité est dès lors une priorité. L'« Année de la femme » décrétée par l'ONU en 1975 offre une opportunité en ce sens, que les militantes lesbiennes ne manquent pas de saisir. Refusant catégoriquement de se joindre au congrès officiel, organisé par les associations féminines suisses, parce qu'elles le jugent élitiste et bourgeois, les mouvements de libération des femmes des principales villes de Suisse organisent un anti-congrès¹⁰¹⁹. Contrairement à la manifestation officielle où les thématiques sont soigneusement triées pour ne pas choquer, elles choisissent l'avortement et plus généralement la sexualité comme thème central. Les lesbiennes y organisent un « Labyrinthe des lesbiennes », animation qu'elles qualifient a posteriori de clou de la manifestation¹⁰²⁰. Le parcours qu'elles imaginent vise à susciter l'introspection des visiteuses :

« À l'entrée, une photo agrandie de Greta Garbo à corps de sphinx : 'L'énigme ?'. Puis il fallait se faufiler et les promeneuses se trouvaient face à un miroir traversé de barreaux portant la légende : 'à quoi ressemble une lesbienne ?' Suivait un vrai dédale de toiles tendues portant de multiples panneaux illustrés représentant en gros la vision que la société a de nous [...], sans oublier la vision que nous avons de nous-mêmes [...]. Un panneau rappelait les lesbiennes illustres qui nous ont précédées. [...] À la sortie, les promeneuses déjà passablement interloquées, butaient obligatoirement contre un deuxième miroir intitulé : 'Et vous, qui êtes-vous ?' »¹⁰²¹

Si le groupe des lesbiennes émerge dans un rapport ambivalent au MLF, ses relations avec les homosexuels masculins s'inscrivent plutôt dans le registre du conflictuel. Au début de l'année

¹⁰¹⁷ *Idem.*

¹⁰¹⁸ Burgnard Sylvie, « Pouvoir masculin... », *op. cit.*

¹⁰¹⁹ Sur l'anti-congrès, voir de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 119-123.

¹⁰²⁰ Pirouette et Girouette, « Zazie dans le rétro », *op. cit.*, p. 16.

¹⁰²¹ *Ibid.*, p. 16-17.

1973, un FHAR mixte est créé, en référence au groupe parisien du même nom. Il rassemble des lesbiennes, provisoirement sorties du MLF, et des homosexuels masculins. Cependant, tout comme à Paris, l'expérience se révèle peu satisfaisante pour les femmes¹⁰²².

Ce qu'elles qualifient de « tragique méprise » ne dure que quelques mois, au terme desquels elles se réunissent à nouveau exclusivement entre homosexuelles, avant de réintégrer le MLF en 1974¹⁰²³. Leur position incertaine, faite de proximité idéologique et de distance critique, tant face aux groupes homosexuels masculins que face au MLF, fait apparaître l'apport de la perspective lesbienne. Bien que les homosexuelles partagent avec les unes comme les autres une critique radicale du système, une volonté farouche de rendre politique le quotidien ainsi qu'un rejet de tout rapport hiérarchique, ni les féministes ni les gays n'articulent comme elles les problématiques féministes et homosexuelles¹⁰²⁴.

Le FHAR genevois ayant disparu, les homosexuels masculins se regroupent début 1975 dans une nouvelle structure qui s'autonomise du modèle parisien et prend le nom de GLHOG (Groupe Libertaire Homosexuel de Genève)¹⁰²⁵. Ce groupe exclusivement masculin adopte une perspective résolument libertaire qui se distancie du marxisme qui caractérisait le FHAR. Seule trace qui subsiste de ce groupe, son manifeste est construit sur l'opposition entre oppression et libération. Il s'élève contre « la démocratie verticalisée, le patriarcat, le phallogrisme, [...] » et désigne les adversaires du groupe : « la domination, l'esclavage, le parcage, la maladie, la normalité, la répression, le contingentement, le ghetto, la double-vie, la dissimulation, la honte, la fierté, la morale, la loi, l'hétérosexualité, l'homosexualité ». Dans une optique libertaire, ils appellent à « [...] la libération de toutes les formes du désir profondément en harmonie avec le changement »¹⁰²⁶.

Le GLHOG est éphémère mais ses fondements théoriques sont repris en février 1978 au moment de la création d'un nouveau groupe, dont les militants se recourent en partie et dont la dénomination rappelle fortement le précédent¹⁰²⁷. Le GHOG, Groupe homosexuel de Genève prend la forme juridique d'une association dont les statuts sont formulés de manière très neutre : « favoriser les contacts personnels et les relations humaines [...] organiser des manifestations, gérer un local et faire toute action allant dans le sens du but susmentionné »¹⁰²⁸. L'objectif des militants est pourtant clair, il s'agit pour eux de développer une activité politique d'agit-prop afin de sortir de l'ombre la problématique de la sexualité¹⁰²⁹.

¹⁰²² *Ibid.*, p. 15.

¹⁰²³ Joly Hélène, *De Sappho s'en fout à Vanille fraise... op. cit.*, p. 36 ; Martel Frédéric, *Le rose et le noir... op. cit.*

¹⁰²⁴ Falquet Jules, « Rompre le tabou de l'homosexualité, en finir avec la différence des sexes : les apports du lesbianisme comme mouvement social et théorie politique », *Genre, sexualité & société [en ligne]*, n° 1, 2009, en ligne: <http://gss.revues.org/index705.html>, consulté le 15 novembre 2011

¹⁰²⁵ Entretien avec PB, co-fondateur du groupe, le 27 mai 2008.

¹⁰²⁶ *Essai de manifeste*, Genève, 4 mars 1975. Fonds PB (archives privées non inventoriées), Genève.

¹⁰²⁷ Entretien avec PB, le 27 mai 2008.

¹⁰²⁸ GHOG, *Statuts*, [1978 ?]. Fonds PB (archives privées non inventoriées), Genève.

¹⁰²⁹ Entretiens avec PB et MH, respectivement le 27 mai 2008 et le 23 juillet 2009.

5.4.3 Visibilité des revendications homosexuelles et réactions politiques

En novembre 1978, le GHOG, les groupes de lesbiennes des MLF de Genève et Lausanne (GL) et le groupe de Libération Homosexuel de Lausanne (GLH) se réunissent pour organiser un festival de cinéma consacré à l'homosexualité. Durant près de trois semaines, des films souvent inédits en Suisse en raison de leur inadéquation aux normes du cinéma commercial sont projetés dans un centre d'animation cinématographique subventionné par des fonds publics. Tout en adhérant à l'idée d'une organisation mixte, les homosexuelles soutiennent une présentation séparée des homosexualités féminine et masculine, afin de souligner la spécificité de l'oppression des lesbiennes et des gays¹⁰³⁰. Largement médiatisé, le festival procure aux groupes homosexuels l'opportunité de porter leurs idées dans l'espace public et de toucher un large public¹⁰³¹. L'affiche réalisée par le GHOG est révélatrice de son esprit provocateur et ironique :

« Les pédés sont désaxés, violent les petits garçons, sont tous antiquaires et garçons coiffeurs, sont des obsédés sexuels, sont impuissants, efféminés et contre nature : c'est un fléau social. NOUS VÉNÉNEUSES FLEURS DU MAL, VOUS ATTENDONS POUR VOUS PROUVER QUE TOUT CELA EST VRAI au FESTIVAL HOMOSEXUALITÉ ET CINÉMA. »¹⁰³²

La dérision de ces propos ne diminue pas leur charge critique. Ni leur force de dénonciation des stigmates couramment associés aux homosexuels : « [...] Le pédé de service dans sa boutique de mode ou de coiffure, l'enculé ou l'enculeur, ou encore le violeur d'enfants ; c'est toute cette imagerie qu'on dit populaire que nous voulons détruire, avec rage, dans un grand lancer de ballons rose (pourquoi pas ?), de même que tous les discours « spécialisés » [...] »¹⁰³³. En marge de l'humour, le tract évoque également la dissimulation et la peur vécues par les homosexuels au quotidien : « Car il faut aussi parler du reste, de tout le reste, ce que nous vivons tous les jours : le jeu de cache-cache avec notre entourage et dans la rue, au travail ('ceux-là savent – ceux-là est-ce qu'ils savent ? – je suis sûr qu'ils savent') »¹⁰³⁴. Premier événement public d'une telle envergure, le festival participe ainsi d'une démarche de libération de la honte et du secret. Il s'agit de « sortir du placard » selon les termes de l'expression qui se popularise alors¹⁰³⁵.

¹⁰³⁰ GHOG, *Festival « Cinéma et homosexualité » à Genève*, [1978]. Fonds MH (archives privées non inventoriées), Genève.

¹⁰³¹ « Dès mardi au CAC. Cinéma et homosexualité », *Journal de Genève*, 30 octobre 1978, p. 11.

¹⁰³² GHOG, Affiche-tract pour le festival Homosexualité et cinéma, Genève, [1978]. Ce sont eux qui soulignent. Fonds PB (archives privées non inventoriées), Genève.

¹⁰³³ GL-MLF, GL, GLH et GHOG, *Tract Festival « Cinéma et homosexualité » du 31 octobre au 19 novembre 1978*, Genève, [1978]. Fonds PB (archives privées non inventoriées), Genève.

¹⁰³⁴ *Idem*.

¹⁰³⁵ Chauncey George, « Après *Stonewall*, le déplacement de la frontière entre le « soi » public et le « soi » privé », *Histoire et sociétés*, n° 3, 2002, p. 45-59.

Face à une telle affirmation publique de l'homosexualité, qui rompt significativement avec la discrétion dans laquelle se cantonnaient les homosexuels en Suisse romande jusqu'alors, les réactions d'hostilité ne manquent pas. Elles prennent corps dans le champ politique institutionnel avec le dépôt d'une résolution auprès du parlement genevois par le parti d'extrême-droite Vigilance. Scandalisé par la tenue du festival, « véritable propagande en faveur du comportement homosexuel », le parti propose de sanctionner financièrement le centre cinématographique en lui retirant 10 % de la subvention qui lui est accordée¹⁰³⁶. Pour le député à l'origine de la résolution, « s'il n'y a pas lieu de condamner les personnes qui sont atteintes de cette déviation des instincts sexuels, souvent malgré elles, il n'est pas admissible de tolérer qu'une propagande soit faite en faveur d'un tel comportement »¹⁰³⁷. La teneur générale du débat qui s'enclenche est révélatrice des représentations stéréotypées alors dominantes en matière d'homosexualité. Tout au long de la discussion, la rhétorique de l'extrême-droite reprend, de manière si alarmiste qu'elle en devient caricaturale, les clichés précisément mis en évidence par les militants homosexuels. Tout particulièrement, l'image de l'homosexuel pervers, violeur d'enfants et corrupteur de la jeunesse apparaît centrale dans l'argumentation des députés de Vigilance :

« Nous avons dû mettre sérieusement en garde nos enfants qui ont été en butte à des propositions malhonnêtes et nous savons combien de jeunes ont été dévoyés, ont été tentés par des propositions d'argent et sont devenus – cela anormalement – homosexuels. Nous pensons que c'est un problème réel pour notre société qui ne doit pas tolérer que de la propagande soit faite en faveur d'un comportement homosexuel. »¹⁰³⁸

La peur de l'homosexualité rejoint ici l'angoisse sociale relative à la sexualité adolescente. On retrouve par ailleurs dans les propos tenus par l'extrême-droite la distinction opérée par la médecine du XIX^e siècle entre perversion et perversité (*cf.* section 2.1.2), la première étant excusable car physiologique, la seconde étant coupable et vicieuse : « Nous n'avons jamais pensé condamner des gens qui sont victimes de leur marginalité, [...] car c'est une caractéristique physiologique chez eux et, en général, ces gens-là s'abstiennent de faire du prosélytisme (ceux qui sont vraiment victimes de cette déviation physiologique). Les autres, les vicieux, sont dangereux pour la société et nous devons les combattre vigoureusement »¹⁰³⁹.

Si le reste de l'assemblée n'adopte pas une posture aussi conservatrice, tous et toutes s'accordent pourtant pour considérer que, d'une manière ou d'une autre, l'homosexualité pose problème¹⁰⁴⁰. Si bien que les groupes homosexuels mis en cause réagissent par voie de presse en publiant un communiqué de presse qui vise une fois encore à inverser la perspective afin

¹⁰³⁶ *Mémorial du Grand Conseil* (ci-après *MGC*), Résolution concernant le Centre d'animation cinématographique (Proposition de M. Hermann Jenni), Genève, 8 décembre 1978, p. 4318.

¹⁰³⁷ *Idem.*

¹⁰³⁸ *Ibid.*, p. 4328.

¹⁰³⁹ *MGC*, Résolution concernant le Centre d'animation cinématographique... *op. cit.*, p. 4328.

¹⁰⁴⁰ Le conseiller d'État André Chavanne, bien que loin de s'accorder avec les vues des députés de Vigilance, souligne les nombreuses questions posées par les jeunes sur l'homosexualité lors des cours d'éducation sexuelle, « ce qui prouve bien qu'il y a un problème » selon lui (*MGC*, Résolution concernant le Centre d'animation cinématographique... *op. cit.*, p. 4325).

de montrer que « le problème n'est pas l'homosexualité, mais les conditions faites par la société à cette forme de sexualité »¹⁰⁴¹. Et, parmi celles-ci, l'injonction à se terrer dans une discrétion proche de la clandestinité, injonction dont les propos précédemment cités témoignent de manière évidente. Tout se passe comme si, l'homosexualité ne pouvant être ouvertement condamnée, le prosélytisme homosexuel devenait l'ennemi à abattre. Les craintes exprimées face à ce prosélytisme provoquent le sarcasme des militant·e·s : « Ferait-on si aisément un homo d'un hétéro ? Tout se passe comme si l'homosexualité s'attrapait comme la grippe, dans l'esprit des censeurs »¹⁰⁴².

La focalisation dans ce débat sur le stéréotype de l'homosexuel pervers et vicieux a pour conséquence l'effacement de l'homosexualité féminine. Un effacement dont les militantes lesbiennes ne sont pas dupes : « quand on parle d'homosexualité, on pense aux pédés, mais des femmes ensembles, Ah bon ! Ça existe ? »¹⁰⁴³. Leur absence dans le débat parlementaire éclaire la manière dont l'oppression de l'homosexualité cumule les dimensions de l'identité sexuée et de l'orientation sexuelle. Alors que la perversité, le vice et la dangerosité sont associés aux hommes, faisant écho à l'image de la sexualité masculine comme active, pulsionnelle et incontrôlable, la passivité sexuelle prétendue des femmes se traduit par une double invisibilité pour les homosexuelles : « La lesbienne est femme, ses désirs sont donc niés et en tant que femme aimant les femmes elle existe encore moins »¹⁰⁴⁴.

5.4.4 Lutter contre la discrimination, le cas du certificat de bonne vie et mœurs

Un autre affrontement avec les institutions politiques marque l'histoire du GHOG lorsqu'en 1979, le groupe engage une lutte contre le certificat de bonne vie et mœurs. Ce certificat, délivré par la police, est requis par certaines professions, à commencer par la fonction publique (notamment l'enseignement et le secteur médical) mais aussi dans la restauration ou les entreprises de taxi. Il est également réclamé lors de certaines démarches administratives, comme lors de la signature d'un bail par exemple¹⁰⁴⁵. Ayant le statut de simple pratique établie par un règlement administratif en 1953, il prend force de loi en 1977, et ce par un curieux détour. Le règlement administratif qui l'institue à la base organise en effet également les dossiers de renseignements constitués par la police. À l'origine de la rediscussion du certificat dans l'enceinte parlementaire se trouve une initiative du parti socialiste genevois visant à reconsidérer la façon dont circulent les dossiers de police entre les institutions afin de renforcer la protection de la vie privée des citoyens et, entre autres, à supprimer cette

¹⁰⁴¹ GL (Genève), GHOG, GL (Lausanne), GLH, *Communiqué de presse « Festival homosexuel du CAC. Les groupes homosexuels se fâchent »*, 14 décembre 1978. Fonds MH (archives privées non inventoriées), Genève.

¹⁰⁴² *Idem.*

¹⁰⁴³ GL-MLF, GL, GLH et GHOG, *Festival « Cinéma et homosexualité » du 31 octobre au 19 novembre 1978*, [1978]. Fonds PB (archives privées non inventoriées), Genève.

¹⁰⁴⁴ *Idem.*

¹⁰⁴⁵ Gros Dominique, *Dissidents du quotidien... op. cit.*, p. 148.

attestation. D'après les socialistes, le certificat de bonne vie et mœurs ne repose sur aucune base légale et comporte une large part d'arbitraire. Pour eux, l'extrait de casier judiciaire et, si nécessaire, la fiche de contravention, suffisent à démontrer l'honorabilité des citoyen-ne-s. Le projet de loi socialiste fait débat pour finalement conduire, en 1977, à l'adoption d'une loi qui entérine le certificat de bonne vie et mœurs. Le paradoxe n'est pas des moindres. Le texte stipule que l'attestation ne sera pas délivrée à celui « dont l'honorabilité peut être déniée avec certitude en raison soit d'une ou de plusieurs plaintes fondées concernant son comportement, soit de contraventions encourues par lui à réitérées reprises, soit de son genre de vie (ivrognerie, toxicomanie ou conduite notoire) ou encore s'il s'agit d'un failli inexorable »¹⁰⁴⁶. Seule différence avec la pratique antérieure, le délai au terme duquel le certificat peut être obtenu après une condamnation est réduit, ce dont le parti socialiste se félicite comme d'une amélioration propre à valider la loi, pourtant fort éloignée du projet initialement déposé.

Bien que le texte ne la mentionne explicitement nulle part, l'homosexualité est au cœur des débats – et des préoccupations – parlementaires. Outre l'argument qu'il existe dans la plupart des cantons suisses, qu'« il est connu, il est souvent sollicité et il rend service »¹⁰⁴⁷, le certificat exerce un effet dissuasif qui protège judicieusement certaines professions de ceux et celles que l'on juge implicitement impropres à les exercer. Le conseiller d'État démocrate-chrétien, qui prône le maintien du certificat, l'explique :

« [...] pour un certain nombre de professions, professions soignantes, pour un certain nombre de professions d'enseignement, le fait qu'il existe un certificat de bonne vie et mœurs constitue un moyen de dissuasion pour les gens aux mœurs anormales, pour les drogués, pour les faillis, pour ceux qui ne mènent pas une vie conforme aux canons habituels ; sachant qu'ils ne peuvent produire un certificat de bonne vie et mœurs, ils renoncent, par exemples, à devenir instituteurs ou infirmiers. »¹⁰⁴⁸

Il cerne ensuite plus précisément le cas de l'homosexualité : « Est-il possible, demande-t-il, que nous renoncions à la possibilité de savoir qu'un homosexuel veut devenir maître d'école ? [...] Je n'émet de critiques envers personne en particulier, mais la société a aussi le devoir de s'interroger, de savoir et de se protéger »¹⁰⁴⁹. Contre quel danger s'agit-il ici de se protéger ? Si le politiquement correct interdit déjà une position ouvertement homophobe, le souci de la contagion homosexuelle et de la dépravation de la société est néanmoins clairement perceptible dans ces propos, et se mue en mesures préventives, voire dissuasives lorsque la menace touche les éléments les plus faibles du groupe social, les enfants et les malades.

¹⁰⁴⁶ Loi F 1 25 du 29 septembre 1977 sur les renseignements et les dossiers de police et la délivrance des certificats de bonne vie et mœurs, art. 10, Recueil authentique des lois et actes du gouvernement de la République et canton de Genève, 1977, p. 502.

¹⁰⁴⁷ MGC, intervention de Guy Fontanet, conseiller d'État démocrate-chrétien en charge du département de justice et police de 1973 à 1985, Genève, 21 mars 1974, p. 675.

¹⁰⁴⁸ *Ibid.*, p. 676.

¹⁰⁴⁹ *Idem.*

Bien conscient d'être directement visé par la formulation du texte de loi, le groupe des lesbiennes se mobilise entre l'adoption de la loi en septembre 1977 et son entrée en vigueur en janvier 1978. Dans une lettre adressée à différents groupes auxquels elles sont liées¹⁰⁵⁰, elles soulignent l'imprécision du texte de loi qui, d'après elles, « donne un champ d'appréciation moral et idéologique plus large à l'officier de police chargé de délivrer ces certificats »¹⁰⁵¹. Un groupe du Centre Femmes interpelle également par courrier les partis politiques, leur demandant de préciser l'interprétation qu'ils entendent donner à certaines notions restant floues à leurs yeux, sans que cette démarche ne soit suivie d'effets¹⁰⁵².

En 1979, les militants du GHOG s'attaquent à leur tour au certificat de bonne vie et mœurs, par le biais d'une pétition dont le texte étend la problématique à l'enjeu de la liberté sexuelle. Les signataires affirment :

« Je revendique, pour chacun/chacune, le droit d'être différent/e et celui de disposer comme il/elle l'entend de son corps et de son cœur en toutes circonstances. C'est pourquoi je demande : l'abrogation de la loi cantonale sur le certificat de bonne vie et mœurs et, de la part des employeurs et bailleurs, l'abolition de toute discrimination basée sur la différence sexuelle. »¹⁰⁵³

Tout comme les lesbiennes une année auparavant, les pétitionnaires dénoncent le caractère arbitraire du certificat de bonne vie et mœurs, dont la délivrance, laissée au seul pouvoir d'un officier de police, repose sur « des critères moraux subjectifs, dont le critère de l'honorabilité [...] question d'appréciation, qu'aucune jurisprudence ne parvient à définir ». Il est inadmissible à leurs yeux que bien que l'homosexualité entre adultes consentants ne soit pas considérée comme un délit au sens de la loi, le certificat exerce une action se discriminatoire¹⁰⁵⁴.

En réalité, la fonction d'une telle attestation réside précisément dans ce paradoxe. Comme le formule d'ailleurs explicitement l'exposé des motifs dans le projet de loi proposé en 1976, qui argumente que le certificat doit « [permettre] à l'autorité de dénier l'honorabilité d'une personne en raison de simples contraventions ou en raison même de son genre de vie, c'est-à-dire pour des faits qui peuvent être certainement moins graves que ceux qui auraient donné lieu à une condamnation à une peine privative de liberté, suivie d'une inscription au casier judiciaire »¹⁰⁵⁵. Plus qu'un garant de la loi, le certificat de bonne vie et mœurs assume un rôle de caution morale. Fonction légitime aux yeux des parlementaires dont l'un précise la notion d'« inconduite notoire » comme étant « le fait de celui qui se livre en public à des actes

¹⁰⁵⁰ Les archives consultées ne fournissent pas la liste de ces destinataires.

¹⁰⁵¹ Groupe des lesbiennes, *Aux unes et aux autres. Le certificat de bonne vie et mœurs, vous en avez déjà entendu causer ?*, décembre 1977. Fonds MLF-Genève, Genève, MLF-GE/S4/SS12.

¹⁰⁵² Parmi les documents rassemblés et inventoriés dans le fonds d'archives du MLF-Genève, nous n'avons rien trouvé qui évoque une éventuelle suite aux appels lancés par les lesbiennes.

¹⁰⁵³ GHOG, *Pétition au Grand Conseil genevois*, 1979. Fonds PB (archives privées non inventoriées), Genève.

¹⁰⁵⁴ GHOG, *Remise de la pétition du Groupe Homosexuel de Genève (GHOG), demandant l'abrogation de la Loi sur le certificat de bonne vie et mœurs, au Grand Conseil genevois*, novembre 1979. Fonds PB (archives privées non inventoriées), Genève.

¹⁰⁵⁵ MGC, exposé des motifs, Genève, 8 octobre 1976, p. 3014-3015.

choquants pour la moralité »¹⁰⁵⁶. Avec pour enjeu la préservation de la société d'après le conseiller d'État en charge du département de justice et police, car en définitive l'homosexualité reste un comportement déviant et destructeur : « [l'homosexualité] est un comportement minoritaire, donc 'non normal'. [...] exalter l'homosexualité au même titre que l'autre [sexualité], et donner aux deux formes de sexualité exactement la même place, c'est précipiter la chute de notre société et lui porter un coup dont elle ne se relèvera peut-être jamais »¹⁰⁵⁷.

Pour le GHOG, cette entreprise de sauvegarde de la morale engendre une discrimination et une répression d'autant plus sournoises de l'homosexualité :

« [La dissuasion des censeurs modernes] empêche une grande partie des homosexuels de se réaliser pleinement dans des professions pour lesquelles ils sont souvent particulièrement doués. Elle force ceux d'entre eux qui ont accès à ces professions à dissimuler toute leur vie leur véritable identité sexuelle, sous peine de renvoi. [...] c'est le mensonge et la mort sociale au jour le jour, ou la visibilité et la répression impitoyable. »¹⁰⁵⁸

La démarche du GHOG, malgré les 3997 signatures que récolte la pétition en quelques mois seulement, reste sans effet si ce n'est quelques plaisanteries et moqueries de la part de certains députés. Cette mésestime déçoit et irrite le GHOG dont la réplique, sous forme de lettre ouverte, est cinglante :

« Cette pétition, vous l'avez enterrée, sûrs de flatter les milieux dans lesquels le puritanisme tient lieu de doctrine politique. Vous avez usé de votre droit : notre devoir à nous, c'est de vous faire savoir que nous tenons cette décision pour scandaleuse, et vos motifs inconsistants. [...] Face à des hommes et des femmes qui revendiquent leur différence comme une chance et combattent pour que leur vie puisse être vécue au grand jour, vous avez dressé, une fois de plus, la barrière de convictions qui se voudraient juridiques et qui ne sont que préjugés qui tentent de se faire prendre pour une morale. Vous semblez vouloir à tout prix que les homosexuels retournent à la clandestinité. On pouvait imaginer que le dossier homosexualité méritait de votre part une étude au moins aussi approfondie qu'un nouveau bout de trottoir, et des solutions inédites. Au lieu de quoi vous apportez la preuve que les députés genevois sont aussi bornés, couards et prisonniers des conventions que les plus rétrogrades de leurs électeurs. Nous en tirons les conclusions qui s'imposent. »¹⁰⁵⁹

Cette tentative du GHOG d'impulser le changement par le biais des canaux institutionnels se solde certes par un échec. Mais la défaite n'est pas totale pour autant dans la mesure où leur initiative fait la preuve de l'ampleur du soutien acquis à la cause homosexuelle. Pour une ville

¹⁰⁵⁶ MGC, intervention de Christian Grobet, député socialiste, Genève, 29 septembre 1977, p. 4770.

¹⁰⁵⁷ Guy Fontanet, *24 Heures*, 15-16 mars 1975, cité dans GHOG, *Remise de la pétition du Groupe Homosexuel de Genève (GHOG), demandant l'abrogation de la Loi sur le certificat de bonne vie et mœurs, au Grand Conseil genevois*, novembre 1979. Fonds PB (archives privées non inventoriées), Genève.

¹⁰⁵⁸ GHOG, *Remise de la pétition du Groupe Homosexuel de Genève (GHOG), demandant l'abrogation de la Loi sur le certificat de bonne vie et mœurs, au Grand Conseil genevois*, novembre 1979. Fonds PB (archives privées non inventoriées), Genève.

¹⁰⁵⁹ « Lettre ouverte au Grand Conseil genevois », *Tout va bien Hebdo*, 13-20 juin 1980, p. 11.

de moins de 160 000 habitants¹⁰⁶⁰, récolter près de quatre mille signatures représente en effet la preuve d'un appui populaire important, et nominal qui plus est, qui témoigne du décalage entre cette dernière et ses élu-e-s politiques.

5.4.5 « Plaisir d'amour », la revendication de l'homosexualité à la Télévision suisse romande

Si l'affirmation publique de l'homosexualité engage une transgression radicale et nouvelle des codes de conduite établis, la mise en image du vécu homosexuel dans sa dimension affective est une initiative peut-être encore plus inédite. En 1980, le GHOG cumule les deux démarches en réalisant un court-métrage pour l'émission *L'Antenne est à vous*, produite par la Télévision suisse romande, dont la fonction est d'offrir un canal de communication à des associations ou des sociétés, afin d'exprimer publiquement leur « conviction profonde ». Passablement déçus du traitement journalistique dont ils font généralement l'objet, les membres du GHOG décident de produire eux-mêmes une présentation en image de leur identité et de leur message. Non sans surprise, leur projet de film est accepté par la chaîne. Ne souhaitant surtout pas reproduire le modèle de la table ronde sur l'homosexualité, « généralement sinistre »¹⁰⁶¹, le GHOG entreprend de rédiger le script d'un film. En dix-huit minutes découpées en six séquences, le scénario retrace les activités et les revendications du groupe. La première scène est emblématique du ton provocateur et satirique des mouvements contestataires et libertaires de 1968¹⁰⁶². Travestis, les militants y attendent le début d'une conférence sur l'hétérosexualité. Par une inversion des rôles, le dialogue fait apparaître l'homosexualité comme majoritaire et l'hétérosexualité comme marginale. Reprenant les clichés courants appliqués aux homosexuel-le-s en les appliquant aux hétérosexuel-le-s, le dialogue met en évidence l'homophobie latente. Il révèle en outre l'hypocrisie du discours commun qui passe sous silence les problèmes spécifiques à l'hétérosexualité : « Quand on sait comme ils peuvent être pervers. Les journaux sont pleins d'histoires de viol. Des amants homme et femme s'entretient. [...] »¹⁰⁶³.

Les scènes suivantes abordent l'historique du groupe depuis sa création (« Le GHOG, deux ans d'histoire rose », scène 3) et exposent sa perspective théorique et politique ainsi que ses revendications. Au centre de leur propos se trouve la remise en cause de la construction sociale de l'homosexualité comme phénomène anormal, pathologique et menaçant. Ils affirment une fois encore que le problème n'est pas l'homosexualité mais le traitement qui lui est réservé par la société. Pour l'illustrer, ils mobilisent l'image du placard. Dans la seconde

¹⁰⁶⁰ La ville de Genève compte en 1980 156 855 habitant-e-s ; le canton 351 065 (Office cantonal de la statistique, Statistique cantonale de la population).

¹⁰⁶¹ Biner Pierre, Le péril rose, *Tout va bien Hebdo*, 23-29 février 1980.

¹⁰⁶² de Dardel Julie, *Révolution sexuelle... op. cit.*, p. 112.

¹⁰⁶³ GHOG, *Film-tract*, Genève, février 1980. Fonds PB (archives privées non inventoriées), Genève.

scène, les militants sortent littéralement d'un faux placard en ôtant un masque. L'un après l'autre, ils proclament : « Je suis pédé. Je suis une tapette. Je suis une tante. [...] ». Le scénario met en scène la souffrance née de la répression et de la double vie qu'impose l'injonction à la clandestinité. Emblématique de leur sentiment de colère et de révolte, la dernière scène montre un placard en feu, dont les flammes réchauffent les membres du groupe.

Mais outre le message révolutionnaire et libertaire typique des mouvements homosexuels des années 1970, le scénario imaginé par le GHOG met en scène la dimension relationnelle et affective. La diffusion d'images d'hommes en couple filmés dans leur quotidien tranche radicalement avec les stéréotypes du pervers et de l'obsédé. De manière paradoxale pour un mouvement caractérisé par la radicalité de son rejet des codes établis, cet aspect du court-métrage expose une forme de normalité de l'amour homosexuel en le réinscrivant dans le cadre socialement reconnu du couple. À cet égard, le GHOG se rapproche, sans doute sans le vouloir, du choix stratégique fait par les groupes homophiles des deux premiers tiers du XX^e siècle, fondé sur la recherche d'une acceptation gagnée par la respectabilité et, somme toute, la banalité de leurs relations conjugales¹⁰⁶⁴. À la nuance près que le scénario comporte également des images suggérant la sexualité d'une manière qui ne peut être qualifiée de conventionnelle. Une scène présente un couple au réveil, nu dans un lit aux draps froissés. Son caractère volontairement suggestif, alors improbable à la télévision, confère au propos une portée subversive qui le démarque d'une éventuelle quête de tolérance. Une telle représentation de l'homosexualité mobilise toutefois un répertoire personnel et émotionnel singulier pour un tel mouvement politique. Peut-être vise-t-elle inconsciemment à toucher le public afin d'ébranler le tabou d'une manière différente¹⁰⁶⁵.

Les réactions suscitées par le film, pourtant diffusé en deuxième partie de soirée, reflètent sa portée subversive. Ce sont bien les scènes d'intimité qui choquent et certains n'hésitent pas à les qualifier de pornographiques. Un quotidien valaisan exprime son jugement en des termes pour le moins imagés : « ces 'femâles' ou 'hommelles' ont non seulement fait l'apologie de leurs déviations mentales et sexuelles et tenté de faire passer les hétérosexuels pour des anormaux, mais se sont produits à l'écran allongés dans leur litière d'amour bestial »¹⁰⁶⁶. Certains échos sont plus favorables, comme celui du quotidien *La Suisse* qui fait référence aux mêmes scènes, mais avec une appréciation diamétralement opposée : « [...] au juste, pourquoi les montre-t-on du doigt, à l'occasion ? Que veulent-ils que d'autres (les hétérosexuels par exemple) ne souhaitent également ? Plaisir ? Amour ? Bonheur ? [...] ce film a le mérite inestimable de déranger [...]. Et de se muer [...] en un hymne d'amour : qu'ils sont beaux ces deux corps, enlacés par un commun désir... »¹⁰⁶⁷.

¹⁰⁶⁴ Vena Teresa, *Être homosexuel... op. cit.*, p. 61.

¹⁰⁶⁵ Marchant Alexandre, « Daniel Guérin et... », *op. cit.*, p. 185.

¹⁰⁶⁶ *Le Nouvelliste du Valais*, 28 février 1980.

¹⁰⁶⁷ *La Suisse*, 28 février 1980.

La diffusion du film du GHOG ne laisse incontestablement pas le public indifférent. Le taux d'écoute de l'émission atteint un niveau record, près de deux fois celui habituel, ce qui signifie une audience de près de 200 000 téléspectateurs¹⁰⁶⁸. Les militants du GHOG sont conscients de l'impact potentiel de ces images :

« Des homosexuels qui ne s'excusent pas de leur perversion et ne demandent pas pardon, ça ne s'était évidemment jamais vu. La scène d'amour fait beaucoup parler d'elle : tant de gens préfèrent simplement s'imaginer que toute relation homosexuelle est fondée sur la contrainte. L'inconscient sexuel collectif s'en tient à la version psychopathique du vieux dégoûtant qui viole les petits garçons. »¹⁰⁶⁹

Aux réactions scandalisées, issues pour la plupart des milieux religieux conservateurs et de l'extrême-droite, répondent de nombreux témoignages de soutien. Coups de téléphone et lettres affluent de toute la Suisse romande dès le lendemain de la diffusion, provoquant l'enthousiasme des militants. Pierre Biner, alors rédacteur d'une chronique pour l'hebdomadaire *Tout va bien Hebdo* et membre du GHOG, se réjouit des « rencontres en perspective avec des gens qui sont déjà sur la même longueur d'onde, qui ont suivi un chemin parallèle au nôtre, dans leur ville et même quelquefois dans les campagnes [...]. Parce que vous n'allez pas imaginer qu'on va s'arrêter en si bon chemin... »¹⁰⁷⁰. Dans le même temps, de nombreux signaux de détresse parviennent également au GHOG. S'ils ont un effet certain sur le devenir du groupe¹⁰⁷¹, ils témoignent par-dessus tout de l'ampleur du mal-être des personnes homosexuelles en Suisse romande à l'orée des années 1980. Si bien que deux ans plus tard, en 1982, l'association Dialogai ouvre ses portes à Genève, fondée entre autres par un ancien membre du GHOG disparu depuis, avec précisément pour but de fournir un espace d'écoute et d'entraide à la communauté homosexuelle¹⁰⁷².

5.5 Conclusion

Les mouvements de libération féministes et homosexuels des années 1970 s'inscrivent dans le temps long de la subversion contre l'oppression des femmes et des sexualités minoritaires. Leur affirmation apparaît comme l'éclosion d'un processus déjà en maturation. Mais si l'on peut discerner de nombreux signes de mutations déjà à l'œuvre dans la décennie 1960, les mobilisations qui succèdent à 1968 font état de caractéristiques bien spécifiques :

¹⁰⁶⁸ *La Suisse*, 7 juin 1980.

¹⁰⁶⁹ Biner Pierre, *Le Péril rose, Tout va bien Hebdo*, 1^{er} au 7 mars 1980.

¹⁰⁷⁰ *Idem*.

¹⁰⁷¹ Si elles étaient prévisibles, ces manifestations surprennent le groupe par leur ampleur. Les difficultés et les souffrances qui émanent des messages reçus supposent un travail de soutien différent de la démarche politique du GHOG, travail auquel les militants ne sont pas préparés. Ceci joue probablement dans l'évolution du groupe qui cesse peu à peu ses activités (entretien avec PB, le 27 mai 2008).

¹⁰⁷² Entretiens avec PB (27 mai 2008) et MH (23 juillet 2009).

« Si, dans les années 1960, les transformations sociales de la 'condition féminine', l'activité de différentes associations et les débats sur la contraception ont constitué le terreau d'un nouveau mouvement féministe, la radicalité des discours et des formes d'action du MLF, l'utopie et la subversion, la valorisation du sujet et l'inscription du privé dans le politique, qui initient la libération des corps, appartiennent aux années post 68 et s'étendent sur toute la décennie. »¹⁰⁷³

L'inscription dans la longue durée de ces mouvements révolutionnaires n'enlève rien à leur caractère nouveau et à leur émergence en rupture avec la situation antérieure :

« Les historiens auront à cœur de remettre en perspective sur le long terme l'émergence du féminisme et de considérer ainsi que la prise de conscience qui aboutit au néo-féminisme commence au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et non dans les années 1960, comme on l'affirme couramment de façon sommaire. Il faut cependant se garder d'une restitution dans le long terme qui atténuerait l'événement même du féminisme de la fin des années 1960, la rupture sociale qu'a représentée ce moment [...]. »¹⁰⁷⁴

Car le militantisme homosexuel et féministe bouleverse les manières de faire de la politique. En rejetant les registres d'action traditionnels, les nouveaux groupes se démarquent des pratiques fondées sur des personnalités fortes de leaders. Le collectif prime sur l'individuel, même si le fondement de tout discours politique réside bien dans l'expérience personnelle de l'oppression :

« [...] si l'histoire des féministes de la III^e République est jalonnée par les parcours individuels de personnalités hors du commun, en décalage plus ou moins grand avec la société de leur temps, l'histoire du féminisme du second XX^e siècle est, en apparence, celle d'anonymes, la hantise du pouvoir, comme la dénonciation de l'oppression patriarcale, ayant banni les noms (des pères) et le principe de représentation. »¹⁰⁷⁵

Ce renouveau idéologique et politique jette un pont entre l'observation microsociale et l'analyse macrosociale, ce grâce à l'expression collective de problématiques privées. Des dimensions jusqu'alors ignorées du social sont portées dans la sphère publique. Longtemps confinées aux marges du social, des voix s'élèvent pour exiger le changement.

L'histoire de ces mouvements illustre la spécificité d'un discours qui se prend lui-même pour objet et sujet d'analyse. Les féministes parlent pour elles-mêmes et en leur nom, ce qui les démarque des autres producteurs de théories et de politiques en matière de sexualité, dont les réflexions et préoccupations portent systématiquement sur des tiers, qu'il s'agisse d'individus définis ou d'entités abstraites comme la société, les couples ou les « jeunes ». Les homosexuels élaborent eux aussi une argumentation fondée sur l'expérience de leur propre oppression. Leur révolte participe d'une affirmation existentielle, même si la démarche introspective y apparaît moins développée qu'au sein du militantisme féministe.

¹⁰⁷³ Zancarini-Fournel Michelle, « Genre et politique... », *op. cit.*, p. 140.

¹⁰⁷⁴ Fougeyrollas-Schwebel D., « Le féminisme des années 1970... », *op. cit.*, p. 736.

¹⁰⁷⁵ Zancarini-Fournel Michelle, « Les féminismes: des mouvements autonomes? », in Eliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort *et al.* (éd.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2004, p. 237.

Le discours des féministes et des homosexuels dans les années 1970 place les rapports intimes et affectifs au cœur de l'analyse politique. Au sein du MLF-Genève, la sexualité se trouve toujours systématiquement à l'intersection du vécu personnel des femmes et de l'analyse sociale et politique du système dans son ensemble. Ou plutôt, le vécu personnel des femmes *est* cette analyse. L'affirmation et la revendication de l'homosexualité, en proclamant son existence même, remet en question tout l'édifice social, basé sur l'institution du mariage et de la famille. La démarche des mouvements de libération transgresse les codes de conduite établis pour s'émanciper de l'oppression.

Ce processus passe par une réappropriation du corps et une quête d'autonomie, qui s'exprime avec force à l'encontre du pouvoir médical et du contrôle qu'il exerce sur les femmes et les homosexuel-le-s. Pour les féministes, cette réappropriation prend tout à la fois la forme d'une démarche réflexive d'analyse et de déconstruction du sens de la contraception, de l'avortement, de la maternité, de la sexualité et d'une démarche proactive de revendication d'autres conditions effectives d'exercice de la reproduction et de la vie sexuelle.

Les identités masculine et féminine prennent dans ce cadre une signification toute autre que dans les chapitres précédents. Elles sont questionnées au titre de constructions sociales inscrites dans des rapports de pouvoir dont la sexualité est non seulement le lieu d'expression mais également l'espace privilégié de leur construction et de leur reconfiguration.

Replacé dans la perspective des chapitres précédents, celui-ci révèle l'étendue de la contradiction qui existe entre deux logiques diamétralement opposées : d'un côté, pour les organismes de prévention médico-sociales et pour l'institution médicale, la volonté évidente de préserver un ordre social et moral jugé satisfaisant en l'améliorant ; de l'autre, pour des mouvements sociaux révolutionnaires, l'ambition de faire voler en éclat un système vécu comme intolérant et oppressif.

Conclusions générales

« [...] le savoir [...] doit être l'objet d'une conquête personnelle, un acte de liberté ».

Nelly Roussel, citée dans Knibiehler Yvonne, « L'éducation sexuelle des filles au XX^e siècle... », *op. cit.*, p. 7.

L'objectif de notre recherche était d'étudier les manières de dire et de penser la sexualité durant les années 1970 dans la région romande et plus spécifiquement genevoise. La production scientifique, tant historique que sociologique, sur la sexualité présente en effet d'importantes lacunes, en dépit de l'intérêt croissant que cette thématique suscite à l'heure actuelle. Les analyses produites ici contribuent à combler en partie ces carences, et ce de deux manières. D'une part, parce qu'en se concentrant sur la décennie 1970, notre recherche s'inscrit dans le champ de l'histoire du passé proche au sein duquel l'étude de la sexualité est encore à peine entamée. D'autre part, parce qu'elle se focalise sur une aire spatiale et temporelle restreinte, apportant une contribution originale à une production scientifique le plus souvent consacrée à l'étude d'espaces géographiques étendus ou de périodes prolongées.

Les quatre chapitres qui constituent le cœur de cette thèse ont ainsi mené une analyse approfondie des dynamiques de production de savoirs et de discours sur la sexualité durant la décennie 1970 et, ce faisant, illustré la diversité des préoccupations, des points de vue et des objectifs qui coexistent alors sur les questions sexuelles. De l'étude du corpus rassemblé, lui aussi caractérisé par l'hétérogénéité de ses sources, ressort avec acuité la concomitance de visions de la sexualité différentes et parfois contradictoires en un même lieu et un même temps. L'intérêt porté non seulement au message délivré sur la sexualité mais également à la sociogenèse et aux conditions de production des discours sur la sexualité fait apparaître les trajectoires spécifiques de chacun des champs étudiés, révélant les logiques propres qui les animent. Leurs processus de développement respectifs dérivent de sources de légitimité distinctes, dont découlent ensuite des orientations et des visées elles aussi distinctes.

Loin d'être désincarnés, ces espaces et leur dynamique portent l'empreinte des acteurs et actrices qui les font vivre et qui contribuent à les ancrer dans une réalité concrète. L'énergie déployée par ces derniers démontre l'importance qu'ils confèrent aux questions sexuelles et, plus précisément, leur souci de parvenir à diffuser et transmettre le plus largement possible leur vision du sexe et de sa pratique adéquate. Dans le contexte genevois des années 1970, la sexualité apparaît véritablement comme l'objet de luttes sociales et politiques ayant pour enjeu central la délimitation des modes d'exercice autorisés.

Abordant le premier de nos terrains d'investigation, le chapitre 2 a retracé la généalogie et la genèse de la sexologie clinique à Genève. Les archives mobilisées ont montré le rôle joué par le legs financier de Maurice Chalumeau et l'impulsion décisive qu'il a donnée aux acteurs de la sexologie genevoise en contribuant à financer recherches, publications, séjours et colloques

à l'étranger qui ont représenté autant d'opportunités de tisser un réseau international dense autour de la sexologie genevoise. Au prix toutefois d'un décalage entre les souhaits du légataire de voir se développer des recherches sur toutes les formes de sexualité, y compris marginales, et les lignes de recherche effectivement investies par l'équipe du Fonds. C'est ici la preuve que toute production de savoir, si scientifique soit-elle, est soumise aux tendances que dessinent les enjeux sociaux, moraux et politiques. Cela étant, les publications du corpus analysé se révèlent d'une extrême diversité quant aux thèmes abordés et à l'orientation choisie par les auteurs. Une organisation possible émerge toutefois et les publications peuvent être articulées en relation à la notion centrale de coït conjugal hétérosexuel qui domine l'ensemble de cette production. C'est là, semble-t-il, la préoccupation majeure de la sexologie romande dans les années 1970. La division des sexes entre un masculin et un féminin à la fois complémentaires et difficilement compatibles se trouve au fondement de la pensée des sexologues qui publient alors en Suisse francophone. Partant du constat des difficultés rencontrées par les couples dans leur sexualité, ils se consacrent tour à tour à la définition des troubles sexuels qui entravent la réalisation du coït, à l'élucidation de l'origine de ces troubles ou encore à la recherche de thérapeutiques efficaces permettant d'y remédier. Ce faisant, ils établissent implicitement une normalité de référence en matière de sexualité, norme qui institue les individus adultes et engagés dans une relation exclusive et stable comme (seuls) agents sexuels légitimes. En marge de cette focalisation sur le couple et sur les aléas de la sexualité conjugale, certains auteurs concentrent leur attention sur le revers de la médaille, autrement dit sur les formes de sexualité situées précisément en dehors des normes d'âge et de choix des partenaires induites par la conjugalité. Ils s'intéressent alors tout particulièrement à la sexualité des adolescent-e-s et des personnes âgées ainsi qu'à l'homosexualité en des termes qui soulignent le caractère extra-normal de ces modes d'exercice du sexe.

La notion de couple n'est pas moins importante dans le troisième chapitre, consacré à l'institution du planning familial à Genève. Une différence essentielle le distingue cependant du précédent. La préoccupation principale de celles et ceux qui luttent pour la création de ce service, de même que des personnes qui y sont ensuite actives, n'est en effet pas la vie sexuelle du couple, du moins pas dans un premier temps, mais plutôt sa vie reproductive. Au fondement de l'existence du Centre d'information et de régulation des naissances (CIFERN) se trouvent ainsi deux problématiques indissociables à l'époque : l'avortement et la contraception. Les diverses sources mobilisées dans ce chapitre ont permis de mettre le regard du CIFERN sur l'interruption de grossesse en perspective avec d'autres points de vue, notamment celui de certaines femmes elles-mêmes. En résulte le constat qu'à un moment où il est vivement débattu, l'enjeu de l'avortement, ou plus largement du choix en matière de procréation, est indissociable de celui de la construction sociale du féminin. Statut et représentations sociales des femmes forment des identités, telles que celle de *la* femme en détresse ou de *la* célibataire, qui imprègnent le message d'information et de prévention formulé par l'institution. Et ce alors même que tout porte à croire que les avortements résultent pour une large part de l'assimilation par les femmes des schèmes normatifs véhiculés

par le CIFERN lui-même, qui prône sans relâche la maternité responsable et la régulation rationnelle de la taille de la famille.

Dans un second temps, le couple occupe à nouveau le devant de la scène, ici en matière de contraception, autre préoccupation fondamentale des acteurs et actrices du CIFERN. Loin d'être conçue comme un outil potentiel d'émancipation des femmes, ni de libération du plaisir sexuel, la contraception est apparue dans notre corpus comme l'instrument de la stabilité conjugale. Plus encore, la relation conjugale stable constitue non seulement le but de la contraception, mais aussi la condition indispensable à sa bonne mise en pratique. Les enjeux de la sexualité et plus largement de l'entente conjugale resurgissent ici avec acuité. Si bien qu'une large part de l'activité du CIFERN se concentre sur le conseil conjugal, donnant à son activité une teinte résolument psychologique. L'exploration de cette facette du centre a permis de révéler les dynamiques de pouvoir qui se nouent autour de la gestion préventive de la sexualité en montrant les vives remises en question médicales suscitées par cette orientation psychologique.

Si le centre de planning familial tel qu'il se développe à Genève manifeste un certain embarras face aux jeunes qui le sollicitent et marque une nette préférence pour un travail mené avec des adultes engagé dans une union stable, l'éducation sexuelle, qui fait l'objet du quatrième chapitre, se destine par essence à une population encore extérieure à la tranche d'âge légitimement concernée par le couple (et dès lors *a priori* par la sexualité « active » telle qu'elle est normée à l'époque). L'analyse des supports utilisés par les animateurs et animatrices de leçons d'éducation sexuelle en milieu scolaire n'en a pas moins démontré la centralité du couple dans le message transmis aux jeunes. Tout y semble mis en œuvre pour les convaincre de repousser leur entrée dans la sexualité jusqu'à la formation d'une relation amoureuse durable et adulte. Maturité, responsabilité et maîtrise de l'instinct sexuel forment la base des principes de cette éducation au sexe et, ici encore, le bon exercice de la sexualité est indissociable des notions de couple et de famille. L'adolescence apparaissant aux acteurs et actrices de l'éducation sexuelle impropre à toute pratique sexuelle, ils ont pour préoccupation principale de prévenir la jeunesse face aux dangers qui la guettent (maladies vénériennes d'abord, puis grossesses non désirées et enfin échecs personnels et déstabilisation psychologique). Si l'injonction à la modération des pulsions touche filles et garçons, le regard porté sur la sexualité n'en est pas moins empreint d'une évidente division des rôles masculin et féminin, les jeunes femmes étant ouvertement et systématiquement assimilées à leur futur rôle maternel. Aucun doute que le message qui se dégage du corpus étudié traduit le compromis réalisé entre les impulsions des acteurs et actrices du secteur médico-social et les réticences manifestées par des groupes sociaux conservateurs, les seconds inhibant les premiers au moins autant qu'ils ne les affrontent ouvertement. La description du processus d'émergence et d'institutionnalisation de l'éducation sexuelle contribue à démontrer, une fois encore, la portée conflictuelle du développement et de la transmission de savoirs sur la sexualité, l'enjeu étant ici encore renforcé par la spécificité réelle ou construite de la population concernée.

Les analyses menées sur les archives des mouvements féministes et homosexuels genevois, présentées dans le chapitre 5, ne peuvent que contraster bruyamment avec le sentiment général procuré par le cheminement effectué jusqu'alors à travers la sociohistoire de la sexologie, du planning familial et de l'éducation sexuelle à Genève. Si le couple et la famille y conservent de l'importance, la perception en est singulièrement différente, dans la mesure où ils représentent les fondements d'un système jugé aliénant. De même, l'hétérosexualité, si évidente qu'elle structure la perception des autres champs étudiés sans même être spécifiée, subit une violente remise en question de la part des mouvements contestataires. Leur lecture de la sexualité se veut en rupture avec les préconceptions essentialistes qui instaurent la division sexuée des rôles masculin et féminin. La préoccupation principale qui se dégage du matériau analysé est l'oppression ressentie par les femmes et les homosexuel-le-s, qui cherchent avant tout à faire sortir du silence leur propre parole et leur propre vécu. À la différence des champs de la médecine, de la prévention psychosociale et de la protection de la jeunesse, ces mouvements n'imaginent pas de nouveaux agencements autour de la sexualité mais déploient leurs efforts au contraire pour ébranler et questionner les dispositifs normatifs en vigueur en matière de sexe. Leur message n'en est pas moins implicitement porteur d'une vision de la « bonne » sexualité. Il s'agit bien en réalité de définir comment et avec qui s'engager dans une pratique sexuelle, mais l'enjeu tient pour eux au degré de liberté des agent-e-s et, surtout, à la nécessité qu'ils aient conscience des mécanismes sociaux et des rapports de pouvoir qui se nichent dans les rapports intimes. Loin de considérer couple et famille comme cadre idéal de toute activité sexuelle, ils perçoivent le rapport hétérosexuel et conjugal comme le lieu de cristallisation de la domination masculine. Contrastant à tout point de vue avec les perspectives décryptées dans les chapitres 2, 3 et 4, leurs modes de penser et dire la sexualité problématisent explicitement la charge politique du sexuel.

Des champs polarisés

Le choix de focaliser notre étude sur divers espaces de production de discours sur une aire géographique et temporelle restreinte a permis d'explorer en profondeur la trajectoire et l'esprit de ces différentes instances, chacune d'elles émergeant comme un champ local concret animé d'une dynamique et d'une organisation propres¹⁰⁷⁶. Mais si une analyse par champ est indispensable afin de rendre compte dans le détail des processus en cours et de donner à voir la spécificité des trajectoires respectives des instances productrices de savoirs et de discours, une approche transversale s'impose au stade où nous en sommes arrivées afin de dégager une vision d'ensemble des dynamiques à l'œuvre. Ceci car loin de constituer des objets isolés, les champs compris dans nos analyses évoluent en effet bien dans un contexte spatio-temporel précis, celui de la ville de Genève durant la période qui s'étend de 1965 à

¹⁰⁷⁶ Nous renvoyons ici à la notion de champ telle que définie par Pierre Bourdieu en tant que microcosme relativement autonome par rapport au macrocosme auquel il appartient et traversé de rapports de force (Bourdieu Pierre, *Les usages de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA, 1997, p. 14-17).

1980. Ils s'y rejoignent, s'y associent ou s'y affrontent de nombreuses manières, que ce soit directement par le biais des acteurs en présence, ou indirectement parce qu'ils portent la marque de processus de fond similaires ou au contraire divergents. Se dessine alors dans la Genève des années 1970 un clivage profond entre deux pôles : d'un côté celui des savoirs et discours médicaux, psychologiques, pédagogiques et préventifs sur la sexualité élaborés par les acteurs et actrices de la sexologie, du planning familial et de l'éducation sexuelle ; de l'autre celui des savoirs et discours produits et portés sur la scène publique par les groupes contestataires féministes et homosexuels.

La proximité des champs de la sexologie, du planning familial et de l'éducation sexuelle est révélée au premier titre, et de manière tout à fait tangible, par la circulation entre ces différents espaces des mêmes personnalités centrales, figures-clé du pôle constitué par ces trois champs. Leur investissement cumulé tisse des liens étroits entre ces instances médico-sociales. À la fois initiateur et moteur du développement du planning familial et de la sexologie dans les années 1960 et 1970, le professeur Geisendorf fait figure de personnage principal dans cette distribution des rôles. Fondateur du CIFERN et de l'unité de gynécologie psychosomatique et de sexologie, il intervient également pour faire accepter l'implémentation d'une éducation sexuelle. Il partage avec puis délègue son rôle central à Willy Pasini dont il impulse et soutient la carrière. Ce dernier exerce alors à son tour une fonction essentielle à la fois au sein de la sexologie, en tant que directeur de l'unité de gynécologie psychosomatique et de sexologie, et au sein du CIFERN dont il assure la direction scientifique. Le troisième rôle revient à une femme, elle aussi médecin. La doctoresse Gentiane Burgermeister se trouve à l'origine de l'organisation de l'éducation sexuelle en milieu scolaire et son nom réapparaît de manière récurrente lorsqu'il est fait mention de prévention en matière de sexualité. Un tissu dense d'acteurs et actrices lie ainsi, d'abord le CIFERN et la sexologie puis également le service en charge de l'éducation sexuelle. Ces trois champs apparaissent à l'évidence dominés par un pouvoir médical très puissant qui se donne, par sa mainmise sur la prévention, la pédagogie et l'action thérapeutique en matière de sexualité, les moyens d'étendre l'emprise du savoir médico-scientifique à l'ensemble de la vie sexuelle et reproductive des individus.

Cette emprise médicale prend corps également au travers des théories et des concepts. Le pôle médico-social constitué par la sexologie, le CIFERN et l'éducation sexuelle fonde son unité sur un référentiel conceptuel partagé dont la caution scientifique est facteur de légitimité. Adossé aux théories médicales et psychanalytiques sur la sexualité, ce référentiel commun présente la spécificité de reposer sur une grille de lecture essentialiste du phénomène sexuel. En effet, en dépit de l'intérêt manifesté à de réitérées reprises pour la dimension sociale de la sexualité, les savoirs et théories produits par ces instances se font l'écho d'une vision de la sexualité attachée à en dégager la mécanique immuable et toujours vraie.

Le fondement essentialiste des discours sexologiques, psychologiques et préventifs que nous avons décryptés va de pair avec la conviction de détenir un savoir juste et vrai sur la sexualité. Tout se passe comme si les acteurs et actrices de la sexologie, du planning familial et de

l'éducation sexuelle avaient la certitude de se référer à une loi, naturelle et incontestable, sur la sexualité. De fait, leur vision du sexe et de son exercice adéquat s'adosse à un ensemble de savoirs dont la portée se veut universelle. Le propos des sexologues et celui des animateurs et animatrices de l'éducation sexuelle et du planning familial s'appuient sur des références largement partagées dont l'objet est l'élucidation des mécanismes biologiques et psychologiques sensés présider à l'exercice de la sexualité. La curiosité envers les fonctionnements physiologiques impliqués dans la pratique sexuelle n'est pas nouvelle, nous l'avons vu. Elle se profile sans équivoque dans la continuité des ambitions de la médecine qui cherche depuis plusieurs siècles à comprendre la mécanique du corps et à intervenir sur elle, repoussant toujours plus les limites des prérogatives médicales sur les conduites individuelles. La transformation des connaissances ainsi produites en pratiques voire en politiques effectives, mises en œuvre par diverses instances, institutionnelles ou non, au service d'un idéal de sexualité légitime n'est pas une innovation non plus. L'emprise croissante des théories psychologiques, sans dater des années 1970, est par contre un phénomène plus récent, qui marque de son empreinte aussi bien le champ de la sexologie que ceux de l'éducation sexuelle et du planning familial. La récurrence du référentiel freudien y est manifeste. Grille de lecture prolifique, la théorie psychanalytique est mobilisée pour expliquer les troubles sexuels, les résistances face à la contraception, les grossesses non désirées ou encore les problèmes de couple. Le modèle de développement psycho-sexuel qu'il contient structure l'enseignement de la sexualité aux enfants et aux adolescents en précisant les étapes à suivre et le rythme adéquat afin de parvenir à une sexualité heureuse, satisfaisante et, bien sûr, adulte.

La démarche de la sexologie, de l'éducation sexuelle et du planning familial traduit ainsi la volonté, certes implicite, de découvrir, de formuler, mais aussi d'imposer *la vérité* sur la sexualité. Les théories formulées par les sexologues visent à décrire les difficultés et anomalies sexuelles et à permettre le rétablissement d'un rapport sexuel normal, cette normalité étant implicitement définie comme absolue. De même, les comportements et attitudes prônés par le planning familial et l'éducation sexuelle instaurent la conjugalité et l'amour comme des éléments évidents et inhérents à l'exercice de la sexualité. Les théories scientifiques mobilisées par ces trois champs alimentent une même vision de la « bonne sexualité » au service d'un objectif identique : celui de protéger et de promouvoir le couple hétérosexuel et la famille en tant qu'institutions indispensables à la stabilité et à la survie de la société.

La promotion d'un tel modèle appelle un autre processus d'essentialisation qui a trait à la conceptualisation de la différence des sexes. Au sein des documents analysés, la répartition des rôles, tout particulièrement en termes de procréation, entre femmes et hommes semble ne rien devoir à la socialisation mais relever d'une organisation du monde si évidente qu'elle s'en trouve naturalisée. Si la grille de lecture choisie est d'orientation psychologique, la dimension sociale et culturelle de ces rôles intervient davantage, sans toutefois être jamais remise en cause. Le façonnage des identités de genre, par le biais des interactions familiales

notamment, sert uniquement d'outil explicatif en cas de situations conflictuelles que les praticiens cherchent à solutionner sans questionner le modèle qui les a produites.

Une convergence supplémentaire entre les champs de la sexologie, du CIFERN et de l'éducation sexuelle réside dans leur inquiétude partagée à l'égard de la sexualité non adulte. Inquiétude dont résulte un curieux paradoxe : tout en alimentant une obsession pour la sexualité des jeunes, les entreprises d'information sur la sexualité cherchent par-dessus tout à reporter le moment de sa concrétisation¹⁰⁷⁷. À la maintenir inexistante en somme. Au fil de notre recherche, la sexualité de la jeunesse est de fait apparue comme une problématique structurante pour comprendre l'articulation des questions sexuelles durant la décennie 1970. Non pas qu'elle soit nouvelle et constitue un élément alors sujet à une transformation particulièrement singulière. Elle a bien davantage opéré comme révélateur des continuités qui marquent les préoccupations sociales en matière de sexualité dans la mesure où le souci que manifestent les adultes face à l'activité sexuelle des jeunes réapparaît avec constance depuis le XIX^e siècle¹⁰⁷⁸. À la crainte des uns de voir les enfants prématurément rendus curieux par l'éducation sexuelle répond la peur d'autres de les voir au contraire pervertis par de mauvaises influences qu'une information plus précoce aurait judicieusement contrées. Sortis de l'enfance, les adolescent-e-s suscitent l'inquiétude également. Les manifestations de la puberté, période imprévisible et pleine de danger, doivent à leur tour être canalisées. La distorsion du regard porté sur le rabaissement de l'âge d'entrée dans la sexualité témoigne de l'ampleur des appréhensions des adultes. L'amplification du phénomène des grossesses adolescentes porte au même constat. La conceptualisation de l'enfance et de l'adolescence comme périodes charnières porteuses des germes de potentielles difficultés futures, alimentée par les théories de la psychologie, contribuent à légitimer la surveillance et le contrôle sur ces populations. Ceci pour répondre en réalité bien davantage à l'anxiété des adultes qu'à celles des jeunes eux-mêmes, dont la parole est presque systématiquement absente des discours qui les prennent pour objet¹⁰⁷⁹. L'entreprise d'enseignement de la sexualité qui prend corps s'apparente alors à une transmission de savoirs et de valeurs dont nous avons illustré la portée normative. Si les normes ne sont plus protégées par des interdits et des sanctions formelles, elles n'en persistent pas moins, exerçant leur influence par d'autres biais. Ainsi, « bien plus que dans un rapport d'autorité, c'est à travers des jeux de normalisation douce que s'opèrent les transformations des représentations et des comportements. À l'intimation de la loi tend à se substituer une obligation d'intérioriser la norme. [...] Le rapport de soi à soi et de soi aux autres, fait d'auto-examen et de respect de la différence, devient l'ordinaire de la bonne conduite. Gouverner, c'est faire que chacun se gouverne au mieux lui-même »¹⁰⁸⁰. À travers l'information, la pédagogie et la thérapie appliquées à la sexualité se diffuse l'idéal du

¹⁰⁷⁷ Bozon Michel, « Préface », in Véronique Blanchard, Régis Revenin et Jean-Jacques Yvrel (éd.), *Les jeunes et la sexualité*, Paris, Autrement, 2010, p. 8.

¹⁰⁷⁸ Egan R. Danielle et Gail L. Hawkes, « Imperiled and Perilous: Exploring the History of Childhood Sexuality », *Journal of Historical Sociology*, vol. 21, n° 4, 2008, p. 355-367.

¹⁰⁷⁹ *Ibid.*, p. 359-360.

¹⁰⁸⁰ Fassin Didier et Dominique Memmi, *Le gouvernement des corps*, op. cit., p. 25.

contrôle sur soi-même. Les sanctions en cas de non respect des recommandations formulées par les discours d'information et de prévention ne sont plus externes mais internes, relevant du bien-être même des individus. Émerge ainsi un « idéal du premier rapport », selon lequel la première relation sexuelle doit avoir lieu dans le cadre d'une relation amoureuse, faute de quoi de lourdes conséquences peuvent s'ensuivre sur le plan psychologique¹⁰⁸¹. Apparaissent également d'autres exigences nouvelles, qui touchent les filles au premier chef, celles du « souci de soi et de la maîtrise du calendrier de la procréation »¹⁰⁸². La notion de responsabilité individuelle s'avère ici essentielle pour comprendre l'esprit des discours pédagogiques, préventifs et thérapeutiques, qui alimente une fois encore le postulat que la sexualité devrait s'inscrire dans le cadre du couple hétérosexuel adulte qui planifierait sa vie sexuelle et reproductive en toute conscience.

La crispation observée des acteur-trice-s de la sexologie, de l'éducation sexuelle et du planning familial face à la sexualité des jeunes est par ailleurs emblématique de leur rapport au changement. Cette thématique revêt au sein de notre recherche une importance singulière. La question du changement, de sa nature comme de ses conséquences, a en effet concentré une large part des regards rétrospectifs portés sur les années post-68, en se cristallisant tout particulièrement sur le débat autour de l'idée de révolution sexuelle. Mais en amont des polémiques interprétatives, la croyance qu'ils ou elles vivent une période de transformations suscite déjà des analyses immédiates et un intérêt soucieux et persistant de la part des contemporains à l'égard de la sexualité et des mutations qu'elle subirait. Quelle que soit leur envergure réelle, ces évolutions préoccupent et ceci est particulièrement palpable dans les champs de la sexologie, de l'éducation sexuelle et du CIFERN. Les documents que nous avons analysés expriment la conviction que des mutations sont à l'œuvre dans le domaine sexuel, qui par leur charge négative et menaçante, appellent et légitiment des entreprises d'encadrement, d'orientation, d'enseignement et de traitement de la sexualité. Leur évocation traduit généralement l'idée de dérive vers une licence abusive mais les manifestations concrètes d'un tel glissement demeurent largement inexprimées. Il ne s'agit pas tant d'expliquer ces transformations que de légitimer par elles l'action menée, ou plutôt le contrôle exercé, sur la sexualité. Nos analyses ont ainsi montré comment une forme de rhétorique du changement a pu être mobilisée qui motive et dans le même temps assure le bien-fondé des initiatives des pionniers et pionnières de la sexologie, du CIFERN et de l'éducation sexuelle. Les mutations perçues dans les pratiques et les modes d'organisation de la sexualité justifient l'essor de la sexologie, avec l'idée que la connaissance des médecins en la matière est insuffisante, et ce d'autant plus que les demandes des patient-e-s s'accroissent. Le même type d'argumentation a cours dans le cas du Centre d'information familiale et de régulation des naissances (CIFERN) : les promoteurs et promotrices de cette institution en affirment l'utilité afin de réagir adéquatement face à l'accroissement des demandes d'avortement ainsi qu'à

¹⁰⁸¹ Bozon Michel, « Jeunesse et sexualité (1950-2000) », in Ludivine Bantigny et Ivan Jablonka (éd.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, PUF, 2009, p. 241.

¹⁰⁸² Bozon Michel, « Préface », *op. cit.*, p. 6.

l'augmentation des difficultés conjugales (et des divorces). Ce à quoi s'ajoute la nécessité d'informer le public sur la contraception orale, perçue elle aussi comme facteur de bouleversements majeurs. L'argument du changement n'est pas moins déterminant pour l'implémentation de l'éducation sexuelle en milieu scolaire où le souci est vif de former la jeunesse avant qu'il ne soit trop tard et qu'elle subisse les conséquences négatives d'un environnement, notamment médiatique, jugé toujours plus dangereux. Ces trois perspectives renvoient à une croyance commune, à savoir que les modes de vivre la sexualité sont en train de changer, que ces mutations sont chargées de dangers et qu'il est dès lors indispensable d'accompagner, d'endiguer, en d'autres termes de normaliser le changement. Et ce même si paradoxalement, le message véhiculé par les instances médico-sociales est lui-même propre à alimenter certaines dynamiques de changement. L'essor de pratiques préventives, pédagogiques et thérapeutiques prenant pour objet le sexe participe en effet des processus de médicalisation, de psychologisation et de responsabilisation de la sexualité et l'activité du CIFERN, des sexologues et de l'éducation sexuelle contribue à transformer les perceptions, les représentations et les attentes des individus. Mais envisagé sous cet angle, parce qu'il ne tend pas vers une liberté accrue, le changement n'apparaît pas comme tel aux yeux des contemporains.

Conflits et consensus

Les perspectives et références conceptuelles communes des champs de la sexologie, de l'éducation sexuelle et du planning familial confèrent à ce pôle une unité doctrinale solide, encore renforcée par la légitimité médicale dont elle bénéficie. Ces trois espaces forment un bloc soudé qui ne laisse apparaître quasiment aucune conflictualité interne. Tout se passe comme si, à l'encontre de la conceptualisation du champ par Pierre Bourdieu comme espace de pouvoir et de luttes, régnait entre les protagonistes de ces trois instances une entente absolue. Au sein du matériau étudié, les traces d'opposition ou de désaccord sont extrêmement rares. Seule la remise en causes de l'orientation psychosociale du CIFERN donne à voir un conflit ouvert et violent entre différentes tendances au sein du planning familial. Toutefois ici encore, en dépit de la virulence de l'attaque portée contre l'équipe du centre, la crise est absorbée et résorbée en ménageant les intérêts et les sensibilités de toutes les parties. Notons à ce stade que cette absence de conflits découle probablement en partie de la démarche de recherche adoptée qui, si elle s'avère pertinente à de nombreux égards, comporte néanmoins certaines limites. Le travail sur les sources écrites des différents champs investigués nous a permis d'éclairer les manières de dire et de penser la sexualité. Il nous a aussi ouvert la voie vers les pratiques sociales concrètement mises en œuvre autour de l'agencement du sexuel. Le matériau utilisé constitue cependant dans de nombreux cas, et *a fortiori* dans celui de structures institutionnelles, un discours lisse ne reflétant pas nécessairement les désaccords qui ont pu jaloner son élaboration. Il reste également silencieux sur l'impact de ces discours sur les personnes auxquelles ils s'adressent, sur l'influence qu'ils exercent ou les résistances qu'ils provoquent. L'influence exercée par

l'éducation sexuelle sur les générations d'élèves qu'elle a concernés n'a de ce fait pas pu être saisie. Pas plus que celle des campagnes de prévention menées par le CIFERN auprès des femmes fréquentant ses locaux ou la Maternité. Aucune recherche ne s'est à notre connaissance aventurée sur ces terrains jusqu'à présent. Nous ne pouvons que souhaiter que des travaux ultérieurs partent à la quête de sources et de méthodes qui puissent combler ces lacunes.

Cette réserve émise, le constat demeure que, présentant une façade lisse et unifiée, le bloc formé par la sexologie, le CIFERN et l'éducation sexuelle se positionne comme un champ central dominant sur la scène genevoise. Produisant sa propre légitimité, il cherche à imposer les savoirs et théories qu'il élabore et desquelles il se réclame, repoussant dans les marges les champs contestataires qui s'élèvent pour ébranler ses fondements.

Si l'analyse de ce bloc médico-institutionnel génère une impression d'unicité et d'harmonie, celle des trajectoires des mouvements féministes et homosexuels genevois réintroduit une dimension résolument conflictuelle à notre recherche. Tant les fondements que la trajectoire de ces groupes présentent en effet des spécificités qui les positionnent presque en tout point en rupture avec les instances décrites précédemment. Loin de considérer leur contexte comme une ère de transformations, ils dénoncent l'immobilisme et la rigidité des normes. Pour les militant·e·s, ces normes sont si prégnantes que les innovations techniques telles que la contraception hormonale, exemple emblématique entre tous, ne seraient que de peu d'effet sur les modes d'exercice de la sexualité, soit qu'elles aient pour premier impact de provoquer de nouvelles résistances, soit qu'elles ne parviennent qu'à reproduire avec de nouveaux outils les anciennes hiérarchies genrées. Face à ces blocages, leur mot d'ordre est celui d'un appel révolutionnaire au changement.

Entre les mouvements militants féministes et homosexuels et le pôle médico-social constitué par la sexologie, le CIFERN et l'éducation sexuelle, la communication semble inexistante. À sa place prend corps une confrontation épisodique provoquée par les militant·e·s qui manifestent publiquement leur rejet des pratiques et des théories médicales et institutionnelles. L'élan contestataire trouve son point d'ancrage précisément dans l'enjeu de la transmission des savoirs sur la sexualité, crucial à deux titres. Les perspectives féministes et homosexuelles reposent d'une part, et ce point concerne principalement les premières, sur la dénonciation de l'absence de circulation des savoirs, perceptible au travers des rapports de domination existant entre médecins et patientes. Elles se fondent d'autre part sur une critique de l'élaboration et du contenu des savoirs, largement empreints de jugements normatifs et qui contribuent, par exemple, à maintenir l'homosexualité au rang de pathologie. Face à l'entreprise d'imposition des théories médicales sur la sexualité comme autant de vérités immuables, le regard porté sur la sexualité par les militants et militantes féministes et homosexuels entend dénoncer le double caractère à la fois contingent et contraignant de l'exercice, dit « normal », de la sexualité.

Leur propos est sous-tendu par l'aspiration à s'émanciper des modes de faire et de penser hégémoniques. Émancipation qui passe par la compréhension et l'appropriation des savoirs existants pour s'en distancier et adopter une perspective de recul critique à leur égard. Une telle prise de distance suppose la confrontation de multiples points de vue et donc la capacité à (se) penser hors des schémas préexistants. Tandis que la démarche adoptée dans les champs de la sexologie, du planning familial et de l'éducation sexuelle vise à indiquer aux individus le (seul) chemin propre à les conduire vers une sexualité épanouissante, celle des mouvements contestataires ne comprend pas de voie préexistante. Son ambition est de fournir les outils de compréhension nécessaires à la libre orientation de chacun-e.

Contrairement aux discours médicaux, pédagogiques et psycho-sociaux, le point de départ de la réflexion des militant-e-s féministes et homosexuels se trouve dans leur propre vécu auquel est conférée une nouvelle valeur. Le juste et le vrai sont ce que les individus ressentent, surtout si ce ressenti s'avère partagé. La mise en commun des expériences individuelles, en termes de pratique sexuelle mais également de vie familiale ou amoureuse, de reproduction et de rapports de pouvoir ou de séduction, donne aux ressentis personnels une portée et une légitimité accrues, permettant leur revalorisation et la remise en question des normes établies.

Une telle démarche requiert à l'évidence un important travail d'introspection et de réflexivité. Recul sur soi-même et sur sa condition sociale certes, il peut aussi être compris comme une manifestation de la tendance des sociétés occidentales, déjà esquissée ci-dessus, à développer une conscience, et une maîtrise, de soi toujours plus grande. Observant la décennie 1970, Cas Wouters fait l'hypothèse qu'opèrent alors des processus à la fois d'intensification et de relâchement de l'auto-contrôle, dont l'apparente contradiction est justement rendue possible par un degré d'auto-conscience croissant : « [People] became more conscious of social and individual options and restrictions, and this heightened consciousness enabled them more than former generations both to restrain *and* express their impulses and emotions »¹⁰⁸³. Or la conscience de ses opportunités et de ses limites, personnelles mais surtout sociales, est précisément ce vers quoi tendent les militant-e-s, avec comme objectif l'émancipation et l'autodétermination des individus face aux contraintes sociales.

Entre ruptures et continuités, quel bilan pour la sexualité ?

Pour contradictoires qu'elles soient, les perspectives médico-institutionnelles et militantes ont ceci en commun d'inscrire la sexualité dans le registre du présent immédiat avec en point de mire les enjeux de rupture et de changement. Or le travail d'historicisation mené au cours de notre recherche a permis d'illustrer combien les continuités aussi sont importantes pour comprendre les enjeux en matière de sexualité dans les années 1970. Les perspectives contestataires et militantes ne font cette fois pas exception. Tout comme pour la sexologie, le planning familial et l'éducation sexuelle, les modes de dire et de penser la sexualité

¹⁰⁸³ Wouters Cas, « Formalization and Informalization: Changing Tension Balances in Civilizing Processes », *Theory Culture Society*, vol. 3, n° 2, 1986, p. 1.

développés par les militant·e·s des années 1970 doivent être réinscrits dans une temporalité longue qui porte à en relativiser la nouveauté. En étudiant l'intérêt de la médecine pour le sexe, celui des institutions pour la reproduction et le contrôle des naissances ainsi que la contestation des lois et des normes sociales dans une perspective historique et internationale avant de focaliser l'analyse sur le contexte genevois des années 1970, nous avons pu montrer à quel point les éléments qui façonnent les discours et les savoirs sur la sexualité durant cette décennie trouvent des formes d'expression déjà au tournant du XX^e siècle. Les processus, mis en évidence précédemment, de médicalisation, de psychologisation et de responsabilisation, qui marquent les manières de penser la sexualité dans les années 1970 sont également à envisager à l'échelle du temps long. Ils trouvent leurs racines au tournant du XX^e, voire déjà dans le courant du XIX^e siècle. Nos analyses ont ainsi permis de faire émerger une image complexe des savoirs sur la sexualité, de leur diffusion et des confrontations qu'ils suscitent dans le contexte genevois des années 1970, une image façonnée simultanément par des processus de transformation et par une visible inertie qui révèle le poids des héritages du passé.

Conclure que les manières de dire et de penser la sexualité se trouvent prises entre ruptures et continuités est un constat certes peu original mais pour autant non dénué d'intérêt dans la mesure où il réaffirme la stérilité d'une approche sociologique ou historique de la sexualité selon une opposition libération vs répression. L'illustration des différentes dynamiques à l'œuvre, de la multiplicité des acteurs et actrices impliqués et de la diversité des discours qu'ils produisent sur le sexe ne peut que plaider en faveur d'approches qui permettent de penser la sexualité de manière complexe en prenant en compte les mouvements contradictoires et conflictuels qui la composent. Et disqualifier du même coup les lectures réductrices qui affirment, toujours pour en déplorer les excès et les méfaits, l'avènement de *la* liberté sexuelle. S'il n'est pas question de minimiser le différentiel qui existe entre l'expérience vécue par les générations actuelles et passées en matière d'accès à la sexualité ou de liberté d'expression sur les questions sexuelles, la permanence et la récurrence des mêmes préoccupations sociales au fil des siècles invalide sans doute possible l'idée de changement radical. Il n'est qu'à observer les entreprises visant à restreindre l'accès à l'avortement ou à l'éducation sexuelle, qui rythment l'actualité politique de la Suisse, pour s'en convaincre. À l'encontre des interprétations biologiques et naturalistes de la sexualité dont le XXI^e siècle ne semble pas devoir être épargné, une telle conclusion affirme que la sexualité est et reste un enjeu social et politique intimement lié au contrôle des populations par le biais d'un encadrement de normes dont l'imposition fait l'objet d'une lutte constante au sein de la société.

Bibliographie

La bibliographie qui suit est segmentée en deux parties principales, résultant d'un choix de présentation certes arbitraire mais présentant l'avantage de la clarté. La première partie rassemble les sources primaires exploitées dans cette recherche et se subdivise en trois sous-sections correspondant respectivement aux fonds d'archives consultés, aux documents (ouvrages, articles et autres) imprimés et aux sources orales mobilisées. La seconde partie comprend toutes les références utilisées dans ce travail, indépendamment de leur nature (ouvrage, chapitre d'ouvrage ou article), classées simplement par ordre alphabétique.

5.6 Sources

5.6.1 Fonds d'archives¹⁰⁸⁴

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Fonds DIP/SG, OJ, SSJ/Éducation sexuelle (1970-1980)

SERVICE DE SANTÉ DE LA JEUNESSE

Archives du Service de santé de la jeunesse (SSJ) (1970-1980)

CENTRE DE DOCUMENTATION DU CIFERN

Fonds CIFERN (1965-1985)

ESPACE FEMMES INTERNATIONAL

Fonds MLF-Genève (1969-1985)

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE¹⁰⁸⁵

Fonds Maurice Chalumeau (1969-1980)

ARCHIVES D'ÉTAT DE GENÈVE

Mémorial du Grand Conseil de Genève (MGC)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE

Rapports d'activités du CIFERN (1970-1980)

¹⁰⁸⁴ Ces fonds et leur localisation sont décrits de manière plus détaillée dans la section 1.5, p. 22.

¹⁰⁸⁵ Cette localisation a changé depuis le dépouillement de ce fonds. Voir section 1.5, p. 23.

ARCHIVES PRIVÉES LOCALISÉES CHEZ LEUR PROPRIÉTAIRE

Fonds PB relatif aux mouvements homosexuels genevois

Fonds MH relatif aux mouvements homosexuels genevois

Fonds RK relatif au Fonds Maurice Chalumeau

Lois et documents officiels

BIE-Unesco, *Recommandation n°20 concernant l'enseignement de l'hygiène dans les écoles primaires et secondaires*, BIE-Unesco, Genève, 1946.

BIE-Unesco, *Recommandation n°63 aux ministères de l'instruction publique concernant l'éducation sanitaire dans les écoles primaires*, BIE-Unesco, Genève, 1967.

Loi J 0,5 du 9 janvier 1965 concernant la création d'un centre d'information familiale et de régulation des naissances

Règlement d'exécution de la loi concernant la création d'un centre d'information familiale et de régulation des naissances, 26 mars 1965.

5.6.2 Imprimés

« Contraception: l'avis du sexologue », *L'Insoumise*, n° 9, mai 1978, p. 24-25.

« L'affaire Chalumeau », *L'Illustré*, 22 juillet 1971, 51^e année, n° 30, p. 10-13.

Abraham Georges, « Difficultés sexuelles féminines », in Abraham Georges et Willy Pasini, *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 209-232.

Abraham Georges, « Difficultés sexuelles masculines », in Abraham Georges et Willy Pasini, *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 197-210.

Abraham Georges, « La vie sexuelle dans l'âge avancé », in Abraham Georges et Willy Pasini, *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 304-314.

Abraham Georges, « Le problème de la frigidité », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 161-164.

Abraham Georges, « Les troubles de l'éjaculation », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p.137-141.

Abraham Georges, « Propos pour une philosophie de la sexologie », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 13-28.

Abraham Georges, « Éditorial: Qu'en est-il de la sexologie médicale? », *Médecine et Hygiène*, n° 1241, 1977, p. 1827-1828.

- Abraham Georges et Willy Pasini, *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974.
- Abraham Georges et Willy Pasini, « Éditorial: Sexologie et médecine en marche », *Médecine et Hygiène*, n° 1287, 1978, p. 1805-1807.
- Abraham Georges et Willy Pasini, « Éditorial: Sexologie, médecine et culture », *Médecine et Hygiène*, n° 1333, 1979, p. 1749-1750.
- Abraham Georges et Willy Pasini, « Éditorial: L'avenir de la sexologie », *Médecine et Hygiène*, n° 1419, 1981, p. 1211-1213.
- Alliance des sociétés féminines suisses, *L'amour... qu'en savons-nous?*, Lausanne, Impr. L. Couchoud, [1959].
- Andreoli Antonio et Willy Pasini, *Éros et changement: le corps en psychothérapie*, Paris, Payot, 1981.
- Bassand Michel et Jean Kellerhals, *Familles urbaines et fécondité*, Genève, Georg, 1975.
- Berger Roland, « L'Office de la jeunesse de Genève comme instrument de prévention », *Revue de Médecine préventive*, vol. 12, 1967, p. 297-306.
- Bonierbale M., « Du corps à la sexologie », *Médecine et Hygiène*, n°1241, 1977, p.1886-1887.
- Bugnon Charles H., « L'éducation sexuelle et les médecins », *Médecine et Hygiène*, vol. 42, 1984, p. 1113-1117.
- Bugnon Charles H., « L'éducation sexuelle et les valeurs, un itinéraire personnel », *Les cahiers médico-sociaux*, vol. 31, n° 3, 1987, p. 185-188.
- Bugnon Charles Henri, « L'éducation sexuelle dans le canton de Vaud de 1969 à 1973 », in William Geisendorf et Willy Pasini (éd.), *Sexologie 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 61-69.
- Burgermeister Gentiane, « Éducation sexuelle en milieu scolaire: l'expérience genevoise », in William Geisendorf et Willy Pasini (éd.), *Sexologie 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 55-59.
- Burgermeister Gentiane, *Enquête relative au cours d'information sexuelle donné aux adolescentes de Genève: dépouillement d'un questionnaire*, Genève, Département de l'instruction publique, 1968.
- Burgermeister Gentiane, « Qu'est-ce que l'amour ? Biologie, psychologie, sociologie », *L'apprenti suisse*, n° 140, mai 1970, p. 25-27.
- Burgermeister Gentiane, *Responsabilité sexuelle*, Genève, DIP, 1975.
- Burgermeister Gentiane, « Rubrique 'Un médecin vous parle...' », *L'apprenti suisse*, vol. 140-156, 1970-1973.
- Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... de problèmes humains. Amour et mariage », *L'apprenti suisse*, n° 141, juin 1970, p. 26-29.
- Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... de problèmes humains. Les étapes de l'amour », *L'apprenti suisse*, n° 143, déc. 1970, p. 23-25.

- Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... de problèmes humains. Les étapes de l'amour », *L'apprenti suisse*, n° 142, oct. 1970, p. 21-23.
- Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... de problèmes humains. Les étapes de l'amour », *L'apprenti suisse*, n° 144, fév. 1971, p. 1-3.
- Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... des principales méthodes contraceptives », *L'apprenti suisse*, n° 150, mars 1972, p. 25-29.
- Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... du planning familial », *L'apprenti suisse*, n° 147, oct. 1971, p. 2-4.
- Burgermeister Gentiane, « Un médecin vous parle... du principe de la régulation des naissances : la connaissance du cycle féminin », *L'apprenti suisse*, n° 149, fév. 1972, p. 5-7.
- Burgermeister Gentiane et Robert Hari, « Information sexuelle et médicale. Communiqué aux parents des élèves des 3 degrés », *CO parents*, n° 57, 1976, p. 15.
- Burner M. et R. Knaff, « Approche originale des troubles sexuels. L'Atrium comme traitement du symptôme-cible », *Médecine et Hygiène*, n° 1049, 1973, p. 498-500.
- Champod V., Hopf H., Janson I., Rigo M., Roux J., « La place de la conseillère de planning familial en Suisse romande », *Revue médicale de la Suisse romande*, n° 99, 1979, p. 931-934.
- Coulondre Paule, « Le conseil familial et conjugal en Suisse romande », in Dupont Rolande, *Le conseil conjugal et familial*, Tournai, Casterman, 1972.
- Coulondre P., Hopf H., Imfeld E., Pasini W., « Problématique conjugale et sexologique dans un centre de planning familial », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 96, 1976, p. 295-304.
- Davison G. C., « Proposition radicale concernant le traitement de l'homosexualité », *Médecine et Hygiène*, n° 1201, 1976, p. 1054-1055.
- Delaloye R. « Les déviations sexuelles et leur traitement », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 94, 1974, p. 565-573.
- Dondénaz Martine, « Contexte socio-politique du planning familial en Suisse », in Soumaille Suzy et Ninon Lagrange, *Portes ouvertes sur la santé familiale: 30^{ème} anniversaire du CIFERN*, Genève, Direction de la santé publique, 1995, p. 25-37.
- Dr M. C., « Les nouvelles thérapies sexuelles », *Médecine et Hygiène*, n° 1062, 1973, p. 1045.
- Ducommun Simone et Parvise Hazeghi, « Éducation pour la santé: le travail en équipe à l'école », *Médecine sociale et préventive*, vol. 22, 1977, p. 245-248.
- Ducommun Simone, Roger-Luc Mounoud et Karin Butschi, *Information sexuelle*, Genève, Service de santé de la jeunesse, 1980.
- Ducommun Simone et Willy Pasini, « Éducation sexuelle et prise en charge sexologique dans la formation des médecins », *Revue thérapeutique. Revue mensuelle de médecine pratique*, vol. 38, n° 11, 1981, p. 1107-1111.

- E. L., « Discussion devant le groupe des femmes socialistes, Pour lutter efficacement contre l'avortement il est urgent de créer un centre de planning familial », *Tribune de Genève*, n° 69, 22 mars 1963, p. 3.
- Garrone G., « L'approche clinique des difficultés sexuelles », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 107-109.
- Garrone G., « L'homosexualité masculine », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 232-240.
- Garrone G., « L'homosexualité masculine », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 171-175.
- Geisendorf William, « Éditorial », *Médecine et Hygiène*, n° 939, 1970, p. 1777-1778.
- Geisendorf William, « L'avortement libre aux États-Unis », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 217-221.
- Geisendorf William, « Approche sexologique – Formation du médecin », *Revue médicale de la Suisse romande*, tome 96, 1976, p. 305-308.
- Geisendorf William et Willy Pasini, « Le programme genevois d'enseignement », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 108-113.
- Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974.
- Gloor Pierre-André, « Quelques considérations psychosociologiques sur la prévention des naissances », *Praxis*, vol. 54, n° 40, 1965, p. 1166-1169.
- Gloor Pierre-André, « Actualité de la sexologie », *Médecine et Hygiène*, n° 839, 1968, p. 1053-1056.
- Gloor Pierre-André, « L'éducation sexuelle et ses ambiguïtés », in Georges Abraham et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 79-92.
- Gloor Pierre-André, « La première année d'une consultation de thérapie sexuelle pour couples », *Médecine et Hygiène*, n°1287, 1987, p. 1838-1841.
- Goda G., « De la sexualité en gériatrie », *Médecine et Hygiène*, n° 1241, p. 1845-1846.
- Gressot M., « Symptômes sexopatiques et perturbation subjective », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 25-28.
- Haynal André, « Identité sexuelle et transsexualisme », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 249-269.
- Haynal André, en collaboration avec Philippe Kocher, « La notion de normalité en sexologie », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 28-39.
- Haynal André et Willy Pasini, *Abrégé de médecine psychosomatique*, Paris, New York, Masson, 1978.
- Heiman Julia, « La transformation des mythes concernant la sexualité féminine », *Médecine et Hygiène*, n° 1201, 1976, p. 1058-1059.

Hesnard A., *La sexologie*, Paris, Payot, 1959.

Jenny Marcel, « Insuffisance sexuelle et déséquilibre endocrinien », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 151-154.

Jenny Marcel, « Le praticien face à l'insuffisance sexuelle », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 128-135.

Kellerhals Jean, « Ambiguïtés sociales de la sexualité », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 5-9.

Kellerhals Jean, « Statut culturel et vécu subjectif de la sexualité. Quelques hypothèses d'interprétation », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 57-78.

Kellerhals Jean et Willy Pasini, *Le sens de l'avortement. Étude psycho-sociologique*, Genève, Georg, 1976.

Ladame François G., « Quelques particularités de la prise en charge des patientes homosexuelles », *Médecine et Hygiène*, n° 1068, 1973, p. 1248-1249.

Ladame François G., « L'homosexualité féminine », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 241-246.

Laury, G. V., « Éditorial: La sexualité humaine et le médecin », *Médecine et Hygiène*, n° 1155, 1975, p. 1057-1058.

Magrini G., « Androgènes et comportement : aspects récents », *Médecine et Hygiène*, n° 1333, 1979, p. 1781-1786.

Michaud Pierre-André, *Quelques aspects de la sexualité des adolescents de 16 à 19 ans dans le canton de Vaud*, Université de Lausanne, 1977.

Michaud Pierre-André, « Quelques aspects de la sexualité des adolescents de 16 à 19 ans dans le canton de Vaud », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 98, 1978, p. 403-423.

Michaud P.-A., Wermelinger R., « Interruptions de grossesse chez les adolescentes vaudoises », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 99, 1979, p. 928

Mounoud Roger-Luc, « Éducation sexuelle », *Les cahiers médico-sociaux*, vol. 31, n° 3, 1987.

Mounoud Roger-Luc et Danielle Lecomte, « Les jeunes de 13 à 14 ans et la sexualité: Réflexion et remise en question à partir de leurs préoccupations », *Revue thérapeutique. Revue mensuelle de médecine pratique*, vol. 39, n° 6, 1982, p. 438-447.

Pasini Willy, *Désir d'enfant et contraception*, Tournai, Casterman, 1974.

Pasini Willy, « L'adolescente et la 'pilule' », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 199-204.

Pasini Willy, « Les adolescents et la vie sexuelle », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 77-80.

Pasini Willy, « Les mariages non consommés », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 139-146.

- Pasini Willy, « Les nouvelles thérapies sexuelles et les 'sex clinics' », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 364-382.
- Pasini Willy, « Nécessité d'un enseignement, situation dans le monde », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 95-104.
- Pasini Willy, « Nymphomanie et hypersexualité », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 165-169.
- Pasini Willy, *Sexualité et gynécologie psychosomatique*, Paris, Masson et C^{ie}, 1974.
- Pasini Willy, « Éditorial », *Médecine et Hygiène*, n° 1162, 1975, p. 1313-1314.
- Pasini Willy, « L'utilisation du matériel audio-visuel en sexothérapie : avantages et limites », *Médecine et Hygiène*, n° 1241, 1977, p. 1841-1842.
- Pasini Willy, « L'approche corporelle en sexologie », *Médecine et Hygiène*, n° 1287, 1978, p. 1217-1218.
- Peyrot R., « La surveillance de la santé des écoliers », *Praxis, Revue suisse de médecine*, n° 38, 1958.
- Rey-Stocker Irmi, « La contraception de l'adolescente », *Revue médicale de la Suisse romande*, n° 97, 1977, p. 322-331.
- Rey-Stocker Irmi, « Nouveaux aspects de la contraception de l'adolescente », *Revue médicale de la Suisse romande*, vol. 95, 1975, p. 693-699.
- Robert A. L., « Aspects psychologiques de l'interruption répétée de grossesse », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 213-216.
- de Senarclens Myriam, « Le vaginisme, ses relations avec la dyspareunie », in Geisendorf William et Willy Pasini (éd.), *Sexologie, 1970-1973*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène, 1974, p. 119-124.
- de Senarclens Myriam, « Les perspectives de l'enseignement Balint dans l'approche des problèmes sexuels », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 105-107.
- de Senarclens Myriam, « Pratique gynécologique et sexualité: de la douleur au plaisir », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 179-194.
- Ullerstam Lars, *Les minorités érotiques*, Paris, Jean-Jacques Pauvert, 1965.
- Valsecchi Ambrogio, « Signification éthique de la sexualité humaine: pour une nouvelle compréhension », in Abraham Georges et Willy Pasini (éd.), *Introduction à la sexologie médicale*, Paris, Payot, 1974, p. 40-56.
- Vassilchenko G.S., « Diagnostic et traitement des troubles de l'éjaculation », *Médecine et Hygiène*, n° 1287, p. 1810-1816.

5.6.3 Sources orales

Entretien avec PB, militant, 27 mai 2008.

Entretien avec Roger-Luc Mounoud, directeur de la section d'éducation sanitaire de 1980 à 1987, 5 septembre 2008.

Entretien avec E. L., enseignante détachée pour l'éducation sexuelle de 1975 à 1992, 14 novembre 2008.

Entretien avec MH, militant dans les groupes homosexuels des années 1970, 23 juillet 2009.

Entretien avec R. K., membre du conseil de surveillance du Fonds Maurice Chalumeau, 17 février 2011.

Entretien avec E. I., assistante au CIFERN à partir de 1968, 15 juillet 2011.

5.7 Références

« 68', révolutions dans le genre ? », *Clio*, vol. 29, n° 1, 2009.

« Les cadres sociaux de la sexualité », *Sociétés contemporaines*, vol. 1-2, n° 41-42, 2001.

« Révolution/Libération », *Genre, sexualité & société*, n° 3, 2010.

« Sexe : sous la révolution, les normes », *Mouvements*, vol. 20, n° 2, 2002, p. 9-14.

« Sur la sexualité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 128, juin 1999.

Accampo Elinor, *Blessed Motherhood, Bitter Fruit. Nelly Roussel and the Politics of Female Pain in Third Republic France*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 2006.

Albert Nicole G., « De la topographie invisible à l'espace public et littéraire : les lieux de plaisir lesbien dans le Paris de la Belle Époque », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 53-4, n° 4, 2006, p. 87-105.

Arbiso Christine, Jean-Claude Arbousse-Bastide, Philippe Chanson *et al.*, *La psychologie clinique. Tome 2. La psychologie clinique en dialogue*, Paris, Bréal, 2002.

Ariès Philippe, *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII^e siècle*, Paris, Éditions Self, 1948.

Ariès Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime, Civilisations d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Plon, 1960.

Ariès Philippe et André Béjin (dir.), *Sexualités occidentales*, Paris, Seuil, 1984.

Ariès Philippe, Georges Duby et Dominique Barthélemy, *Histoire de la vie privée 2. De l'Europe féodale à la Renaissance*, Paris, Seuil, 1985.

Ariès Philippe, Georges Duby, Peter Brown *et al.*, *Histoire de la vie privée 1. De l'Empire romain à l'an mil*, Paris, Seuil, 1985.

- Ariès Philippe et André Venard, *Deux contributions à l'histoire des pratiques contraceptives*, Paris, Institut national d'études démographiques, 1955.
- Armingeon Klaus, « Institutionalising the Swiss welfare state », *West European Politics*, vol. 24, n° 2, 2001, p. 145-168.
- Artières Philippe et Michelle Zancarini-Fournel, *68, une histoire collective, 1962-1981*, Paris, La Découverte, 2008.
- Auvergne Martine et Catherine Christodoulidis, *Essai d'évaluation des cours d'éducation sexuelle à l'école primaire*, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 1979.
- Bajos Nathalie et Michel Bozon, *Enquête sur la sexualité en France: pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008.
- Bajos Nathalie, Michèle Ferrand et l'équipe GINE, *De la contraception à l'avortement: sociologie des grossesses non prévues*, Paris, INSERM, 2002.
- Bajos Nathalie, Alfred Spira et le groupe ACSF, *Les comportements sexuels en France*, Paris, La documentation française, 1993.
- Baldwin John W., *Les langages de l'amour dans la France de Philippe Auguste. La sexualité dans la France du Nord au tournant du XII^e siècle*, Paris, Fayard, 1997.
- Barbey M.-A., *Femmes, corps et âmes. Témoignages*, Genève, Éd. Zoé, 1997.
- Bard Christine, « Le lesbianisme comme construction politique », in Éliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort *et al.* (éd.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2004, p. 111-126.
- Bard Christine, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995.
- Bard Christine et Janine Mossuz-Lavau, *Le Planning familial, histoire et mémoire, 1956-2006*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.
- Bardet J.P., P. Bourdelais, P. Guillaume *et al.* (éd.), *Peurs et terreurs face à la contagion. Choléra, tuberculose, syphilis, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Fayard, 1988.
- Baubonne Audrey, *Écoles ménagères et enseignement ménager en Suisse romande (XIX^e siècle - 1970) : de l'éducation féminine à l'émancipation féministe*, Université de Genève, 2009.
- Beauthier Régine, Valérie Piette et Barbara Truffin, *La modernisation de la sexualité (19^e-20^e siècles)*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2010.
- Beauthier Régine et Barbara Truffin, « Avant-propos », in Régine Beauthier, Valérie Piette et Barbara Truffin (éd.), *La modernisation de la sexualité (19^e-20^e siècles)*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 7-16.
- Béjin André, « Crépuscule des psychanalystes, matin des sexologues », *Communications*, 1982, p. 159-177.
- Béjin André, « Le pouvoir des sexologues et la démocratie sexuelle », *Communications*, 1982, p. 178-192.

- Berriot-Salvadore Evelyne, *Un corps, un destin. La femme dans la médecine de la Renaissance*, Paris, Champion, 1993.
- Berthoud Chantal, *Une école du second degré « élitaire » pour tous ou le péril de l'Ecole moyenne. Une histoire du secondaire obligatoire à Genève (1927-1977)*, Thèse de doctorat, Faculté des Lettres, Université de Genève, 2006.
- Bettoli Lorenza, « Planifier la naissance, maîtriser la douleur avec William Geisendorf (1906-1981) », in Philippe Rieder (éd.), *A l'orée de la vie: cent ans de gynécologie et d'obstétrique à la Maternité de Genève*, Genève, Éd. Médecine et Hygiène; HUG, 2007, p. 117-123.
- Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949.
- Blount Jackie M., « The History of Teaching and Talking about Sex in Schools », *History of Education Quarterly*, vol. 43, n° 4, 2003, p. 610-615.
- Bock Gisela, « Pauvreté féminine, droits des mères et états-providence », in Françoise Thébaud (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2002, p. 515-554.
- Bourdieu Pierre, *Les usages de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA, 1997.
- Bourquin Sébastien, *Racoleuses et proxénètes : prostitution clandestine à Genève à la fin du XIX^e siècle*, Neuchâtel, Alphil, 2008.
- Bozon Michel, « Jeunesse et sexualité (1950-2000) », in Ludvine Bantigny et Ivan Jablonka (éd.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, PUF, 2009, p. 225-243.
- Bozon Michel, « Les significations sociales des actes sexuels », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 128, n° 1, 1999, p. 2-23.
- Bozon Michel, « Préface », in Véronique Blanchard, Régis Revenin et Jean-Jacques Yvorel (éd.), *Les jeunes et la sexualité*, Paris, Autrement, 2010, p. 4-11.
- Bozon Michel, « Sexualité et genre », in Jacqueline Laufer, Catherine Marry et Margaret Maruani (éd.), *Masculin-féminin: questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 169-186.
- Bozon Michel, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin, 2009.
- Bozon Michel et Henri Leridon, « Les constructions sociales de la sexualité », *Population*, n° 5, 1993, p. 1173-1196.
- Brenot Philippe, *Histoire de la sexologie*, Bordeaux-le-Bouscat, L'Esprit du temps, 2006.
- Budry Marielle et Edmée Ollagnier, *Mais qu'est-ce qu'elles voulaient?*, Lausanne, Éd. d'En bas, 1999.
- Burgnard Sylvie, « Pouvoir masculin sur corps féminin. La critique féministe du pouvoir médical en Suisse romande (1970-1987) », in Thomas David, Valentin Groebner, Janick Marina Schaufelbuehl et al. (éd.), *La production des inégalités*, Zurich, Chronos, 2010, p.
- Callebat Louis, *Histoire du médecin*, Paris, Flammarion, 1999.

- Calot Gérard, *Deux siècles d'histoire démographique de la Suisse : album graphique de la période 1860-2050*, Berne, OFS, 1998.
- Campbell Beatrix, « A Feminist Sexual Politics: Now you see it, now you don't », *Feminist Review*, vol. 5, 1980, p. 1-18.
- Carol Anne, *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1995.
- Carroy Jacqueline, Annick Ohayon et Régine Plas, *Histoire de la psychologie en France. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, La Découverte, 2006.
- Casta-Rosaz Fabienne, *Histoire du flirt. Les jeux de l'innocence et de la perversité, 1870-1968*, Paris, Grasset, 2000.
- Castel Robert et Jean-François Le Cerf, « Le phénomène 'psy' et la société française 1 », *Le Débat*, n° 1, 1980, p. 32-45.
- Castel Robert et Jean-François Le Cerf, « Le phénomène 'psy' et la société française 2 », *Le Débat*, n° 2, 1980, p. 39-47.
- Castel Robert et Jean-François Le Cerf, « Le phénomène 'psy' et la société française 3 », *Le Débat*, n° 3, 1980, p. 22-30.
- CFQF, *Femmes Pouvoir Histoire. Événements de l'histoire des femmes et de l'égalité des sexes en Suisse de 1848 à 1998*, Berne, Commission fédérale pour les questions féminines, 1999.
- Chable Robert, *Éducation sexuelle et maladies vénériennes: éducation de l'enfant et de l'adolescent*, Neuchâtel, Genève, Forum, [1922?].
- Chaperon Sylvie, « Contester normes et savoirs sur la sexualité (France-Angleterre, 1880-1980) », in Eliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort *et al.* (éd.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éd. de l'Atelier, Éd. Ouvrières, 2004, p. 333-346.
- Chaperon Sylvie, « Histoire contemporaine des sexualités : ébauche d'un bilan historiographique », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 84, 2001, p. 5-22.
- Chaperon Sylvie, « Kinsey en France: les sexualités féminine et masculine en débat », *Le Mouvement Social*, n° 198, 2002, p. 91-110.
- Chaperon Sylvie, « L'histoire contemporaine des sexualités en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 75, 2002, p. 47-59.
- Chaperon Sylvie, *La médecine du sexe et les femmes. Anthologie des perversions féminines au XIX^e siècle*, Paris, La Musardine, 2008.
- Chaperon Sylvie, « La sexologie française contemporaine : un premier bilan historiographique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 17, n° 2, 2007, p. 7-22.
- Chaperon Sylvie, *Les années Beauvoir. 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000.
- Chaperon Sylvie, *Les origines de la sexologie. 1850-1900*, Paris, Louis Audibert, 2007.
- Chaperon Sylvie, « Sexologie et féminisme au début du XX^e siècle », *L'Esprit du temps*, vol. 2, n° 58, 2010, p. 67-81.

- Chaponnière Martine, « La mixité scolaire: débats d'hier et d'aujourd'hui », in Anne Dafflon-Novelle (éd.), *Filles - garçons: une socialisation différenciée?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 127-144.
- Chauncey George, « Après *Stonewall*, le déplacement de la frontière entre le « soi » public et le « soi » privé », *Histoire et sociétés*, n° 3, 2002, p. 45-59.
- Choppin Alain, « L'histoire des manuels scolaires: une approche globale », *Histoire de l'éducation*, n° 9, 1980, p. 1-12.
- Conrad Peter, « Medicalization and Social Control », *Annual Review of Sociology*, vol. 18, n° 1, 1992, p. 209-232.
- Corbin Alain, *L'harmonie des plaisirs. Les manières de jouir du siècle des Lumières à l'avènement de la sexologie*, Paris, Perrin, 2008.
- Corbin Alain, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Aubier Montaigne, 1982.
- Corbin Alain, *Les filles de noce*, Paris, Flammarion, 1982.
- Corbin Alain, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello, *Histoire de la virilité*, 3 volumes, Paris, Seuil, 2011.
- Cortolezzis Caroline et David Muheim, *Éducation sexuelle dans le canton de Vaud (1969-2001)*, Lausanne, Hospices cantonaux DUMSC: Institut universitaire romand d'histoire de la médecine et de la santé, 2002.
- Cova Anne, *Féminismes et néo-malthusianismes sous la III^e République : « La liberté de la maternité »*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- de Dardel Julie, *Révolution sexuelle et Mouvement de Libération des Femmes à Genève (1970-1977)*, Lausanne, Antipodes, 2007.
- Dauphin Cécile et Arlette Farge, *Séduction et sociétés: approches historiques*, Paris, Seuil, 2001.
- Davidson Arnold I., *L'émergence de la sexualité: épistémologie historique et formation des concepts*, Paris, Albin Michel, 2005 (1990).
- Delessert Thierry, « *Les homosexuels sont un danger absolu* » : *homosexualité masculine en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale*, Thèse de doctorat, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne, 2010.
- Demeny Paul, « Évolution des idées en matière de population depuis 1940 », in Jacques Vallin Cazelli Graziella, Guillaume Wunsch (éd.), *Histoire des idées et politiques de population VII*, Paris, Presses de l'Institut national d'Études démographiques, 2006, p. 55-95.
- Desmeules Annie, *L'avortement et le contrôle des naissances : aspect médico-social et légal*, Montreux, Ganguin et Laubscher, 1953.
- Détraz Christine (éd.), « *C'était pas tous les jours dimanche...* », Genève, Musée d'ethnographie, Fondation du Collège du Travail, 1992.

- Dondénaz Martine, *Avortement, interruption de grossesse: le cas de la Suisse, Politique sociale*, Lausanne, Réalités sociales, 1987.
- Dondénaz Martine, « Contexte socio-politique du planning familial en Suisse », in Suzy Soumaille et Ninon Lagrange (éd.), *Portes ouvertes sur la santé familiale: 30^e anniversaire du CIFERN*, Genève, Direction de la santé publique, 1995, p. 25-37.
- Dorlin Elsa, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006.
- Dreyfus-Armand Geneviève, « L'espace et le temps des mouvements de contestation », in Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et al. (éd.), *Les années 68: le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Éd. Complexes, 2008, p. 25-30.
- Dreyfus-Armand Geneviève, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et al., *Les années 68: le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Éd. Complexes, 2008.
- Dreyfus Michel, « La polyclinique des Bluets et les débuts de l'accouchement sans douleur (1938-1957) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1999, p. 27-33.
- Duby Georges, Philippe Ariès et Roger Chartier, *Histoire de la vie privée 3. De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 1986.
- Duby Georges, Philippe Ariès et Michelle Perrot, *Histoire de la vie privée 4. De la Révolution à la Grande guerre*, Paris, Seuil, 1987.
- Dufour Alfred, *Histoire de Genève*, Paris, PUF, 2004 (3^e éd.).
- Egan R. Danielle et Gail L. Hawkes, « Imperiled and Perilous: Exploring the History of Childhood Sexuality », *Journal of Historical Sociology*, vol. 21, n° 4, 2008, p. 355-367.
- Engeli Isabelle, *Controverses, décisions et politiques de la reproduction: une comparaison des politiques d'avortement et de procréation médicalement assistée en France et en Suisse*, Thèse en sciences politiques de l'Université de Genève, 2007.
- Ergas Yasmine, « Le sujet femme. Le féminisme des années 1960-1980 », in Françoise Thébaud (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2002, p. 667-694.
- Esping-Andersen Gøsta, *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, Paris, PUF, 1999.
- Falquet Jules, « Rompre le tabou de l'homosexualité, en finir avec la différence des sexes : les apports du lesbianisme comme mouvement social et théorie politique », *Genre, sexualité & société [en ligne]*, n° 1, 2009, en ligne: <http://gss.revues.org/index705.html>, consulté le 15 novembre 2011.
- Fassin Didier et Dominique Memmi, *Le gouvernement des corps*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2004.
- Fassin Eric, « Politiques de l'histoire : Gay New York et l'historiographie homosexuelle aux États-Unis », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 125, n° 1, 1998, p. 3-8.
- Fassin Eric, « Trouble-genre. Préface à l'édition française », in Judith Butler (éd.), *Trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2005, p. 5-19.

- Ferrand Michèle, « Nous aurons les jouissances que nous voulons... La question de la sexualité dans le féminisme français contemporain », in Ignasse Gérard et Daniel Welzer-Lang, *Genre et sexualités*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Fert Doris (éd.), *Désirs, réalités... le choix ? Au coeur du planning familial de Genève, 1965-2005*, Genève, Ayer, HUG, Éd. Porte-Plumes, 2006.
- Fisher Kate, *Birth control, sex and marriage in Britain 1918-1960*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- Flandrin Jean-Louis, *L'Église et la contraception*, Paris, Imago, 2006.
- Flandrin Jean-Louis, *L'Église et le contrôle des naissances, Questions d'histoire*, Paris, Flammarion, 1970.
- Flandrin Jean-Louis, *Le sexe et l'Occident*, Paris, Seuil, 1981.
- Foucault Michel, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 2006 [1961].
- Foucault Michel, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 2005 [1976].
- Foucault Michel, *Naissance de la clinique*, Paris, Presses universitaires de France, 1990 [1963].
- Fougeyrollas-Schwebel D., « Le féminisme des années 70 », in Fauré C. (éd.), *Encyclopédie politique et historique des femmes: Europe, Amérique du Nord*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 729-770.
- Fouquet Carole et Yvonne Knibiehler, *La femme et les médecins: analyse historique*, Paris, Hachette, 1983.
- Frank Robert, « Imaginaire politique et figures symboliques internationales: Castro, Hô, Mao et le 'Che' », in Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et al. (éd.), *Les années 68: le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Éd. Complexes, 2008, p. 31-47.
- Frank Robert, « Introduction », in Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et al. (éd.), *Les années 68: le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Éd. Complexes, 2008, p. 13-21.
- Friedan Betty, *La femme mystifiée*, Paris, Denoël, Gonthier, 1975 [1963].
- Friedmann Isabelle, *Liberté, sexualités, féminisme: 50 ans de combat du planning pour les droits de la femme*, Paris, La Découverte, 2006.
- Fussinger Catherine et Chantal Ostorero, « 'La question sexuelle'. Des seuils de tolérance en réélaboration », *Equinoxe*, vol. 20, 1998, p. 101-114.
- Gagnon John, *Les scripts de la sexualité. Essais sur les origines culturelles du désir*, Paris, Payot, 2008.
- Gaillard Ursula et Annik Mahaim, *Retards de règles. Attitudes devant le contrôle des naissances et l'avortement en Suisse du début du siècle aux années vingt, Histoire populaire*, Lausanne, Éd. d'En bas, 1983.

- Galli Stéphane, *Éducation sexuelle et représentations de la sexualité en Suisse romande durant la première moitié du XX^e siècle*, Département d'histoire économique, Université de Genève, 2006.
- García Guadilla Naty, *Libération des femmes: le MLF*, Paris, Presses universitaires de France, 1981.
- Gardey Delphine, « Les sciences et la construction des identités sexuées. Une revue critique », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 61, n° 3, 2006, p. 649-673.
- Gardey Delphine et Ilana Löwy, *L'invention du naturel: les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, *Histoire des sciences, des techniques et de la médecine*, Paris, Éd. des archives contemporaines, 2000.
- Gerhard Jane, « Revisiting 'The Myth of the Vaginal Orgasm': The Female Orgasm in American Sexual Thought and Second Wave Feminism », *Feminist Studies*, vol. 26, n° 2, 2000, p. 449-476.
- Gerodetti Nadia, *Modernising sexualities: toward a socio-historical understanding of sexualities in the Swiss nation*, Berne, Peter Lang, 2005.
- Gerodetti Natalia, « Eugenic Family Politics and Social Democrats: « Positive » Eugenics and Marriage Advice Bureaus », *Journal of Historical Sociology*, vol. 19, n° 3, 2006, p. 217-244.
- Giami Alain, « De Kinsey au sida: l'évolution de la construction du comportement sexuel dans les enquêtes qualitatives », *Sciences sociales et Santé*, vol. IX, n° 4, 1991, p. 23-56.
- Giami Alain, « Fonction sexuelle masculine et sexualité féminine. Permanence des représentations du genre en sexologie », *Communications*, n° 81, 2007, p. 135-151.
- Giami Alain, « La médicalisation de la sexualité : fausses questions et vrais enjeux », *Sexologies*, vol. 18, n° 4, 2009, p. 262-264.
- Giami Alain, « Préface. John Gagnon et la perspective des scripts de la sexualité », in John Gagnon (éd.), *Les scripts de la sexualité. Essais sur les origines culturelles du désir*, Paris, Payot, 2008, p. 7-36.
- Giami Alain, « Une histoire de l'éducation sexuelle en France: une médicalisation progressive de la sexualité (1945-1980) », *Sexologies*, vol. 16, 2007, p. 219-229.
- Giami Alain et Patrick de Colomby, « Profession sexologue ? », *Sociétés contemporaines*, vol. 41-42, n° 1-2, 2001, p. 41-63.
- Giancane Stefania, *Le Dispensaire des Femmes de Genève (1978-1987)*, Mémoire de licence, Faculté des Lettres, Université de Genève, 2007.
- Goegg Edmond, *Notice historique sur l'Association genevoise contre la littérature immorale et criminelle depuis sa fondation: communication faite à l'Assemblée générale du 6 novembre 1930*, Genève, Société Générale d'Imprimerie, 1930.
- Grandguillaume P. et L. Guidoux, « Que pensent des adolescents de 13-20 ans de l'éducation sexuelle? », *Médecine et hygiène*, vol. 38, 1980, p. 3709-3714.
- Grandjean Michel et Sarah Scholl (éd.), *L'État sans confession : la laïcité à Genève (1907) et dans les contextes suisse et français*, Genève, Labor et Fides, 2010.

- Grandjean Valentin, *Ce qu'ils doivent apprendre sur la vie sexuelle*, Lausanne, La libre pensée internationale, 1911.
- Gros Dominique, *Dissidents du quotidien : la scène alternative genevoise 1968-1987, Histoire populaire*, Lausanne, Éd. d'En bas, 1987.
- Gubin Eliane et Catherine Jacques, « Construire l'histoire des sexualités », in Régine Beauthier, Valérie Piette et Barbara Truffin (éd.), *La modernisation de la sexualité (19^e-20^e siècles)*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 185-227.
- Gubin Eliane et Catherine Jacques, « Militantismes et sociabilités », in Eliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort *et al.* (éd.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2004, p. 82-126.
- Gubin Eliane, Catherine Jacques, Florence Rochefort *et al.* (éd.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2004.
- Guilcher-Holtey Ingrid, « La contribution des intellectuels de la Nouvelle Gauche à la définition du sens de Mai 68 », in Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy *et al.* (éd.), *Les années 68: le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, Éd. Complexes, 2008, p. 89-98.
- Hajer Maarten A., *The Politics of Environmental Discourse*, Oxford, Oxford University Press, 1995.
- Hawkes Gail, *Sex and Pleasure in Western Culture*, Cambridge, Polity Press, 2004.
- Heller Geneviève, « Psychiatrie et société : de quelques associations pour l'hygiène mentale, morale et sociale », *Revue historique vaudoise*, n° 103, 1995, p. 115-137.
- Heller Geneviève, Gilles Jeanmonod et Jacques Gasser, *Rejetées, rebelles, mal adaptées. Débats sur l'eugénisme. Pratiques de la stérilisation non volontaire en Suisse romande au XX^e siècle*, Genève, Georg, 2002.
- Herzog Dagmar, « The reception of the Kinsey reports in Europe », *Sexuality & Culture*, vol. 10, n° 1, 2006, p. 39-48.
- Herzog Dagmar, *Sexuality in Europe. A Twentieth-Century History*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- Houbre Gabrielle, *La discipline de l'amour. L'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997.
- Huerre Patrice, Martine Pagan-Reymond et Jean-Michel Reymond, *L'adolescence n'existe pas: une histoire de la jeunesse*, Paris, O. Jacob, 2003.
- Iacob Marcela, *Qu'avez-vous fait de la révolution sexuelle?*, Paris, Flammarion, 2002.
- Iacob Marcela et Patrice Maniglier, *Antimanuel d'éducation sexuelle*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2005.
- Illich Ivan, *Némésis médicale: l'expropriation de la santé*, Paris, Seuil, 1975.
- Irvine Janice M., « From Difference to Sameness: Gender Ideology in Sexual Science », *The Journal of Sex Research*, vol. 27, n° 1, 1990, p. 7-24.

- Jackson Julian, « Qu'est ce qu'un homosexuel libéré ? Le mouvement Arcadie dans les « années 68 » », *Clio*, vol. 29, n° 1, 2009, p. 17-35.
- Jaquemet Tristan, *Histoire de l'éducation sexuelle dans le canton de Genève: émergence et application dans le cadre scolaire (1914-1965)*, Faculté des lettres, Université de Genève, 2003.
- Javet Danielle, *La prostitution à Lausanne au XIX^e siècle*, Lausanne, coll. Études et mémoires de la section d'histoire de l'Université de Lausanne publiés sous la direction du prof. H.U. Jost, 1984.
- Jeffreys Sheila, *The Spinster and her Enemies. Feminism and sexuality 1880-1930*, London, New York, Pandora, 1985.
- Joly Hélène, *De Sappho s'en fout à Vanille fraise (1972-1986): Histoire du mouvement lesbien genevois*, Mémoire de licence, Études Genre, Université de Genève, 1998.
- Joris Elisabeth, « Abolitionnisme », *Dictionnaire historique de la Suisse*, en ligne: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16498.php>.
- Joris Elisabeth et Heidi Witzig, *Frauengeschichte(n): Dokumente aus zwei Jahrhunderten zur Situation der Frauen in der Schweiz*, Zürich, Limmat Verlag, 1987.
- Käppeli Anne-Marie, « Scènes féministes », in Geneviève Fraisse et Michelle Perrot (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 495-525.
- Katz Jonathan, *Gay American History : Lesbians and Gay Men in the U.S.A. : A Documentary*, New York, Crowell, 1976.
- Keller Martine et Elisabeth Guyot-Noth, *Femmes, fécondité, quels avenir?*, Vevey, Delta, 1978.
- Kellerhals Jean et Willy Pasini, *Le sens de l'avortement. Étude psycho-sociologique*, Genève, Georg, 1976.
- Kiani Sarah, « « La maison, l'occupation, c'est une situation que nous avons créée, un territoire que nous avons libéré... ». Quand le Mouvement de Libération des Femmes de Genève prend la forme d'un mouvement urbain », *Sozial Geschichte Online*, n° 4, 2010, p. 10-29.
- Knibiehler Yvonne, « L'éducation sexuelle des filles au XX^e siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, vol. 4, 1996.
- Koedt Anne, « Le mythe de l'orgasme vaginal », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 29, n° 3, 2010, p. 14-22.
- Kunz Barbara, « Von der Rebellion zur Emanzipation », *Revue suisse d'histoire*, vol. 57, n° 3, 2007, p. 272-295.
- Laqueur Thomas, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992.
- Laqueur Thomas, *Le sexe en solitaire. Contribution à l'histoire culturelle de la sexualité*, Paris, Gallimard, 2003.
- Le Goff Jean-Pierre, *Mai 68, l'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 1998.

- Leridon Henri, *La seconde révolution contraceptive. La régulation des naissances en France de 1950 à 1985*, Paris, Institut national d'études démographiques, PUF, 1987.
- Löwy Ilana « Le féminisme a-t-il changé la recherche biomédicale ? », *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n° 14, 2005, p. 89-108.
- de Luca Barrusse Virginie, « Contrôler la taille des familles. Les projets de rationalisation de la sexualité soutenus par les associations de défense des familles nombreuses et celles du birth control », in de Luca Barrusse Virginie (dir.), *Pour la Famille. Avec les familles. Des associations se mobilisent (France 1880-1950)*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 137-157.
- de Luca Barrusse Virginie, « Le genre de l'éducation à la sexualité des jeunes gens (1900-1940) », *Cahiers du Genre*, n° 49, 2010, p. 155-182.
- de Luca Barrusse Virginie (dir.), *Pour la Famille. Avec les familles. Des associations se mobilisent (France 1880-1950)*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- de Luca Barrusse Virginie, « Sexuality, Reproduction and the Fight against the Venereal Diseases in France », *Popolazione e storia*, n° 2, 2009, p. 95-117.
- de Luca Barrusse Virginie, « The Concerns Underlying Sex Education for Young People in France During the First Half of the 20th Century: Morality, demography and public health », *Hygiea Internationalis*, vol. 10, n° 1, 2011, p. 33-52.
- Machiels Christine, « Dealing with the Issue of Prostitution. Mobilizing Feminisms in France, Switzerland and Belgium (1875-1920) », *Women's History Review*, vol. 17, n° 2, 2008, p. 195-205.
- Malherbe Nicole, *Péril vénérien - La lutte contre les maladies sexuellement transmissibles à Lausanne et à Neuchâtel avant l'apparition du sida*, Neuchâtel, Alphil, 2002.
- Marchant Alexandre, « Daniel Guérin et le discours militant sur l'homosexualité masculine en France (années 1950-années 1980) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* vol. 53, n° 4, 2006, p. 175-190.
- Marcuse Herbert, *Éros et civilisation: contribution à Freud*, Paris, Les Éd. de Minuit, 1968 (1^{re} éd. américaine 1955).
- Martel Frédéric, *La longue marche des gays*, Paris, Gallimard, 2002.
- Martel Frédéric, *Le rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Seuil, 2008.
- McLaren Angus, *Histoire de la contraception*, Paris, Noësis, 1996.
- Memmi Dominique, « Administrer une matière sensible. Conduites raisonnables et pédagogie par corps autour de la naissance et de la mort », in Didier Fassin et Dominique Memmi (éd.), *Le gouvernement des corps*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2004, p. 135-154.
- Memmi Dominique, « Vers une confession laïque? La nouvelle administration étatique des corps », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 1, 2000, p. 3-20.
- Monnier Alain, *Démographie contemporaine de l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2006.

- Moran Jeffrey P., *Teaching sex: the shaping of adolescence in the 20th century*, Cambridge Mass., Londres, Harvard University Press, 2000.
- Moroni Isabelle, « Processus de politisation des problèmes et mouvements féministes: le cas de l'avortement et de la procréation assistée en Suisse », *Annuaire suisse de science politique*, vol. 34, 1994, p. 99-122.
- Mossuz-Lavau Janine, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*, Paris, Payot & Rivages, 2002.
- Mottier Véronique, « Eugenics, politics and the state: social democracy and the Swiss 'gardening state' », *Studies in History and Philosophy of Science Part C: Studies in History and Philosophy of Biological and Biomedical Sciences*, vol. 39, n° 2, 2008, p. 263-269.
- Mottier Véronique, « Sexuality and sexology », in Terrell Carver et Véronique Mottier (éd.), *Politics of sexuality. Identity, gender, citizenship*, London, New York, Routledge, 1998, p. 115-123.
- Mottier Véronique, *Sexuality: A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- Mottier Véronique et Laura von Mandach, *Pflege, Stigmatisierung und Eugenik. Integration und Ausschluss in Medizin, Psychiatrie und Sozialhilfe*, Zürich, Seismo, 2007.
- Muller Christian Alain, *Histoire de la structure, de la forme et de la culture scolaires de l'enseignement obligatoire à Genève au XX^e siècle (1872-1969)*, Faculté des Lettres, Université de Genève, 2007.
- Neven Muriel et Michel Oris, « Santé et citoyenneté dans la Belgique contemporaine », *Dynamis*, vol. 16, 1996, p. 399-426.
- Noiriel Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006.
- Oris Michel, « Intimité familiale et fécondité des familles. Jalons historiques à travers une démographie sociale », in Burton-Jeangros Claudine, Eric Widmer et Christian Lalive d'Epinay (éd.), *Interactions familiales et constructions de l'intimité*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 27-42.
- Oudshoorn Nelly, *Beyond the natural body : an archaeology of sex hormones*, New York ; London, Routledge, 1994.
- Pavard Bibia, « Contraception et avortement dans Marie-Claire (1955-1975) : de la méthode des températures à la méthode Karman », *Le Temps des médias*, vol. 12, n° 1, 2009, p. 100-113.
- Pavard Bibia, « Quand la pratique fait mouvement. La méthode Karman dans les mobilisations pour l'avortement libre et gratuit (1972-1975) », *Sociétés contemporaines*, vol. 1, n° 85, 2012, p. 43-63.
- Pedroni Matteo, « Radiographie de la peur: 40 ans de lutte contre la syphilis à Lausanne (1890-1930) », *Revue historique vaudoise*, 1995, p. 139-186.
- Pelletier Madeleine, *L'émancipation sexuelle de la femme*, Paris, M. Giard et E. Brière, 1911.
- Perrot Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, 1998.

- Philippe Claudine, « Le conseil conjugal et familial. Une profession à la recherche de reconnaissance et d'unité », *Recherches et Prévisions*, n° 89, 2007, p. 64-71.
- Picq Françoise, *Libération des femmes: les années-mouvement*, Paris, Seuil, 1993.
- Pieczynska Emma, *Éducation sexuelle - le rôle de l'école*, Lausanne, 1910.
- Plummer Kenneth, *Sexual Stigma: an Interactionist Account*, London, Routledge and Kegan Paul, 1975.
- Porret Michel, « Tout va bien (1972-1983). L'an 01 du mensuel de contre-information et de lutte », in Ruegg François (éd.), *La fabrique des cultures : Genève, 1968-2000*, Genève, Georg, 2004, p. 43-72.
- Porter Roy et Mikulás Teich, *Sexual knowledge, sexual science. The history of attitudes to sexuality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.
- Praz Anne-Françoise, « Filles et garçons à l'école vers 1900 », in Anne Dafflon-Novelle (éd.), *Filles - garçons: une socialisation différenciée?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006, p. 103-126.
- Praz Anne-Françoise, « Gender and Religion Shaping the Pace of the Fertility Decline. A Comparative Analysis of two Swiss Cantons (1860-1930) », in Angélique Janssens (éd.), *Gendering the Fertility Decline in the Western World*, Berne, Peter Lang, 2007, p. 275-308.
- Praz Anne-Françoise, « Religion, masculinity and fertility decline: A comparative analysis of Protestant and Catholic culture (Switzerland 1890-1930) », *The History of the Family*, vol. 14, n° 1, 2009, p. 88-106.
- Pro Familia, « Pierre-André Gloor », *Bulletin du Centre médico-social Pro Familia*, n° 22, 1993.
- Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 2010.
- Pryce Anthony, « Let's talk about *Sexual behavior in the human male*: Kinsey and the invention of (post)modern sexualities », *Sexuality & Culture*, vol. 10, n° 1, 2006, p. 63-93.
- Puenzieux Dominique et Brigitte Rueckstul, *Medizin, Moral und Sexualität. Die Bekämpfung der Geschlechtskrankheiten Syphilis und Gonorrhöe in Zurich 1870-1920*, Zurich, Chronos, 1994.
- Rebreyend Anne-Claire, « Comment écrire l'histoire des sexualités au XX^e siècle? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 22, 2005, en ligne: <http://clio.revues.org/index1776.html>, consulté le 6 décembre 2011.
- Rebreyend Anne-Claire, *Intimités amoureuses. France 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.
- Reich Wilhelm, *La révolution sexuelle*, Paris, Christian Bourgeois, 1982 (1^{re} éd. autrichienne 1936, 1^{re} éd. française 1968).
- Renevey-Fry Chantal (dir.), *En attendant le prince charmant. L'éducation des jeunes filles à Genève 1740-1970*, Genève, Service de la recherche en éducation et Musée d'ethnographie, 1997.
- Revenin Régis, « L'émergence d'un monde homosexuel moderne dans le Paris de la Belle Époque », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 53-4, n° 4, 2006, p. 74-86.

- Revenin Régis (éd.), *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours. Contributions à l'histoire du genre et de la sexualité en France*, Paris, Éd. Autrement, 2007.
- Rieder Philippe (éd.), *À l'orée de la vie: cent ans de gynécologie et d'obstétrique à la Maternité de Genève*, Genève, Médecine et Hygiène; HUG, 2007.
- Riot-Sarcey M., *Histoire du féminisme, Repères*, Paris, La Découverte, 2002.
- Riot-Sarcey Michèle, « Femmes, le défi des utopies », in Michèle Riot-Sarcey (éd.), *L'utopie en questions*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2001, p. 205-224.
- Ripa Yannick, « Les féministes aiment-elles le sexe? », *L'Histoire*, n° 277, 2003, p. 52-55.
- Roca i Escoda Martha, *La reconnaissance en chemin. L'institutionnalisation des couples homosexuels à Genève*, Zürich, Seismo, 2010.
- Rocheffort Florence, « La séduction résiste-t-elle au féminisme? 1880-1930 », in Cécile Dauphin et Arlette Farge (éd.), *Séduction et sociétés. Approches historiques*, Paris, Seuil, 2001, p. 214-243.
- Ronsin Francis, « Malthusianisme, néo-malthusianisme, birth control et planning familial, des oppositions plus politiques que morales », in Francis Ronsin, Hervé Le Bras et Elisabeth Zucker-Rouvillois (éd.), *Démographie et Politique*, Dijon, Éd. universitaires de Dijon, 1997, p. 67-79.
- Rosselló Pedro, *Aperçu historique du BIE (1934-1977)*, 1977, en ligne: http://www.ibe.unesco.org/policy/34_77_f/apercuhist.pdf.
- Rossier Clémentine, « Les comportements et attitudes en matière d'interruption de grossesse. Valeurs, contraintes et enchaînement de situations floues », in Jean-Marie Le Goff, Claudine Sauvain-Dugerdil, Clémentine Rossier et al. (éd.), *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse?*, Berne, Peter Lang, 2005, p. 179-235.
- Rossier Clémentine et Jean-Marie Le Goff, « Le calendrier des maternités. Retard et diversification de la réalisation du projet familial », in Jean-Marie Le Goff, Claudine Sauvain-Dugerdil, Clémentine Rossier et al. (éd.), *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse?*, Berne, Peter Lang, 2005, p. 45-83.
- Rouch Hélène, Elsa Dorlin et Dominique Fougeyrollas-Schwebel, *Le corps, entre sexe et genre*, Paris Budapest Kinshasa [etc.], L'Harmattan, 2005.
- Rouquette Michel-Louis, « La matière historique », in Serge Moscovici et Fabrice Buschini (éd.), *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 427-443.
- Rubin Gayle, « The Traffic in Women: Notes on the 'Political Economy' of Sex », in Rayna Reiter (éd.), *Toward an Anthropology of Women*, New York, Monthly Review Press, 1975, p.
- Ruchat Martine, « Désordre, passion, adolescence: histoire d'un concept », in J. Balegamire et P. Marc (éd.), *Adolescence: des clefs pour comprendre*, Genève, Éd. du Tricorne, 2000, p. 31-48.
- Ruegg François (éd.), *La fabrique des cultures : Genève 1968-2000*, Genève, Georg, 2004.
- de Saint Georges Pierre, « Recherche et critique des sources de documentation dans les domaines économique, social et politique », in Luc Albarello, Françoise Digneffe et Jean-Pierre

- Hiernaux (éd.), *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 9-31.
- Salazar Orvig Anne, « Éléments de sémiologie discursive », in Serge Moscovici et Fabrice Buschini (éd.), *Les méthodes des sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 271-295.
- Sanseigne Francis, « Débattre pour un objet: la contraception. Formes du discours et figure du pouvoir », *Araben*, vol. 3, 2006, p. 20-35.
- Lutz D. H. Sauerteig et Roger Davidson, *Shaping Sexual Knowledge. A Cultural History of Sex Education in Twentieth Century Europe*, Londres, Routledge, 2009.
- Sauerteig Lutz D. H. et Roger Davidson, « Shaping the Sexual Knowledge of the Young », in Sauerteig Lutz D. H. et Roger Davidson (dir.), *Shaping Sexual Knowledge. A Cultural History of Sex Education in Twentieth Century Europe*, Londres, Routledge, 2009, p. 1-15
- Sauvain-Dugerdil Claudine, « Maternité et parcours de vie en Suisse: une problématique ancrée dans un cadre théorique et spatial », in Jean-Marie Le Goff, Claudine Sauvain-Dugerdil, Clémentine Rossier et al. (éd.), *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse?*, Berne, Peter Lang, 2005, p. 3-42.
- Schlemmer François, *Les couples heureux ont des histoires* Genève, Labor et Fides, 1980.
- Schumacher Reto, *Structures et comportements en transition : la reproduction démographique à Genève au XIX^e siècle*, Berne, Peter Lang, 2010.
- Sevegrand Martine, *L'Amour en toutes lettres. Questions à l'abbé Viollet sur la sexualité (1924-1943)*, Paris, Albin Michel, 1996.
- Simon Patrick, « Révolution sexuelle ou individualisation de la sexualité ? Entretien avec Michel Bozon », *Mouvements*, vol. 20, n° 2, 2002, p. 15-22.
- Simon Pierre et al., *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, Paris, Julliard et Charron, 1972.
- Société Genevoise d'Utilité Publique, *Éducation sexuelle, petit guide dédié aux parents*, Genève, Secrétariat romand d'hygiène sociale et morale, 1931.
- Sohn Anne-Marie, *Chrysalides, femmes dans la vie privée (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.
- Sohn Anne-Marie, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.
- Sohn Anne-Marie, « Entre deux guerres. Les rôles féminins en France et en Angleterre », in Françoise Thébaud (éd.), *Histoire des femmes en Occident. Le XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2002, p. 165-195.
- Sohn Anne-Marie, « Pour une histoire au regard des médias », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 44, n° 2, 1997, p. 287-306.
- Sohn Anne-Marie, *Sois un homme ! La construction de la masculinité au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2009.

- Soumaille Suzy et Ninon Lagrange, *Portes ouvertes sur la santé familiale: 30^{ème} anniversaire du CIFERN*, Genève, Direction de la santé publique, 1995.
- Stall Sylvanus, *Ce que tout jeune garçon devrait savoir: vingt-et-une causeries dédiées aux garçons et à leurs parents*, Genève, J.-H. Jeheber, [1904?].
- Steinberg Sylvie, *La confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard, 2001.
- Suter Monica, *Pille, Familienplanung und die Medikalisierung der Empfängnisverhütung. Der medizinische Diskurs über Empfängnisverhütung in der Schweiz*, Mémoire de licence de l'Université de Zurich, 1995.
- Szasz Thomas, *Fabriquer la folie*, Paris, Payot, 1976.
- Tabet Paola, « Du don au tarif. Les relations sexuelles impliquant une compensation », *Les Temps modernes*, n° 490, 1987.
- Tabet Paola, « La grande arnaque. L'expropriation de la sexualité des femmes », *Actuel Marx*, vol. 30, 2001, p. 131-152.
- Tamagne Florence, « Homosexualités, le difficile passage de l'analyse des discours à l'étude des pratiques », *Revue européenne d'histoire sociale*, n° 3, 2002, p. 6-21.
- Tamagne Florence, « La Ligue mondiale pour la réforme sexuelle : La science au service de l'émancipation sexuelle ? », *Clio*, vol. 22, n° 2, 2005, p. 101-121.
- Taylor Allen Ann, « German Radical Feminism and Eugenics, 1900-1908 », *German Studies Review*, vol. 11, n° 1, 1988, p. 31-56.
- Teitelbaum Michael, « Histoire des politiques de population jusqu'en 1940 », in Jacques Vallin Cazelli Graziella, Guillaume Wunsch (éd.), *Histoire des idées et politiques de population VII*, Paris, Presses de l'Institut national d'Études démographiques, 2006, p. 151-169.
- Thébaud Françoise, *Quand nos grand-mères donnaient la vie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1986.
- Thiercé Agnès, *Histoire de l'adolescence (1850-1914)*, Paris, Belin, 1999.
- Thomann Astrid, Rita Hofstetter, Bernard Schneuwly et al., *La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation : de l'Institut Rousseau (1912) à la FPSE : 1975-2005*, Genève, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, 2005.
- Tissot Samuel, *L'onanisme. Essai sur les maladies produites par la masturbation*, Paris, Garnier Frères, 1903.
- Trachman Mathieu, « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet », *Genre, sexualité & société [en ligne]*, n° 2, 2009, en ligne: <http://gss.revues.org/index1227.html>, consulté le 24 octobre 2011.
- Vance Carole S., *Pleasure and Danger: Exploring Female Sexuality*, Boston, Routledge & Kegan Paul, 1984.

- Vena Teresa, *Être homosexuel en Suisse: "Der Kreis" et l'homosexualité en Suisse entre 1930 et 1960*, Mémoire de licence, Faculté des lettres, Université de Genève, 2006.
- Vena Teresa, « Le journal homosexuel zurichois *Der Kreis* », *Revue suisse d'histoire*, vol. 59, n° 3, 2009, p. 342-350.
- Vigarelo Georges, *Histoire du viol*, Paris, Seuil, 1998.
- Villela Correa Marilena, « Quelques réflexions concernant le sexe, la sexualité et la différence sexuelle dans le discours médical », in Maria Andréa Loyola (éd.), *La sexualité dans les sciences humaines*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 75-100.
- Villiger Carole, « Le Mouvement de Libération des Femmes de Genève: du mégaphone à la voix de la raison », *Revue suisse d'histoire*, vol. 57, n° 3, 2007, p. 249-271.
- Vilquin Eric, « Histoire de la pensée démographique jusqu'en 1940 », in Jacques Vallin Cazelli Graziella, Guillaume Wunsch (éd.), *Histoire des idées et politiques de population VII*, Paris, Éd. de l'INED, 2006, p. 11-53.
- Vincent Gérard, Antoine Prost, Georges Duby *et al.*, *Histoire de la vie privée 5. De la Première Guerre mondiale à nos jours*, Paris, Seuil, 1987.
- Vuille Marilène, *Accouchement et douleur: une étude sociologique*, Lausanne, Éd. Antipodes, 1998.
- Vuille Marilène, Séverine Rey, Catherine Fussinger *et al.*, « La santé est politique », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25, n° 2, 2006, p. 4-15.
- Wanner Philippe, « Caractéristiques des régimes démographiques des cantons suisses 1870-1996 », in AIDELF, *Régimes démographiques et territoires : les frontières en question*, Paris, PUF, 2001, p. 243-253.
- Wecker Regina, « Frauenkörper, Volkskörper, Staatskörper. Zu Eugenik und Politik in der Schweiz », *Itinera*, vol. 20, 1998, p. 209-226.
- Weeks Jeffrey, *Coming out : homosexual politics in Britain from the nineteenth century to the present*, London ; New York, Quartet Books, 1977.
- Weeks Jeffrey, *Making Sexual History*, Cambridge, Polity Press, 2000.
- Weeks Jeffrey, *Sex, Politics and Society: The Regulation of Sexuality since 1800*, New York, Longman, 1981.
- Wood-Allen Mary, *Ce que toute jeune fille devrait savoir*, Genève, J.-H. Jeheber, [1905].
- Woodtli Susanna, *Du féminisme à l'égalité politique. Un siècle de luttés en Suisse, 1868-1971*, Lausanne, Éd. Payot, 1977.
- Wouters Cas, « Formalization and Informalization: Changing Tension Balances in Civilizing Processes », *Theory Culture Society*, vol. 3, n° 2, 1986, p. 1-18.
- Zancarini-Fournel Michelle, « Genre et politique : les années 1968 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 75, n° 3, 2002, p. 133-143.
- Zancarini-Fournel Michelle, *Le moment 68. Une histoire contestée*, Paris, Seuil, 2008.

- Zancarini-Fournel Michelle, « Les féminismes: des mouvements autonomes? », in Eliane Gubin, Catherine Jacques, Florence Rochefort *et al.* (éd.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2004, p. 227-238.
- Ziegler Béatrice, « Abtreibung- und Sterilisationspolitik im Banne der Eugenik in Bern », *Itinera*, vol. 21, 1999, p. 240-248.
- Zottos Eléonore, *Santé, jeunesse ! Histoire de la médecine scolaire à Genève: 1884-2004*, Genève, Service de Santé de la Jeunesse, La Criée, 2004.

